



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Département
Afrique

*Le dialogue entre
les religions endogènes,
le christianisme et l'islam
au service de
la culture de la paix
en Afrique*

*Le dialogue entre
les religions endogènes,
le christianisme et l'islam
au service de
la culture de la paix
en Afrique*

*Actes du Colloque international
Cotonou, 20-21 août 2007*

Département Afrique

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Publié par l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et de la culture (UNESCO)
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO, 2009
Tous droits réservés

Création graphique et mise en page: UNESCO/CLD

Imprimé par UNESCO/CLD
Paris, France

Ce document a été réalisé par le Département Afrique de l'UNESCO.

AFR-2009/WS/I

PRÉFACE

Le monde a besoin, plus que jamais, d'hommes et de femmes engagés, qui défendent vigoureusement la voie du dialogue et refusent la logique d'un prétendu choc inévitable des religions. Ce point de vue exige de chacun d'entre nous un effort conscient et continu. Nous devons confronter nos expériences et nos savoirs à ceux des autres afin d'établir une situation d'écoute. La connaissance, la compréhension de l'autre sont les seuls moyens de dissiper la haine et la méfiance, et d'édifier une paix durable qui permette à chaque membre de la famille humaine de vivre dans la dignité et dans la sécurité.

C'est pour répondre à cet objectif qu'à la requête du Directeur général de l'UNESCO M. Koïchiro Matsuura, le Bénin a accueilli, du 20 au 21 août 2007 à Cotonou, un colloque international sur le thème du « dialogue entre les religions africaines endogènes, l'islam et le christianisme au service de la culture de la paix en Afrique » organisée par l'UNESCO, en relation avec le gouvernement béninois et l'appui de l'Association mondiale pour l'Appel de l'Islam.

Pendant ces deux jours, des croyants de différentes confessions et de grandes familles religieuses venus de plusieurs régions, d'éminents leaders spirituels et temporels, des chercheurs, des experts, des théologiens, des représentants d'organisations de la société civile, des professionnels des médias, des artistes et des écrivains provenant de l'Afrique et du monde se sont réunis pour évoquer, au-delà de la diversité de leurs origines, de leurs religions et de leurs cultures, leur attachement au dialogue entre les religions et pour réaffirmer leur refus de l'intolérance et de la haine.

L'UNESCO a été particulièrement heureuse d'avoir réuni ces personnalités à cette occasion, pour réaffirmer le caractère sacré de la vie humaine et pour prôner la tolérance, la compréhension mutuelle, le respect de la diversité et des convictions religieuses de chacun, la paix, la solidarité, autrement dit, des valeurs susceptibles de renforcer le processus d'intégration régionale en cours de construction en Afrique.

Après avoir réaffirmé leur conviction que le développement de l'Afrique et le bien-être de ses populations ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'une culture de la paix soucieuse des principes de liberté, de démocratie, de tolérance et de solidarité, pour l'avènement d'un dialogue interreligieux, les participants ont adopté une déclaration dite Déclaration de Cotonou, qui fait des domaines de compétence de l'UNESCO, des vecteurs essentiels de ce défi collectif.

Nouréini Tidjani-Serpos
Sous-Directeur général
Département Afrique

IN MEMORIAM

L'UNESCO a appris avec beaucoup de tristesse, le décès le 13 mai 2008 du **Cardinal Bernardin Gantin**, Doyen Emérite du Sacré Collège (Vatican), fils éminent du Bénin et de l'Afrique, estimé de tous et animé par un esprit profondément apostolique. A l'occasion de ce colloque, il avait fait parvenir à l'Organisation un message audiovisuel et un témoignage de soutien, lu par l'Abbé Quenum, Recteur de l'Université Catholique de l'Afrique occidentale.

L'Organisation présente ses sincères condoléances à toute sa famille, à ses proches, aux évêques de la Conférence épiscopale du Bénin et à tous les catholiques africains.

SOMMAIRE

ARGUMENTAIRE	7
DÉCLARATION DE COTONOU	10
RÉSUMÉ EXÉCUTIF DU COLLOQUE	14
SÉANCE D'OUVERTURE	20
Allocution de M. Nouréini Tidjani-Serpos Sous-Directeur Général de l'UNESCO pour l'Afrique	
Allocution d' El Hadj Girigissou Gado Secrétaire général de l'Union Islamique du Bénin	
Allocution de Daagbo-Hounon Chef suprême du Vodun	
Allocution de Monseigneur Marcel Honorat Agboton Archevêque de Cotonou	
Message et Témoignage de Feu Cardinal Bernardin Gantin Doyen Emérite du Sacré Collège (Vatican). Lecture de son message par le Père Alphonse Quenum	
Allocution d'ouverture de M^{me} Christine Ouinsavi Ministre de l'Enseignement primaire, de l'alphabétisation et des langues nationales du Bénin, Présidente de la commission nationale béninoise pour l'UNESCO	
RÉSUMÉS	
TABLE RONDE I	38
Rôle des religions et de leurs dirigeants dans la mise en place d'une culture de la paix en Afrique	
TABLE RONDE II	42
Le rôle du dialogue entre les différents courants philosophiques et spirituels dans un système éducatif fondé sur la transmission des valeurs communes de paix, de tolérance et des droits humains	

TABLE RONDE III	45
Le dialogue des religions comme antidote aux tensions ethniques culturelles et sociales	
TABLE RONDE IV	50
La communication et les medias: comment sensibiliser l'opinion publique à l'impact positif de la coexistence religieuse, de la compréhension mutuelle, de l'harmonie et de la promotion du dialogue interreligieux parmi les populations africaines	
TABLE RONDE V	53
Les relations entre les religions et les décideurs politiques, économiques et sociaux: de la diplomatie préventive à la promotion de l'esprit de non –violence et de résolution pacifique des conflits	
TABLE RONDE VI	56
Dans quelle mesure peut-on considérer les syncrétismes religieux de la diaspora africaine comme une forme de dialogue interreligieux?	
SEANCE DE CLOTURE	59
Allocution de Clôture de M. Nouréini Tidjani-Serpos Sous Directeur général de l'UNESCO pour l'Afrique	
ANNEXES	
Annexe I: Interventions des participants au cours des tables rondes.	63
Annexe II: Liste des Participants	245
REMERCIEMENTS	252

ARGUMENTAIRE*

Le Comité UNESCO pour le NEPAD, lors de sa troisième réunion à Tripoli les 7 et 8 mai 2005, avait recommandé au Directeur général d'organiser une « conférence sur l'instauration d'un dialogue entre les religions africaines endogènes, l'islam et le christianisme, afin de proposer des démarches propres à instaurer l'harmonie, la paix et la tolérance sur le continent ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette recommandation, l'UNESCO – à travers son Département Afrique – a organisé un colloque international sur le dialogue interreligieux entre les religions endogènes africaines (REA), l'islam et le christianisme. La conférence s'est tenue à Cotonou, Bénin, les 20 et 21 août 2007.

L'objectif de la Conférence était de faire des recommandations sur les conditions favorables à un dialogue authentique entre les Chrétiens, les musulmans et les croyants des religions endogènes africaines et d'identifier les obstacles à ce dialogue interreligieux.

Les facteurs religieux trouvent leur place dans de nombreux conflits africains depuis l'époque pré-coloniale. En outre, depuis les indépendances, les religions ont continué à jouer un rôle dans les divers conflits armés. Les relations entre les trois principaux courants religieux en Afrique peuvent être, en particulier, une source de tension sociale à cause, principalement, d'une mauvaise compréhension entre ces courants. Les musulmans et les chrétiens tendent à percevoir les adeptes des religions africaines endogènes (REA) comme des païens, des animistes, des panthéistes, des superstitieux ou des adeptes de la magie, tandis que les croyants des religions africaines endogènes, dont la conscience d'une identité ethnique encourage un sentiment de suspicion à l'égard des autres religions, perçoivent parfois les chrétiens et les musulmans comme des mercenaires des « religions étrangères et colonialistes » et ainsi comme des traîtres de l'indépendance africaine et des ennemis à la renaissance de l'identité africaine. De plus, la forte croissance démographique et le poids politique de ces trois religions nous laissent apparaître de manière évidente que le dialogue interreligieux devient dorénavant indispensable à une paix future en Afrique, et ce, afin d'éviter des foyers de tensions et de conflits.

Ces trois grands courants religieux ont eu un pouvoir d'attraction considérable sur les Africains, bien que ce soit pour différentes raisons. En effet, les différentes religions endogènes, l'islam ou le christianisme, ont tour à tour été utilisés et instrumentalisés, à la fois à des fins d'oppression et de libération. Ils ont aussi chacun été complices lors de conflits armés ou de perpétuation de la violence. Mais ils ont également chacun remarquablement contribué à la paix.

* Texte élaboré avant la tenue de la conférence.

Ainsi, le concept de dialogue entre les chrétiens, les musulmans et les croyants des religions endogènes africaines a pris une importance croissante face aux nouvelles menaces multi-dimensionnelles à la paix et la sécurité en Afrique. Une réflexion profonde sur les religions, l'harmonie et la paix en Afrique doit donc aller de pair avec un respect réciproque et une compréhension mutuelle de la part des dirigeants de ces trois religions.

Un autre point qui mérite également d'être souligné est le fait que toutes les religions sont à la fois traditionnelles et modernes, dans le sens où chacune se doit de rester fidèle à ses valeurs de base tout en faisant un effort de compréhension envers les valeurs de nombreuses autres religions.

Ce point est vrai pour l'islam, le christianisme et les religions africaines endogènes. Par contre, au sein de la diaspora africaine en Amérique, par exemple, l'identité culturelle africaine a de manière syncrétique beaucoup emprunté aux caractéristiques des valeurs religieuses africaines.

L'UNESCO s'est engagée à poursuivre des projets et des activités destinées à promouvoir le dialogue entre les peuples de différentes dénominations religieuses ou traditions spirituelles, dans un monde où les conflits intra- et interreligieux ont gagné en influence en raison de l'ignorance ou d'une mauvaise compréhension des autres traditions spirituelles et de contextes culturels différents.

Dès le début, l'approche de l'UNESCO a consisté à rassembler différentes civilisations, cultures, religions et traditions spirituelles à travers l'adoption de conventions et de déclarations normatives formelles, qui permettraient, d'un côté, de reconnaître la proximité de leurs valeurs spirituelles, et, de l'autre, de les engager vers un dialogue interreligieux.

Après cette phase initiale, l'UNESCO s'est attachée à élargir l'étendue de ce dialogue en examinant et en évaluant les concepts et les approches passés, puis en organisant une série de conférences internationales dans différentes régions du monde.

De plus, la contribution du dialogue interreligieux à la stabilité et au progrès dans les régions d'Afrique a été clairement mentionnée dans les passages clés de la « Déclaration d'Abuja », qui a clos le « Congrès international sur le dialogue entre les civilisations, les religions et les cultures en Afrique de l'Ouest », organisé par l'UNESCO à Abuja (Nigeria) en décembre 2003. Le document stipule « qu'il est entendu que le dialogue est un moyen unique de promouvoir la paix parmi différentes communautés issues de diverses religions, modes de vie culturels ou ethniques ... ».

Par la suite, une 11^{ème} Déclaration d'Abuja adoptée lors de la première Conférence régionale africaine sur le dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, organisée par l'UNESCO à Abuja en juin 2006, mentionne que « le dialogue commence chez soi et est indispensable au développement pacifique et prospère de tous les pays d'Afrique. Il est le contrepoint de la longue et douloureuse histoire de division forcée de l'Afrique héritée du colonialisme, de l'esclavage et du racisme ».

La Conférence de Cotonou entend rassembler les dirigeants religieux, les chefs traditionnels, les universitaires, qui partagent les mêmes valeurs basées sur une aspiration éthique et humaniste pour la paix.

La Conférence mettra un accent particulier sur la contribution du dialogue interreligieux, à l'édification d'une voie devant mener à une coexistence pacifique, respectueuse du principe et de l'esprit de la diversité. Elle s'attachera à examiner et évaluer la manière dont les religions peuvent contribuer de façon constructive, à travers le dialogue dans les domaines de compétence de l'UNESCO – l'éducation, la culture, les sciences, la communication et l'information – à plus de stabilité et de progrès dans les six régions d'Afrique (Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique australe, Afrique centrale et la Diaspora). Ces discussions s'inspireront des expériences, des meilleures actions et des leçons apprises dans les différentes régions d'Afrique.

La Conférence s'intéressera aux questions et aux thèmes clefs suivant, à travers 6 tables-rondes :

Table ronde I : Le rôle des religions et de leurs dirigeants dans la mise en place d'une culture de la paix en Afrique

Table ronde II : Le rôle du dialogue entre les différents courants philosophiques et spirituels dans un système éducatif fondé sur la transmission des valeurs communes de paix, de tolérance et des droits humains

Table ronde III : Le dialogue des religions comme antidote aux tensions ethniques, culturelles et sociales

Table ronde IV : La communication et les médias : comment sensibiliser l'opinion publique à l'impact positif de la coexistence religieuse, de la compréhension mutuelle, de l'harmonie et de la promotion du dialogue interreligieux parmi les populations africaines

Table ronde V : Les relations entre les religions et les décideurs politiques, économiques et sociaux : de la diplomatie préventive à la promotion de l'esprit de non-violence et résolution pacifique des conflits.

Table ronde VI : Dans quelle mesure peut-on considérer les syncrétismes religieux de la Diaspora africaine comme une forme de dialogue interreligieux ?

La conférence de Cotonou a adopté une **Déclaration de Cotonou** qui entérine les recommandations faites par l'Assemblée.

DÉCLARATION DE COTONOU

Le dialogue entre les religions endogènes, le christianisme et l'islam au service de la culture de la paix en Afrique

Le Colloque international sur « le dialogue entre les religions endogènes, le christianisme et l'islam au service de la culture de la paix en Afrique », s'est tenu à Cotonou (République du Bénin) les 20 et 21 août 2007 à l'initiative du Directeur général de l'UNESCO avec l'appui de l'Association mondiale pour l'Appel à l'Islam et du Gouvernement béninois.

Les participants à cette rencontre ont adopté la déclaration suivante dite **Déclaration de Cotonou**.

« **Nous**, participants au Colloque international sur le dialogue entre les religions endogènes, le christianisme et l'islam au service de la culture de la paix en Afrique, réunis à Cotonou les 20 et 21 août 2007 ;

Sensibles aux messages de la Représentante du chef de l'État béninois, M^{me} Ouinsavi Christine, ministre de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation et des langues nationales, présidente de la Commission nationale béninoise pour l'UNESCO, du Représentant du Directeur général de l'UNESCO, M. Nouréini Tidjani-Serpos, du Représentant du Secrétaire général de l'Association mondiale pour l'Appel à l'Islam, docteur Amara Beet El Afia, du Cardinal Bernardin Gantin, doyen émérite du Sacré Collège (Vatican), d'El Hadj Girigissou Gado, secrétaire général de l'Union Islamique du Bénin, de l'Archevêque de Cotonou, Monseigneur Marcel Honorat Agboton, de Dagbo-Hounon, chef suprême du Vodun, du Vizir Akande Olofindji, Président d'Africa – Cultures International Institute ;

Confortés par la participation active de chercheurs, d'experts, de théologiens, de représentants d'organisations de la société civile, d'éminents leaders spirituels et temporels, de professionnels des médias, d'artistes et d'écrivains provenant de l'Afrique et du monde ;

Convaincus que le concept de dialogue implique un investissement intellectuel et émotionnel considérable mettant en jeu la confrontation pacifique de deux ou plusieurs rationalités en vue d'ouvrir une voie nouvelle qui favorise la reconnaissance de l'Autre comme interlocuteur ayant les mêmes droits que soi ;

Conscients du fait que le dialogue interreligieux est un instrument efficace de lutte contre l'ignorance, de promotion du respect de la tolérance et de préservation des valeurs qui favorisent la diversité culturelle et l'éminente dignité de chaque être humain ;

Désireux de promouvoir un système éducatif ouvert aux synergies, aux nouveaux défis de notre temps et rejetant les replis identitaires générateurs de tensions intra-religieuses et interreligieuses ;

Soucieux de rassembler les décideurs politiques, les responsables religieux, les ONG, les femmes et les jeunes autour de stratégies interreligieuses novatrices qui favorisent le dialogue aux niveaux local, national et international ;

Ayant à l'esprit :

- La Déclaration de principes sur la tolérance adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO (novembre 1995) ;
- La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle adoptée par la Conférence générale (novembre 2001) ;
- La Déclaration de Libreville sur le dialogue interculturel et la culture de la paix en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs (novembre 2003) ;
- La Déclaration d'Abuja sur le dialogue des civilisations, des religions et des cultures en Afrique de l'Ouest (décembre 2003) ;
- La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO (octobre 2005) ;
- Les recommandations et résolutions de la Conférence internationale de Rabat intitulée « Encourager le dialogue entre les cultures et les civilisations par des initiatives concrètes et durables » (juin 2005) ;
- La Déclaration d'Abuja sur le dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples : le rôle central de l'éducation et de la science (juin 2006) ;

Déclarons solennellement :

- (1) que le continent africain ne peut connaître un développement durable dans le cadre de sa lutte pour l'élimination de la pauvreté que si la paix règne dans le cadre d'une culture de convivialité et du partage fondée sur les principes de liberté, de justice, de démocratie, de tolérance, de solidarité ; une culture qui respecte les droits de la personne humaine, rejette la violence, s'attache à prévenir les conflits à leurs sources et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue, de la diplomatie préventive et de la négociation ;

- (2) qu'un tel espace régional ouvert sur le pluralisme est propice à la reconnaissance du rôle croissant que les religions jouent dans le renforcement des valeurs éthiques et de la cohésion sociale ;
- (3) que dans le dialogue interreligieux en Afrique, les leaders des différentes dénominations religieuses et traditions spirituelles ont une grande responsabilité dans le processus de lutte contre l'intolérance qui exige d'eux d'intégrer dans la formation des futurs prêtres, pasteurs, imams, prédicateurs, théologiens et responsables des religions endogènes ainsi que de leurs fidèles une connaissance des autres religions ;
- (4) qu'il convient d'encourager dans chaque pays africain la création d'un Conseil national provenant de l'initiative même des différentes confessions religieuses afin que soit promu un cadre d'échanges, d'information, de rencontres et de formulation des principes devant guider le dialogue interreligieux ; à cet égard, saluons la création depuis le 25 mai 2007 du cadre de concertation des confessions religieuses du Bénin ;
- (5) que l'éducation doit jouer un rôle central dans la promotion du dialogue interreligieux ; dans cette perspective, les programmes scolaires et universitaires doivent intégrer l'enseignement de la diversité culturelle, du dialogue interreligieux, des principes de la tolérance et de la reconnaissance des différences comme une richesse ;
- (6) qu'une politique d'éducation de qualité pour tous soit vigoureusement poursuivie en Afrique afin que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans ce domaine soient atteints et permettent aux Africains de faire reculer les frontières de l'ignorance par une meilleure maîtrise de la science, de la technologie et de la recherche scientifique dans les domaines des sciences humaines et sociales ;
- (7) que les différents modes et structures communautaires de transmission du savoir présents sur le sol africain, soient pris en compte dans les politiques et stratégies de développement de l'éducation, dans le sens de l'équité et de la mise en synergie des systèmes éducatifs ainsi que dans le but de renforcer le rôle de l'éducation dans la vulgarisation de la culture de la paix par l'utilisation des langues nationales ;
- (8) que l'UNESCO encourage les États africains à ratifier et à mettre en œuvre les instruments internationaux relatifs à la circulation et à la diffusion des biens culturels en particulier le livre, contribuant ainsi à lever les multiples obstacles entravant la promotion du livre et de la lecture, instruments majeurs pour le dialogue interreligieux ;

- (9) que l'UNESCO aide à établir dans les États africains, des Chaires UNESCO chargées des études interreligieuses et reliées en réseaux de centres d'excellence ;
- (10) que toutes les précautions déontologiques soient prises par les professionnels de la presse eux-mêmes pour que les organes de presse ne deviennent pas des médias de la haine et de l'intolérance, et soient de véritables vecteurs et instruments de promotion de la tolérance, de la justice sociale, de la réconciliation et de la culture de la paix ;
- (11) que la décision des Nations Unies de célébrer le 21 mai comme la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement soit appliquée dans tous les États africains, pour réactiver la conscientisation des parties prenantes dans le dialogue interreligieux ;
- (12) que, conformément à la Constitution de l'Union Africaine qui reconnaît la diaspora comme la 6e région de l'Afrique, les préoccupations liées au dialogue interculturel et interreligieux de la diaspora africaine issue de la traite négrière et/ou de l'émigration contemporaine soient prises en compte. »

Adoptée à l'unanimité le 21 août 2007 à Cotonou

RÉSUMÉ EXÉCUTIF DU COLLOQUE

« Le dialogue entre les religions endogènes, le christianisme et l'islam au service de la culture de la paix en Afrique »

Cotonou, Bénin
20-21 août 2007

A l'initiative du Directeur général de l'UNESCO, un colloque international sur « le dialogue entre les religions endogènes, le christianisme et l'islam au service de la culture de la paix en Afrique », s'est tenu à Cotonou, République du Bénin, les 20 et 21 août 2007, avec l'appui de l'Association mondiale pour l'Appel à l'Islam (SMAI) et du Gouvernement béninois.

Les cérémonies solennelles d'ouverture et de clôture du Colloque ont été présidées par la Représentante du Chef de l'Etat, M^{me} Ouinsavi Christine, Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation et des Langues nationales du Bénin, Présidente de la Commission nationale pour l'UNESCO, en présence du Représentant du Directeur général de l'UNESCO, M. Nouréini Tidjani-Serpos, du Représentant du Secrétaire général de l'Association mondiale pour l'Appel à l'Islam, Dr Amara Beet El Afia, d'El Hadj Girigissou Gado, Secrétaire général de l'Union islamique du Bénin, de l'Archevêque de Cotonou, Monseigneur Marcel Honorat Agboton, du Chef suprême du Vodun, Dagbo Hounon, du Président d'Africa-Cultures International Institute, Vizir Akonde Ulofindji, ainsi que de nombreux chercheurs, experts, théologiens, éducateurs, leaders spirituels et temporels, professionnels des médias, artistes, écrivains et de représentants d'organisations de la société civile, provenant d'Afrique et du monde. Le Cardinal Bernardin Gantin, Doyen Emérite du Sacré Collège (Vatican), a fait parvenir au colloque un message audiovisuel et un témoignage de soutien lu par l'Abbé Quenum, Recteur de l'Université Catholique de l'Afrique Occidentale (UCAO).

Dans son allocution d'ouverture, la Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation et des Langues nationales a dit que : « le dialogue est la rencontre de deux rationalités qui pourraient s'opposer, mais qui gagneraient au contraire, à se féconder l'une, l'autre, pour un enrichissement mutuel ». « Malheureusement, partout dans le monde, les canons tonnent sur fond de conflits religieux ; partout, montent des clameurs de désolation et d'incompréhension d'une violence aveugle », a-t-elle poursuivi avant de préciser que « la destruction des statues de Bouddha, Patrimoine mondial irremplaçable, constitue une expression douloureuse de cette incompréhension entre les religions ». « Quel Dieu a ordonné aux hommes de tuer leurs semblables ? », s'est interrogée M^{me} Ouinsavi, après avoir démontré, se fondant sur plusieurs citations du Coran, des Evangiles et des Enseignements du Bouddhisme, que toutes les religions sont des religions de paix.

M^{me} la Ministre a remercié le Directeur général de l'UNESCO pour l'initiative de ce Colloque et a invité les participants à faire en sorte que leurs travaux soient guidés par les enseignements du Mahatma Gandhi selon qui « les religions représentent des routes différentes qui convergent au même point. Peu importe si nos chemins ne sont pas les mêmes, pourvu que nous atteignons le même but ».

Auparavant, le Représentant du Directeur Général, avait fait part aux participants de l'intérêt personnel que M. Matsuura accorde à cette rencontre et de ses regrets de ne pouvoir être des leurs. Après avoir remercié la Société mondiale pour l'Appel à l'Islam (SMAI) pour l'appui qu'elle a apporté à cette rencontre, le Sous-directeur général de l'UNESCO pour l'Afrique a exprimé toute la gratitude de son Organisation au Président de la République, Son Excellence Dr. Boni Yayi et à l'ensemble de son gouvernement, pour avoir bien voulu accueillir ce colloque auquel ils ont offert les meilleures conditions de réussite.

M. Nouréini Tidjani-Serpos rappelé que celui-ci procède d'une recommandation du Comité de l'UNESCO pour le NEPAD et a précisé qu'il avait pour objectif de contribuer au dialogue des cultures et des civilisations d'une façon générale, et plus spécifiquement de faire en sorte que l'Afrique trouve, en tant que partie prenante, toute sa place dans cette problématique d'une brûlante actualité.

L'apport de l'Afrique au dialogue interculturel, dont le dialogue interreligieux constitue une composante essentielle, a-t-il dit, « c'est son extraordinaire capacité de tolérance, d'adaptation à l'autre tout en restant elle-même, dont elle a fait la preuve à travers l'histoire ». A cet égard, a poursuivi le Sous-Directeur général, « la route de l'Esclave est bien une illustration du fait que le dialogue interculturel peut même avoir lieu dans des circonstances aussi tragiques que celles de la Traite négrière et de l'esclavage, au point d'influencer les arts, les savoir-faire, les attitudes et les croyances dans les sociétés esclavagistes et de faire en sorte que certains apports soient devenus aujourd'hui des symboles constitutifs d'identités sociétales ».

M. Nouréini Tidjani-Serpos a rappelé ensuite que l'UNESCO avait d'ores et déjà beaucoup fait, au plan normatif comme programmatique, en faveur du dialogue interculturel et interreligieux, avant d'assurer les participants que la « Déclaration de Cotonou » qu'ils auront à adopter, constituera pour l'UNESCO un cadre d'orientation et d'action pour la mise en œuvre de ses programmes destinés, dans ce domaine, à l'Afrique.

Succédant au Sous-Directeur général de l'UNESCO, Dr. Amara Beet El Afia et El Hadj Girigissou Gado ont, au nom de leurs organisations respectives, salué l'initiative de ce colloque, pleinement en phase avec les activités que mènent la SMAI et l'Union islamique du Bénin pour promouvoir le dialogue interreligieux.

En s'appuyant sur des versets du « Saint Coran », ils se sont attachés à démontrer en quoi « l'Islam est une religion de paix et de concorde », et ont appelé à éviter tout amalgame entre Islam et fondamentalisme.

El Hadj Girigissou, s'est particulièrement appesanti sur le cas de son pays, comme exemple encourageant le dialogue interreligieux, avec la création en mai 2007, du « cadre de concertation des confessions religieuses du Bénin ».

A leur suite, Dagbo Hounon, Chef suprême du Vodun et le Vizir Akande Olofindji, ont exhorté à leur tour à « un dialogue interreligieux authentique » en faveur du renforcement de la paix, à travers le respect et la compréhension mutuelle. Le Vodun, ont-ils précisé, est un culte tolérant « qui ne met personne en cause pour sa religion ; qui ne mène aucun prosélytisme, ni campagne de dénigrement contre d'autres cultes ».

« C'est parce que le Directeur général de l'UNESCO, M. Matsuura est un « Ambassadeur infatigable du dialogue inter-identitaire, qui donne toute sa place aux apports de la diaspora africaine, qu'il a été élevé au rang de Dah Agbofa par le roi Vidognin Béhanzin » a précisé le Chef suprême du Vodun avant de proclamer : « nous sommes les héritiers de ceux qui sont morts, les associés de ceux qui vivent et la providence pour ceux qui naîtront. Notre devoir est de tout faire pour ne pas briser cette chaîne de solidarité ».

En guise de conclusion, Dagbo-Hounon a appelé « tous les vodunsi (adeptes du culte Vodun) à aller à l'école, car le monde est en perpétuel changement et les religions doivent participer à ce changement ».

L'Archevêque de Cotonou, Monseigneur Marcel Honorat Agboton et le Cardinal Bernardin Gantin, à travers son message et son témoignage au Colloque, se sont également réjouis de cette rencontre pour la tenue de laquelle ils félicitent le Directeur général de l'UNESCO.

En effet, ont-ils poursuivi, « dans leur souci de se propager, les religions peuvent être tentées d'imposer, pour s'imposer, au lieu de se proposer aux bonnes volontés libres. Elles se trouvent ainsi exposées aux dangers de la violence et de l'exclusivisme. On ne peut donc les sous-estimer, ni les ignorer dans le champ de la prévention des conflits ». « Les religions ont chacune leurs spécificités. Elles ont aussi en commun des valeurs profondes d'humanisme que nous devons dégager comme autant de points de convergence à mettre au service de la culture de la paix ».

« La mission essentielle de toute religion est de rendre les hommes plus fraternels en les reliant à Dieu. Les guerres de religion sont donc en définitive, une injure à Dieu », ont-ils convenu, tout en reconnaissant que la réalité n'en est pas plus facile. En effet, « la tendance de tout porteur de convictions fortes, et partant de tout croyant, c'est de ne vouloir écouter que soi-même, alors que le dialogue s'offre comme un don de Dieu qui initie le rapprochement des intelligences et des cœurs ». « En cela, l'Afrique donne quotidiennement, à travers la cohabitation et le brassage interconfessionnels dans ses foyers et ses villages, des exemples dont le monde doit tenter de cerner les ressorts afin de l'élargir pour le profit de tous » ont-ils conclu.

ARGUMENTAIRE DU COLLOQUE

Le colloque de Cotonou répond à une recommandation de la 3^e session du Comité UNESCO pour le NEPAD, tenue à Tripoli en mai 2005, qui invitait le Directeur général à organiser une « Conférence sur l'instauration d'un dialogue entre les

religions africaines endogènes, l'islam et le christianisme, afin de proposer des démarches propres à instaurer l'harmonie, la paix et la tolérance sur le continent. »

C'est que les relations entre les trois principaux courants religieux en Afrique deviennent de plus en plus une source de tensions. Les musulmans et les chrétiens tendent à percevoir les religions africaines endogènes comme de l'obscurantisme relevant de la superstition ou de la magie ; tandis que les adeptes de celles-ci perçoivent à leur tour ceux-là comme des « partisans de religions étrangères et colonialistes ».

En outre, ces trois religions font de plus en plus l'objet d'instrumentalisation politique et/ou mercantile conduisant les populations les moins bien avisées, à des comportements violents voire terroristes. Dès lors, le dialogue interreligieux devient indispensable à la paix en Afrique. Il se pose donc la question de son organisation et de ses modalités eu égard à la spécificité des contextes. L'on pourrait par exemple, s'interroger sur le fait de savoir à quel point le syncrétisme pratiqué dans la diaspora africaine participe du dialogue interreligieux.

Pour sa part, l'apport de l'UNESCO a consisté à faire adopter des textes normatifs permettant d'une part, de reconnaître la proximité des valeurs spirituelles et, d'autre part, d'engager les uns et les autres dans un dialogue interreligieux fécond. C'est dans ce cadre qu'elle a organisé plusieurs conférences internationales et régionales, dont certaines en Afrique, qui ont donné lieu notamment à la Déclaration de Libreville (novembre 2003) et aux deux Déclarations d'Abuja (décembre 2003 et janvier 2006).

Le colloque de Cotonou, qui s'inscrit dans ce processus, mettra spécifiquement l'accent sur les meilleures manières dont les domaines de compétence de l'UNESCO pourraient conduire, dans le cadre de ce dialogue, à plus de stabilité et de progrès sur le continent.

Les travaux du colloque ont été organisés en tenant compte de cet argumentaire.

ORGANISATION ET DÉROULEMENT

Les travaux ont eu lieu autour de six tables rondes :

La table ronde I a été consacrée au: « **Rôle des religions et de leurs dirigeants dans la mise en place d'une culture de la paix en Afrique.** »

Ce thème visait à approfondir la réflexion sur les principes théoriques et les axes pratiques d'action de nature à déterminer le cadre, le contexte et les prérogatives des Chefs religieux pour l'exercice d'un leadership spirituel au service de la paix.

La table ronde II s'est penchée sur: « **Le rôle du dialogue interreligieux entre les différents courants philosophiques et spirituels dans un système éducatif** »

fondé sur la transmission des valeurs communes de paix, de tolérance et des droits humains. »

Partant du principe que toutes les religions ont en partage une essence commune qui est de mener les hommes, en les reliant à Dieu, à la paix et à la fraternité, ce thème visait à examiner dans quelles mesures le dialogue interreligieux pourrait aider à la transmission de ces valeurs communes essentielles, par le biais de l'éducation.

La table ronde III a traité du : « **le Dialogue des religions comme antidote aux tensions ethniques, culturelles et sociales.** »

Le dialogue interreligieux est un moyen de décrispation des rapports sociaux ; et ce, au-delà même des rapports strictement confessionnels. Il concourt dès lors à l'instauration de la confiance et à la prévention des conflits, et le cas échéant, facilite leur désamorçage et leur gestion.

La table ronde IV a examiné le rôle de : « **La communication et les médias : comment sensibiliser l'opinion publique à l'impact positif de la coexistence religieuse, de la compréhension mutuelle, de l'harmonie et de la promotion du dialogue interreligieux parmi les populations africaines.** »

La coexistence religieuse est aussi indispensable à la paix que la coexistence politique, ethnique et culturelle. Elle ne saurait être de manière suffisante, l'œuvre des seuls éducateurs et chefs spirituels. Elle requiert un travail d'information et de sensibilisation qui passe notamment par l'utilisation des langues nationales, de l'alphabétisation et de tout organe d'information et d'opinion dont le livre, la radio, la télévision et les nouveaux médias.

La table ronde V s'est penchée sur : « **Les relations et les décideurs politiques, économiques et sociaux : de la diplomatie préventive à la promotion de l'esprit de non-violence et de résolution pacifique des conflits.** »

Elle a examiné les conflits d'intérêts qui peuvent exister entre la sphère de la religion et les sphères politique, économique et sociale. Un tel état de fait est de nature à entraîner les situations d'instrumentalisation de la première par les secondes et, d'influence, voire de contrôle de celles-ci par celle-là. L'une ou l'autre de ces situations pouvant être préjudiciable à la coexistence religieuse du fait qu'elle en déséquilibre les bases, il convient de les prévenir ou d'en amoindrir la portée à travers la promotion de la laïcité et la mise en place de mécanismes conservatoires appropriés.

La table ronde VI s'est demandée, quant à elle, dans quelle mesure : « Peut-on considérer les syncrétismes religieux de la Diaspora africaine comme une forme de dialogue interreligieux ? »

Les transformations générées par la présence de diasporas africaines, particulièrement celles issues de la Traite transatlantique, conduisent à une réflexion sur le futur du dialogue interculturel, ses formes globales et spécifiques et leurs conséquences.

A cet égard, cette table ronde a cherché à savoir si le dialogue interreligieux s'arrêterait à l'écoute de l'autre, au respect et à la tolérance de ses convictions et pratiques religieuses, dans le seul but de préserver la paix ; et dans ce cas, de quoi procéderait alors l'imprégnation des pratiques religieuses des diasporas africaines par leurs croyances et rites d'origine ?

Les principales conclusions de ces tables rondes ont fait l'objet de rapports spécifiques. « La Déclaration de Cotonou » en constitue la synthèse

DECLARATION DE COTONOU

Après avoir situé leur démarche dans le cadre des dispositifs normatifs internationaux et régionaux et réaffirmé leur conviction que le développement de leur continent et le bien-être de ses populations ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'une culture de paix soucieuse des principes de liberté, de démocratie, de tolérance et de solidarité, pour l'avènement de laquelle le dialogue interreligieux constitue un enjeu fondamental, les participants ont adopté une déclaration en douze (12) points, dite **Déclaration de Cotonou**, qui fait de l'éducation, de la formation, de la culture, des sciences exactes, humaines et sociales et de la communication des vecteurs essentiels de ce défi collectif.

SÉANCE D'OUVERTURE

Allocution de **M. Nouréini Tidjani-Serpos**
Sous-Directeur général de l'UNESCO pour l'Afrique

« La tolérance ne signifie ni tolérer l'injustice, ni renoncer à ses propres convictions. La pratique de la tolérance signifie que chacun a le libre choix de ses convictions et accepte que l'autre jouisse du même droit »

Madame la Ministre de l'Enseignement Primaire,
de l'Alphabétisation et des Langues Nationales,
Présidente de la Commission Nationale béninoise pour l'UNESCO,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République,
Monsieur le Médiateur de la République,
Messieurs les Anciens Présidents de la République,
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique
et consulaire ainsi que les Représentants des Organisations Internationales,
Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet du Président de la République,
Mesdames et Messieurs les participants au colloque,
Messieurs les Dignitaires religieux, les Têtes couronnées et Leaders d'opinion,
Madame le Préfet des départements du Littoral et de l'Atlantique,
Messieurs les Maires,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,

Ce rappel en substance de l'article premier de la « Déclaration de principes » sur la tolérance adoptée dans le cadre de l'année des Nations Unies pour la tolérance, nous projette au cœur même de notre rencontre d'aujourd'hui et édifie, si besoin en était, sur les motivations de l'UNESCO à l'organiser.

La tolérance est en effet le respect, et même l'appréciation, de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'être humain.

Aussi, notre Organisation est-elle convaincue que la promotion de la diversité culturelle, et du dialogue interculturel, dont celui des religions et des croyances, constitue l'un des enjeux contemporains les plus pressants.

Dans ces conditions, vous comprendrez tout l'intérêt que le Directeur général de l'UNESCO, Monsieur Koïchiro MATSUURA, accorde à notre rencontre et son sincère regret de ne pouvoir être des nôtres.

Aussi, m'a-t-il instamment chargé de vous remercier tous, d'avoir bien voulu répondre à notre invitation et de vous assurer qu'il prêtera une attention personnelle aux résultats de vos délibérations.

Madame la Ministre,

Je voudrais m'acquitter d'un agréable devoir dont Monsieur Matsuura m'a chargé par ailleurs, celui de faire part à son Excellence Dr Yayi Boni, Président de la République, à son gouvernement et à l'ensemble du peuple béninois, de ses remerciements pour avoir bien voulu accueillir, avec tant de générosité et d'hospitalité, cette rencontre à laquelle ils ont offert les meilleures conditions de réussite.

Au demeurant, vous l'aurez compris, le choix du Bénin, terre d'œcuménisme séculaire, où cohabitent et co-agissent dans et pour la paix des cœurs et des esprits, religions endogènes, christianisme et islam, ne doit rien au hasard. Il se veut hautement symbolique de la raison d'être même de cette rencontre.

Vous me permettrez également de saisir l'occasion qui m'est offerte pour remercier la Société Mondiale de l'Appel Islamique (SMAI) sans le soutien de laquelle ce colloque n'aurait pu avoir lieu.

Vous vous souviendrez, en effet, que celui-ci fait suite à une recommandation du Comité de l'UNESCO pour le NEPAD que la SMAI avait généreusement accueilli à Tripoli. Que Le Docteur Mohamed Ahmed Shérif, Secrétaire Général de la SMAI et Président du Comité de l'UNESCO pour le NEPAD trouve ici mes remerciements réitérés.

Je voudrais enfin remercier Son Eminence le Cardinal Bernardin Gantin qui, depuis le début du processus menant à cette réunion, nous entoure de son appui et de ses conseils avisés. Nous le prions d'accepter l'expression de notre gratitude pour sa constante sollicitude.

Mesdames, Messieurs,

Le thème de ce colloque « le dialogue des religions endogènes, du christianisme et de l'islam au service de la culture de la paix en Afrique », est bien une réponse à une interpellation brûlante de l'actualité, à l'heure où l'on assiste à une exacerbation de l'intolérance et de la xénophobie et où il est question de conflit, voire de « choc » des civilisations. Cependant, il se veut dans le même temps, pour nous Africains, une réponse à une autre problématique : celle d'une exclusion supplémentaire de l'Afrique après bien d'autres, en tant que partie prenante et protagoniste à part entière de la marche du monde et de l'édification de la civilisation pan-humaine. En dehors des religions endogènes le dialogue interreligieux serait incomplet et inachevé.

Mesdames, Messieurs,

L'Afrique n'est donc pas en dehors de l'Histoire, elle a fait l'Histoire.

Il est vrai que les Africains ont toujours été plus enclins à user de la religion, que celle-ci soit endogène ou acquise, comme moyen de résistance et de libération plutôt que d'expansion et d'asservissement. Il en a été ainsi lorsque dans de nombreux

pays, après la défaite et la dislocation des royaumes et chefferies traditionnelles par la conquête coloniale, les populations ont trouvé auprès des chefs religieux et dans le cadre confrérique, de nouvelles formes d'organisation et de résistance. Il en a été également ainsi lorsque les esclaves, déportés outre-Atlantique, ont trouvé dans leurs croyances et leurs religions traditionnelles des armes ultimes de survie.

C'est justement, Mesdames, Messieurs, cette extraordinaire capacité de tolérance, d'adaptation à l'autre tout en restant profondément soi-même, que l'Afrique peut apporter au dialogue, avec elle-même - en ces temps troubles et de pertes des repères - et au dialogue des civilisations, des cultures et des religions. Aujourd'hui encore, l'Afrique donne au monde la preuve de son indicible esprit de tolérance et d'ouverture. En effet, tandis que les prêtres, adeptes et disciples des religions endogènes continuent d'officier, de vivre et pratiquer leurs croyances, on trouve de nombreux Africains parmi le haut clergé catholique, protestant et évangélique où ils sont investis de l'autorité que leur confèrent la solidité de leur foi, leur probité et leur sacerdoce au service de Dieu. De même, nos chefs religieux et lettrés musulmans jouissent, partout dans le monde, pour les mêmes raisons, du respect et de la considération des plus grands ulémas de l'UMMA islamique.

Le programme de dialogue interreligieux de l'UNESCO, composante essentielle du dialogue interculturel, a pour objectif majeur de promouvoir le dialogue entre les différentes religions, traditions spirituelles et humanistes dans un monde où les conflits, associés aux appartenances religieuses, prennent une place de plus en plus importante. Il met l'accent sur les interactions et les influences réciproques entre les religions, les traditions spirituelles et humanistes d'une part, et sur la nécessité de promouvoir la connaissance réciproque entre celles-ci pour lutter contre les ignorances ou les préjugés, et parvenir ainsi à un respect mutuel d'autre part. Le dialogue nous concerne tous : des décideurs et responsables aux membres individuels de chaque communauté. A côté des grandes conférences internationales de sensibilisation, l'UNESCO cherche à promouvoir des activités de terrain, surtout des aires géo-stratégiques sensibles, afin de toucher des populations cibles, telles que les femmes, les jeunes, les minorités et les personnes marginalisées.

De même, sur la base des Déclarations adoptées lors des réunions interreligieuses organisées par l'UNESCO, il a été décidé de créer un réseau des « Chaires UNESCO de dialogue interreligieux pour la compréhension interculturelle » dans des centres universitaires ayant une expérience reconnue dans ce domaine, regroupant des professeurs et des chercheurs spécialistes d'histoire des religions et engagés dans le dialogue interreligieux. Les réseaux ainsi établis, permettront de mobiliser des étudiants, des chercheurs et des professeurs, de façon à bénéficier d'un enseignement à la fois laïc, multi religieux et interculturel.

Cependant, Mesdames, Messieurs, pour autant, il nous faut rester vigilant.

En effet, plusieurs événements contemporains, sans doute favorisés par la globalisation des échanges et des idées ; mais aussi faut-il le dire, par l'exploitation politique et/ou mercantile de l'ignorance de certaines populations, font observer sur le sol africain, des manifestations inquiétantes d'intégrisme et d'intolérance religieuse. Il

nous faut donc, et c'est tout l'objet de notre rencontre, conforter notre disposition « naturelle » à la tolérance religieuse par un travail collectif de consolidation structurée. Il s'agira d'une œuvre inter et pluridisciplinaire faite d'éducation, de recherches, de formation et de communication, qui interpellera certes les responsables religieux, mais aussi politiques, d'associations, de médias, les enseignants, les juristes, les historiens, les sociologues, les écrivains, les philosophes ainsi que les prescripteurs et leaders d'opinion ; en somme, autant de sphères d'activités invitées à la présente rencontre.

Mesdames, Messieurs,

L'UNESCO continuera de prendre toute sa part dans ce travail au long cours mais indispensable à notre survie collective. Notre Organisation a déjà beaucoup fait pour promouvoir le dialogue et la tolérance.

C'est ainsi qu'elle a été, depuis sa création, à l'origine, ou partie prenante à plusieurs textes normatifs internationaux parmi lesquels :

- La Déclaration Universelle sur la diversité culturelle ;
- Le Cadre d'orientation et d'action concernant les perspectives d'actions relatives au dialogue entre les civilisations et les cultures ;
- La Convention pour la protection de la diversité des expressions culturelles ;
- La Déclaration de New Delhi sur le dialogue entre les civilisations ;
- L'Engagement de Rabat pour encourager le dialogue entre les cultures et les civilisations ;
- La Déclaration d'Abuja sur le rôle central de l'Éducation et de la Science dans le dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples.

Plusieurs projets et programmes interculturels majeurs ont été conçus dans le cadre de la mise en œuvre de ces textes normatifs en vue d'amener la communauté internationale à substituer une culture de la paix à la culture de la guerre. Parmi les programmes les plus connus figurent : « les Routes de la Soie », « le Plan Arabia », « les Dialogues du XXI^e siècle » et « la Route de l'Esclave ».

« La Route de l'Esclave » est une illustration de ce que le dialogue interculturel peut même avoir lieu dans des circonstances aussi tragiques que celles de la traite négrière et de l'esclavage. Il concerne les voies et moyens utilisés par les Africains – mis en esclavage – pour influencer les arts, les savoir-faire, les croyances et les attitudes dans des sociétés esclavagistes, au point que certains de leurs apports sont aujourd'hui devenus des symboles constitutifs des identités sociétales.

Ainsi, en analysant les transformations globales générées par cette rencontre frontale entre peuples et continents, la « Route de l'Esclave » n'offre pas seulement un historique et une géographie du dialogue interculturel à travers les siècles ; elle contribue également à la réflexion sur le futur du dialogue interculturel dans les sociétés modernes, qui sont de plus en plus multi ethnique et multiculturel, du fait

notamment de l'héritage de l'esclavage et des colonisations. Dans ces sociétés, le dialogue interculturel prend de nouvelles dimensions, celles soulevées par la construction des nouvelles citoyennetés respectueuses de la diversité culturelle et de la multiplicité des modèles d'identification.

Les activités menées dans le cadre de ce projet, qui comprend des programmes de recherche scientifique, d'enseignement sur la tragédie, d'inventaire de sites et lieux de mémoire, de collecte des données de la tradition orale, de création de musées de l'esclavage et de mise en réseau de sites et de centres de recherche scientifique et pédagogique, visent à mettre en lumière les multiples interactions culturelles - dans les domaines de la musique, de la danse, des arts, de la gastronomie, de la pharmacopée et des traditions spirituelles - générées par cette tragédie en vue d'améliorer la connaissance mutuelle et approfondir le dialogue interculturel.

Mesdames, Messieurs,

En dépit de tout ce qui a été déjà entrepris, il reste beaucoup à faire car il s'agit de changer les mentalités et d'édifier les consciences. A cet égard, vous le savez, le rôle des pouvoirs publics est fondamental. Il nous faut asseoir dans chacun de nos pays une véritable laïcité ; non pas une laïcité fondée sur une neutralité indifférente, mais sur une neutralité agissante qui reconnaît à chaque religion une égale dignité, en même temps qu'elle crée et garantit les meilleures conditions de sa pratique dans le respect des autres religions et des institutions républicaines.

Pour sa part, l'UNESCO accordera, dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie à Moyen terme (2008-2013), notamment à travers la plate-forme intersectorielle consacrée aux priorités de l'Afrique, une attention particulière au dialogue interreligieux en Afrique.

Aussi, les recommandations que vous formulerez dans la « Déclaration de Cotonou », seront-elles pour nous d'un précieux apport ; de même que vos communications qui seront rapidement publiées afin de donner une large diffusion aux idées qui auront été exprimées ici.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Allocution d'**El Hadj Girigissou Gado**
Secrétaire général de l'Union Islamique du Bénin

Madame la Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, Présidente de la Commission Nationale Béninoise pour l'UNESCO,
Monsieur le Représentant du Directeur Général de l'UNESCO,
Monsieur le Médiateur à la Présidence de la République,
Son Excellence Monseigneur Marcel Honorat Agboton, Archevêque de Cotonou,
Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de l'Association Mondiale Pour l'Appel à l'Islam,
Monsieur le Directeur de Cabinet, Représentant le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de l'Union Islamique du Bénin je vous souhaite la chaleureuse bienvenue et vous dit en conséquence « Salam Aleikoun warahamatoulaye wabaraka touhou » que la paix et la bénédiction de Allah soient avec vous Mesdames et Messieurs.

Le choix du Bénin, mon pays, pour abriter cette rencontre nous réjouit particulièrement à l'Union Islamique du Bénin, car Bénin rime désormais avec des valeurs que sont la démocratie, la diversité des cultures, la tolérance, le dialogue et la paix.

En effet, c'est ici au Bénin que, lors de l'un de ses voyages en Afrique, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II a eu à rencontrer des responsables de l'islam, des responsables des religions endogènes africaines de mon pays.

Oui, c'est ici au Bénin que dans le cadre du dialogue des religions, le dialogue islamo-chrétien se manifeste depuis 1987 à Porto-Novo.

Oui, c'est ici au Bénin que dans la voie des échanges, diverses initiatives prennent corps à travers le projet de création d'un Conseil National des Dignitaires Religieux pour la paix au Bénin élaboré en 2005. La mise au point du contenu de ce projet, a conduit aujourd'hui les confessions religieuses initiatrices à transformer la structure envisagée en un Cadre de Concertation des Confessions Religions du Bénin à l'issue des travaux de leur séminaire des 24 et 25 mai 2007 sur la place et le rôle des Confessions Religieuses dans la société civile béninoise.

Dans le Cadre de Concertation des Confessions Religieuses du Bénin on retrouve des confessions religieuses issues des familles ci-après : le christianisme, l'islam et les religions traditionnelles. Conformément à l'ambition des promoteurs, le dialogue se poursuit en ce moment pour que tous les membres de chacune de ces trois grandes familles de religions occupent la place qui leur revient au sein du Cadre de Concertation des Confessions Religieuses du Bénin.

Oui, c'est ici au Bénin que les Confessions Religieuses revendiquent et entendent occuper leur place au sein de la société civile béninoise où, fortes de leurs

solides expériences, elles tiennent à jouer leur rôle pour la paix et la concorde entre nos concitoyens quelque soient leurs convictions politiques et idéologiques.

Mesdames et Messieurs, je voudrais donc, au nom de l'Union Islamique du Bénin, former le vœu que ces quarante huit heures en terre béninoise, terre de dialogue, les échanges entre participants au colloque fortifient et vivifient la vertu que renferme le dialogue et aident à éviter les dérapages et déformations qui s'observent aujourd'hui à travers le monde afin que la paix et la concorde ne soient pas de vains mots en Afrique.

En tous cas, à l'Union Islamique du Bénin où se retrouvent tous les musulmans de mon pays, Islam ne rime pas avec la violence ni avec le terrorisme car le verset 256 de la sourate La Vache du Saint Coran enseigne clairement qu'il n'y a pas de contrainte en religion. En sa qualité de membre fondateur du Cadre de Concertation des Confessions Religieuses du Bénin, l'Union Islamique du Bénin œuvre de toutes ses forces pour asseoir et développer la culture du dialogue entre les confessions religieuses et ainsi apporte sa pierre de qualité à l'édification de la paix et de la concorde, non seulement en République du Bénin, mais en Afrique et dans le monde.

Ainsi donc, comme vous vous en rendez compte, dans notre pays, dialogue interreligieux à un sens et se pratique intensément et quotidiennement.

Au terme de mes propos, je voudrais partager avec vous les méditations sur le verset 25 de la sourate Jonas du Saint Coran, je cite :

« Dieu appelle les hommes à la demeure de la paix et guide qui il veut vers la voie du salut » Fin de citation

Puissions-nous travailler pour mériter le salut divin.

Tel est le message qu'au nom de l'Union Islamique du Bénin j'apporte aux présentes assises.

Plein succès aux travaux du colloque.

Bon et agréable séjour au Bénin aux hôtes de mon pays.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Allocution de **Daagbo-Hounon** Chef suprême du Vodun

Honorables invités,

C'est pour moi une immense joie que de me retrouver aujourd'hui parmi vous ici à Cotonou et de prendre part pendant ces deux jours aux travaux du Colloque international sur le dialogue des Religions Endogènes, du Christianisme et de l'Islam au service de la culture de la paix en Afrique.

Au terme de nos travaux, nous devons faire apparaître clairement les recommandations justes et favorables, pour l'instauration d'un dialogue interreligieux durable et profond au service de la mise en valeur de la culture Afrique et du renforcement de la paix entre les Hommes sur le continent et dans la diaspora.

Avant que nous commencions à échanger nos différentes visions et que débutent les tables rondes, je voudrais au nom de tous les Vodouns-non et de tous adeptes du vodoun remercier le Directeur Général de l'UNESCO, Monsieur Koïchiro Matsuura, et ses collaborateurs qui ont permis l'organisation de ce colloque ; infatigable Ambassadeur du dialogue interculturel, homme de paix et de dialogue reconnu, il a été à juste titre, élevé au rang de Dah Agbofa par le roi Behanzin lors de la visite officielle qui a été effectué dans notre pays.

Honorables invités,

Nous devons travailler tous ensemble dans le respect et la compréhension mutuelle afin qu'à l'issue de ces deux journées chacun d'entre nous ressente qu'un grand pas a été franchi.

Je représente la tradition Vodû, celle que nos pères, nos mères, nos grands-pères et aïeux ont portée et qui à Haïti, au Brésil, à Cuba et dans d'autres pays des Caraïbes a servi de carte d'identité à nos frères et sœurs arrachées de l'Afrique par l'esclavage.

Je suis fier de venir parmi vous la représenter, fier de venir vous dire que le Vodoun n'est ni obscurantisme, ni diabolique mais une authentique religion qui dialogue avec les forces de la nature, avec les hommes et avec le créateur.

Le dialogue c'est le respect réciproque de chaque foi, chaque tradition spirituelle. C'est l'acceptation de la différence. En cela, le Vodoun est un culte tolérant qui ne met personne en cause pour sa religion ; qui ne mène aucune campagne de dénigrement contre les croyants des autres fois. Pour le Vodoun, toutes les religions sans exception sont des chemins différents qui mènent vers le même Dieu.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour vous annoncer que le premier grand chantier de mon pontificat est un projet scolaire. « Tous les vodounsi à l'école ».

En vous annonçant officiellement aujourd'hui ce projet, je voudrais rendre à mon illustre prédécesseur le vénérable Daagbo Hounon Houna un vibrant hommage

car, dès le début des années quatre vingt dix, il avait lui-même jeté, les premières bases d'un système d'éducation scolaire adapté au milieu initiatique vodû.

L'adoption dans un avenir proche du projet « tous les Vodounsi à l'école » est indispensable pour une bonne cohésion des trois principales communautés religieuses du pays.

En effet, le Christianisme et l'Islam ont créé des écoles dans lesquelles les grands cadres de ce pays ont été formés.

Pour dialoguer avec tous ces cadres, le Vodoun doit aussi créer des structures permettant à ses adeptes de concilier les études scolaires avec la formation religieuse.

Chers Honorables invités !

Je vous demande dès aujourd'hui de prendre en considération la naissance de ce projet et de m'aider par votre soutien à le réaliser.

Je vous remercie les mânes de nos ancêtres ; tachons de ne pas les décevoir et adoptons une fois pour toutes, un véritable changement dans notre façon de nous gérer.

Le Bénin est un pays de diversité culturelle, le Bénin est un pays où la biodiversité nous permet de vivre dans un bel environnement.

Le Bénin doit continuer à être un pays de paix, de dialogue et de coexistence pacifique, des ethnies, des régions et des religions.

Nous sommes les Héritiers de ceux qui sont morts, les associés de ceux qui vivent et la providence de ceux qui naîtront ; saisissons tous, ensemble cette providence pour un avenir meilleur en Afrique.

La seule loi universelle, c'est la loi du changement.

Autour de nous, le monde se transforme et nous devons donc apprendre à nous adapter à ce mouvement perpétuel du changement.

Les religions doivent participer à ce changement.

Le dialogue interreligieux est l'un des leviers de participation au changement.

Je vous remercie.

Allocution de Monseigneur **Marcel Honorat Agboton**
Archevêque de Cotonou

Madame la Ministre,
Monsieur le Représentant du Directeur Général de l'UNESCO
Honorables représentants des différentes confessions religieuses,
Messieurs les Professeurs et Experts,
Mesdames, Messieurs,

L'Église Catholique au Bénin salue l'initiative de ce Colloque international sur « le dialogue des religions endogènes, du christianisme et de l'islam au service de la culture et de la paix en Afrique ».

Point n'est besoin d'être un analyste chevronné de la géopolitique internationale pour se rendre compte que l'Afrique est à la croisée des chemins et qu'au début de ce troisième millénaire de l'ère chrétienne, se joue pour elle un enjeu historique de taille : ou elle saisit l'opportunité de la démocratisation du Continent et se donne les moyens d'un développement intégral durable ou elle se marginalise durablement. Une telle opportunité ne pourrait être saisie que si la question combien délicate et complexe de la réconciliation, de la justice et de la paix est prise à bras le corps. C'est dans ce sens que Sa sainteté le Pape Benoît XVI, à la suite de son Prédécesseur de vénérée mémoire, Jean-Paul II le Grand, a convoqué pour bientôt à Rome une Deuxième Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques sur le thème de : « l'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix : 'Vous êtes le sel de la terre ... Vous êtes la lumière du monde' (Mt 5, 13.14) »

Témoin du Christ, Prince de la Paix, dans une Afrique qui a connu récemment de graves déchirures intertribales et qui continue de vivre des drames qui interpellent tout autant la conscience de tous, comme le Darfour, l'Église a conscience qu'elle n'aura pas à travailler toute seule sur ce terrain de la réconciliation, de la justice et de la paix. Avant les gouvernants et les organisations internationales, dont elle ne manque pas d'apprécier grandement la collaboration, elle discerne comme ses partenaires naturelles les autres religions. Comme elle, quoique d'une manière différente et avec différentes propositions sens, les différentes religions travaillent toutes à toucher le cœur de l'homme et à l'éveiller aux choses essentielles qui permettent de jeter un regard renouvelé sur les choses éphémères. Nous savons que ce sont ces choses éphémères qui sont souvent, malheureusement, au cœur des conflits où un prix cher est toujours payé : la vie de tant d'hommes, de femmes et d'enfants. C'est dans ce sens que l'Église Catholique accueille avec joie le Colloque de Cotonou.

Aurelius Augustinus, fils d'Afrique, né à Thagaste (aujourd'hui Souk-Ahras en Algérie) et mort à Hippone (aujourd'hui Annaba), Romain d'Afrique, maître de la pensée et de la culture latines, dont l'œuvre est comparée à celle de Cicéron, fils et Evêque de l'Église Catholique, dont le pays est aujourd'hui à dominante musulmane, est sans doute celui qui a le mieux exprimé, dans un genre littéraire dont il a été l'un

des initiateurs-les confessions-ce qui fait le cœur de la recherche commune qui nous rassemble ici à Cotonou, sous l'égide de l'UNESCO, pour ces deux jours de réflexion et de partage : « Tu nous as fait pour toi Seigneur, et notre cœur est sans repos tant qu'il ne demeure en toi ». Si la paix du cœur de l'homme dépend de son repos en Dieu, la promotion d'une culture de la paix sera avant tout l'œuvre des religions qui touchent directement les consciences humaines. La réponse à la question de savoir si l'homme peut s'adresser à l'autre en établissant une relation authentique de personne à personne dont dépend la réponse au problème politique de la possibilité des contrats et d'une histoire pacifiée, porte en amont l'exigence d'une ouverture à la transcendance ou à l'infiniment plus profond. Les deux sens dans lesquels est comprise l'étymologie latine de *religio* le corroborent bien. Si, à la suite de Lactance et de Tertullien, c'est l'idée de *ligare, religare* (lier, relier) qui est accentuée, la religion apparaît comme ce qui relie fondamentalement. Si, au contraire, dans la ligne de Cicéron, c'est l'idée de *legere et religere* (cueillir, recueillir) qui est mise en avant, la religion apparaît comme ce qui offre à l'homme cette capacité unique de revenir à lui-même pour donner sens à sa parole et à son agir, au monde et aux événements qui s'y déroulent.

L'Église du Christ, Verbe de Dieu, qui a pris l'homme comme chemin pour aller vers l'homme, a toujours été attentive, par-delà les aspérités de l'histoire, à cette recherche fondamentale qui est au cœur de l'homme. A l'image de son Divin Maître qui a su, en son temps, déplacer les barrières, et mieux, dans sa mort sur la Croix, abattre le mur de la haine qui divisaient Juifs et Gentils, l'Église a su indiquer pour notre temps la direction dans laquelle elle pense ouvrir aux peuples le chemin de la paix véritable. Deux déclarations fortes du Concile Vatican II, toujours actuelles, affirment sans détour le grand respect que mérite chaque religion, et au sein de chaque religion et dans toute société humaine, le caractère sacré de la conscience humaine, sanctuaire inviolable de liberté religieuse : *Nostra Aetate* (Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes), *Dignitatis Humanae* (Déclaration sur la liberté religieuse).

Les documents ecclésiaux postérieurs n'ont fait qu'approfondir ces deux déclarations et éclairer les gestes prophétiques que les Souverains Pontifes ont posés çà et là dans le sens de ce dialogue interreligieux. Les rencontres d'Assise initiées par le Pape Jean-Paul II, les rencontres qu'il a eues avec les représentants des différentes religions au cours de ses multiples pèlerinages dans notre village planétaire, celles qu'il a eues ici même au Bénin, avec les Dignitaires de la religion islamique ainsi que ceux de la religion Vodum, constituent autant d'attestations de la compréhension que l'Église Catholique a de la rencontre avec les autres religions.

Si, dans sa mission universelle, l'Église a déjà la vocation de rejoindre tout homme, quelle que soit sa religion, elle veut favoriser aussi au bénéfice des peuples et des cultures une collaboration institutionnelle, un Dialogue structurel en vue de la Paix et du Bonheur de tout homme et de tout l'homme. C'est dans ce sens qu'après l'insistance du Pape Jean-Paul II sur l'instance éthique du Dialogue interreligieux, le Pape Benoît XVI qui, dès le début de son Pontificat, a orienté le regard des chrétiens,

des croyants et de tout homme de bonne volonté vers l'Amour qu'est Dieu, voudrait mettre au centre du Dialogue la question de la Raison. L'inviolabilité de la Conscience et le service de la Raison constituent donc les deux rails sur lesquels le train du dialogue interreligieux pourra rouler pour assurer à l'Afrique un devenir harmonieux.

En souhaitant plein succès aux travaux de ce colloque, je voudrais en communion avec tous les Evêques Catholiques du Bénin implorer sur tous les participants et acteurs la Bénédiction Divine.

Daigne le Tout-Puissant et Miséricordieux que nous invoquons tous comme Père, faire de nous, chercheurs et hommes de Dieu, des artisans de Paix, avec l'ambition de développer non seulement une « Culture de la Paix » mais aussi une « Spiritualité de la Paix » ici en Afrique, et pourquoi pas, dans le Monde.

Je vous remercie.

Message et Témoignage de Feu Cardinal Bernardin Gantin
Doyen Emérite du Sacré Collège (Vatican)
Lecture de son message par le Père Alphonse Quenum

Je voudrais, avant tout, exprimer ma profonde reconnaissance à Monsieur Koïchiro Matsuura, Directeur Général de l'UNESCO, pour m'avoir fait l'honneur de m'associer à votre réunion, de Cotonou.

Je me dois aussi de présenter mes excuses aux divers organisateurs de cette rencontre. J'avais pensé pouvoir être là pour vous apporter mon fragile soutien de quelques instants de présence, malheureusement, des devoirs importants me retiennent loin de Cotonou. Mais soyez assurés que mes prières vous accompagnent, avec mes sincères encouragements.

L'anagramme de l'UNESCO indique, par lui-même, l'importance et l'utilité de ce grand organisme des Nations-Unies. Il s'agit, en effet, d'Education, de Science et de Culture, qui sont des domaines majeurs pour la vie des Peuples et les relations que l'histoire les oblige à tisser.

Les religions sont un élément constitutif essentiel des cultures, qu'elles contribuent à structurer par leur anthropologie, leur théodicée, les mythes et les symboles qu'elles véhiculent. Dans leur souci de se propager, elles peuvent être tentées d'imposer, pour s'imposer au lieu de se proposer aux bonnes volontés libres. Les religions se trouvent ainsi exposées aux dangers de la violence et de l'exclusivisme. On ne peut donc les sous-estimer ni les ignorer dans le champ de la prévention des conflits et d'un travail d'élaboration d'une stratégie pour une culture durable de la paix.

Pour m'en tenir au thème de votre réunion, à savoir : le dialogue entre les religions endogènes, le christianisme, l'islam au service de la culture de la paix en Afrique, il faut convenir que ces religions ont leur spécificités. Mais, il est souhaitable que les valeurs profondes d'humanisme qu'elles recèlent et que vous dégagerez de vos réflexions et analyses, comme points de convergence, puissent trouver les canaux les meilleurs pour servir à une culture de la paix.

La mission essentielle de toute religion qui est de rendre les hommes plus fraternels en les reliant à Dieu, comme Père de tous, ne devrait jamais induire ni violence ni exclusion, encore moins la guerre. Les guerres de religions sont donc une injure à Dieu. C'est bien cela que le grand Pape Jean-Paul II avait perçu lorsqu'il initia le dialogue interreligieux par la rencontre d'Assise, le 27 septembre 1986. Il s'agissait alors d'un évènement important et inédit dont on n'a pas encore perçu toute la portée historique.

Cet acte prophétique de Jean-Paul II, à Assise, s'inscrivait dans une évolution positive de l'Église Catholique, voulue par le Concile Vatican II. Ce concile avait construit, en effet, une vision pastorale profondément humaniste pour ses relations avec les religions non chrétiennes, dont les religions endogènes et l'Islam. La série de demande de pardons, exprimée par le Pape Jean-Paul II, durant son pontificat,

s'inscrivait dans ce souci de dialogue avec les hommes, tous les hommes et leurs raisons de vivre qu'ils puisent, avant tout, dans leurs religions.

Lorsque le Pape Paul VI déclara, à la tribune des Nations Unies, que l'Église était « experte en humanité », c'est cette transformation qualitative de son regard approfondi sur l'homme et sa culture, avec ses droits et devoirs, qu'il qualifiait en des termes aussi nobles.

L'UNESCO avait déjà réfléchi, à Libreville, en novembre 2003, sur le dialogue interculturel. Elle possède, de ce fait, une grande expérience pour un débat sur les problèmes de civilisation. Je voudrais, cependant, m'autoriser à dire que, s'agissant de dialogue interreligieux, les choses, quoique nécessaires, sont souvent délicate voire difficiles.

Il convient alors de s'entendre sur la signification du mot dialogue pour éviter de s'enfermer dans des illusions. Nous voudrions entrevoir le dialogue, ici, comme des petits pas vers un rapprochement des intelligences et des cœurs. Il devrait s'agir de trouver les voies et moyens pour déboucher sur une école *d'initiation à la tolérance*.

J'ai dit tolérance parce que la tendance première de tout croyant ou de tout porteur d'une conviction forte, c'est de ne vouloir écouter que soi-même, alors que le dialogue s'offre comme un don de Dieu qui donne d'apprendre de l'autre. Il propose à divers acteurs religieux la possibilité d'entendre la parole de l'autre, qui se révèle libérée de tout préjugé, dès lors qu'elle est sincère.

Le dialogue permet ainsi de mieux connaître l'interlocuteur et de donner à chacun l'occasion de mieux se redécouvrir et d'approfondir ses propres convictions. Il constitue une chance offerte aux enfants de Dieu, fils d'un même Père, puisque tous créés à son image et à sa ressemblance, comme le croit et l'affirme la foi chrétienne. Il élargit l'espace de la confiance et recherche ce qui unit plutôt que ce qui divise et éloigne.

Même si les choses ne sont pas toujours et partout faciles, cette réalité, nous la vivons déjà dans bien des familles et des villages africains subsahariens où les religions endogènes chrétiennes et musulmanes se croisent, parfois dans une étonnante solidarité. Il faut en cerner les ressorts pour en élargir le mouvement au service d'une culture de la paix sociale et politique.

Puisqu'il s'agit de culture de la paix en Afrique, aucune initiative ne peut être de trop. Chacun doit apporter du sien pour ce Bien Commun à édifier. Mais, l'éducation, pour être efficace et durable doit compter avec la patience et le temps. Dans l'Afrique croyante où la religion se porte bien, il faut former les formateurs à ce grand esprit de tolérance qui implique la reconnaissance des droits inaliénables de chacun dont celui de croire.

Permettez-moi de terminer en disant que le choix de Cotonou au Bénin, terre du dialogue des religions m'apparaît des plus heureux. Le panthéon des divinités de l'ancien royaume d'Abomey en témoigne. Les grandes religions monothéistes se respectent, sans renoncer à leur mission.

Au-delà de toutes les interprétations religieuses qui font l'objet de biens des nuances y compris dans la manière de vivre sa foi, le dialogue sera bénéfique pour

tous s'il débouche sur le respect et la protection de la vie de chacun et de tous. En définitive, c'est de cela qu'il s'agit.

Je vous souhaite alors des échanges très féconds.

Allocution d'ouverture de **M^{me} Christine Ouinsavi**
Ministre de l'Enseignement primaire et maternel du Bénin,
Présidente de la commission nationale béninoise pour l'UNESCO

C'est avec un réel plaisir que je vous souhaite la bienvenue au Bénin dans le cadre du dialogue interreligieux qui nous réunira pendant ces deux jours. Je voudrais, au nom du Chef de l'Etat, son Excellence le Docteur Boni YAYI, du Gouvernement, du peuple béninois et en votre nom à tous, remercier le Directeur General de l'UNESCO, Monsieur **Koïchiro Matsuura** et tous ceux qui ont pris l'initiative de cette rencontre internationale de Cotonou sur un problème aussi crucial et d'actualité, à savoir : **dialogue des religions endogenes, du chrisitannisme et de l'islam au service de la culture de la paix en Afrique.**

L'islam est résolument une religion de paix comme le dit la salutation « assalamou alaïkoum » ; le christianisme dans la figure de son initiateur est également une religion de paix et le judaïsme l'est aussi comme en atteste le mot « Shalom » ! Les religions traditionnelles, à notre connaissance, ne le sont pas moins.

D'où vient alors la violence religieuse qui les oppose et tient le monde dans la peur des détournements d'avion, de l'explosion des bombes, des enlèvements, toutes choses qui déstabilisent notre monde ? La religion a été pervertie par les conflits politiques.

Il se peut bien que nous n'ayons pas compris le sens du mot dialogue qui signifie mot à mot : « à travers », « traverser » et logos : « discours », « logique » ou « rationalité ».

Le dialogue, en d'autres termes, est donc la rencontre de deux discours ou de deux rationalités qui pourraient s'opposer mais qui gagneraient au contraire à se féconder l'une et l'autre pour un enrichissement mutuel.

Malheureusement, le monde s'est éveillé le matin du 11 septembre 2001 pour se rendre brutalement compte que si la page de la Guerre Froide a été enfin tournée, une autre s'ouvrait, qui annonçait le choc des civilisations opposant l'Occident Chrétien à l'Orient Musulman.

Certains esprits ont vu dans l'effondrement des Tours Jumelles, la colère de Dieu et ont cherché dans la Bible une annonce de cette tragédie (Genèse chapitre 11, verset 9 (11 septembre en d'autres termes) dans laquelle Dieu a détruit la Tour de Babel, symbole de l'arrogance de L'Homme et dans le cas du World Trade Center la destruction du culte de l'argent et du matérialisme rampant.

Mesdames et Messieurs ! Partout dans le monde, les canons tonnent sur fond de conflits religieux ; partout, montent des clameurs de désolation et d'incompréhension d'une violence aveugle. La destruction des statues de Bouddha, patrimoine mondial irremplaçable est une expression douloureuse de cette incompréhension entre les religions. Quel Dieu a ordonné aux hommes de tuer leurs semblables ?

Des hommes de bonne volonté ayant une vue panoramique de l'histoire de l'humanité, ont pris conscience du danger d'un embrasement possible de la planète

si rien n'est fait pour arrêter les dérives fondamentalistes. Ainsi, le Président de la République Islamique d'Iran, Mohamed Khatami, a proposé à la 53^e session de l'Assemblée Générale des Nations Unis, que l'année 2001 soit déclarée Année des Nations-Unis pour le dialogue entre les Civilisations. En octobre 2001, L'UNESCO a adopté la Déclaration Universelle de la Diversité Culturelle. Trois ans plus tard en 2004, à Alger, l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO), a adopté sa propre Déclaration sur le Diversité Culturelle et entrepris de rapprocher les écoles divergentes de la *Oumma* Islamique en initiant les rencontres des différents leaders religieux, les *madhahibs* islamiques et les savants du monde islamique pour rétablir la vérité sur l'Islam, face à la montée de l'intégrisme et du fanatisme. Il y a eu bien d'autres rencontres allant dans le même sens.

Ce sont là autant de signes qui montrent la nécessité d'une coexistence pacifique des cultures, des civilisations et par conséquent, des religions. Les affrontements au sein des religions Chrétiennes relèvent désormais du passé même s'il y a encore des poches d'antagonismes qui sont moins du fait religieux que du fait économique.

L'occupation des lieux saints aujourd'hui et les affrontements entre le Judaïsme et l'Islam au Moyen Orient sont les seuls vrais vestiges du conflit religieux divisant la famille des descendants d'Abraham.

Mesdames et Messieurs

À une époque où l'Homme parcourt les espaces interstellaires à la recherche d'autres intelligences dans le Cosmos, il est paradoxal qu'il ne puisse pas vivre en paix avec son semblable. L'Homme a marché sur la Lune et nous a fait rêver d'un monde héroïque fait de paix universelle, de compréhension mutuelle, de solidarité, une sublime aventure humaine qui surmonterait tous les conflits et problèmes. Mais le rêve n'a duré qu'un temps ; le temps de notre émerveillement et notre étonnement devant les prodiges de la science et de la technologie. L'égoïsme des Etats a repris le dessus, perpétuant les injustices porteuses de conflits civilisationnels.

La voix des prophètes s'est tue depuis et le monde résonne du fracas des armes, dans le bruit et la fureur qui ne signifient rien comme dirait Shakespeare qui parlait déjà de Mahu en 1606 dans sa pièce *Le Roi Lear* (Acte III, Scène 4). Mais Gandhi, le Père de la non-violence, dont les discours ont été réunis par la Commission Nationale Française pour l'UNESCO, au centenaire de sa naissance, nous rappelle que nous sommes tous des frères et déclare ceci qui doit éclairer et nourrir notre réflexion sur nos a priori, nos fanatismes, nos sectarismes et intolérances religieuses :

« Les religions représentent des routes différentes qui convergent au même point. Peu importe si nos chemins ne sont pas les mêmes, pourvu que nous atteignons le même but. A vrai dire, il y a autant de religions que d'individus. (SB, 224).

De même qu'un arbre a un seul tronc mais de nombreuses branches et feuilles, de même il n'y a qu'une seule Religion vraie et parfaite, mais elle se diversifie en de nombreux rameau par l'intervention des hommes. La Religion unique est au-delà de toute parole. Il faut pourtant recourir au langage pour en rendre compte. Or les mots nécessaires sont mis au point et interprétés par des hommes qui ne sont

pas parfaits. Des différentes interprétations proposées, quelle est la vraie ? Chacun a raison selon son propre point de vue mais il est impossible que tout le monde ait tort. D'où la nécessité d'être tolérant, ce qui ne signifie aucune indifférence pour sa propre religion, mais l'obligation de mieux la comprendre et de l'aimer d'un amour purifié. La tolérance est aussi éloignée du fanatisme que le Pôle Nord, du Pôle Sud. Une connaissance approfondie des religions permet d'abattre les barrières qui les séparent. (SB, 225) »

Quant au Saint Coran, il nous enseigne les vertus fondamentales de tolérance comme en témoignent ces deux sourates :

« Il vous a légiféré en matière de religion, ce qu'il avait enjoint à Noé, ce que nous t'avons révélé, ainsi que ce que nous avons enjoint à Abraham, à Moïse et à Jésus : « Etablissez la religion ; et n'en faites pas un sujet de division ». *Sourate 42 verset 13*

« Si Dieu l'avait voulu, il aurait fait de vous une seule communauté. Mais il a voulu vous éprouver par le don qu'il vous a fait. Cherchez à vous surpasser les uns les autres dans les actions bonnes. Tous vous retourneront à Dieu. Alors, il vous éclairera au sujet de vos divergences. » *Sourate 5 verset 48*

Jésus Christ a prêché l'évangile de paix et d'amour et nous a enseigné la parabole du bon Samaritain emblématique de cet amour.

Que dire de plus ? Sinon que les religions doivent nous rapprocher les uns des autres dans un dialogue fructueux et fécond exempt de tout rejet de l'Autre et de sa foi. Il nous appartient à tous d'établir ce pont entre toutes les cultures, toutes les civilisations et toutes les religions. Et quand survient le naufrage de la Raison, la flambée de violence religieuse, la tension entre les communautés de confessions religieuses différentes, -mais pas opposées-, soyons les autorités morales capables de ramener la paix, la concorde et la cohésion sociale dans nos pas et nos cités.

Je souhaite donc plein de succès à vos travaux. Qu'il en sorte la Déclaration de Cotonou, un Appel au dialogue des religions pour la paix en Afrique et dans le monde.

Mesdames et Messieurs,

C'est sur ces mots que je déclare ouvert le Colloque International sur « le dialogue des religions endogènes, du Christianisme et de l'Islam au service de la culture de la paix en Afrique ».

Merci pour votre aimable attention.

Que Dieu vous bénisse !

Wassalamou alaïkoum !

Shalom !

TABLE RONDE I

Rôle des religions et de leurs dirigeants dans la mise en place d'une culture de la paix en Afrique

Modérateur: **Professeur Roger Ahoyo**

Rapporteur: **Olofin II, Vizir Akandé Olofindji**

Intervenants officiels :

- 1 M. Baker Al Hiyari
- 2 Dah Alligbonon
- 3 M. Etienne Bio Yari

I Généralités

Plus de quarante (40) personnes ont pris part à la Table Ronde No. I. Nous avons écouté quatre (4) communications, trois (3) interventions officielles et douze (12) interventions volontaires. Les débats étaient très riches, constructifs et instructifs.

Dans la croyance africaine yoruba, lorsque deux frères s'enferment pour parler et qu'ils sortent en souriant, c'est qu'ils ne se sont pas dit la vérité. Ce n'était pas le cas à la Table Ronde N°I. Des voix se sont levées entre communicateurs et participants et entre pratiquants de différentes religions.

Mais comme la langue et les dents ne se battent pas au point de quitter la bouche, nous avons conclu en beauté et nous nous sommes retrouvés fraternellement autour de la table du cocktail après les débats.

L'UNESCO s'est félicitée d'avoir invité pour la toute première fois les dirigeants des croyances africaines antiques à ce colloque interreligieux.

Interpellé pour expliquer la notion de religion endogène, l'UNESCO a déclaré qu'il fallait un terme pour désigner cette catégorie de pratiques religieuses, que le colloque pourrait instruire la meilleure appellation à l'avenir.

2 Les conclusions de la Table Ronde No. I

Tous les participants à la table ronde No. I ont reconnu que :

- 2.1 il y a un danger qui plane sur l'Afrique quand à la cohabitation entre différentes religions.
- 2.2 l'Afrique antique connaît de multitudes croyances qui se sont toujours concertées pour résoudre les problèmes de la cité.

- 2.3 aucune religion n'est étrangère à l'Afrique -Berceau de l'humanité- car le Christianisme et l'Islam, originaires du Moyen-Orient, ne sont que des ramifications du monothéisme de Moïse parti de l'Égypte, donc de l'Afrique ; de plus, leur développement n'a pas pu se faire sans une contribution appréciable de l'Afrique.
- 2.4 à l'instar du dialogue entre les croyances africaines antiques, et pour lever le danger qui plane, il urge d'instaurer un dialogue permanent entre les croyances africaines antiques, le christianisme et l'Islam.
- 2.5 'Afrique -Berceau de l'humanité- n'a pas besoin de créer une religion pour se défendre vis-à-vis du Christianisme et de l'Islam qui bousculent les croyances africaines antiques. Mais que l'Afrique, en tant que mère a pour mission de revaloriser la première et unique religion universelle, notamment l'humanisme, berceau de toutes les pratiques religieuses de ce monde ; cet humanisme universel où le christianisme, l'islam et les cultes des ancêtres vont trouver chacun une place de choix.
- 2.6 les dispositions envisagées pour le dialogue entre les religions doivent s'étendre sur le dialogue interreligieux, et même interpersonnel.
- 2.7 tout dialogue suppose une connaissance mutuelle.
- 2.8 il faut encourager la création des cadres de dialogue et d'échanges entre toutes les croyances et religions, notamment la création des Centres de l'Humanisme, pour organiser des rencontres œcuméniques.
- 2.9 le dialogue interreligieux recommandé ici n'a pas pour but d'aller convertir son interlocuteur ; son but est de se faire connaître et de connaître l'autre afin d'obtenir un respect mutuel.
- 2.10 du point de vue doctrine, toutes les religions ont le souci du bien être social; c'est pourquoi il faut faire en sorte que toutes nos différences convergent vers la Paix.
Il n'y pas de mauvaise religion. Il n'y a que de mauvais pratiquants.
- 2.11 les leaders religieux ont la mission de sortir leurs fidèles de l'ignorance, et de les encourager à aimer et à accepter les pratiquants des religions autres que la leur.
- 2.12 la tolérance bien connue des croyances africaines antiques doit être encouragée, développée et mise à la disposition de l'humanité toute entière pour inspirer les autres pratiques religieuses de notre planète.
- 2.13 les langues africaines doivent être prises au sérieux et développées pour une culture de Paix.
- 2.14 il ne peut avoir Paix si rien n'est fait pour réduire la pauvreté ; les leaders religieux dignes du nom feront de la lutte contre la pauvreté une activité divine.

3 Recommandations

Les débats et interrogatoires des participants à la Table Ronde No. 1 ont inspiré les recommandations suivantes :

3.1 Création des Centres de l'Humanisme

- Considérant que le dialogue est la source d'une culture de Paix,
- Considérant que le dialogue est le fruit de la connaissance mutuelle,
- Considérant que l'Humanisme est le père de toutes pratiques religieuses de notre planète,

Le colloque recommande :

La création des Centres de l'Humanisme partout dans le monde pour servir de cercles permanents de retrouvailles, d'échanges entre tous les leaders religieux et donc de rencontres œcuméniques. Le premier Centre de l'Humanisme est en projection à Cotonou et pourra inspirer toutes les localités éprises de paix et de dialogue interreligieux. Un bon soutien de l'UNESCO et de toutes Institutions de la Paix est attendu pour construire ce Centre Pilote.

3.2 Construction de la Cité Siège de l'Humanisme

- Considérant la pose de première pierre de la Cité Siège de l'Humanisme sous le haut Patronage des Nations Unies le 19 août 1999 à l'issue de la première Conférence Mondiale des Rois, Reines, Chefs Coutumiers, Leaders Religieux, Leaders Politiques, Hommes et Femmes de Paix sur la Prévention de conflits au 21^e siècle,
- Considérant que la Cité Siège de l'Humanisme sera ceinturée par des mosquées, églises et temples de toutes les pratiques religieuses du monde pour cultiver le dialogue interreligieux,

Le colloque encourage :

La construction effective de cette Cité encore appelée Cité de la Renaissance Africaine et en appelle à toutes Personnes et Institutions éprises de Paix du monde à s'associer à ce projet dénommé « **AFRICA 2010** » destiné à rendre un hommage mérité à nos Ancêtres déportés par l'odieux système d'esclavage en rapatriant dans cette Cité en 2010 les restes de ces ancêtres.

3.3 Répertoire des croyances africaines antiques

- Considérant qu'on ne respecte que ce que l'on connaît,
- Considérant que les croyances africaines antiques sont très mal connues,

Le colloque recommande :

La création d'un programme UNESCO pour rédiger le répertoire et faire la lumière sur toutes les connaissances des croyances africaines antiques.

3.4 Prévention de conflits électoraux

- Considérant que les périodes électorales sont devenues des périodes d'insécurité et de guerre en Afrique,
- Considérant les expériences louables du Bénin où les sages, les leaders religieux et toutes les têtes couronnées se mobilisent pour éviter des conflits électoraux,

Le colloque recommande :

La création d'un programme de l'UNESCO et de l'ensemble du système des Nations Unies pour la prévention des conflits électoraux en Afrique.

3.5 Création des Ecoles et Universités de la Renaissance Africaine

- Considérant toutes les plaies issues de l'esclavage et de l'aliénation culturelle que l'Afrique doit soigner avant de se retrouver,
- Considérant que le dialogue part de la connaissance mutuelle et du brassage entre les peuples,
- Considérant que la meilleure forme d'éducation, de formation et de dialogue est celle qui est maîtrisée dès le bas âge,

Le colloque recommande :

Le soutien de l'UNESCO, de l'ensemble du système des Nations Unies et de toutes les Institutions éprises de Paix au programme de Création des Ecoles et Universités de la Renaissance Africaine qui se veulent des cercles de brassage et de dialogue entre les enfants de différentes cultures, de différentes religions, et de différents Etats Africains issus de la balkanisation injuste du continent.

TABLE RONDE II

Le rôle du dialogue entre les différents courants philosophiques et spirituels dans un système éducatif fondé sur la transmission des valeurs communes de paix, de tolérance et des droits humains

Modérateur: **S. Exc. M^{me} Odette A. Kan Yao Yao**

Rapporteur: **M. Emile Ologoudou,**
Chroniqueur, Socio-anthropologue

Le dialogue interreligieux n'en étant pas à sa première formulation, à ses premiers repères, ni même à ses premières expériences sur le terrain, les communications et les brèves discussions nous ont permis de rendre compte des travaux de la table ronde en deux approches méthodologiques :

- Primo : une approche en terme de bilans avec leurs lacunes et carences, de manière à dégager les nouvelles exigences du dialogue interreligieux.
- Secondo : une approche en terme de prospective.

Du point de vue des bilans et des nouvelles obligations qui s'imposent, un certain nombre de secteurs ont été passés en revue notamment, par le Père Alphonse Quenum qui a traité des fondements éthiques et religieux d'une éducation à la citoyenneté. Ensuite, la parole a été donnée à M. Khalil Ennahoui qui a dégagé les perspectives d'une éducation religieuse au service de la culture de la paix. Le Professeur Honorat Aguessy, quant à lui, s'est penché sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme, la démocratie, la compréhension régionale et la tolérance. Puis, le Professeur Koovi Houedako a traité de l'apport du Vodun au dialogue interreligieux, tandis que Madame Sarr-Ceesay nous a entretenus de l'approche genre, à savoir *Les femmes, Religions et Culture de la Paix en Afrique*. Monsieur Alain Godonou étant absent, son thème, Le Patrimoine comme lieu du dialogue interreligieux n'a pas été abordé.

Dans cette première approche, l'apport du Vodun au dialogue interreligieux, présenté par **M. Houedako**, a été accueilli comme une véritable première notamment pour la compréhension qu'on pouvait avoir des religions endogènes et du coup, des efforts déployés de part et d'autre pour les mettre au même diapason et à égalité dans le dialogue pour l'éducation et la paix sociale au niveau national et la paix perpétuelle dans le monde.

Le Père Alphonse Quenum préfère de loin le civisme au comportement citoyen à la mode aujourd'hui, mais qui implique en réalité la seule connaissance de la loi. Pour lui le civisme doit être réinventé dans le sens d'un engagement, d'un effort personnel qui implique responsabilité et conscience éclairée.

Quant à **M. Ennahoui**, il a considéré que toutes les religions sont porteuses de valeurs poussant à l'éducation, la paix et l'amour. D'après lui, il faut marier éducation et culture de la Paix, d'où un plaidoyer pour l'école coranique rénovée.

Le Professeur Aguessy à son tour, a insisté sur trois réflexions de base. La première fait état de la liaison mystique entre les dieux conçus comme pouvant être terribles, mais leur colère est vite apaisée s'ils sont bien traités par les hommes. La 2^e réflexion, c'est qu'il n'y a aucun domaine que la religion n'embrasse, alors que la 3^e souligne le refus de compréhension par rapport aux religions endogènes et la culture africaine. D'où l'idée de la promotion de l'éducation comme rempart contre les guerres, la discrimination et le racisme.

L'éducation doit être l'affaire de tous en vue de combattre les tensions et favoriser le dialogue pour la paix, la compréhension, la démocratie comme le souligne l'UNESCO.

M^{me} Ceesay a souligné l'importance de la femme dans le dialogue interreligieux et la culture de la paix. Elle a mis l'accent sur le rôle historique des femmes en tant que mère, épouse et éducatrice des enfants. Pour elle la tolérance a des racines biologiques et culturelles. De même, les femmes sont les premières victimes des guerres d'où leur conscience aiguë des valeurs à mettre en œuvre pour que règne la paix.

Pour en venir à la 2^e approche, celle que nous appelons prospective, elle a permis au **Professeur Hountondji** de définir les bases conceptuelles du dialogue interreligieux de la manière suivante. Pour le Professeur Hountondji, il n'y aurait pas de dialogue en tant que tel. Ce dialogue ne se déroule pas entre les religions mais entre des hommes et des femmes conditionnés par des facteurs divers, dont la religion, l'idéologie, l'ethnie, la culture, l'appartenance de classe, c'est-à-dire la position occupée dans le procès de production et de répartition du revenu national.

Le contraire du dialogue, c'est le conflit allant à l'encontre de la paix et de la volonté partagée de dialogue et de compréhension réciproque. Et le Professeur Hountondji de se poser la question « Comment faire dialoguer les religions quand on sait leur tendance à s'exclure mutuellement ? ». Cette exclusion pourrait avoir deux significations, soit elle signifie que dans les religions elles-mêmes nous avons affaire à des bases doctrinales ou des pratiques rituelles qui favoriseraient le conflit ou le dialogue. Soit, la relation de l'individu à sa religion le prédisposerait au conflit ou au dialogue avec les autres. Notre tâche reviendrait alors à fixer les degrés et les modalités de l'emprise d'une religion sur ses adeptes et par là, déterminer sur quel élément il est possible d'agir.

Le prétendu dialogue au goût du jour oppose surtout des groupes organisés et hiérarchisés, de même que les représentants des différentes religions.

Que faire ? Il faut selon Hountondji, analyser et déconstruire le thème en ses éléments constitutifs de manière à pouvoir préciser s'il y a dialogue ou absence de dialogue. Or les représentants et les leaders d'opinion usent toujours de leur influence et de leur crédibilité sur la masse des fidèles pour lui imposer une certaine conception de Dieu dans un certain langage sur Dieu. Le plus souvent, ce langage vise

à semer la terreur, à fanatiser les gens dans le sens de l'intégrisme, l'enfermement intellectuel et moral. Tout le contraire en somme de notre vœu le plus cher de voir la religion devenir un facteur d'ouverture et de libération qui serait appuyé sur le sens de la transcendance, la force de rêve et d'évasion un peu comme dans le cas de l'Art. Pour qu'il en soit ainsi il faudrait, selon Hountondji relativiser notre conception de Dieu, de même que le langage que nous mettons à son service.

A cet égard, la morale religieuse et l'enseignement éthique doivent être appréciés à l'aune d'une morale humaine universelle.

TABLE RONDE III

Le dialogue des religions comme antidote aux tensions ethniques culturelles et sociales

Modérateur: **Professeur Maurice Glele-Ahanhanzo**
Président de l'Institut des Droits de l'Homme du Bénin

Rapporteur: **Monsieur Bernard Akplogan,**
Président du Haut Conseil des Béninois
de l'Extérieur (HCBE)

Le Colloque international sur « le dialogue des religions endogènes, du christianisme et de l'islam au service de la culture de la paix en Afrique » en collaboration avec la République du Bénin s'est tenu du 20 au 21 Août 2007, à Cotonou, Bénin. Ce colloque qui s'inscrit dans le prolongement des résolutions et engagements de l'UNESCO, à l'origine ou partie prenante, entre autres, de :

- la Déclaration Universelle sur la diversité culturelle ;
- le Convention pour la protection de la diversité des expressions culturelles ;
- la Déclaration d'Abuja sur le rôle central de l'Education et de la Science dans le dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples ...

Afin de faciliter les discussions, ce thème général a été articulé en six tables rondes dont la Table Ronde III qui porte sur « Le dialogue des religions comme antidote aux tensions ethniques, culturelles et sociales ».

Six communications ont été présentées aux participants et discutées plus en profondeur en séance plénière avec la contribution des participants.

Communications écoutées :

- 1 **Thème :** Cyrène en Lybie : Carrefour du dialogue interreligieux Prof. Albert Tevoedjre, Médiateur, Organe Présidentiel de la République (Bénin);
- 2 **Thème :** Sociétés civiles et religions en Afrique, Prof. Victor Topanou;
- 3 **Thème :** Courants philosophiques et spirituels africains et occidentaux : leur impact sur les systèmes éducatifs de l'Afrique, Père Jean-Marie Gomido Botchi;
- 4 **Thème :** La tolérance religieuse et le dialogue interreligieux au Bénin : Expérience et leçons pour la Paix Sociale, Prof. Jérôme Alladaye;
- 5 **Thème :** les Bases du dialogue interreligieux, christianisme, Islam et religions endogènes africaines pour la culture de la paix, Dr Moussa Tidjani-Serpos.

6 **Thème :** Dieux et les dieux: le concept de l'Être Suprême dans les milieux traditionnels beninois: approche pour un dialogue interreligieux, Abbé Simplicie Boco.

L'Afrique peut-elle avancer dans le dialogue et le promouvoir sans revisiter, se réapproprier sa contribution sur le chemin qui a conduit au calvaire ?

Deux points sont mis en relief, à savoir que : premièrement la nécessité de dépoussiérer de l'oubli et de l'ignorance Cyrène, petite ville du continent africain, précisément de la Lybie, ville d'Errastoten et de Cinésus, ville d'origine de Simon de Cyrène qui a aidé Jésus-Christ à porter la croix sur le chemin du calvaire, action grâce à laquelle l'Afrique doit s'estimer corédemptrice et le faire savoir plus largement.

Secundo, la chorale islamique qui est intervenue au cours de la séance inaugurale a émis l'idée d'un Ministère international du dialogue interreligieux pour la Culture et la paix. Cette proposition retient l'attention du Professeur Albert Tévoédjrè qui nous invite à une sorte de fulgurance collective pour la creuser davantage et la remuer pour la rendre féconde pour l'action.

L'Afrique peut-elle avancer dans le « dialogue des religions comme antidote aux tensions ethniques, culturelles et sociales » et le promouvoir sans éclairer le débat « sociétés civiles » ?

L'évolution des Sociétés permet d'indiquer que la définition de la société civile n'est pas aisée, ni consensuelle. Mieux, pour éviter de s'enliser dans la recherche de la définition de la société civile qui devient un fourre tout, il est proposé de parler plutôt d'organisations de la Société Civile (les OSC), en ce que cette approche sémantique permet un repérage plus aisé de leur identification, de leur structuration et de leur catégorisation. Ce qui ne semble pas non plus suffisant, à éviter la tentation permanente et duale des organisations de la société civile (OSC) de s'en tenir à défendre les intérêts de la collectivité contre la toute puissance étatique, laissant présupposer que l'Etat ne travaille pas nécessairement dans l'intérêt de la collectivité ou à s'interdire de conquérir, d'exercer et de conserver le pouvoir politique. Juridiquement, si la loi 1901 (*Loi Française appliquée par les pays francophones depuis l'indépendance*) semble commune à l'existence de la plupart des organisations de la société civile, les religions y trouvent également des raisons de son utilisation, sans perdre le caractère que ces dernières sont des OSC de type particulier. Cela renvoie au moins à la question de savoir quelle est la nature juridique réelle des organisations de la société civile (OSC) et des religions en Afrique. Il faudra en outre se demander si cette nature les prédispose à être ou non des acteurs principaux de la politique par le biais des organisations de la société civile. Sinon, comment alors expliquer l'ingérence des religions dans les affaires politiques de certains pays comme le Bénin ? Qui peut garantir que cette ingérence n'est pas préjudiciable au principe de la laïcité et, partant, propice à des conflits interreligieux ?

Il convient alors de retenir que les OSC et les religions sont par essence apolitiques. En outre, le principe de la laïcité ne signifie pas absence ou méconnaissance des religions. Même si les trajectoires de la laïcité diffèrent d'un pays à un autre, celles-ci reposent sur le refus d'une religion d'Etat dominatrice et qui s'impose à tous, sans discrimination.

Il arrive de plus en plus que les organisations de la société civile (OSC) et les religions soient beaucoup plus tentées par la politique. Le poids des OSC et leur activisme ont permis à un pays comme le Bénin d'éviter les tripatouillages constitutionnels pour le maintien des mêmes au pouvoir. Force est de constater que les organisations de la société civile (OSC) qui travaillent dans les domaines de la démocratie et de l'Etat de droit présentent des faiblesses inhérentes à leur nature.

Les organisations de la société civile (OSC) et les religions ne sont pas couvertes que de vertus et se retrouvent parfois en situation de compromission.

D'où il convient d'observer que les organisations de la société civile (OSC) et les religions ne doivent chercher aucunement à influencer ou à contrôler de quelque manière que ce soit le pouvoir politique dans un pays.

Il ne saurait y avoir de dialogue interreligieux authentique que dans un contexte de laïcité (*L'Etat n'est ni religieux, ni anti-religieux ! Il est a-religieux. Il garde la neutralité entre toutes les religions et garantit leur libre exercice dans le respect de la Loi*) où toutes les religions sont placées sur le même pied d'égalité devant la Loi, en reconnaissant la dignité de la personne humaine et en vue d'assurer la paix dans le respect de l'ordre public, de la liberté de religion ou de conviction, proclamé et garanti par le pacte international relatif aux droits civils et politiques.

L'Afrique peut-elle avancer dans le « dialogue des religions comme antidote aux tensions ethniques, culturelles et sociales » et le promouvoir et sans examiner les racines philosophiques et spirituelles de ses systèmes éducatifs ?

Si la question est essentielle à nos débats, il est à noter que le changement du thème n'a pas permis de remettre la communication à la table ronde appropriée à laquelle la contribution sera entièrement versée.

L'Afrique peut-elle avancer dans le « dialogue des religions comme antidote aux tensions ethniques, culturelles et sociales » et le promouvoir si celui-ci est biaisé par les autres religions qui restent encore réticentes à engager le dialogue avec les religions endogènes ?

Face à la diversité religieuse, il faudra sortir de la situation de complexe de supériorité héritée de la période de colonisation. Après le triomphalisme des premiers missionnaires auquel ont résisté les populations nationales, certaines éminences des religions chrétiennes, de l'islam ... ont pu amorcer sur le terrain l'acceptation réciproque.

Ce mouvement timide constituait un prélude à des rencontres plus importantes comme le concile de Vatican pour l'appel à l'œcuménisme dont la mise en œuvre est restée très faible en Afrique, à cause notamment de l'ostracisme contre les religions endogènes.

C'est ainsi que la déclaration « Nostra Aetate » sur l'église et les religions non-chrétiennes souligne surtout que les catholiques sont appelés à amener les autres hommes à la lumière, mais qu'ils le feront par la prière, la pénitence, l'exemple et la parole sans jamais contraindre quelqu'un par l'usage de la force.

Cela pose fondamentalement la question des religions face à la question des droits de l'homme et la nécessité de tout dialogue d'en saisir la substance et le mode opératoire.

Autrement dit, l'Afrique peut-elle avancer dans le « dialogue des religions comme antidote aux tensions ethniques, culturelles et sociales » et le promouvoir sans élaborer les bases sur lesquelles il faut le germer et le développer ?

Il convient donc de retrouver les présupposés fondamentaux que sont :

- les échanges ;
- une certaine égalité des partenaires en dialogue ;
- du respect de soi et des autres, quels qu'ils soient, quelles que soient leurs opinions ;
- la nécessité de se connaître soi-même et sa propre religion ;
- l'incontournable et préalable enracinement de soi dans la Terre-Mère ...

Il ne suffira pas de mettre en place une organisation au plan national où le dialogue serait suspendu au sommet et atrophierait la base de fidèles souvent peu instruits ou ignorants de la doctrine de leur propre religion. Cela pose incontestablement quelques interrogations sur la valeur réelle de la circulation de l'information ou des engagements pris par les chefs. Pour cela, des convergences existent ou doivent être trouvées, le fil tenu qui relie les oppositions parfois apparentes doit être identifié pour que :

- même dans l'implantation géographique et spatiale des lieux de cultes, l'intention ne soit pas pour « tuer l'autre » ;
- les visions et comportements et pratiques fondamentalistes, intégristes, fanatiques de terrorisme puissent être convoqués, confrontés dans des débats internes à chaque religion et dans le dialogue interreligieux dans une mondialisation de plus en plus accélérée ;
- le dialogue s'accompagne d'une vie communautaire conviviale et apaisée ;
- l'éducation de la laïcité soit au cœur du dialogue interreligieux ... car, quand tout le monde a raison, personne n'a entièrement raison.

En guise de propositions ou recommandations :

- 1 Le « *dialogue des religions comme antidote aux tensions ethniques, culturelles et sociales* » doit commencer et évoluer surtout dans les cellules familiales ;
- 2 Il faut recenser et harmoniser toutes les valeurs d'humanisme et de civilisations et toutes les valeurs au niveau de toutes les religions, les regrouper par écrit sous forme de document à vulgariser ;
- 3 Mettre à plat et en perspective tous les interdits traditionnels ou non dont les conséquences frappent surtout les filles et les femmes pour ne pas les livrer à la fatalité ;
- 4 Mettre en place des mécanismes de réconciliation entre les différents groupes confessionnels ;
- 5 Etudier et réaliser l'idée d'un Ministère international du dialogue interreligieux pour la Culture et la paix ;
- 6 Mettre en place l'enseignement des cultures et religions africaines, ce dans le respect de la personne humaine, notamment la liberté de pensée, de religion ou de conviction, et d'expression garanti par le pacte international relatif aux droits civils et politiques.

TABLE RONDE IV

La communication et les medias : comment sensibiliser l'opinion publique à l'impact positif de la coexistence religieuse, de la compréhension mutuelle, de l'harmonie et de la promotion du dialogue interreligieux parmi les populations africaines

Modérateur: **M. Karim Da Sylva**
Personnalité politique et sociale du Bénin

Rapporteur: **Rév. Pasteur Gervais Sossoukpe**

Le lundi 20 et mardi 21 août 2007 s'est tenu au centre international de Cotonou un colloque international sur le thème « le dialogue des religions endogènes, du christianisme et de l'islam au service de la culture de la paix, en Afrique. ».

Afin de faciliter les débats, ce terme général a été articulé en 6 tables ronde dont la table ronde n°IV qui porte sur le thème « la communication et les médias : comment sensibiliser l'opinion publique à l'impact positif de la coexistence religieuse, de la compréhension mutuelle, de l'harmonie et de la promotion du dialogue interreligieux parmi les populations africaines ».

A cette Table Ronde, les points suivants ont été débattus :

- « Encounter of religions in the African oral and written literature » Professeur Union Edibiri.
- « Les langues africaines, alphabétisation et enseignement des valeurs de coexistence pacifique » Professeur Toussaint Tchichi.
- « La circulation des livres et la promotion du dialogue par l'écrit et l'image » M^{me} Agnès Adjaho.
- « Le Christ révélé est-il témoigné au sein des cultures et traditions africaines? Osons engager le débat. » Firmin Amandji.

I Le premier communicateur **Professeur Union Edibiri** a parlé des conflits à l'intérieur des religions à travers la littérature africaine orale et écrite dont quelques auteurs ont été cités en exemple : Jean Pliya dans *l'arbre fétiche* ; Birago Diop dans *le conte SASAN* ; Bernard Dadie dans *Béatrice du Congo* et autres.

- Il a mentionné la transhumance et des blessures émotionnelles issues des conflits interreligieux.
- En effet, il recommande que les littéraires continuent d'écrire de façon saine à propos de ces conflits internes afin d'éradiquer l'inculture et les affrontements interreligieux.

- 2 Le second communicateur, **le Professeur Toussaint Tchichi** a parlé du fanatisme, du dogmatisme et de l'ethnocentrisme qui constituent des convictions contraires à la coexistence pacifique ;
- Sa contribution à ce colloque a nourri la réflexion sur le dialogue inter-religieux pour entrevoir la manière la plus propice d'utiliser à cet effet les langues africaines pour l'alphabétisation, l'enseignement de valeurs de coexistence pacifique.
 - Dans cet optique, il a mis l'accent sur la situation linguistique en Afrique, l'alphabétisation et l'enseignement des valeurs de tolérance, de solidarité, de paix, de coexistence pacifique, sous tendus par certaines conceptions dogmatiques qui limitent cette coexistence pacifique.
- 3 La troisième communicatrice, **M^{me} Agnès Adjaho** a mis l'accent sur la circulation des livres et la promotion du dialogue par l'écrit et l'image.
- Dans sa communication, elle fait ressortir que la toile de fond sur laquelle se construit notre communication est l'analphabétisme, la pauvreté.
 - Elle a également relevé les fonctions du livre et de la lecture et se demande si le livre a un avenir en Afrique puisque d'accès difficile.
 - Elle fait remarquer que les adultes n'ont plus le temps de lire et qu'imposer aux enfants les méthodes rudimentaires de lecture les en détourne alors qu'en réalité l'œuvre littéraire n'est achevée que lorsqu'elle a été lue.
 - Elle suggère l'encouragement de la création endogène en matière de livres.
 - Que les ouvrages des écrivains béninois soient divulgués.
 - Que les prix des livres soient revus à la baisse.
 - Inciter les Etats et Gouvernements membres à ratifier et à mettre en œuvre les instruments internationaux en matière de circulation et de diffusion des biens culturels en particulier le livre.
 - Installer un dispositif de lobbying auprès des principales compagnies aériennes pour arriver à des coûts de transport préférentiels pour le livre.
 - Appuyer l'association Afrilivres dans son engagement à mettre en place des plates-formes de distribution du livre en Afrique.
 - Soutenir la biblio diversité en apportant un appui aux talents littéraires du continent, aux métiers indépendants de la chaîne du livre que sont : l'écrivain, l'éditeur, le libraire, le bibliothécaire.
- 4 Le quatrième communicateur était absent. A cet effet, **M. Firmin Amandji**, après avis des participants a été invité à nous entretenir sur le thème « Le Christ révélé est-il témoigné au sein des cultures et traditions africaines ? Osons engager le débat ».
- Ce dernier recommande que des études scientifiques soient menées pour sécuriser les traditions orales séculaires et pour asseoir un témoignage scientifique populaire sur le Christ révélé.
 - Les différentes recommandations émises par les participants à cette table ronde sont les suivantes :
 - Que la presse ne soit plus utilisée contre les religions.

- Qu'il n'y ait plus de comparaison entre religions à travers les médias.
- Qu'aucune religion ne soit épinglée à travers les livres.
- Que les médias respectent la liberté de religion des uns et des autres.
- Que des dispositions soient prises pour éveiller les consciences des populations au sujet de l'esprit des textes religieux.
- L'observation a été faite qu'il y a eu très peu de femmes invitées à ce colloque.
- La suggestion aux organisateurs de prendre en compte pour les fois prochaines l'approche genre car sur 34 communications, seulement 4 ont été imparties aux femmes.
- L'UNESCO et les institutions de défense des droits de l'enfant doivent aider à divulguer au sein des communautés de la croyance endogène les normes relatives aux droits de l'enfant.
- Les dignitaires de ces croyances doivent œuvrer à la connaissance et à la défense de ces droits à l'intérieur de leurs couvents.
- Les Etats partis à la convention des droits de l'enfant doivent prendre des dispositions sérieuses pour qu'en Afrique et au Bénin en particulier les droits de l'enfant soient véritablement connus, respectés et défendus.
- Que les chefs des croyances endogènes laissent au nom du respect de la dignité humaine, du droit à l'éducation et à l'instruction, les enfants en l'occurrence les petites filles à aller à l'école plutôt que de choisir à leur place ou de leur imposer la vie dure des couvents.
- Que l'UNESCO prenne en compte les doléances de Dagbohounon et aide à trouver des financements pour la construction d'écoles non à l'intérieur des couvents mais en dehors afin que ces enfants soumis aux initiations aient la joie et le bonheur de participer véritablement au développement du Bénin et de l'Afrique.

TABLE RONDE V

Les relations entre les religions et les décideurs politiques, économiques et sociaux : de la diplomatie préventive à la promotion de l'esprit de non-violence et de résolution pacifique des conflits

Modérateur: **Professeur Théodore Holo**

Rapporteur: **Dah Adoko Gbedika**

Pour débattre du contenu du thème central de la Table Ronde V, plusieurs communicateurs ont apporté leurs contributions à travers des sous-thèmes, dont le récapitulatif se présente comme suit :

Abordant le sous-thème 1, intitulé « **Sant' Egidio et la culture de la paix en Afrique** », présenté par Monsieur Alphonse Krecoum, il a été retenu ce qui suit : Cette communauté n'impose rien mais aide à chercher les voies et moyens par lesquels la paix sera retrouvée. Pour cette communauté, toutes les religions doivent œuvrer pour la paix car elles prônent Dieu.

Tous les enfants du monde sont considérés comme les enfants du pays de l'arc-en-ciel. Pour le communicateur, la guerre est la mère de la pauvreté.

S'agissant du sous-thème 2 intitulé « **Les pays africains en situation de post-conflit : l'exemple de la Guinée Bissau** », présenté par Monsieur Carlos-Edmilson Vieira, on retient ce qui suit:

- Le communicateur, après avoir montré que la Guinée Bissau a été pendant longtemps secouée par les coups d'Etat répétés et que les religions ont été manipulées par les colons, il est à noter qu'au jour d'aujourd'hui, ces mêmes religions ont pris connaissance et ont œuvré pour régler les conflits à partir du dialogue.
- En matière de recommandation, le modérateur retient de ne plus instrumentaliser les religions, car la paix est une question d'état d'esprit.

Concernant le sous-thème 3 intitulé « **Le rôle du dialogue des religions dans l'émergence de la culture de la paix en Côte d'Ivoire** », présenté par Madame Odette Akissi Yao Yao.

Madame la communicatrice a révélé qu'il est une réalité que des conflits sont survenus en Côte d'Ivoire. A cet effet, les regards sont tournés vers les confessions religieuses pour le maintien de la paix. Ce qu'il faut retenir, c'est la contribution de diverses personnalités à différents niveaux.

- Un hommage mérité a été adressé au Feu Président Félix Houphouët-Boigny, sage de la sous-région qui, pendant longtemps a œuvré pour le maintien de

la paix. Pour cet homme.: « **La paix n'est pas un vain mot, mais c'est un comportement** ».

- Quant aux rois et chefs traditionnels de la Côte d'Ivoire, ils ont toujours œuvré pour un règlement des conflits à l'amiable.
- Les religieux à leur niveau, n'ont pas failli à leur mission du maintien de la paix

En conclusion, le dialogue est l'arme des forts et non des faibles.

La religion n'est pas un facteur de division mais elle est un facteur de paix.

Quant au sous-thème 4, il s'intitule « **Outcomes of the International Conference on Christian-Muslim dialogue in Khartoum – Sudan – on the sustainability of peace and consolidation of national unity** » et a été présenté par Monsieur Baker Al-Hiyari.

Le communicateur a montré que le Soudan est confronté aux mêmes problèmes que les autres pays d'Afrique. Dans le même souci du maintien de la paix, le communicateur a dit que des chartres sont en cours de vulgarisation, en vue de recouvrer la coexistence pacifique et l'efficacité du dialogue interreligieux.

Sous-thème 5 : « **Dialogue interculturel : Le sens et la portée des restaurations monarchiques contemporaines Le cas de Baba Ademola Ojo-Fabiyi, Kabiyesi Onikoyi de Ouidah et environs** » présenté par le Professeur Emile Ologoudou. Pour développer le sous-thème, le communicateur a mis un accent particulier sur le fait que nous sommes dans un ordre républicain, d'où la nécessité de faire des efforts d'intégration à la Société Civile dans le concept Béninois. Pour lui, il importe que désormais les Rois et les Chefs Traditionnels soient associés et impliqués dans la gestion des affaires du pays.

Pour illustrer, il s'est appuyé sur l'historique de Baba Ademonla Odjo Favi Majesté Onikoyi de Ouidah, d'où part le dialogue vers les autres communautés. Il est à noter que Onikoyi n'a aucune intention de conquête de terre.

En Conclusion, la restauration de la monarchie peut œuvrer pour retrouver la paix entre les communautés nationales et internationales.

Pour atteindre les objectifs tant visés, le communicateur recommande qu'une attention particulière soit portée sur la Direction Nationale du Cadre de Concertation des Confessions Religieuses du Bénin, mise sur pied les 24 et 25 Mai 2007 au cours d'un séminaire national qui avait pour thème central : **Place des confessions religieuses au sein de la société civile.**

S'agissant du sous-thème 6 intitulé : « **L'expérience de l'Institut des Artisans de Justice et de Paix (IAJP) dans la promotion d'une culture de la paix en Afrique de l'Ouest** », il a été présenté par Abbé Raymond Bernard Goudjo. Le communicateur après avoir mis un accent sur la morale et le bon sens de la vie, retient ce qui suit :

- La violence n'est jamais une issue n'est jamais issue pour solutionné un problème.
- Les religieux doivent être les semeurs d'avenir.

Sous thème 7 : « **Les Religions et la Politique : Partager les mêmes convictions sociales et politiques avec des citoyens de religions et de cultures différentes** », présenté par Père Efoé Julien Penoukou.

Le communicateur dans son exposé a montré que toutes les religions doivent se remettre en cause pour aboutir à un avenir sans conflit. Pour en arriver là, il faut nécessairement avoir des convictions basées sur des options :

- option du bien et du mal
- option de la justice
- option du sens de travail

En conclusion la religion est un facteur d'union.

Sous thème 8 : « **La problématique de la résolution des conflits par les techniques traditionnelles** » par Professeur Lancine Sylla

Conclusion Générale

Au terme des débats sur les huit sous thèmes de la Table Ronde V, il ressort ce qui suit :

De toutes les interventions, les préoccupations sont les mêmes, celles de réaligner le dialogues entre les religions endogènes, du christianisme et de l'Islam pour la culture de la Paix en Afrique.

Pour atteindre ce noble objectif, il faut nécessairement passer par :

- L'éducation
- Le respect de l'autre
- L'union des religions
- La non instrumentalisation des religions par les hommes politiques

La gestion des conflits doit s'opérer dans des conditions optimales de manière à éviter des troubles sociaux et des guerres civiles. L'exemple de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau et du Soudan est une illustration. Au demeurant, il convient de retenir qu'à défaut du dialogue interreligieux, la division s'instaure au sein des communautés.

TABLE RONDE VI

Dans quelle mesure peut-on considérer les syncrétismes religieux de la diaspora africaine comme une forme de dialogue interreligieux ?

Modérateur: **S.Exc. M.Yai Joseph Olabiyi**
Président du Conseil exécutif, UNESCO

Rapporteur: **M.Albert K. Ekue**
Professeur de Lettres

- 1 L'argumentaire présenté à la Conférence de Cotonou demande aux participants de mettre "un accent particulier sur la contribution du dialogue interreligieux, à l'édification d'une voie devant mener à une coexistence pacifique, respectueuse du principe et de l'esprit de la diversité."
Elle insiste pour qu'ils examinent et évaluent "la manière dont les religions peuvent contribuer de façon constructive, à travers le dialogue dans les domaines de compétence de l'UNESCO – l'éducation, la culture, les sciences, la communication et l'information – à plus de stabilité et de progrès dans les six régions d'Afrique (Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique australe, Afrique centrale et la Diaspora)".
- 2 Que remarquons-nous ? Aux cinq régions qui constituaient le découpage géographique de l'Afrique, l'on a pris l'habitude, à l'Union Africaine, d'ajouter une autre : **la diaspora africaine**, porteuses de certaines valeurs culturelles originales et importantes.
- 3 Qu'entend-on par **diaspora africaine** ? Le concept englobe le mouvement migratoire qui, au fil du Temps, a entraîné les Africains hors de leur Continent. Il est de deux sortes :
 - (a) l'un, la diaspora ancienne ou **historique** concerne les Africains que la traite négrière a envoyé dans les Amériques ;
 - (b) l'autre, la diaspora nouvelle ou **sélective**, désigne ceux qui ont accepté de s'établir hors du Continent.Il s'est constitué ainsi entre le Continent et sa diaspora, un flux-reflux, un donner et un recevoir permanent et enrichissant entre la Nation africaine et l'extérieur.
- 4 Au plan religieux, sont apparues Outre-mer de curieuses symbioses entre les traditions religieuses africaines, l'islam, le christianisme et les religions indigènes. Il s'est façonné ainsi, au fil du Temps, des syncrétismes religieux et une identité culturelle originale. Au sein de la diaspora africaine, en Amérique par exemple, l'identité culturelle a, de manière syncrétique, beaucoup emprunté aux valeurs religieuses africaines. L'exemple du Brésil, d'Haïti l'illustre bien.

- 5 **Peut-on considérer ces syncrétismes religieux de la diaspora africaine comme une forme de dialogue interreligieux ?** Telle est une des questions que se pose le Colloque international de Cotonou (20-21 août 2007).
- 6 Pour y répondre, une Table Ronde a été dressée. Dah Aligbonon en était le président. Le rôle de rapporteur revenait au Professeur Albert K. Ekue.
- 7 Trois communications ont été faites. Bernard Akplogan a traité de « **l'expérience de la diaspora dans le dialogue interreligieux.** » Le R.P. Edouard Ade, de « **l'inculturation et culture de l'intersubjectivité au service de la paix** ». Le Père Jah Eliejah Adanjah a présenté son Mouvement « **Jah Rastafari : un art de vivre religieux, biblique, africain et naturel, leader de la paix universelle** ».
- 8 De la présentation de ces communications et des débats, **que retenir ?** Quelques idées-forces :
- (a) la diaspora africaine fait partie de la société civile et doit jouer son rôle sur le plan national ; à ce sujet, les participants ont déploré l'absence au Colloque de Cotonou des représentants de la première et de la deuxième génération de la diaspora ;
 - (b) il ne faut plus singulariser les nationaux de l'extérieur ; ils constituent aussi la diaspora ;
 - (c) l'apport de la diaspora africaine dans la vie économique et culturelle nationale est appréciable ; il faut mieux l'étudier pour le mettre en évidence.
- 9 L'on a fait remarquer aussi le mouvement de retour vers le Continent tel qu'il s'est manifesté au Liberia et qu'incarne aujourd'hui "Jah Rastafari" au Bénin.
- 10 A la question essentielle posée à la Table Ronde à savoir : "est-il possible de considérer les syncrétismes religieux de la diaspora africaine comme une forme de dialogue interreligieux", la réponse est largement positive.
- 11 Mais il convient de l'assortir de quelques nuances :
- (a) la rencontre religieuse de la diaspora africaine avec les autres religions a été d'abord un choc intense ;
 - (b) les religions chrétiennes et les traditions africaines en Amérique ont dû s'accommoder ; il en est sorti un brassage culturel fécond (le cas des Ajudas) ;
 - (c) il ne faut pas chosifier la Culture et la Religion ; elles sont portées par des êtres vivants ;
 - (d) il faut éviter l'intrusion du religieux dans la politique ...
- 12 Inculturation, acculturation et enculturation ... Voici autant de situations dans lesquelles risquent de se trouver la diaspora si l'on n'y prend garde. D'où la nécessité de procéder régulièrement à une relecture de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Le dialogue interreligieux, facteur de paix dans la diaspora, doit donc se fonder sur le respect du regard

de l'Autre. C'est une quête incessante nourrie d'interrogations, de recherches et d'espoir.

- 13 A l'issue des débats, la Table Ronde a émis les recommandations suivantes :
- (a) que l'UNESCO intègre de plus en plus dans ses démarches, les représentants de la première et de la deuxième génération de la diaspora africaine ;
 - (b) que l'on considère dans nos Etats, les nationaux de l'extérieur comme partie intégrante de la diaspora et de la société civile ;
 - (c) que l'UNESCO fasse mieux connaître à l'Afrique en priorité, le Mouvement de Jah Rastafari, cette nouvelle composante de sa diversité culturelle et spirituelle.

SÉANCE DE CLOTURE

Allocution de Clôture de **M. Nouréini Tidjani-Serpos**
Sous-Directeur général de l'UNESCO pour l'Afrique

Madame la Ministre de l'Enseignement primaire, de l'alphabétisation et des langues nationales, Présidente de la Commission béninoise pour l'UNESCO,

Chers Participants,

Honorables Invités,

Mesdames, Messieurs,

Nous voici au terme de nos travaux. Il s'agit de deux journées, dédiées au dialogue, qui nous ont amenés à réfléchir, à nous interroger sur nous-mêmes, sur nos certitudes, à nous parler, à échanger sur nos pressentiments, nos sentiments, nos préjugés et nos idées et, je l'espère, cet exercice a aidé chacun de nous, sans aucune compromission ni apostat, à faire un pas vers l'autre et à essayer de le comprendre dans ce qu'il a de plus intime, c'est-à-dire sa foi, au travers de laquelle il appréhende le monde, ses relations avec autrui bref, son existence en tant qu'être. Cela nous a aidé à comprendre, je l'espère aussi, en quoi et pourquoi nous sentions l'autre si éloigné, si différent, et en quoi et pourquoi nous sommes en définitive si semblables et si proches.

Mesdames, Messieurs,

C'est cela le sens, l'intérêt et la portée d'un dialogue authentique ; celui auquel l'UNESCO a appelé dans l'argumentaire de ce colloque et que plusieurs participants, et je suis d'accord avec eux, ont qualifié de don de Dieu, puisque dialoguer est bien une faculté distinctive de l'Humain.

Aucun Dieu, vous l'avez dit à l'unisson, toutes religions confondues, ne commande à ses créatures de s'entretuer parce qu'il les a créées différentes. La simple découverte de cette vérité de bon sens, et surtout son acceptation par tous ; ce qui n'est pas moins facile, justifie à elle seule la tenue de ce colloque.

C'est là, Mesdames, Messieurs, le premier enseignement que je tire de notre rencontre.

Le second enseignement que je partage, me semble-t-il avec vous, est relatif à l'importance à accorder à l'éducation dans la consolidation et la transmission des valeurs du dialogue interreligieux.

Nous sommes convaincus en effet, qu'il nous faut entretenir et insuffler dans nos foyers, à l'école, dans les lieux de travail et de culte, et particulièrement aux jeunes générations les vertus que recèle le dialogue interreligieux, d'abord pour nous-mêmes, en tant que source d'enrichissement et d'accomplissement de notre propre humanité ; et ensuite comme facteur de cohésion et de paix sociales, base de notre sécurité collective.

Le troisième enseignement, Mesdames et Messieurs, c'est que j'ai bien perçu la confiance et l'attente que vous placez en l'UNESCO, non pas pour inspirer, encore

moins conduire, le dialogue interreligieux, mais pour aider, en tant qu'organisation de coopération pour la paix dans l'esprit des hommes, à en faciliter les conditions et le déroulement.

A cet égard, je voudrais vous assurer que notre organisation mobilisera toute son expérience et son expertise en la matière, de même que tout son réseau de partenariat, au sein et en dehors du système des Nations Unies, afin que la Déclaration de Cotonou, que vous venez d'adopter, soit marquante pour le processus du dialogue interreligieux.

Dans cette perspective, nous veillerons à ce que nos programmes et projets relatifs au patrimoine culturel, aux questions identitaires et à la diversité culturelle, à l'éducation de base, à la formation des maîtres et à l'éducation des femmes et des filles, continuent de prendre en compte le dialogue interreligieux comme l'un des fondamentaux de la paix.

Ce faisant, je me réjouis, qu'outre l'importance qu'elle accorde à l'éducation et à la culture, la Déclaration de Cotonou ait fait référence au rôle prépondérant de la recherche, à travers les chaires UNESCO, et de la communication, par le biais de médias responsables, comme vecteurs essentiels du dialogue interreligieux.

Je me réjouis, par ailleurs, qu'en préconisant la mise en place, dans chacun de nos pays, d'un mécanisme national pour le dialogue interreligieux, et en faisant référence aux textes organiques de l'Union Africaine, la Déclaration de Cotonou ait également mis l'accent sur le rôle de premier plan des institutions et des pouvoirs publics africains dans la promotion et la consolidation du dialogue interreligieux sur le continent.

Madame la Ministre,

Chers Participants,

Honorables Invités,

Mesdames, Messieurs,

L'UNESCO reste persuadée que tous ensemble, nous parviendrons à asseoir le dialogue authentique qu'elle appelle de ses vœux. Au nom du Directeur général, je voudrais vous remercier d'y avoir d'ores et déjà contribué.

Vos réflexions, analyses, interventions, conseils et communications ont été pour nous une source inépuisable d'enrichissement. Soyez assurés que nous en ferons bon usage.

Je voudrais pour terminer, renouveler mes sincères remerciements à tous ceux qui ont permis la réussite de ce colloque. Je pense tout d'abord au Président de la République, Son Excellence Dr Boni Yayi, à M. le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur, à vous Madame la Ministre, à tout le gouvernement et au peuple béninois, au protocole d'Etat, aux journalistes, aux Chefs religieux et coutumiers, aux traducteurs et interprètes, aux secrétaires et personnels de soutien qui ont assuré la frappe et la distribution des documents, aux chauffeurs, ainsi qu'à nos charmantes hôtesse.

Je vous souhaite à tous un bon retour dans vos foyers et vous remercie de votre aimable attention.

ANNEXES

Annexe I

Interventions des participants au cours des tables rondes

TABLE RONDE I

Rôle des religions et de leurs dirigeants dans la mise en place d'une culture de la paix en Afrique

Le dialogue interreligieux et l'œcuménisme : L'unité par la diversité

Par **Monseigneur Francesco Follo**

Représentant permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO

Le 2 février 2007, Sa Sainteté Benoit XVI a reçu les Membres de la « Foundation for Interreligious and Intercultural Research and Dialogue », dont il est parmi les fondateurs quand il était encore Cardinal.

Entre autres, il a dit : « Les travaux de la Fondation contribueront à une prise de conscience croissante de tout ce qui, dans les différentes cultures de notre temps, est conforme à la sagesse divine et sert la dignité de l'homme, pour mieux discerner et pour mieux rejeter tout ce qui est usurpation du nom de Dieu et dénaturation de l'humanité de l'homme. Aussi sommes-nous invités à nous engager dans un travail commun de réflexion, travail de la raison que j'appelle avec vous de tous mes vœux, pour scruter le mystère de Dieu à la lumière de nos traditions religieuses et de nos sagesse respectives, pour en discerner les valeurs aptes à éclairer les hommes et les femmes de tous les peuples de la terre, quelles que soient leur culture et leur religion. C'est pourquoi il est précieux de disposer désormais d'une référence commune grâce à la réalisation de votre travail. Nous pourrons ainsi progresser dans le dialogue interreligieux et interculturel, dialogue aujourd'hui plus nécessaire que jamais : un dialogue vrai, respectueux des différences, courageux, patient et persévérant, qui puise sa force dans la prière et qui se nourrit de l'espérance qui habite tous ceux qui croient en Dieu et qui mettent leur confiance en Lui.

Nos traditions religieuses respectives insistent toutes sur le caractère sacré de la vie et sur la dignité de la personne humaine. Nous le croyons, Dieu bénira nos initiatives si elles concourent au bien de tous ses enfants et si elles leur donnent de se respecter les uns les autres, dans une fraternité aux dimensions du monde. Avec tous les hommes de bonne volonté, nous aspirons à la paix. C'est pourquoi je le redis

avec insistance: la recherche et le dialogue interreligieux et interculturel ne sont pas une option, mais une nécessité vitale pour notre temps ».

- Au moins en deux occasions, l'ancien Card. Ratzinger a cité le livre d'Oscar Cullmann, *L'unité par la diversité*, (Paris, Cerf, 1986). Une fois dans la « Theologische Quartalschrift » (1987) et une autre fois dans le discours de son installation à l'Académie di Science Morales et Politiques (6 novembre 1992). Dans les deux cas il parle de ce livre de Cullmann, pour exposer sa pensée sur l'œcuménisme. Benoît XVI a continué à utiliser cette expression et on la trouve aussi dans l'audience générale du 28 mars 2007.
- Dans l'Église Catholique, l'œcuménisme est le travail de pensée, prière, action pour réintégrer l'unité de tous les Chrétiens et « par «Mouvement œcuménique» on entend les entreprises et les initiatives provoquées et organisées en faveur de l'unité des chrétiens, selon les nécessités variées de l'Église et selon les circonstances. Ainsi en premier lieu, tout effort accompli pour éliminer les paroles, les jugements et les faits qui ne correspondent ni en justice, ni en vérité à la situation des frères séparés, et contribuent ainsi à rendre plus difficiles les relations avec eux. Ensuite au cours de réunions de Chrétiens de diverses Églises ou Communautés, organisées dans un esprit religieux, le «dialogue» mené par des experts bien informés, où chacun explique à fond la doctrine de sa Communauté et montre de façon claire ce qui la caractérise. Par ce dialogue, tous acquièrent une connaissance plus véritable, en même temps qu'une estime plus juste, de l'enseignement et de la vie de chaque Communauté. De la même manière, ces Communautés viennent à collaborer plus largement à toutes sortes d'entreprises qui, selon les exigences de toute conscience chrétienne, contribuent au bien commun. On peut aussi, à l'occasion, se réunir pour une prière unanime. Enfin, tous examinent leur fidélité à la volonté du Christ par rapport à l'Église et entreprennent, comme il le faut, un effort soutenu de rénovation et de réforme » (Decr. Conc. *Unitatis Redintegratio*, 4).
- Il est :
 - a) un œcuménisme doctrinale: la recherche de la commune adhésion au contenu intègre de la foi révélée ;
 - b) un œcuménisme spirituel, âme du mouvement œcuménique, prière, conversion, sainteté de vie ;
 - c) œcuménisme pratique : coopération dans les actions et dans le témoignage en faveur de l'humanité ;
 - d) un œcuménisme institutionnel.

Le substantif « œcuménisme » fut introduit en 1937 par le dominicain français Yves Congar puis repris et confirmé par Vatican II, mais l'usage de ce mot dépasse aujourd'hui le seul cadre ecclésial. Certain l'utilisent pour évoquer le dialogue des Églises avec d'autres religions, d'autres y voient un qualificatif pour tout effort de consensus ou d'unité entre des personnes ou de groupes humains.

Souvent on utilise le mot « œcuménisme » aussi pour le projet d'unité et de paix pour lequel le dialogue interreligieux et interculturel travaille.

En effet, pour le travail « œcuménique » il faut reconnaître qu'il **existe une continuité essentielle entre le dialogue des cultures et le dialogue interreligieux**. « **Il ne peut y avoir de dialogue interreligieux authentique si celui-ci n'est pas basé sur la culture** ; et inversement, tout dialogue interculturel est, en définitive, un dialogue sur les grandes questions religieuses » (Benoît XVI). Le Saint Père a souvent expliqué comment, au-delà des apparences d'antagonisme et des défis du pluralisme religieux, il est possible de capter des tendances telles que : « **la tâche de donner un sens, globalement, à sa vie** », et « **le dynamisme pour dépasser le monde visible et aller au-delà de ce monde** ». **La relation avec le monde transcendant est un patrimoine commun des cultures et des religions.**

De l'œcuménisme des chrétiens au dialogue interreligieux

L'ancien Card. Ratzinger, en 1997, disait : « Au XIXe siècle, le mouvement œcuménique s'était formé peu à peu, tout d'abord à partir de l'expérience des Églises protestantes qui éprouvaient leur fragmentation en une multiplicité de confessions comme l'obstacle essentiel de leur témoignage dans la rencontre avec le monde païen et reconnaissaient ainsi dans l'unité de l'Église une condition sine qua non de la mission. L'œcuménisme fut, en ce sens, tout d'abord un phénomène du protestantisme mondial, né au moment où il est sorti du monde intérieur de la religion chrétienne (cfr. R. Rouse - St. Ch. Beill, *Geschichte der ökumenischen Bewegung 1517-1948*, 2 vol., Göttingen, 1957 et 1958; H.J. Urban – H. Wagner (éd.), *Handbuch der Ökumenik*, vol. II (Paderborn, 1986). La tentative de représenter la revendication universelle de son message évangélique présupposait que ses représentants ne se contredissent pas et n'apparussent pas en groupes fragmentés, avec des particularités et des oppositions fondées uniquement dans l'histoire du monde occidental. L'impulsion du mouvement œcuménique s'est ensuite, progressivement, étendue à toute la chrétienté. D'abord s'y est jointe l'Orthodoxie, certes prenant au début des distances prudentes. Le rapprochement de l'Église catholique s'amorça à partir de petits groupes dans les pays qui avaient eu à souffrir particulièrement de la division de l'Église, jusqu'à ce que le IIe Concile du Vatican ouvrît toutes grandes les portes de l'Église à la recherche de l'unité de tous les chrétiens. La rencontre avec le monde non chrétien avait donc servi, comme nous l'avons vu, de déclencheur à la recherche de l'unité chrétienne. Mais il n'était pas possible que les religions du monde ne fussent, elles aussi, entendues toujours davantage dans leur propre expression religieuse. Car on n'annonçait pas l'Évangile à des hommes sans religion, sans connaissance de Dieu. Il devenait de plus en plus impossible d'ignorer que l'on parlait à un monde qui était profondément pénétré de convictions religieuses et en était imprégné jusqu'aux détails de la vie quotidienne, en sorte que la piété de ces hommes devait susciter la honte chez les chrétiens, déjà parfois un peu lassés de leur foi. Aussi ne suffisait-il plus du tout de désigner les représentants d'autres religions par le nom élémentaire de païens ou, de façon purement négative, de non-chrétiens. Il fallait connaître ce qui leur était propre ; il fallait aussi se demander s'il était tout simplement permis de détruire leur

monde religieux, ou s'il n'y avait pas moyen ou si l'on ne se trouvait pas même devant l'obligation de les connaître de l'intérieur et de faire entrer leur héritage dans le christianisme. Ainsi l'œcuménisme chrétien s'est-il progressivement étendu au dialogue interreligieux (Cf. K. Reiser, *Ökumene im Übergang. Paradigmenwechsel in der ökumenischen Bewegung?* - München, 1989). Ce dialogue ne veut pas se contenter, bien sûr, de reparcourir le chemin de la recherche en matière d'histoire des religions aux XIX^e et XX^e siècles. On s'était alors placé à un point de vue libéral et rationaliste, censément en dehors ou au-dessus des religions, pour juger les différentes religions avec les certitudes de la raison éclairée. Aujourd'hui on est largement convaincu qu'il ne peut y avoir un tel point de vue ; pour la comprendre, on doit sentir la religion de l'intérieur et c'est seulement à travers cette expérience, qui est nécessairement particulière et historiquement liée à son point de départ, que l'on peut parvenir à la compréhension mutuelle, et ainsi à un approfondissement et une purification de la religion. »

Réflexions personnelles

A la suite de Benoît XVI, je dirais que si l'œcuménisme vise à retrouver l'unité des Églises, le dialogue interreligieux n'a pas à imaginer une réunification des religions : il doit permettre à des populations de religions et cultures diverses de mieux vivre ensemble, ce qui exige des rencontres réelles, de la compréhension mutuelle, et la réconciliation des mémoires. La question que pose le pluralisme religieux est la suivante : quelle signification reconnaître à la pluralité des traditions religieuses ? Une réflexion de fond s'est instaurée, qui a connu plusieurs étapes, riche d'une préhistoire qui passe par le *De pace fidei* de Nicolas de Cues, le *Nathan le sage* de Lessing et le refus par Troeltsch de l'absoluité du christianisme, telle que Hegel l'avait illustrée de manière grandiose.

- a) **La théologie contemporaine face à la pluralité des religions** – La première de ces étapes fut la sortie d'une opposition stérile, fruit d'un lourd héritage, entre ce qu'il a été convenu de nommer un « exclusivisme », catholique ou protestant, et un relativisme absolu, l'un appelant l'autre : côté catholique, une interprétation littérale de l'adage « hors de l'Église pas de salut » (Sesboué 2004), côté protestant, l'opinion de Karl Barth, pour qui la religion est foncièrement idolâtrie, l'homme escaladant le ciel au lieu d'entendre la parole de Dieu. Depuis les Lumières, un relativisme radical, réduisant la liturgie au symbole et le théologal à l'éthique, et par suite l'institution à un jeu de pouvoirs, ramenait les diverses formes du rel., toujours soupçonnables, à une manière populaire et bien imparfaite d'entretenir l'exigence morale. Un mouvement se produisit entre la Seconde Guerre mondiale et le Vatican II, desserrant cet exclusivisme selon lequel il était impossible d'être sauvé sans baptême ni confession de foi, en pensant un « inclusivisme » qui mettait au centre le Christ et non pas l'Église. Le salut de tout être humain est inclus dans le mystère du Christ quelle que soit la culture, la religion ou la tradition

spirituelle où il s'inscrit, pourvu qu'il soit ouvert à la grâce, en suivant la droiture de sa conscience, alors même que les circonstances ont pu faire que l'annonce du Christ ne lui soit pas parvenue. On peut citer comme représentants Henri de Lubac, Jean Daniélou, ou encore la théorie (critiquée) des « chrétiens anonymes » de Karl Rahner ; les uns et les autres veulent concilier la volonté divine universelle de salut et l'unicité du Christ médiateur et sauveur (cf. 1 Tm 2, 3-6 et Ac 4 10-12).

Un second déplacement eut lieu entre les années 1970 et 1990. Plusieurs th. ns asiatiques, comme Panikkar, Samartha ou Piéris, ont fait valoir la profondeur spirituelle, la durée et l'extension des traditions spirituelles majeures de leur continent. Leur recherche fut transformée aux Etats-Unis par le presbytérien John Hick et le catholique d'origine Paul Knitter, qui systématisèrent un passage du christocentrisme au « théocentrisme ». La « révolution copernicienne » de l'école « pluraliste » était née, qui plaçait au centre une Réalité ultime, et comme satellites les multiples traditions religieuses, reconnues comme autant de médiations salutaires, l'événement du Christ étant un parmi les autres, la voie propre des chrétiens.

Dans une telle solution, la trace d'une provenance occidentale se laisse voir dans l'appel, chez John Hick, à un « réel » ultime qui ressemble à l'Être suprême des Lumières autant qu'à la « chose en soi » kantienne, mais aussi dans la reprise de la question de Lessing sur la médiation d'un salut universel par un événement historique (« Des vérités historiques contingentes peuvent-elles être la condition d'un salut éternel ? »). Les réactions ne se firent pas attendre : ce serait annuler la foi chrétienne que de ne pas confesser l'unicité et l'universalité de la médiation du Christ. Et certains de tenter alors ce que l'on pourrait appeler des hybridations théologiques (gardant en même temps un univers théocentrique et une christologie normative).

Des théologiens catholiques se sont alors lancés dans le débat, qu'on ne peut tous citer : par exemple Gavin D'Costa, avec une puissante réflexion trinitaire, Jacques Dupuis, dont les formules durent gagner en clarté et en précision, mais qui visait juste quand il appelait de ses vœux une christologie davantage pneumatologique, ou David Tracy, avec une réflexion de th. Fondamentale sur le pluralisme. (Tracy devait toutefois abandonner ultérieurement ses thèses.)

Très attentif à cette recherche, le magistère catholique a voulu préciser les enjeux, et la congrégation pour la Doctrine de la foi, dans sa Déclaration *Dominus Iesus* du 6 août 2000, a rappelé entre autres choses « comme vérité de foi catholique que la volonté salvifique universelle du Dieu Un et Trine est manifestée et accomplie une fois pour toutes dans le mystère de l'incarnation, mort et résurrection du Fils de Dieu » (§14). On ne saurait imaginer deux économies du salut, celle du Verbe incarné, crucifié et ressuscité, et celle de l'Esprit, comme si le rôle de celui-ci pouvait en quelque sorte être plus universel de n'être pas lié à l'incarnation du Verbe (§12). Il est vrai que l'une des clefs est la grande difficulté, en Asie, comme ce fut le cas pour l'hellénisme

rencontré par les Pères de l'Église, de sortir d'un schéma où la corporéité et l'histoire sont une gêne pour s'approcher de l'Absolu.

La recherche se poursuit donc, dans un débat extrêmement complexe, à la fois théorique et pratique, que la problématique de « l'accomplissement » des religions non chrétiennes dans le christianisme ne suffit pas à résoudre totalement.

b) **Pistes possibles pour faire avancer le débat en th. chrétienne** –

Plusieurs suggestions sont possibles, les unes sur des points précis, d'autres sur la méthodologie théologique elle-même.

- 1) Il faut d'abord prendre acte de l'échec du glissement déjà mentionné, de l'ecclésiocentrisme au christocentrisme, puis au théocentrisme. Dans le premier cas, légitime pour une part, il n'est déjà pas sûr que l'on donne plus au Christ en retirant à l'Église. L'une des questions impératives posées aux Églises, dont la sacramentalité et l'aspect institutionnel sont minorés dans les théologies pluralistes ou relativistes, est de savoir où se trouve vraiment le corps du Christ, si l'on ne veut pas que la référence à l'Évangile demeure sans incarnation, ou bien encore réduite à la lettre de l'Écriture. Par ailleurs, le second glissement, du christocentrisme au théocentrisme est illégitime en théologie chrétienne, dans la mesure où ce n'est certainement pas en se décentrant du Christ Jésus que l'on se centrera davantage sur Dieu. La solution devrait être cherchée dans une christologie davantage trinitaire, c'est-à-dire davantage pneumatologique. On ne peut parler de Sauveur universel sans faire référence à l'Esprit.
- 2) Le débat théologique renvoie à une dialectique entre unicité et plur. Il faut tenir compte non seulement de la pluralité des religions, mais de la diversité du rel. lui-même. Le concept de religion, enveloppe commode pour l'éventail assez large des « faits rel. », recouvre des réalités très diverses. Tout en évitant d'enfermer le concept de religion dans la forme d'appartenance ecclésiale, dominante en Occident, il conviendrait de distinguer ce qui dans la réalité ne se présente que tressé : les figures culturelles et leur matrice religieuse, ce dernier concept étant lui-même largement analogique. Le catholicisme a toujours tenu à la connaissance naturelle de Dieu, à partir d'une th. de la création ; la réflexion sur la connaissance « culturelle » de Dieu, par un être humain à la fois spirituel et sociable, ne fait que commencer.
- 3) Dans le christianisme lui-même, la diversité des cultures, des sagesses et des spiritualités a trouvé sa place, et la variété de ses formes historiques au cours du temps a été un défi plus qu'un obstacle à l'unité de la foi. Le discernement prudent du travail de l'Esprit à l'œuvre dans les traditions religieuses, spirituelles et sapientielles, leurs multiples formes et leurs évolutions, est une tâche ouverte.
- 4) La confession de foi en l'unicité et l'universalité du Christ Jésus, médiateur et sauveur, peut être perçue comme violence faite aux consciences.

Cela doit inviter à concevoir, à l'image même du Crucifié, l'unicité comme le contraire de l'exclusion, et la médiation comme celle du Serviteur. La manière dont le Seigneur est unique médiateur, à la croix, ressemble à la forme de sa vie tout entière, tournée vers le Père et vers l'humanité. La manière dont l'Église célèbre et actualise dans sa réalité sacramentelle l'unique médiation du Christ Jésus, tout comme sa condition de serviteur, ne l'enferme pas sur elle-même, mais la tourne vers Dieu plus grand, et vers l'humanité plus grande.

- 5) Des recherches en cours visent à désigner l'Église « sacrement du salut », comme « sacrement du règne de Dieu ». Cette manière de rendre compte de *Lumen Gentium I* (« l'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain ») n'est pas réductrice de la mission de l'Église. L'avantage de cette expression est double : elle décentre d'une part de l'angoisse humaine du salut, pour recentrer sur l'accueil du don de Dieu qu'est le Règne, et d'autre part, elle met en avant, dans l'annonce de l'Évangile aux Nations, le mystère eschatologique de l'Église qui l'invite à purifier ses formes historiques.
- 6) Le problème de la « double appartenance » (peut-on être hindouiste ou bouddhiste et chrétien ?) serait sans doute mieux posé en abandonnant cette problématique, qui retombe toujours sur les apories du syncrétisme. Une piste possible serait de distinguer ce qui dans une tradition spirituelle ou religieuse est facteur d'humanité et capacité d'ouverture à Dieu, plutôt que d'insister sur l'extériorité d'une appartenance qui se joue très différemment selon les cultures. En sollicitant quelque peu les définitions de Chalcédoine, l'appartenance de Jésus à Dieu ne retire rien à son appartenance à l'humain, et réciproquement. Tout ce qu'il peut y avoir d'« authentiquement humain » et d'humanisant dans les traditions spirituelles et religieuses du monde ne saurait obérer l'appartenance à Dieu, et doit pouvoir conduire, d'une manière ou d'une autre, à la solidarité avec son corps ecclésial, historique et eschatologique.
- 7) Le thème de la « voie » peut être ambigu, dans la mesure où Jésus est sauveur et pas seulement Maître de sagesse : il est la Voie et pas seulement celui qui montre la voie. Mais il y a urgence, surtout en Asie et en Afrique où la sagesse joue un rôle dominant, à reprendre cette thématique trop peu travaillée, en ne séparant pas la voie, la vérité et la vie.
- 8) Contre tout relativisme, la question de la vérité est incontournable. Mais il conviendrait de distinguer les registres : la vérité d'ordre noétique (avec sa requête d'objectivité) doit être reliée au registre de la vérité comme tâche éthique, dans la reconnaissance mutuelle des sujets. En régime chrétien pourtant, l'horizon est celui de la Vérité ultime, reconnaissable dans la foi : Dieu lui-même, manifesté dans le Crucifié-Ressuscité, dans le corps à corps qu'il entretient en la personne de son Fils avec toute humanité, à

commencer par la plus perdue. Cette Vérité-là juge non seulement les éthiques et sagesse, mais toute tradition religieuse. Par ailleurs, la plénitude de la Vérité, manifestée dans le Christ Jésus, est eschatologique, et vérité salutaire : à ce double titre elle n'a pas fini de se déployer dans l'histoire.

- 9) Si l'on prend comme paradigmatique l'articulation entre Premier et Nouveau Testament, le devenir chrétien suppose toujours une altérité irréductible, car c'est un humain déterminé, juif ou grec, qui devient chrétien. L'un comme l'autre n'ont rien à renier en leur humanité de ce qui la rend bénéficiaire de la Promesse. Ainsi de tout homme religieux, pourvu qu'à l'imitation du peuple de Dieu du Premier Testament il renonce à l'idolâtrie, conversion qui est le corrélat de l'alliance avec le Dieu vivant.

J. Hick (1985), *Problems of religious pluralism*, Londres. – G. D'Costa (1986), *Theology and Religious Pluralism*, Oxford. – P.F. Knitter(1987), *No Other Name? A Critical Survey of Christian Attitudes Toward the World Religions*, Maryknoll, – J. Dupuis (1997, 20052), *Vers une théologie chrétienne du pluralisme religieux*, CFi 200. – D. Tracy (2000), *Pluralité et ambiguïté*, Paris. – D. Gira et J. Scheuer (éd) (2000)., *Vivre de plusieurs religions. Promesse ou illusion?*, Paris. – B. Sesboüé (2004), *Hors de l'Église pas de salut?*, Paris – C. Geffré, *De Babel à Pentecôte*, CFi 247.

Dialogue in Islam

Par **Sheikh Saleh Habimana**
Mufti des musulmans du Rwanda

The contribution will highlight the following in short:

- Human right
- Terrorism
- Dialogue in Islam
- The way forward

I Human right

Dealing with human right issues we need to take into consideration the fact that mankind has come into existence with the end goal of perfection.

The perfection is something unanimously accepted by all deep thinkers.

Furthermore no human being with a moderate mind can deny a desire to seek perfection within him and others.

The clash between man and man is caused by:

- 1 Egoism and love for despotism, which destroy God's gift of reasoning, preventing the two from operating naturally.
- 2 The fact that perfection comes in various forms, can cause the simple minded to doubt possibility of its attainment.
- 3 The third and the most dangerous one, is the existence in this world of a big number of individuals who lust for power, and see dynamic human beings on the road to perfection as an obstacles in the satisfaction of their selfish ends.

Right to attend perfection is a foundation of all human rights. And here is where we people of faiths we were suppose to beat the rest. Our believe in: Wish and love for your fellow human being all of what you wish and love for your self. Obviously no better act of mercy and kindness can be accorded to people than recognition of their natural rights.

It's recoded in the Nahjul Al Balaghaa of Subhi Saleh Letter 53, P427, That the Calif Ali Bin Abitalib has instructed his administrator for Egypt by saying: Oh Malik, bring to your heart kindness and mercy with regard to peasants, do not behave towards them like a wild beast, this is because they are your brothers in religion, or the same like you in creation.

We Muslims request only the perfection in whatever we do, as it was pointed out by Tony Blair in his speech on Islam in London on 4 June 2007 in the Cambridge University: {Muslims overwhelmingly want to play a full part in the complex and diverse societies in which they find themselves – both contributing and shaping those

societies. Most seek to play a part as loyal citizens of their countries, and as loyal Muslims. This is of course contrary to the often crude portrayals in the media or by those who deal only in stereotypes and seek to whip up **islamophobic** sentiment.}

Dr. Mohamad Ahmad Sherrif is always in my cotes he thought us by saying:
A good Muslim is a good citizen.

By the disappearance of this noble values, {wish for others all of what you wish for yourself.} And the rise of evil attitude of selfishness, the Globe is threatened by Terrorism.

2 Terrorism

What is terrorism?

Terrorism derives from Latin (terrere, to frighten) the world entered modern western vocabularies through the French language in the 14th century. The first English usage was recorded in 1528. The majority of definitions in use have been written by agencies directly associated to a government, and are biased to exclude governments from the definition.

Edward Peck former U.S. head of mission in Iraq expressed the following opinion:

In 1985 when I was the deputy director of the Reagan white house task force on terrorism, they asked us to come up with a definition of terrorism that could be used throughout the government.

We produced about six, and in each and every case, they were rejected, because careful reading would indicate that our own country had been involved in some of those activities. (Wikipedia, 2006)

Only and until we reach an international accepted definition of "Terrorist and Terrorism" that will result in the reduction of tension between nations in solving international crises. Otherwise the organizations like:

- The American Revolutionary Sons of Liberty
- The resistance movement during World war II

All forms of colonization which exposed indigenous peoples to disease, exploitation and death.

The Irgum of the 1940s, former Israeli Prime Minister Menachem Begin, an unapologetic member of the group was later awarded the Noble Price for Peace.

The Hagana and Stern Gang, whose former members rose to be respected politicians.

All of this movement might have been unjustly considered Terrorists by today's standards.

3 Dialogue

Dialogue is indispensable for safeguarding the future of every one, where there is ignorance there is distract, and sometimes hatred. Understanding one another is a great healer.

We Muslims on the basis of ours believes don't have any problem with dialogue.

Only few people know, but it's about time to appreciate the oldest dialogue in the recent history of dialogue, initiated by the Leader Muamar El Gadaf.

For the last 25 years the very successful Dialogue has been going on between Tripoli and Rome, conducted by the World Islamic Call Society and Vatican; I happen to be one the dialoguers on the side of the World Islamic Call Society.

The Union of Muslim Councils for east central and southern Africa UMC, the Union bringing together 27 countries in the region, of which I am the chairman, will host the second Commissioners meeting of Interfaith Action for Peace in Africa IFAPA, headed by the most Reverent Dr. Ismail Noko the Secretary-General of the Lutheran World Federation LWF based in Geneva. IFAPA brings for Dialogue all Faiths on the continent including the rastafaries.

The meeting will take a place in Tripoli, Libya from 27th to 30th August 2007 with full support of the World Islamic Call Society.

Allah dialogues with us in the Holly Kor'aan on how he created Mankind, Camel, on how he protected the sky.

The Koran teaches us to dialogue with our own souls.

With other faiths we are instructed to (dialogue with them in ways that are best).

Koran teaches us to call peoples of the books, (Say O people of the book, come to common terms as between us and you, that we worship none but God.) Kor'aan, c Al Emran, v. 63.

Through Dialogue only we shall be able to tell people of the book, (Say we believe in God, and in what has been revealed to us and what was revealed to Abraham, Ishmail, Isaac, Jacob, and the tribes, and we believe in the books given to Moses, Jesus and the Prophets, from their Lords; we make no distinction between them, and to God do we bow our will in Islam....) Kor'aan, c Al Emran, v. 84.

This is a cristal clear manifestation of Islamic dialogue which brings about dealing kindly and justly, as it's stated in the Holly Koran: (Allah forbids you not, with regard to those who fight you not on the account of your faith, nor drive you out of your homes, from dealing kindly and justly with them...) Koran, c Mumtahirah, v. 8.

4 The way forward

While Muslims and Christians view African indigenous religions as pagans or magicians, the African Indigenous Faiths consider Islam and Christianity to be foreign and

colonialist faiths, we need to suggest favorable conditions to easy a genuin dialogue among all faiths in the continent.

The African misunderstanding and separation due to the legacies of colonialism, slavery, racism and exploitation, all of this realities call upon sons and daughters of the continent to discover through interfaith dialogue, ways and means of contributing to the quick rise of the sleeping giant, home and grave of 60% of the world reserve of all tipes of minerals, and yet owners live as poorest of the poor.

My dear brothers and sisters, only black can make black, and through black you produce the rest.

Therefore Africa is the mother of Humanity, with floods, man caused catastrophes and global warming in the first world. We urgently need to implement and create a culture of peace in Africa, the only foundation of African might based on scientific discoveries and financial institutions, and thereafter we welcome all sons and daughters of Eve and Adam from the man-caused catastrophes to their motherland, otherwise escaping from the flads, will ease the inversion of our untouched volcanos, hills and mountains, forest and savanas; and the slave route in Ouidah will open again for us to leave the safe continent.

Interfaith dialogue is the power to safeguard our race, let's for it, and the time is now, it's do or die.

Aluta Continua

Histoire des rencontres interreligieuses en Afrique

Par **M. Elisé Soumoni**

Professeur de Droit, Université de Yaoundé (Cameroun)

Le thème sur lequel il m'a été demandé de réfléchir, tel qu'il apparaît dans le programme du colloque, est l'Histoire des rencontres interreligieuses en Afrique. Il m'a paru un peu trop ambitieux dans le cadre d'une rencontre dont l'objectif apparaît clairement dans les horizons et profils variés des participants. Aussi ai-je cru utile de le modifier légèrement pour ne pas donner l'impression de me livrer à un exercice académique. Ce sont donc, en guise d'introduction à de fructueux échanges, quelques observations générales que je voudrais faire sur le thème de mon intervention. Ces observations porteront, entre autres, sur rapport culture/religion ; dialogue et rencontres inter-religieuses traditionnelles ; aspects des relations entre christianisme, islam et religions endogènes en Afrique et dans la diaspora.

Cultures et religions

Il me semble pertinent de rappeler que le dialogue des civilisations et des cultures n'a pas de sens s'il exclut de son cadre opératoire le dialogue des religions. La religion est, en effet, un élément essentiel de la culture. Celle-ci, tout comme celle-là, n'est pas statique comme on est souvent tenté de le penser, s'agissant notamment de l'Afrique. La religion, tout comme la culture, est dynamique. Son évolution implique interactions et emprunts. On a souvent, à tort, perçu le syncrétisme en Afrique comme le résultat de la rencontre des religions endogènes avec les deux principales religions monothéistes que sont le christianisme et l'islam, oubliant que ces religions endogènes, qui leur sont antérieures, ont toujours été caractérisées par des interactions, des échanges et des emprunts réciproques dans un climat de tolérance mutuelle remarquable. Cette dynamique des religions endogènes, dont la dimension historique a été souvent négligée au profit des descriptions ethnologiques, a été mise en exergue, à travers des exemples variés, dans l'ouvrage collectif, publié sous la direction de Jean-Pierre Chrétien, sous le titre de *L'invention religieuse en Afrique. Histoire et religion en Afrique noire*¹. Comme cela a été souligné dans l'introduction de cet ouvrage, même quand ils étaient en guerre les uns avec les autres, les états africains, avant l'intrusion des deux religions monothéistes, semblent avoir exclu leurs dieux respectifs du champ de leurs affrontements. Mieux, les vainqueurs intégraient volontiers les dieux des vaincus dans leur panthéon, voyant là une occasion en or de s'approprier leur force protectrice. L'exemple du *Danhomê*, dont l'expansion territoriale en pays yoruba s'est souvent heurtée à l'opposition d'Oyo est à cet égard

¹ Acct-Karthala, Paris, 1993.

significatif. *Mawu*, dieu fon, est d'origine yoruba. Il a été introduit à Abomey sous le règne du roi Tegbessou. Ce dernier a été éduqué à la cour royale d'Oyo où il était gardé comme otage lors de l'une des batailles que son père Agaja a livrées au célèbre royaume yoruba. *Lisa*, bien connu du panthéon fon, n'est autre que Orisa, second élément du couple dont *Mawu* représente la partenaire. Et que dire du *Fa*, si bien représenté au-delà de son aire yoruba d'origine ?

L'acceptation réciproque des religions endogènes et leur tolérance envers les religions d'origine extérieure au continent s'explique largement, à mon avis, par le fait qu'elles ne disposent pas, à l'instar du christianisme et de l'islam, de textes sacrés de référence permettant de faire la différence entre intégristes et réformistes, entre orthodoxie et hérésies. L'étalon d'appréciation de la religion semble résider en son efficacité, à sa capacité à 'soulager les malheurs des hommes' et à s'assurer la fertilité, la prospérité, la santé et l'harmonie sociale comme cela a été si bien souligné par John Iliffe dans sa synthèse de l'histoire de l'Afrique². Ce pragmatisme religieux, qui exclut le prosélytisme, n'est pas étranger à l'éclectisme des religions locales. Des traditions et pratiques religieuses extérieures sont en effet acceptées ou intégrées aux croyances locales dès lors qu'elles sont supposées efficaces.

L'avènement du christianisme et de l'islam

C'est cet environnement traditionnel de tolérance, qui leur a pourtant servi de base solide d'expansion en Afrique, que les deux religions monothéistes allaient polluer par leur prosélytisme forcené. Quelques brefs rappels historiques sont éclairants à cet égard.

Le progrès du christianisme, introduit en Egypte dans la seconde moitié du premier siècle, ne se heurta point à l'hostilité des cultes traditionnels. Par contre, lorsque, en 312, Constantin en fit la religion officielle de l'Empire romain, la persécution allait s'abattre sur les prêtres de ces cultes dont les temples furent fermés ou transformés en églises et monastères. L'effet de cette politique a été radical : vers la fin du quatrième siècle, près de 90 % des Egyptiens étaient, de gré ou de force, chrétiens. La conquête musulmane de l'Egypte en 642 devait, à son tour, changer cet ordre des choses. Au quatorzième siècle, les chrétiens ne représentaient plus que 10 % de la population égyptienne.

L'arrivée des missionnaires catholiques portugais dans l'ancien royaume du Kongo vers la fin du 15^e siècle devait saper les fondements religieux traditionnels du royaume. Alphonse 1^{er}, qui accéda au trône au début du 16^e siècle avec l'appui du Portugal, devait être l'illustration de cette rupture fondamentale. Le mani Kabunga, prêtre traditionnel de la terre, converti au christianisme tout comme Alphonse, devint le gardien de l'eau bénite³. On connaît la suite de cette aventure : la codification d'un

2 John Iliffe, *Africans. The History of a Continent* (Cambridge University Press, 1995), p.87.

3 Jean Vansina, *Kingdoms of the Savanna* (The University of Wisconsin Press, 1966), p.46.

programme de christianisation et de lusitanisation du Kongo devait aboutir à la désintégration du royaume et au développement du trafic des esclaves avec son prolongement dans le Nouveau Monde.

Contrairement à la partie septentrionale, l'islamisation de l'Afrique sub-saharienne ne tira pas son impulsion initiale de la conquête, mais plutôt du commerce transsaharien. Il convient toutefois de souligner que le développement de ce commerce transsaharien s'est opéré à partir des foyers d'échange pré-islamiques. Le Ghana, le Mali et le Kanem-Bornou étaient de ces foyers. Ce n'est donc pas un effet du hasard qu'ils soient les principaux points de rayonnement de la nouvelle religion en Afrique sub-saharienne. Ce rayonnement semble s'être d'abord accommodé de la coexistence avec l'ordre social traditionnel. La capitale du Ghana (Koumbi Saleh) est probablement la meilleure illustration de cette coexistence.

Selon Al Bakri, les deux agglomérations de la grande cité abritent respectivement les adeptes de l'ancienne et de la nouvelle religion. L'une représente la ville royale et animiste. Le roi y a son palais, d'où il administre ses sujets avec l'aide des responsables des cultes traditionnels, ce qui ne l'empêchait nullement de faire preuve d'une grande libéralité envers les musulmans comme en témoigne la mosquée érigée près du palais. La seconde partie de la ville, habitée par les musulmans, Arabo-Berbères surtout, comptait, vers le 11^e siècle, une douzaine de mosquées⁴. La conquête almoravide de 1076-77 n'a pas réussi à porter un coup fatal au destin des religions endogènes. Si, au quatorzième siècle, les empereurs du Mali se sont fait remarquer par leurs pèlerinages à La Mecque, leur observation des règles coraniques laisse à désirer. Leur islam officiel reste marqué par les influences des traditions et croyances religieuses négro-africaines auxquelles leurs sujets restent attachés dans leur écrasante majorité.

En dépit de la résistance des religions endogènes, on aurait tort, toutefois, de sous-estimer l'impact du christianisme et de l'islam sur l'évolution des cultures africaines. Les deux religions monothéistes, malgré leur antagonisme réciproque, manifestent le même mépris pour les religions endogènes, pour ce qu'elles considèrent comme des pratiques diaboliques. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la conversion à l'une ou à l'autre de ces religions ait servi de justification ou de prétexte, pendant des siècles, au commerce et à l'esclavage des dizaines de millions de noirs à travers le Sahara, l'Océan indien et l'Atlantique. Théoriciens et leaders des deux religions se réfèrent volontiers à leurs livres sacrés pour déterminer ou définir ceux qui sont susceptibles d'être réduits en esclavage.

Les papes Nicolas V et Calixte III ont justifié le commerce portugais des esclaves comme une croisade pour le christianisme⁵. L'histoire du royaume du Kongo,

4 In Raymond Mauny, *Les Siècles Obscurs de l'Afrique noire* (Fayard, 1970), p.144 et Joseph Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire. D'Hier à Demain* (Hatier, 1972), p.111.

5 Sylviane A. Diouf, *Servants of Allah. African Muslims Enslaved in the Americas* (New York University Press, 1998), p.12.

évoquée plus haut, est bien une triste illustration de la duperie de cette vision. En dépit de la conversion de ses rois à la foi catholique, le Kongo a été le premier fournisseur principal de la main-d'œuvre servile au Nouveau Monde. Même ceux de ses citoyens déjà convertis au christianisme n'ont pas été épargnés ! Le développement ultérieur de la traite négrière transatlantique ne devait pas s'écarter sensiblement de la théorie et de la pratique des pionniers portugais au Kongo. Tous les non-chrétiens, y compris les adeptes de l'islam étant perçus comme des païens, leur asservissement comme moyen de conversion était non seulement légitime, mais aussi légal.

La perspective islamique n'était guère différente. En principe, selon la loi islamique, seuls les païens peuvent être réduits en esclavage. La pratique a démontré que cela n'a pas toujours été le cas. Le commerce des esclaves à travers le Sahara ou l'Océan indien n'a pas affecté que les 'infidèles'. De même, les guerres civiles ou saintes du Soudan central ont, au cours du dix-neuvième siècle, contribué à l'accroissement du nombre des musulmans dans le contingent d'esclaves débarqués en Amérique. Le rôle de ces éléments islamisés sera déterminant dans la coordination de la rébellion de 1835 à Bahia. Le mouvement n'aurait toutefois pas connu la même ampleur s'il n'était que l'affaire des seuls Mahométans. Tous ces esclaves obligés d'embrasser la foi catholique sont restés en réalité fidèles à leurs croyances traditionnelles dont la vitalité a de quoi étonner, encore de nos jours !

Destin des religions endogènes dans les Amériques

La vitalité des religions d'origine africaine prouve, s'il en était besoin, que ces millions d'Africains n'ont pas traversé déserts ou océans uniquement avec leur force de travail. Leurs dieux étaient aussi avec eux. Dans une certaine mesure, ils leur ont, non seulement permis de survivre dans des environnements hostiles, mais aussi d'exercer une grande influence sur ceux qui les ont asservis. *Candomblé* et *santería* viennent spontanément à l'esprit lorsqu'il est question des religions d'origine africaine en Amérique. Mais il n'y a pas qu'au Brésil et à Cuba que les dieux africains ont laissé leurs empreintes indélébiles. Partout où ils ont été implantés de force au cours de ces siècles de servitude, de nouvelles formes de spiritualité se sont imposées aux adeptes du christianisme et de l'islam.

Ce processus, il convient de le souligner, a commencé sur le continent africain et s'y est poursuivi pendant les périodes de la traite atlantique et de l'administration coloniale. Le mouvement missionnaire catholique a eu recours aux concepts des religions endogènes pour faire comprendre son message. *Mawu*, dont l'origine et le statut dans le panthéon du Danhome a été souligné plus haut, est devenu, dans l'aire culturelle aja-fon, l'homologue du Dieu unique des chrétiens. Il en est de même du *vodun*, religion traditionnelle dans la même aire dont le jour du culte (*vodungbe*) sert à désigner le dimanche, jour du Seigneur des chrétiens⁶. Mais c'est probablement

6 Cf. Olabiyi B. Yai, 'From Vodun to Mawu: monotheism and history in the fon cultural area', in Jean-Pierre Chrétien, *L'invention religieuse en Afrique*, op.cit., ch.10.

sur le continent américain que les religions traditionnelles africaines ont démontré leur vitalité et leur force d'attraction sur les adeptes des religions monothéistes. Les conversions forcées au christianisme et les mesures coercitives du système esclavagiste n'ont pas réussi à attiédir la foi ancestrale avec laquelle les esclaves ont foulé le sol américain. Très vite, ces derniers ont trouvé dans les saints de la liturgie catholique des équivalences de leurs panthéons africains. Un dialogue, fût-il forcé, s'est ainsi établi entre les deux visions spirituelles du monde pour déboucher sur des formes et des expériences originales de syncrétisme. Il est aujourd'hui aisé de mesurer l'ampleur de ce processus à travers le dynamisme et le rayonnement des religions d'origine ou d'inspiration africaine dans diverses régions du continent américain. Les diverses cultures de ce continent sont difficilement compréhensibles sans la prise en compte de ces apports africains.

Que resterait-il de la culture haïtienne si l'on faisait abstraction du *vodun* ? Il n'est sûrement pas erroné de suggérer, *mutatis mutandis*, que le vodun est pour les Haïtiens ce que l'islam est pour les musulmans : pas seulement une religion, mais aussi un style de vie. C'est à croire que cette religion d'origine dahoméenne a trouvé en ce coin de la Caraïbe une terre particulièrement fertile pour son rayonnement⁷. Il n'y a pratiquement aujourd'hui aucune île de cette Amérique qui ne porte les stigmates des divinités africaines.

Et que dire du Brésil et de Cuba, où *candomblé* et *santería* ne comptent pas que des adeptes d'origine africaine ? La fréquentation des lieux de culte chrétiens y serait considérablement réduite si leur accès devait être interdit à ces adeptes.

Comme on le voit, les rencontres inter-religieuses ont débouché sur des formes de dialogue et de coexistence remarquable. Tout comme les anciens esclaves ont traversé l'Atlantique avec leurs dieux, de même ceux d'entre eux ou leurs descendants qui ont eu la chance de retrouver la terre de leurs ancêtres y sont revenus avec cet esprit de tolérance et de coexistence. Le cas des *Aguda* ou *Afro-Brésiliens* de la côte du Bénin mérite, à cet égard, une mention spéciale. Le christianisme qu'ils ont contribué à développer n'est pas celui des premiers missionnaires européens, mais plutôt cette forme syncrétique vécue outre-Atlantique et peu soucieuse de l'orthodoxie catholique. L'abbé Pierre Bouche et le révérend père Borghero n'ont pas manqué de dénoncer le christianisme de ces '*retornados*' qui, selon eux, n'est qu'un mélange de paganisme et de superstitions fétichistes⁸.

On retrouve le même esprit de tolérance et de coexistence parmi les *Afro-Brésiliens* musulmans. Les mosquées qu'ils ont contribué à construire au dix-neuvième siècle sont inspirées du style des cathédrales de Bahia plutôt que des

7 L'ouvrage de Guérin Montilius, *Dieux en diaspora. Les Loa haïtiens et les vaudou du royaume d'Allada (Bénin)*, (Celtho, Niamey, 1988) est, à cet égard, significatif. On lira également avec intérêt, Alfred Métraux, *Le Vaudou haïtien* (Editions Gallimard, 1958).

8 Voir, entre autres, Olabiya Babalola Yai, 'The identity, contributions, and ideology of the Aguda (Afro-Brazilians) of the Gulf of Benin: a reinterpretation', in Kristin Mann and Edna G. Bay (eds.), *Rethinking the African Diaspora. The Making of a Black Atlantic World in the Bight of Benin and Brazil* (Frank Cass, London, 2001).

mosquées d'Arabie saoudite. Ils ont volontiers conservé leurs noms de baptême chrétien en plus de ceux de leur foi islamique. Ils ne refusent pas les fonctions de chefs traditionnels en dépit des rituels 'païens' qu'elles impliquent.

Il y a, à n'en pas douter, des leçons à tirer de ces expériences dans la promotion du dialogue inter-religieux pour une culture de la paix en Afrique. C'est sur cet aspect que je voudrais attirer l'attention, en guise de conclusion aux brèves considérations historiques qui précèdent.

De la nécessité du dialogue interreligieux

Alors que, hors de notre continent, les religions traditionnelles africaines exercent une attraction certaine, il est affligeant de constater, en Afrique même, la persistance d'une certaine attitude de mépris à leur égard de la part des responsables des cultes monothéistes, voire des autorités politiques. Celles-ci pensent rarement associer les leaders des religions traditionnelles à la recherche des solutions aux divers problèmes auxquels nos sociétés sont confrontées. Si, fort heureusement, des signes d'un changement d'attitude sont perceptibles, beaucoup reste encore à faire pour créer ce cadre permanent de dialogue inter-religieux pour l'enracinement d'une culture de la paix. Il me paraît évident que la collaboration des responsables religieux, toutes dénominations confondues, est indispensable pour la prévention des conflits d'ordre ethnique, religieux ou culturel. Plutôt que d'user leur énergie dans un prosélytisme dangereux et stérile, les responsables des divers cultes doivent encourager un dialogue visant à mieux connaître leurs religions respectives. C'est, me semble-t-il, la meilleure façon d'éviter de tomber dans le piège des homélies incendiaires génératrices de tensions et de conflits.

TABLE RONDE II

Le rôle du dialogue entre les différents courants philosophiques et spirituels dans un système éducatif fondé sur la transmission des valeurs communes de paix, de tolérance et des droits humains

Les fondements éthiques et religieux d'une éducation à la citoyenneté

Par **l'Abbé Alphonse Quenum**

Recteur de l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO) – Abidjan

Introduction

Pour traiter de façon utile, comme il est souhaitable, le thème qui nous est proposé, à savoir les fondements éthiques et religieux d'une éducation à la citoyenneté », il faut investir tous les concepts qui sont ici sollicités. On peut, d'entrée de jeu, constater que le thème lui-même peut se subdiviser en deux blocs : un premier plan que nous pourrions considérer comme l'objectif visé : « une éducation à la citoyenneté ». A un second niveau, cet objectif fait appel à deux structures fondamentales, « l'éthique et la religion ». Une telle approche ne peut être vraiment opérationnelle que si elle intègre ses propres limites par une analyse critique. Entrons donc dans cette double perspective comme schéma de réflexion.

I L'objectif : l'éducation a la citoyennete

(I) L'éducation

La notion d'éducation est pour le moins courante. Mais il n'est pas sûr que la signification qu'on lui accorde soit partout la même. Il faut tenir qu'elle a une signification précise au niveau de l'UNESCO dont elle est un des objectifs majeurs. L'UNESCO la présente comme un laboratoire de transformation de l'apprenant pour en faire un sujet de savoir et de transmission des valeurs. Si les choses, sur le plan des principes, sont claires pour cette institution onusienne, il y a cependant lieu de se demander si dans les faits, les divers acteurs des systèmes de formation ne continuent pas à confondre l'éducation avec l'enseignement ou l'instruction.

Dans tous les cas, il nous appartient d'être ici bien précis. L'éducation ne peut se satisfaire du savoir ni du savoir-faire. Pour honorer son souci d'équilibre de l'intelligence, du cœur et de la conscience, l'éducation doit s'orienter vers un savoir-être. Lorsque les Africains accusent quelqu'un d'être bien instruit, mais de ne

pas avoir d'esprit, c'est une manière de dire qu'il est inefficace et donc inapte à la responsabilité.

Mais, pour ce qui concerne notre thème d'analyse, il ne s'agit pas de l'éducation en général mais de l'éducation à la citoyenneté. Cernons donc un peu plus les données, en réfléchissant sur la citoyenneté

(2) La citoyenneté

La notion de citoyenneté a émergée au XVIII^e siècle dans un contexte très libertaire. Elle est aujourd'hui à la mode et la quête de nouvelles démocraties dans le cadre de la mondialisation, la sollicite volontiers. On parle de « comportement citoyen ». On voudra bien m'excuser de ne pas céder à la mode. Si la citoyenneté est définie « comme la qualité d'être citoyen », elle m'apparaît assez pauvre en vue d'une utilisation féconde. En la circonstance, il y a lieu de se demander s'il n'existe pas de concept plus significatif pour en tenir lieu.

Puisqu'il est question d'éducation et que celle-ci ne se contente pas d'une simple connaissance de la loi pour être un bon citoyen, nous pensons que la notion de civisme que l'on semble avoir relégué peut-être comme dépassé, serait d'un meilleur apport, s'il est bien réinvesti.

La citoyenneté enferme dans une logique restrictive, malgré les apparences, alors que le civisme appelle un engagement et un effort personnel pour intérioriser non seulement les règles déterminantes du vivre ensemble social mais aussi la responsabilité personnelle qui fait appel à une conscience éclairée. C'est du civisme que vient la civilité qui implique courtoisie ; civilisation qui éloigne des diverses formes de barbarie.

Ce n'est pas sans raison qu'on parle d'instruction et d'éducation civiques. Ces deux niveaux complémentaires de formation ont pour but de prendre en compte science et conscience, les droits et devoirs du citoyen. Le civisme suppose des exigences qui font précisément appel à l'éthique et au facteur religieux. La citoyenneté m'apparaît, malgré tout, plus statique et d'un légalisme étroit.

Voyons alors les ressorts dont cet objectif a besoin pour avoir un enracinement solide.

II Les fondements éthiques et religieux

Si ce qui s'appelle « comportement citoyen » cache bien des imprécisions, le civisme voile difficilement les exigences morales par lesquelles il sollicite la conscience éclairée, l'adhésion de chaque personne. Dans les sociétés aux confessions religieuses multiples, le facteur religieux ne peut être fondement commun que pour autant qu'il s'inscrive dans un consensus ou dans une loi naturelle acceptée par tous. Il faut convenir que c'est tout, sauf évident. C'est la non confessionnalité de l'État que je préfère au concept de laïcité qui permet d'édifier ce consensus.

(1) Les fondements éthiques

L'éthique, dans le contexte d'aujourd'hui, voudrait indiquer une approche ouverte et plus universelle de la morale. Celle-ci apparaît comme trop liée aux exigences communautaires restrictives et un tantinet étouffantes.

Les éléments susceptibles de servir de raison éthique à une éducation à la citoyenneté, ou comme j'ose préférer bien modestement au civisme, sont :

L'Emergence de la personne humaine à la conscience collective comme sujet de droits et de devoirs, respectable et respecté. Si les Droits de la personne humaine font l'objet d'une grande attention au niveau des Nations Unies et de ses organes techniques, la logique des devoirs qui a été trop occultée, explique, en partie, les difficultés rencontrées pour structurer un vivre ensemble harmonieux dans les Cités modernes et dans la plupart de nos Jeunes États.

La *conscience d'un bien commun* à promouvoir et à protéger dans l'intérêt et le service de tous est d'une grande nécessité. On pourrait dire que l'essentiel des crises africaines sociopolitiques trouve son origine dans l'inconsistance et l'inconsistance des relations des individus avec le *bien commun* dont il faut développer ce que j'ose appeler la sacralité. N'est vraiment respecté que ce dont on conçoit et accepte la *sacralité*.

La *responsabilité* et la *coresponsabilité* qui libèrent d'une conscience d'esclave vis-à-vis de la chose publique, doivent être développées. Il est important de faire entrer dans la culture première familiale et primaire de chaque membre d'une communauté nationale que son propre devenir dépend de la qualité de son rapport au *bien commun*. C'est ici que s'élabore des règles consensuelles pour servir de garde-fou au débridement des forces centrifuges des libertés iconoclastes. Dans un tel contexte, il n'est certainement pas raisonnable de dire qu'il est interdit d'interdire puisqu'il s'agit de ce sur quoi on s'entend pour protéger et promouvoir un vivre ensemble obligé.

(2) Les fondements religieux

Il est pour le moins évident que les fondements religieux sont difficiles à établir, du fait que les conceptions sociopolitiques des religions sont très différenciées. De plus, les relations entre le temporel et le spirituel ne se disent et ne se vivent pas de la même manière d'une religion à l'autre. Par exemple, une société pluraliste ne peut sans problème faire vivre dans une même citoyenneté des fondamentalistes musulmans qui promeuvent la charia et les intégristes chrétiens qui ne voudraient que se réclamer de la Bible.

Les religions traditionnelles ont des exigences morales évidentes, mais elles ne sont pas à la portée du premier venu. Au sein du christianisme qui se réclame globalement des commandements de Dieu, le catholicisme offre une doctrine sociale dont bien des éléments nourrissent une éducation à la citoyenneté, au civisme et au sens des valeurs. L'islam, dans certains cas, cherche à imposer la Charia comme un principe social et pour contrer les déviances morales, devenues excessives.

Toutes les religions font appel à l'intégrité de la conscience individuelle et à des pratiques communautaires plus ou moins respectées. Le point de convergence n'est pas toujours facile à circonscrire dans le concret même lorsque le dialogue interreligieux prône une certaine tolérance.

La croyance religieuse qui peut être considérée comme un lieu de convergence, c'est que les hommes sont tous fils de Dieu et qu'il doit exister une solidarité humaine. Dieu est perçu comme le Père de tous. Ce devrait le sentiment partagé par les religions endogènes, le christianisme et l'islam.

L'éducation au respect de l'autre et de ses droits, par crainte de Dieu peut trouver un point d'appui pour inviter à la tolérance. Si Dieu est souverain, les diverses manières de le prier ne sont pas des absolus. La vertu d'humilité est une école de sagesse religieuse.

Il n'est aucune religion qui accepte en ses principes fondateurs l'injustice, l'exploitation du faible, la malhonnêteté.

Conclusion

Si, comme le dit le Père Teilhard de Chardin, grand paléontologue et grand humaniste, tout ce qui monte converge, les consciences religieuses, assumées dans une orthopraxie conséquentes, peuvent contribuer à bâtir des sociétés apaisées. Ici, où se déploie la vraie citoyenneté, sans cesse régénéré par un civisme dynamique, nul ne sera de trop, l'individu servira le Tout et le Tout sera un espace de sécurité matérielle, spirituelle et morale pour chacun et chacune.

Quand on parle d'éducation, rien n'est jamais définitivement acquis. Il faut la patience qui sollicite le temps et la générosité qui nourrit les recommencements qui améliorent les imperfections de chaque génération.

Vers une éducation religieuse au service de la culture de la paix

Par **M. Khalil Ennahoui**

Président du Groupement Culturel Islamique,
Conseiller principal à la Présidence de la République Islamique de Mauritanie

I Introduction

Éducation et religion

L'Éducation occupe une place prépondérante dans la vie de l'homme. Elle lui donne le sens le plus profond de son identité humaine. De ce fait, toutes les religions se sont présentées comme messages d'éducation. Pour le cas de l'Islam, le premier ordre divin n'était ni un ordre de prière, ni un ordre de jeûne, mais tout simplement un ordre de lecture et par tant d'éducation :

- « 1. Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé,
- « 2. qui a créé l'homme d'une adhérence.
- « 3. Lis! Ton Seigneur est le Très Noble,
- « 4. qui a enseigné par la plume [le calame],
- « 5. a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas ».

C'est la force de la parole à laquelle, nonobstant les autres interprétations, le nouveau testament fait allusion. Par son verset introductif, l'évangile de Jean déclare :

« Au commencement était la Parole »

Plus loin, on lit :

« Toutes choses ont été faites par Elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans Elle.

« En Elle était la vie, et la vie était la lumière des hommes ».

Les textes sacrés s'accordent ainsi à certifier la force de la parole qui était et demeure le médium le mieux véhiculé et le plus véhiculant de l'éducation.

L'histoire révélée nous rapporte que Dieu a ordonné aux anges de se prosterner devant Adam. Adam l'être humain, créé d'argile, prendra face aux anges la position de l'enseignant face à ses élèves, lorsque Dieu lui ordonna de leur apprendre les noms.

« 31. Et Il apprit à Adam tous les noms (de toutes choses), puis Il les présenta aux Anges et dit: « Informez Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques! » (Dans votre prétention que vous êtes plus méritants qu'Adam).

« 32. Ils dirent: « Gloire à Toi! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous as appris. Certes c'est Toi l'Omniscient, le Sage.

« 33. Il dit: « Ô Adam, informe-les de ces noms ».

Ensuite vint l'ordre annonciateur de la gloire suprême de l'homme, porteur du savoir :

« 34. Et lorsque Nous demandâmes aux Anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent à l'exception d'Iblis qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles »

Selon un hadith du prophète Mohamed psl, la quête du savoir est une obligation personnelle pour chaque musulman et chaque musulmane.

A fortiori, cette obligation prend la dimension d'un droit, tel que l'affirme la Déclaration Universelle des droits de l'homme. L'article 26 stipule :

« Toute personne a droit à l'éducation ». Puis ce droit prend la forme d'une obligation spécifique : « L'enseignement élémentaire est obligatoire ».

Avant d'aborder le droit à l'éducation, la Déclaration observe la relation innée entre éducation et religion, L'article 18 évoque l'enseignement dans un contexte fortement lié à la religion et aux croyances : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion » ; ce droit implique « la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites ».

Éducation et paix

Dans son acte constitutif, L'UNESCO déclare Que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes » et que « c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». Pour ce faire, l'UNESCO s'est fixé l'objectif de « Contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations ».

A cet égard, l'éducation pourra avoir un effet curatif, mais elle a surtout, incontestablement, un rôle préventif à jouer. Le Plan d'Action de Dakar (EPT) l'affirme en ces termes : « l'éducation a un rôle essentiel à jouer dans la prévention des conflits à l'avenir, et dans l'édification d'une paix et d'une stabilité durables ».

Cette vision n'est pas étrangère à la religion qui tend le plus souvent à promouvoir les valeurs morales et spirituelles de l'homme, et l'appelle ainsi à se surpasser, à dominer ses passions, à vaincre sa colère et ses tentations et à résoudre ses différends avec les autres à travers la concertation et le dialogue vertueux.

Un exemple éloquent qui témoigne de l'importance du rôle de l'éducation dans la préservation de la vie humaine. A l'issue de la grande bataille de Badr, les musulmans ont capturé des dizaines des guerriers ennemis. Le Prophète Mohammed PSL a fixé deux conditions pour la libération de ces prisonniers, soit le paiement d'une rançon, soit l'alphabétisation de 10 musulmans analphabètes. Les érudits de l'armée ennemie n'avaient ainsi qu'à dispenser des cours d'écriture pour recouvrir leur liberté. Ainsi, en islam, l'alphabétisation des hommes équivaut à leur liberté et à leur affranchissement d'un état de captivité qui pourrait lui coûter la vie.

Le Sultan du Maroc Moulaye Ismail (1727) a réédité, à sa manière, cette expérience, dix siècles plus tard. Ayant capturé 50 européens, il a réclamé, pour leur

libération, 100 manuscrits par tête, soit 5.000 au total. C'était pour lui une astuce pour récupérer une partie du prestigieux patrimoine culturel écrit que les arabes ont laissé derrière eux en Andalousie.

Religion et paix

Les messages religieux convergent, pour l'essentiel, à prêcher paix et amour de l'humanité. Le verset le plus invoqué chez les musulmans est celui par lequel débute tous les chapitres.

« Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux » traduit autrement par : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux ». Ce verset invite le musulman à s'inspirer dans ses actes de tous les jours de ces qualificatifs : « miséricordieux », « clément ». La formule consacrée de salutation et très couramment employée par tous les musulmans, qu'ils soient arabes ou non, n'est autre qu'une déclaration de paix :

Assalamou aleikoum

Le mot « assalam » en arabe signifie la paix.

Bien que le Coran autorise dans quelques versets l'usage de la force pour se défendre

« Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre) - parce que vraiment ils sont lésés; et Allah est certes Capable de les secourir » (al Hajj, 39), il prône dans une centaine de versets la paix, le dialogue, le pardon, la patience, etc.

Plus particulièrement, nous croyons à l'importance, dans le noble objectif de la paix, de mettre à profit l'apport de l'éducation religieuse qui, de fait, demeure incontournable dans de grands espaces géographiques et humains.

2 L'Éducation religieuse ; un passé présent

L'exploration puis l'occupation coloniale européenne a donné lieu à l'apparition des premiers établissements de l'enseignement formel et l'église y a joué un rôle principal. Au Madagascar, se sont implantés, à partir de 1861, des day-schools ainsi que des internats dirigés par des missionnaires anglais, norvégiens et français, visant une élite urbaine.

Les colons belges ont laissé aux missions d'évangélisation, estimées à 720, le soin de créer et de gérer les écoles dans leurs colonies africaines. Jusqu'en 1939, les écoles formelles en territoires africains occupés par la Grande Bretagne, étaient des écoles missionnaires subventionnées partiellement par l'administration coloniale. Au Nigeria, sous l'occupation britannique, 2/3 des élèves, dans les régions du sud, fréquentaient des écoles missionnaires.

Bien avant l'ère coloniale, l'Afrique a connu ses premiers établissements scolaires avec l'avènement de l'islam. Introduit très tôt, mais modérément en Ethiopie (avant même que le Prophète Mohamed Psl s'installe à Médine), l'Islam s'installe en Egypte dès l'an 20 de l'hégire (639) puis continue sa propagation en Afrique.

Ces réalités historiques sont encore vivantes et conditionnent largement la vie quotidienne des hommes et des femmes en Afrique et ailleurs.

Selon des études de l'UNESCO, l'éducation religieuse est une matière obligatoire dans les emplois du temps de 73 des pays étudiés.

Dans 54 de ces pays, le temps moyen qui doit être consacré à l'instruction religieuse pendant les six premières années de scolarité est de 388,4 heures, soit environ 8,1 % de la durée totale de l'enseignement. Ce taux s'élève à 31 % en Arabie saoudite et à 28,2 % au Yémen. Malheureusement, l'étude ne fournit pas des informations fiables sur les pays africains, où l'éducation religieuse est omniprésente. Les écoles coraniques de divers niveaux et sous diverses appellations (daaras, makaranta, dudal, massik, majilissi, Khalwa, marondi, mahadra, ect) sont présentes dans les localités les plus petites et les plus reculées dans plusieurs pays de l'Afrique.

Au Niger, les écoles coraniques sont largement répandues, et leur présence est fort ancienne. Leur création remonte au VII^{ème} siècle. Mais, c'est réellement à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle que le lettré, prédicateur et rénovateur, Ousmane Dan Fodio instaura dans le pays Haoussa et sur les plateaux de l'Adamaoua, un royaume islamique. Ce royaume eut un rayonnement culturel sur toute la zone couverte par l'actuel Niger, la région septentrionale du Nigeria et le Nord Cameroun.

Au début du 20^e siècle, les français ont estimé le nombre des écoles coraniques au Niger à 9.000. Aujourd'hui, leur nombre est estimé à 40.000-50.000. Elles sont solidement implantées partout dans le pays et continuent à drainer un nombre important d'enfants et d'adultes en quête de savoir.

Une enquête menée par Caritas, en 2005, annonce un chiffre de 709 écoles coraniques et de 75 812 élèves uniquement à Niamey, Agadez et Maradi.

Au Sénégal, il existe également une tradition séculaire de l'enseignement islamique. Les Daaras y existent depuis l'introduction de l'Islam au Pays. Selon Alvisé de Cadamosto, l'introduction de l'enseignement coranique au Sénégal remonterait au XV^e siècle où il était dispensé dans la cour des souverains de l'époque par des enseignants d'origine berbère. Al Bakri situe l'évènement vers 432 H (1040 après Jésus Christ), sur la foi de ses écrits où il déclare que l'Islam fut adopté d'abord au Takrur (désignant un peuple noir islamisé en Afrique de l'Ouest) par le prince Waar Diabe, dont le fils sera allié plus tard du souverain almoravide Abu Bekr Ibn Amer.

Adama Diop, Premier Conseiller technique du Ministre de l'Education du Sénégal, résume la place des Daaras en ces termes : « Est-il besoin d'insister sur le fait qu'au Sénégal, tous nos grands marabouts, beaucoup d'Hommes d'affaires sont non seulement sortis des Daaras, mais sont devenus des fondateurs et des animateurs de Daaras qui s'estiment de nos jours à plusieurs milliers d'unités. Un sentiment de nostalgie et de reconnaissance s'attache encore à ces structures d'apprentissage du Coran si lointaines et si proches de nous. Leur disparition du paysage socioculturel n'est pas envisageable ».

Au Tchad, l'introduction de l'école coranique remonte au début du 10^e siècle ère chrétienne correspondant au 4^e siècle de l'Hégire. Ce modèle d'enseignement,

ayant fleuri dans les célèbres royaumes du Kanem, du Baguirmi et du Ouaddaï, s'est au fil des siècles propagé aux alentours du bassin de Lac Tchad. L'ancienneté de ce modèle d'enseignement fut attestée par d'anciens historiens tels Al Magrizi, Léon l'Africain (Al Hassane Al Wazzan), Yakout Al Hamawi, Gustave Nachtigale et autres. Dans un débat au Parlement tchadien en 2004, des députés ont défendu les droits des écoles coraniques en évoquant le grand nombre des enfants du Pays qui, de nos jours, fréquentent ces écoles, et les prix que remportent, presque chaque année, les enfants tchadiens participants aux concours internationaux de récitation du Saint Coran.

Au Sierra Léone, un rapport présenté aux autorités britanniques, à Londres, en 1802 fait état de la présence active, au nord du pays, d'écoles coraniques.

Au Bénin, en 1926, Paul Marty comptait 154 écoles coraniques abritant 1.900 élèves pour l'ensemble de la colonie dahoméenne. De nos jours, selon Galilou Abdoulaye, le nombre des « écoles arabes », malgré leur avènement récent, s'est beaucoup accru. Elles existent dans presque tous les ménages musulmans et sont difficiles à énumérer en raison du caractère officieux de leur existence. De façon générale, les écoles sont créées soit par un imam marabout, soit par un ancien élève coranique, soit par un riche aladji ou encore par le chef de la famille.

Selon le même auteur, Les années 1950 marquent une étape dans la trajectoire de l'Islam au Bénin. Elles constituent la période du début de l'avènement des écoles „modernes“ ou arabes. Ces écoles en réalité mi-coraniques et mi-arabes qui étaient aussi appelées „écoles franco-arabes“ par leurs promoteurs, sont l'œuvre d'érudits shaykh et marabouts ayant séjourné dans les institutions arabo islamiques du Nigeria, du Soudan, d'Égypte ou même de l'Arabie Saoudite. À Kandi et à Parakou, la première école arabe fut créée par Shaykh Abdoulaye Soilihou en 1957. À Djougou, elle date des années 1950 et fut l'œuvre d'Alfa Issa Yari. À Porto-Novo l'école de El-Hadj Abdou Rahim Mokthar est citée comme la toute première école arabe créée en 1946.

Ces écoles tiennent leur particularité de se calquer un tant soit peu sur le modèle des écoles publiques en ce sens qu'elles greffent à l'enseignement traditionnel, l'apprentissage de la grammaire et de la langue arabe avec l'usage du tableau, des stylos et des cahiers.

Si l'enseignement du mysticisme n'occupait plus une place de choix dans le programme comme c'est le cas dans les majilissi, il n'y faisait pas complètement défaut. C'est dans ces écoles que l'élite moderne, dans la poursuite de sa formation socioreligieuse, a commencé ses premiers pas dans l'apprentissage de l'arabe. Ayant accédé à la clé du savoir que constitue la capacité de lire, d'écrire et de parler l'arabe, elle nourrira de nouvelles ambitions dont elle ne trouvera le lieu de réalisation que dans les écoles arabes plus développées du Togo (les écoles arabes de Lomé et de Sokodé créées vers les années 1960).

En Guinée, les écoles maternelles, pour l'essentiel des établissements privés, sont toujours assez rares. Par contre, presque tous les enfants musulmans (qui

représentent 80 % de la population) assistent à l'école coranique avant ou pendant les premières années de la scolarisation laïque.

A Mayotte, un « Document de travail concernant la rénovation de l'enseignement coranique », rédigé par le sénateur Mr Soibahaddine IBRAHIM, révèle la présence de trois types d'école coranique :

- les écoles coraniques de villages : chacun des 70 villages en comporterait en moyenne 6;
- les écoles coraniques du secteur public : 17, soit une par commune;
- les écoles coraniques rénovées (madrassat).

Selon le même auteur, « l'enseignement coranique à l'école publique a été réintroduit en 1977. Il est dispensé chaque après-midi après la classe par 17 maîtres recrutés sur concours ».

Cette prise en compte de la dimension religieuse en éducation, bien que partielle et insuffisante, constitue néanmoins une avancée remarquable par rapport au traitement réservé aux écoles coraniques, entièrement délaissées par les pouvoirs publics, dans les pays africains indépendants !

Dans l'ensemble, l'éducation religieuse, islamique soit elle ou autre, occupe une place de choix dans les sociétés africaines, tant attachées à la religion. Senghor le fait observer : « On s'étonnera que je commence par le problème religieux et que je le proclame fondamental ... C'est qu'ici (en Afrique), la religion est partout, imprègne tout...et qu'elle fut la Pierre Angulaire de l'État et de la Société, singulièrement des communautés villageoises et familiales ».

Aussi, face à un tel dévouement, la solution aux problèmes que l'on attribue au fanatisme religieux n'est pas de bannir l'éducation religieuse. Mais plutôt de l'exercer plus correctement et plus habilement.

3 Comment marier éducation religieuse et culture de paix ?

De la méfiance ...

La question de l'enseignement religieux est, depuis quelques temps, l'objet d'un débat animé qui ne se limite point à l'espace du monde islamique. Il suffit de se rappeler la réforme controversée que le Canada a décidé récemment d'apporter à cet enseignement.

En Europe, « le débat sur la place de la religion dans l'éducation a été relancé après l'attaque contre le World Trade Centre le 11 septembre 2001 », écrit James Wimberley, du Conseil de l'Europe. Cet événement, dit-il, a été perçu comme « un vrai appel » à résoudre « le problème, aussi grave que largement répandu, des mauvaises relations intercommunautaires en Europe », où « la méfiance mutuelle, l'intolérance, les incidents racistes et la discrimination prennent principalement une forme ethnique, mais parfois aussi religieuse ».

Mais, avouons le, la question de l'éducation religieuse suscite aujourd'hui beaucoup plus d'intérêt, de suspicion et d'interrogation lorsqu'il s'agit de l'enseignement islamique.

Ce climat de méfiance est justifié, non par ce qu'est, par essence, l'éducation religieuse, soit-elle islamique ou non, mais surtout par les conditions dans lesquelles se déroule cette éducation et par les injustices que subissent ceux qui sont porteurs, ou prétendus porteurs de cette éducation.

Il est vrai qu'en jetant un « brin » de passion et de ferveur dans un champ d'exclusion et d'amertume on ne peut que s'attendre à des incendies difficilement maîtrisables. Cependant il est vérité indéniable que seule l'éducation – une véritable éducation – pourrait atténuer l'effet nuisible de ce cocktail molotov.

Or, pour que l'éducation puisse efficacement modérer les passions et calmer les tensions, elle ne doit pas être elle-même un champ d'injustice et de discrimination.

....A la confiance

Pour cultiver la culture de la paix, on doit s'appuyer sur un arsenal de mesures impliquant à la fois politique, économie, justice et éducation. Dans ce dispositif, le rôle de l'école demeure le plus important, du moins pour qu'émergent de nouvelles générations éprises de paix et des valeurs humaines. Dans les milieux islamisés, l'enseignement religieux en est lui-même le meilleur outil. Il détient un pouvoir réel et potentiel qu'il faudra investir pour traiter et prévenir les suspicions. C'est par lui-même que l'on pourra assurer une transition réciproque de la méfiance à la confiance et gagner ainsi le pari de l'éducation pour la paix.

A cet effet, il faudra là où les réalités socioculturelles l'exigent, reconnaître l'école coranique, l'accompagner et l'intégrer.

Reconnaître et connaître

En préalable à toute action de réforme, l'école coranique doit être reconnue par les pouvoirs publics. Il ne s'agit pas de délivrer des actes administratifs, comme le faisait jadis l'administration coloniale, dans le but plutôt de contraindre et de restreindre. Les écoles coraniques sont des écoles communautaires par excellence. Elles l'étaient hier, elles le sont encore aujourd'hui et doivent, autant que possible, continuer à l'être demain. La libre initiative et le dynamisme des communautés et des individus sont des points de forces que ces écoles doivent préserver et cultiver dans la légalité. La reconnaissance requise est surtout la prise en compte de ces entités éducationnelles dans les politiques et stratégies de développement et de gestion des affaires de la nation. Les pouvoirs publics doivent savoir donner aux écoles coraniques des signes et des marques d'intérêt. Ils doivent dans la mesure du possible comptabiliser leurs produits. En effet, il est peu sensé que des érudits sortants d'écoles coraniques soient considérés analphabètes pour la simple raison qu'ils ne savent pas lire et écrire en caractères latins, comme s'il n'y avait sur la planète qu'une seule culture écrite ! Jadis, de grands savants candidats au pèlerinage à la Mecque, se trouvaient souvent fichés « analphabètes » par l'administration coloniale, qui ne reconnaissait à l'époque que sa propre langue. Aujourd'hui, dans des États qui auront bientôt totalisé cinq décennies d'indépendance, des millions d'hommes et de femmes méritent d'être

réhabilités dans leurs droits d'alphabètes ; leurs acquis, si modestes soient ils, doivent être évalués, consolidés et investis pour une meilleure prise en compte de toutes les formes et voies susceptibles de véhiculer le savoir dans la société et de faciliter l'universalisation de l'enseignement de base. Les annuaires des statistiques scolaires doivent progressivement consigner des données sur les écoles coraniques. Dans ce domaine, l'expérience coloniale pourrait servir de modèle à suivre, car, tout au long de son règne, l'administration française a réussi à établir des rapports périodiques sur les écoles coraniques de ses colonies : la localité, le(s) maître(s), les effectifs, les disciplines enseignées, les livres, etc.

En préparant un livre sur la vie culturelle en milieux nomades, j'ai réussi à collecter dans les archives coloniales à Nouakchott, à Dakar et à Paris des données abondantes sur les « mahadras » de la Mauritanie, pendant les six décennies du règne colonial. Mais malheureusement, j'ai perdu toutes les traces à partir de l'année de l'indépendance. Il est vrai que le colonisateur craignait ces écoles et que c'est surtout par méfiance et par souci de contrôle et de main mise qu'il veillait à la collecte de ces informations. C'est un souci que les pouvoirs publics d'un état indépendant ne sont pas, bien sur, obligés de partager. Mais, n'y a-t-il pas d'autres motifs sains de poursuivre ce travail d'exploration et de découverte ? Les autorités publiques n'en gagnent elles pas mieux à connaître les réalités du terrain et à s'en servir pour des objectifs nationaux sereins ? Feu Professeur Mohamed Lamine Traoré, ex Ministre de l'Education Nationale du Mali reconnaît franchement que son Ministère ne dispose pas d'informations sur les écoles coraniques ; c'est le cas presque partout dans les pays de l'Afrique à appartenance islamique.

Longtemps négligées et de ce fait ignorées par les pouvoirs publics, ces écoles méritent aujourd'hui d'être reconnues au moins pour être connues. Leurs apports effectifs et potentiels à l'Education Pour Tous et à l'alphabétisation méritent d'être explorés et évalués. Et sans vouloir emboîter les pas de l'Occident qui, selon le Professeur Traoré, « avec son cortège de fantasmes (...) veut parfois nous faire partager ses inquiétudes », il y a quand même pour nos sociétés des risques réels à continuer à traiter ces écoles avec mépris ou négligence.

Le Président du Sénégal, Me Abdoulaye Wade a fait preuve d'une prise de conscience à cet effet, en déclarant en Avril 2005 : « Je sais qu'ils sont nombreux les foyers éducatifs où des Hommes de Dieu, guidés par la lumière de la Foi et du savoir transmettent aux enfants dans l'amour et la compréhension, les connaissances qui les préparent à la vie adulte ».

Ces derniers temps, de nouvelles tendances favorables sur le plan international, interpellent nos États pour qu'ils prennent conscience de leurs propres réalités et de leurs spécifiques potentialités.

Le Cadre d'Action de Dakar, adopté par le Forum Mondial sur l'Education (28 avril 2000) appelle à la prise en compte des différentes formes d'éducation : « Etant donné que le rythme, le style, la langue, les circonstances de l'apprentissage ne seront jamais les mêmes pour tous, il doit y avoir place pour diverses approches plus ou moins formelles, pourvu qu'elles assurent à tous un apprentissage valable et

confèrent un statut équivalent. (...) En faisant appel à des approches aussi bien formelles que non formelles, elle (l'éducation) doit prendre en compte les besoins des pauvres et des plus défavorisés (...) Les systèmes éducatifs doivent être intégrateurs, aller à la rencontre des enfants non scolarisés et apporter une réponse souple aux situations et besoins de tous les apprenants ».

Accompagner et soutenir

Il s'agit de s'intéresser à l'homme, au lieu de l'apprentissage, au milieu, au contenu et à l'ensemble des conditions de l'enseignement religieux.

Améliorer les conditions matérielles de l'apprentissage

Les conditions de vie des écoles coraniques, notamment dans les pays de l'Afrique subsaharienne, sont d'une précarité notoire. Comme le constate Stephania Gandolfi : « L'État accorde ses préférences à l'École française ou anglaise plutôt qu'aux médersas » ou aux écoles coraniques. Les maigres ressources budgétaires des États de la Région sont destinées, à hauteur de 20 % à 40 % à l'école héritée de l'ère coloniale, alors qu'aucun soutien financier, matériel ou moral n'est offert aux autres structures d'éducation, pourtant profondément ancrées dans l'histoire et les traditions de la société, largement implantées et nettement nécessaires. Cet état de chose, comme le souligne une étude de l'UNICEF au Mali, nourrit « au sein des écoles coraniques un sentiment d'injustice par rapport au traitement de faveur réservé à l'école formelle (imposition, cantines scolaires, matériel didactique, etc.) ». Ainsi, « les enfants talibés » deviennent des sources de « revenus » pour leurs maîtres et « l'enseignement coranique devient secondaire ou peu consistant ». C'est dans ce contexte, que s'est développé le phénomène de mendicité attribué aux écoles coraniques. Certains pensent, à tort, que ce phénomène n'est qu'un rite religieux dont l'objectif est de cultiver l'humilité ! Loin de là, la religion en question interdit catégoriquement la mendicité sauf dans des situations d'extrême nécessité. C'est justement ce genre de situation qui pousse les enfants « talibou » ou « gharibou » à sortir chercher de quoi se nourrir et nourrir leur maître. Dans les milieux où la situation économique le permet, ces écoles coraniques sont prises en charge par les parents des élèves et les communautés, et l'on ne voit guère d'enfants quémander. Occasionnellement, des groupes d'enfants sortent collecter de la charité pour être par la suite discrètement distribuée aux pauvres dont leur dignité les empêche de tendre la main publiquement. Les mutations socio économiques des dernières décennies ont lourdement frappé les sociétés sahélo sahariennes et ont engendré un exode rural massif vers les centres urbains. Ce bouleversement, doublé d'appauvrissement de larges couches populaires, amène les familles pauvres à confier l'éducation (et la nutrition) de leurs enfants à des marabouts citadins. Ceux-ci, non moins démunis, ne trouvent mieux pour alléger ces charges supplémentaires, que d'envoyer les enfants chercher de quoi se nourrir. Aussi, pour comprendre pertinemment ce phénomène, devons-nous y

voir un procès que font ces enfants, à leur manière innocente, contre les pouvoirs publics, les partenaires au développement et tous les acteurs qui ne font rien pour changer cette situation. Evitons que ce procès dégénère.

Bien que rares et timides, des initiatives lucides s'affichent à l'horizon. Parmi celles-ci, le programme de modernisation des Daaras du Sénégal qui figure dans le volet de l'éducation non formelle prévu par le Programme Décennal pour l'Éducation et la Formation ». D'un coût estimatif de 18.949.600.000 FCFA, ce projet vise à moderniser les écoles coraniques.

Stephania cite l'exemple de jardins d'enfants à Dakar où l'on enseigne le Coran pour concurrencer les écoles coraniques traditionnelles. « Dans ces écoles coraniques où l'enseignement reste, dans la forme, assez traditionnel, les parents des élèves doivent déboursier de 500 à 1.000 F CFA par mois. Ni les élèves des écoles maternelles islamiques, ni ceux plus âgés mais saisonniers « des trois mois » ne mentent ».

L'UNICEF a initié au Niger et dans d'autres pays des projets pilotes d'appui aux écoles coranique. D'autres partenaires, tels Danida, Aide Action, Caritas s'y intéressent également.

Suite à une étude de faisabilité conduite par l'UNESCO en partenariat avec la Banque Islamique de Développement, le Niger et le Tchad se sont dotés de sous programmes pour la rénovation des écoles coraniques.

Promouvoir les ressources humaines

Les écoles coraniques, en Afrique subsaharienne, se trouvent assez souvent handicapées pédagogiquement, tout comme économiquement, dans l'accomplissement de leur mission principale et unique pour la plupart d'entre elles, à savoir l'enseignement du saint Coran. Les enseignants ne sont pas préparés pour leur fonction. Ils se bornent à retransmettre ce qu'ils ont reçu ou acquis dans des conditions similaires ou pires. Ils ne disposent que de très peu, sinon de rien du tout, des aptitudes pédagogiques et des compétences didactiques. Ils transmettent des messages dont ils ne maîtrisent, souvent, ni la phonétique, ni le sens, ni les règles de lecture ou d'écriture. Tout juste, un effort de mémorisation qui a, certes, son importance pédagogique et sa valeur affective et spirituelle ; mais qui gaspille d'importantes potentialités qu'il fallait mettre en œuvre. Pour que cette situation change, et pour que l'effort louable de l'école coranique soit optimisé, les enseignants doivent suivre des cycles de formation qui les préparent à mieux assumer leur mission principale et à permettre à l'école coranique de se rénover et de s'ouvrir davantage sur le milieu. La phonétique, l'exégèse de certains versets, les règles de récitation et d'écriture, des rudiments de l'arabe, medium du Coran, les méthodes d'apprentissage et de la didactique ; tous ces thèmes et bien d'autres devront faire partie d'un programme bien conçu de formation des maîtres des écoles coraniques, un programme qui prend en charge également le souci de vulgariser la culture de paix. Un dispositif de suivi et de renforcement des acquis des apprenants devra être mis en place.

Ce souci est déjà pris en compte par certains États. Le Plan Décennal de Développement de l'Éducation au Niger prévoit la formation de 4.800 enseignants d'écoles coraniques. Mais aucun dispositif de mise en œuvre n'est encore en place.

Améliorer la qualité

L'amélioration de la qualité de l'enseignement coranique dépend largement des efforts consentis pour réajuster les conditions matérielles et surtout pour rehausser les performances didactiques des maîtres. Toutefois, il y a lieu également de repenser le programme de l'école coranique et de la pourvoir de supports pédagogiques appropriés, dont les cassettes audio. Dans certains milieux urbains, il conviendrait d'encourager, ne serait ce qu'à titre expérimental, l'apprentissage assisté par ordinateur ou par vidéo.

Rien n'empêche, pour des sociétés en pleine mutation, que se côtoient sur le même espace la planche (allowh) et le Cdrom ; la plume et le clavier ; la lecture du maître de l'école et celle d'un célèbre liseur de Coran suivi sur un écran de vidéo ou d'ordinateur. Bien au contraire, cela permettra à l'école coranique de se redynamiser et de s'intégrer davantage dans son ère moderne.

L'amélioration de la qualité exige également de mettre un accent particulier sur le contenu, pour que les apprenants puissent saisir le sens des versets qu'ils récitent. Mémoriser la parole et l'aimer du fond du cœur, ne suffit pas pour élever la conscience de l'individu et faire de lui l'homme vertueux que prêche la religion. Une ferveur absurde et confuse pourrait même drainer l'individu vers des situations de dérive, de fanatisme et d'intolérance.

Donc, l'assimilation du contenu, suivant un programme mûrement réfléchi doit être une partie intégrale de l'apprentissage du Coran, notamment pour ce qui concerne les versets ayant trait à la morale et au comportement de l'homme vis-à-vis de l'homme. Sans cela, les apprenants risqueraient d'être dans la mauvaise situation décrite par le Coran, celle de « l'âne qui porte des livres » !

A.M. Mbow rappelle a juste titre que « la mise en valeur d'une écriture que l'enfant a peiné pour apprendre l'épanouirait et lui montrerait que cette langue, qu'il apprend pour le Coran, est aussi une langue de culture susceptible de l'ouvrir au monde moderne »

Rénover et intégrer

Le but ultime de toute intervention au profit des écoles coraniques devra être celui de son intégration, dont la rénovation en est l'outil. Aussi les écoles coraniques seraient elles en mesure de mieux servir les objectifs de développement. Au delà de ses prestations spirituelles, et grâce à elles, l'école coranique aura un rôle croissant à jouer dans la prévention des conflits, l'établissement de la paix, et le raffermissement de la cohésion sociale. Elle pourra servir de levier pour le travail, la créativité, la production et pour toute action utile à la vie dans ce bas monde.

L'école coranique devra cesser d'être – malgré elle même et à cause de sa marginalisation chronique – une machine qui ne produit essentiellement que des petits « mendiants » ou des grands chômeurs, tels qu'elle est observée dans certains pays africains.

Le changement du mode de vie et l'injustice érigée en système font que les sortants des écoles coraniques, même après avoir réussi des études universitaires d'arabe, se trouvent dans l'impasse au moment où leurs concitoyens issus des écoles formelles s'accaparent toutes les faveurs de l'État et s'insèrent normalement dans ses rouages. De ce fait, la plupart de sortants malheureux de l'école coranique, surtout ceux qui ne réussissent pas à être des imams ou des oulémas, se trouvent finalement exilés dans leurs propres pays et condamnés à vivre en marge de la société active. C'est dans un tel état de désolation et d'exclusion que se forment les germes de la révolte et de la rébellion.

Pour pallier cette situation, les sortants des écoles coraniques devront être habilités à s'insérer, le plus aisément possible, dans la vie active de leurs sociétés.

L'école coranique devra retrouver, en Afrique contemporaine, le rôle qui était et demeure le sien dans d'autres temps et d'autres sphères, celui d'une « école de vie ». Bien connectée à son environnement, apte à le servir et à le transformer, elle doit pouvoir nourrir le cœur sans affamer le corps.

L'intégration requise implique, notamment, le respect de la diversité culturelle, la promotion du partenariat et de l'interférence entre les modes d'éducation ainsi que l'ouverture sur le marché de l'emploi.

Respecter la diversité culturelle

Le premier pas vers la réhabilitation de l'école coranique est celui de l'adhésion au principe du droit à la diversité culturelle. Toutes les populations de la planète devront pouvoir jouir de ce droit pour être en mesure de se connaître, se comprendre mutuellement et de s'entraider. Ce droit mobilise tant de voix sur la scène internationale.

La France, souvenons en, a milité au plus haut niveau pour défendre, au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce, le droit à « l'exception » culturelle.

A Cotonou, la III^e Conférence ministérielle de la Francophonie sur la Culture (juin 2001) a adopté la Déclaration de Cotonou au terme de laquelle, l'OIF s'est engagée à soutenir la diversité culturelle et à tout mettre en œuvre pour faire aboutir l'élaboration et l'adoption à l'UNESCO, d'un instrument juridique international contraignant qui donnerait un fondement incontestable aux politiques de préservation et de développement de la diversité culturelle. Mission accomplie, trois ans plus tard, lorsque l'UNESCO a adopté la convention internationale sur la diversité culturelle (33^e conférence, 20 octobre 2005).

Le domaine d'excellence où doit s'exercer le plus pertinemment possible cette diversité demeure celui de l'éducation.

A cet effet, M. Roger Dehaybe, ancien Administrateur général de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, a, dans plusieurs discours, prêché sagement

le partenariat linguistique. Devant la 50^e session de la CONFEMEN (Ouagadougou, novembre 2002), il s'est exprimé ainsi : « La prise en compte des spécificités régionales et nationales dans les politiques d'éducation est peut-être une réponse à ce qu'il faut bien reconnaître comme l'échec des politiques antérieures. Chacun aujourd'hui s'accorde, enfin, à reconnaître la nécessité de prendre en compte la diversité culturelle dans les politiques de développement (...). S'il y a bien un domaine où cette notion de diversité culturelle, avec ce qu'elle véhicule au niveau des patrimoines, des traditions, des usages sociaux et des langues est à prendre en compte, c'est bien celui de l'éducation (...). Il faut donc rompre avec la notion de modèle éducatif unique pour lui substituer des approches adaptées aux communautés concernées de telle sorte que l'éducation reste un facteur d'identité.

« Même dans leur projet d'intégration européenne, les États membres revendiquent, au nom de l'efficacité, les spécificités nationales et régionales. Pourquoi le Sud ne participerait-il pas d'une telle démarche qui vise tout simplement à faire de l'éducation un facteur d'identité et d'affirmation des cultures ? »

Le Président français Jacques Chirac, intervenant devant le sommet de la Francophonie à Beyrouth en 2002, a promis de doter l'Organisation Internationale de la Francophonie d'une Maison (un siège) qui se hissera face au siège de l'UNESCO. « j'y vois, dit-il, plus qu'un symbole. J'y vois la promesse d'un beau et fructueux dialogue au service des valeurs de notre grande famille : la diversité culturelle, la justice, les droits de l'homme, le partage et la solidarité... ».

Le Conseil de l'Europe s'y intéresse lui aussi. Il a pris la décision de faire du « dialogue interculturel et interreligieux » l'un des axes majeurs de son action.

Réclamée par le sommet de Johannesburg (2002), celui de Beyrouth pour la Francophonie, la même année, sollicitée par le NEPAD et le Plan d'Action de Cotonou – 2001, puis confirmée par une convention internationale, la diversité culturelle est devenue une exigence à la fois mondiale et régionale.

Forts de ces tendances favorables au niveau international, les pays de l'Afrique subsaharienne auront intérêt à en profiter pour exercer leur propre droit à la diversité culturelle ; lequel droit est solidement lié au devoir de raffermir les liens de coopération, de solidarité et de compréhension mutuelle entre les nations de l'humanité.

Il va de soi que l'exercice de ce droit se fera mieux par et pour l'éducation.

Promouvoir le partenariat et l'interférence

Plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne ont connu, depuis plusieurs siècles, des établissements d'éducation arabo islamique, bien avant que les colonisateurs n'établissent leur propre réseau d'éducation et réussissent, petit à petit, à le généraliser. Toutefois, l'ancien système a continué à opérer en dépit du parti pris de l'administration, de manière parfois plus sévère en ère post coloniale, pour l'école formelle de type occidental, dont les programmes n'ont subi aucune sérieuse tentative de réajustement. Il en résulte, la présence sur le même sol de deux systèmes éducatifs qui ne se communiquent que très peu.

Cet état de choses pourra à la longue comporter des risques. Amadou Mahtar Mbow, Ancien Directeur général de l'UNESCO l'a rappelé : « La dichotomie qui résulte de l'existence de deux systèmes d'éducation éloignés l'un de l'autre par leurs contenus, leurs méthodes et leurs objectifs, peut avoir des effets nuisibles à la construction nationale. Quand, au sein d'un même pays, des hommes et des femmes reçoivent une éducation orientée différemment, il est inévitable que se créent entre eux des sensibilités différentes, voire une perception différente des problèmes dont peut dépendre la compréhension mutuelle et la stabilité intérieure. »

Autrement dit, « Dans le contexte socioculturel actuel, la juxtaposition de deux modèles éducatifs différents qui évoluent parallèlement et de manière autonome pose des problèmes.»

S'il est vrai que la standardisation arbitraire de l'éducation, compromettant la diversité culturelle, pourrait provoquer des malaises sociaux, il n'en demeure pas moins juste que l'on gagnerait à briser les barrières dressées entre les deux systèmes, de sorte à y favoriser, de part et d'autre, un seuil optimal de communicabilité et de connectivité.

Interpellé par ce souci, la CONFEMEN affirme, par la Déclaration de Bamako, issue de sa 49^e session, « l'indispensable articulation entre l'éducation formelle et non formelle et le développement local ». Cette articulation se fera mieux au bénéfice d'un enseignement qui prend en compte les soucis de la population et les exigences de la modernité et de l'ouverture sur le monde extérieur. Un enseignement bilingue franco arabe ou anglo arabe, selon les milieux islamisés, offrira ce terrain, fécond et fertile, d'entente et d'interférence.

Cette option est d'autant plus utile qu'elle constituerait un raccourci de rattrapage pour plusieurs pays en déficit de scolarisation. En effet, sur la trentaine des pays qui auraient des difficultés à atteindre les objectifs de l'Education Pour Tous, dix neuf appartiennent à l'Afrique subsaharienne. 38 millions des enfants de cette région ne fréquentent pas l'École et 40 % de ceux qui y accèdent n'achèvent pas le cycle de base. Quatorze pays de la Région enregistrent un taux d'analphabétisme estimé à plus de 40 %.

Sans pour autant minimiser d'autres facteurs d'influence, l'une des causes et pas des moindres, de cet état de faits, comme l'indique un document de la Banque Islamique de Développement, « est le désengagement des populations de cette région vis à vis de l'école officielle, une école dans laquelle ces populations ne se reconnaissent pas toujours. Cette école officielle dont l'enseignement est exclusivement en langues européennes a fait accomplir, il faut le rappeler, d'immenses progrès dans l'acquisition des sciences et techniques de tous ordres ; elle a été sans nul doute un puissant instrument de promotion sociale et de développement.

Cependant, force est de constater que dans certains pays de l'Afrique subsaharienne, de larges couches de la population, notamment dans le milieu rural, se retrouvent en dehors de l'influence de l'école officielle. Pour étayer cette thèse, il n'est que de constater les faibles taux de scolarisation à l'école officielle, les taux élevés d'abandon et d'échec, les fermetures des classes faute d'élèves alors qu'au

même moment, fleurissent d'innombrables écoles coraniques dont les nobles objectifs sont malheureusement handicapés, entre autres, par le manque cruel de moyens de fonctionnement.

Une analyse approfondie de cette situation révèle au moins deux considérations : (i) les populations rurales islamisées, dans les pays d'Afrique subsaharienne de l'Ouest nourrissent une certaine méfiance vis à vis de l'école officielle ; il y a une crise de confiance entre l'école et les parents à telle enseigne que ces derniers arrivent à la conviction que dans ladite école leurs enfants pourraient perdre leur identité culturelle originelle ainsi que leur héritage spirituel ; (ii) cette conviction est solidement encrée et pourrait pendant longtemps encore, éloigner les ressources humaines potentielles des pays en cause, du processus de développement moderne. Dès lors, dans la zone concernée, une coopération s'avère nécessaire entre l'école d'expression française ou anglaise et l'enseignement arabo-coranique, par la voie d'un enseignement bilingue harmonisé et soutenu par les pouvoirs publics.

Cette piste, faut il le rappeler, a été déjà explorée par les colonisateurs, qui ont y trouvé un moyen de concilier leur école et celle des habitants. Et c'est grâce à cet accouplement qu'ils ont gagné, du moins en partie, la confiance des milieux populaires hostiles à « l'école des blancs ».

C'est dans ce contexte, que la France créa fin 1907, à Saint-Louis du Sénégal, la première « medersa » de l'Afrique subsaharienne ; une école où l'enseignement est dispensé en Français et en Arabe. Suivront plusieurs nouvelles medersas dont celles de Tombouctou et Djenné (au Mali) ; de Mao, Faya-Largeau et Abéché (au Tchad), de Say au Niger et de la capitale sénégalaise Dakar.

Malheureusement, les autorités de l'ère post coloniale n'ont pas consenti d'efforts significatifs en vue de consolider ces acquis. Ce sont en revanche, les populations qui ont tenu, tant bien que mal, à développer ce système d'enseignement bilingue, souvent dominé par la langue arabe.

De nos jours, cet enseignement continue à susciter un réel engouement auprès de la population comme le souligne Etienne Gérard qui évoque de nouveaux choix éducatifs, dans son ouvrage *La tentation du savoir en Afrique, Politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali*. Selon lui, l'expansion des médersas et des écoles coraniques éclaire « les nouvelles stratégies d'éducation qui s'affirment aujourd'hui au Mali comme dans certains pays voisins (Burkina Faso, Niger). Par exemple, dans l'arrondissement de Kangaré, peuplé essentiellement de Malinkés et située au Sud-Ouest du Mali, « le nombre des médersas a quadruplé en dix ans. Trois fois plus de maîtres y enseignent aujourd'hui qu'au début de cette période. Trente ans plus tôt, une seule médersa existait où trois maîtres dispensaient des cours d'arabe. Alors que le taux de scolarisation dans le secteur public n'a cessé de baisser depuis plus d'une décennie, près de la moitié (49,6 %) des élèves scolarisés de l'arrondissement suit désormais un enseignement privé islamique (médersas et écoles coraniques) ».

De nouveaux centres de gravité de l'éducation arabo islamique ont émergé ces derniers temps au Mali, tout comme dans d'autres pays de la région. Paradoxalement, Tombouctou qui fut une prestigieuse métropole de savoir arabo islamique, et qui

attirait même des célèbres érudits et étudiants de l'Égypte, tel l'Imam Al Souyouti, voit aujourd'hui son rôle historique régresser au profit d'autres cités et régions du pays. Le pourcentage des élèves de la région de Tombouctou inscrits dans les medersas n'est que de 5 % comparé à l'ensemble des élèves fréquentant les écoles formelles de ladite région, alors que Sikasso et Kayes enregistrent des scores de scolarisation arabo islamique de 16 à 18 %. Mais dans l'ensemble, les médersas prolifèrent à travers toutes les régions du Pays, et ce grâce à des initiatives quasi totalement privées. Elles sont plus de 1.200 selon les services du Ministère de l'Éducation Nationale.

Au Burkina Faso, on compte plus de 600 medersas toutes privées ou communautaires. Au Niger et au Tchad, où s'exécutent depuis l'an 2000 des projets pilotes d'appui à l'enseignement franco arabe, ce système d'éducation connaît un essor considérable. Le nombre des établissements d'enseignement franco arabe au Niger est passé de 192 établissements en 2000 à plus de 900 en 2007.

Contrairement à une certaine idée reçue sur les écoles purement coraniques, les promoteurs de ces écoles affichent une prédisposition que l'on croit inattendue à accepter toute rénovation ne compromettant pas leur mission d'origine, celle d'enseigner le saint Coran.

En Guinée, plusieurs écoles coraniques « introduisent les enfants à la lecture d'une langue étrangère ».

Des promoteurs de grandes écoles coraniques au Niger, appartenant à ses huit régions, ont accueilli favorablement le nouveau programme conçu à l'aide de l'UNICEF et de la Banque Islamique de Développement et dans lequel d'importantes plages horaires sont affectées à l'apprentissage de la langue française (voir le tableau ci après).

Programme des écoles coraniques rénovées au Niger

Disciplines et horaires hebdomadaires

Discipline	1 ^{er} et 2 ^e année	3 ^e et 4 ^e année	5 ^e et 6 ^e année
Le Saint Coran	15h	13h	13h
Les études islamiques	4h 30	3h 30	3h 30
La langue arabe	4h 30	3h 30	3h 30
Le français	–	2h	2h
Les mathématiques	1h 30	1h 30	1h 30
L'EPS	30 mn	30 mn	30 mn
Les APP	30 mn	1h	1h
Les sciences sociales	–	1h 30 mn	1h 30 mn
Les récréations	2h 30	2h 30	2h 30
Les pauses prières	1h	1h	1h
	30h	30h	30h

Cette tendance au bilinguisme commence à intéresser des partenaires techniques et financiers de même que des gouvernements soucieux d'accélérer le rythme de la scolarisation et d'adapter l'offre officielle à la demande sociale en éducation. De même. A cet effet, le Programme de l'Éducation Bilingue en Afrique subsaharienne constitue une nouveauté qui fait ses preuves depuis l'an 2000.

Initié, tout au début, dans le cadre d'un partenariat entre le Niger, le Tchad et la Banque Islamique de développement, élargi ensuite à l'UNESCO, l'ISESCO et l'ALECSO, il continue à susciter l'intérêt d'autres pays et d'autres partenaires.

C'est dans le cadre de ce programme que l'UNESCO a conduit en 2002 et 2003 des études de faisabilité sur l'enseignement franco arabe, dont les résultats ont été soumis à la première conférence internationale sur l'éducation bilingue tenue à N'Djamena fin juin 2004. Les travaux de la Conférence ont été sanctionnés par l'Appel de N'djamena dont copie est en annexe.

Un an plus tard, Niamey a accueilli, en seconde édition, une table ronde internationale sur le financement des programmes de développement de l'éducation bilingue au Niger et au Tchad.

Les programmes en question s'articulent autour de plans d'action pour la promotion de l'enseignement franco arabe, à tous niveaux, de la formation technique et professionnelle et de l'alphabétisation en langues africaines transcrites traditionnellement en caractères arabes, ainsi que pour la rénovation des écoles coraniques.

En mai dernier (2007), Dakar a accueilli une troisième édition, un symposium sur l'éducation bilingue franco arabe qui a précédé la signature de quatre accords pour le financement de nouvelles études de faisabilité sur l'enseignement franco arabe au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Sénégal.

C'est dire les horizons qui s'ouvrent aujourd'hui à certains pays africains pour rapprocher les deux systèmes d'éducation qui cohabitaient, sur leurs territoires, en dichotomie depuis plusieurs décennies.

Devant la Conférence Internationale de N'djamena, Monsieur A.M. Mbow a plaidé pour cette troisième piste, en ces propos : « bilinguisme est souvent synonyme de biculturalisme, et dans une certaine mesure aptitude à mieux pénétrer d'autres cultures. Il apparaît ainsi comme un facteur essentiel de paix (...) Le bilinguisme franco arabe peut redonner à chacun le sentiment d'une dignité retrouvée. A ce titre, il peut constituer un facteur éminent de stabilité, de progrès et de paix ».

S'ouvrir sur le marché de l'emploi

Les sortants des écoles coraniques et arabo islamique devront être préparés à une insertion sociale et économique adéquate. Des programmes adaptés aux besoins du milieu permettront d'établir des passerelles aptes à faciliter la transition des élèves, à bas âge, vers l'enseignement formel bilingue (franco arabe, par exemple) et des plus âgés vers le marché de l'emploi. Si le premier type de passerelles constitue, à moyen et à long terme, une bonne solution, il en est de même, y compris à court terme, pour le deuxième type. L'école coranique doit bénéficier de programmes de formation

accélérée pour préparer les élèves adultes n'ayant plus la possibilité d'intégrer l'école formelle ou de poursuivre leurs études, à l'exercice d'un métier du milieu (maçonnerie, plomberie, menuiserie, électricité, mécanique, couture, artisanat, conservation d'aliments, saisie informatique, etc.).

Mais que faire des adultes diplômés d'universités arabes qui sont là par milliers sur le sol africains et qui n'ont pas d'accès à la fonction publique dans leurs pays ? Ceux-ci méritent également d'être insérés dignement dans la vie active de leurs sociétés. Là où l'on pratique des politiques de promotion d'un enseignement d'arabe, ces chômeurs diplômés pourraient être facilement intégrés dans le corps enseignant. C'est le cas, par exemple, au Niger où l'on recrute chaque année, sur concours, des enseignants d'arabe pour répondre aux besoins croissants des écoles franco arabes. Paradoxalement, on y trouve parfois des maîtres-à-tout faire qui, faute d'emploi plus approprié, postulent pour des postes de volontaires ou de contractuels de l'enseignement primaire.

Au Sénégal, l'État a mis en place ces dernières années une politique d'insertion des diplômés arabophones, avec l'ambition d'en recruter 300 par an. Avec l'aide de la Banque Islamique de Développement, il a été également procédé à la constitution d'un fonds pour allouer des micro crédits aux diplômés arabophones désireux de monter des projets ou des petites entreprises fiables.

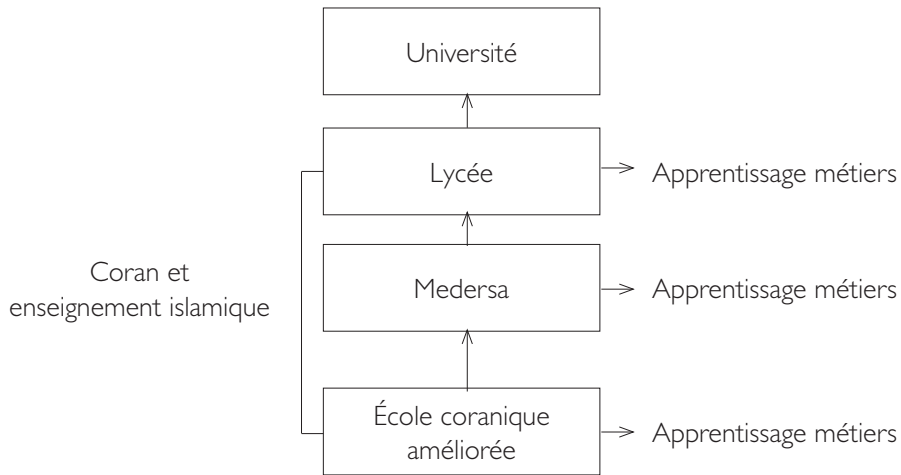
L'expérience de la Mauritanie mérite d'être citée ici, car elle illustre la connectabilité de l'enseignement originel à l'enseignement formel et à l'enseignement professionnel. Ce pays dont la capitale administrative fut, tout au long de sa colonisation, Saint – Louis (au Sénégal) a vécu une forte résistance à l'école formelle introduite par la France. Au moment où elle accéda à l'indépendance en 1960, la Mauritanie n'avait que 5 universitaires. Pour gérer les affaires de l'État naissant, il a fallu recourir, dans une large mesure, aux services des sortants des célèbres institutions classiques d'enseignement arabo islamique, les Mahadras. L'État s'est arrangé avec la Tunisie et d'autres pays arabes pour assurer à des sortants de ces institutions des formations au terme desquelles, ils ont pu s'insérer aisément dans les rouages de l'administration.

La force de fait de l'enseignement originel et la présence, au niveau formel, d'un enseignement largement arabophone a naturellement facilité l'accès des élèves du non formel au formel. Chaque année, des élèves de mahadras se portent candidats libres au brevet et au baccalauréat, série A ou série O (originelle) et arrivent parfois à devancer leurs collègues qui ont suivi le cursus normal.

Une passerelle est également établie au niveau de l'enseignement supérieur grâce à l'organisation de concours d'entrée à l'Institut Supérieur des Etudes et Recherches Islamiques. Tous comme les bacheliers, les élèves de mahadras sont autorisés à y participer.

Il existe aussi un centre de formation professionnelle des élèves des mahadras, incluant diverses sections dont l'informatique.

Schéma de passerelles proposé par une étude de l'UNICEF



4 Conclusion et recommandations

Pour élever les défenses de la paix dans les esprits des hommes, l'éducation demeure, certes, l'outil le plus efficace. La religion, étant source et objet de passion, devra être habilement mise au service de la paix, par le biais d'une éducation religieuse consciente et efficiente.

Dans les milieux islamisés, notamment en Afrique subsaharienne, l'éducation coranique et arabo islamique est, de fait et potentiellement, un support d'excellence pour vulgariser la culture de la paix. Cependant, la négligence dont elle souffre, la marginalisation de ses détenteurs, l'anarchie de ses programmes et la précarité de ses moyens... tous ces facteurs concourent à handicaper sérieusement son apport à la paix sociale et pourraient même provoquer davantage de malaises sociaux, à moins que des mesures correctives et préventives ne soient prises.

Dans l'état actuel des choses, il y a à la fois des risques à éviter et des chances à saisir.

Les risques de l'exclusion et de la privation sont aggravés parfois, certes, par la mauvaise interprétation, mais souvent et surtout par la pure et simple ignorance des préceptes réels de l'islam.

Heureusement, on est encore en mesure de vaincre ces risques si l'on arrive à saisir les atouts qui s'offrent aujourd'hui et dont voici quelques uns parmi les plus importants :

- la force du message de paix en Islam, étant une religion qui se proclame universelle, qui institue explicitement la liberté de culte et qui prône la compréhension mutuelle entre les peuples;
- la prédisposition des écoles coraniques à la réforme tel que l'atteste des expériences pilotes menées ces dernières années ;

- l'essor que connaît le système d'enseignement bilingue, franco arabe en particulier, et son effet de raccordement et de synchronisation sur paysage culturel;
- la prise de conscience, à travers le monde, de la nécessité de préserver la diversité culturelle et d'assurer une connexion optimale entre les systèmes formels et non formels de l'éducation.

Armés de ces atouts, les acteurs de l'éducation (pouvoirs publics, organismes internationaux et régionaux, ONG, communautés, etc.) devront conjuguer les efforts pour revitaliser le rôle de l'éducation religieuse dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et le renforcement du dialogue des cultures.

Tout commence par la reconnaissance du système d'enseignement arabo islamique et par son exploration en vue de sa connaissance. Des activités de recensement devront être menées en vue d'établir des bases de données sur les écoles coraniques ; les stratégies nationales et internationales de lutte contre la pauvreté et pour l'universalisation de l'éducation devront prendre en charge cette dimension.

Une meilleure connaissance de ce mode d'éducation aidera sans doute, à élaborer des plans d'action spécifiques pour accompagner l'éducation religieuse dans ses structures principales, écoles coraniques et médersas, mais aussi dans les programmes d'enseignement en général.

Dans ce cadre, l'on doit œuvrer pour que la religion soit enseignée correctement, convenablement et dans un souci réel d'équité. Plus particulièrement, il y a lieu de:

- Constituer des fonds et inventer des mécanismes pour soutenir matériellement les écoles coraniques et éradiquer le phénomène de mendicité des enfants.
- Promouvoir les ressources humaines de ces écoles à travers notamment des stages de perfectionnement au profit des maîtres. La dimension « culture de paix » devra t être incluse dans les programmes de formation.
- Améliorer la qualité de l'offre éducative, par l'usage de supports pédagogiques modernes, la rénovation des programmes et l'incitation à l'assimilation des sens des textes au lieu de se contenter de la mémorisation des mots.
- Etablir des passerelles à double direction, favorisant l'accès des élèves des écoles coraniques, selon l'âge et le niveau d'instruction, soit à l'école formelle, soit au marché de l'emploi. La rénovation des programmes, pour inclure des matières profanes, la formation aux métiers du milieu et le jumelage entre écoles coraniques et écoles formelles sont, entre autres, des pistes à emprunter pour réaliser ce couplage utile et nécessaire.

Grâce à ce bouquet de mesures, on pourra faire de l'éducation religieuse un levier de paix, solide et puissant.

Le Coran nous le rappelle : « Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas? Seuls les doués d'intelligence se rappellent » (Sourate 39, verset 9).

L'Éducation pour la paix, les droits de l'homme, la démocratie, la compréhension régionale et la tolérance

Par **Prof. Honorat Aguessy**

Coordonnateur-fondateur de l'Institut de développement et d'échanges endogènes (IDEE)

« La liaison mystique avec les ancêtres divinisés est constante et active. Rien ne se fait sans les consulter et s'assurer de leur protection ; les hommes sont dans l'abondance et dans la prospérité s'ils ont su les satisfaire et, par contre, les catastrophes et les calamités se succèdent sur terre si ces dieux ont été négligés ou offensés. Ces croyances ne sont pas basées sur la terreur ; elles ont un côté terrible car elles exaltent la force des divinités et leur puissance ; ces dieux sont terribles et redoutables, mais convenablement traités, apportent aide et protection à leurs fidèles. Il n'est que de se conformer à la règle, à la loi, pour ne pas avoir à en souffrir. »

« Soulignons encore qu'aucun domaine de la vie africaine n'est resté aussi inintelligible à l'européen que celui de la religion ; la plupart des auteurs n'ont voulu voir, dans les institutions dites « fétichistes », qu'erreurs, superstitions grossières et supercheres de la part du clergé traditionnel¹. »

« La colonisation est cette situation où l'homme a une religion et ne peut la vivre comme il l'entendrait, une langue, et ne peut la cultiver comme il voudrait. Il a une vocation économique mais il est contraint de n'être qu'un objet d'appoint dans la vie économique de son pays. Il a des traditions sociales, mais il ne peut les développer selon son genre propre². »

Face à la violence qui se répand partout dans toutes les sociétés, eu égard aux criantes injustices qui s'imposent dans les relations sociales, compte tenu de l'idée unique qui tend à prévaloir, au regard du refus de compréhension mutuelle qui entrave les rapports entre les individus et entre les sociétés, vis-à-vis de l'intolérance généralisée qui gangrène la vie collective, y aurait – il meilleur recours et cadre de solution que l'éducation ?

L'UNESCO n'a-t-elle pas enseigné au monde entier depuis plus d'un demi siècle que c'est grâce à l'éducation que l'individu et tout groupe se transforment pour passer d'un état donné à un autre état ou mode d'être dont la marque est l'amélioration ?

L'UNESCO n'a-t-elle pas, tout le temps, mis l'accent sur le fait que, c'est par l'éducation que s'édifient, dans l'esprit des citoyens et dans toute société, les remparts contre la guerre ainsi que les promontoires pour la compréhension internationale, la tolérance, la paix ?

1 Paul Mercier in Religion, épopée, histoire – Notes sur les fonctions latentes des cultes dans les civilisations du Bénin.

2 Alioune Diop – Cotonou, 16 Août 1970: Présence Africaine.

Dans le cadre de ses attributions, cette agence de l'organisation des Nations Unies n'a-t-elle pas, sans répit, insisté sur le point cardinal que c'est par l'éducation que l'humanité se dote d'une vision du monde susceptible de réduire toutes les espèces de contradictions, de tensions, et de discriminations ?

N'est-ce pas elle qui n'a eu de cesse de prôner que c'est par l'éducation que l'humanité peut avancer vers la justice sociale, la liberté et la paix ?

N'est-ce pas à elle qu'est revenu l'honneur ces deux dernières décennies, de mettre en exergue que c'est par l'éducation que chaque être humain, tout au long de sa vie peut et doit se développer de façon continue, harmonieuse, et peut connaître la paix ?

L'UNESCO n'a-t-elle pas attiré l'attention du monde entier sur le fait que c'est par l'éducation que les citoyens du monde peuvent coexister et s'épanouir en apprenant à vivre ensemble dans le village – planète après avoir appris à vivre dans leurs communautés de base, leurs nations, leurs régions, leurs voisinages ?

En bref, l'UNESCO n'a-t-elle pas révélé, à la face du monde, dans sa belle publication « L'Education, un trésor est caché dedans » (p. 121) que l'éducation devient l'affaire de tous ? Elle concerne l'ensemble des citoyens désormais acteurs et non plus simples consommateurs passifs d'une éducation dispensée par les institutions. Chacun peut faire l'expérience de la minorité des situations éducatives et même devenir tour à tour enseigné et enseignant au sein de la société éducative. Intégrant délibérément l'informel au formel, l'éducation correspond alors à une production constante de la société qui en est tout entière responsable et se refonde à travers elle ?

A travers cette puissante tâche et mission de l'UNESCO, quelles sont les acceptions des concepts clés mis en évidence pour élucider les problèmes nés de la violence résultant des tensions et discriminations ? Comment convient-il d'appréhender les acceptions des mots suivants : dialogue, paix, tolérance, différence ?

Élucider cette tâche relative à l'acception des concepts clés, requiert une saisie holistique impliquant les phases suivantes :

- i) mettre en relief les domaines où gît la violence ;
- ii) mieux comprendre les raisons de la volonté de discrimination et de l'homogénéisation qui se dégage de l'identification de ces domaines de violence ;
- iii) mieux appréhender le cas spécifique de la discrimination relative au domaine interreligieux ;
- iv) préciser l'augmentation de la thèse privilégiant la dialectique de la violence ;
- v) examiner comment sortir du cercle vicieux de la violence par le dialogue ;
- vi) mieux travailler les concepts de paix, de tolérance ;
- vii) décrypter le principe de la différence qui doit être à la base de toute relation sociale ;
- viii) revisiter les domaines de l'éducation indispensables à la culture de la paix, de la tolérance, du dialogue, de la différence.

La présente présentation ne pourra pas appréhender toutes les phases requises par ladite saisie holistique.

- i) au lieu de prospecter tous les domaines où gît la violence, nous nous contenterons d'évoquer ces domaines et de souligner l'ubiquité des domaines d'infiltration de la violence ;
- ii) les raisons de la volonté de violence seront mises en relief ;
- iii) nous rappellerons la thèse de la dialectique de la violence qui installe le cercle vicieux de la violence ;
- iv) comment sortir du Cercle vicieux en travaillant minutieusement les concepts-clés ?

Domaines ou gît la violence

En dehors du domaine interreligieux empoigné par le présent Colloque, il y a d'autres domaines dont l'identification nous permettra de dégager la leçon qui se dégage de toute manifestation de volonté de violence.

Domaine de la rencontre entre deux mondes

Le Colonialisme et son succédané l'Apartheid. Ce domaine comporte plusieurs formes particulières de violence résultant de la discrimination.

Domaine des relations inter-ethniques

Avec l'infériorité présumée de telle ethnie par rapport à telle autre avec comme accompagnement la limitation de la conception décrétée de l'ethnie inférieure.

Domaine de l'éducation

Il convient de noter le temps considérable mis par le dominateur en Afrique avant de décréter l'enseignement secondaire. De plus, l'enseignement primaire n'est pas ouvert à tous les citoyens.

Qu'on se rappelle le contenu de la Convention et de la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement adoptés par la Conférence Générale de l'Unesco à sa onzième session le 14 Décembre 1960.

Domaine de la politique politicienne

Manifestation d'une modalité spéciale de violence due à l'aspect arithmétique auquel d'aucuns réduisent la démocratie. Dès que des conciliabules et diverses tractations plus ou moins honnêtes et durables permettant à un groupe de totaliser 50 % des voix plus une voix, l'autre groupe fait l'objet d'une discrimination ardue, permanente, policière et même meurtrière...

Ubiquité des domaines d'infiltration de la violence

La violence est l'expansion de la discrimination qui peut émaner de n'importe quel prétexte de discrimination ou de différence entre les êtres humains, entre les communautés, les nations, les régions, les continents. La discrimination s'infiltré partout dès que la moindre occasion de distinction s'offre. Elle traverse alors la distinction.

Elle est imprévisible. La langue parlée par l'autre, les réflexes et tics de l'autre, le sourire et le rire de l'autre, la démarche physique de l'autre bref tout ce qui distingue l'alter ego de l'ego est empoigné comme prétexte pour faire surgir une nouvelle discrimination d'où la manifestation de la violence.

En tout cas, la volonté de puissance, de domination et d'asservissement de l'autre, ainsi que le refus de reconnaître l'application des droits de l'homme pour l'alter-ego sont à la base de l'échafaudage artificiel de pseudo-valeurs et de mécanismes et dispositifs mis en place pour exercer la violence.

Quelques raisons de la volonté de discrimination qui entraîne la violence

Nous devons chercher la fonction de discrimination au sein :

- i) des incertitudes de la société ;
- ii) de l'insécurité ambiante ;
- iii) de la précarité de la concurrence économique ;
- iv) de la peur de l'inconnu ;
- v) de l'obscurité qui plane sur les lendemains.

Or, dans la mesure où l'enfer c'est l'autre, l'on se protège en recourant au refus d'accepter l'autre tel qu'il est ; l'on se barricade derrière l'affirmation de soi.

Ainsi, la discrimination profite à l'accusateur qui prend les devants pour rejeter l'autre dans la perversion ; la discrimination traduit le désir d'agresser l'autre, et la recherche de la légitimation de l'agression en oblitérant la volonté d'hégémonie.

La discrimination qui entraîne la violence dans les domaines identifiés, traduit le règne de l'affectivité et l'intérêt travestis par une argutie dépourvue de logique. C'est alors que, contrairement aux découvertes scientifiques, en matière de biologie mettant l'accent sur :

- i) le polymorphisme génétique fondant le mécanisme de l'évolution ;
- ii) le fait que l'humanité est une et que tous les hommes appartiennent à la même espèce (homo sapiens) ;
- iii) le métissage omniprésent et dès l'origine.

L'on refuse ces éléments de base avérés pour proclamer la supériorité d'une race sur une autre.

Face à la fonction d'auto-protection devant la peur, l'insécurité foncière et l'avidité économique qui constituent les racines de la discrimination, comment peut-on parvenir à briser le cercle de l'irrationnel, de la passion et de l'intérêt que crée la discrimination au service de la violence ?

Dialectique de la violence qui installe le cercle vicieux de la violence

La violence a eu à été considérée comme l'accoucheuse de toute vieille société grosse d'une société nouvelle. Ce fut le credo permanent de Karl Marx.

Avec lui, Engels, dans l'Anti Dühring, s'est interrogé aussi sur le rôle joué par la violence dans l'instauration de l'État. Pour lui, il ne suffit pas de noter que Vendredi a été asservi par Robinson. N'a-t-il pas fallu utiliser une épée qui entre dans un processus économique ? L'état «économique n'est-il pas la cause déterminante de l'état

politique qui traduit l'asservissement, par la violence de Vendredi par Robinson ? Pour Engels, en fin de compte, la violence n'est pas un simple acte de volonté ; elle exige, pour s'exercer, des conditions préalables très matérielles, à savoir des instruments dont le plus parfait l'emporte sur le moins parfait.

Si la violence, selon ce raisonnement, est déjà partout dans le monde, comment se fait-il qu'un Gandhi ait pu préconiser la non-violence et même la paix ? Comment pouvait-il opter pour la non-violence quand quelques milliers d'Anglais devaient maintenir sans leur joug des millions d'Indiens. Ne pouvait-il pas être considéré comme complice des dominateurs ? Ne devrait-il pas utiliser la violence contre la violence, pour la bonne cause, en se disant, comme l'a fait Davezies : il y a la violence qui libère et la violence qui opprime ?

L'humanité peut-elle aller de l'avant en s'enfermant dans le cercle de la violence ?

Thèse privilégiant la dialectique de la violence

Faisons une incursion à l'intérieur des pièces de théâtre de Jean Paul Sartre.

Prenons l'engrenage

Nous savons que c'est la première ébauche d'une autre pièce : les mains sales.

Dans cette pièce l'histoire ou la violence est prise comme thème. Ici, l'histoire est violence. L'histoire n'est pas la rencontre ou l'occasion où la liberté individuelle abstraite se conteste ou bien où le vague à l'âme d'une liberté individuelle s'extériorise.

Il s'agit de la révolution dans un pays sous-développé où le Tyran, Jean, a été arrêté. Or, lors de son procès, on s'est rendu compte qu'il a été le leader de la révolution précédente ayant eu pour objectifs les mêmes impératifs que la révolution présente.

Si Jean, le leader révolutionnaire de la précédente révolution a mal tourné dès le jour de son accession au pouvoir, c'est peut-être parce qu'il n'a pas voulu suivre la violence jusqu'au bout. Il a été pris dans un engrenage pour avoir reculé sur le seul point pouvant garantir l'indépendance du pays, face à la menace de l'Ambassadeur d'Allemagne : la nationalisation des puits de pétrole.

Il s'en est tenu au compromis ou plutôt à la compromission, en acceptant la solution du moindre mal qui s'est avérée la solution du pire. Lui, qui a été porté au pouvoir par les ouvriers du pétrole a dû poser des actes qui le mettent en porte à faux par rapport à la révolution :

- i) Refus de la tenue de l'Assemblée générale en vue de la nationalisation des puits du pétrole ;
- ii) Restauration de la terreur qui l'amène jusqu'à la haine des masses dont l'ébranlement a été catastrophique pour lui.

Mais, le nouveau leader révolutionnaire Lucien supposé corriger les erreurs de Jean est entré dans le même engrenage du chantage de l'Ambassade d'Allemagne.

C'est alors que la pièce l'Engrenage met face à face deux attitudes face à la violence que paraît engendrer le conflit inscrit au cœur de l'histoire du pays.

Lucien (le nouveau leader) exprime sa philosophie face à la violence : « Tu sais ce que donnera ton projet ? Des milliers de morts de part et d'autre. Je... ne pourrai pas supporter l'idée que je suis responsable de ces morts. Je... j'ai horreur de la violence »

Jean (le précédent leader) : « Regarde, Lucien, là-bas, il y a des milliers d'ouvriers réduits à la misère. Est-ce qu'ils ne sont pas victimes de la violence, eux aussi ? Et si tu ne luttas pas contre elle, est-ce que tu n'es pas complice ?

Lucien : « Je veux lutter contre elle, mais à ma manière, je ne suis pas un homme d'action, moi j'écris. Je veux la dénoncer avec ma plume ».

Jean ricane avec un peu d'agacement : « Tu ne veux pas te mouiller, quoi !

Lucien le regarde avec tristesse sans répondre.

- Bon, je suis un râleur. Mais je vais te faire une proposition. Dans ces trucs-là, c'est sûr qu'il faut se salir les mains. Tu as raison. Mais il y a une limite.
- Moi non plus, je n'aime pas la violence. Si je pensais qu'un jour je dois avoir du sang jusqu'au coude... » Il regarde Lucien d'un air presque suppliant et poursuit : « Viens avec nous. Lucien. Je ne te demande qu'une chose : quand nous voudrions employer des moyens injustes ou sanglants, tu seras là pour nous dire : « Arrêtez-vous ! » Il n'y a que toi qui puisses le faire, parce que tu es pur » D'aucuns ne diront-ils pas que Jean manifeste les contradictions objectives et la violence inscrites dans les objets ? Lui aussi détestait la violence. Seulement il a accepté les implications de l'action : « Au début, j'avais décidé de lutter par la violence. Mais j'espérais que je ne m'en servais que contre nos ennemis. Et puis j'ai compris que j'étais dans un engrenage et qu'il faudrait, quelque fois, pour sauver la cause, sacrifier des innocents... Tu me hais ? Lucien : « Non, je te plains. Moi j'aurai gardé jusqu'au bout les mains propres. Je ne regrette rien... Tu as les mains pleines de sang ».
- Je sais, dit Jean. Tu crois que je n'aurais pas aimé, moi aussi, rester pur ? Mais si j'avais été comme toi, le Régent serait encore sur place. La pureté c'est un luxe. Tu as pu te le permettre, parce que j'étais près de toi et que je me salissais les mains... A quoi ça sert-il de parler de la justice si on n'essais pas de la réaliser ? »

N'a-t-on pas eu à reconnaître par là qu'il y a une impossibilité objective de réalisation de l'Absolu lancinant inscrite dans les instruments matériels, culturels et idéologiques de toute société ?

Sommes-nous conviés ou voulons-nous vous convier à la morale de la pureté kantienne contrairement à l'entreprise de moralisation sartrienne qui partant de l'intérêt, de la passion, de l'annexion de tout acte par les morales traditionnelles, met l'accent sur le fait "nous ne sommes pas des anges et nous n'avons pas le droit de "comprendre" nos ennemis, nous n'avons pas encore le droit d'aimer tous les hommes. C'est à partir de la réalité actuelle, historique, qu'une totalisation effective de l'homme pourra s'ébaucher : l'humain n'est nulle part ailleurs que dans l'homme tel qu'il est aujourd'hui. Sa mondanisation et la situation qui l'incarnent dans un monde

chargé de sens, de haine et d'amitié, de répulsion et de fascination... nous amènent à assumer simultanément les diverses dimensions humaines que seront : la facticité et la transcendance, le pour-soi et le pour-autrui, l'ensoi et le pour-soi.

Au préalable se pose le genre de questions suivantes : Connaissons-nous l'essence de l'homme pour nous en tenir à des réglementations morales assumant ses actes ?

La vie en société, l'existence, ne précède-t-elle pas l'essence de l'homme que nous aimerions maîtriser avec des impératifs ?

N'est-ce pas du monde que nous devons apprendre l'essentiel de nos attitudes vis-à-vis des autres, des groupes, des sociétés ? N'est-ce pas vrai que, en tant qu'êtres humains, nous ne pouvons nous moraliser que sur fond du monde soutenant chaque Ego et au cours d'une Praxis qui impose ses propres normes et ses propres exigences, la praxis visant à la totalisation du monde s'articulant en une cohérence vitale qui ne fait problème que par la rencontre avec d'autres totalisations ?

Quelle attitude adopter pour assumer, authentiquement, la totalité du monde, des hommes et de notre personne ?

Quelle attitude adopter pour être responsable de toutes les déterminations concrètes de la réalité inter-individuelle, communautaire, nationale, internationale ?

Face à la vision dialectique qui vient d'être dégagée du théâtre sartrien faudrait-il tendre à vous servir une sonpe électrique récompense du raisonnement par voies polies et froides avenues parsemées de "il faut" "il faut", afin de déboucher sur une vision purement éthique ?

Au lieu du ciel glacial des idées apprêté par l'élégance de l'argumentation, la subtilité technique de la solution trouvée et l'habileté de telle ou telle jonglerie, n'est-il pas préférable de se confronter aux réalités sociologiques des domaines où s'exprime la violence ?

Comment sortir du cercle vicieux de la violence ?

Fonder la paix, une vie de paix, par le Dialogue permanent pour corriger l'inanité des textes juridiques.

Comme le rappelle un texte de l'UNESCO : « les problèmes que posent la discrimination et les préjugés ne sont pas de ceux que les mesures législatives puissent résoudre à elles seules. Aussi l'attention se porte-t-elle de plus en plus sur les mécanismes dont le jeu permet au racisme de s'intégrer aux structures sociales et aux préjugés de se perpétuer et de rechercher une légitimation »³.

La paix à fonder n'est pas un objet qu'on tente de capturer ni un lieu auquel on accède comme on découvre mon pays.

La paix n'est pas formulable non plus par simple juxtaposition de mots et de phrases.

3 Plan à Moyen Terme, 1984-1989, p. 247.

La paix est une manière d'être. Elle jaillit du dialogue permanent entre soi et soi-même, entre soi et l'autre, entre son groupe et les autres groupes.

Ce qui est important à préciser dans ce cas, ce n'est pas la paix ; c'est le Dialogue, le dialogue vrai.

Dans Dialogue, le préfixe "dia" indique une traversée de part en part, qui **seule donne ainsi la pleine mesure de quelque chose**, comme le diamètre donne la mesure du cercle en le traversant de part en part.

Dans le Dialogue vrai, nous devons déboucher sur le logos du dia c'est-à-dire ce qui **ouvre à son plein déploiement** ce que des propos égocentriques ou monologues retiennent dans le retrait de la sous-jacente des préjugés.

Ainsi, l'on parvient à une vue éclairante, synoptique, sur le monde.

A force de se renvoyer la question initiale, « la question transformée transformera le questionneur » (***) . Grâce à la traversée commune des problèmes, l'essentiel va jaillir soudain des échanges comme l'étincelle jaillit de la flamme ; c'est pourquoi l'essentiel mérite qu'on passe sa vie avec et qu'on n'ait de cesse de l'aborder et jauger sous tous les angles et de multiples manières.

Tout comme dans toute entreprise dialectique, il faut apprendre à se perdre soi-même ou s'oublier soi-même dans le rapport avec l'autre et de la réciproque advenant de l'autre c'est-à-dire l'oubli de lui-même ou la perte de soi un autrui, nous aurons la négation de la négation ou la négation se rapportant négativement à elle-même, qui éclairera, soudain, chacun. La positivité de la paix ne peut que jaillir de là.

C'est un processus, un acheminement. Tout ce qu'indique le dialogue est mouvement et vie non une idée fixe ou attitude pétrifiée.

Le dialogue, d'un autre point de vue implique des longueurs et des dégressions inévitables. Il faut savoir prendre du temps et même tourner en rond comme nous le recommandent le "Politique", "Phèdre", la "République" par exemple !

"La République" ne note-t-elle pas que "tout ce qui est grandeur est mouvement ou glissement".

"Le Politique" n'insiste-t-il pas sur le défi suivant : « Si quelqu'un peut faire mieux en plus bref, il a la parole » en précisant « moi, je préfère prendre du temps » ?

Enfin Phèdre (274a) n'en est-il pas arrivé à cette sagesse : « C'est pourquoi, si c'est long et si ça tourne en rond, ne t'en étonne pas ; pour les grandes choses, en effet, il faut tourner autour contrairement à ce que tu t'imagines » ?

Le contre-exemple de dialogue

Et pourtant, c'est chez Platon, dont la plupart des écrits portent le titre commun Dialogue, que nous trouvons les "modèles" de dialogue à ne pas recommander et suivre, du moins si l'on tient à la paix en s'imposant le devoir de permettre à toutes les parties en cause de s'exprimer totalement, entièrement ; librement sans risque de frustration.

Dans le théâtre, par exemple, nous constatons que l'interlocuteur de Socrate est réduit à n'émettre que des répliques du genre :

"C'est vrai" (****);
"C'est mon avis" (Sox****);
"C'est ce que je pense" (Ep****);
"Peut-être non" (I****);
"Si, bien certainement" (****);
"Ainsi dois-je faire, si tel est ton avis" (A****);
"Oui" (Eg****);
"Comment le nier" (****);
"Comment cela" (****).

De toutes les répliques, la réplique suivante donne une indication significative de l'attitude que, des siècles après Platon, chacune des parties en cause doit éviter :

"Il faut donc obéir, Socrate, puisque vous ordonnez. D'ailleurs, si je me trompe, vous me redresserez" (146C Théâtre).

Suivre ce genre de réplique en s'en tenant au rapport entre dominant et dominé auquel on se plie, laisse libre cours à la violence qui ne fait que se renforcer et s'illustrer dans cette série de discours juxtaposés qu'on veut abusivement appeler dialogue. Comme nous l'écrivions dans *Cultures Vodoun (Manifestations-Migrations-Métamorphoses : Afrique-Caraïbes-Amérique)* : De nombreuses incompréhensions et méprises culturelles sont dues à la mauvaise conception et ambiance du dialogue. Le dialogue conçu et subi comme information orientée dans un contexte de directivité y est pour beaucoup, contrairement au dialogue partagé et vécu sous forme de communication dont témoignent les débats appelés « sous l'arbre à palabres »⁴.

En bref, le vrai dialogue requiert la mise entre parenthèses des préjugés et opinions non fondées du locuteur pour aller vers l'interlocuteur. Il convient de tenir compte de la dynamique, sans limite, portant le locuteur à s'imprégner totalement de ce que l'interlocuteur a de particulier, de non connu, d'union et d'original à lui apporter.

Mais, comment y parvenir sans la tolérance et la prise en compte permanente de la justice ?

Rapport paix-dialogue-tolérance

Qu'en est-il de l'acceptation du concept "tolérance" ?

La tolérance n'est pas seulement un principe qui nous est cher ; c'est également une condition nécessaire à la paix et au progrès économique et social de tous les peuples.

En tenant compte des nombreuses recherches et publications de l'UNESCO sur ce sujet, rappelons que la tolérance est le respect, l'acceptation et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes

4 p. 340.

d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'êtres humains. Elle est encouragée par la connaissance, l'ouverture d'esprit, la communication et la liberté de pensée, de conscience et de croyance.

La tolérance est l'harmonie dans la différence. Elle n'est pas seulement une obligation d'ordre éthique ; elle est également une nécessité politique et juridique. La tolérance est une vertu qui rend la paix possible et contribue à substituer une culture de la paix à la culture de la guerre.

Il convient d'ajouter à ces caractéristiques de la tolérance l'appréciation suivante : conformément au respect des droits de l'homme, pratiquer la tolérance ce n'est ni tolérer l'injustice sociale, ni renoncer à ses propres convictions, ni faire de concessions à cet égard.

Sur le faux dialogue interculturel, je considérerai toujours comme audacieux, significatif et inspirateur le propos suivant de Feu Monseigneur Isidore de Souza, propos tenu en France, à Lyon, lors d'une Conférence de la Société des Missionnaires de Lyon.

« Je voudrais faire allusion à la mentalité qui prévalait aussi bien chez les conquérants occidentaux que chez les missionnaires, leurs compatriotes. Les uns et les autres avaient conscience de la valeur unique, non seulement exemplaire, mais également normative de leur culture, de leur civilisation et de leur religion le beau, le bien, le vrai, ne pouvaient être que l'apanage de l'Occident. L'art, la musique, le droit, la philosophie n'ont d'existence qu'en Occident. Or face, c'est le néant. Ce qui existait ne pouvait être que sans importance, pour ne pas dire mauvais et diabolique. Cette suffisance dicta la méthode à suivre, il faut hominiser c'est-à-dire désafricaniser, désalvagiser et occidentaliser. C'est alors seulement qu'on pourra semer la graine de l'Évangile, dans ce sol retourné, bêché, aseptisé et débarrassé des éléments du terroir.

En d'autres termes, ne peut être chrétien que celui qui accepte de renoncer à ce qu'il est par sa culture, pour épouser l'identité de son maître et seigneur. La mission apparaît, dans ces conditions, comme une entreprise d'assimilation et d'information, dans laquelle toute l'initiative revient au missionnaire, tandis que le missionné est réduit à être simple réceptif passif et irresponsable. Il n'a rien à donner. Il a tout à recevoir même son identité.

Deux lacunes essentielles de l'activité missionnaire : la méconnaissance du fait et de la légitimité de la différence et de la diversité des peuples, de leurs coutumes, de leurs projets de société, d'une part, et d'autre part, l'inexistence de la confiance réciproque, condition d'enrichissement mutuel et d'un dialogue fécond »

La pratique de la tolérance signifie que chacun a le libre choix de ses convictions et accepte que l'autre jouisse de la même liberté. Elle signifie l'acceptation du fait que les êtres humains, qui se caractérisent naturellement par la diversité de leur aspect physique, de leur situation, de leur mode d'expression, de leurs comportements et de leurs valeurs, ont le droit de vivre en paix et d'être tels qu'ils sont. Elle signifie également que nul ne doit imposer ses opinions à autrui.

C'est dans cet ordre d'idées qu'un texte international stigmatise « La montée actuelle de l'intolérance, de la violence, du terrorisme, de la xénophobie, du nationalisme agressif, du racisme, de l'antisémitisme, de l'exclusion, de la marginalisation et de la discrimination à l'égard des minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques, des réfugiés, des travailleurs migrants, des immigrants et des groupes vulnérables au sein des sociétés, ainsi que... l'augmentation des actes de violence et d'intimidation commis à l'encontre de personnes exerçant leur liberté d'opinion et d'expression, tous comportements qui menacent la consolidation de la paix et de la démocratie au niveau tant national qu'international et qui constituent autant d'obstacles au développement »

Ce que n'est pas la tolérance doit être davantage souligné.

La tolérance n'est ni concession, ni condescendance, ni complaisance. La tolérance est, avant tout, une attitude active animée par la reconnaissance des droits universels de la personne humaine et des libertés fondamentales d'autrui. En aucun cas la tolérance ne saurait être invoquée pour justifier des atteintes à ces valeurs fondamentales. La tolérance doit être pratiquée par les individus, les groupes et les États.

Enfin, pour en préciser la place dans le fonctionnement de toute société, en quelques mots, notons que la tolérance est la clé de voûte des droits de l'homme, du pluralisme (y compris le pluralisme culturel) de la démocratie et de l'État de droit. Elle implique le rejet du dogmatisme et de l'absolutisme et conforte les normes énoncées dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

La référence obligatoire aux normes nationales, internationales amène à dire quelques mots du rapport entre le Dialogue et la Justice.

Rapport entre dialogue et justice

Si la culture de la paix est fondée sur la justice et la tolérance où la violence cède la place au dialogue, à la reconnaissance mutuelle et à la négociation que ce soit au niveau de la famille, ou de la collectivité, au sein des nations ou entre pays, l'acceptation du concept Justice requiert moins d'élucidation que le concept tolérance. Il s'agit d'insister sur le fait que le dialogue n'a pas lieu dans un *vacuum* juridique sans tenir compte des normes nationales et internationales consignées dans les instruments internationaux aussi bien que les textes constitutionnels nationaux.

Le dialogue n'a pas lieu sur fond de fantaisie et de condescendance. Il convient, avant tout, de faire reconnaître les lois levant lesquels tous les citoyens sont égaux ainsi que les normes régissant les relations internationales et nationales.

Pas de vie de paix sans reconnaissance de la différence

Un beau texte d'Henri Lefebvre, le Manifeste différentialiste, nous situe la portée de la reconnaissance de la différence :

« Peut-on proposer le droit à la différence ? Oui. Ce droit inclurait le droit à la vie privée, prévu par les textes (Déclaration Universelle des Droits de l'homme) et resté lui-même une abstraction. En un sens, le "droit à la différence" n'a pas besoin d'être stipulé car il fonde les autres droits concrets et il en est la source.

Rendre effectif le droit à la différence ce serait accomplir et dépasser le droit écrit qui a besoin d'une stipulation pour se faire reconnaître parce qu'il n'est pas entré "dans les mœurs c'est-à-dire dans la pratique sociale. Le Droit à la différence peut se proclamer ; il lui est difficile d'acquérir une existence formelle et juridique. Il ne peut s'affirmer pleinement qu'au-delà de l'écrit et du prescrit, dans une coutume reconnue comme fondement des rapports sociaux.

Combats entre pouvoirs homogénéisants et capacités différentielles. Ces pouvoirs homogénéisants disposent de moyens énormes ; "modèles, appareils, centralités, idéologies (le productivisme, la croissance illimitée).

Ces pouvoirs destructeurs des particularités et par conséquent des différences possibles, savent aussi se servir de la technicité, de la scientificité, d'une certaine rationalité (certaine et bornée). Les drames du monde ne se laissent pas réduire à des quantités et la poésie a quelque chose d'indestructible... trappés, accablés, les résiduels ne peuvent s'effacer"⁵.

Conclusion

L'harmonie dans la différence que constitue la tolérance doit être au rendez-vous de la visée de la paix qui n'est pas donnée pour être consommée passivement. C'est un processus dynamique à laquelle seule l'éducation peut prédisposer.

Le dialogue qui ne s'en tient pas à l'alignement sur l'avis du plus fort, du dominateur, l'accusateur requiert un travail d'éducation de tous les instants, tout au long de la vie et au cœur de la société.

Qu'il s'agisse de la paix, du dialogue, de la tolérance, les sociétés africaines doivent apprendre à suivre de près les tensions qui couvent et qui sont susceptibles d'exploser entre individus, entre groupes, entre nations, etc.

Le caractère régional, continental des phénomènes en cause doit requérir des responsables à tous les niveaux une vigilance plus éduquée et une conscientisation multidimensionnelle.

En posant des actes politiques et économiques sur le plan régional international, les décideurs doivent mesurer, à tous propos, les risques que ces actes peuvent entraîner sur le plan global (dans les relations entre les nations) et sur le plan local (dans les relations intra-nationales). L'Afrique, dite traditionnelle, a des contributions appréciables à apporter au monde moderne. Comme l'a écrit Almany Conde "pour éviter les conflits et leur extension à d'autres régions, les Africains avaient

5 pp. 44-50.

inventé l'équivalence des patronymes suivant les régions (un Diop du Sénégal s'appellera Traoré au Mali, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et il est hors de question qu'il y ait confrontation entre un Diop du Sénégal et un Traoré c'est-à-dire un Diop lui-même). Pour les mêmes raisons, ils avaient inventé les parentés à plaisanterie. Ainsi, au Sénégal le Toucouleur ou le Peul n'est jamais vexé par les propos tenus par un Sérère, quelles que soient leurs virulences. Les classes d'âge et les rapports qu'elles entretiennent entre elles, relèvent du même souci de paix⁶.

La destruction d'une culture de la violence pour une vie de paix requiert de tout être humain d'apprendre à aller vers l'autre qui deviendra alors son prochain, d'apprendre à recevoir de l'autre considéré comme dépositaire de talents et compétences non immédiatement perceptibles, d'apprendre à vivre ensemble, d'être disposé à apprendre tout au long de sa vie, d'apprendre à respecter la différence qui est la caractéristique de l'humanité.

Si l'autre est différent de moi, il est cependant mon partenaire dans l'action et l'intermédiaire par lequel, j'accède à la pleine connaissance et à l'épanouissement de moi-même, car autrui est médiateur indispensable entre moi et moi-même. C'est la socialité qui m'enrichit pour mieux être responsable dans le processus de démocratie ainsi que pour donner le meilleur de moi-même dans le développement. Chacun, chacune a beaucoup à gagner en acceptant l'égalité des chances à garantir aux différents groupes et individus qui constituent le tissu de la société.

6 Breda Series N° 11, 1995, l'Education pour la paix, les Droits de l'Homme, la Démocratie et la compréhension internationale en Afrique: Situation actuelle et perspectives d'avenir:

L'Apport des religions endogènes au dialogue des religions : Le cas de l'aire Vodun

Par **Docteur Koovi Houedako**

Le dialogue entre les religions est-il possible ou, ce qui revient au même, les religions peuvent-elles coexister pacifiquement pour servir de gage important à la paix sociale ? Voilà une question terrible, irrésistible, invincible qui implique, non seulement que l'on lui apporte les réponses appropriés, mais impose surtout que l'on recherche les voies et les moyens susceptibles de conduire à sa résolution positive.

L'énoncé, pêle mêle, des religions qui jonchent la planète terre permet de jauger la difficulté qu'il y aurait à démêler l'écheveau : bouddhisme, judaïsme, hindouisme, christianisme auréolé de ses démembrements que sont, entre autres, les catholiques, les Églises chrétiennes d'Orient, les protestants et les anglicans, islam bien logé aussi à ses propres enseignes et enfin le kaléidoscope de tant d'autres religions disséminées un peu partout dans le monde et dont on peut dire que les religions endogènes africaines sont le fleuron. On constate aisément que cette liste n'est pas exhaustive, loin s'en faut.

Comme pour en ajouter à l'imbroglio, chaque religion possède, génère ou secrète ses propres schismes que d'aucuns, selon le degré de l'inspiration ou du fanatisme qui les anime, utilisent en guise d'instruments de conquêtes. Somme toute la voie de passage d'une religion à une autre n'est pas rectiligne, même pas dans le christianisme qui semble figurer comme le meilleur accomplissement du judaïsme. C'est dire que tant dans leurs conceptions que dans leurs ritualisations les religions sont des mines et des montagnes d'obstacles pénibles à franchir, de handicaps particulièrement rébarbatifs.

En d'autres termes innombrables sont les causes des blocages et les natures des traditions spirituelles qui forment l'ossature des religions. On pourrait toutefois forcer la porte d'entrée qui favoriserait l'accès à leur univers. Ce fil d'Ariane ou ce sésame consiste à répertorier les clivages essentiels dont la nomenclature génère les antagonismes qui, en raison de leur caractère irréductible, actionnent les tensions sociales et par conséquent, les conflits dont la violence est le bras armé. Toute l'histoire n'en distille que les récits, chaque siècle et chaque génération en portent les stigmates. Certes la religion n'est pas seule responsable des dégâts, voire des catastrophes et des ravages que les guerres essaient à travers les âges, mais elle en est un des maillons les plus importants sans doute.

A Fondements des antagonismes

Nous distinguons trois verrous fondamentaux : le premier tient du rapport de l'être à la pensée ou, ici, à l'idée ou à la conception d'un être qui serait bien supérieur à l'être qu'il est lui-même et à qui il voue un culte, devant lequel il s'agenouille, si imaginaire qu'il soit, en signe de soumission et de dévotion totales, pour prier et lui demander

assistance, protection et bénédiction maintenant et après sa mort. Le fin mot de cette approche est que l'homme lui-même, ce « roseau pensant » selon Pascal, admet qu'il est un produit d'un Dieu, créateur du ciel et de la terre, du moins il lui reconnaît un tel pouvoir sans limite qui lui permet de décider et de disposer de tout. Il serait immortel, infiniment bon et toujours juste. Face à lui se dresserait un autre être, créé par lui, qui lui était si docile mais qui, devenu rebelle, fut déchu et cet ange de Lumière deviendra Satan ou Lucifer, prince des démons, ne symbolisant plus que le mal, la méchanceté et régnerait sur l'enfer à jamais, dixit la tradition judéo-chrétienne.

Le second verrou a pour configuration le « paradis », la réplique des Champs Elysées, séjour des bienheureux ou des âmes vertueuses dans l'au-delà d'après la mythologie gréco-romaine. Cette question relative à ce que devient le croyant après sa mort n'est nullement subsidiaire mais majeure. Elle est au cœur de tout l'édifice religieux et commande tout le comportement de l'adepte de son vivant. Autrement dit toute la vie du croyant est un long chemin, un processus au cours duquel il doit se préparer par le bon exemple tel qu'il est prescrit par le code de la déontologie, pour mériter de la grâce divine et la vie éternelle après sa mort. Sinon, c'est la géhenne ou le purgatoire.

Toute une kyrielle de systèmes de pensées draine la théologie, balise, par ses prescriptions, la voie royale vers ce devenir certain. Et ce sont autant de schismes ou de confrontations autour des doctrines. Combien de séances de prières faut-il observer chaque jour pour être dans les normes ? Serait – on un prétendant sérieux si l'on a procréé, si l'on est célibataire ou marié, si l'on a une seule ou plusieurs épouses, si l'on consomme tel ou tel animal, si l'on prend telle ou telle boisson ? Bref il ne suffit pas de croire pour être bon, il faut éviter les péchés autant que faire se pourrait ou courir après leur rémission. « Tu ne tueras point », l'injonction est formelle et pourtant....

Le troisième verrou porte sur la matérialisation de toute une flopée d'arsenaux juridiques, politiques, idéologiques, culturelles, artistiques et militaires pour en imposer aux autres. Dire que les guerres ont été nombreuses qui ont jonché le parcours du christianisme et de l'islam est une lapalissade : pendant des périodes données elles ont été pour eux une nécessité ou, parfois la condition même de leur survie n'hésitant pas à s'affronter eux-mêmes, armes au poing, là où il y a impasse. Rappeler ici l'extraordinaire épopée des croisades et de tant d'autres guerres saintes est superfétatoire car de nos jours encore le phénomène ne s'est pas encore éteint. Pourquoi ?

Il n'est plus tant à se demander si ces genres de guerres sont « justes » ou « injustes » comme le recommande Mao-Tse-Tung mais à constater la récurrence de la chose, à l'interpréter et à suggérer des antidotes. Christianisme et islam, deux religions à larges audiences, nées dans la même région géographique, fondées par des descendants d'Abraham leur ancêtre commun et à sept siècles d'intervalle portant ainsi, dès leur apparition, les relents de quelques dissensions à régler en dehors du cadre familial. Une compétition s'est alors engagée entre les deux aussi bien en fait de prosélytisme qu'en matière de prestige. Dans tous les cas l'issue de cette dualité

demeure incertaine malgré le caractère apparent des zones d'influence de chacun d'eux.

Somme toute aspirant l'un, à évangéliser le monde et l'autre à islamiser alors que celui-ci n'est pas extensible, ils se retrouvent à sortir de leurs territoires naturels, donc à se croiser sur des terres inconnues avec tout ce que cela comporte d'aléas. La violence surgit qui génère d'autres violences et comme là où il y a oppression il y a résistance, un foyer de tensions subsiste en permanence. Il faut donc changer de méthodes pour que chez les peuples, l'initiation ne soit plus à fleur de peau, que pour les uns et les autres s'acceptent dans leurs différences, pour que le caractère sacré de la tradition soit respectée par tous.

B L'apport du Vodun au dialogue interreligieux

Le Vodun est la première et, partant, la plus ancienne religion que connaisse l'humanité. D'abord parce qu'il plonge ses racines dans l'Afrique profonde, terre de Lucie et de **Toumaï**, berceau sans conteste de l'humanité et surtout parce que, contre vents et marées, il est resté le plus proche et le plus intimement lié à la nature.

I Ses origines

La religion, dans la nuit des temps, est la réaction immédiate de l'homme primitif par rapport aux forces de la nature. Il s'est vu si petit dans le monde physique qui fut le sien ; aussi loin qu'il s'efforçât d'aller la terre lui paraissait sans limites, les montagnes le défiaient par leurs grandeurs, les cours d'eau, ces « serpents » dont il ne connaissait ni le commencement, ni la fin, le troublaient, les vents qui « parlent », qui se déplacent sans qu'il ne les voie et qui, subitement, se découvrent la force d'arracher les arbres géants dont il a si peur, la pluie qui redonne la vie aux cours d'eau, aux végétaux et aux animaux, le feu qui, sur son passage, réduit tout en cendre ou en charbon mais qui « meurt » devant l'eau, la foudre qui, en quelques secondes opère de façon déroutante, les étoiles qui brillent dans l'immensité de voûte, bref tout lui inspire curiosité et frayeur. Il se sentit si fragile que, de toute évidence, tout pourrait lui nuire, voire le détruire. Il eut alors le sentiment qu'un danger le guette à tout instant. Il évoque donc et « défie » tous les éléments qu'il ne pouvait contrôler, les exhorte à le protéger, à lui assurer une certaine longévité pour qu'il soit affranchi d'une mort précoce. En retour il offre son dévouement et sa reconnaissance et assure tous ses protecteurs de sa fidélité qu'il illustrera désormais par des offrandes, des libations et l'adoration qu'il leur vouera. Le vodun est né. Ethymologiquement il signifie en langue fon du Bénin « vo bo dun » c'est-à-dire « prends ton temps et puise » car il est inépuisable, intarissable puisque chacun pourra y choisir son dieu.

De cette forme de prise de conscience spirituelle de l'homme dériveront toutes les autres, au fil du temps donc du développement des forces productives, de la division de la société en classes, du mode de répartition du revenu national.

2 Un dieu unique, suprême est-il possible chez les vodun ?

Oui et non. Oui si un vodun s'affirme dans l'univers des dieux et s'y distingue comme le plus puissant. Non si son existence efface celle de tous les autres car le vodun est pluriel dans sa forme comme dans son fond, c'est-à-dire qu'il n'y a pas un signe unique pour le symboliser ou pour le représenter. Chaque type de vodun ou d'esprit remplit des fonctions spécifiques conformément à la prédestination, aux exigences qui justifient son implantation, à la mission qu'il est censé accomplir dans la famille qui l'a accueilli.

Il n'existe donc pas, contrairement au Dieu des religions du Livre, un vodun qui se trouverait partout, ici et ailleurs au même moment, qui entendrait tout, verrait tout et dont la volonté se fait sur la terre et au ciel simultanément. Tout au plus, pris dans leur ensemble, les vodun pourraient avoir un tel pouvoir. Or il ne sera jamais possible de les regrouper tous ensemble sous un même toit ou dans un même temple et sous l'autorité d'une seule administration, d'un même prêtre ou d'une même prêtresse.

Les vodun sont alors complémentaires. Ils ne se bousculent pas et ne se combattent jamais étant étendu que chacun d'eux à son site, son tabernacle, sa famille d'adoption et son domaine d'intervention. Entre eux la solidarité est une donnée objective.

Par syncrétisme d'aucuns s'acharnent ou s'inclinent à adapter au vodun le monothéisme des chrétiens et des musulmans. Ils y tiennent pour se faire bonne conscience mais c'est un accommodement arbitraire. Et pourquoi ne vouloir admettre que l'existence d'un seul Dieu et se porter à frapper d'ostracisme, et cribler d'anathèmes tous ceux qui pensent autrement ou qui ne se reconnaissent pas dans la couleur qu'on imprime au Dieu unique ?

3 Le Vodun ne sursaute pas à l'idée d'un dieu unique

Issu d'une multitude où d'une pluralité infinie de dieux, le vodun n'est pas partie prenante dans les querelles que le monothéisme et ne se préoccupe guère de juger les différents camps qui l'animent. Tout en estimant qu'il est vain de rechercher à procéder à une hiérarchisation exhaustive des dieux, il admet qu'il pourrait bien en exister un qu'aucun autre ne surpasserait dans sa grandeur et par l'exubérance de sa puissance. Ce Jupiter -là, il l'a surnommé « Mahu » ce qui veut dire « grand parmi les grands » ou « le plus grand ». On l'appelle aussi « Ségbo Lissa » et le caméléon est son symbole.

Un dieu unique ou un Dieu dominant, l'humanité en a connu plus d'un avant le Dieu des chrétiens et le Dieu des musulmans. Nous ne mentionnerons ici que Rê dans l'ancienne Egypte et Jupiter dans la mythologie gréco-romaine. Les cultes voués à ces dieux-là étaient proches de celui du vodun qui pense, non sans raison, que toutes les autres religions ne se font une place au soleil que par rapport à lui en puisant dans ses arsenaux à son détriment et par ponctions multiples, en opérant leurs révolutions, en

débaptisant ou en rebaptisant ses éléments auxquels elles attribuent des consonances selon l'appel de la modernité.

Il en résulte que, toutes proportions gardées, dans l'histoire de chacune d'elles se retrouve celle du vodun qu'elles criblent désormais d'injures et des anathèmes les plus dégradants et infâmants. Et pourtant sa mansuétude ne se dilue guerre et jamais l'animosité n'apparaît sur son front.

Ainsi le vodun repousse t'il toutes les frontières quand à l'opportunité qu'il y aurait à enfermer les dieux dans un vase clos mais sans, pour autant, vouer aux gémonies les adeptes du monothéisme. Bien au contraire. Partout il leur offre hospitalité, assistance et encadrement de toutes sortes. Voilà qui explique pourquoi, en débarquant à Ouidah en 1861, les premiers missionnaires ne rencontrèrent aucune hostilité particulière et ne vécurent pas les affres du dépaysement. Voilà qui explique pourquoi une seule rue sépare Dangbéhoué (le Temple des Pythons) et la Basilique de Ouidah qui se font face depuis bien des décennies et de manière pacifique. L'Histoire retient que le terrain sur lequel la Basilique est érigée a été offert à titre gracieux à l'Église catholique, par les prêtres du Vodun ou vodunnon que l'édifice lui-même a été construit en 1905 grâce à l'apport déterminant et gratuit des adeptes du vodun. La grande Mosquée de Ouidah, construite en 1920, a bénéficié des mêmes largesses et ne se trouve, elle aussi, séparée du Grand Temple Sacré de Daagbo Hounon que par une petite rue. Là aussi la paix règne de façon sereine, à ce jour, au quartier Adomé.

Ouidah est, par prédilection, la cité du vodun. L'absence de réserve des prêtres du Vodun vis-à-vis des religions importées a beaucoup favorisé l'expansion de celle-ci au sud du Bénin. Déjà au XVI^e siècle, Kpaténon, un vodunnon, accueilli avec une chaleur inégalable « Zo djagué », le premier blanc, sieur Diego de Santarem et le conduisit en héros vers les siens.

Il convient de faire observer que, malgré leur bonne prédisposition, le vodun et ses adeptes n'ont presque jamais obtenu le change comme il se doit. De l'autre côté force semble rester au Djihad et à la violence verbale : au quotidien le vodun est dénoncé comme une manifestation du « diable » et nombre de ses partisans, notamment les plus âgés et les plus pauvres, sont contraints par leurs propres progénitures à rejoindre leurs religions ou à périr faute d'assistance.

4 Le Vodun ne croit pas au paradis après la mort

Ce que l'adepte du vodun deviendra après sa mort ne lui est guère indifférent. Il est forcément préoccupé par l'avenir dans l'outre-tombe mais il n'a pas les mêmes réponses et n'éprouve pas les mêmes inquiétudes que ses pairs des autres religions. Chez lui, l'angoisse est nettement plus atténuée : il n'ira pas au paradis, n'y aspire pas et n'y croit pas. En revanche, il est convaincu que ses ancêtres l'attendent quelque part là-bas. Il suffit, pour qu'il les voie, que soient effectives les cérémonies prescrites par le type de vodun dont il relève, dans les normes avant son enterrement et que, par la suite, avec une égale attention, soient célébrées les cérémonies coutumières de mise.

Une fois accomplie les rites sacrificiels faits de libations, d'abattages d'animaux, de chants, de danses au son des tambours et des tams-tams lancinants, l'adepte du vodun est sûr qu'il rejoindra, d'une façon ou d'une autre, les siens dans l'au delà. Et mieux, il se dit en bon fataliste, que l'occasion lui sera donnée « de voir enfin le vodun, son mari » Tout ce processus est taxé de paganisme et de satanisme par les autres. Et la sentence est tombée !

Le vodun et l'apostasie

L'apostasie est l'une des meilleures formes d'expression de la liberté de conscience et de culte. Elle constate la jouissance effective de ce droit imprescriptible par tout croyant. Mais en pratique la chose ne se réalise pas aussi facilement, impunément ou sans qu'on n'y laisse des plumes. A cela plusieurs raisons, nous n'en invoquerons que deux :

- 1) l'apostat s'en va, emportant avec lui une mine de secrets ou d'informations dont la communauté religieuse qu'il a abandonnée est légitimement jalouse puisqu'elle en est, non seulement la gardienne mais surtout parce qu'elle a seule autorité, le pouvoir et le devoir de les transmettre obligatoirement à la postérité dans les règles de l'art. Cela fait mal, très mal, et la communauté qui se sent trahie peut s'en offusquer, concédant-le, mais il faudra bien s'y faire.
- 2) « Partir c'est mourir un peu » comme le dirait l'autre. Celui qui s'en va, quittant délibérément la cause qu'il a épousée et les êtres qu'il a aimés pendant des années, a une claire conscience de l'acte qu'il a posé. Il a agi en toute lucidité après bien des méditations et des souffrances car il n'est pas de bois. Aussi est-on en droit de penser que quels que soient les motifs qui l'ont incité à commettre ce geste prémédité-sentiment de préméditation, accès de colère, parce que « trop c'est trop », l'impression d'avoir été victime d'injustice et d'humiliation bien des fois-, l'apostat traverse un enfer qu'il ne saurait réprimer sans séquelles.

Chacune des deux parties a perdu quelque chose et panse quelques blessures. Chacune d'elles doit s'astreindre à respecter l'obligation de réserve, à éviter de s'adonner à des provocations ou à engager des bras de fer qui, en définitive, n'honorent personne. En fait de rapports de force, c'est le partant qui est minoritaire, ce qui ne veut pas dire qu'il est faible au point de ne pas avoir quelque capacité de nuisance. Il en est doté sans doute mais c'est à l'autre parti qu'il revient surtout de ne pas user de ses forces de répressions de faire l'âne, de se résoudre à l'humilité. Le pourrait-elle ?

En ce qui concerne le vodun il faudra bien avouer que, pendant longtemps des « missiles appropriés » se lançaient en direction de la « cible audacieuse » ; la « puissance de chaque missile » était fonction du degré de responsabilité assumée au préalable par l'apostant. Mais depuis le règne de Daagbo Hounon Houna (1975-2004) cette pratique fut proscrite. L'apostat est affranchi de toutes représailles désormais.

C Les recommandations

Le vodun est présent aujourd'hui sur tous les continents, son influence ne cesse de s'entendre et quand bien même, au rebours du christianisme et de l'islam, il n'a pas une administration centralisé ou des lieux de pèlerinages où ses adeptes sont appelés à se rendre de gré ou de force, il fait office de religion pacifique. Le Benin est son berceau et Ouidah son pôle attractif. Il est la religion endogène africaine ayant le d'audience, donc la plus connue à travers le monde et, en cette qualité, sert de trait d'union avec toutes les autres. Il est leur sémaphore et se confond avec elles de la manière la plus naturelle.

a) A l'endroit du christianisme et de l'islam

- 1 Le christianisme et l'islam doivent cesser de qualifier les coutumes et les traditions africaines de manifestations sataniques, de cultures rétrogrades. On peut comprendre que, nés au Moyen-Orient donc relativement loin du continent africain, ils ne comprennent pas les us et coutumes ayant cours sur le continent d'où les lointains ancêtres de leurs fondateurs sont partis depuis des millions d'années.
- 2 Le christianisme et l'islam doivent cesser de rejeter systématiquement les religions endogènes, de les traiter avec mépris et de les banaliser.
- 3 Le christianisme et l'islam doivent faire preuve de bonne foi au cours des négociations et des discussions à nouer avec les religions africaines pour donner naissance à des relations durables voire perpétuelles.
- 4 Le christianisme et l'islam doivent faire preuve de bonne foi au cours des négociations et des discussions à nouer avec les religions africaines pour donner naissance à des relations durables voire perpétuelles.
- 5 Le christianisme et l'islam, sans pour autant renoncer à leurs dogmes fondamentaux, doivent ranger leurs muscles et se départir de la violence verbale et du djihad comme moyen de persuasion.
- 6 Le christianisme et l'islam, sans cesser de prêcher et de croire qu'il y aura bientôt la « fin du monde », doivent reconnaître et respecter le droit à la différence.
- 7 Le christianisme et l'islam, à défaut de comprendre qu'il n'est pas possible « de porter la bonne parole » à tous les vents et à tous les peuples, doivent promouvoir des relations apaisées et non agressives.
- 8 Les chrétiens et les musulmans doivent prendre part aux cérémonies du vodun et fréquenter les temples de celui-ci comme le font à loisir les « vodunhisants » et les adeptes des autres religions endogènes à l'occasion des messes, corps présent dans les Églises et des prières musulmanes lorsque celles-ci concernent leurs parents et amis défunts ayant relevé de leurs congrégations.
- 9 Les chrétiens et les musulmans devront apprendre à respecter les engagements qu'ils contracteraient vis-à-vis de leurs partenaires des religions endogènes.
- 10 Les chrétiens et les musulmans doivent témoigner constamment du respect dans leurs relations avec leurs partenaires des religions endogènes.

b) A l'endroit des religions endogènes Africaines (REA)

Le monde a beaucoup changé et continue de changer, chaque jour, à une vitesse vertigineuse grâce au progrès technique, au progrès scientifique et au progrès économique notamment. Si bien d'ailleurs qu'il est devenu même un petit village que les multinationales tiennent dans leurs tentacules comme un morceau de pain. Pour elles la terre est devenue si minuscule qu'elles tentent déjà de jeter leurs antennes vers les autres planètes du système solaire. Plus rien ne sera comme avant. Il n'est donc plus possible de se recroqueviller dans son pagne, de s'asseoir sur ses ergots ou de se replier sur soi-même. Il ne sert à rien non plus de rabattre les mêmes antennes en rappelant, sans cesse, le rôle sinistre que le christianisme et l'islam ont joué dans la colonisation du continent. On est condamné à pardonner, à oublier, à s'ouvrir et à partager.

- 1 Les adeptes des REA doivent, comme par le passé, continuer d'aider les chrétiens et les musulmans à s'établir librement partout où ils le désirent sur le continent
- 2 Les adeptes des REA doivent, comme d'habitude, continuer de mettre, leurs enfants à leur disposition pour animer leurs églises et leurs mosquées.
- 3 Les adeptes des REA doivent s'ouvrir davantage aux chrétiens et aux musulmans pour promouvoir la compréhension mutuelle.
- 4 Ils doivent même, lorsque l'opportunité s'offre, procéder à leur « initiation » comme ils aiment si bien le faire, par vocation, en convertissant et en baptisant leurs enfants.
- 5 Ils doivent prospecter, à tout prix, les voies et moyens pouvant leur permettre de retirer, de manière pacifique, ceux des leurs qui sont allés chercher refuge chez les autres.

D Synthèse

Le dialogue interreligieux est d'une importance absolue en tant qu'il est un facteur de paix à l'échelle des familles, des États, des continents et du monde pris dans son ensemble. Certes il ne peut, à lui seul, générer et gérer la paix universelle puisqu'il subsiste bien d'autres foyers de tensions sociales encore plus graves comme, par exemple, les contradictions irréductibles entre le travail et le capital ainsi que les conflits d'intérêt. Malheureusement au seuil de ce troisième millénaire où s'observe un certain apaisement entre le socialisme et le capitalisme, les antagonismes religieux se détachent de plus en plus du faisceau de la paix qui était le leur pour se transformer de plus en plus en leur contraire. Autrement dit, du rôle à elles dévolu et qui est de servir de vecteur pour la diffusion de la « lumière » parmi les hommes c'est-à-dire de la propagation, en « eux de l'amour et de la concorde qui leur permettraient de connaître le chemin de Dieu », de se reconnaître en lui pour que leur séjour sur terre soit agréable et davantage encore cet autre qui sera le leur dans l'au-delà et pour l'éternité, les religions ont de plus en plus tendance à devenir des pyromanes. Il faut

donc les contenir et les consigner à nouveau dans leur fonction primitive et c'est là le hic.

Un écueil, et non des moindres, est le concept même de religion. Nous ne nous posons pas ici la question de savoir s'il en faut, s'il est nécessaire qu'il en existe ou pas ; nous partons du simple constat que cela s'impose et qu'il y en a une infinité. Il est à craindre que la localisation ou la dispersion des religions à travers le monde ne soit, grosso modo, la matérialisation de fiertés ethniques ou raciales données : le bouddhisme et l'hindouisme pour l'Asie, le judéo christianisme pour l'Israël, l'Europe, les Amériques et l'Australie, l'islam pour les Arabes et les religions africaines pour les pays au sud du Sahara. Ces différentes catégories de religions n'ont pas les mêmes conceptions de la vie et de la mort d'une manière générale.

Quoi qu'il en soit force est de relever que les antagonismes irréductibles subsistent entre le christianisme, l'islam et les REA qui font l'objet de notre attention en l'occurrence. Mais il urge, malgré les dissensions et les obstacles qui entravent la conciliation, de trouver un *modus vivendi* qui favoriseraient l'institution d'une paix durable. C'est l'appel de la raison et c'est une nécessité.

Pour le vodun, porte parole des REA, un accord est sans doute possible ; d'ailleurs il en a toujours jeté les bases en accordant une hospitalité sans faille au christianisme et à l'islam quand bien même il leur reproche d'avoir commis un crime de sinistre mémoire pour avoir servi de vecteurs à la colonisation de l'Afrique et en continuant de dispenser des enseignements qui incitent et exhortent ceux qui les reçoivent à mépriser et à fouler au pied les traditions africaines au profit exclusif des leurs qu'ils doivent seuls adopter et aimer.

Le vodun leur reproche également d'aller bien vite en besogne en attribuant des qualificatifs désobligeant et haineux à des pratiques qu'ils ne connaissent pas et qu'ils ne comprennent pas et de s'empresser de les rejeter par surcroit en les assimilant à des œuvres de Satan. Une pareille attitude assortie constamment de déclarations belliqueuses cache mal un préjugé et une hostilité à dominance raciale.

Les adeptes du vodun estiment qu'il en est bien temps d'arrêter cette déferlante qui, pareille à des avalanches s'éjectant depuis le haut de la falaise, provoque, par saccades, des secousses dans la foi religieuse et ébranle tout l'édifice devant des croyants ahuris. C'est peut-être bien le lieu de révéler que le dialogue interreligieux, ici au Bénin, progresse de manière significative et est en passe même de se doter de structures fiables et définitives.

A voir de près les frontières entre les religions sont tenues. Nul n'a choisi sa famille, l'instant de sa naissance et les signes imprimés dans ses mains. Il ne sert alors à rien de fertiliser le fanatisme en religion car comme le chantent les adeptes du vodun en dansant : « aucun fidele, si fervent il, en entrant dans le temple, n'a jamais vu assis près du tabernacle à l'attendre, le dieu qu'il a toujours vénéré ». Autant dire symbolique, totem, prophète, ange, saint, diable, dieu au singulier au ou pluriel, tout n'est que dénomination, représentation convention et profession de foi.

Women, religion and a culture of peace in Africa

Par **M^{me} Mariama Sarr Ceessay**

Consultant, UNESCO/BREDA

Introduction

- Importance of the issue given prominence by every organization, country, society on planet earth
- Full participation of women crucial with equal rights
- There are still challenges to the definition of Peace which from every vantage point looks at hope for the world and solace but from very different individual and collective realities
- Poverty
- War affected
- Victims of all kinds of violence
- A review of the available information on Peace initiatives shows that in all cases women and girls form the great majority of poor mostly illiterates, victims of violence and war in the African continent.
- Yet they are very instrumental in peace processes world over if given the opportunity
- The gender dimension distinctly stands out and glaringly.

I Samples of gender dimensions of illiteracy and poverty

A door to door survey conducted then revealed that of the 290,000 illiterate people aged between 9 and 45 years, more than 75 per cent were women” (UNESCO, 2001).

“46 % of girls in the world's poorest countries have no access to primary education” (Action Aid, 2003).

“More than 1 in 4 adults cannot read or write: 2/3 are women” (Action Aid, 2003).

“When Oxfam began its work in Kalma camp, South Darfur, and began talking to the people living there, we realized that for many people, particularly the women, illiteracy was a major concern” (Oxfam, 2005).

“In addition, gender and region may interact to even worse effects. Table I shows that rural females lag far behind their urban counterpart in literacy skills.” (World Bank, 1991).

“115 million children currently do not attend primary school, 57 per cent of them girls” (UNFPA, 2003).

"Women make up the greater proportion of the poor and socially vulnerable" (African Development Bank, 2003).

"Poverty afflicts a significant portion of the population, especially women ..." (UNICEF, 2004).

"The literacy learners in Haiti's rural disadvantaged area of Saint Marc are adults of all ages, mostly women" (Countdown, September –November 2001 issue).

"About 2/3 of the illiterate population are girls and women whose majority live in the rural areas and thus mostly not empowered economically and politically" (UNESCO, 2001).

"The majority of those without literacy competencies are women and girls" (UNESCO, 2001).

"This discrimination is reflected in the fact that two-thirds of the total global illiterates are women!" (Womenaid International, 2000)

"Girls make up two-thirds of the 100 million children who drop out of school" (Womenaid International, 2000).

2 What and why peace

- Quite safe to assume all human beings desire peace.
- What is not always very clear is what each person means by Peace.
- Yet Peace represents the most telling indicator of a country's development status.
- There is clear evidence that Peace raises the productivity and earning potential of a population, and improves the quality of life.
- In the majority of sub Saharan African countries illiteracy/poverty/violence is an endemic gender problem.
- More than half the population in Sub-Saharan Africa is without any literacy skills, a statement which is valid even in the absence of concrete and reliable figures on literacy.
- The core of mass public education, and hence the starting place for literacy for most of the world's population, is primary education.
- A large number of countries in sub Saharan Africa have yet to achieve universal primary education, and educational systems with high enrolments are often plagued by high dropout rates.

3 Peace: a gender challenge

- UN Security Council 1325 international instrument on women, peace and security helpful as a target.
- Coalition of international NGOs pressing for full implementation of the resolution – "No women, no peace: The importance of women's participation in peace and development".

- Many people talk about gender but its application to education gets problematic because it is mostly equated with feminism and a women's affair.
- "Gender" refers to the social roles, responsibilities, and behaviours that are believed to belong to men and women; for example, "men as income earners" and "women as child caregivers."
- Gender roles are created by a society and are learned from one generation to the next.
- Promoting gender equality is an important part of all areas of education and ultimately the Peace process in Africa.

4 Honor the women in Christianity

- As Jesus was saying these things, a woman in the crowd called out, 'Blessed is the mother who gave you birth and nursed you.' He replied, 'Blessed rather are those who hear the word of God and obey it.' " (Luke 11:27-28)

5 Honoring thy mother in Islam

- A man asked the Prophet: 'Whom should I honor most?' The Prophet replied: 'Your mother'. 'And who comes next?' asked the man. The Prophet replied: 'Your mother'. 'And who comes next?' asked the man. The Prophet replied: 'Your mother!'. 'And who comes next?' asked the man. The Prophet replied: 'Your father'"

Conclusion

- Colloquiums a step in the right direction if mainstreamed and sustained through networking for peace.
- Women continue talking to women to look into causes of violence and hatred and how they can overcome these.
- Then bring in men for commitment to gender equity without which social justice is a NO NO!, in addressing the masculinity problem.
- All components of society have a part to play.
- Women build up more solidarity and support locally, nationally, regionally & internationally (the Wajir Women for Peace example).

Les bases conceptuelles du dialogue interreligieux

Par **M. Paulin J. Hountondji**

Professeur de philosophie à l'Université Nationale du Bénin

Le poète ougandais Okot p'Bitek, qui était aussi un sociologue et un brillant conteur, raconte l'histoire suivante dans un ouvrage sur les religions africaines vues par les experts occidentaux¹:

En 1971, des prêtres italiens posèrent à un groupe d'anciens chez les Acholi la question suivante: « Qui vous a créés? »; et comme la langue luo n'a pas un concept indépendant pour dire « créer » ou la « création », la question fut interprétée de la manière suivante: « Qui vous a modelés? » (Who moulded you?). Mais ça n'avait pas de sens non plus, puisque les êtres humains naissent de leurs mères. Les anciens dirent aux visiteurs: nous ne savons pas. Mais cette réponse, nous dit-on, parut insatisfaisante, et les missionnaires insistèrent pour qu'une réponse satisfaisante fût donnée. Un des anciens se souvint: quand une personne, normale à la naissance, est atteinte d'une tuberculose de la moelle épinière, alors elle perd sa silhouette normale et devient « modelée ».

Aussi déclare-t-il: « c'est Rubanga qui modèle les gens ». C'est le nom de l'esprit malfaisant qui, dans la croyance des Acholi, est à l'origine de la bosse ou de la malformation du dos. Et au lieu d'exorciser ces esprits malfaisants en les envoyant parmi les porcs, les représentants de Jésus-Christ se mirent à prêcher que Rubanga était le Père Saint qui a créé les Acholi.

J'accepte, sans y changer un seul mot, le sujet que m'ont proposé les organisateurs de ce colloque : « le bases conceptuelles du dialogue inter-religieux ». Je mets seulement entre guillemets les deux derniers mots, car ils ne vont pas de soi, et nous verrons pourquoi.

Réfléchissant à haute voix, je formulerai tour à tour quelques constats, quelques questions et quelques hypothèses.

Les religions ne dialoguent pas. Ce sont les hommes qui, le cas échéant, dialoguent. Ce sont les êtres humains, hommes et femmes, qui dialoguent ou au contraire se battent, des hommes et des femmes façonnés sans doute, orientés et conditionnés par des facteurs divers, mais des hommes et des femmes de chair et d'os, isolés ou en groupes, et non les constructions imaginaires dont ils sont éventuellement porteurs. Les religions en elles-mêmes ne dialoguent pas. Ce sont des systèmes de croyances relativement clos qu'accompagnent des pratiques rituelles spécifiques. Ces systèmes ne se parlent pas, ces rituels non plus, bien que des adeptes de religions différentes

¹ Okot p'Bitek, *African Religions in Western Scholarship*, Nairobi: East African Literature Bureau, s.d. (vers 1970), p.62. L'auteur est davantage connu comme un poète que comme sociologue, depuis la publication de *Song of Lawino*, Lusaka/Nairobi: East African Publishing House, 1966. Nouveaux tirages en 1968, 1971, 1972, 1973, 1974 et probablement au delà. Traduction Française sous le titre: *la complainte de Lawino*, Paris: Présence Africaine.

puissent, à l'occasion, développer entre eux des discussions sur leurs croyances et pratiques-ce qu'on appelle habituellement des discussions théologiques.

La religion n'est pas l'unique facteur, mais l'un des facteurs qui conditionnent, orientent, façonnent les êtres humains et les prédisposent au dialogue ou, selon les cas, au refus du dialogue. D'autres facteurs sont, par exemple, la politique, l'idéologie, l'ethnie, la culture, ou cet autre facteur dont on parle de moins en moins aujourd'hui parce qu'il n'est plus à la mode : l'appartenance de classe. Par rapport à ces différents facteurs, la religion n'a rien de bien spécial. Qu'on y prenne garde, cependant. On parle souvent de dialogue politique pour désigner le dialogue entre partis ou entre groupes politiques ; de dialogue inter-ethnique pour désigner le dialogue entre groupes ethniques ; de dialogue interculturel pour désigner le dialogue entre groupes se réclamant de cultures différentes. Mais on n'en parlera pas de dialogue idéologique ou inter-idéologique, par exemple. Tout au plus parlera-t-on de dialogue entre adeptes d'idéologies différentes. De même, ce qu'on appelle improprement dialogue inter-religieux n'a de sens que comme dialogue entre groupes d'hommes et de femmes se réclamant de différentes religions.

Le contraire du dialogue, c'est le conflit. Inversement, le seul antidote au conflit, et une des conditions incontournables de la paix, c'est le langage. C'est, plus exactement, l'échange sous toutes les formes, toutes les modalités d'échange que permet le langage. L'échange peut être plus ou moins vif, la discussion plus ou moins chaude. Le dialogue peut à la limite, exprimer de graves tensions ; Mais tant qu'il n'est pas rompu, il demeure un moyen puissant de canaliser la violence. Il fonctionne comme un exutoire, une alternative à cette exposition de violence qu'on appelle la guerre. La guerre éclate, justement, faute de dialogue. La guerre, c'est le trop plein de violence que ne peuvent plus contenir les canaux connus du dialogue ordinaire, le trop plein qui déborde et coule de partout. La guerre substitue ce qu'on appelle métaphoriquement le langage des armes, au langage réel. Parce qu'elle est en réalité anti-langage, le saut périlleux hors de l'univers du langage. La guerre est une conduite d'échec. Elle éclate au point précis où le dialogue est rompu, lorsque le dialogue est devenu, de façon durable et persistante, dialogue de sourds, et que les parties en présence renoncent à le poursuivre.

Tout dialogue a ses lois, son rythme, ses degrés d'intensité variable, ses conditions de succès et ses limites. Célestin Monga a écrit une très intéressante *Anthropologie de la colère*², où l'on voit comment celle-ci, tout en se donnant libre cours dans le langage, doit prendre en compte un seuil au-delà duquel elle deviendrait suicidaire. Il faut pouvoir, dans chaque cas, déterminer ce seuil.

Le prétendu « dialogue des religions » a son contraire : les guerres dites de religion. Mais ici comme tout à l'heure, il faut mettre en garde contre le langage ordinaire. Les religions s'excluent en tant que visions du monde, systèmes généraux d'explication des phénomènes, mais elles ne sauraient guerroyer entre elles. Ceux qui se

2 Célestin Monga, *Anthropologie de la Colère*, Paris.

battent, ce sont, une fois de plus, les hommes et les femmes façonnés par ces visions du monde ; qu'ils prennent simplement comme prétextes. Que ce soit dans la guerre ou dans le dialogue, la religion n'est jamais qu'un prétexte. Les « guerres de religion » sont des guerres qui prennent pour prétexte les religions.

La question n'est donc pas vraiment : « comment faire dialoguer les religions entre elles ? ». La question est plutôt : comment faire en sorte que les religions, dans leur grande diversité, et par-delà leur tendance à s'exclure mutuellement, favorisent le dialogue plutôt que le conflit entre les êtres humains ? Les vrais acteurs, dans le dialogue comme dans la guerre, ne sont jamais, nous l'avons vu, les religions elles-mêmes. Les vrais acteurs, ce sont les hommes et les femmes éventuellement façonnés par ces religions. La question est donc de savoir comment tirer le meilleur parti possible du fait religieux, comment faire en sorte, étant donné la force d'attraction que les religions, comme systèmes, exercent sur les groupes d'hommes et de femmes de par le monde, que cette force d'attraction produise sur eux un effet bénéfique et les pousse au dialogue plutôt qu'à la guerre.

Cette question elle-même peut être étendue de deux façons. Premièrement, qu'est-ce qui, dans les religions elles-mêmes, peut favoriser le conflit ou au contraire le dialogue ? En d'autres termes, existe-t-il, parmi les croyances et prescriptions rituelles réunis en systèmes, des éléments potentiellement ou objectivement générateurs de conflits et d'autres éléments, au contraire, susceptibles de favoriser l'esprit de dialogue et de paix ? Et si oui, comment, par quelles méthodologies est-il possible d'agir sur ces éléments ? Deuxièmement, qu'est-ce qui, dans la relation de l'individu à sa religion, et dans les modalités de cette relation, le prédispose au conflit ou au dialogue avec les autres ? Quels sont les degrés et les modalités de l'emprise d'une religion sur ses adeptes ?

En réponse à la première question, on peut formuler au moins une hypothèse : dans toutes, ou presque toutes les doctrines religieuses, on trouve des prescriptions contradictoires, au moins à première vue. Certaines de ces prescriptions établissent l'obligation, pour le fidele, de rechercher la paix et la concorde avec tous les hommes, d'autres, au contraire, ordonnent la guerre sainte- la guerre prétendument sainte-contre les infidèles. Dans toutes les religions du Livre, et notamment les trois grandes (le judaïsme, le christianisme et l'islam), ces contradictions sautent aux yeux. Il appartient à l'exégète, au croyant individuel et, de proche en proche, au lecteur ordinaire, qu'il soit croyant ou pas, d'interpréter ces textes apparemment contradictoires pour y introduire un minimum de cohérence.

Du point de vue qui nous intéresse, cette cohérence peut emprunter deux, et seulement deux voies. Ou bien le fidele privilégié, dans sa lecture et son rapport aux textes, le pôle non-violent des prescriptions religieuses, et ceci l'amène à relativiser les prescriptions apparemment va-t-en guerre en les subordonnant aux premières, ou bien il privilégie au contraire les prescriptions guerrières, et il est alors obligé de réinterpréter, de relativiser, de mettre en perspective tous les textes, toutes les règles, nombreuses et importantes dans toutes les religions, qui prescrivent aux fideles d'œuvrer pour la paix et la fraternité universelle.

On le voit, la possibilité de l'intolérance, du fanatisme, du fondamentalisme, de l'intégrisme est inscrite dans l'incohérence principielle des religions du Livre, sans exception. Les croisades du Moyen-âge menées par la « chrétienté » occidentale³ contre le monde non-chrétien, n'étaient guère meilleures, ni plus humaines, ni plus morales, que les pires excès du terrorisme islamiste auxquels l'humanité assiste aujourd'hui, impuissante et apeurée. Mais il doit être possible, aujourd'hui comme hier, de ramener la balle à terre et de montrer que l'intolérance n'est jamais directement prescrite par les livres saints, mais résulte toujours d'une interprétation partielle et partiale, dont les fideles restent seuls responsables. Et qu'une autre interprétation est possible, une interprétation qui mette en évidence l'idéal de paix et de concorde qui prescrit de recourir toujours et partout, pour combattre l'injustice même la plus criarde, aux ressources infinies du dialogue et de la persuasion.

Choisir la paix plutôt que la guerre, respecter les religions des autres et les accepter comme des égaux, suppose en outre que l'on renonce à tout prosélytisme. Les autres ont d'autres religions qui sont aussi valable que la nôtre.

Pourquoi chercher, dans ces conditions, à les convertir ? Il se trouve qu'en fait, les religions du Livre prescrivent la conversion des infidèles. Chaque religion dites révélée s'affirme la seule vraie et la seule valide. Chaque religion du Livre perçoit toutes les autres comme fausses, ou au mieux, comme des « pierres d'attente » annonciatrice d'elles même, et se donne pour mission de leur porter la bonne nouvelles pour les aider à s'accomplir pleinement. Ce qui amène, parfois, à d'in vraisemblables acrobaties verbales ou à des approximations grossières comme celle que signale Okot p'Bitek, pour traduire le message chrétien dans des langues qui ignorent, au départ, quelques uns de ses concepts fondateurs. La question, en tout cas, sera celle-ci : comment rendre ce devoir de prosélytisme compatible avec l'exigence de paix et de fraternité ?

Ramener ainsi la balle à terre, faire prévaloir, dans chaque doctrine, les éléments de progrès sur les éléments rétrogrades, suppose que se développe un dialogue interne à chaque groupe religieux. Il appartient aux chefs religieux de prendre leurs responsabilités sur ce plan. Personne ne peut, à leur place, expliquer aux fidèles qui leur font confiance que leur religion gagnerait à être comprise, par eux-mêmes et par les autres groupes religieux, par toutes les autres composantes de la nation et dans le monde entier, comme une religion de paix et de fraternité.

Reste à répondre à la deuxième question : quelles sont les formes et les modalités de l'emprise religieuse, et comment peut-on agir sur la relation du croyant à sa religion pour favoriser la construction d'un monde de paix ? On a déjà partiellement répondu quand on a fait ressortir la responsabilité de l'herméneute. Ce n'est jamais Dieu qui m'ordonne de tuer, c'est moi qui le comprends ainsi .Je suis donc le premier

3 Ce concept de « chrétienté » mérite lui aussi d'être déconstruit .IL repose, on le sait, sur un amalgame et sur l'identification imaginaire de l'humanité occidentale à une doctrine religieuse dont elle s'est érigée en portedrapeau.

responsable de mon acte. Mais justement pour cette raison, il faut admettre que le rapport de chacun à sa religion d'appartenance peut être plus ou moins éclairé, plus ou moins responsable. C'est l'éducation, et elle seule, qui peut développer en chacun ce sens de la responsabilité grâce auquel il ne pourra plus se réfugier paresseusement derrière sa religion, ou derrière des prescriptions d'un autre ordre, pour justifier ses actes.

Une fois ainsi posé le principe de la responsabilité personnelle, force est de constater que très souvent, hélas, les croyants abdiquent leur liberté de pensée et de choix pour s'en remettre, pieds et poings liés, au bon vouloir d'un guide spirituel. Il faut examiner de près les raisons d'une telle abdication, les facteurs qui favorisent le développement du suivisme religieux, et mettre en place des stratégies efficaces pour les combattre. L'extrême pauvreté est un des ces facteurs, mais probablement pas le seul. Les pouvoirs publics et les sociétés civiles ont la responsabilité de développer la stratégie la plus appropriée pour combattre ce phénomène. De cette stratégie, nous venons d'indiquer au moins deux composantes : le développement de l'éducation en général, mais de manière plus précise, d'une éducation qui forme à la responsabilité personnelle ; et d'autre part, la lutte contre la pauvreté et pour une reprise de l'initiative économique par les couches sociales les plus défavorisées. Des actions peuvent et doivent être menées, dans chacun de ces secteurs, à l'intérieur des États. Elles ne porteront pleinement leurs fruits, on le sait aujourd'hui, que si la communauté internationale se mobilise, dans son ensemble, pour une action concertée à l'échelle planétaire.

D'une certaine manière, les observations qui précèdent reposent sur une vision atomistique de la société, où tout repose sur l'être humain individuel, et où la clef du salut est la liberté et la responsabilité personnelle. C'est dans ce sens qu'on a mis en cause l'idée même d'un dialogue entre les religions, en faisant valoir que ce sont les hommes qui dialoguent, ou au contraire se mettent en conflit, non les doctrines religieuses auxquelles ils prétendent adhérer et qui fonctionnent, objectivement, comme des prétextes. Toutefois, il faut bien reconnaître qu'au sens le plus général, « dialogue interreligieux » n'a jamais voulu dire pour personne dialogue entre les doctrines religieuses elles-mêmes, mais beaucoup plus simplement, dialogue entre les groupes religieux, exactement dans le même sens où l'on parle de dialogue inter-ethnique ou interculturel. Dans tous les cas, ce sont bien, comme nous l'avons dit, des hommes et des femmes qui dialoguent, et non des doctrines.

Mais il faut ajouter immédiatement que dans tous ces cas, les groupes dialoguent à travers leurs représentants. Ce ne sont pas les groupes, en tant qu'entités collectives, qui entrent en rapport, mais leurs porte-parole légitimes ou illégitimes, dûment mandatés ou non. Une question se pose alors forcément : celle des rapports entre les groupes et les représentants.

Dans toutes les sortes de groupes, mais particulièrement dans les groupes religieux, l'individu est confronté à un risque : celui d'être manipulé. L'on doit donc, pour une étude complète du dialogue entre les hommes et des voies et moyens pouvant mettre les religions au service de ce dialogue, examiner de très près les

conditions, les formes et les modalités de la manipulation, et les moyens les plus efficaces pour la combattre.

Un mot très simple, pour conclure provisoirement. La religion est une arme à double tranchant. Elle peut générer le fanatisme, le fondamentalisme, l'intégrisme, et toutes les formes de dogmatisme et d'enfermement idéologique. Mais elle peut aussi, sous certaines conditions, contribuer à développer chez les fideles ce sens de la transcendance, cet appel vers un ailleurs par où la religion s'apparente à l'art. La religion peut être force d'évasion positive, source de rêve et d'inspiration. Peut-être faut-il cependant, pour qu'elle puisse jouer pleinement ce rôle, la libérer de toute superstition. Plus exactement, il faudrait remettre à leur juste place toutes les religions dans ce qu'elles ont de particulier, pour laisser se déployer en elles, et à travers elles le sens de l'humain.

J'ai attiré ailleurs l'attention sur la nécessité de « moraliser Dieu » et l'urgence qu'il y avait à le faire⁴. A voir à quoi sert concrètement, de nos jours, le discours sur Dieu, à voir tous les crimes, toutes les manipulations, toutes les formes d'exploitation et d'oppression éhontée qui se commettent en son nom, et cette immoralité qui déferle partout et se drape du manteau sacré de la religion, il est clair qu'on ne peut, pas plus aujourd'hui qu'hier, fonder la morale sur la religion. Il faut au contraire examiner et apprécier les prescriptions des différentes doctrines à la lumière d'une morale humaine élémentaire, et retrouver en nous-mêmes, en dehors de toute référence à Dieu et avant que certains catéchisme n'aient perverti notre sens de l'humain, la voix naturelle de la conscience.

4 Paulin J.Hountondji, « l'acte et la parole : pour penser la violence aujourd'hui », in Association des théologiens du Bénin, christianisme et humanisme en Afrique. Mélanges en hommage au cardinal Bernardin Gantin, Paris : Karthala, 2003 : pp. 107-115.

TABLE RONDE III

Le dialogue des religions comme antidote aux tensions ethniques culturelles et sociales

Cyrène en Libye : carrefour du dialogue interreligieux

Par **Prof. Albert Tevoedjre**
Médiateur de la République du Bénin

Ce colloque de Cotonou sur le dialogue inter religieux est initié par l'UNESCO et il est soutenu par l'Association Mondiale de l'Appel Islamique dont le siège se trouve implanté à Tripoli en Libye.

Je remercie les organisateurs d'avoir bien voulu m'y convier.

De conviction chrétienne depuis mon enfance, c'est assez tardivement que je me suis ouvert à d'autres religions et notamment à l'Islam.

En effet au cours d'un pèlerinage à Jérusalem en 1985, une expérience personnelle m'a profondément saisie.

Un arrêt à la mosquée de Jérusalem nous a fait découvrir dans la cour, derrière l'édifice, des monuments à la gloire des grands prophètes et plus particulièrement à la gloire de Jésus.

Dès lors j'ai voulu trouver dans l'islam, religion du Livre, un autre carrefour des enfants d'Abraham, une Tour d'appel à la prière, au jeûne et à la solidarité, un prolongement de mon attachement aux sources du christianisme et aux insondables mystères de l'incarnation qui passent par la mission d'une jeune prédestinée admirablement reconnue dans le Saint Coran (Sourate 19).

Ainsi, malgré les avatars et les tragédies de notre histoire humaine, Jésus, fils de Marie- Issa Ibn Maryam-, Christ et Rédempteur, les musulmans le respectent profondément, nous en avons tous de nombreux témoignages.

Des terres africaines d'Islam ont jadis accueilli ce prodigieux nazaréen.

Des Juifs venus de tous les horizons de l'univers d'alors l'ont approché.

Et de cette même Libye d'où s'élève aujourd'hui l'Appel de l'Islam, des hommes et des femmes ont parcouru les mers et les collines jusqu'à Jérusalem, tel ce Simon revenant des champs et réquisitionné pour aider " le Roi des Juifs" à porter sa croix.

Je me suis intéressé à ce personnage nommé Simon et à son origine. Il venait de notre Afrique. Alors, j'ai poussé ma curiosité jusqu'à chercher la particularité de sa ville de Cyrène et j'ai appris son originalité.

Cyrène, l'ancienne ville grecque (dans le nord-est de l'actuelle Libye avec Benghazi pour ville principale), est la plus ancienne et la plus importante des cinq colonies grecques dans la région et lui donne son nom de Cyrénaïque, qui est encore utilisé aujourd'hui. Elle se situe dans la vallée de Djebel Akhdar.

Cyrène a été fondée par des Grecs venus de Théra (Santorin), sur les conseils de l'oracle de Delphes. Ils s'installent en un lieu aux terres riches « où le ciel est percé » (signe de pluies abondantes).

La fondation de la ville est racontée dans le livre IV des Histoires d'Hérodote. La Cyrénaïque devient une partie de l'empire des Ptolémées (vers 321 av .J.-C.) puis de l'Empire romain en 96 av .J.-C.

La ville est le lieu de naissance de savants comme Eratosthène, de poètes comme Callimaque, de philosophes comme Aristippe de Cyrène, fondateur de l'École hédoniste dite des Cyrénaïques.

Les habitants de Cyrène à l'époque de Sylla (vers-85) sont divisés en quatre classes : citoyens, fermiers, étrangers résidants et les Juifs, qui constituent une minorité agitée et plus tard opprimée.

La principale exportation de Cyrène à travers son histoire, l'herbe médicinale sylphium (ou silphion) que les Grecs considéraient comme une panacée, est représentée sur les monnaies de Cyrène jusqu'à sa disparition complète et tardive. Bien que souffrant de la concurrence de Carthage puis d'Alexandrie, Cyrène demeure un centre urbain important avec son port d'Apollonia (Marsa Susa) jusqu'au tremblement de terre de 365.

Cyrène est aujourd'hui un site archéologique près du village de Shahat. Il abrite le Temple d'Apollon qui fut construit dès le VIII^e siècle av. J.-C. Parmi les structures anciennes, on compte aussi un temple de Déméter et un temple encore en partie enfoui de Zeus.

Cyrène est restée un carrefour de la science, de la réflexion philosophique et de forts témoignages spirituels.

Plusieurs noms illustres, comme on l'a déjà mentionné, émergent dans l'histoire de cette métropole devenue célèbre.

Je voudrais en citer quelques uns.

Eratosthène, Simon de Cyrène et Synesius de Cyrène

Eratosthène

Eratosthène est né aux environs de 276 av JC à Cyrène. Il séjourne ensuite à Athènes, jusqu'à 40 ans, où il acquiert une solide réputation.

Au cours du III^e siècle avant Jésus-christ, Alexandrie est devenue la plus grande cité du monde. L'époque des conquêtes d'Alexandre est révolue, et c'est désormais par la culture que les souverains alexandrins tentent de se distinguer. Ainsi, Ptolémée fonde à Alexandrie une bibliothèque qui deviendra la plus importante de l'antiquité. A la mort du poète Callimaque, originaire comme lui de Cyrène, et qui fut un de ses maîtres, Eratosthène est appelé par Ptolémée III pour devenir le 3^e bibliothécaire d'Alexandrie. Ceci fit d'Eratosthène l'un des plus multi – disciplinaires des savants.

D'abord, en mathématiques, on lui doit son célèbre crible, qui, sous une forme un peu modifiée, est encore utilisé de nos jours pour fabriquer des nombres premiers. On lui doit aussi un procédé mécanique, le mésolabe, pour réussir la duplication du

cube. Mais c'est en astronomie peut être qu'Eratosthène a réussi son exploit le plus retentissant : il réussit en effet, à l'aide de quelques mesures sur l'angle des rayons du soleil un jour d'été, à estimer la longueur du méridien terrestre. Il aurait aussi calculé l'inclinaison de l'axe de la terre (phénomène responsable des saisons).

En histoire, il travaille à l'élaboration d'un système chronologique afin de dater les événements importants survenus depuis la guerre de Troie. En géographie, il fabrique une carte du monde connue (le bassin méditerranéen). Il aurait encore dressé un catalogue de 675 étoiles, et se serait aussi intéressé à l'astronomie.

A la fin de sa vie, Eratosthène est devenu aveugle. Il choisit alors de mettre fin à ses jours.

De nombreuses sociétés savantes se réfèrent encore de nos jours à Eratosthène génie incomparable aux yeux de beaucoup.

Simon de Cyrène

Trois évangiles mentionnent le nom de Simon de Cyrène, venant des champs et réquisitionné par les soldats pour aider Jésus à porter sa croix.

Cet épisode constitue un événement significatif dans l'histoire de la rédemption chrétienne c'est l'association de l'étranger, de l'africain, à la prodigieuse montée vers le sacrifice qui deviendra résurrection.

Beaucoup de penseurs et de maîtres spirituels, se sont intéressés à Simon de Cyrène et ont même fait remarquer l'étrange silence de Jésus à son égard.

Alors qu'à Véronique et aux femmes qui s'apitoyaient sur son sort, Jésus a montré une attention particulière, alors qu'il promet le paradis au bon larron, nul ne sait le regard qu'il porta vers celui qui partagea sa peine et l'aida à porter l'instrument de son supplice. On sait seulement que Simon avait deux fils, Alexandre et Rufus, héritiers de l'engagement de leur père, porteur de croix et silencieux complice de rédemption comme le discret Saint Joseph, instrument et témoin privilégié du mystère de l'incarnation et dont l'évangile et le Christ lui-même ne disent rien ou presque rien. D'où cette interpellation poétique que nous devons à Aliette AUDRA (Via Crucis, 1924):

« Un homme pointe à l'horizon du paysage amer.
Il est robuste et calme. Il revient de ses champs
à la minute extrême où Dieu n'en pouvait plus.
On le happe au tournant et le mystère descend
sur le Christ et sur lui qui s'élèvent ensemble.
Puis, la montagne acquise, les soldats le libèrent.
On le rend à la nuit. »

« Simon de Cyrène – si près de Dieu, puisque le bois te heurte-
silencieux auditeur de la croix que tu portes, et qui
n'as jamais rien dit.

Qu'as-tu donc entendu des battements de son Cœur,
alors que le Passionné montait ? »

« Je n'ai rien entendu – dit Simon – que je puisse redire.

Puisque l'Évangile s'est tu. »

« Le Seigneur te précède et t'omet

L'Écriture mentionne sa grâce à Véronique, aux femmes son apostrophe.

Mais à toi plus prochain, qui partages avec lui le fardeau des humains,

Il n'a pas dit merci !... »

« Saint Simon de Cyrène, philosophe ignoré, toi qui marche dans l'ombre de toute la Clarté,

Il te laisse derrière, la part du bois qui traîne, pour que l'intelligence à jamais te soit faite des choses inconsolées... »

Simon de Cyrène et sa descendance ont permis une implantation chrétienne en Cyrénaïque et dans d'autres terres africaines.

Dans cette épopée chrétienne un personnage de Cyrène se distingue encore et dont il faut parler car l'histoire a retenu son nom. Il s'agit de Synesius de Cyrène, le philosophe évêque.

Synesius de Cyrène

Synésius, écrivain et poète, est né en Libye, à Cyrène, vers 370. Issu d'une famille d'aristocrates païens, grands propriétaires terriens, il poursuit des études supérieures à Alexandrie avant que d'être délégué, entre 399 et 402, auprès de l'empereur pour négocier une réduction d'impôts destinée à soulager la Pentapole soumise à de multiples invasions barbares. Il retourne ensuite à Cyrène où il épousera une chrétienne, sans aucun doute de haute condition sociale, car c'est Théophile, le patriarche d'Alexandrie, qui bénira cette union. Libéré de ses obligations officielles, Synésius consacre son temps à sa famille, à l'entretien de ses propriétés ainsi qu'à ses activités philosophiques et littéraires. En 404, Cyrène est victime de nouvelles incursions de pillards. Synésius organise la défense de la région qui retrouve la paix en 405. Cette proximité avec les siens lui vaudra d'être acclamé évêque après le décès de l'évêque de Ptolémaïs.

Cette élection le surprend et il tarde à l'accepter car il ne veut ni se séparer de son épouse, ni renoncer à ses convictions néoplatoniciennes. Il écrit une lettre ouverte à son frère : « Tu ne seras pas seul à lire cette lettre ; en te l'adressant, je veux surtout faire savoir à tous dans quelles dispositions je suis. Quoi qu'il arrive par la suite, on n'aura pas le droit de m'accuser, ni devant Dieu, ni devant les hommes, ni surtout devant le vénérable Théophile. En lui soumettant toutes mes pensées, je m'en remets à sa décision ; en quoi donc pourrais-je être coupable ? Or, Dieu lui-même et la loi m'ont donné une épouse de la main sacrée de Théophile. Je le déclare hautement, je ne veux point me séparer d'elle ; je ne veux point non plus m'approcher

d'elle furtivement, comme un adultère, car de ses deux actes, l'un répugne à la piété, l'autre est une violation de la règle. (...) Enfin, il est un point sur lequel (...) je dois insister, un peu plus ; car, à côté de cette difficulté, toutes les autres ne sont rien. Il est malaisé, pour ne pas dire impossible, d'arracher à notre esprit les convictions que la science y a fait entrer. Or, tu sais que la philosophie repousse beaucoup de ces dogmes admis par le vulgaire. (...) Cette résurrection, objet de la commune croyance, n'est pour moi qu'une allégorie sacrée et mystérieuse, et je suis loin de partager les opinions de la foule. (...) Si je suis appelé à l'épiscopat, je n'irai point, j'en prends à témoin Dieu et la vérité hommes, prêcher des dogmes auxquels je ne croirai point. Dieu est la vérité même et je ne veux pas l'offenser. Mes doctrines sont le seul point où je ne pourrai me faire violence. (...) jamais je ne consentirai à dissimuler mes conviction.. Ma langue ne sera pas en désaccord avec ma conscience. »

Théophile d'Alexandrie fit confiance à cet esprit droit et l'ordonna évêque au cours de l'an 410... Chacun appréciera.

Conclusion

Ce parcours à travers l'histoire et les témoignages nous interpelle aujourd'hui.

Il apparaît en effet clairement que la ville de Cyrène représente un rare symbole de communion de peuples et de pensées. Elle témoigne d'un engagement exceptionnel pour la vérité et la tolérance.

Elle mérite d'être appelée "carrefour", lieu de rencontre et d'élévation qui reçoit l'oracle, indique le chemin et rassemble les énergies.

Il faut aujourd'hui ressusciter Cyrène et son esprit pour faire renaître notre humanité.

L'UNESCO et l'Association mondiale de l'Appel Islamique ont vocation à y contribuer.

Voilà la vraie dimension du colloque de Cotonou où le dialogue permet de retrouver "**la tradition**" qu'elle se nomme Vaudou, Osiris, Zeus ou Apollon- et le "**révélé**" depuis Abraham- qu'il s'articule en sourates coraniques ou en paraboles d'évangile - toujours pour reconnaître la puissance d'Allah, Mahou, Yahvé lui même, Père créateur et miséricordieux, fondement de réconciliation et de paix entre les humains.

Sociétés civiles et religions en Afrique

Par **M. Victor Topanou**

Maître-assistant de Droit public et
de Sciences Politiques (FADESP/UAC)

Les organisateurs du présent colloque ne m'ayant pas été restreint dans mes réflexions par des termes de référence stricts, j'ai passé plusieurs jours à trouver l'angle d'attaque le plus intéressant possible pour mon sujet. En effet, il y aurait beaucoup à dire sur les sociétés civiles (au pluriel) et les religions en Afrique, sur leur nature, l'état des lieux, leur force et faiblesse. Mais j'ai vite fait de recentrer mes réflexions en tentant le lien entre les sociétés civiles et les religions en Afrique, d'une part, et la perspective « d'un dialogue interreligieux authentique » débarrassé de tous obstacles, d'autre part.

Originellement utilisée comme un terme générique pour désigner la société politique, la société civile se réfère aujourd'hui aux arrangements, codes et institutions économiques et sociaux autre que l'État, autrement dit aux aspects non politiques de l'ordre social contemporain.

Aujourd'hui, plusieurs définitions sont données de la société civile mais s'il est une constante dans toutes ces définitions, c'est bien la démarcation qui est faite entre, d'une part, la société civile et, d'autre part, l'État, la société civile étant considérée comme ce secteur tertiaire qui joue un rôle d'intermédiaire entre, d'une part, notre statut individuel de producteurs et de consommateurs, autrement dit la sphère privée et, d'autre part, notre statut collectif et abstrait de membre d'un peuple souverain, c'est à dire l'État.

Ainsi, pour Benjamin Barber, la société civile est « un domaine indépendant où la vie sociale s'exerce librement à l'abri de la souveraineté tant de l'État que du marché que les hommes créent pour eux-mêmes à divers niveaux notamment familial clanique ou autres ».

Cette approche est confirmée par la définition de Larry Diamond pour qui « la société civile serait le champ d'une vie sociale organisée de façon volontaire et spontanée, financièrement indépendante et autonome face à l'État ». Mais il apporte une précision supplémentaire qui s'avérera déterminante dans la définition quand il ajoute que la société civile « se distingue de la société en générale car elle implique de la part des citoyens une action collective dans la sphère publique pour exprimer leurs idées, échanger des informations, atteindre des objectifs communs, soumettre des revendications à l'État et tenir les représentants des pouvoirs publics pour comptables de leurs actions ».

S'il est absolument impertinent d'aligner ici des dizaines de définitions, il convient de dire, pour faire bref, que la société civile est perçue comme un ensemble d'organisations à but non lucratif constituant une classe intermédiaire plus ou moins homogène entre la classe politique et les citoyens pris individuellement.

De fait, elle implique tous les acteurs de la société, des organisations religieuses aux syndicats en passant par les ONG et d'autres associations de loi 1901, à l'exception des acteurs étatiques. C'est pourquoi nous faisons ici une précision sémantique qui consiste à dire que plutôt que de parler de société civile qui devient un fourre tout, il vaut mieux parler d'Organisations de la Société Civile

(les OSC), ce qui facilite leur identification, leur structuration et leur catégorisation. Ainsi tout au long de cette communication, nous utiliserons la notion d'Organisation de la Société Civile (OSC).

Au Bénin, en dehors des Associations de développement qui sont apparues dans les dernières années de la Révolution, l'émergence des OSC travaillant dans les domaines de la démocratie et des droits de l'homme date de 1990 avec en arrière fond « la redéfinition du rôle de l'État en matière de développement économique et politique ».

De façon constante, les Organisations de la Société Civile se définissent par deux critères essentiels à savoir leurs finalités et leurs éléments constitutifs.

Du point de vue des finalités, les organisations de la société civile ont une finalité positive et une finalité négative.

La finalité positive consiste essentiellement en la défense des intérêts de la collectivité contre la toute puissance étatique. Mais cette approche présuppose que la classe politique ne travaille pas nécessairement dans l'intérêt de la collectivité ce qui, il faut bien le dire, n'est pas exact. Certes la puissance étatique a tendance à devenir liberticide tellement la gestion d'intérêt contradictoires voire divergeant contrarie les intérêts particularistes et catégoriels défendus par les OSC.

L'horizon des OSC est court et étroit là où celui de l'État est large et infini. Les OSC et la classe politique travaillent donc pour le bien commun, l'État le faisant au niveau macro tandis que les OSC le font au niveau micro.

La finalité négative, elle, consiste pour les OSC à s'interdire de conquérir, d'exercer et de conserver le pouvoir politique ; toute organisation qui ambitionne de conquérir, d'exercer et de conserver le pouvoir cesse d'être une OSC pour devenir une organisation politique, un parti politique.

Du point de vue de ses éléments constitutifs, Jeremy Pope estime que la société civile comprend « les organisations, les structures et les réseaux qui sont séparés des branches législatives, judiciaires et administratives de l'État et qui fonctionnent en dehors de la machine gouvernemental mais qui sont en contact avec elle ». Cette définition de Jeremy Pope conforte la distinction entre les organes étatiques et les organes non étatiques qui apparaît déjà dans la définition par finalité.

Mais pour Ganger et Umar qui divisent la société en quatre groupes que sont l'État, l'Armée, l'Église, et la société civile, l'Église doit être exclue de la société civile, d'une part, parce que l'Église est un corps constitué et, d'autre part, parce que certains États sont des États chrétiens à commencer par le Vatican. Cependant, il existe plusieurs organisations religieuses qui font partie de la société civile parce que non membres de la hiérarchie catholique mais dont le fondement de leur action part d'une philosophie ancrée dans la conviction religieuse ; ce sont notamment Caritas,

EMMAUS, la JEC (jeunesse étudiante catholique), le MIEC (Mouvement International des Etudiants Catholiques) etc.

Vu sous cet angle, la société civile devient trop englobante au point d'inclure aussi bien les syndicats que les religions, ce qui, du reste, n'est pas toujours du goût de ces derniers. Car la religion se définit essentiellement comme une relation intime et directe entre l'individu et Dieu ; elle fait appel à la foi et à la croyance dans la perspective de l'après vie sur terre. Mais la religion est aussi une institution et de ce point de vue, elles ne sont pas différentes des organisations de la société civile.

A l'exception notoire de la religion catholique incarnée par un État, l'État du Vatican, du point de vue juridique, aussi bien les organisations de la société civile que les religions sont toutes constituées sous le régime des organisations à but non lucratif, communément appelé les Associations régies par la loi 1901 en référence à la loi française y relative ; j'y reviendrai plus loin dans mon développement. Et de fait, même les branches locales ou nationales de l'Église catholique sont constituées en Association de loi 1901 à l'exception des représentations diplomatiques que sont les Nonciatures.

Néanmoins, les religions sont des organisations de la société civile d'un type particulier. Car autant les organisations de la société civile sont par nature particularistes, autant les religions sont par essence englobante. Ainsi un individu peut appartenir à plusieurs organisations de la société civile à la fois, mais ne peut appartenir qu'à une seule religion à la fois. Cette particularité est d'autant plus importante.

Les réflexions que je serai amené à faire dans les lignes qui vont suivre, s'inspireront pour l'essentiel de la réalité béninoise qui peut certes, à plusieurs égards être étendus à plusieurs pays africains ; elles seront guidées par le seul souci d'identifier les obstacles d'un dialogue interreligieux authentique.

Quelle est la nature juridique réelle des organisations de la société civile et des religions en Afrique ? Cette nature les prédispose-t-elle à être ou non des acteurs principaux de la politique ? Si non comment expliquer cette ingérence à la limite du tolérable dans les affaires politiques au Bénin ? Et cette ingérence n'est-elle pas préjudiciable au principe de la laïcité et partant propice à des conflits interreligieux ?

C'est à l'ensemble de ces questions que je tenterai d'apporter des réponses dans les lignes qui vont suivre. Pour ce faire, je structurerai mes réflexions autour de deux axes essentiels à savoir, d'une part, les organisations de la société civile et les religions par essence apolitiques (I) et, d'autre part, les organisations de la société civile et les religions pourtant tentées par la politique (II).

I Les OSC et les religions par essence apolitiques

La nature juridique (A) des OSC et des religions fait d'elles des organisations essentiellement apolitiques afin de préserver le milieu politique de toute influence particulariste (B).

A La nature juridique des OSC et des religions

Comme je le disais dans mon introduction, les OSC et les religions sont régies par les dispositions de la loi 1901 relatives aux associations à but non lucratif et apolitiques. Par Association à but non lucratif, on entend des associations qui ne sont mues pas la seule recherche du profit financier et par apolitiques, on entend les associations qui n'entendent pas faire de la politique au sens classique du terme, c'est à dire conquérir, exercer et conserver le pouvoir politique. Autrement dit la nature juridique des OSC et des religions ne les empêchent ni de mener des activités génératrices de revenus ni de faire de la politique en s'intéressant aux grands sujets d'intérêt national ; il y a juste une limite parfois infime à ne pas franchir.

En tout état de cause dans le droit positif béninois, il y a d'abord l'article 5 de la Constitution qui prescrit que « les parts politiques concourent à l'expression du suffrage ». Cette disposition constitutionnelle est renforcée par la Loi de 2000 portant Charte des partis politiques en république du Bénin qui complète le cadre légal de l'exercice du pouvoir politique au Bénin. Il est clair qu'aux termes de cet arsenal juridique, les Organisations de la Société Civile et les religions sont exclues de la profession de la politique (politicienne). Le souci primordial est en effet de consacrer le milieu politique à la défense exclusive des intérêts collectifs et non particularistes.

B Le milieu politique lieu privilégié de l'intérêt collectif

En faisant des OSC, des associations défendant des intérêts particularistes, le principe de la laïcité a contribué à la sacralisation de l'espace politique, seul gage d'impartialité. Le principe de la laïcité ne signifie pas absence ou méconnaissance des religions comme certains le pensent. Comme le dit l'alinéa 2 de l'article 23 de notre constitution, « elles se développent sans entrave et ne sont pas soumises à la tutelle de l'État ; elles règlent et administrent leurs affaires d'une manière autonome ». Les trajectoires de la laïcité diffèrent d'un pays à un autre ; il est violent en France et beaucoup plus accommodant en Europe du Nord, en Angleterre voire aux États-Unis. **Mais le point commun à toutes ces trajectoires, c'est le refus d'une religion d'État dominatrice et qui s'impose à tous sans discrimination.** Ce consensus minimal exige un comportement de la part de tous, à savoir refouler dans la vie privée toutes les considérations religieuses et ne conserver dans la vie publique que les comportements laïcs. Cette exigence est vraie pour le citoyen ordinaire ; il l'est d'avantage encore pour les responsables politiques en charge de la destinée de tout le peuple divers. Or au Bénin, tous les espaces publics sont couverts de signes ostentatoires d'appartenance à telle ou telle religion. Les amphithéâtres, les bureaux dans les administrations publiques sont recouverts des signes distinctifs.

Et pourtant, la laïcité est tout autre aussi bien au Bénin qu'ailleurs en Afrique.

II Les OSC et les religions pourtant tentées par la politique en Afrique

Qu'il s'agisse des OSC ou des religions en Afrique, elles sont toutes tentées par la politique et elles en font d'une manière ou d'une autre. Elles ont mené ensemble des combats nobles (A) de même qu'elles se compromettent des fois dangereusement (B).

A Les OSC et les religions dans les combats politiques nobles

Je ne reviendrai ici sur le passé glorieux des OSC et des religions que pour signaler de façon anecdotique le combat commun contre le régime marxiste de Kerekou I des années 70 et 80. L'église catholique s'est positivement illustrée dans cette lutte de même que les Associations de développement qui finalement étaient des officines d'opposition politique.

Plus près de nous, les OSC et les mouvements religieux se sont tous mobilisés pour lutter contre ce qu'il est convenu d'appeler la remise en cause du consensus issu de la conférence nationale de 1990, à savoir la révision de la constitution par l'ancien régime et la perpétuation du Président Kerekou au pouvoir.

Le projet de révision de la constitution a été perçu par les OSC comme une tentative de rupture du pacte social de la conférence nationale. Ainsi, face au déclenchement par les participants du président Kerekou du débat sur la remise en cause de la limitation d'âge (70 ans maximum) et du nombre de mandats (deux au maximum), l'Association ELAN a déclenché en juillet 2003 une vaste campagne de sensibilisation et de protestation dénommée « touche pas à ma constitution », avec des affiches géantes apposées dans toutes les grandes villes du Bénin. Dès lors, les OSC vont se structurer pour mener à bien les mobilisations : un premier groupement dénommé FORS Présidentielle 2006 c'est-à-dire le Front des Organisations de la Société Civile pour les élections transparentes et démocratiques va se créer en janvier 2006 ; il sera constitué de l'ONG ELAN, de trente trois (33) associations et réseaux d'associations de défense des droits humains, de lutte contre la corruption, de prévention de conflits, de promotion de paix et d'éducation civique ainsi que des personnalités civiles et universitaires.

A l'approche de l'élection, un deuxième réseau d'association et de personnalités se forme autour de l'ONG Centre Afrika Obata. Il est dénommé le Consortium des animateurs de la société civile pour des élections transparentes (Cascet).

Dans la foulée, un troisième mouvement civique est formé par les centrales syndicales du pays, regroupées au sein d'un cadre de concertation. Face à cette mobilisation générale, le président Kerekou a vite fait de mettre un terme au débat sur la révision une première fois le 11 et une seconde fois le 31 juillet en s'engageant à ne pas modifier la Constitution pour rester au pouvoir en 2006. Mais la jubilation des OSC sera de courte durée car les partisans du président Mathieu Kérékou vont désormais avancer l'idée de « couplage » des consultations électorales qui consisterait à repousser la présidentielle et les législatives de 2007 à 2008 afin d'organiser trois élections

en une au motif que l'État n'aurait pas les moyens d'organiser trois élections sur trois ans et que le processus en cours était entaché d'irrégularités

Deux groupes hostiles à l'organisation du scrutin présidentiel en mars 2006, vont se former pour appuyer cette idée : le premier dénommé Front National pour le couplage des Elections (FNCE) est un regroupement de partis politiques et d'associations politiques et le second dénommé Mouvement d'appui à la mobilisation estudiantine et scolaire (MAMES) est une structure de jeunesse. Ces groupes vont multiplier les manifestations de rue dans le pays et organiser des conférences de presse, des forums et autres campagnes de sensibilisations. L'action de ces deux groupes a été confortée, d'une part, par la déclaration du Ministre des Finances selon laquelle les caisses de l'État sont vides ; dès lors, la volonté de blocage du processus électoral par le gouvernement est devenue claire aux yeux de l'opinion publique.

La mobilisation des organisations de la société civile repart de plus belle : elles engagent des campagnes de dénonciations du gouvernement et de son chef ; des banderoles et affiches sont apposées dans les villes du pays sur lesquelles on pouvait lire : « non au couplage et au report des élections de mars 2006 », « le peuple veut voter en mars 2006 », « organisation des élections : une solution pour la paix », Fors présidentielle s'associe avec les centrales syndicales et d'autres personnalités pour former la Coalition Républicaine pour les Actions Citoyennes (CRAC).

Un meeting géant est organisé à Cotonou par le CRAC pour exiger l'organisation des élections à bonne date. Des lettres « d'injonctions citoyennes » ont été adressées au Président de la République pour lui demander de donner des moyens financiers à la Cena ; d'autres lettres partiront en direction du Parlement pour qu'il engage une procédure de parjure contre le chef de l'État. Des actions judiciaires sont engagées devant la Cour Constitutionnelle, garante de la régularité des élections et du bon fonctionnement des institutions républicaines. Des menaces de désobéissance civile sont lancées et en janvier 2006 une grève politique générale de 48 heures a été déclenchée par les centrales syndicales (Csa-Benin, Cgtb, Cosi et Unstb). Mais dans sa stratégie de mobilisations citoyennes, les OSC ne se sont pas contentées de constituer un contre-pouvoir contestataire ; elles ont également démontré une grande capacité de propositions concrètes.

Les OSC ont adressé aux groupes parlementaires une série de propositions dont ils tenu compte dans l'élaboration des textes relatifs au processus électoral. De plus, Fors présidentielle a réussi à obtenir une décision de la cour constitutionnelles demandant aux parlementaires d'intégrer la représentation de la société civile dans la composition de la Cena et de ses démembrements. Par ailleurs, lorsque le gouvernement a évoqué la manque d'argent au niveau du Trésor public pour bloquer le processus électoral, deux initiatives ont vu le jour : la première est venue de l'ONG ALCRER, qui a proposé la mise en place d'un emprunt obligatoire pour financer les élections et la seconde de Fors présidentielle qui s'est associé à d'autres organisations pour créer le Cercle de Renovation Ethique qui va lancer, en janvier 2006, une souscription volontaire en vue de la constitution « d'un fonds d'appui citoyen à la Cena » pour l'organisation des élections. Cette opération a permis de récolter en moins de

deux semaines plus de 7 millions de Francs Cfa qui seront remis à la CENA entre les deux tours pour acheter 10.000 lampes torches pour éclairer le scrutin, 4000 nattes pour concevoir des isolements de circonstance et 30.000 enveloppes pour renfermer les procès verbaux de dépouillement.

Les OSC ont également mis à la disposition de la CENA des camions pour distribuer le matériel électoral et les ordinateurs offerts à la CENA. De même un expert en matière électoral et un avocat ont été gracieusement mis à la disposition de la CENA. Des concertations régulières ont été instaurées entre les OSC et le bureau de la CENA. Enfin, conformément à une tradition inaugurée depuis les élections législatives de 1995, les OSC organisent l'éducation au vote, la sensibilisation des électeurs à la non violence et la supervision des élections.

Mais l'activisme des OSC s'est même poursuivi au lendemain de l'élection ; Lors présidentielle 2006 a transformé son mouvement en Forum des organisations de la société civile pour le contrôle citoyen de l'action publique (FORSCAP). Ce forum a affirmé son opposition au projet de couplage des députés en estimant qu'il s'agissait non pas d'une réforme constitutionnelle mais plutôt d'une modification circonstancielle et opportuniste et en proposant au Chef de l'État, la mise en place d'une commission de réforme constitutionnelle dans un cadre «élargi pour proposer des solutions consensuelles.

Mais en dépit de ces avancées que l'on n'observe dans aucun autre pays francophone subsaharien, les Organisations de la société civile travaillant dans les domaines de la démocratie et de l'État de droit présentent tout de même des faiblesses inhérentes à leur nature.

B Les OSC et les religions en situation de compromission

Les situations dans lesquelles les OSC et les religions se sont compromises sont autant nombreuses que les situations dans lesquelles elles ont combattu du bon combat.

En effet, c'est souvent que l'on voit la naissance de plusieurs OSC à la veille des élections et qui bien souvent finissent dans l'arène politique. Je ne citerai pas ici de nom mais tous les observateurs de la vie politique nationale comprennent de quoi il s'agit. Ce constat est également vrai dans la plupart des pays africains où en règle générale, ce sont les hommes politiques qui débutent dans la vie associative qui remplissent une belle carrière politique. La frontière n'est donc pas si étanche que cela dans nos pays. Dans le sens inverse aussi, très peu de partis politiques ont en Afrique une couverture nationale de sorte que dans bien des cas, ce sont les OSC qui servent de relais sur le terrain. La société civile est également bien souvent représentée dans l'arène politique.

En ce qui concerne les religions et pour ne remonter que dans les années 90, il est aisé de distinguer trois grands périodes :

La première période va de 1990 à 1996 ; durant cette période, c'est l'influence de la religion chrétienne à travers l'Église catholique qui a été observée. Déjà la Conférence nationale des forces vives de la nation a été présidée par le très

influent Monseigneur Isidore de Souza, Chef de l'Église catholique. Puis l'organe législatif transitoire à savoir le HCR a été dirigé par lui. C'est la période où les Evêques étaient Président de Conseil d'Administration de grosses sociétés et où les cadres catholiques à travers leurs différentes organisations avaient le vent en poupe ; ils occupaient les postes de responsabilité et les fonctions ministérielles pour leur appartenance à la religion catholique et non forcément pour leur compétence. Nul ne peut aujourd'hui nier l'influence de l'Église catholique sur la rédaction de la Constitution béninoise. Les vertus de la famille érigées en principes constitutionnels de même que le bénéfice par les institutions et communautés religieuses des subventions de l'État portent la marque indélébile de l'Église catholique, tant il est vrai que plusieurs de ses cadres se sont retrouvés dans la commission constitutionnelle. Certains analystes estiment également à tort ou à raison que la défaite électorale du Président Soglo en 1996 est pour partie due au fait que l'Église catholique lui ait retiré son soutien.

La seconde période va de 1996 à 2006 où pour la première fois, le Président de la République affiche publiquement son appartenance religieuse, mais s'il s'agit toujours de la religion chrétienne, il s'agit plus des nouveaux mouvements religieux venus de l'Amérique du Nord et plus précisément des États-Unis d'Amérique. Mieux, le Président de la République affiche sa disposition d'esprit à promouvoir ses frères de religions. Ainsi les Ministres Attin, Gnacadja, Sehlin et autres doivent d'avantage leur promotion à leur appartenance au même mouvement. Cette tendance va encore s'accroître depuis la dernière élection présidentielle.

La troisième période va de mars 2006 jusqu'à nos jours. Plus personne ne peut sous-estimer le travail de mobilisation colossale effectué par les églises évangéliques dans la victoire de l'actuel Président de la République. Elles ont montré toute l'étendue de leurs qualités et de leur capacité de mobilisation faisant au passage beaucoup mieux que les partis politiques traditionnels. La conséquence, c'est que comme dans les deux premières périodes ci-dessus évoquées, les responsables de ces mouvements religieux revendiquent aussi à juste titre d'être récompensés et le pouvoir en place ne peut rien faire d'autre que d'accélérer à leur demande surtout dans la perspective du renouvellement du mandat.

Un autre signe caractéristique de cette troisième période c'est le fait que pour la première fois dans notre pays, un candidat à une élection présidentielle, qui plus est un Président d'institution en fonction est allé jusqu'à solliciter les suffrages des électeurs sur la base de leur appartenance commune à la religion islamique

Conclusion

En conclusion, il est important de rappeler que le OSC et les religions ne doivent sous aucun prétexte chercher à influencer ou à contrôler de quelque manière que ce soit le pouvoir politique dans un pays. Chaque fois qu'il en est ainsi ou même simplement que cela est ainsi perçu cela crée des frustrations qui peuvent aller jusqu'aux crises de tous ordres. Il ne saurait y avoir de dialogue interreligieux authentique que dans un contexte de laïcité et dans l'hypothèse ou toutes les religions

sont placées sur le même pied d'égalité. C'est vrai aussi qu'au Bénin, il n'y a encore jamais eu de conflit de religion et je ne le souhaite d'ailleurs pas ; mais il vaut mieux prévenir que guérir.

Courants philosophiques et spirituels africains et occidentaux : leur impact sur les systèmes éducatifs de l'Afrique.

Par **Père Jean-Marie Gomido Botchi**

Si la thématique du dialogue des religions endogènes, du christianisme et de l'islam se maintient comme la toile de fond du colloque qui nous réunit, elle ouvre par ailleurs une nouvelle perspective plus radicale et plus déterminante : celle du dialogue entre les hommes qui « animent » les religions. Par-delà le dialogue entre les religions, c'est donc le dialogue entre les hommes qu'il convient de ne pas perdre de vue, si tant est que la culture de la paix ne prend sa source nulle part que dans les hommes. Néanmoins, il n'y a d'homme qu'éduqué. L'éducation apparaît ainsi comme la conditionnalité de l'humanisation. Je n'exagère rien en lui accordant la préséance. Les tenants des thèses contraires pourraient cependant prioriser le politique. Mais c'est l'éducation qui prépare le politique même si celui-ci vient à en définir les politiques, c'est-à-dire à organiser et à contrôler l'éducation. Ils pourraient tout aussi bien hisser le développement au-delà de tout autre domaine. Mais l'éducation est la clef du développement qui, d'ailleurs, ne se conçoit que dans un contexte de sécurité dont la charge revient au politique (cf. Assaba 2005 : 143).

En somme, l'éducation, le politique et le développement se laissent percevoir comme trois champs concaténés en raison de leur interdépendance, de leur interférence et de leur interaction. Mais la caractéristique de l'éducation, c'est sa transversalité. Il n'est, en effet, aucun domaine où ne s'avère indispensable l'investissement éducatif. Le but de la présente communication est néanmoins de prendre en compte les systèmes éducatifs de l'Afrique et d'en examiner les racines philosophiques et spirituelles en nous référant à la genèse des grandes représentations et à la généalogie des matrices spirituelles de l'éducation. Celles-ci ne sauraient se comprendre sans que soient élucidées les trois grandes « crises de la transmission » qui constituent la marque de la problématique de l'éducation. Examinons-les avant d'en venir à leur impact sur l'Afrique en général et, en particulier, sur la République du Bénin.

I Au sujet des courants philosophiques et spirituels en matière de la philosophie de l'éducation

C'est au travers de l'histoire philosophique des idées éducatives que s'apprécient ces courants porteurs des théories, des pratiques et de leurs rapports avec les visions du monde qui leur sont contemporaines. La distinction entre ce qu'il est convenu de considérer comme sociétés traditionnelles et sociétés modernes permet de saisir cette histoire.

Du point de vue des sociétés traditionnelles, elle tient à l'impératif catégorique de la répétition. Pour elles, le passé constitue la source suprême et fondatrice des valeurs ; toute innovation technique ou culturelle se révèle comme proscrire. Dans un tel contexte, transmettre, c'est reproduire à l'identique le passé fondateur.

Eduquer, c'est faire grandir, faire imiter l'exemple familial des adultes qui, eux, aspirent à l'ancestralité. En schématisant davantage, nous pouvons retenir que dans le contexte traditionnel, les questions importent moins que les réponses, les doutes moins que les certitudes et, en définitive, la culture moins que la nature. De l'avis des experts, « l'humanité a vécu sous cet empire durant la plus grande partie de son histoire » (Tavoillot 2006 : 359). Elle en est sortie au moyen de la succession de trois grandes crises de la transmission.

La toute première crise, bien lointaine dans l'histoire de l'humanité, connut le jour à partir du moment où la coutume, pour des raisons plus ou moins explicites, cessa d'apparaître comme la valeur suprême. Avec cette première crise, le doute s'installa nécessairement dans les finalités et dans les modalités de l'éducation. A l'origine de cette crise se situe la doctrine platonicienne. Ce fut la première grande philosophie de l'éducation dont le mérite était de dévoiler, à la suite de l'œuvre critique des sophistes, l'arbitraire de la coutume. De fait, Platon définit, dans la République (VII), l'éducation comme une « conversion de l'âme » et inaugure ainsi le problème de la transformation de l'homme dans toute son ampleur. Dans une telle perspective, croître ce n'est pas changer pour devenir le même (que les parents, les adultes ou les ancêtres), mais se transformer entièrement, du tout au tout, et s'élever vers un monde supérieur. Ainsi, pour la première fois, l'élève prend le pas sur l'enfant. Dans le contexte de cette première crise, l'éducation est fonction d'une rupture avec le familial au profit d'une instance destinée à remplir le rôle d' « élévateur »¹.

La deuxième crise se trouve liée à l'avènement de l'humanisme moderne plongeant ses racines dans l'ébranlement et même dans l'affaïssement des instances supérieures et des certitudes naguère considérées comme définitivement acquises. Dans un contexte de « désenchantement du monde », le but de l'éducation ne s'en tenait plus à un ordre cosmique ni à l'attente de l'au-delà, mais à l'homme lui-même : le mouvement partait de l'homme pour revenir à l'homme. De fait, l'éducation nouvelle unanimement médiatisée par les grands modernes trouvait son origine et sa finalité en l'homme. De Pic de la Mirandole à Érasme, de Rabelais à Montaigne, de Descartes à Comenius, de Locke à Rousseau, il fallait non seulement rendre l'homme toujours davantage humain et promouvoir l'autonomie de sa pensée et de son action, mais aussi cultiver la liberté qui le caractérise essentiellement. Philonenko (1984) nous apprend que celle-ci apparaît désormais comme la condition, l'obstacle et la finalité de l'éducation². Toute la question est en effet de savoir comment éduquer un être

1 Ce rôle d'élévateur s'avère d'autant plus déterminant dans la première crise qu'il signifie le changement radical lié à celle-ci. La philosophie élève ainsi à la sagesse cosmique et le texte biblique conduit au salut, l'une et l'autre subvertissant la famille (« tu quitteras ton père et ta mère ...»), la tradition (car le passé est une « chute ») et la reproduction (puisque'il faut sortir de cette « caverne » du péché) au profit d'un appel à devenir autre que ne furent les anciens, même si s'impose dans le christianisme la fidélité à la révélation initiale.

2 La liberté est la condition de l'éducation, car on n'éduque que des hommes libres. Elle est un obstacle à l'éducation, car si, en tant que condition initiale et essentielle, elle n'est pas disciplinée, elle peut en venir à se faire tyrannique. Enfin, la liberté est la finalité de l'éducation ; pour ce faire, la discipline n'a plus sa raison d'être dès lors qu'elle se met au service d'une liberté supérieure.

libre. Pour les tenants de la période des modernes, l'idéal en matière d'éducation c'est non pas la liberté abstraite, mais la liberté incarnée.

Enfin, la troisième crise est d'autant mieux liée à l'exigence de cette liberté que les notions d' « instruction publique », d' « éducation nationale » et de « formation individuelle » recouvrent en fait des courants idéologiques. Aussi bien en Europe (la France en particulier) qu'en Afrique, ces courants idéologiques se sont succédés et ont, de nos jours, retenu l'attention de Tavoillot & Todorov (2003) et de Gauchet (2004).

- a) L'enseignement s'est d'abord révélé comme une « instruction publique » dont l'objectif était de transmettre des savoirs et des connaissances. Sous ce rapport, les experts opposent d'habitude Condorcet à Rousseau. Le premier (Condorcet 1791) reprochait en effet au second sa méfiance à l'égard des sciences et des arts, puisqu'il entendait lutter contre le préjugé et les illusions de la connaissance, et refusait de favoriser l'accumulation des savoirs. Condorcet qui voulait promouvoir une « éducation positive », percevait dans cette « éducation négative » un double danger : celui de transmettre à la fois trop peu de savoir (c'est un « art d'apprendre à ignorer ») et trop de valeurs (ne relevant pas de la sphère publique, mais de la seule sphère privée). Pour lui, le but de la transmission des connaissances, c'est de favoriser les progrès de l'esprit humain. Le savoir, affirme-t-il, éduque et élève l'enfant à l'humanité en l'arrachant aux préjugés. Ainsi donc, par le savoir, l'enfant accède à l'autonomie. Cette position aura sans doute une influence durable sur les contenus mêmes des programmes scolaires.
- b) En 1932, sous le ministère du philosophe Anatole de Monzie, se produisit légalement le passage à l' « éducation nationale ». Cette mutation était-elle plutôt révélatrice d'un élargissement du domaine éducatif, dans le contexte du renforcement de l'État-providence, qu'une régression à Rousseau ? En tout cas, dès la période révolutionnaire, Rabaut Saint Etienne (1792, cité par Baczkó 1982, 2000) avait d'autant mieux donné son aval à l' « éducation nationale » qu'il écrivait : « Il faut distinguer l'instruction publique de l'éducation nationale ; l'instruction publique éclaire et exerce l'esprit, l'éducation doit former le cœur ; la première doit donner des lumières, et la seconde des vertus ; la première fera le lustre de la société, la seconde en fera la consistance et la force. ... Elles sont sœurs, mais l'éducation nationale est l'aînée. Que dis-je ? C'est la mère commune de tous les citoyens qui leur donne à tous le même lait, qui les élève et les traite en frères, et qui, par la communauté de ses soins, leur donne cet air de ressemblance et de famille qui distingue un peuple ainsi élevé de tous les autres peuples de la terre ». Ainsi, l'éducation nationale s'inscrit dans une perspective téléologique selon laquelle la société n'est qu'une étape vers la nation : la finalité de l'éducation est de faire de la société une nation, de parvenir à une identité collective et, ainsi, de sauvegarder la république.
- c) Si de la problématique de l'éducation nationale on en est venu à la problématique de la formation, c'est parce que les finalités de l'éducation se sont

déplacées du collectif à l'individuel. Il ne s'agit plus d'éduquer en se souciant de conférer une culture aux citoyens de la République (au sens où on parlerait d'instruction publique) ou de forger l'identité collective de la Nation (en ce sens où on parlerait en termes d'éducation nationale) ; il s'agit plutôt d'une formation dont la visée est d'aider l'individu à devenir l'individu qu'il est appelé à être en groupe et, en l'occurrence, en société. Comment peut-on parvenir à ce but sans porter atteinte à la liberté individuelle ? En effet, toute la question, avons-nous dit plus haut, est de savoir comment éduquer l'individu qui est essentiellement un être libre. De l'avis des experts (Tavoillot 2006 : 360), cette question se heurte à trois obstacles.

Le premier obstacle réside dans le rôle de l'État qui devrait repenser l'éducation de l'individu en sauvegardant aussi bien sa sphère collective que sa sphère privée ; et ceci, en promouvant une plus grande autonomisation des établissements scolaires et universitaires qui, eux, envisageraient une meilleure prise en charge collective de l'éducation individuelle. Sur le terrain concret de la réalisation, cette tâche s'avère bien redoutable. Car ceux qui l'ont conçue n'indiquent pas pour autant les modalités de sa réalisation.

Un deuxième obstacle se laisse percevoir, en raison de la confusion qui prévaut de nos jours dans le domaine de l'éducation et qui est due à la tolérance et au relativisme observés dans le choix des *contenus* et des sources de la *transmission*. Cette situation découle, en un sens réel, du type de société qui, de nos jours, semble s'imposer universellement: il s'agit de la société démocratique qui, par nature, est pluraliste et, par l'entremise des médias, joue d'une part, sur les conceptions du bien et des valeurs et, d'autre part, sur la perte de monopole de la famille et de l'école en matière de *transmission*. En réalité, les promoteurs de l'éducation ne savent plus quoi transmettre, en raison des doutes et des incertitudes qui planent sur les programmes scolaires et génèrent la difficulté à définir le vrai contenu de la « culture commune ».

Enfin, l'obstacle au projet d'éducation de l'individu réside dans la difficulté à nouer le lien de la transmission, en raison des âges de la vie indiquant entre les hommes la différence liée aux divers stades de la croissance. Cet obstacle s'observe par rapport à un triple principe. En raison d'un premier principe, celui du changement incessant dont le monde est l'objet, les adultes se préoccupent de transmettre aux enfants des savoirs qu'ils jugent pourtant stables et utiles pour eux. En raison d'un deuxième principe, celui de la formation continue inhérente tous les âges, les hommes voués à n'être que des adultes en devenir, ne sauraient parvenir à un stade achevé ; cette transmutation permanente implique bien évidemment le manque d'un idéal à transmettre. Enfin, en raison d'un troisième principe de base, celui de la liberté et de l'égalité juridiques des hommes à leur naissance, le rapport hiérarchique entre ceux-ci s'avère évanescant, alors que le rapport de dépendance persiste et se veut en tout cas inévitable. Ce triple principe montre bien en quoi le lien de la transmission d'une génération à l'autre est une question qui ruine largement aussi bien la problématique de la reproduction sociale que celle de l'amélioration de l'humanité.

Que l'on se réjouisse de ce lien à la manière de Sloterdijk (2005) ou qu'on le déplore dans le sens de Arendt (1997), on peut, selon les termes de Tavoillot (2006 : 361), non seulement estimer qu'il est « irrémédiablement brisé », mais aussi « penser qu'il est en train de se reconfigurer progressivement selon de nouvelles modalités qu'il conviendra de définir ».

II Les systèmes éducatifs de l'Afrique : l'exemple de la République du Bénin

Notre projet étant d'évaluer l'impact des courants philosophiques et spirituels sur les systèmes éducatifs de l'Afrique, la démarche à suivre sera de nous en tenir non pas à un survol des pays du continent, mais à une étude de cas représentatif. Selon ASSABA (2006 : 141), « le Bénin est l'un des pays que l'on peut qualifier de toutes les expériences au regard de son histoire politique marquée par plusieurs changements politiques avec des expériences ou des choix idéologiques fluctuants induisant, par ricochet, des transformations au niveau du système éducatif ». Le Bénin est donc l'un des pays les plus représentatifs sur le continent africain. C'est en l'occurrence dans son contexte historique que s'inscrivent les divers niveaux de son système éducatif. Celui-ci se lit à travers trois grandes périodes : de 1960 à 1972, de 1972 à 1990 et, enfin, de 1990 à nos jours.

2.1 Le système éducatif de 1960 à 1972

Au lendemain des indépendances, le Dahomey (actuel Bénin) comptait des cadres et des intellectuels qui n'étaient pas forcément des concepteurs ni des promoteurs de réformes éducatives. Cependant, peu avant les indépendances et pendant les années d'après, des accords furent signés entre la France et la République du Dahomey. Ces accords subordonnèrent le système éducatif dahoméen à celui qui était en vigueur en France. Par-delà la nation française, c'était en fait les « universitaires » français qui non seulement influèrent sur les schèmes directeurs des politiques éducatives, mais les définissaient dans leur totalité. Quant aux universitaires dahoméens, ils ne purent s'impliquer dans les réformes éducatives ; leur seule attitude revenait à se ranger sur les positions de la Métropole dans le domaine éducatif. De l'avis des experts, « les universitaires d'alors n'avaient de toute évidence aucune place dans la conception des systèmes éducatifs, d'autant qu'en vertu des accords signés par les anciennes colonies avec la Métropole, le Dahomey s'était engagé en 1959, à l'instar des autres pays, dans la sauvegarde et le renforcement des liens culturels et linguistiques avec la France » (Assaba 2006 : 148-149). Concrètement, la France s'est illustrée dans les actions suivantes : fournir des enseignants et élaborer des programmes éducatifs. Il y eut, le 16 septembre 1959, une convention annexe sur l'aide et la coopération entre la République Française et la République du Dahomey. Ladite convention notifiait en son article premier : « Le gouvernement de la République Française met à la disposition de la République du Dahomey dans toute la mesure de ses moyens, le personnel

qualifié que le gouvernement de la République du Dahomey estime nécessaire au fonctionnement de ses établissements publics d'enseignement et de la culture pour l'inspection pédagogique, à l'organisation et à la sanction des examens et concours et au fonctionnement des services administratifs de l'enseignement. ... De son côté, le gouvernement de la République du Dahomey s'engage à consulter le gouvernement de la République Française sur toute modification de l'organisation de ses services d'enseignement et de culture susceptible d'avoir des incidences sur l'aide et la coopération dans le domaine de l'enseignement et de la culture telles qu'elles sont prévues par la présente convention... » (cf. Noudjenoume et Yao 2006 : 149). Outre cette convention, il eut un accord de coopération culturelle entre la République Française et la République du Dahomey ; il fut conjointement signé à Paris le 24 avril 1964 par Michel Debré et Hubert Maga, et abondait dans le même sens que la convention ci-dessus citée.

L'état des lieux a révélé aux experts que ces accords restés en vigueur jusqu'en 1970 avaient un impact réel sur le système éducatif du Dahomey d'alors. Car des changements sont survenus dans le système éducatif français en raison de la réforme Fouche de 1963 à 1964 et de la Révolte de Mai 1968, et ceci avec leurs conséquences sur le système éducatif du Dahomey. De fait, les moyens d'information et de communication permettaient aux acteurs sociaux de ne pas être exclus de l'actualité d'alors.

Cependant, l'impact eut pour effet non pas l'adhésion des intellectuels africains et dahoméens, mais leur réaction. Ayant pris conscience de l'inadéquation de l'école « extravertie » par rapport aux réalités socio-économiques des diverses nations, ces cadres africains et dahoméens se sont indignés et tentèrent d'élaborer de nouveaux systèmes éducatifs en tenant compte des conclusions des Conférences d'Addis-Abeba (1961), d'Abidjan (1964) et de Nairobi (1968). Selon ces nouveaux systèmes éducatifs de caractère plutôt endogène, il fallait tout au moins pour le Dahomey d'alors :

- envoyer massivement les enfants à l'école pour qu'en 1971, l'on connaisse le maximum d'enfants scolarisés ;
- rendre l'enseignement primaire gratuit et obligatoire ;
- et, enfin, étudier les difficultés relatives à l'intégration de l'éducation au développement économique, social et culturel du Dahomey.

Les cadres universitaires firent des efforts supplémentaires en accordant une grande attention à l'histoire et à la géographie, c'est-à-dire aux matières scolaires susceptibles d'accroître le civisme et surtout le patriotisme des acteurs sociaux. Avant les indépendances, ces matières avaient d'autant mieux pour but d'accroître l'extraversion dans les colonies qu'elles ne focalisaient que l'Europe en général et, en particulier, la France... Dans les années 1965-1966, les cadres universitaires s'intéressèrent plus particulièrement au monde rural qu'il fallait désenclaver par l'enseignement secondaire.

2.2 Le système éducatif révolutionnaire de 1972 à 1989

Cette période fut marquée par les bouleversements survenus dans les systèmes éducatifs du Bénin de 1972 à nos jours. Essayons de les comprendre au moyen d'un texte de Lê Thanh Khôi (1991), tout en nous limitant à la période 1972-1989.

« Tout État a une politique explicite ou implicite qui s'exprime dans ses grandes orientations lesquelles ne sont pas indépendantes de son idéologie. Et c'est sous les formes de cette idéologie qu'il demande à l'éducation et notamment à sa principale instance, l'école, d'assurer ses fonctions de préparation de la force de travail, de transmission du patrimoine culturel, de socialisation. Quel que soit le régime, l'éducation tend à réaliser le consensus en légitimant le système. Ce qui diffère c'est la nature de l'idéologie : aujourd'hui, d'un côté, le libéralisme, l'individualisme, la démocratie politique, la propriété privée ; de l'autre, le socialisme, la propriété collective des moyens de production, le plein emploi. Dans les deux cas, il y a loin évidemment des promesses à la réalité et des classes ou des groupes sont plus favorisés que d'autres. C'est précisément le rôle de l'État, en combinant répression et persuasion, de faire accepter l'ordre des choses et d'éviter que les mécontentements ne dégénèrent en révoltes. Faut-il souligner que ce rôle a existé de tout temps ? Les réformes, elles, sont des changements apportés au système d'enseignement, ou à l'un de ces niveaux, en vue de l'améliorer. L'amélioration est conçue par l'auteur de la réforme. Elle est une représentation. Dans les faits, il faut savoir à qui elle profite et ce qui change. Les effets réels peuvent diverger des effets prévus. Enfin, les décisions les plus importantes d'un gouvernement prennent la forme de lois. Sociologiquement parlant, une loi comme une réforme, est toujours un compromis entre les intérêts en présence, il résulte du rapport des forces dans le pays. »

Ce texte contient les deux formes d'idéologie qu'expérimenta le Bénin. Il s'agit, d'une part, du libéralisme prôné par l'école coloniale et appliqué jusqu'en 1972, année de la prise de pouvoir par Mathieu Kérékou. Il s'agit, d'autre part, du marxisme-léninisme retenu en 1975 par le nouveau gouvernement militaire pour conduire à la plus grande réforme du système scolaire qu'ait connu le pays. Elle avait pour nom l'« Ecole Nouvelle », conformément à l'Ordonnance n° 75-30 du 23 juin 1975, portant Loi d'orientation de l'éducation nationale. Mais les grands contours de cette décision se profilaient déjà dans la Déclaration du 30 novembre 1972 à Goho. Suivons-en un extrait selon les expressions mêmes de Kérékou (1972) :

« Jusqu'ici l'enseignement, l'éducation et la culture ont été au service de la domination et de l'exploitation étrangère. Ici également s'impose une politique nouvelle d'indépendance nationale qui rompt avec le carcan d'étouffement de nos valeurs nationales que constitue l'Ecole traditionnelle. Dans cette optique, il est impérieux d'installer un système d'éducation démocratique et patriotique qui permette l'enseignement d'une science et d'une technique modernes au service des intérêts du peuple. Pour cela, il faudra :

- Elaborer une réforme authentique de l'enseignement conforme aux exigences de la nouvelle politique. Cette réforme aura à mettre en place des structures,

- un enseignement d'orientation et de contenu conformes aux nécessité d'un développement économique et national indépendant ;
- Revaloriser notre culture en l'adaptant aux besoins de nos masses laborieuses ;
 - Ouvrir notre Université à toutes les formes du savoir et à tous les courants contemporains de la pensée scientifique. Elle doit avoir une vocation africaine en même temps qu'universelle et réserver une place privilégiée au brassage des expériences accumulées par les universités sœurs. »

Ainsi, ce système éducatif s'inspire de l'intérêt de Karl Marx d'unir l'éducation et le travail. L' « École nouvelle » est définie comme une « unité de production » qui veut lier l'école à la vie et amener les élèves à s'autogérer. Elle se veut une institution scolaire différente de l'ancienne école coloniale et néocoloniale. Ses objectifs en font une institution démocratique et populaire, obligatoire et gratuite, publique et laïque, libératrice de toute exploitation.

Dans le sens de la mise en œuvre de cette nouvelle réforme de l'éducation, l'État révolutionnaire a déclenché une vaste enquête dont un séminaire national a étudié les résultats en 1973. Le nouveau système éducatif est né de ce séminaire ; il fut adopté par le Conseil National de la Révolution présidé par Mathieu Kerekou lors d'une session extraordinaire des 09 et 10 septembre 1974. Ce système éducatif fut promulgué sous forme de loi : c'était la Loi n° 075-30 du 23 juin 1975.

2.3 Le système éducatif de 1990 à nos jours : les idées démocratiques et la quête de l'excellence

Ministre de l'Éducation Nationale des débuts de cette période démocratique, Hountondji (1990) affirmait :

« Le problème No. 1 de l'éducation dans notre pays c'est que le système scolaire avait été mis en place pour former des fonctionnaires, et qu'il faut aujourd'hui, face à la saturation de la Fonction publique, mettre en place de toute urgence et presque sans transition, un système qui forme pour autre chose. Pour autre chose, c'est-à-dire forcément le secteur privé, et puisque ce secteur privé est encore embryonnaire, pour l'auto-emploi, la création d'emplois, la capacité à s'installer à son propre compte et à générer, à l'occasion, de nouvelles offres. Il nous faut opérer consciemment, méthodiquement, cette nécessaire reconversion, tiré en toute rigueur les conséquences de ce choix nouveau et incontournable ».

Ce même auteur abordait la problématique de l'excellence en ces termes :

« Une autre question, aussi fondamentale et, je crois, complémentaire : la question des voies et moyens de recréer l'excellence, de rompre, de façon décisive et irréversible, avec ce vaste système de reproduction de la médiocrité qu'est un peu devenue, malheureusement, l'école, dans ce pays qu'on appelait pourtant, voici un demi-siècle, le quartier latin de l'Afrique. Il nous faut recréer au Bénin une élite courageuse et dynamique, intellectuellement armée pour affronter les problèmes immenses de cette fin du XX^e siècle, capable d'exercer sur toute la

population et en particulier sur les plus jeunes, un effet d'entraînement qui les portent vers l'avant, individuellement et collectivement. Il faut encourager l'effort, développer la créativité, promouvoir l'invention.»

Enfin, Hountondji propose la stratégie pour généraliser l'enseignement primaire et éradiquer l'analphabétisme ; il dit : « Pour réussir ce vaste programme, il faudra, à coup sûr, commencer par le commencement : étendre au maximum le savoir à la base. Dans cet ordre d'idées, il nous faut mettre en place un plan cohérent de généralisation de l'enseignement primaire, et pourquoi pas d'éradication complète de l'analphabétisme au Bénin en l'an 2000. »

La tenue des États Généraux de l'Éducation du 02 au 09 octobre 1990 insuffla néanmoins une réforme partielle à l'École Nouvelle : « Il ne s'agit pas d'investir nécessairement un système éducatif nouveau mais de s'inspirer des expériences passées en vue d'améliorer les programmes qui existent déjà » (cf. Ministère de l'Éducation Nationale 1990 : 32). Il s'agit en fait de susciter de nouvelles politiques éducatives devant orienter vers la reconquête de la culture de l'excellence. La liste des Ministres qui ont tenu le Ministère en charge de l'Éducation Nationale (cf. Assaba 2005 : 161-162) et l'ardeur des cadres universitaires dans la conception et la production des manuels pédagogiques fournissent la preuve de cette reconquête. Ainsi, des valeurs éducatives autochtones existent et se font efficaces sous plusieurs rapports. Il importe néanmoins de ne pas les sous-estimer et de ne pas les ignorer au profit de l'excellence obéissant aux exigences et aux contraintes du libéralisme économique que l'on s'applique de nos jours à exhiber comme un corollaire inéluctable de la culture démocratique. Avec l'avènement de l'ère du changement du Dr Boni Yayi, nouveau Président du Bénin depuis l'an 2006, l'exigence de l'excellence et de la culture démocratique continue à prévaloir. Nous attendons de voir dans quelle mesure elle « agira » sur le système éducatif béninois.

En guise de conclusion

Nous ne saurions nier l'impact des courants philosophiques et spirituels sur les systèmes éducatifs de l'Afrique en général et, en particulier, du Bénin. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement. Car en ce domaine de l'éducation, aucune nation, aucun pays ne peut se contenter de vivre en autarcie. L'exigence de l'ouverture s'avère inéluctable. Pour l'Afrique et notamment pour le Bénin, nous avons perçu que non seulement cette ouverture était dépendante des contextes historiques, mais qu'elle s'inscrivait aussi dans un rapport de forces se laissant lire comme un rapport de domination et de subordination. Qu'on l'avoue ou non, c'est une situation de fait qui se trouve positivement médiatisée. Et les euphémismes pour la couvrir ne manquent pas. On s'exprime en effet, de nos jours, en termes de « partenariat », d' « aide et de coopération », de « renforcement de liens culturels et linguistiques », d' « accords bilatéraux » et même d' « accords de coopération culturelle ». Ces expressions recouvrent certes des contenus visés. Mais elles peuvent tout aussi bien n'être qu'un protocole dont la finalité est d'atténuer la violence symbolique de ladite situation de fait. En

Afrique et plus particulièrement en République du Bénin, l'impact de cette situation pourrait s'apprécier non seulement à l'aune de tous les bienfaits que l'on en tire, mais il pourrait aussi se traduire par les crises de transmission, l'ébranlement des valeurs et des certitudes, l'exigence de la liberté individuelle avec toutes leurs implications au plan des systèmes éducatifs. A y voir de près, la crise dans le domaine de l'éducation se trouve à l'amont et à l'aval d'une crise plus profonde parce que plus fondamentale, celle des hommes. Cependant, le présent colloque se soucie très particulièrement des hommes en dialogue, et ceci dans un contexte d'inter-religiosité et de recherche de paix en Afrique. Cela n'est possible que si l'on s'applique à éduquer ces hommes aux valeurs religieuses ainsi qu'à la culture de la paix. C'est néanmoins un tout autre projet que de s'appliquer à élucider les modalités et les conditionnalités d'une telle éducation.

Bibliographie

- ARENDET H., 1997, *La crise de la culture* (1969), trad. P. Lévy (dir.) Paris: Gallimard "Folio".
- ASSABA C., 2005, « L'éducation : enjeux sociopolitiques de développement », in *Du développement humain au Bénin. Acte des conférences sociales mensuelles 2004*, Cotonou: Les Editions Catholiques du Bénin.
- BACZKO B., 2000, *Une éducation pour la démocratie* (1982), Paris: Droz.
- BLAIS M.-C., GAUCHET M. & OTTAVI D., 2003, *Pour une philosophie politique de l'éducation*, Paris: Bayard.
- CONDORCET, 1994, *Cinq mémoires sur l'instruction publique* (1791, 1792), Paris: Flammarion.
- GARIN E., 1995, *L'éducation de l'homme moderne* (1957), trad. J. Humbert, Paris: Hachette « Pluriel ».
- GAUCHET M., 2004, « La redéfinition des âges de la vie », *Le débat*, n° 132.
- HOUSSAYE J. (dir.), 1999, *Education et philosophie. Approches contemporaines*, Paris: ESP.
- KAHN P., QUZOULIAS A. & THIERRY P. (dir.), 1990, *L'éducation, approches philosophiques*, Paris: PUF.
- KEREKOU Mathieu, 1972, *Discours-Programme du 30 novembre*, in *EHUZU, Quotidien d'Information, Organe du Militantisme Révolutionnaire*, n° 1452, 7 juillet 1981.
- KI-ZERBO J., 1990, *Eduquer ou périr?*, Paris: UNICEF-UNESCO.
- LÊ THANH KHÔI, 1991, *L'éducation : cultures et sociétés*, Paris: Publications de la Sorbonne.
- Ministère de l'Education Nationale, 1990, *Actes des États Généraux de l'Education*, Porto-Novo: CNPMS.
- MOUMOUNI Abdou, 1998, *L'éducation en Afrique*, Préface de J. KI-ZERBO, Paris: Présence Africaine.
- NOUDJENOUME P. et YAO D., 2005, *Les traités et accords de coopération entre le Bénin et la France 1851-1993*, in ASSABA C., « L'éducation : enjeux sociopolitiques

- de développement », in Du développement humain au Bénin. Acte des conférences sociales mensuelles 2004, Cotonou : Les Editions Catholiques du Bénin.
- PIAGET Jean, 1971, Où va l'éducation ? Paris : Seuil.
- PHILONENKO A., 1984, « Introduction », in I. KANT, Réflexions sur l'éducation (1776), Paris : Vrin.
- RENAUT A., 2002, La libération des enfants, Paris : Bayard.
- SLOTERDIJK P., 2005, Règles pour le parc humain (1999), trad. O. Mannoni, Paris : Mille et une nuits.
- TAVOILLOT P.-H. & TODOROV T.,
- 2003, « L'ennui gravement à l'école », L'Ennui à l'école, Paris : Albin Michel.
 - 2006, « Education (philosophie de l') », in MESURE S. et SAVIDAN P. (dir.), Le dictionnaire des sciences humaines, Paris : PUF.
- TAVOILLOT P.-H., 2006, « Education (Philosophie de l') », Le dictionnaire des sciences humaines, Paris : Presses Universitaires de France.

La tolérance religieuse et le dialogue interreligieux au Bénin : Expérience et leçons pour la paix sociale

Par **Prof. Jérôme Alladaye**

Maître-assistant au Département d'Histoire
et d'Archéologie FLASH/UAC

La religion occupe une place capitale dans la vie et l'évolution des peuples du Bénin. Elle constitue une dimension essentielle de leur culture et de leur histoire dont elle peut aider à comprendre bien d'autres aspects. La recherche de la paix sociale indispensable au développement économique et à la satisfaction des besoins matériels des Béninois ne peut donc ignorer la dimension spirituelle, religieuse. Plus précisément, la bonne entente entre les différentes religions en présence constitue un facteur de stabilisation important.

Dans cette optique, la présente communication vise à faire le bilan des relations interreligieuses au Bénin, notamment les relations entre deux confessions marquantes que sont la religion endogène ou traditionnelle et la religion chrétienne.

Pour ce faire, nous montrerons d'abord la grande diversité des religions auxquelles adhèrent les Béninois et qui fonde la nécessité d'une acceptation réciproque. Ensuite, nous examinerons le cheminement qui a conduit le christianisme d'une attitude de mépris à la tolérance envers la religion endogène. Enfin, nous analyserons comment le Concile Vatican II a fait entrer le monde catholique dans l'ère du dialogue avec les autres confessions et quel en est l'écho au Bénin.

I Le Bénin : un pays de grande diversité religieuse

L'article 23 de la constitution béninoise du 11 décembre 1990 édicte entre autres : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, de culte... L'exercice du culte et l'expression des croyances s'effectuent dans le respect de la laïcité de l'État ».

Au-delà des principes de droit universel, cette disposition de la loi fondamentale est le reflet pratique de la diversité religieuse au Bénin. En effet, la multiplicité des religions que professent les Béninois impose que l'État, régulateur de la vie de la communauté, responsable de la paix collective, assure à tous le libre exercice de leurs croyances, sans entrave des uns par les autres.

Trois grands groupes de religions se partagent les Béninois : la religion endogène, l'islam et le christianisme.

1) Les adeptes de la religion endogène ou traditionnelle

Selon le dernier recensement de la population effectué en 2002, 23,3 % des Béninois se déclarent adeptes de cultes locaux¹.

Doit-on parler de la religion endogène ou des religions endogènes ? Il n'existe pas chez les populations du pays prises dans leur ensemble, un système de pensée, de croyances et d'organisation religieuse uniforme, et moins encore tirant son origine d'un même inspirateur ou annonciateur tels les Rama, Krishna, Bouddha, Hermès, Moïse, Jésus, Mahomet...². D'une région à une autre, d'un peuple à un autre, les croyances et les rites varient plus ou moins sensiblement. Cependant, tous possèdent un fond commun hérité des ancêtres, accumulé au cours des âges et dont la force et la permanence peuvent nous permettre de les distinguer et parfois même de les opposer collectivement aux religions venues de l'extérieur, tel l'islam ou le christianisme. Il nous paraît donc fondé de considérer l'ensemble de ces croyances et rites comme une même religion : la religion endogène ou traditionnelle dans laquelle l'esprit est l'élément premier et permanent : Grand esprit du Dieu créateur, esprit des ancêtres morts, esprits des phénomènes de la nature.

De ce culte, nous retiendrons ici trois caractéristiques qui intéressent notre propos : il s'agit d'une religion monothéiste, d'une religion anthropocentrique et géocentrique et d'une religion non prosélytiste.

L'adepte de la religion endogène croit en l'existence d'un Créateur suprême qu'il craint et respecte et à la volonté de qui tout est soumis. C'est le Mawu des langues du sud-centre, forme syncopée de l'expression « Nu de ma hu » c'est-à-dire « l'être tel qu'il n'y en a pas de plus grand ». On retrouve là la grandeur inégalable reconnue à Dieu le Créateur dans toute l'aire culturelle aja-tado.

Cependant, beaucoup d'observateurs décrivent la religion endogène comme un culte polythéiste en se référant à la multitude des dieux intermédiaires présents dans le système. En réalité, il s'agit là d'une grave méprise. En effet, ces dieux, qu'il s'agisse des ancêtres morts, des phénomènes naturels comme la houle ou le tonnerre, des esprits tutélaires, ne sont que des intermédiaires créés par Mawu et établis entre Lui et les hommes pour intercéder en leur faveur. On pourrait les assimiler aux saints et aux anges de la religion chrétienne.

Par ailleurs, la religion endogène est géocentrique et anthropocentrique. Les rites du culte recherchent fondamentalement la quiétude et le bonheur de l'homme sur terre. L'homme et son bonheur ici-bas sont au cœur de toutes les préoccupations religieuses. Tout dans l'univers s'occupe de lui : la terre tremble pour prévenir du mécontentement des ancêtres, la pluie tombe sur la prière des esprits, la guérison

1 Recensement général de la population et de l'habitat, 2002.

2 Sur les grands fondateurs de religions, voir E. Shuré : Les grands initiés : Esquisse de l'histoire secrète des religions, 1931, Paris, Librairie académique Perrin.

survient par l'efficacité d'un philtre. Ces objectifs apparaissent nettement différents de ceux du christianisme qui recherche essentiellement le salut dans l'au-delà.

Enfin, dans le respect mutuel pour les croyances des autres, il n'y a pas seulement tolérance, qui sous-entend un sentiment de supériorité, mais acceptation. On ne conteste pas la foi en d'autres dieux car il est juste que chacun vénère ses propres esprits protecteurs. Ce qui serait inadmissible, c'est que l'étranger, le profane, ne respecte pas les croyances religieuses du milieu. Ceci eut une importance extrême sur le processus d'implantation du christianisme dans le pays.

2) Les chrétiens

Certains auteurs pensent qu'avec l'arrivée des Portugais au XV^e siècle, la côte de ce qu'on appelait le Dahomey a reçu les premiers signes du catholicisme³. Mais les premières tentatives réelles d'évangélisation du pays datent du XVII^e siècle et ont été l'œuvre de missionnaires espagnols et français. Mais toutes se sont soldées par des échecs. Il a fallu attendre 1860 pour voir la Société des Missions Africaines de Lyon (France) relancer le travail et là encore, les résultats sont demeurés bien minces jusqu'au début du XX^e siècle, le christianisme rencontrant dans les pesanteurs religieuses, culturelles et sociologiques du milieu, un mur presque infranchissable. Cependant, les missionnaires ont su se donner au XX^e siècle des moyens humains, matériels et financiers vigoureux qui leur ont permis d'enregistrer désormais des succès importants. Ainsi, en 2002, 27,1 % des Béninois se déclaraient catholiques⁴.

De leur côté, les protestants méthodistes étaient entrés en scène, notamment avec le pasteur Thomas Birch Freeman qui se fit recevoir par le roi Gezo en 1843 et reçut le droit de s'installer à Ouidah. Aujourd'hui, les protestants font 5,4 % de la population dont 3,2 % de méthodistes.

La prolifération des nouveaux mouvements religieux a donné naissance à de nombreux groupes qui tirent leur essence du christianisme. En 2002, leurs adeptes font 10,3 % dont 5 % pour le christianisme céleste créé en 1947 par un Béninois du nom de Samuel Joseph Oschofa.

Au total, les diverses confessions se réclamant du christianisme englobent 42,8 % de la population.

3 La Croix, avril 1961, p. 2.

4 Recensement général de la population et de l'habitat : op.cit.

3) Les musulmans

Ils représentent 24,4 % de la population aujourd'hui.

L'islam s'est introduit dans les régions du pays à des époques variées mais surtout à partir du XIX^e siècle, d'abord par les Hausa, ensuite par les Yoruba du Nigéria et par les originaires du territoire du Niger⁵.

La tolérance de l'islam à l'égard des mœurs du pays comme la polygamie, les pratiques magiques des marabouts souvent proches des méthodes de guérison traditionnelles, étaient autant de facteurs de nature à attirer des adeptes à cette religion. Les marabouts parcouraient le pays pour vendre leurs amulettes et propager leur religion, plaçant tous les soins qu'ils dispensaient aux populations sous le signe de la volonté de Mahomet, leur prophète. Toutefois, les importantes concentrations des convertis à l'islam restèrent surtout le fait des régions frontalières avec le Nigéria et le Niger, notamment le nord du pays⁶.

Au terme de ce tableau de la répartition des Béninois dans les confessions religieuses, il convient de noter que les chiffres indiqués n'ont pas une valeur de foi absolue, étant donné le syncrétisme des uns et des autres, notamment les interférences entre christianisme et religion endogène.

II Le christianisme : du mépris à la tolérance de la religion endogène

Imbus du complexe de supériorité de leur religion et de leur culture, les premiers missionnaires ont voulu détruire tout du vieux passé de l'Africain. Mais la résistance des populations les obligea à emprunter la voie de la collaboration.

1) Les fondamentaux du complexe de supériorité de L'Occident chrétien

Au plan strictement religieux, la supériorité du christianisme sur toute autre croyance s'affirme dans le postulat que le salut ne peut venir que du Christ. Fils de Dieu fait homme pour sauver les hommes de la déchéance où les a jetés le péché, il est la seule voie qui conduit au Père. Qui le suit trouve la lumière et la vie éternelle du paradis, qui le rejette s'enfoncé dans les ténèbres et est voué aux pleurs et aux grincements de dents de l'enfer.

Plus largement, les missionnaires voyaient dans la culture locale un paquet de sauvagerie qu'il fallait détruire et remplacer par les valeurs européennes : c'est la mission civilisatrice de l'homme blanc. Il s'agissait de cette idée répandue et

5 AGBO (C.): Histoire de Ouidah du XVI^e siècle au XX^e siècle, 1959, Paris, Editions Presses Universelles, pp. 104-105.

6 Alladaye (C.J.): Le catholicisme au pays du vaudun, p. 96.

entretenu par les milieux colonialistes que les races «supérieures» – en l'occurrence la race européenne – devaient gouverner le monde et l'exploiter à leur profit «pour le plus grand bien de l'humanité». Dans ce contexte, le Bantu de l'Afrique centrale, tout comme le Danhomènu, faisaient figure « de brutes innombrables, de cannibales invétérés, redescendus presque au niveau des bêtes et que seule une éducation séculaire pourrait amener à une vraie civilisation »⁷.

Le Dahomey avait une réputation particulière de barbarie que les premiers missionnaires de Lyon ont beaucoup contribué à répandre encore par leurs écrits⁸. Il n'est pas jusqu'au «chant du départ» des missionnaires de Lyon, qui ne portait la marque de ce préjugé de barbarie et de cruauté des populations qu'ils allaient évangéliser. Il était en effet dit au couplet III de ce cantique :

« Sur les autels enlevés à Satan
Faites couler la grâce du baptême
Où l'on versait des flots de sang »⁹.

Il n'est pas alors surprenant que les missionnaires partis au Dahomey dans cet état d'esprit, aient eu tendance à faire table rase des cultures locales pour monter à la place l'édifice euro-chrétien.

2) Le triomphalisme des premiers missionnaires et l'opposition des populations

Citons quelques exemples illustratifs de l'irrévérence et de l'attitude provocatrice des missionnaires.

En 1877 et en 1879, les missionnaires de Ouidah refusèrent de monter à Abomey à l'invitation du roi Glèlè sous prétexte que les cérémonies auxquelles ils étaient conviés « pourraient comprendre des sacrifices humains »¹⁰. Les autorités de Ouidah, qui dépendaient d'Abomey, réagirent en s'opposant aux tentatives de réinstallation des missionnaires dans cette ville qu'ils avaient dû abandonner en 1871 à la suite de manifestations hostiles de la population.

A Grand-Popo, la mise à mort en 1885 d'un python de seba, serpent vénéré dans la région, dressa la population contre les essais d'implantation des missionnaires dans la ville¹¹.

A Ouidah encore, en 1903, un prêtre tua et enterra sur le chantier de la nouvelle église, un python royal. Or, ce serpent vénéré symbolisait la douceur et la sagesse pour les populations de la ville ; sa venue dans leur habitation était toujours

7 Charles (R.P) : « Une élite sociale : l'exemple du clergé indigène », Compte-rendu de la XXII^e session des semaines sociales, p. 449.

8 On peut citer à ce sujet les ouvrages des abbés Bouche, Desribes et Laffitte.

9 Theillard de Chardin (J) : La Guinée supérieure et ses missions, 1888, p. 232.

10 Rapport de mission du commandant de « l'Hamelin », avril 1877, p. 8 et Rapport du commandant du « Vaudreuil », juin 1879, Archives Nationales françaises, Section Outre-Mer, Série BB4.

11 Rapport de mission du commandant Arnoux, 1885, p. 144.

bien accueillie, la croyance étant que cette présence apportait la vie, la santé et le bien-être. Les ouvriers protestèrent donc et cessèrent le travail pendant une semaine. Ils ne retournèrent sur le chantier qu'après l'intervention d'un chef religieux traditionnel de la ville qui a obtenu des prêtres des garanties de réparation et des assurances que de pareils actes ne se reproduiraient pas¹².

Ces difficultés amenèrent les missionnaires à se montrer moins agressifs à l'égard des cultures locales.

3) Monseigneur Steinmetz et l'amorce de l'acceptation réciproque

La carrière missionnaire du Français Steinmetz a été de celles qui furent les plus fécondes. Ordonné prêtre le 13 juillet 1890, il débarqua à Cotonou le 14 octobre 1892. En 1905, à la mort de Mgr Dartois, premier Vicaire apostolique du Dahomey, il fut appelé à recueillir sa succession et fut sacré évêque à Lyon le 18 octobre 1906.

Pour nous en tenir à ce qui nous intéresse ici, disons qu'une caractéristique essentielle qui facilita la réussite de Mgr. Steinmetz réside dans ses rapports avec les hommes. D'une part, il sut entretenir avec l'administration coloniale de bonnes relations d'amitié et de travail. D'autre part, il s'attacha la sympathie de beaucoup d'autochtones, aussi bien des chrétiens que des chefs de la religion endogène. « Ne manquez pas, recommandait-il à ses jeunes missionnaires, *lorsque vous passez dans un village, si petit soit-il, d'aller saluer le chef* »¹³. Il intervenait régulièrement pour aplanir les difficultés qui pourraient surgir entre les missionnaires et les populations. Tant à Ouidah, siège de la Mission, que dans les autres stations du territoire, on a conservé de lui l'image d'un bon père aimable. Sa familiarité avec la population lui a valu le surnom sympathique et déférent de « daaga »¹⁴.

III L'ère du dialogue interreligieux

Le catholicisme a longtemps entretenu des relations d'opposition avec les autres religions. Le concile de Vatican II tenta d'amorcer un retournement de la situation à travers l'appel à l'œcuménisme. Mais la mise en œuvre de cette nouvelle orientation fut très faible en Afrique en général et au Dahomey en particulier, à cause notamment de l'ostracisme contre la religion endogène.

12 Grands Lacs, juillet 1946, p. 144.

13 La Croix, mai-juin 1952, p. 22.

14 Cette appellation familière chez les Fon est à la fois une marque de révérence pour l'âge et la sagesse d'un homme et une allusion à sa grande taille.

1) Le Concile Vatican II et l'ouverture vers les autres religions

Le 21 novembre 1964, au cours de la cinquième session publique du concile, fut promulgué le décret¹⁵ « Unitatis Redintegratio » sur l'œcuménisme. Il compte trois chapitres qui exposent les principes de l'œcuménisme catholique, la pratique de l'œcuménisme et la définition des chrétiens séparés de l'Église catholique comme étant les fidèles des Églises orientales et ceux des communautés nées de la réforme au XVI^e siècle et qu'on appelle les protestants¹⁶.

Le 28 octobre 1965, à la septième session publique, fut promulguée la déclaration¹⁷ « Nostra Aetate » sur l'Église et les religions non-chrétiennes. Elle comprend deux chapitres qui traitent des relations avec les non-chrétiens et de la liberté religieuse. Le texte souligne notamment que les catholiques sont appelés à amener les autres hommes à la lumière, mais qu'ils le feront par la prière, la pénitence, l'exemple et la parole sans jamais contraindre quelqu'un par l'usage de la force¹⁸.

Comment ces recommandations ont-elles été reçues au Dahomey/Bénin ?

2) La mise en œuvre timide du dialogue interreligieux au Dahomey/Bénin

En 1966, à l'occasion du sixième anniversaire de l'indépendance du Dahomey, le rédacteur en chef de *La Croix*, Ernest Mihami, réalisa une interview des chefs religieux sur le thème « Les rapports de l'Église catholique avec les autres confessions religieuses (protestante et musulmane) du Dahomey »¹⁹. Mgr Gantin répondit que les relations inter-confessionnelles ici ont toujours été des relations de bon voisinage, de courtoisie, de compréhension et même d'amitié, surtout en ce qui concerne les chrétiens qui partagent la même foi et le même baptême. Il ajouta qu'elles étaient devenues fraternelles au lendemain de Vatican II. Il a dit enfin son espoir d'un avenir fait de collaboration dans tous les domaines, social, culturel, économique où l'Église doit se montrer soucieuse de la promotion et du destin de l'homme.

Les uns et les autres mirent en place des structures à cet effet. Ainsi, l'Église protestante méthodiste créa en 1965 « Approche de l'Islam » devenu plus tard « Service des relations islamo-chrétiennes »²⁰. De leur côté, les catholiques installèrent en 1966-1968 au sein de la Conférence épiscopale, deux commissions chargées l'une des religions traditionnelles et syncrétistes et l'autre des relations avec les musulmans, ainsi qu'un Secrétariat à l'œcuménisme²¹.

15 C'est le terme conciliaire pour désigner une décision ou un ensemble de décisions ayant une portée pratique, normative ou disciplinaire.

16 *La Croix*, janvier 1965, p. 3.

17 C'est le terme conciliaire pour exprimer une étape dans la recherche et l'explication.

18 *La Croix*, décembre 1965, p. 2.

19 *La Croix*, juillet 1966, p. 6.

20 Fassinou (D.) : *Histoire de l'Église Protestante Méthodiste du Bénin : 1843-1993*, 1993, p. 80.

21 *Annuaire de l'Église Catholique du Bénin*, pp. 6-8.

Mais en réalité, peu d'actions d'envergure furent menées pour asseoir, à défaut d'une unité retrouvée des chrétiens, un dialogue permanent entre catholiques et protestants. Les efforts en vue de surmonter les différences entre chrétiens et musulmans furent encore plus insignifiants. Citons à ce propos la conférence-débat organisée le 1er mars 1987 par le Comité catholique d'ouverture en direction des musulmans, de Porto-Novo, sur le thème « Le jeûne chez les chrétiens et les musulmans : origines, modalités et buts », conférence-débat qui a connu la participation de responsables musulmans. De même, le 26 septembre 1987, catholiques, protestants et musulmans se sont retrouvés au centre d'enseignement islamo-arabe An-Ssar-Dine de Porto-Novo autour du thème « Historicité et authenticité des Livres Saints : la Bible et le Coran ».

Mais au-delà du caractère très limité de ces actions, c'est la mise à l'écart de la religion endogène dans ce processus de dialogue qu'il convient de souligner.

3 La persistance de l'ostracisme à l'égard de la religion endogène

Comme au XIX^e siècle, la religion endogène continue aujourd'hui d'être dénoncée par les clergés chrétiens de tous bords comme un culte rendu au diable. Les homélies aux offices religieux constituent des illustrations quotidiennes de cette position.

Certes, on trouve sous la plume de quelques prêtres béninois, des observations et des analyses fort pertinentes sur la nature profonde de la religion endogène, sa reconnaissance du Créateur suprême et ses hautes valeurs humaines. Au nombre de ces hommes d'Église mais également hommes de science, on peut citer les abbés Pénoukou, Agossou, Adoukonou et d'autres animateurs du mouvement d'inculturation. Leurs études sur la question peuvent être résumées dans ces lignes d'un article de l'abbé Joseph Babatoundé : « Il est incontestable que l'animisme africain est loin d'être une religion immaculée. Cependant, la présence de ces faux religieux en son sein ne lui est pas essentielle : elle lui est aussi accidentelle que l'existence dans l'Église, de prêtres indignes, de chrétiens faux-dévots ou mal formés. Nos pères ont tout de même eu assez de sens moral pour réprouver et rejeter de leur foi et de leur pratique religieuse ces monstruosité qui se rencontrent sous tous les cieux (...). Nos ancêtres, il est vrai, n'étaient pas formés à faire des études dans les livres ; mais tous ont pu lire la loi inscrite par Dieu dans leur cœur, et savaient qu'ils ne devaient ni voler, ni tuer, ni commettre l'adultère »²².

Mais lorsqu'on passe du terrain des sciences profanes au terrain religieux, théologique, l'attitude de ces chercheurs ne semble pas différer fondamentalement de celui des missionnaires européens. Pour les prêtres catholiques comme pour les pasteurs de toute obédience, le vodun ou religion endogène est, de toutes les confessions pratiquées dans le pays, celle qui éloigne le plus de Dieu et de la félicité éternelle.

22 La Croix, juillet 1965, p. 6.

C'est dans ce sens que le grand érudit abbé Gilbert Dagnon écrit : « Le fétichisme ..., dans ses débuts, a sans doute été une recherche de Dieu Mais aujourd'hui où Dieu nous a envoyé son propre Fils, pour nous dire ce qu'Il est, nous exprimer sa volonté sur nos relations avec Lui, avons-nous encore le droit de cheminer par nos propres routes, pouvons-nous encore donner priorité à ce que nos ancêtres avaient cru valable et qui l'était pour eux ? »²³.

Ces hésitations paraissent en retrait par rapport à l'attitude plus hardie que préconisa et adopta Mgr Steimetz il y a cent ans et qui a contribué à faciliter le progrès de l'évangélisation tel que nous l'avons dit. Elles ne répondent pas non plus aux espoirs qu'on pouvait nourrir à partir de la rencontre du pape Jean-Paul II avec les adeptes du vodun le 04 février 1993, notamment avec les échanges de propos rassurants et d'ouverture qui l'ont marquée. En effet, dans son discours, le porte-parole de Sossa Guèdèhoungùè, le président de la communauté du culte vodun, insista alors sur les points communs existant entre son culte et le catholicisme en déclarant : « Les dieux qui habitent le panthéon béninois ne sont que des intermédiaires entre l'homme et Dieu, maître de toute chose. Vous êtes venu au milieu de nous comme le signe tangible de l'amour du Dieu vivant ». Il alla même jusqu'à attribuer à l'Église catholique un discernement dont elle n'a pas toujours fait preuve au cours de son histoire au Bénin : « Durant toute la période d'évangélisation, l'Église, malgré mille périls, n'a jamais cherché à étouffer nos valeurs ancestrales. Au contraire, elle s'est toujours employée à les renforcer en ce qu'elles ont de positif et de salutaire pour l'âme »²⁴. En réponse, le pape réaffirma la volonté de dialogue de l'Église catholique en ces termes : « Le concile Vatican II, qui a tracé la route de l'Église pour la fin de ce millénaire, a reconnu dans les diverses traditions religieuses qu'il y a du vrai et du bon, des semences du Verbe. L'Église catholique considère la liberté religieuse comme un droit inaliénable. C'est dans un climat de respect pour la liberté de chacun que le dialogue inter-religieux peut se développer et porter ses fruits »²⁵.

Que conclure au terme de cet exposé ?

La diversité religieuse au Bénin, la prolifération des groupes religieux et mystiques de toutes sortes, peuvent constituer une menace pour la paix sociale si chaque confession s'enferme dans la conviction d'incarner la toute puissance rédemptrice de Dieu, avec l'assurance d'une théologie impavide qui exclut tout salut hors de sa doctrine. Au contraire, cette diversité peut être une source de richesse si les uns et les autres continuent à faire preuve d'ouverture et à s'accepter. Mieux, il faut opérer un bond qualitatif en développant des initiatives hardies pour le dialogue interreligieux.

23 Dagnon (G) : Libérer de la divination, de la sorcellerie, 1999, pp. 69-70.

24 Jeune Afrique Economie, N° 165, mars 1993, p. 91.

25 Ibidem.

En cela, nous sommes en parfait accord avec l'abbé Mellon H. Djivoh qui écrivait en 1991 : « Il revient à l'Église locale de jeter les ponts du dialogue et d'initier un cadre précis de rapports. Là, les uns et les autres exprimeront leur angoisse et leur attente. Concrètement, il faut une structure permanente de dialogue qui fixerait certaines clauses auxquelles seront tenues toutes les parties »²⁶.

26 La Croix, septembre 1991, p.9.

Éléments de bibliographie indicative

- ADETONAH A., 1972. *Lumière sur le Christianisme Céleste*, Porto-Novo, 85 p.
- ADOUKONOU B. et VILLACA T., 2000. *Guide pour un pèlerinage aux sources de notre foi*, Cotonou, Imprimerie Grande Marque, 30 p.
- AGBO C., 1959. *Histoire de Ouidah du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, Editions Presses Universelles, 307 p.
- AGOSSOU J.M., 1972. *Gbèto et Gbèdoto: L'homme et le dieu créateur selon le Soudahoméen: de la dialectique de participation vital à une théologie anthropocentrique*, Paris, Beauchesne Cop., 256 p.
- AGOSSOU J.M., 1987. *Christianisme africain*, Paris, Karthala, 220 p.
- ALLADAYE C.J., 2003. *Le catholicisme au pays du vodun*, Cotonou, Editions du Flamboyant, 459 p.
- ALLIER R., 1927. *Le non civilisé et nous, différence irréductible ou identité foncière?*, Paris, PUF, 217 p.
- AUPIAIS R.P., 1938. *Le missionnaire*, Paris, Editions Larose, 172 p.
- BADINET R.P., 1997. *Mouvements religieux et sectes: 70 questions-réponses*, Ouidah, 103 p.
- BALARD M., 1998. *Dahomey 1930: Mission catholique et culte vodoun: l'œuvre de Francis Aupiais (1877-1945)*, Missionnaire et ethnographe, Presses Universitaires de Perpignan, 336 p.
- BAUDIN R.P., 1884. *Fétichisme et féticheurs*, Lyon, Séminaire des Missions Africaines, 112 p.
- BONFILS J., 1999. *La Mission Catholique en République du Bénin des origines à 1945*, Paris, Editions Karthala, 276 p.
- BOUCHE P., 1885. *La Côte des Esclaves et le Dahomey*, Paris, Librairie Plon, 405 p.
- BOULAGA E.F., 1981. *Christianisme sans fétiche, révélation et domination*, Paris, Présence Africaine, 219 p.
- DAGNON G., 1999. *Libérer de la divination, de la sorcellerie*, Cotonou, Imprimerie Grande Marque, 143 p.
- DE PURY R., 1958. *Les Églises d'Afrique entre l'Évangile et la coutume*, Cahors, Imprimerie A. Coueslant, 95 p.
- DESRIBES E., 1877. *L'Évangile au Dahomey et à la Côte des Esclaves*, Clermont Ferrand, Imprimerie Centrale, 502 p.
- FASSINOU M.J., 1993. *Histoire de l'Église Protestante Méthodiste du Bénin: 1843-1993*, Porto-Novo, CNPMS, 139 p.
- FROELICH J.C., 1965. *Animisme. Les religions païennes de l'Afrique de l'Ouest*, Paris, éditions de l'Orante, 225 p.
- HAZOUME P., 1942. *Cinquante ans d'apostolat au Dahomey: souvenir de son excellence Mgr Steinmetz*, Lyon Procure des Missions Africaines, 62 p.
- HURBON L., 1993. *Les mystères du vaudou*, Paris, Découvertes Gallimard, Religions, 176 p.

- Jean-Paul II, 1995. *Exhortation apostolique post-synodale Ecclesia in Africa aux évêques, aux prêtres et aux diacres, aux religieux et aux religieuses et à tous les fidèles en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000*, Rome, Typographie Vaticane, 155 p.
- LAFFITTE J., 1881. *Le Dahomé : Souvenirs de voyage et de mission*, Tours, Alfred Mame et Fils Editeurs, 239 p.
- LARER P., 1992. *L'essor des Églises évangéliques*, Paris, Le Centurion, 120 p.
- MARTIN P.E., 1979. *Vatican II. Les seize documents conciliaires*, Paris, FIDES, 671 p.
- MARTY R., 1926. *Etudes sur l'islam au Dahomey, le Bas-Dahomey, le Haut-Dahomey*, Collection de la revue du monde musulman, Paris, Editions Ernest Leroux, 295 p.
- PENOUKOU J.E., 1984. *Églises d'Afrique : propositions pour l'avenir*, Paris, Editions Karthala, 161 p.
- POGNON G.S.A., 1998. *Un laïc chrétien à la découverte de Vatican II (orientations doctrinales et pastorales)*, Cotonou, Les Editions du Flamboyant, 292 p.
- QUENUM A., 1999. *Evangéliser Hier, Aujourd'hui : Une vision africaine*, Abidjan, Editions ICAO, 253 p.
- SEDES J.M., 1952. *Le racisme en Afrique. Problème de la colonisation et des missions*, Paris, Editions Fernand Sorlot, 64 p.
- SHURE E., 1931. *Les grands initiés : Esquisse de l'histoire secrète des religions*, Paris, librairie académique Perrin, 558 p.

Les bases du dialogue interreligieux, christianisme, islam et religions endogènes africaines pour la culture de la paix

Par **Docteur Moussa Tidjani-Serpos**

Un dialogue présuppose un échange, une conversation entre deux ou plusieurs personnes physiques ou morales. Il présuppose également une certaine égalité des partenaires qui échangent des points de vue qui visent à trouver un terrain d'entente, un *modus vivendi*. Si l'une des parties subit le diktat de l'autre, il n'y a donc plus de dialogue mais un rapport de dominant à dominé. Dans le dialogue interreligieux pour la culture de la paix, il ne s'agit donc pas pour une religion d'abdiquer sa doctrine au profit de celle d'un autre culte. Il s'agit d'accepter d'échanger, de respecter les membres d'autres religions que la sienne et de bannir la philosophie d'agression qui pourrait conduire les adeptes de diverses religions à se haïr et à s'entretuer. Sur quelles bases un tel dialogue peut-il germer et se développer ?

I Quelques généralités

Certaines religions sont structurées de manière pyramidale à l'échelon mondial ; c'est le cas de l'église catholique par exemple. La moindre décision du pape engage toutes ses ouailles. Il n'en est pas de même dans la plupart des religions. Dans le protestantisme, l'islam et les religions endogènes africaines par exemple, la structure est plutôt plate et ne reconnaît pas de chef suprême mondial. En effet le culte de Orisha Shango n'est pas au dessus de celui de Orisha Yémodja des vodouns Dangbé ou Gambada ou des Glodoun.

Pour toutes ces religions il existe parfois une organisation sur le plan national. Ces structures permettent au pouvoir politique d'avoir des répondants officiels pour lui faciliter son action sur les populations.

En prenant ses quelques exemples l'on réalise que ce n'est pas simple de faire passer un mot d'ordre, un engagement dans les dédales des religions à structure étalée. Dans les cas de figure où le dialogue interreligieux s'instaurerait au sommet, si on peut ainsi parler, il y a lieu de s'interroger sur la valeur réelle de la circulation de l'information ou des engagements pris par les chefs. Les conclusions de ces rencontres d'Assise initiées par feu sa sainteté le pape Paul II en 2002 a le mérite d'exister, d'être un exemple, d'avoir permis à plus de 200 religieux de toutes catégories de publier un document d'une dizaine d'engagements envoyés à tous les chefs d'État de par le monde. Seulement ces genres de rencontres lient-elles réellement les autres responsables de culte similaire ou non? Des positions prises au sommet engagent-elles effectivement la grande masse des fidèles ? La réponse à ces questionnements permet d'approcher le type de dialogue efficace qui devrait s'installer entre les religions en cause au cours de ce séminaire.

2 Quels ont été les rapports des trois grandes tendances de religions jusqu'ici ?

La plupart des religions endogènes se tolèrent, voire se complètent mutuellement. Elles n'ont porté ou soutenu la guerre dans aucun pays d'Afrique ou d'ailleurs. Les religions du livre, le christianisme et l'Islam (exclus le judaïsme) sont des religions de conquête. Elles disent porter la bonne nouvelle aux peuples, soit par l'exploitation économique soit par le commerce soit encore par la guerre (suites de la colonisation). Ces deux religions là ont envahi l'Afrique avec leur degré d'intolérance, de mépris vis à vis des religions endogènes africaines. Jusqu'à nos jours, les petites églises chrétiennes sectaires n'ont jamais cessé de prêcher à visage découvert dans leurs temples ou sur des ondes de divers médias audiovisuels contre les religions endogènes africaines avivant inutilement des rancœurs. La culture de tolérance qui caractérise les religions endogènes a fait que nous n'avons jamais connu de guerre fratricide jusque là.

Dans la plupart des traditions religieuses africaines, ne devient pas adepte qui veut. Personne n'est tenu d'appartenir à une religion sauf cas de force majeure de désignation par les oracles. C'est sur ce socle qu'est venue se greffer la chasse à l'homme (esclavage), et que sont arrivées les religions importées, par le commerce pour l'Islam, à la suite du canon du colonisateur pour la chrétienté. Les gouverneurs blancs et les missionnaires ont confirmé la domination de leurs pays sur ceux conquis. De ce fait ils ont traité avec mépris les religions endogènes africaines. Les plus grandes cathédrales ont été implantées devant les grands couvents de nos religions ancestraux. Au Bénin par exemple ce fut le cas de la petite basilique de Ouidah (devant le temple du python), de la cathédrale Notre Dame de Lourdes de Porto-Novo devant l'espace vert de vodoun Gbêloko pour ne citer que ces quelques exemples que je connais bien. A l'inauguration de ces monuments, il a été dit que «ceci tuera cela» ceci étant la cathédrale et cela le couvent du vodoun.

3 Freins au dialogue interreligieux

Le fondamentalisme

Une religion, que sa doctrine soit écrite ou non doit s'adapter à son temps même si le fond dogmatique reste inchangé. Le maintien à contre courant d'approches désuètes allant contre les droits universels de l'homme, la démocratie, le respect de l'homme de la femme et de l'enfant constitue sur le socle sur lequel s'érige le fondamentalisme que nous devons bannir profondément de notre approche à autrui et surtout de nos têtes¹. Que ce soit entre des religions de sources différentes ou de même cru, le fondamentalisme existe. C'est ainsi qu'au sein de certaines religions il existe des schismes qui font que des fidèles d'un même culte se combattent.

¹ La Femme par Elle-Même : in *Telem* p. 68.

L'intégrisme et le fanatisme

C'est l'attitude et la disposition d'esprit de certains croyants qui, au nom d'un respect intransigeant de la tradition, se refusent à toute évolution. S'ils sont fanatiques, ils vouent une passion, une admiration excessive à leur religion. Cet aspects sont peu différents de celui décrit dans le précédent volet, celui du fondamentalisme.

Le terrorisme

C'est l'usage de la violence pour parvenir à des objectifs politiques, idéologiques voire religieuses. Cette appellation est péjorative. Elle avilit et discrédite la personne ou le groupe à qui on applique l'adjectif « terroriste ». Si cela peut être considéré comme une expression d'un faire valoir, il faut reconnaître que le terrorisme ne peut et ne sera jamais un élément positif pour le dialogue inter religieux. Le terrorisme international est « considéré comme un défi majeur pour le monde et comme nécessitant une action préventive dont beaucoup d'éléments sont du ressort de l'UNESCO dans des domaines tels que la communication, l'éducation, la science et la culture². »

L'irrespect, manifestation souvent né d'un sentiment de supériorité

Il est évident que la base de tout dialogue est le respect de l'autre ce qui suppose que le sentiment d'appartenir à une religion plus évoluée que l'autre doit disparaître. Les appellations sectes ou schismes ne sont guerre de mise ici, la condescence non plus.

Éloi Messi Metogo, o.p. (sociologue et prêtre) pense que « Le dialogue inter-religieux s'est surtout intéressé à ce qu'on appelle «les grandes religions du monde» ou encore «les religions majeures» (le judaïsme, l'hindouisme et le bouddhisme), en négligeant les religions traditionnelles d'Afrique et d'ailleurs. Cette situation est le résultat d'une hiérarchisation des religions selon laquelle les religions traditionnelles n'ont pas de fondateurs, qu'elles sont primitives et ethniques tandis que les «religions majeures», ont des fondateurs, sont historiques, porteuses de civilisation et appelées à un destin universel. Or, pour en rester à l'Afrique, les religions traditionnelles sont encore vivantes dans plusieurs régions ; et là où les institutions et les rites ont disparu, les croyances traditionnelles n'en continuent pas moins à déterminer les comportements d'un grand nombre d'Africains, même convertis au christianisme et à l'islam. Comment ne pas prendre au sérieux ces religions à partir du moment où, comme dans les autres religions, des hommes et des femmes y cherchent un sens à leur vie et à leur mort³ ? »

2 Rapport de Jacqueline Rougé, présidente honoraire, représentante permanente de la CMRP auprès de l'UNESCO.

3 Éloi Messi Metogo, o.p. (Sociologue et prêtre) dans son article : Dialogue avec les religions traditionnelles Et l'Islam en Afrique noire.

4 les bases d'un dialogue interreligieux pour une culture de la paix

La croyance en Dieu

La croyance en une entité transcendante, immanente, qu'on l'appelle Dieu, Allah, Olorun, Mahou et que sais-je encore, l'essentiel c'est la foi que l'on a en la divinité qui compte. Je ne connais pas de religion dont l'objectif affiché soit la perte de l'homme. Toutes les religions visent à le sauver. Cette approche commune est un point de la plus haute importance. L'objectif est le même, ce sont donc les voies qui diffèrent. Quand tout le monde a raison, personne n'a entièrement raison. Il s'agit de trouver le fil tenu qui relie des oppositions apparentes. Les raisons pour s'asseoir à une même table pour dialoguer ne manquent. Dans le respect de l'autre, dans la non ingérence dans le dogme de son interlocuteur.

L'éducation pour tous pour une culture de la paix généralisée

Les couvents des religions traditionnelles africaines sont des écoles où sont formés les adeptes à la religion souvent à certains métiers. Ces derniers sont souvent et malheureusement des petits métiers. Bon nombre d'adeptes ne savent ni lire ni écrire dans la langue officielle de leur pays. Cette situation les coupe des grands centres de décision nationaux ou internationaux. Ces religions sont de simples viviers pour les hommes politiques. Leur doctrine n'arrive pas être consignée par écrit par les adeptes eux mêmes. L'éducation pour toutes les religions doit se dérouler dans l'esprit d'une culture pour la paix aussi bien dans le fond que dans la forme. Le contenu de l'éducation donnée dans toutes nos écoles, publiques ou privées, laïques ou confessionnelles, doit être équilibré dans le message véhiculé. Le choix des lectures et des livres au programme de l'enseignement officiel doit être minutieusement choisis. Ils ne doivent pas être tendancieux et ne favorisant ou dénigrant même subrepticement telle ou telle autre religion. Mieux, si allusion à la religion il devrait y avoir, le message doit être celui de la tolérance entre les religions. Les enseignants quelque soit leur confession propre, doivent être les plus impartiaux possibles pour maintenir et diffuser un enseignement pour la paix. Les élèves et les étudiants doivent vivre en convivialité. Les femmes, nos mères sont les premières éducatrices de l'enfant. Il est inconcevable donc de maintenir les femmes dans une situation de sous développement intellectuel et espérer que, dans une vision globale du monde, elles pourront diffuser un message de tolérance et de paix.

«Une des meilleures solutions pour les pays en développement consiste à impliquer les femmes à tous les niveaux du processus du développement... Cela signifie qu'il faut leur accorder le même statut qu'aux hommes»

Comme un végétal, la paix se plante, se cultive, pousse, grandit puis donne des fleurs et des fruits. Son terreau c'est la tête des Hommes. L'enseignement et l'éducation ont un rôle incommensurable dans l'évolution dans la culture de la paix.

La coexistence pacifique : le pardon, la tolérance et l'amour

Le pardon sans amnésie du passé de tout le mal qui a pu être fait pendant les longs siècles de la traite des noirs est indispensable. Que l'on ne s'étonne guère que l'esclavage apparaisse dans cette discussion sur les religions. Qu'il nous souvienne que les religions traditionnelles africaines ont été exportées vers les Iles Caraïbes, Haïti etc.) par le biais de ce douloureux transfert. Il faut donc repartir sur de nouvelles bases. L'amour des uns et des autres sans syndrome mégalomane, ni condescendance peut faciliter le dialogue vrai et profond entre des hommes et des femmes qui ne font que se tolérer en vérité.

Le dialogue au sommet oui, mais surtout le dialogue à la base

Les rencontres à des niveaux élevés entre personnalités de haute responsabilité sont souhaitables. Pour avoir tout son poids, elles doivent se dérouler dans des cadres neutres. Elles ont l'avantage de créer des balises pour l'action à la base. L'efficacité des décisions issues de tels dialogues au niveau des fidèles doit être renforcée par des rencontres à la base pour l'échange et surtout pour une vie communautaire conviviale. C'est dans cette ambiance que peuvent naître l'amour et le respect réciproques.

Le rôle des gouvernements africains

Les hommes politiques sont souvent à la base des conflits d'apparence religieuse. Ils trouvent un terrain fertile où ils sèment la division au sein de paisibles citoyens, juste pour leurs intérêts sordides. Ils attirent les religieux par l'argent, sèment la haine, avivent des querelles oubliées au sein des populations. Le rôle des chefs religieux est très important ici. Ils doivent pouvoir garder toute leur dignité face au pouvoir de l'argent et des discours fielleux des hommes politiques de peu de foi.

Le rôle des gouvernants en Afrique est essentiel. L'on ne saurait vouloir une chose et son contraire. Une bonne gouvernance c'est aussi amener son peuple vers la prospérité dans une vie paisible. La notion de laïcité dans l'administration générale de nos pays doit figurer en clair dans toutes nos Constitutions. L'équilibre selon le poids humain et politique de chaque religion doit être respecté.

Peut-on raisonnablement faire correspondre des fêtes légales avec des fêtes religieuses ? Oui, mais de manière équilibrée.

Conclusion

La pluralité des religions n'est pas une malédiction. C'est plutôt un enrichissement car « Plus tu diffères de moi, plus tu m'enrichis » a dit le philosophe. C'est à travers la différence de l'autre que l'on peut mesurer sa propre foi. Ce n'est donc pas en abaissant autrui que l'on s'élève soi-même. Il faut donc se convaincre et convaincre

ses coreligionnaires qu'il faille accepter les hommes et femmes d'autres religions que la sienne.

Après tout, chacun est en religion pour sauver sa tête et non celle de l'autre. Au lieu d'agresser son voisin, ne vaut il pas mieux le respecter, se comporter de manière exemplaire et rayonner par l'exemple.

Pour que s'établisse un dialogue pour une culture de la paix je résume donc en disant qu'un minimum de critères doivent être réunis.

Respect mutuel dans un rapport égalitaire pour les parties en dialogue.

Nécessité d'une ouverture d'esprit vers les objectifs pré-établis.

Il faut bannir tout esprit de supériorité ou d'infériorité.

Eviter à tout prix de faire glisser le dialogue sur les questions de dogme.

Le dialogue doit s'accompagner d'actions pour une vie communautaire conviviale

Pour que le dialogue interreligieux puisse aboutir, la laïcité de l'éducation est indispensable.

Le rôle des gouvernants est d'importance et celui de l'UNESCO ne l'est pas moins.

Impliquer la Femme dans le dialogue interreligieux pour la qualité et la pérennisation d'une culture pour la paix.

Dieux et les dieux : le concept de l'Être Suprême dans les milieux traditionnels béninois : approche pour un dialogue interreligieux.

Par **l'Abbé Simplicie Boco**

Le Bénin : Havre d'un « monothéisme polythéiste », Terre d'une grande diversité spirituelle et Champ d'un nécessaire dialogue interreligieux ?

Mise en perspective

Le mot spiritualité dérive de 'spirituel', qui lui-même qualifie ce qui relève de l'esprit qui à son tour désigne généralement¹ ce qui fait que l'homme passe infiniment l'homme, ce qui fait qu'il ne se réduit pas seulement à sa chair, au simple animal raisonnable de Socrate, à ses besoins biologiques : manger, boire, dormir... c'est ce qui fait que, croyant ou pas, après même avoir décrété la mort de Dieu, l'Homme reste perpétuellement préoccupé du sens de la vie présente, du sens de 'l'après-vie', de l'infini, de l'existence de la souffrance, du mal, de l'injustice du bonheur... Cette réalité qui en l'homme le met constamment en quête de l'Absolu, rassurez-vous, les Béninois l'ont, je dirais en dose importante, et pour cause, le Bénin d'hier - pas plus que celui d'aujourd'hui – ne connaît pas d'athéisme. C'est là, une thèse connue de tous. L'Africain est réputé religieux en ce sens qu'il est naturellement, je ne dirai pas plus spirituel que d'autres, mais collaborateur avec cette partie de lui-même qu'est l'esprit. C'est cette spiritualité naturelle qui, traduit dans les mœurs prend des formes diverses selon les différents contextes traditionnels. Il n'y avait donc pas au Bénin de milieux traditionnels, et donc de cultures traditionnelles spécifiques qui ne soient empreintes de pratiques religieuses spécifiques, il n'y avait pas de culturel sans le cultuel. C'est ce qui explique que nous avons une multiplicité de religions traditionnelles correspondant à la mosaïque d'ethnies que compte le Bénin. C'est dire que la religion première et la plus dominante du Bénin, c'est l'animisme : au moins 50 % de la population.

I L'animisme

On a regroupé sous le vocable 'animisme' l'ensemble de ces religions traditionnelles qu'on rencontre bien sûr au Bénin, en Afrique, mais aussi en Océanie et en Amérique latine et qui représentent dans leur ensemble la 4^e grande religion du monde après le christianisme, l'islam, l'indouisme.

¹ Mises à part toutes les querelles philosophiques et religieuses autour de la matière, l'esprit, l'âme et le corps.

Avant la grande patrouille du système des 3M (Marchands, Missionnaires, Militaires) vers 1800, la première forme d'expression religieuse du béninois – du Nord, du Centre, du Sud, est donc l'animisme qui attribue à certaines réalités naturelles des forces surnaturelles et qui faisaient d'elles des divinités. « Quand nos ancêtres luttaient pour leur survie ils ressentaient les forces de la nature comme des puissances imprévisibles, bienfaitantes ou menaçantes auxquelles ils attribuaient une bonne part de tout ce qu'ils vivaient. De là donner à ces puissances la force de l'homme ou de l'animal et d'en faire des dieux, le pas a été vite franchi. Bien sûr, les fonctions et surtout les noms de ces innombrables dieux ou demi-dieux ou génies, ou esprits... varient d'une culture ethnique à une autre » : Nous avons par exemple, le dieu du fer 'Ogou' qui protège de tout accident lié au métal, le dieu 'Legba' le gardien public et son adjuvant 'le Zangbéto' le veilleur nocturne, le dieu de la mer 'Mamy Water' (la mère des eaux), certains parmi nous ont pu suivre le mois dernier la brève séquence de 'Thalassa' sur leur fonctionnement. vous avez pu constater qu'il n'y a pas de doctrines écrites mais il y a des textes oraux qui véhiculent les doctrines et les règles. Il n'y a généralement pas de fondateurs nommés parce tout remonte à la nuit des temps, il y a cependant une organisation hiérarchique, le but essentiel étant de vivre en intimité, en harmonie avec les dieux, bénéficier de leur protection, leurs aides en tout, et même jouir d'une parcelle de leur pouvoir si ont leur est docile. En tout cas il se passe là des choses, des choses qui jusqu'ici échappent à toute scientificité. C'est un univers entier, encore inexploré et je ne sais s'il le sera jamais. Il faut ajouter que ses différentes divinités forment au niveau de tout le Sud du Bénin, dans l'aire culturelle Aja-Fon, une fédération qu'on appelle le 'Vodun' qui est célébré au niveau national le 10 janvier depuis l'avènement de la démocratie au Bénin. Parce que justement cette démocratie qui a fait du Bénin le modèle des démocraties africaines des temps modernes, a été vécue presque par tous comme un don de Dieu, et par les adhérents Vodun comme une bénédiction accordée à la nation entière par les divinités Vodun. C'est là que j'en viens à cette autre thèse, elle aussi très probante² : l'animisme béninois est monothéiste ou si vous le voulez, c'est : un « monothéisme polythéiste ».

2 Un monothéisme polythéiste ?

Comment Comprendre le paradoxe d'un monothéisme qui soit à la fois une sorte de polythéisme ?

Tous, du plus grand prêtre féticheur, le 'vodunon' (la mère du vodun), jusqu'au plus petit adepte, le 'vodunsi' (l'épouse du vodun) croient tous en un Dieu unique, transcendant que rien ne dépasse 'Mahou' pas même les divinités, un Dieu chefs des chefs, le 'Dada Sègbo' le père fondateur, le chef-suprême...

2 N'en déplaise à Eloi E. a publié il y a quelques années « Dieu peut-il mourir en Afrique ? » dans lequel il s'acharne à prouver le phénomène de l'incroyance en Afrique.

En pays Baatonou, « Gusunon », Dieu, est l'Être Suprême, qui est unique, et ce nom n'a pas de pluriel. On ne peut pas dire les dieux dans cette langue parce que Dieu est unique.

Ce Dieu maître du ciel et de la terre, créateur de l'univers est trop puissant et trop lointain pour qu'on puisse lui rendre directement un culte qui lui est dû. C'est pour cela qu'il faut des divinités intermédiaires entre Lui et les Hommes. Les divinités sont donc comme des échelles pour joindre le Dieu Suprême.

Mais le contact avec l'Occident a offert aux Béninois une autre gamme d'intermédiaires pour aller vers le même Dieu.

3 L'islam

Actuellement près de 15 % de Béninois ont choisi Mahomet qu'ils reconnaissent comme prophète du Dieu grand et unique : « Allah est grand et Mahomet est son prophète ». Il s'agit des musulmans qui sont surtout concentrés dans quelques grandes villes du pays : Porto-Novo, Parakou, Djougou.

4 Le christianisme

Par contre d'autres Béninois³, je suis de ceux là, ont trouvé qu'avec trop d'intermédiaires on risque de ne jamais atteindre le but et ont donc préféré la formule où la fin et le moyen font un, l'Alfa et l'Oméga Jésus-Christ, Homme-Dieu : le Christianisme. On rencontre les principales formes de christianisme au Bénin : les catholiques⁴ (les plus nombreux 19 %), les protestants de tous bords (les méthodistes étant les plus nombreux du groupe, les évangélistes, les luthériens, les presbytériens, les baptistes, les anglicans ...) 15 %.

Cette floraison spirituelle ambiante s'est ensuite déployée en une multiplicité de sectes dérivées pour la plus part du christianisme : je n'en veux pour preuve que le christianisme céleste qui, à peine fondé s'est déjà exporté avec succès vers la France, les États-Unis après avoir pris racine dans les pays africains.

Et Quand par ailleurs on se rappelle que c'est le Vodun béninois qui est à l'origine de tout l'héritage culturel négro-américain du Brésil, d'Haïti, des îles antillaises... Eh bien on se rend compte que la spiritualité béninoise est comme un océan qu'on ne

3 Près de 34%. La plus part des chiffres donnés dans cet article sont approximatif et auront besoin d'être actualiser.

4 J'en profite ici pour rendre hommage aux missionnaires français. Au delà de tout ce qu'on peut leur reprocher, c'est d'abord à eux, aux écoles catholiques que le Bénin devait d'être le quartier latin de l'Afrique? Il n'est pas inutile d'évoquer ici la part belle et fort importante que l'Église a également prise dans la construction de la démocratie au Bénin, dans l'instauration de cette sorte d'articulation harmonieuse et sans confusion entre le politique et le religieux qui sont sous d'autres cieux « chien et chat ». Comme quoi, en suivant son cours, l'histoire commune de l'humanité respecte les particularités propres à chaque peuple.

saurait épuiser en quelques pages. On voit surtout apparaître comme une nécessité vitale le dialogue interreligieux.

5 De la nécessité du dialogue interreligieux au Bénin

Dans le contexte de multiculturalisme religieux qu'est le Bénin, la nécessité du dialogue interreligieux est très vite apparu comme une urgence pour la vie sociale, la cohabitation pacifique des différentes ethnies et pour le développement des peuples. Mais il est resté pendant longtemps dans le seul cadre religieux sous l'initiative du catholicisme, jusqu'en 1994 où grâce à la Déclaration de Barcelone sur le rôle des religions et la promotion de la paix et les Propositions de Rabat formulées en 1995 à l'issue de la rencontre des spécialistes du projet « Routes de la foi », le programme de dialogue interreligieux de l'UNESCO l'officialisa à l'échelle internationale comme une dimension essentielle du dialogue interculturel et du dialogue entre les civilisations.

a) Une démarche très ancienne

Le dialogue interreligieux demeure cependant une démarche très ancienne et très propre à l'esprit du christianisme. Pour nous disciples de Jésus-Christ. Déjà en germe dans l'Évangile, c'était une préoccupation importante des premières fraternités chrétiennes, même si ensuite l'histoire a été témoin de déviations graves. Selon les lieux et les temps, cette dynamique a subi bien des aléas. L'histoire est là pour stigmatiser les malentendus, les erreurs, les faux pas mortifères... Mais, très près de nous, le Concile Vatican II a réactivé cette valeur et en a souligné toutes les dimensions.

La déclaration « *Nostra Aetate* » du 28 octobre 1965 résume tout ce qui a été écrit pendant le Concile Vatican II sur les « Relations de l'Église avec les Religions non-chrétiennes ». Elle fut suivie bientôt de nombreux événements ou écrits, tels que la « journée de prière d'Assise » innovée le 27 octobre 1986, le document « Dialogue et Annonce » (DA) du 20 juillet 1991 et la fondation de plusieurs Instituts de Sciences et Théologie des Religions, (ISTR). Le souhait de Jean-Paul II s'adressant aux 130 responsables religieux de toutes les religions du monde réunis à Assise est très révélateur de ce souci d'ouverture qui est au cœur du christianisme: « Dans la bataille pour la paix, l'humanité, avec sa grande diversité même, doit puiser aux sources les plus profondes et les plus vivifiantes où la conscience se forme et sur lesquelles se fonde l'agir moral des hommes ».

Une autre motivation chrétienne du dialogue est la certitude que « Dieu est Amour et que tout homme est sauvé s'il participe à une histoire qui est une histoire de salut ». Cette dimension du dialogue est partie intégrante de l'Église en marche. Les Actes des Apôtres actuels continuent de s'enrichir de ces rencontres entre hommes, entre cultures, entre traditions spirituelles. Les Actes s'écrivent au jour le jour, l'Esprit est à l'œuvre.

Il est important de noter ici l'usage du terme œcuménisme pour désigner le dialogue entre les confessions chrétiennes et lorsque la démarche s'élargit à la

rencontre avec toutes les quêtes spirituelles c'est le terme « dialogue interreligieux » qui est utilisé.

Il convient également de souligner, au Bénin comme ailleurs, pour peu qu'on se veuille crédible et réaliste, que le dialogue interreligieux ne va pas sans quelques difficultés.

b) Épreuves du dialogue

Les événements du monde et de notre pays nous révèlent suffisamment comment la vie en commun dans une même nation, entre personnes d'ethnie, de langue, de formation et surtout de religion différentes est une épreuve pour tous : Épreuve de la cohabitation par manque d'écoute et de tolérance réciproque, par peur mutuelle d'être « dominés » ou « indexés ». Épreuve des foyers islamo-chrétiens. Épreuve de la vie quotidienne, où des tensions, heureusement peu fréquentes mais dépassant parfois les simples paroles, risquent de détériorer les relations entre chrétiens et musulmans.

c) De quel dialogue s'agit-il ?

Cela nous amène à préciser la nature du dialogue. Il ne s'agit pas, ni pour les uns ni pour les autres de renoncer à leur foi profonde, ni de faire des concessions doctrinales, ni d'abandonner des fondements essentiels de leur religion respective. Il ne s'agit pas non plus de vouloir « convertir » l'autre par des arguments faciles ou des pressions sociales ou économiques. Pour les catholiques, il doit être clair que c'est Dieu et non pas l'homme qui par son Esprit convertit les cœurs. À nous il demande de témoigner la Vie nouvelle en Jésus le Seigneur, par notre fidélité à l'Évangile, par notre amour fraternel jusqu'au pardon des insultes, et par notre foi en sa présence dans le cœur de tout homme.

En définitive, il s'agit d'un « dialogue de vie », partout et toujours. (...)

Collaborer avec tous, toutes confession confondues, dans tout ce qui fait grandir la communauté humaine et nationale, dans tout ce qui unit des personnes dans la fraternité, c'est entrer dans la logique du dialogue. C'est un objectif commun à tous les hommes de bonne volonté. Comme le rappelait le Pape Jean-Paul II au Mali, il y a quelques années : « tous nous sommes de l'unique famille humaine. Nous vivons dans le même monde ». N'avons-nous pas la même humanité en Adam ? Ne sommes-nous pas tous fils de cette Afrique avec ses valeurs de tolérance, de respect et de compréhension ? Ne croyons-nous pas tous en un Dieu Créateur, qui le premier, a voulu dialoguer avec l'Homme ? Souvenons-nous d'Adam, de Noé, d'Abraham, de Moïse, de tous les prophètes et « finalement de Jésus notre Seigneur, la Parole faite chair ». Notre foi au Christ est la motivation la plus contraignante qui nous pousse au dialogue afin que tous soient un et l'un soit en tous.

TABLE RONDE IV

**La communication et les medias :
comment sensibiliser l'opinion publique à l'impact
positif de la coexistence religieuse, de la compréhension
mutuelle, de l'harmonie et de la promotion du dialogue
interreligieux parmi les populations africaines**

**Les langues africaines, alphabétisation et enseignement
des valeurs de coexistence pacifique**

Par **Professeur Toussaint Tchichi**
Professeur de linguistique-Université nationale du Bénin

Introduction

Tel qu'il est envisagé par l'UNESCO, le dialogue interreligieux constitue un processus long de promotion (i) de l'éducation à la paix au sein des communautés religieuses à travers une meilleure compréhension mutuelle afin de surmonter toutes sortes de préjugés et de stéréotypes, (ii) en favorisant la connaissance réciproque entre les différentes communautés religieuses comme par exemples les musulmans, les catholiques les vodunsi ou les hunsi, (iii) en établissant un espace permanent d'échanges d'expériences et en mettant l'accent sur l'utilisation des langues africaines ; de ce point de vue, il me paraît évident que la pratique des langues dans les couvents vodun obéit à une pédagogie méconnue des non-initiés ; une telle pratique pédagogique et andragogique devra faire l'objet de vulgarisation pour un apprentissage rénové des langues maternelles à l'école ; nous allons bâtir notre contribution autour d'une présentation sommaire de la situation linguistique de l'Afrique, un survol des freins inhérents à la coexistence pacifique, l'enseignement des langues et l'éducation des adultes pour l'enracinement d'une culture de la paix, dans le contexte de l'éducation tout au long de la vie, puis les effets bénéfiques de l'enseignement des langues ou de la langue maternelle de façon plus précise.

Situation linguistique de l'Afrique

Excepté l'Afrique blanche avec l'arabité comme trait linguistique dominant, l'Afrique au sud du Sahara est une Afrique morcelée et fragilisée au plan linguistique et parfois culturel ; on peut y déceler trois axes en matière de répartition des langues sur cette partie du Continent ; ainsi, on arrive à distinguer (i) des États à situation linguistique monolingue, comme la Somalie, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, (ii) des États à situation linguistique multilingue avec une langue dominante comme par exemple la République du Sénégal avec le Wolof, la République du Mali (dans une certaine

mesure) avec le Bamanakan, (iii) des États à situation linguistique multilingue sans langue dominante comme la République du Bénin y compris l'ensemble des autres États qui ne se retrouvent ni dans le premier ni dans le second groupe d'États ; les langues concernées par les États monolingues au premier groupe sont le somali, le kinyarwanda, le kirundi, le kiswahili ; il n'y a pas si longtemps l'Union Africaine a adopté le kiswahili comme langue de travail dans les instances de l'Union.

C'est un effort louable déjà que d'adopter une langue africaine dans les instances d'une institution panafricaine, car, comme j'ai eu à le souligner (Tchitchi, 2007), la grande majorité des communautés nationales africaines utilise leurs langues à l'intérieur d'un territoire national et peut-être au-delà, en ce qui concerne les langues transfrontalières ; il est difficile d'accroître le champ d'usage de ces langues si ceux qui les parlent ou leurs ancêtres, n'ont ou n'avaient aucune prétention d'exercer leur pouvoir hors de leurs frontières ; la culture de la valeur de la culture de libération des énergies, d'une culture qui favorise et stimule la créativité de chacun pour reprendre l'expression de Amadou Mahtar Mbow n'existe pas encore dans nos traditions.

L'Église Catholique au Bénin, en application des recommandations du concile Vatican II, a intensifié l'utilisation des langues locales ; dans certaines de nos paroisses aujourd'hui, l'inculturation ouvre la porte à l'intégration de certains concepts ou des énoncés liés au rituel des vodun, comme par exemple [xwaadi] que l'on substitue volontiers à Amen ou à Ainsi soit-il. Comme le souligne Hamza Amadou (1988, 136) l'interprétation des langues africaines dans les stratégies de communication est une donnée essentielle dans la propagation de l'Islam ; en effet, estime-t-il, *la grande masse de l'auditoire ouest-africain par exemple parle peu l'arabe, l'anglais ou le français ; elle utilise le hausa, le fulfuldè, le bambara, ... et d'autres langues nationales véhiculant les valeurs de la culture ; c'est là une réalité incontournable, que nous ne pouvons ignorer car c'est finalement elle qui détermine globalement le niveau d'impact que nous entendons atteindre, à travers les échanges de programmes sur lesquels s'appuiera sans nul doute l'essentiel de l'information dans notre aire islamique.*

Voilà une ouverture heureuse pour l'enracinement de l'Islam ; cependant, il importe que certains jugements de valeur, certaines attitudes et certaines appréhensions comme freins au dialogue interreligieux soient atténuées pour laisser place à la tolérance. La pratique de la tolérance au triple plan du Christianisme, de l'Islam et du Vodun

La pratique de la tolérance

Une connaissance imparfaite des pratiques religieuses locales a permis aux croyants des religions révélées de les traiter avec mépris, de les regarder comme relevant uniquement du paganisme, sans commune mesure avec les cultures qui les sous-tendent.

Les chrétiens catholiques ont considéré le vodun comme un obstacle à l'évangélisation ; ainsi en Haïti par exemple, Claude Souffrant indique que chrétiens et marxistes, au regard de principes en vue d'objectifs différents, aboutissent à la même

conclusion que le vodun est un facteur négatif pour le développement du pays ; il rappelle que *l'école catholique a commencé par dénier au vodun le titre de religion. Elle y a vu un culte superstitieux, satanique*, tandis que l'école marxiste a plaqué sur le vodun, de façon mécanique le slogan célèbre de l'opium ; j'en conclus pour ma part qu'en admettant que le vodun est l'opium du peuple haïtien, c'est l'accepter comme une religion, *parce que le culte dévolu à ses dieux réclame un corps sacerdotal hiérarchisé, une société de fidèles, des temples, des autels, des cérémonies...* Pour Jean Price-Mars, *le vodun est une religion parce que, à travers le fatras des légendes et la corruption des fables, on peut démêler une théologie, un système de représentation grâce auquel, (...) nos ancêtres africains s'expliquaient les phénomènes naturels et qui gisaient de façon lente à la base des croyances anarchiques sur lesquelles repose le catholicisme hybride de nos masses populaires.*

J'ouvre ici une parenthèse pour signifier que le vaudouisme n'a rien à voir avec le polythéisme ; tout est affaire de représentation symbolique ; tout acte religieux réfère à Mawu et le vodun ne sert que d'intermédiaire entre les êtres humains et Lui ; on peut consulter à cet effet un article que j'ai soumis à publication et dont le titre est indiqué ci-dessous :» Du Voju à Mawu, une problématique d'intermédiation divine»(Annales de la Flash n°13, 2007).

Mais on retiendra avec Karl Marx qu'aujourd'hui, *les religions respectives sont divers degrés de développement de l'esprit humain.* L'avantage du catholicisme et de l'islam est que ces deux pratiques religieuses ont bénéficié de la révolution alphabétique en dépit de la Révélation de la Parole qui semble constituer leur fondement théorique; elles s'appuient sur les textes écrits, car les écrits restent et les paroles s'envolent, dit le sage.

Nous retenons avec le Dr. Mohamed Ibrahim Jacem, délégué de l'UNESCO à la première Conférence islamique des Ministres de l'Information de l'OCI que *la coexistence des cultures inspiré par la compréhension, la raison et la sagesse est la meilleure voie qui nous fait mériter de la paix (...); le lien entre le développement et le changement confessionnel et les différentes identités culturelles, – qu'elles soient en paix ou en conflit –, est un lien très net. Car il ne saurait y avoir des progrès réels, ni de développement digne de continuité et de stabilité, sans l'existence d'une plateforme culturelle et religieuse.*

Cependant, une vue univoque des choses et frisant le dogmatisme semble se dégager des grandes conclusions de cette Conférence dont voici quelques extraits; le texte dit : *Face à l'invasion culturelle et à la campagne de christianisation,*

- Nécessité de tracer un Plan intégré pour contrer les campagnes d'invasion intellectuelle, culturelle et idéologique dont les musulmans sont des cibles dans le monde entier ;
- Nécessité de faire face aux campagnes d'évangélisation, qui visent le monde islamique et encourager les autorités concernées à suivre de près leurs effets et à surveiller les activités des missions éducatives, hôpitaux, œuvres de bienfaisance et services qui entrent dans le cadre de leurs activités ;

- Contre les visées des radiodiffusions ciblées d'évangélisation destinées à amener les musulmans à douter de leur religion et les attirer vers d'autres religions (p. 180).

Il s'agit là de l'expression d'une autodéfense empreinte de dogmatisme, d'absence de liberté religieuse, de musellement des libertés pour offrir aux communautés à travers les médias une vue des choses ; c'est ce que j'appelle univocité en matière religieuse, et ceci alimente une violence verbale. La libéralisation des ondes a atténué les effets d'une position que l'on pourrait qualifier de rigide.

Néanmoins, *l'information islamique est inspirée par le Droit, la Justice et la Sincérité et le système musulman est fondé sur les valeurs morales et adopte un style simple et éloquent, (car), Dieu dit : Appelle (les hommes) vers le chemin de ton Seigneur par la sagesse et la bonne exhortation. Discute avec eux de la meilleure façon. En vérité, c'est ton Seigneur qui connaît le mieux celui qui suit la bonne voie. S.16 V. 125.*

En réalité cette sourate atténue la violence verbale indiquée ci-dessus et consacre la petitesse de l'homme, car il n'y a que le Seigneur qui connaît le mieux celui qui est sur la bonne voie. La modestie, l'humilité, la reconnaissance de l'autre comme étant différent de soi sont des valeurs qui convergent vers l'instauration d'un climat de paix dans toutes les sociétés. Leur enracinement nécessite un développement tel qu'à l'école, la morale et l'éthique barrent la voie à la dépravation des mœurs et que les langues africaines soient porteuses de valeurs de coexistence pacifique.

Langues africaines et enseignement des valeurs de coexistence pacifique

En nous référant à Gabriel Boko (2007, 2-14) citant Le Thanh Khoy, on pourra dire que *toute éducation est socialisation. Ni l'enfant, ni l'adulte ne peuvent être dissociés du milieu culturel dans lequel ils sont nés. Or la langue constitue un élément essentiel de ce milieu : elle n'est pas seulement un complexe de mots et de formes grammaticales, mais surtout le véhicule des concepts et des traditions du groupe social, c'est-à-dire de sa culture. En même temps que l'enfant acquiert cette langue, il assimile le milieu.*

Notre effort doit tendre vers l'appropriation des valeurs de coexistence pacifique par l'apprentissage des langues africaines et par l'acquisition des savoirs et savoir-faire qui ont été enregistrés et codifiés par elles et les populations locutrices ; l'éducation et la formation des couches juvéniles doivent nous y aider ; cela suppose non seulement la mise en œuvre des réformes cohérentes qui tiennent compte des langues communes à plusieurs États, mais aussi et surtout le développement des curricula, la conception et l'élaboration des outils didactiques, une politique intégrative de formation de formateurs.

Certes, l'école n'est pas le seul endroit d'éducation et de formation en langues africaines ; la coexistence pacifique intéresse les adultes au plus haut niveau ; c'est pourquoi il faut envisager pour tous les lettrés en langues étrangères l'apprentissage des langues africaines par la mise en œuvre d'une cohérente politique d'alphabétisation en leur direction, puis en direction des communautés analphabètes à la base ;

le processus ainsi envisagé permet de sécuriser l'apprentissage des langues maternelles à l'école, puisque l'adulte ne sera plus complètement étranger à ce que rapporte l'enfant de l'école ; grâce à l'alphabétisation, il aura maîtrisé l'écriture, la lecture et la production des textes dans sa langue maternelle ou tout au moins dans la première langue de l'enfant ; dans ces conditions, il faut cesser de regarder l'alphabétisation comme une approche andragogique destinée à la libération des illettrés, mais comme un processus dont la finalité est la libération de tout le peuple ; il s'agit d'un processus englobant qui devra limiter les effets de l'aliénation du néo-colonisé.

La mise en œuvre d'une politique d'introduction des langues africaines à l'école ou leur utilisation comme support d'alphabétisation doit tenir compte de la mère, car *la mère est la première et la plus précieuse des écoles de la vie : **La mère est une école**, les mères luttent toujours pour élever leurs enfants suivant des principes et des valeurs bénéfiques, afin de bâtir une famille prête à apporter sa contribution à la construction d'une société respectable. Elles font tout leur possible pour jeter les fondements d'une société saine, sûre d'elle-même et qui puisse prendre en main son destin* (Les femmes et la paix en Afrique, p.107).

C'est dire que la femme constitue un pilier fondamental dans la recherche de solutions aux conflits, pour asseoir les bases d'une coexistence pacifique véritable ; mais puisqu'il s'agit de la femme, c'est-à-dire la mère de l'enfant, qui lui assure la transmission des savoirs et savoir faire, il nous faut examiner ici à grands traits tout le bénéfice que l'on peut tirer de l'enseignement d'une langue maternelle, celle que l'enfant acquiert au contact de sa mère ; c'est en réalité par cette langue qu'il socialise son existence, qu'il désigne et nomme les objets et les choses de son environnement ; voilà pourquoi on pourrait mettre l'accent sur le rôle de la langue maternelle ou de la langue tout court au triple plan psychologique et moral, culturel, économique.

Sur le plan psychologique et moral, on retient que la maîtrise de la langue maternelle par un individu lui assure la confiance en lui-même avec une facilité de communication ; conforté dans la découverte de la nature, il cherche à mieux se l'approprier, c'est-à-dire à en faire un instrument de communication adapté à la vie moderne ; en intériorisant certains préceptes religieux, il pourra se départir de certains autres préceptes religieux véhiculés par des langues qui lui sont étrangères.

Sur le plan socioculturel, la langue maternelle confère à tout individu plus d'assurance et plus d'aptitude à agir sur son milieu ; il partage avec ses co-locuteurs, sans intermédiaire aucun, tout ce qui lui paraît utile et nécessaire pour un développement socioculturel durable ; comme c'est la société qui secrète la culture, les langues s'enrichissent naturellement et mutuellement, permettant ainsi d'exprimer tous les concepts et toutes les réalités de la vie moderne en fonction des expériences des locuteurs ; ainsi la religion comme perception de la nature par l'homme et sa propre projection sur cette nature, participe de son expérience en société ; de là découle naturellement l'implication de la langue dans la vie religieuse de chaque individu.

Sur le plan économique, l'individu scolarisé ayant la capacité d'écrire dans sa langue maternelle devient un agent incontournable de développement économique ; il participe plus activement à la promotion économique dans l'application des nouvelles

technologies de transformation, de conservation, de fabrication et de commercialisation des produits de son milieu de vie. C'est pourquoi les religions considérées aujourd'hui comme monothéistes doivent consacrer un temps de réflexion à la recherche et à l'identification des traits sémantiques définitoires du monothéisme dans les autres manifestations religieuses (Tchitchi: 2006) à travers les langues qui en constituent les véhicules; car le dialogue interreligieux nécessite le rejet à la périphérie des préjugés; il doit se fonder sur une connaissance approfondie de l'autre et de son milieu afin d'éviter d'être intolérant à son égard. Dans cette perspective, il serait bénéfique pour l'école béninoise que les couvents se laissent visiter pour une meilleure appréciation non seulement de la didactique des langues qui s'y déroule mais aussi du développement de la vie religieuse. Ce sera l'amorce du dialogue interreligieux à la base.

Conclusion

J'ai souligné au début de cette contribution un des effets bénéfiques sans doute de l'inculturation; j'ai noté avec satisfaction que le commun des chrétiens catholiques peut souligner son accord avec les préceptes religieux, à la fin d'une célébration par *è xo ɔ, á dɣì*, pour le locuteur aja, ou *a xo ɔ, é ná qì* pour le locuteur fon, ou *ni she* pour le locuteur du gungbè, au lieu de clamer Amen ou Amí ou Ainsi soit-il ou encore Inch Allah!

Je voudrais me permettre une analyse des signes linguistiques qui manifestent ce type d'énoncé: *è xo ɔ, á dɣì*; chaque signe ici est porteur de signification; c'est ainsi que */è/* représente le récepteur singulier dans ce contexte de profération; son emploi permet de réduire la distance entre l'acte énonciatif et le récepteur, Représentant de Dieu au moment de l'énonciation; */xò/* est un lexème verbal assumant une fonction de prédicat, le */ɔ/* étant une particule dictomodale fonctionnant ici comme un morphème qui rend compréhensible l'acte d'énonciation; en latin, on parlerait volontiers du cas vocatif; la séquence */á dɣì/* comprend d'abord */á/* qui joue ici plusieurs rôles: un pronom référentiel reconnu par la marque du ton haut, car le pronom référentiel dans l'àjagbè est */é/* et cela se justifie quand on compare cette même séquence à celle énoncée dans le fongbè, à savoir */é ná qì/*; le */é/* de cet énoncé est bien un pronom référentiel; le pronom */á/* connaît un amalgame avec le verband */a-/* ou la modalité verbale du futur; il traduit ainsi */il + futur/*, ce que le fongbè exprime par */ná/*; */dɣì/* ou */qì/* comme lexème verbal assume aussi une fonction de prédicat et se positionne comme l'accomplissement de la prière: si tu le professes, cela va s'accomplir.

L'intégration de ces énoncés en langues africaines à la pratique religieuse des croyants de toutes les religions au Sud du Bénin par exemple marque le début d'une forme d'acceptation de ce qui naguère procédait du paganisme; tout acte religieux est d'essence culturelle et est en rapport avec le comportement de l'homme en société.

L'instauration d'un climat de confiance, de paix et de tolérance suppose le refus du dogmatisme et du fanatisme. Mais la propagation de la foi religieuse dans un contexte monolingue ne freine même pas les élans dogmatiques; c'est pourquoi il faut insister lourdement la pratique d'un dialogue franc et sincère en regardant autrui comme différent de soi.

Éléments de bibliographie

- BOKO Gabriel, L'importance des langues maternelles dans le développement psychomoteur, affectif et cognitif de l'enfant, in *Langage et Devenir*, publication du Cenala, Cotonou, 2008, pp. 2-14.
- BUCAILLE Maurice, *La Bible le Coran et la science, les Ecritures saintes examinées à la lumière des connaissances modernes*, éditions Seghers/Silva, Pais, 1976.
- CAPO B.C. Hounkpati, Evaluation du potentiel linguistique en langues maternelles au Bénin et perspectives, in *Atelier national sur l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Bénin*, Kpossotomè, 13-17 août 2007.
- CAPO B.C. Hounkpati, *Linguistique constructive en Afrique Noire*, Helmut Buske Verlag Hamburg, 1989.
- CHOMSKY Noam, *Language and Problems of Knowledge*, The Managua Lectures, The MIT Press (Massachusetts Institute of Technology, 1988.
- Da CRUZ Maxime, *Expériences africaines en matière d'utilisation des langues nationales dans le système éducatif formel au Bénin*, Kpossotomè, 13-17 août 2007.
- GLELE AHANHANZO Maurice, *Religion, culture et politique en Afrique Noire, collection Politique comparée*, Economica, Présence Africaine, Paris, 1981.
- HADDAD Yazbeck Yvonne et SMITH Idleman Jane, (textes réunis par) Les communautés musulmanes en Amérique du Nord, *Nouveaux Horizons*, State University of New York press, 1994.
- Hans Jonas, *Le concept de Dieu après Auschwitz, Une voix juive suivi d'un essai de Catherine Chalier*, traduit de l'allemand par Philippe Ivernel, Editions Payot et Rivages, pour la traduction française, Paris, 1994.
- HAYS Alain et MATUK Silvia, *Construire pour la paix (des abris pour la guerre, des maisons pour la paix)*, Editions alternatives/ Editions UNESCO, Paris, 1995.
- HAZOUME Marc-Laurent, *L'Afrique et le défi démocratique*, Essai sur l'éducation des adultes pour la démocratie et la culture de la paix, Institut de l'UNESCO pour l'Education (IUE), Hambourg, 1999.
- HAZOUME Marc-Laurent, *Politique Linguistique et développement, cas du Bénin*, Les Editions du Flamboyant, Cotonou, 1994.
- HAZOUME Marc-Laurent, *Plurilinguisme et communication démocratique*, Editions des Presses du Journal Officiel de la République du Bénin (JORB), Porto-Novo, 1996.
- KHOSROKHAVAR Farhad, *L'Instance du sacré*, Essai de fondation des sciences sociales, les Editions du cerf, Paris 2001.
- MBUYAMBA Lupuwishi, s/d, *Observatoire des politiques culturelles en Afrique*, OPCA, éditeur, Zagreb, 2004.
- MINISTÈRE DE L'INFORMATION, *Documents de la première Conférence Islamique des Ministres de l'Information*, JEDDAH, 11-12 Octobre 1988.
- MONTILUS Guérin, *Dieux en diaspora, Les loa Haïtiens et le vaudou du Royaume d'Allada (Bénin)*, CELTHO, Niamey, 1988.

- NEKPO F. Célestin, Education et Culture, Tome I, *Psychologie, Education, Pédagogie, Approches définitives. Pouvoir de l'homme sur l'homme*, Centre National de Production Scolaire (CNPMS), Porto-Novo, 1997.
- Présence Africaine, VODUN, Paris, 1993, Ouidah 92.
- SALAOU Amoussa, *Impact de l'alphabétisation fonctionnelle sur les structures pré-coopératives agricoles dans le Borgou ; cas de N'Dali*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, inédit, Université Nationale du Bénin, Cotonou, 1992.
- SARGENT Tower Lyman, *les Idéologies politiques contemporaines*, Nouveaux Horizons, 7^e édition, traduit de l'américain par Odile, Economica, Paris 1987.
- TCHITCHI et CODO C. Bellarmin, Contexte historique de production des noms forts de rois du danxomɛ et leur interprétation linguistique, in *Colloque International sur la vie et l'œuvre de Behanzin*, Abomey, 13-15 décembre 2006.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Décimaliser les systèmes numériques, Pourquoi ? Comment ? in *Actes du Colloque International sur Savoirs traditionnels et Science moderne*, Centre Africain des Hautes Études, Cotonou, 16-19 octobre 2006.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi et NAKOU Sounon Adam, Evedada comme processus d'apprentissage dans l'aire culturelle ajatado, in *Journées Scientifiques de l'Université de Lomé*, 24-28 octobre 2006.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Du Voju à Mawu, une problématique d'intermédiation divine dans une perspective sémantique, in *Annales de la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines n° 13*, Université d'Abomey-Calavi, Abomey-Calavi, 2007, pp. 140-156.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, L'illettrisme, source d'arriération de l'Afrique au 21^e siècle, in *Cahiers d'Etudes Linguistiques (CEL) n° 7*, Revue scientifique du Département des Sciences du Langage et de la communication, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi, 2003, pp 107-117.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, La terminologie au service de la vulgarisation scientifique, in *1^{er} Colloque des Sciences, Cultures et Technologies*, Université d'Abomey-Calavi, juin 2007.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Langues africaines et problèmes de Terminologie, in *Langage et Devenir, n° 3*, Bulletin du Centre National de Linguistique Appliquée, Cotonou, 1986, pp 4-28.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Langues africaines, alphabétisation, promotion sociale et culturelle, in *Préoccupations et exigences de la linguistique en Afrique*, Thèse de doctorat d'État ès Lettres et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi, Abomey-Calavi, 2002, pp. 592-610.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Langues et cultures en Francophonie, in *Diversité culturelle et mondialisation*, Les Editions Autrement, Paris, 2004, pp. 136-169.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Langues nationales et promotion du livre en milieu néo-alphabète au Bénin, in *Mondialisation, Cultures et Développement*, s/d de Isidore Ndaywel E Nziem et Julien Kilanga Musinde, Maisonneuve et Larose, Paris, novembre 2005, pp 219-228.

- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Les signes linguistiques en jeu dans la formation du terme vodun, in *Langage et Devenir*, n° 10, in Bulletin du Centre National de Linguistique Appliquée, Cotonou, 2006, pp. 57-65.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Panafricanisme, diversité linguistique et culturelle: sur les voies de Cheikh Anta Diop, in *Actes du Colloque International, Pas d'Afrique crédible sans le Panafricanisme*, Institut de Développement et d'Echanges Endogènes (IDEE), Ouidah, 2007.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Abíkú, gbɔtemi et gbèsi : de l'énoncé au syntagme nominal lexicalisé, une problématique énonciative, in *Actes du 1^{er} Colloque de l'Université d'Abomey-Calavi des Sciences, Cultures et Technologies*, Abomey-Calavi, avril 2008, pp. 125-136.
- UNESCO, *Les femmes et la paix en Afrique, Etudes de cas sur les pratiques traditionnelles de résolution des conflits*, Paris, 2003.
- UNESCO, *Tolérance, J'écris ton nom*, Editions Saurat-UNESCO, Paris, 1995, «Passages», Collection dirigée par Heinz Wisman,

La circulation des livres et la promotion du dialogue par l'écrit et l'image

Par **M^{me} Agnes Adjaho**

Directrice de la librairie Notre Dame à Cotonou
République du Bénin

A l'ère de la communication généralisée où toutes les idées, tous les événements, toutes les images peuvent être reçus en temps réel, les organisateurs du présent colloque ont été bien inspirés de rappeler au cœur des réflexions de ces deux jours la place de l'écrit et de l'image, plus spécifiquement la place du livre, comme un des instruments de dialogue entre les êtres humains, mais un instrument irremplaçable. Qu'il soit parlé, écrit, visuel, le langage reste de tout temps le support du dialogue par excellence.

Comment parler de la circulation du livre sans garder présent à l'esprit tout au long des lignes qui vont suivre, les indicateurs qui limitent son accès au plus grand nombre ? Ces indicateurs sont connus, étudiés, évalués et des politiques péniblement engagées pour réduire leur portée, avec le concours de tous : gouvernants, secteur privé, partenaires au développement. Il s'agit de l'analphabétisme, du faible taux de scolarisation, particulièrement chez les fillettes, de l'illettrisme. A cela s'ajoute le cliché qui veut que l'Afrique soit un continent de l'oralité, par opposition aux pays de l'écrit et du numérique, comme si tout un pays à fortiori tout un continent pouvait être exclusivement l'un ou l'autre. Enfin, la question récurrente de la pauvreté n'autorise pour beaucoup, qu'un accès très limité au livre qu'il soit utilitaire, didactique ou qu'il entraîne le lecteur dans les dédales de la fiction. Dans tous les cas, le livre est l'instrument de rencontre par excellence entre un écrivain et son lecteur.

L'intitulé de la communication porte sur « les » livres et l'image. Bien entendu, la fiction

« Sozaboy » qu'offre le Nigérian Ken Saro Wiwa est bien distincte de l'essai

« Et demain l'Afrique » de l'historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo. Ces deux genres sont à leurs tours distincts du livre de géographie de l'élève d'une classe de l'école primaire, qui n'a pas grand chose à voir avec les illustrations et contes pour la jeunesse de l'ivoirienne Véronique Tadjou. Les genres littéraires sont en effet extrêmement divers ; du livre scolaire, à la littérature stricto sensu, en passant par le livre de jeunesse ou les sciences humaines.

Plus que dans la classification des genres littéraires, c'est dans les fonctions du livre et tout ce qu'il procure au lecteur et dans les fonctions de l'Image, que se cache ce plus d'humanité que ces deux media apportent à la rencontre et au dialogue entre les hommes. Nous parlerons donc du livre et non des livres dans la mesure où tous les types de livres et tous les genres littéraires ont des fonctions qui comblent l'attente des lecteurs.

Le Livre et l'Image cependant, comme tous les media ont deux faces : celle qui peut panser et celle qui peut blesser. Source du surcroît d'humanité que cherchent

ceux et celles qui s'y familiarisent, c'est aussi par ces media que passent les idées les plus nauséabondes d'intolérance, de racisme, d'incitation à la haine et à la violence. Le côté qui panse absorbera nos énergies, le côté qui blesse butera contre nos résistances.

Nous aborderons donc le sujet singulier de la place et de la circulation du livre en nous référant :

- En tout premier lieu aux fonctions intrinsèques qui fondent le caractère incontournable de celui-ci ?
- Puis, en évoquant dans un deuxième temps, les mutations qu'il n'a cessé de subir depuis les Mésopotamiens jusqu'à nous et, de façon décisive, depuis le dernier quart du XX^e siècle avec l'irruption des nouvelles technologies, notamment le numérique par qui l'image envahit tout le champ de la communication.
- Ce parcours enfin, ne peut que ramener à notre contexte africain avec sa toile de fond spécifique. Alors, se posent les seules questions qui vaillent et qui appellent des pistes de prospections et de solutions :

Le livre a-t-il un avenir en Afrique ? Peut-il circuler à grande échelle pour remplir ses fonctions ? Les créateurs des langues écrites peuvent-ils rencontrer des lecteurs et communiquer ainsi leurs rêves ? Quelles aptitudes développer chez les jeunes pour le décodage de l'image envahissante ?

Les fonctions du livre et de la lecture

L'écrit est un média qui, sous la forme de publication périodique (presse) ou de livre est associé depuis toujours à la volonté de chaque être humain d'accéder à l'information, à l'instruction et plus largement au savoir. Tous les êtres humains aspirent à ce stade quel que soit leur statut dans la société. Le statut d'analphabète ou d'illettré est toujours défini en rapport avec l'absence ou le déficit de l'accès à l'écrit, en langue étrangère ou en langue nationale.

Objet de multiples utilités, le livre est une source dans laquelle le lecteur recherchera au gré de ses besoins la distraction, le rêve et le dépaysement, l'information et la réponse à des questions, l'instruction, l'accès au savoir, à la science, le renouvellement des connaissances, la recherche d'une liberté intérieure, le ressourcement spirituel, la quête d'une sagesse, la quête du neuf, la spiritualité, le renouvellement des idées reçues.

Dépositaire de la mémoire personnelle ou collective, le livre est l'objet où l'on peut trouver rassemblés les acquis de l'inventivité humaine : savoirs, inventions et croyances, rêves et interrogations, sentiments et souvenirs. C'est par cet objet que se transmet aux générations futures la riche matière de cette mémoire recueillie et transcrite. **Il est en cela un parfait instrument d'éducation et de culture.** Il soutient l'effort d'apprentissage, nourrit la curiosité ou l'appétit de connaissance. Il permet enfin à chacun de donner une forme singulière et vivante à sa pensée.

Besoin vital pour l'esprit, le livre et la lecture développent chez ceux qui ont la chance d'y accéder régulièrement, la capacité à user de cet acquis, pour créer, pour transformer, pour confronter c'est à dire mesurer, pour féconder de la sève des utopies vivifiantes, le rapport aux autres, le rapport à son environnement, à son pays. Par-là, cet accès donne le droit et le devoir de partager avec le monde sa création, son savoir, ses connaissances, ses richesses, sa vision.

La relation au livre et à la lecture : une question d'apprentissage

Pourtant, l'accès au livre et à la lecture, n'est pas chose facile, non seulement pour les raisons campées dans notre toile de fond en introduction, mais il crée un rapport singulier entre l'écrivain et le lecteur. Ce rapport nécessite un apprentissage, une aptitude à rencontrer l'auteur, son œuvre, ses personnages. « L'œuvre littéraire n'est achevée que lorsqu'elle a été lue » a -t-on dit. Face à l'écrivain, le lecteur a toute sa place. C'est lui qui joue de sa capacité à s'approprier le texte qu'il tient entre ses mains, c'est lui aussi qui perçoit la pluralité des significations de ce texte. C'est encore lui qui choisit de se tourner vers tel ou tel genre parmi ceux qui lui sont offerts.

La relation aux livres, à la lecture, est donc une question d'apprentissage, et ceci dès le plus bas âge. D'aucuns parleraient d'habitude. Elle varie en intensité et en motivation à toutes les étapes de la vie de l'enfance à la vieillesse. Chaque âge exprime, pour le livre, des besoins, des attentes en synergie avec l'insertion sociale qui lui est propre.

De ce point de vue, la place « obligatoire » donnée au livre et à la lecture dans le quotidien de l'enfant pendant sa scolarité n'est pas toujours du plus bel effet. Une étude met en relief le risque de la « prescription » scolaire de la lecture. Elle a souvent en effet comme conséquence indirecte, l'abandon d'une pratique de lecture à la fin de la scolarité. Lorsqu'ils deviennent autonomes dans leurs choix de loisirs ou d'activités personnelles, les enfants ont tendance à délaisser la lecture dont le plaisir n'a pas été leur découverte propre¹. Il est vrai que le livre est indispensable à la dispensation du savoir scolaire mais, il faudrait dans le même temps, donner aux élèves le goût de la lecture, d'où le rôle primordial que peut jouer la littérature de jeunesse dont les enseignants devraient faire la promotion.

Au moment de la constitution de la personnalité du jeune adulte, les livres contribuent à nourrir l'appétit de connaissance, l'appétit de vivre et l'appétit de rêver. Une offre de lecture doit aller à la rencontre de cette tranche d'âge de grande perméabilité et par conséquent sollicitée de façon toute spéciale par l'audio-visuel. Enfin, chez la grande majorité des adultes, les temps et les motivations de lecture peuvent se trouver réduits par la vie active.

¹ Lire à 12 ans, Nathan/Observatoire France-Loisirs de la lecture, 1989.

A la télévision comme sur Internet, l'image elle, est constituée d'un ensemble de codes en interaction avec le langage verbal oral ou écrit. Ces codes : l'image visuelle (formes, couleurs, cadrages), l'image sonore (bruits, musique, paroles, silence) sont associés au langage pour donner un contenu au message. Le troisième référentiel, **c'est le sujet récepteur** en même temps que constructeur de l'image que nous sommes tous.

Les enfants et les jeunes sont en particulier exposés aujourd'hui à cette relation à l'image et se retrouvent seuls et dépourvus de références pour en démonter les codes. L'un des enjeux aujourd'hui, c'est l'aptitude à choisir la bonne information. **D'où l'impérieuse nécessité de la formation des éducateurs au regard critique sur la masse d'information iconographique qui est offerte pour le meilleur comme pour le pire.** N'a-t-on pas dit opportunément, que « donner à lire, ou donner à voir, c'est donner à penser » ? De nouveau d'actualité, l'introduction de l'instruction civique dans les programmes scolaires peut être ce canal, sans qu'il soit besoin d'en créer de nouveaux, par où se distillera l'éveil des éducateurs, des enfants et des jeunes à la nécessité de « trier » le bon grain de l'ivraie.

De l'argile au livre électronique ou les mutations au fil du temps

De tout temps, l'écrit a voyagé à l'intérieur d'une société donnée, mais aussi en dehors des frontières géographiques et linguistiques où il est apparu. Le temps à son tour vient enrichir son support et sa signification. Aujourd'hui, l'Afrique ne peut échapper à la vitesse de la communication par l'écrit dans la mesure où des acquis scientifiques ont définitivement battu en brèche le préjugé d'une Afrique continent sans écriture(s), préjugé si solidement ancré dans les esprits. Partant de l'évidence que de nombreuses études scientifiques ont été et sont consacrées à la question, nous nous contenterons de citer ici l'Exposition « **L'Afrique et la lettre** » consacrée en 1986 à l'Histoire de la Lettre et à l'évolution de l'Écriture sur le continent. Dans l'espace de cette exposition se trouvait réuni un panorama de presque cinquante systèmes d'écriture ou symbolismes graphiques différents employés en Afrique au cours des derniers 5000 ans. De ce parcours dans le temps, on retiendra les travaux d'harmonisation des alphabets des principales langues nationales, puis un des résultats les plus singuliers : celui de la conception d'une machine à écrire pour transcrire l'ensemble des presque 250 langues du Nigéria avec des techniques les plus récentes d'impression et de traitement de texte².

De l'argile, premier support de l'écriture au IV^e millénaire avant Jésus-Christ, au livre électronique de l'an 2000 après J-C et au journal électronique, l'écriture a fait du chemin. D'abord couché sur l'argile, puis sur le papyrus, ensuite sur le parchemin, c'est avec le codex que le livre est né avec le best-seller qu'est la Bible. Le papier vint

2 Collectif : L'Alphabet « Pan-Nigerian » et la machine à écrire par le National Language Centre Lagos ; in Catalogue de l'Exposition « L'Afrique et la Lettre/ Africa and the written word » 1986 Diffusion Karthala Paris.

enfin, puis au XV^e siècle, Gutenberg inventa l'imprimerie. Grâce à cette invention, la création littéraire prend sa place sur le support du livre, circule et continue de traverser les cultures du monde. Elle demeure cette parole en surcroît où se façonne par delà les œuvres singulières et les publics de lecteurs, l'utopie des communautés humaines, offrant par le texte et l'image, des œuvres d'une infinie richesse, où le plus intime s'ouvre à l'universel.

A la fois fugace et envahissante, l'Image quant à elle, imprègne nos mémoires et notre imaginaire de multiples représentations. Celles-ci passent par le livre illustré, par la télévision, par la publicité. L'image est aujourd'hui partie intégrante du rythme du développement du continent. Mais, le livre présente cet avantage de fixer la pensée et de la conserver. Il est par ailleurs plus accessible au plus grand nombre pour peu que les verrous qui entravent son accès, et ils sont nombreux, soient levés.

Précisément du fait de son accessibilité au plus grand nombre et du fait de son caractère pérenne, le livre a l'éternité pour lui, face à la montée fulgurante des nouvelles technologies. Comme l'affirme Hubert Védrine, ancien ministre français des Affaires Etrangères : « L'Écrit poursuivra son chemin, les technologies lui ouvriront de nouvelles carrières sans abolir les anciennes, il demeurera ainsi le compagnon de nos vies car il apporte à l'homme, être de désir, de curiosité, d'interrogation et d'angoisse, un miroir d'une profondeur unique, des questions qui vont plus loin, des réponses qui résonnent plus longuement en nous... L'Écriture n'est pas toute la culture, loin de là, mais elle est au cœur de son expression, de sa diffusion, de la propagation de la pensée, des émotions et des rêves de l'humanité... »³.

Il est écrit, « l'homme ne vit pas seulement de pain » (Mat.4, 4). Oui, l'être humain recherche par essence, des émotions, la communion aux choses et aux êtres. Il recherche aussi une direction, un fil d'Ariane qui le conduirait au plus profond de lui-même tout en le reliant au reste de l'humanité. Il recherche cette direction qui pourrait le conduire vers le divin. Le livre est une des sources privilégiées où peut être puisée la satisfaction de ce besoin spirituel.

La création littéraire et la circulation du livre en Afrique

Le Livre ne peut remplir ces multiples fonctions de médiation entre les écrivains et leurs lecteurs, encore moins circulé que si la création endogène est encouragée.

Certes, un large fonds d'ouvrages d'auteurs africains existe dont bon nombre acquiert une réputation qui va bien au-delà de nos frontières. Même si l'Afrique a la potion congrue des grands prix littéraires internationaux, (Wolé Soyinka reste le seul Nobel de littérature de l'Afrique noire depuis 1986), des écrivains d'une nouvelle génération émergent, et, faute de moyens et d'audience, des éditeurs peinent sur le continent pour les publier. Malgré tout, de nombreuses actions commencent

3 Hubert Védrine; 17 mars 2000; Adresse aux écrivains portugais et aux « 100 Libraires du monde » invités au Salon du Livre de Paris 2000.

à pointer avec comme objectif de développer des habitudes de lecture. Toutefois de nombreux talents restent silencieux faute d'être découverts et édités.

Des verrous à faire sauter

Il est pourtant des évidences à considérer parce qu'elles sont source du cercle vicieux dans lequel s'inscrit la faible présence du livre sur le continent et la difficulté récurrente de sa circulation.

- La création littéraire n'est ni soutenue, ni encouragée par des ateliers d'écriture pour les jeunes talents, l'incitation par des prix littéraires, l'appui à toute la chaîne du livre : édition, librairie, bibliothèque, créant ainsi les conditions pour l'émergence d'une véritable économie du livre.
- L'information sur la production éditoriale du livre africain reste encore artisanale, les relais médiatiques quasi inexistant, excepté quelques efforts qui restent marginaux à l'ère où la radio est pourtant présente dans les coins les plus reculés de nos pays.
- Le livre reste inaccessible à un grand nombre de lecteurs potentiels compte tenu de son coût prohibitif exacerbé par les taxes douanières qui pèsent sur sa circulation d'un pays africain à l'autre. Une action vigoureuse s'impose pour alléger le coût des transports et pour réduire ou supprimer les taxes douanières et la TVA.
- Agir pour la circulation du livre, **c'est agir pour la lecture publique**. Le pouvoir d'achat s'érode de plus en plus du fait du contexte économique fragile des pays, marginalisant par là-même un grand nombre de personnes par rapport aux offres de culture. Le propre de l'instruction qui fait partie des besoins fondamentaux est de donner à chacun les clés pour ouvrir les portes du savoir et du dialogue avec les autres. L'accès au livre vu sous cet angle peut être considéré comme un service public qui se concrétise par exemple par la multiplication des bibliothèques et des centres de lecture et leur dotation en livres pour toutes les catégories de lecteurs.
- La question de l'absence de logistique de la distribution du livre en Afrique constitue un des principaux obstacles à sa circulation avec comme conséquence, le risque que l'audience des écrivains africains ne s'arrête à l'intérieur des frontières de leurs propres pays entravant ainsi gravement la circulation des idées dans une relation sud-sud qui devrait pourtant être développée par tous les moyens.
- A défaut d'un tel dispositif, les talents du continent sont dénichés et récupérés par des éditeurs du Nord lorsqu'ils ne s'exilent pas d'eux-mêmes.
- L'éducation à la relation à l'image des enfants et des jeunes requiert une attention toute particulière, eux qui sont déjà aujourd'hui, les artisans de l'Afrique de demain.
- Ces évidences qui sont malheureusement des freins, ne peuvent trouver des **solutions durables que dans le cadre formel de Politiques nationales**

du Livre et de la Lecture publique dont peu de pays se sont dotés.

La résolution de faire de la circulation du livre et de la promotion de la lecture un des leviers du développement et un instrument privilégié de dialogue entre tous les Africains doit en principe présider à la mise en œuvre de ces politiques.

Des initiatives pour combler le vide

De nombreuses initiatives de la société civile en faveur de la promotion des écrivains africains et de la lecture notamment chez les jeunes dans les écoles sont engagées ici et là. Ces actions méritent d'être soutenues et encouragées par les pouvoirs publics. A titre d'illustration, citons-en quelques-unes au Bénin :

La caravane du livre et de la lecture mobilise chaque année 8 pays africains dont le Nigéria. Initiée par l'Association Internationale des Libraires Francophones (AILF), elle est organisée chaque année par les libraires et offre un temps de promotion et de sensibilisation à la lecture notamment par la vente à prix réduit d'une sélection de plusieurs milliers de titres d'écrivains **africains de toutes les aires linguistiques du continent**. Avec la participation des écrivains et de nombreux acteurs culturels, des animations pédagogiques sont proposées autour du livre et s'adressent à toutes les catégories de public spécialement aux jeunes dans les écoles⁴.

Spécialement destinée aux enfants et aux jeunes, **la semaine du livre béninois de jeunesse (SELIBEJ)** organisée par les éditeurs béninois de Livre de jeunesse offre, outre un assortiment de livres d'auteurs et d'illustrateurs africains, de nombreuses activités telles que des ateliers d'écriture pour les créateurs en herbe et des tables rondes pour sensibiliser un large public aux enjeux de la lecture chez les jeunes.

Le Concours « Lu pour Vous » organisée par l'association du même nom, mobilise chaque année un grand public d'adultes et de jeunes autour de l'art du compte-rendu de lecture d'œuvres littéraires africaines. Doté de nombreux prix ce concours attire chaque année plusieurs centaines de participants.

Le Projet « Défi Lecture » quant à lui, organisée chaque année par l'association « Femmes Action et Développement » promeut les œuvres littéraires africaines auprès des élèves et met en compétition plusieurs dizaines de lycées et collèges.

Evouons les tentatives **d'Afrilivres** l'association des éditeurs africains, pour la mise en place de plates formes de distribution du livre en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale afin de faciliter la circulation de la production littéraire africaine d'un pays à l'autre. Afrilivres tout comme le réseau des éditeurs africains; African Publishers Network (APNET) agit pour l'émergence et la promotion de l'édition africaine.

4 www.librairesfrancophones.org

Des actions urgentes à engager

- **Inciter** les États et Gouvernements membres, à ratifier et à mettre en œuvre les instruments internationaux en matière de circulation et de diffusion des biens culturels en particulier le livre. (**Accords de Florence 1950, Protocole de Nairobi 1976**) Intervenir dans cette perspective, lèverait un des multiples obstacles pour la promotion du livre et la lecture. **Comment faire passer ce souhait mainte fois exprimé en acte ? L'UNESCO, composé des États peut-il trouver le mécanisme contraignant ses membres à coopérer ?**
- **Étudier les modalités d'installer un dispositif de lobbying auprès des principales compagnies aériennes africaines** (Air Sénégal, Air Ivoire, Royal Air Maroc, Afriqiya, pour ne citer que celles là) en vue d'une coopération portant sur des coûts de transport préférentiels pour le livre.
- **Conjuguer** les efforts pour la mise en place de plates formes de distribution du livre en Afrique, incitant et soutenant ainsi le travail des éditeurs africains et décloisonnant par-là même la création littéraire des différents pays.
- **Soutenir** la bibliodiversité, en apportant un appui aux talents littéraires du continent, de toutes les aires linguistiques et des langues nationales ainsi qu'aux métiers de la chaîne du livre que sont : l'écrivain, le traducteur, l'éditeur, l'illustrateur, le libraire, le bibliothécaire. Ce travail est extrêmement important car il y va de l'apport de l'Afrique dans la circulation des idées⁵.

Conclusion

De tout temps, le dialogue constitue le premier pas dans la recherche de la paix. Il offre le terrain le plus fertile pour construire et pour pérenniser la paix. Il suppose la rencontre de l'autre, la connaissance de sa nature propre, la compréhension de sa vision du monde. Il suppose aussi la possibilité de partager les idées. La création littéraire offre cette possibilité.

José Pliya, jeune dramaturge franco-béninois explique bien les modalités de ce partage des idées à l'occasion d'une Caravane du Livre et de la lecture au Bénin, quand il dit : « Le poète martiniquais Edouard Glissant a inventé le concept du «tout monde» pour qualifier son rêve pour les littératures et les sociétés antillaises. Je constate avec bonheur que nous sommes, nous africains, en avance sur ce rêve : nos romans, pièces de théâtre et autres nouvelles peuvent avoir, indifféremment pour décor, Cotonou, Bamako, Tokyo ou Fort de France ; ce qui compte c'est l'universel des conflits, des tourments, des joies et des malheurs que nous pouvons raconter. C'est ça le «tout monde» : une vaste scène où le particulier de mon village est à

5 <http://www.alliance-editeurs.org/>, www.Afrilivres.org, www.apnet.org.

même hauteur, à même mesure que le gigantisme d'une mégalopole ... Je suis fier d'appartenir à cette génération »⁶.

Par la littérature donc, « canal précieux » où les écrivains africains rencontrent leurs lecteurs, pour reprendre une expression d'un groupe d'élèves du CEG Ste Rita de Cotonou, les hommes et les femmes, petits et grands, peuvent se parler au-delà des frontières. Ils peuvent partager leur conception de la vie, leur savoir, se dire en quoi ils croient.

C'est ainsi que toutes les voix du monde, dont celles d'Afrique, s'élèvent pour enrichir le dialogue en faveur de la Paix. Dans la quête largement partagée que toutes les cultures du monde apportent leur pierre à l'édification de la destinée commune de l'humanité, l'Afrique aura à cœur de soutenir la création des œuvres littéraires, de promouvoir ses écrivains afin que tous ses fils et toutes ses filles, petits et grands, puissent les découvrir et découvrir en eux des architectes d'idées et des producteurs de sens opérant à une échelle planétaire.

Les écrivains africains, y compris ceux d'entre eux qui sont si appréciés en dehors du continent, méritent de rencontrer les lecteurs africains dans un tête-à-tête d'échange et de vérité. Ceux qui sont « restés au pays » méritent une plus grande visibilité. Ils méritent surtout d'être davantage entendus, de Lagos à Bamako, de Dakar à Johannesburg, de Cotonou à Nairobi...

Qui mieux qu'eux, savent dire de l'Afrique, ses peines, son espérance, le chemin immatériel qui s'impose à elle pour exister, pour se dire ses maux avec ses propres mots. Les constellations de rêves, de révoltes non violentes, d'utopies fécondes qui naissent de leurs rencontres avec d'autres écrivains du monde entier, lient l'Afrique, grâce à leur génie créateur, au village planétaire pour le rendre habitable pour tous.

C'est une mission que d'être créateur de sens! « ... Les écrivains africains à l'instar d'Aristophane et de Victor Hugo, ont inscrit la paix parmi les mots de la littérature. Mais comment dire et écrire la paix, quand on appartient à un continent en proie à toute sorte de violences ? ... La paix du cœur n'est pas une course contre la montre: elle ne se calcule pas, ne se chiffre pas. Il s'agit d'en prendre soin, avec des mots, des paroles et des gestes venus de nulle part, du silence de l'intériorité par exemple⁷. » Ces paroles de Tanella Boni, philosophe et poète ivoirienne, se résument bien dans ces autres vers de l'auteure, qui incisent dans la terre altérée des cœurs, les interstices où pourraient couler la rosée de la paix et de la rencontre en vérité.

« Le ciseleur de mots s'est réveillé
Au rythme de la musique du terroir
Il a fermé sa mémoire à la puissance du vent
Afin de fortifier les portes du temps. »⁸

6 Auteur dramatique, comédien et metteur en scène, entrepreneur de spectacle et professeur en dramaturgie. Ses pièces sont traduites en plusieurs langues et jouées sur les cinq continents. « Prix du Jeune Théâtre 2003 » de l'Académie Française pour le « Complexe de Thénardier » et l'ensemble de ses œuvres. Le Complexe de Thénardier a été joué sous la Coupole de l'Académie Française en janvier 2004.

7 Tanella Boni « Paix, Violence et Démocratie en Afrique » Actes du Colloque d'Abidjan. 9-11 janvier 2002.

8 Tanella Boni « Il n'y pas de parole heureuse » Poésie ; éditions Le Bruit des Autres Solignac 1997.

Bibliographie sommaire

- Le Monde des Littératures; Universalis 2003
- Le Métier de Libraire; Editions du Cercle de la Librairie
- Notre Librairie N° 157 janvier/mars 2005 : A. Adjaho : Des Livres pourquoi faire ?
- Forum sur l'Ecrivain dans l'Espace Francophone; Société Des Gens De Lettre (SGDL) Paris 27- 28 mars 2006; A.Adjaho: «La Librairie support de la littérature francophone»
- Rencontre Tunis. CAFED 21-23 février 2007; Diffusion et Distribution du livre africain
- Vers une solution durable? Contribution de l'Association Internationale des Libraires Francophones (AILF) par A. Adjaho; www.capjc.nat.tn/
- Exposition Village eBook Salon du Livre Paris 2000
- Collectif: Encyclopédie des Religions; Encyclopedia Universalis 2004

TABLE RONDE V

Les relations entre les religions et les décideurs politiques, économiques et sociaux : de la diplomatie préventive à la promotion de l'esprit de non-violence et de résolution pacifique des conflits

Sant'Egidio et la culture de la paix en Afrique

Par **M. Alphonse Krécoum**

Communauté di Sant'Egidio

Qu'il me soit permis avant toute chose de vous transmettre les salutations cordiales de la communauté de Sant' Egidio pour l'honneur que vous lui faites en l'invitant à participer à ce colloque sur l'édification d'une culture de paix en Afrique.

Je me nomme Alphonse Krécoum, je suis ivoirien membre de Sant' Egidio.

Mon intervention de ce jour porte sur l'expérience de Sant' Egidio sur le champ de la culture de la paix en Afrique.

Le développement de ce thème obéira à une approche ternaire dont les axes principaux sont le service aux pauvres, le dialogue interreligieux et l'engagement à la résolution des conflits. Cependant avant d'aborder le premier point, je voudrais procéder à une présentation sommaire de la Communauté de Sant' Egidio.

La communauté de Sant' Egidio est née à Rome en 1968 au lendemain du concile Vatican II à l'initiative d'un lycéen aujourd'hui professeur d'histoire du monde contemporain; c'est une association de laïcs de l'Eglise catholique reconnue par le Saint Siège depuis 1986. Elle compte environ 60.000 membres dans 70 pays dont vingt-cinq en Afrique. Son charisme repose sur les points suivants:

- la prière socle de toute vie chrétienne
- le service aux pauvres comme œuvre bénévole de charité
- le travail pour la paix par la recherche de solution à tant de conflits ouverts dans le monde; la guerre étant perçue comme la mère de toutes les pauvretés
- l'amitié entre ses membres et avec tous sans exclusive, convaincue que la rencontre est le premier pas vers la cohésion par la découverte de la richesse de chacun.

Comment Sant' Egidio participe à la construction de la paix à travers les points mentionnés antérieurement ?

I Le service aux pauvres

« Personne n'est si pauvre au point de ne pouvoir aider plus pauvre que lui ».

Cette idée au cours des années a poussé Sant' Egidio à découvrir les visages de la pauvreté et Dieu seul sait combien ils sont nombreux en Afrique où l'une

des premières situations auxquelles nous avons été confrontés est celle des enfants. (Bidonville, rues, malades...)

Au delà du soutien matériel et sanitaire, il nous est apparu urgent de leur apprendre à lire et à écrire. Notre service avec les enfants des bidonvilles s'appelle « **l'école de la paix** ». c'est un espace d'éducation et de formation humaine.

Elles regroupent des centaines d'enfants. Elles mettent ensemble des enfants issus d'horizons différents (nationalité, religion...).

En Côte d'Ivoire par exemple, elles ont toujours regroupé des enfants musulmans et chrétiens, du Nord et du Sud, ivoiriens et non ivoiriens.

Au Rwanda, il ya des enfants Tutsi et Hutus.

Dans des pays à majorité musulmane comme la Guinée Conakry et le Sénégal, « l'école de la paix » est faites par des jeunes chrétiens à des enfants musulmans pour la plupart.

En mettant en contact ces enfants nous mettons un accent particulier sur la promotion de valeurs telles que l'amitié, la cohabitation pacifique, la fraternité le respect des différences qui ne doivent pas être source de méfiance.

Ce faisant elles construisent un avenir de paix car elles jettent des ponts sur les abîmes de la différence ethnique qui trop souvent en Afrique, a servi de ferment à la légitimation de la violence politique. Les cas du génocide rwandais, des guerres en Côte d'Ivoire et au Libéria... ne nous le rappellent que trop.

Par cette éducation de base à la paix, il s'agit de faire des hommes et des femmes nouveaux pour le monde de demain.

Pour mieux le comprendre, il est intéressant de relever ces passages du manifeste du Pays de l'arc en ciel qui est le mouvement qui regroupe tous ces enfants dans le monde : « Nous voulons grandir ensemble et en paix parce que la guerre est stupide et même celui qui gagne a toujours peur ».

Notre communauté travaille aussi pour la réinsertion dans la vie sociale et civile des enfants de la rue.

2 Le dialogue interreligieux

En 1986, à Assise le Pape Jean Paul II de vénérée mémoire convoqua les leaders des religions mondiales à la prière pour la paix.

Après cette édition, Sant' Egidio pressentant l'importance de ne pas laisser tomber cet héritage s'est fait fort de le perpétuer en organisant chaque année la prière pour la paix avec toujours plus de participants issus des sphères culturelle, politique et religieuse du monde entier.

L'idée essentielle autour de laquelle se tiennent ces rencontres est que les religions ne peuvent servir de justificatifs à la violence quelle qu'elle soit : « le nom de Dieu c'est la paix ».

Par ailleurs dans un contexte de mondialisation où certains comme Samuel Huntington prédisent « le choc des civilisations » Sant' Egidio en organisant la prière pour la paix qui promeut le dialogue interreligieux voudrait faire comprendre que

vivre ensemble, dans le respect de la spécificité de chacune des religions, peut être vecteur de paix.

En Afrique, nos communautés travaillent à l'établissement de liens d'amitié avec les croyants de tous les bords.

Au cœur de la crise politico-militaire en Côte d'Ivoire, nous avons organisé diverses manifestations pour appeler à la paix (caravane de la paix Côte d'Ivoire/Burkina Faso Juillet 2004; journée de la paix à Abidjan le 16 Juillet 2005 avec une délégation de Rome, du Burkina, de l'Église ivoirienne et des soldats français du 43° BIMA; Rencontre interreligieuse du 8 Septembre 2006...).

3 La résolution des conflits

C'est l'aspect le plus médiatisé des actions de Sant' Egidio. Cependant elle résulte de l'engagement auprès des pauvres qui malheureusement sont les victimes des conflits armés en Afrique.

Ce long chemin de médiation a commencé au Mozambique qui après 16 années de guerre, a retrouvé la paix. Il s'est poursuivi en RDC, au Burundi, en Ouganda du Nord, au Togo, en Algérie et en Côte d'Ivoire.

Il s'agit d'aider des frères ennemis « à considérer ce qui les unit et à mettre de côté ce qui les divise ».

La méthode de Sant' Egidio, c'est de ne rien imposer mais écouter et aider à trouver des solutions.

Les pays africains en situation de post-conflit : l'Exemple de la Guinée-Bissau

Par **M. Carlos-Edmilson Marques Vieira**

Ministre Conseiller, Délégué Permanent de la Guinée Bissau
auprès de l'UNESCO

Nous sommes ici réunis aujourd'hui pour témoigner notre quête commune d'une paix effective et durable entre les peuples de l'Afrique, par le dialogue, la fraternité et la tolérance, conditions incontournables pour le développement de notre continent. C'est pourquoi je voudrais adresser mes sincères félicitations à l'UNESCO, en particulier le Département Afrique, pour cette brillante initiative qui va dans le droit chemin de la continuité des objectifs fixés par l'organisation pour atteindre une vraie culture de paix en Afrique d'une part, et le déploiement des efforts pour la matérialisation des objectifs du NEPAD à travers le Comité UNESCO pour le NEPAD d'autre part.

Le dialogue des religions est une rencontre entre croyants de différentes religions, pour un échange en toute liberté dans une atmosphère d'ouverture et d'écoute de l'autre. C'est au delà d'une rencontre entre islam et christianisme, une rencontre entre musulmans, chrétiens, animistes et autres formes de croyances africaines. Ce dialogue doit être imprégné par les histoires personnelles, y compris par les préjugés et par les mentalités différentes ouvertement et sans aucun tabou.

Pour entamer le dialogue en profondeur, il faut tout d'abord qu'on dépasse nos préjugés en libérant notre imaginaire de ce qui l'encombre et en apprenant progressivement à nous regarder plus lucidement et objectivement.

Le dialogue des religions doit marcher de pair avec le dialogue des civilisations, vers l'aboutissement d'une culture universelle de la paix, accessible à tous les êtres humains. Le fait de se parler n'est pas suffisant, il faudrait encore avoir une vision plus exigeante de la grandeur et de la transcendance du divin, de l'invisible, de l'immatériel pour nous permettre d'être plus proche de ce à quoi nous croyons.

La Guinée-Bissau a mené une longue lutte de libération nationale contre les portugais, de 1959 à 1973, date de la proclamation de l'indépendance. Comme tous les pays africains indépendants, nous cherchions à consolider l'unité nationale dans le but de créer un État-Nation, harmonieux, réconcilié avec sa culture et ses religions sur la base d'une compréhension réciproque entre les acteurs de la vie politique, principalement les dirigeants plus familiers avec la pratique animiste, que la religion musulmane et catholique.

Certes, les animistes, les musulmans et les catholiques ont remarquablement contribué à la lutte de libération, mais on ne peut pas faire fi non plus du fait qu'ils ont été également manipulés et utilisés par la puissance coloniale.

Après l'indépendance, les gouvernements successifs ont engagé un vrai dialogue culturel dans le sens de réconcilier toutes les religions et de respecter toutes les pratiques animistes, en laissant chacun rester fidèle à ses valeurs spirituelles de base.

Ainsi, le dialogue des chrétiens, des musulmans et les croyants des religions endogènes bissau-guinéennes ont participé à l'effort de création d'un État hégémonique et laïc basé sur le respect des autres.

Mesdames et Messieurs.

Je suis là pour vous parler de l'expérience malheureuse de la Guinée-Bissau en tant que pays en situation post-conflit d'où mon grand intérêt pour cette rencontre, car je suis intimement convaincu qu'une des causes primaires du sous-développement de mon pays, et de tant d'autres pays africains c'est l'absence de la paix, socle d'instabilités sociales, qui provoque la destruction des tissus sociaux et culturels.

Or, il est impérieux que nous éliminions ce handicap par le dialogue et la concertation afin de faire face à la mondialisation galopante d'une économie ultra libérale.

En 1998-1999 nous avons connu un long coup d'État, qui s'est transformé en une longue guerre interurbaine. Le Gouvernement démocratiquement élu, dirigé par un Président et un Premier Ministre catholiques a été renversé par un général musulman, qui comptait parmi ses fidèles et chefs de guerre rebelles une large majorité d'animistes.

Des lors nous nous sommes retrouvés dans une pente très dangereuse, avec une forte probabilité de basculer vers un conflit ethnique et religieux. Le monde entier nous regardait, certains avec intérêt, d'autres par simple curiosité pour observer un nouveau point de conflit armé en Afrique de l'Ouest.

Après les tentatives de médiation de la CEDEAO, de la communauté des Pays de langue portugaise (CPLP), recommandations et appels au cessez-le feu des Nations Unies et de L'Union Européenne avec peu de conviction, le coup d'état fut consommé, et le Président de la République déchu fut obligé de s'exiler au Portugal. Les militaires de la junte militaire auteurs du coup d'état, ont créé un gouvernement de transition, un Président de la République par intérim, dont l'objectif était d'organiser les élections au bout de deux ans.

Je voudrais attirer votre attention que durant le conflit, il y a eu plusieurs tentatives de réconciliation des deux camps par les chefs religieux, aussi bien catholiques que musulmans. Les messes et les prières ont été organisées pour la paix dans le pays, par les deux religions qui comptent plus de fidèles en Guinée-Bissau –musulmans et catholiques. Cela a déclenché un véritable élan de solidarité et de dialogue entre les citoyens qui ne partageaient pas la même religion ou autres pratiques spirituelles. Mais il faut croire qu'il faut encore du chemin pour que les hommes et les femmes apprennent à se connaître et à changer leurs visions et expériences de la vie, pour enrichir la vie des uns et des autres tout en respectant la vérité subjective et en respectant la liberté de pensée et de croyance de chacun.

Un comité de bonne volonté a été constitué par le Président de la République, il était composé essentiellement des chefs religieux des deux confessions, des sages et des chefs de villages, ainsi que quelques hommes et femmes politiques. Ce comité a été appelé à travailler dans un esprit de tolérance pour pouvoir vaincre la peur de

l'autre. Ses membres avaient pour obligation conjuguer leurs efforts pour atteindre l'objectif de la paix, dans une démarche désintéressée avec beaucoup d'humilité.

Pendant cette période de crise qui reste à jamais gravée dans l'esprit de tous les bissau-guinéens, nous nous sommes rendus compte que la religion est un élément important de la société et qu'elle pouvait jouer un rôle très important dans des moments de crise. En même temps, les dirigeants politiques ont repris conscience de son importance dans la mobilisation des masses pour différentes causes. Elle s'est révélée être un excellent moyen de communication entre les citoyens, qu'ils soient croyants ou pas, de même dans le domaine de l'éducation, elle fait passer plus facilement le message entre l'école, les parents d'élèves et l'État.

En mon humble avis, le dialogue des religions endogènes, catholiques et musulmanes en Afrique est un catalyseur par excellence de la diffusion et la prise de conscience pour nos populations, de la nécessité d'adopter une véritable culture de la paix, car nous faisons face aujourd'hui à un nouveau défi, aussi bien dans le domaine de la consolidation de la paix et de la gestion des sociétés post-conflit, que celui du combat et l'éradication définitive de l'analphabétisme de notre continent.

Mais la culture de la paix commence et passe par l'éducation, alors que l'histoire nous a montré à maintes reprises que, chaque fois qu'il y a un conflit, on retrouve malheureusement des enfants sur les fronts, et la grande majorité de ces enfants soldats, ne savent ni lire ni écrire. De notre point de vue, ce crime constitue une usurpation flagrante de l'unique opportunité d'innocence offerte à l'être humain. C'est pourquoi nous croyons fermement que l'UNESCO doit jouer un rôle important pour nous aider à lutter sans merci contre l'illettrisme.

Il est vrai aussi que les pratiques religieuses, contribuent facilement à combattre l'illettrisme et à inculquer dans l'esprit des croyants la culture de la paix. Dans notre cas d'espèce, le Gouvernement et le Chef d'État, maintiennent aujourd'hui une relation de dialogue permanent avec les responsables des deux religions et avec les sages animistes. Ils sont régulièrement consultés avant toute prise de décision importante concernant la vie de la Nation.

L'objectif est de promouvoir de plus en plus, à tous les niveaux du débat des décideurs politiques cette forme de diplomatie préventive pour la promotion de la non violence et résolution pacifique des conflits.

En procédant ainsi en Guinée-Bissau, nous apprenons petit à petit à nous connaître et à nous respecter les uns les autres en tant que membres d'une unique famille humaine, c'est une forme de politique qui exige la réciprocité. En effet la religion est par nature une relation établie entre l'homme et le divin, c'est par la prière ou autres formes de manifestations religieuses que chacun exprime ce rapport, dès lors il incombe aux décideurs politiques de solliciter les concours des prières, outre leurs efforts personnels pour avoir la paix dans le pays.

Car la paix est une question d'état d'esprit, et on ne peut pas s'engager dans le dialogue de la paix sans mesurer les exigences telles que : être à l'écoute, être humble, prendre l'initiative d'aller vers les autres et ne pas ménager les efforts pour comprendre les différences qui nous séparent et nous lient en même temps.

Le rôle du dialogue des religions dans l'émergence de la culture de la paix en Côte-d'Ivoire

Par **M^{me} Odette A. Kan Yao Yao**

Ambassadeur délégué permanent de la Côte-d'Ivoire
auprès de l'UNESCO

Mesdames et Messieurs

Permettez tout d'abord que je remercie le président de séance et tous ceux qui ont pris la parole avant moi pour leurs contributions qui ont été à la hauteur de mes attentes. Leurs propos ont été d'un si haut niveau, que je ne peux que les en féliciter.

Cela dit, je suis heureuse de participer au colloque international sur le « dialogue des religions endogènes, du christianisme et de l'islam au service de la culture de la paix en Afrique » qui se tient ici à Cotonou au Bénin.

C'est l'occasion pour moi de remercier au nom de mon pays, le Directeur général de l'UNESCO, pour l'opportunité qu'il nous donne de nous retrouver afin d'instaurer un dialogue je l'espère fécond entre les religions africaines endogènes, l'islam et le christianisme dans l'intérêt de notre continent.

Je voudrais saisir cette tribune pour témoigner toute ma reconnaissance au Sous Directeur Général de l'UNESCO pour l'Afrique, notre compétent grand frère, monsieur Tidjani-Serpos, qui a une parfaite connaissance des enjeux auxquels l'Afrique est confrontée et sa contribution dans ce domaine est tout à fait singulière et louable en particulier depuis le déclenchement de la crise en Côte d'Ivoire, où, il n'a ménagé aucun effort pour nous aider à juguler au mieux. Cher aîné, le Président Gbagbo, votre frère, votre ami, vous dit merci et le peuple de Côte d'Ivoire, votre second pays bien aimé compte sur vous.

Je ne saurai passer sous silence l'accueil chaleureux et toutes les attentions dont je fais l'objet depuis notre arrivée à Cotonou, ville mythique, dont la renommée a dépassé ses frontières et constitue une étape importante des ivoiriens dans leurs rêves de voyage.

Mes remerciements vont également au Gouvernement du Bénin, dont l'amitié, la fraternité et le soutien n'ont jamais fait défaut à mon pays dans ses joies comme dans ses peines.

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Sous-directeur général pour l'Afrique, m'a demandé de présenter une communication sur « **le rôle du dialogue des religions dans l'émergence de la culture de la paix en Côte d'Ivoire** ».

Le sujet, vous vous en doutez est assez délicat compte tenu de la grave crise que vient de traverser mon pays mais, je ne m'y déroberai pas et tenterai de vous donner mon sentiment, étant entendu qu'il ne peut s'agir que d'une analyse partielle.

Deux axes de réflexion retiennent mon attention : dialogue des religions d'une part et émergence de la culture de la paix en Côte d'Ivoire de l'autre.

Je dois vous dire d'emblée que le mot émergence me gêne un peu car la Côte d'Ivoire a historiquement été une terre de transition, de rencontres, d'échanges, d'accueil et de paix. Malgré des frontières coloniales peu respectueuses des identités linguistiques et culturelles des différentes populations de cette zone géographique, ce pays a toujours constitué un environnement pluriethnique et multiculturel qui a su donner une réponse intelligente à la diversité. Quelque soit ses croyances ou sa religion, l'étranger, d'où qu'il vienne, pouvait s'installer et faire souche sans qu'on ne lui demande des comptes ; et ce grâce à un respect de la diversité, fondamental sur cette terre d'immigration édifiée de concert entre populations autochtones et groupes allogènes, ces derniers souvent pourchassés par des conflits historiques et dynastiques du passé ou pour des causes politiques et économiques.

C'est d'ailleurs, de cette tradition de paix, profondément ancrée dans la culture ivoirienne riche de multiples apports, que s'est inspiré le Président Houphouët-Boigny pour imprimer dans le comportement de la Côte-d'Ivoire moderne, post coloniale, cette idéologie de la paix et du dialogue qui lui était si chère. Deux valeurs essentielles sans cesse ressassées à l'école dans les programmes d'instruction civique et morale, dans les journaux et même à la télévision, où un créneau était toujours réservé à « une pensée du jour ». Une pensée présidentielle bien sûr, dont l'incontournable « la paix ce n'est pas un vain mot mais un comportement ».

Même si dans l'histoire de la Côte d'Ivoire, quelques tensions se sont manifestées le plus souvent consécutivement à des difficultés économiques ou les nationaux avaient le sentiment d'avoir moins à partager avec les nouveaux arrivants, jamais les armes n'ont parlé pour trancher des différents interethniques ou religieux. Donc la culture de paix était comme un socle autour duquel les ivoiriens pouvaient dialoguer non seulement entre eux mais aussi avec leurs frères venus d'ailleurs. De même, dans ce pays, les religions n'ont jamais été un facteur de divisions. Des chrétiens, des musulmans et des animistes pouvaient vivre dans la même cour commune, se fréquenter, travailler ensemble, procéder à des alliances et des mariages jusqu'à en faire l'un des pays africains où se comptent le plus métissage culturel et religieux. De ce fait, la culture de la paix me semble t'il existait. Je souhaiterais que nous parlions sans doute de maintien de la culture de la paix, surtout dans l'actualité sociopolitique d'aujourd'hui, plutôt que d'émergence de la culture de la paix.

Aussi, qui aurait pu penser qu'un tel pays sombrerait dans la violence et la régression, comme le décriait si bien Christian Bouquet dans son ouvrage intitulé géopolitique de la Côte d'Ivoire que je cite : « à son tour, la Côte d'Ivoire est venu alourdir la désespérance. Pouvait-on imaginer qu'un pays qui avait si bien négocié le virage de l'indépendance, qui frappait à la porte du groupe des pays émergents, qui exposait au regard du monde plusieurs signes forts de développement, notamment en matière de réussite économique, de réseau routier, de croissance urbaine, d'électrification de campagnes, de taux et de niveau de scolarisation et qui semblait emprunter le chemin

de la démocratie apaisée, allait en quelques mois se lézarder à ce point et laisser surgir tant de rancœur et de haine que la scission territoriale apparaissait comme un moindre mal » fin de citation. La crise qu'a vécu la Côte d'Ivoire et dont elle se sort péniblement n'est pas propre à ce pays. Elle s'ajoute à d'autres qui déchirent l'Afrique et qui continueront, si nous n'y prenons garde.

Certes, des frémissements ont jalonné notre histoire depuis l'indépendance avec des complots, des tentatives de déstabilisation qui ont d'ailleurs éveillé la conscience du Président Houphouët-Boigny sur la nécessité de calmer les esprits en se référant à la célèbre citation de Karl Marx qui dit que **la religion est l'opium du peuple**, mais, il n'y avait pas péril en la demeure. Cependant, il a réussi à capter l'attention sur la paix à travers la religion. Il a donc mobilisé des contributions financières des populations pour créer des lieux cultes. Des mosquées, des cathédrales, des temples sont sortis de terre faisant la fierté des villes et le couronnement a été la construction de la Basilique notre Dame de la Paix de Yamoussoukro.

Bien entendu, aucune œuvre humaine n'est parfaite ; elle suscite toujours des mécontentements. Les chrétiens se plaignaient de ce que leurs pèlerinages n'étaient pas pris en charge par l'État, alors que ce dernier mobilisait tous les moyens pour la réussite de celui des musulmans. Les musulmans reprochaient à l'État de ne pas organiser leurs écoles alors qu'il subventionnait les établissements chrétiens et ci et ça. Les religions endogènes n'avaient pas voix au chapitre dans ces petites querelles de clocher jusqu'à leur réhabilitation par la philosophe-écrivain Jean-Marie Adiaffi dans les années 90, années des libertés, sous le vocable rassembleur de « Bossonisme ». Désormais, les libations font partie de toutes les cérémonies.

L'idéologie de paix du Président Houphouët-Boigny va être parachèvement à l'UNESCO où le concept culture de la paix qui a été inventé à Yamoussoukro lors d'un colloque sur la paix fait son petit bonhomme de chemin et un prix international pour la recherche de la paix porte son nom. Mesdames et Messieurs, voici encore quelques raisons qui ont provoqué ma gêne à parler d'émergence de la paix.

Pour ce qui est de cette nouvelle crise, je continue de croire qu'elle a été instrumentalisée en antagonisme religieux pour masquer un mal être économique et social qui aurait pu se résoudre par la dialogue. Malheureusement, dans notre monde contemporain où les antagonismes religieux sont utilisés comme moyens de pression politique pour diviser les peuples et les dresser les uns contre les autres, la Côte d'Ivoire ne pouvait pas échapper à la trappe. Pendant que le multipartisme se concrétisait, même si l'apprentissage de la démocratie paraissait difficile c'est le moment que certains politiciens ont choisi pour défendre des intérêts occultes à travers une certaine presse locale et internationale qui a exacerbé des sentiments ethniques et religieux, faisant croire que les ivoiriens sont xénophobes.

Si l'on écarte les petits calculs tactiques à dessein de conquérir ou de préserver des intérêts égoïstes, la crise reste sans fondements. Des clivages artificiels ont fini par avoir raison de l'équilibre politique, économique et social laissé par le Président Houphouët-Boigny ?

Cependant, il faut reconnaître que cette crise qui a éclaté le 19 septembre 2002, suite à un coup d'État armé qui a échoué et qui s'est transformé en rébellion, dont la durée s'est prolongée de manière inattendue et inquiétante a détérioré les relations interpersonnelles et intercommunautaires. C'est pourquoi, les regards se sont tournés vers les religieux pour demander leur intercession auprès du Tout-Puissant, afin que soit rétablie la cohésion sociale ; les différents accords ne trouvant pas de solution.

Ainsi, dans leur diversité, les confessions religieuses ont activé leur forum pour promouvoir la cohésion, l'assistance mutuelle et la coexistence pacifique. Ce forum des confessions religieuses qui regroupe : catholiques, protestants, bouddhistes, musulmans, évangélistes, chrétiens célestes pour ne citer que les plus célèbres a été créé au lendemain du coup d'État militaire du 24 décembre 1999 à l'initiative du Gerdes qui est une ONG qui œuvre pour la démocratie en Afrique. Les chefs religieux ont eu le mérite de se mettre au dessus des contradictions qui opposent généralement les religions pour asseoir ensemble ce cadre de concertation permanente et créer des conditions de paix et de concorde. Leurs actions ont été remarquables et remarquées à travers des séminaires, des tables rondes, des prières écume unique, des visites aux leaders politiques et aux diplomates accrédités en Côte d'Ivoire ainsi que des tournées dans les régions en conflit. En outre, ils n'ont pas cherché à remettre en cause la laïcité de l'État et ont réussi à régler à l'amiable tout différent majeur impliquant une confession ou une communauté religieuse susceptible de mettre en péril la paix sociale.

A côté du forum qui regroupe les religions révélées, il faut citer également le rôle non moins important de l'association des rois et chefs traditionnels, gardiens de nos traditions. Ils ont agi à leur manière mais avec la même efficacité, redynamisant les us et coutumes et autres stratégies à même de ramener la paix. C'est ainsi que les alliances à plaisanteries ont été renouées, et qu'il a été fait appel très discrètement aux puissants ordres religieux traditionnels qui dominent le système social dont les guerriers des zones lagunaires, le poro des sénoufos du nord, ainsi que les masques des groupes wé, dan et wan de l'ouest et du centre ouest. Malheureusement, les danseuses baoulés d'adjanou de Sakassou, localité située près de Bouaké se sont sacrifiées dans leur mission de médiatrice de paix aux premières heures de la rébellion.

Pour ces raisons liées aux avantages du pluralisme religieux, le dialogue inter-religieux est apparu comme une nécessité pour réconcilier les esprits et les cœurs avec les grandes valeurs humaines que sont le pardon, l'amour, la fraternité, la tolérance. En Côte d'Ivoire, les religieux n'ont pas failli. Ils se sont attachés jusqu'au bout à la promotion d'un dialogue instructif et constructif. Ils sont l'espérance que fait naître aujourd'hui, la volonté des ivoiriens de vivre ensemble, de s'accepter mutuellement au-delà des différences naturelles, ethniques, religieuses, politiques et idéologiques.

Conclusion

Mesdames et messieurs, voici la modeste contribution que je voulais apporter au débat de cette rencontre de Cotonou, en m'appuyant sur une expérience exemplaire qui est la contribution du dialogue des religions dans le maintien de la paix en Côte d'Ivoire.

En effet, le traumatisme suite à la tentative de déstabilisation du 19 septembre 2002 a été tel au niveau des populations avec les pertes en vies humaines, la partition du pays, qu'il faut appeler la vigilance des pouvoirs publics sur les paravents religieux de certaines organisations dites religieuses dont les motivations avancées restent à prouver et dont les abus et les dérives peuvent à terme devenir des instruments de haine, de déstabilisation et de conflits.

Les politiciens qui ne voient que leurs intérêts propres et leur quête effrénée du pouvoir devraient s'appuyer sur cette autre voix, celle du dialogue interreligieux pour faire reprendre confiance aux populations et prendre eux-mêmes leurs responsabilités pour le bien du pays et œuvrer pour la reconstruction de ce pays de solidarité.

Je voudrais pour terminer dire que l'Afrique a ses forces qui résident dans nos religions fondamentales que nous voulons oublier pour prendre sur nous des mots d'ordre qui ne nous arrangent pas.

Je ne peux pas clore cet exposé sans citer encore le Président Houphouët-Boigny, sage de l'Afrique, apôtre inlassable de la paix, comme tous l'ont reconnu, qui nous répétait sans cesse « le dialogue est l'âme des forts et non des faibles, c'est l'arme de ceux qui font passer leurs problèmes généraux avant les problèmes particuliers, avant les questions d'amour propre ».

Dialogue interculturel : Le sens et la portée des restaurations monarchiques contemporaines Le cas de Baba Ademola Ojo-Fabiyi, Kabiyesi Onikoyi d'Ouidah et environs

Par **Emile Ologoudou**
Chroniqueur, Socio-anthropologue

SECTION I

Du contexte et de la justification de la présence active de la royauté moderne

Les Chefs et les rois couronnés en fonction d'une des nombreuses expressions de la tradition imposent à nous leur présence au moment des élections, des tâches de développement, les fêtes et commémorations, et de fil en aiguille, dans le Dialogue inter-religieux. Cette présence, de plus en plus consistante, est au cœur du processus moderne appelé « **le retour des rois** ».

Soit qu'on s'adresse à eux avec beaucoup de respect et de déférence en les désignant sous le titre de sa Majesté ou de Têtes Couronnées; soit qu'on ne se justifie pas tellement leur présence sur l'échiquier en vertu d'une vision faussement progressiste qui avait conduit à leur suppression dans plusieurs pays africains postcoloniaux à moins que le gouvernant africain n'ait choisi aujourd'hui de sévir contre eux en leur coupant les vivres.

Mais au-delà des restrictions que connaissent les rois et leur cour, plus ou moins nombreuse, ceux-ci continuent d'exister en apportant la preuve d'une certaine compatibilité de leur règne avec l'ordre républicain et démocratique, en construction un peu partout en Afrique, de nos jours.

De proche en proche, les détenteurs du pouvoir traditionnel bénéficient d'une visibilité soulignée par leurs camisoles blanches ou grises, leurs grands pagnes drapés, leurs toques cousues d'or ou d'argent, avec des emblèmes divers, sans compter leurs gandouras et caftans en étoffes de premier choix venus du Nigéria, via le monde arabe.

Leurs statuts juridiques sont tout à fait différents en vertu du type de légitimité dont ils se réclament. De Kétou à Allada, de Savé en passant par Savadou vers Nikki, on les aura beaucoup vus dans les couloirs de la conférence Nationale et sous le régime Soglo (1990-1996).

À Abomey, la grande cité historique, dont il est lui-même originaire, le Président Nicéphore Soglo, semble avoir jeté son dévolu, à travers le Parti de la Reconnaissance du Bénin (RB), sur le roi Dedjalagni Agoli Agbo. Ce faisant, il avait d'ailleurs suivi le renversement de tendances dans la famille royale, qui conduit neuf Assiata ou

porte-drapeaux par lignée à voter constamment pour le palais de Gbindo et trois assiatas seulement pour celui de Djime, quartier général des Behanzin.

En revanche, les deux mandats du Président Mathieu Kerekou (1996-2006), ont semblé avoir accordé la préséance au roi Houedogni Behanzin, en tenant compte, bien sûr, de sa qualité de médecin militaire, mais surtout du prestige inégalé de son aïeul Gbehanzin Aïdjre, grand résistant à la colonisation française et de ce fait, proclamé par la postérité Héros national.

Si la royauté se montre attachée à l'entretien de la mémoire des temps passés et met tout en œuvre pour en accélérer l'intensification, c'est à Nikki qu'on le remarque avec la fête annuelle de la Gani. Fête traditionnelle pittoresque qui rassemble, tous les ans, au milieu des chevaux bien harnachés pour les rodéos de même que les cors et tambours résonnants, beaucoup de monde venu d'un peu partout et notamment du Nigéria des origines (Busa).

En 2006, le Docteur Boni Yayi est plébiscité au sommet de l'État sous l'impulsion de courants politiques et de mouvements sociaux variés qui se laissent subsumer dans la notion de diversité culturelle. L'expression enthousiaste et certains actes de ces nouveaux faiseurs de rois modernes, semblent avoir momentanément marginalisé les 252 partis récemment répertoriés par les experts du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP 2007).

Le dynamisme des chefs et rois ne manque pas de rendre particulièrement complexes et ardues les réflexions en cours au Bénin sur la société civile. On constate ainsi que depuis la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990, le Bénin a enregistré une floraison d'associations et d'organisations non Gouvernementales.

Ces structures ont pour vocation d'accompagner l'État dans la mise en œuvre des actions de développement au niveau sectoriel.

Pour une meilleure intégration des activités que mènent ces associations dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, le Gouvernement a choisi de faire d'elles, ses partenaires sociaux.

C'est dans ce contexte que le Ministère Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur a été créé en 1999 pour répondre à ce besoin, surtout que les Partenaires au Développement encourageaient également cette approche.

Plusieurs initiatives ont été prises pour matérialiser cette volonté politique dont, entre autres, la création du Centre de Promotion de la Société Civile.

Malheureusement, il s'observe que la définition du concept de la Société Civile est différemment interprétée par ces acteurs en fonction des enjeux et des motivations, au risque d'induire une crise dont les conséquences pourraient s'avérer préjudiciable à la cohésion sociale et à la stabilité politique nationale.

Il convenait alors de clarifier, sur les plans empirique et scientifique, le concept de Société Civile afin que toutes ses composantes, ainsi que la classe politique soient au même diapason sur la compréhension qu'il faut en avoir dans le contexte béninois. Cela était d'autant plus nécessaire que le Gouvernement avait besoin d'avoir

des répondants de cette Société Civile pour des raisons d'État et pour des missions spécifiques.

C'est à cette tâche de clarification que s'attèlent aujourd'hui tous ceux qui se veulent membres de la Société civile, à savoir, non seulement les Associations et ONG, plus ou moins cooptées par l'État, dans un premier temps, mais aussi, dans une approche plus récente, les grandes confessions religieuses du pays, le Conseil National des Rois du Bénin et d'autres organisations nouvelles issues des crises à répétition de ce même Conseil de la royauté. On va jusqu'à se demander aujourd'hui si, c'est à l'État que reviendrait la tâche d'organiser un séminaire sur le concept de la Société Civile dans le contexte béninois.

Toujours est-il que, dans la nouvelle théorie qui s'élabore, les chefs et rois issus de la tradition ne se font pas prier pour dire leur mot et leur volonté d'appartenir à la Société Civile.

Les religions africaines endogènes, l'islam, le christianisme dans ses diverses ramifications en églises catholique, méthodiste, chrétienne-céleste, évangélique, et séraphiste, se sont mises en branle, à la veille de l'élection présidentielle pour montrer que dans un pays organisé, les dignitaires religieux ont pour rôle primordial la conscientisation du peuple par rapport aux lois de la nature, aux prescriptions divines, aux règles de la société et parfois à l'observation des lois de la Société.

Ce processus d'enseignement est noté aussi bien parmi les Confessions religieuses que dans toutes les structures sociales à caractère traditionnel. Elles ont toutes pour rôle, tout en rappelant les principes de base, de promouvoir les normes de la société et les commandements de Dieu. Elles essayent, dans une démarche pédagogique de restaurer l'image de la communauté en sensibilisant les masses à travers ce que doit être la société et ce que l'Être Suprême, Dieu, veut que cette société soit, hier, aujourd'hui et demain car, les valeurs morales sont considérées ici comme étant les seuls éléments qui peuvent subsister éternellement, parce que valables, conscientes, saines et dignes de considération et de servir de modèle

Les dignitaires religieux, à travers leurs activités quotidiennes forgent et raffermissent l'esprit des masses vers un savoir-vivre et un savoir-être conformément à ce qui doit être. Leur travail s'inscrit donc dans la formation du citoyen patriote, honnête, conscient et respectueux.

Mais entre 2005-2007, les dignitaires religieux changent de fusil d'épaule: au lieu de mettre sur pied le Conseil National des Dignitaires Religieux pour la Paix au Bénin, les mêmes grandes Confessions religieuses mobilisées ont préféré asseoir leur Cadre de Concertation au cours d'un Séminaire national organisé du 24 au 25 mai 2007. Ce cadre de concertation est notamment justifié de la manière suivante :

A chaque détour de la vie politique de notre pays, les confessions religieuses ont toujours joué un rôle d'avant-garde en vue de la paix et de l'unité nationale. Selon les organisateurs, les conférences religieuses constituent une composante, à part entière, de la société civile. Or un manteau d'oubli, voire de rejet couvre les confessions religieuses dès qu'il est fait appel à la société civile.

Considérant que nombre d'institutions démocratiques de l'État prévoient explicitement la représentation en leur sein de la société civile et des personnalités indépendantes, les confessions religieuses devaient être régulièrement consultées et impliquées par l'État.

Outre les revendications d'ordre politique, le Cadre de Concertation mis en place en mai 2007, se fixe comme objectifs, entre autres :

- d'entretenir la coexistence pacifique de toutes les Confessions religieuses du Bénin pour la paix et la concorde.
- faciliter le dialogue interreligieux
- œuvrer à la coexistence pacifique des institutions de l'État et des acteurs de la Société Civile au Bénin.

De ce qui précède, on voit surgir la grande problématique autour des préoccupations nationales quant au rôle des confessions religieuses et pour leur part, les rois et Chefs traditionnels peuvent jouer, dans l'émergence de la Société Civile et au-delà, dans la définition de leurs responsabilités en matière de dialogue inter-religieux

S'agissant de ce thème important du dialogue, inter-religieux, la vision de la jeunesse béninoise paraît moins sereine que celle des anciens que nous sommes déjà. A ce propos, voici ce qu'écrit Dotou Janvier Segla:

« Le Bénin est-il assis sur une fulminante poudrière ethno-religieuse ? S'il était permis de procéder à l'état des lieux des manifestations du phénomène religieux dans ce petit pays du Golfe de Guinée, on ne s'étonnerait guère de constater, non sans effroi, combien cet État, en principe laïc constitutionnellement, sert d'insidieux creuset bouillonnant à un déferlant foisonnement incompressible, incontrôlable, de mouvements et institutions religieux, de toutes obédiences confessionnelles et de tous acabits.

Pourtant, la constitution du 11 décembre 1990, tout en reconnaissant aux citoyens l'inaliénable droit de culte et de pratique religieuse, n'en stipule et dispose pas moins, formellement, que la République demeure et reste un État laïc, souverain libre et indépendant ».

Et l'auteur de poursuivre sur cette lancée : « Malheureusement hélas !, à observer la tournure et l'allure de certaines formes d'expression et de pratiques religieuses qui s'apparentent fort à des élans hardis de prosélytisme fondamentaliste, sectaire, ostraciste, on ne peut guère s'abstenir, en singeant, l'autruche, de redouter l'exacerbation, l'explosion cataclysmique, à terme, de violentes et pernicieuses crises agressives, incitatives à de furieux affrontements barbares, sanglants, tribalistes et ethno-religieux. Il importe alors de sonner à temps l'alarme pour prévenir l'irréparable».

Comme on s'en aperçoit, sous une forme qui semble n'appartenir qu'à lui, ce jeune auteur béninois poursuit, quant au fond, les mêmes objectifs que nous-mêmes et surtout les organisateurs du Colloque International qui nous rassemble aujourd'hui.

SECTION II

L'apport de la royauté restaurée au dialogue interreligieux

Peut-on dire qu'en leur qualité de grands prêtres du Vodoun ou de chefs et de Rois, nos ancêtres se préoccupaient déjà du dialogue inter-religieux?

En dehors de la hiérarchie de type clérical ou temporel, qu'en était-il des hommes et des femmes du peuple? Jusqu'à quel point les communautés de base se concertaient-elles au sujet de la religion, des litiges et conflits y relatifs? Ou alors n'y avait-il, de leur part, que soumission aveugle à la terreur personnifiée dans certaines de nos divinités et au diktat des dirigeants civils et religieux?

En admettant qu'il y avait dialogue et concertation, comment s'articulaient les débats? Au sein des communautés ou entre elles? Dans les deux directions, à la fois?

Le thème de dialogue ou de crise ouverte au sujet de la religion, en général, ou sur le point particulier de son expansion a-t-il, de tout temps, existé en Afrique Noire? Ou alors cette problématique n'est-elle apparue qu'avec les religions du type prophétique comme l'islam et le christianisme? Avec les grandes poussées, plus ou moins rapides, de l'Islamisation et de l'évangélisation et grâce à la chose écrite (Coran et Evangiles). Quelles peuvent-être les motivations sous-jacentes à l'appel pressant au Dialogue entre toutes les confessions religieuses qui opèrent en Afrique Noire? Un vœu pieux? Une douce illusion? Une nécessité, de premier ordre, eu égard aux conséquences proches et lointaines de l'apparition de la civilisation Occidentale, la seule qui se soit développée dans un sens purement matériel et la seule aussi qui ne s'appuie sur aucun principe d'ordre supérieur?

La présente étude voudrait apporter quelques réponses à ces diverses interrogations dont la liste n'est d'ailleurs pas limitative. On s'en tiendra, de prime abord, à l'état de la question, de nos jours, quitte à ne pas oublier le passé.

L'évocation simultanée du passé et du présent est d'un grand recours, si l'on tient compte des surprises que le passé peut créer, des préfigurations qu'il peut contribuer à révéler au grand jour, de même que les modèles susceptibles d'être validés à tout moment.

Quoi qu'il en soit, le présent occupe une place centrale dans notre exposé, pour au moins deux raisons: la première, c'est qu'on ne peut traiter du sort actuel de l'Afrique Noire sans se référer à divers changements intervenus dans le cadre de la traite esclavagiste et la colonisation Européenne, notamment avec l'apparition en Afrique de formes nouvelles d'organisation sociale, d'interaction culturelle et d'exercice du pouvoir politique.

La deuxième raison, c'est bien dans l'Afrique postcoloniale que s'implante le dialogue inter-religieux, vaste débat qui mobilise ses interlocuteurs, un peu dans tous les camps: religions endogènes, islam, christianisme, sans compter les élites et les mouvements d'avant et d'arrière garde recourant à divers stratégies cherchant à garantir l'œcuménisme ou l'inculturation.

Les religions endogènes, pour ce qui est du Sud du Bénin, arrivent au débat mondial, alignées en deux rangs avec en tête, d'un côté, les dignitaires actuels du pouvoir spirituel (grands vodounnon) et de l'autre, les têtes couronnées de la monarchie restaurée à petite échelle, et à l'étape actuelle de l'évolution socio-politique du Bénin.

Les dignitaires de l'ordre religieux Orisha et Vodoun, les Rois et Chefs ont toujours eu partie liée avec les grands acteurs, plus au moins anonymes de la sauvegarde des cultes et religions d'autrefois.

Il paraît, en outre, utile de retracer par le menu les étapes symboliques de la restauration monarchique, telle qu'on peut l'observer de nos jours au Bénin. Ces étapes soulignent un fait très important: La capacité d'adaptation, de récréation incessante de la tradition lorsqu'elle doit s'affronter aux aspects novateurs du monde moderne.

Il ne faut pas chercher longtemps pour se rendre compte qu'il existe un Conseil National des Rois et des Chefs dont l'existence mouvementée n'en implique pas moins la volonté farouche de participation à l'actualité.

On a dit plus haut que les statuts juridiques de ces Rois contemporains sont tout à fait différents en vertu du type de légitimité dont-ils se réclament. La situation des uns est claire du point de vue l'histoire et de la délimitation territoriale des chefferies et Royaumes dont ils sont ou se veulent aujourd'hui les héritiers. Pour les autres, à savoir ceux qui se disent rois, bien de doutes subsistent au plan strict de l'histoire des Royaumes connus ou disparus. En dépit des normes et critères dégagés au cours d'un important colloque du Département d'Histoire et d'Archéologie de l'DAC tenu à l'INFOSSEC, Cotonou le 24, 25, 26 Octobre 2006 sur les «Enjeux actuels de l'Historiographie Béninoise»: la question de l'évolution socio-politique (XI^e-XII^e siècle à nos jours), des chefs et des rois surgissent de toutes parts avec des revendications plus ou moins précises. La plus importante des ces réclamations concernent l'exercice de l'influence, avec un certain droit de regard beaucoup plus citoyen que d'un privilégié d'autrefois.

Faute de mieux, le «Retour des Rois» se voudrait compatible avec l'ordre républicain et démocratique en cours de construction au Bénin. Ainsi les têtes couronnées véritables ou présumées ne se font-elles pas prier pour manifester, de diverses façons, leur volonté d'appartenir à la société civile.

A cet égard, les luttes des années 90 offrent un premier point d'ancrage. Tandis que nous examineront, dans cette deuxième partie, l'apport de la monarchie restaurée dont tout le symbolisme à l'entour viserait à associer aux honneurs princiers subsistant encore dans la démocratie africaine un certain nombre de postulants cooptés dans la société civile et les milieux royalistes de notre pays.

Pour qu'il ait dialogue, il faut au moins un interlocuteur valable en face de soi-même c'est pourquoi, il est utile à ce stade d'interroger les restaurations monarchiques de temps présent. Pour ce faire, nous nous pencherons sur un cas précis: la restauration mise en œuvre, de part et d'autre, au Nigéria et au Bénin. Cette restauration, dans les formes quelle peut revêtir aujourd'hui, s'est effectivement

matérialisée et a abouti à l'intronisation et au couronnement du Roi Ademola Alabi Ojo-Fabiyi de Ouidah et environs. A l'état civil, il s'agit de M. Raphaël ODJO-FAVI Instituteur et Directeur d'école à la retraite.

SECTION III

Le parcours personnel du Kabiyesi Onikoyi de Ouidah et environs, nous paraît très important à plusieurs titres.

La famille dont le patronyme se trouve retranscrit sous la forme Ojo-Fabiyi au lieu d'Odjo-Favi parmi les Fon et Xwéla de Ouidah, n'a pas survécu, en arrivant d'Ikoyi, sans avoir tâté de l'esclavage sous la férule du sieur Félix Francisco de-Souza ou Chacha Ier

Beaucoup de familles Nago ayant appartenu à la famille de-Souza par les liens de l'esclavage se souviennent encore de ces jours mi-figue, mi-raisin en milieu aristocratique et urbain.

La deuxième idée à retenir de ce parcours cahoteux est la suivante : pour qu'on parle de restauration monarchique aujourd'hui il faut qu'il ait en décadence autre fois. Ce qui nous amène naturellement à parler de la décadence telle qu'elle apparaît au Nigéria après la disparition du fameux Empire d'Oyo.

L'invasion peuhle au 18^e siècle et l'arrivée des Européens dans la seconde moitié du 19^e siècle ont porté un coup fatal au royaume connu également pour être devenu, à travers le temps, l'ennemi héréditaire du royaume du Danxomé, vers l'Ouest.

Oyo prend, dans votre rétrospective, une place importante parce qu'il constitue la région charnière entre la savane et la forêt, entre le Nord et le Sud du Nigéria. Dans sa chute (vers 1830), Oyo Ilé a entraîné de nombreuses grandes cités dont, notamment Ikoyi, d'où proviennent de nombreuses familles de Ouidah classées parmi les captifs de guerre et autres marchands ambulants et colporteurs d'autrefois.

En pays yoruba, la royauté d'Ikoyi est la deuxième après celle d'Oyo incarnée par l'Alaafin. C'est ce dernier qui déclare la guerre tandis que la guerre est faite par les grands guerriers commandés par le roi d'Ikoyi.

Avec la décadence, la royauté Onikoyi s'est disloquée à plusieurs reprises. De nos jours, elle est dispersée, pour ce qui est du Nigéria, dans au moins dix villes dont Lagos.

C'est autour du roi Onikoyi de Lagos que naît l'idée d'une représentation royale auprès des familles de la même appartenance au Bénin, notamment Porto-Novo, Ouidah et ses environs.

A Ouidah, le clan d'origine Esho-Ikoyi comporte plus d'une quarantaine de maisons avec plusieurs familles, grandes et petites. L'idée de la restauration naît donc à Lagos où se tient, tous les deux ans, un Festival célébrant la mémoire Esho-Ikoyi et visant le rassemblement et le retour au pays de tous les enfants d'appartenance Esho-Ikoyi dispersés.

Ce mot d'ordre de paix et de concorde est notamment repris textuellement par Oba Bello Ayinla Adesite II, décédé le 1^{er} mai 2005. Mais dix ans plus tôt Adesite

Il avait été le consécuteur qui devait transmettre le pouvoir royal d'Oba à un fils du terroir revenu de loin Adésité Il résidait auparavant à Illorin avant de retourner à IKOYI, répondant ainsi parmi les premiers à l'appel du retour de tous les enfants de la dispersion. Cet appel parti de Lagos reçoit un écho favorable dans diverses autres localités, comme Kwara, Osun, Kogui, Ijofin, et dans le milieu esho Ikoyi de Ouidah. De proche en proche deux candidats furent pressentis, l'un devant résider à Porto-Novo, l'autre à Ouidah et environs, mais il restait à trouver deux hommes capables de relever le défi.

Dans un long entretien de Baba adémola que m'a accordé en son domicile le Vendredi 18 Août 2007, il a tenu à replacer le choix de sa personne dans le cadre strict de la tradition, telle qu'on la garde au Nigéria, en ce sens que l'ambition personnelle du candidat compte toujours très peu pour qu'on soit roi.

Tout dépend du signe, bon ou mauvais, tiré de l'oracle IFA. Dans son cas personnel, la consultation donnant le signe favorable de Tura-Sa s'est faite à son insu et tenue secrète. C'est peu à peu qu'il entre dans le jeu des communautés Onikoyi du Nigéria et du Bénin de voir deux des leurs intronisés à Porto-Novo et Ouidah. Bien sûr, la monarchie qu'on souhaitait restaurée n'existait pas auparavant, du moins à Ouidah, les Onikoyi n'ont entrepris aucune conquête territoriale du côté d'Ouidah et de ses environs. Mais Baba Adémola se justifie parfaitement la situation juridique dans laquelle il se trouve. D'un côté, il est aujourd'hui ressortissant béninois, à part entière, de l'autre, il est plus exactement un roi étranger appelé à résider dans un territoire qui n'est pas le sien, de moins en sa nouvelle qualité de tête couronnée et d'ambassadeur culturel.

Pour plus de précision n'oublions pas, qu'il est né de parents devenus béninois par la force des choses. La famille est connue à Ouidah. Son grand père, Odjo Favi (pour les gens d'Ouidah) est né d'Ariori. Son père se nomme Abiola Ojo-Favi. Celui-ci sera le premier membre de la famille à visiter Lagos en compagnie de son fils Raphaël, le futur Kabiyesi. C'était en 1963 : le jeune instituteur s'était rendu à Lagos pour son propre plaisir.

Entre 1963 et 1995, notre grand voyageur n'a cessé de visiter et de fouiller le Nigéria de fonds en comble. Ainsi, suivait-il en partie l'itinéraire de son l'aïeul Odjo Atoyebi, obligé de migrer avec toute sa famille d'Ikoyi à Ogbomocho, puis de là, à Iyayé, près d'Ibadan et enfin à Abéokouta. Mais il revient sur ses pas mourir à Ibadan. Captif de guerre, Odjo-Favi laisse son père Ariori à Abéokouta et débarque par la voie fluviale (Ogun) à Ouidah.

Il deviendra l'un des grands Babalawos du Négrier Francis Félix de-Souza alias Chacha Ier.

Odjo Favi ne quittera plus jamais le Dahomey/Bénin, mais tout viendra renforcer son identité Esho-Ikoyi dans la famille, des premières générations à nos jours.

Les traditions familiales sont claires sur cette identité à l'œuvre, dès les, des origines allant jusqu'à encadrer la vie spirituelle des immigrés aux XIX^e-XX^e siècles.

Le jeune Raphaël tout en étant élève n'a aucun mal à apprendre par cœur l'Oriki commun à bien d'autres familles d'Ouidah et de Porto-Novo. Engagé très

tôt dans le circuit Egun, il en apprendra des dizaines d'autres Oriki en un parcours mi-secret mi-public, qui a fait de lui un fin connaisseur de la culture yoruba tout en affirmant d'année en année comme un pratiquant de la langue yoruba au quotidien.

L'oracle IFA l'ayant désigné, il n'a plus qu'à se conformer aux proscriptions venues d'en haut. Accompagné d'une bonne délégation de descendants Onlyoyi, il est intronisé le 20 Octobre 1995. C'est le 09 Octobre 1997 qu'il portera la fameuse couronne de perles. Tout cela se passe à Ikoyi sous la présidence d'Oba Bello Ayinla Adesite II, déjà cité.

De retour au Bénin sa résidence habituelle, le nouveau dignitaire fête l'événement en grande solennité le 21 décembre 1997. Il installe par la suite sa cour qui comprend trois femmes en position d'Iyalodé, Iyaladjè, d'Iyaogué. Celles-ci sont suivies des prêtresses Iyalashè également au nombre de trois. Puis viennent les ministres, dont certains sont aujourd'hui décédés, et d'autres toujours en poste.

La restauration ne s'arrête pas là, elle touche à la mise en place d'un orchestre de trois tam-tams: l'un de grande taille, l'autre de taille moyenne et la dernière est la plus petite. Cet orchestre dénommé Igbedu-Oba est joué les jours de marché (ossè). Ce qui correspond à Ouidah à la tenue du marché Kpassè.

Le plus important de notre entretien tourne autour du dialogue, à la fois inter culturel et inter religieux, d'abord dans la juridiction de l'aire culturelle des «E Kaaro E Jire, c'est-à-dire le dialogue de Nago à Nago, qui suit divers réseaux allant de Ouidah aux dix autres royaumes Onikoyi dispersés dans le Nigéria. Nous tombons en plein dans un dernier circuit transnational et qui a jusque dans l'Amérique es-panique et lusophone, avec notamment le Brésil, Cuba et le Venezuela. De ces contrées lointaines, on revient sur le sol béninois pour mentionner les relations qui s'intensifient soudain avec les anciens royaumes de Sakete, Pobe, Dassa, Save et de Savalou, pour ne citer que quelques-uns.

A un autre niveau, le dialogue interreligieux met en contact la culture yoruba avec celle de l'aire culturelle Ajatado. Est-il besoin de le préciser? Les deux cultures ne sont séparées que par pure convention didactique. D'un univers à l'autre, tout s'interprète et s'interféconde depuis des temps immémoriaux.

N'oublions également pas le dialogue de palier à palier dans la ville cosmopolite d'Ouidah et environs. Ces environs peuvent aller jusqu'au Togo (Atakpamè), en Côte d'Ivoire (milieu des photographes très connus et souvent décrits).

Jamais les Orisha et les vodoun n'ont autant conversé et solidarisé qu'aujourd'hui, depuis la création de la fête du 10 janvier chaque année. Jamais les accolades n'ont été aussi franches entre animistes, musulmans et chrétiens. Jamais il n'y a eu de révolte des grands prêtres à Ouidah contre le pouvoir central, qu'il fût aboméen, colonial ou postcolonial. Le tout se rapporte à la tolérance et l'hospitalité légendaires au Bénin et ailleurs en Afrique.

La conception que se fait BABA Adémola de la théologie yoruba se fonde sur un Dieu unique, créateur de l'arbre et des lianes qui l'entourent. Si dans la tradition, personne n'a jamais fait état de plusieurs dieux créateurs, par centre, cette même tradition est très peu dogmatique et efficace sur le plan de l'enseignement des langues

aux couvents des Vodoun et Orisha. Ce sont les Irunmolé au nombre de 404 qui ont assisté à la création du monde.

Descendus d'en haut sur terre, ces esprits démiurgiques deviennent les Orisha. Chaque homme et chaque femme est le fils ou la fille d'un Orisha. De même, chaque clan d'origine sert un orisha de base avant de pouvoir en obtenir d'autres par les échanges matrimoniaux et autres. De proche en proche, on aboutit à la création du calendrier chez les Yoruba. Ce qui nous amène à préciser que les Orisha ne sont pas tous descendus du ciel au même moment.

On distingue un avant-dernier et un dernier arrivé parmi les hommes. Selon Baba Adémola, Edan (élément femelle) est l'avant dernier, il est l'orisha des Ogboni. Le dernier est Ela (élément masculin). Il est appelé à combattre le diable et la mort en sept (7) jours. Le premier jour est Ojo Ayé (symbole de la fortune), ce deuxième jour Ichègoun (victoire), le troisième jour Ojoru (tout chambarde à nouveau, le combat redoutable d'intensité) puis vient le quatrième jour Ojo obo (accalmie et réconciliation) le cinquième jour Ojo Ti : Ela meurt, le sixième jour Ojo Abamèta, allusion aux trois stratégies dont la première est de trouver comment empêcher la résurrection d'Ela. Le deuxième comment le faire ressusciter sans qu'on le sache. La troisième, comment l'empêcher de monter au ciel ? Septième jour Ojo Ayiku (Ela est monté au ciel).

Un deuxième calendrier de quatre jours existe également, inventé par un Orisha particulier :

- 1 Ojo Osè correspondant au marché de Kpassè (Ouidah);
- 2 Ojo Awo (Gour d'Ifak) correspond à Bossigbé ou Tokpadomè (non loin d'Ouidah);
- 3 Ojo Ogun correspond à Tokpa (Cotonou);
- 4 Ojo Shango ou Jakuta, correspond à Adjahi (Abomey).

Les dernières explications reçues de BABA Adémola touchent à la notion d'Awo, qu'on interprète aujourd'hui par une forte propension au secret voire au mensonge, facilement accepté et jamais critiqué comme tel Baba Adémola donne des explications en nous montrant que « Awo » se réfère à la connaissance profonde, difficile à acquérir, mais qui demeure accessible via l'initiation. Comme beaucoup d'autres sociétés africaines, la société yoruba est avant tout, initiatique.

Nous demandons ensuite pourquoi tant de réticences de nos gens pour rapporter l'histoire telle qu'elle s'est déroulée? Baba Adémola répond ce n'est ni la maladie, ni la mort qui est en cause dans « Itan » ou le récit historique, ce sont nos propres enfants, dont le nombre est toujours trop grand.

On ne peut être que réticent si l'on ne veut pas dévoiler au tout venant comment chacun de nos enfants est né.

Nous trouvons que l'éducation que donne yoruba est trop sévère au point que si l'on acquiert cent pouvoirs magiques le dernier ingrédient doit être pour supprimer son propre enfant (proportionnellement à la gravité de la faute).

Baba Adémola insiste encore sur l'éducation à la spartiate qui fait qu'un paysan est en colère contre son fils peut être amené à le blesser à coups de machette.

Nous abordons, à la fin de notre entretien, le chapitre de l'intégrité reconnue aux esclaves yoruba dans les grandes familles autochtones ou créoles d'Ouidah. Baba Adémola réplique: beaucoup des nôtres ont été d'une moralité intransigeante. Ils ont restitué des terres qu'on leur avait confiées au moment où les anciens propriétaires s'y attendaient le moins. Mais il est aussi du nombre des Yoruba, des crapules, contaminées sans doute par leur actuel milieu de vie.

La notion du péché existe bien sous la forme (è-gun) à savoir sacrilège absolu. Le sacrilège touche ainsi à l'adultère, au manque de respect à son propre père ou à un aîné. Revenant une dernière fois sur sa propre position de roi, à la fois autochtone et envoyé en représentation à l'étranger. A l'appui il cite l'exemple du roi Olowu venu d'Elè Ifè et de Agura venu d'Igbo-Yémchi pour régner sur certaines familles d'Abéokuta.

Notre entretien se termine sur le thème de la vertu des plantes et des feuilles, avec Orisha Osayi, un écologiste avant la lettre, qui prend un soin particulier de la végétation, des forêts et des plans d'eau.

Nous nous quittons à regret sur la question de la grande dispersion des gens Ikoyi en direction de Kwara Ogouwo (Ogbomoncho) et d'Idjayé (Ibadan).

C'est à la foi le pouvoir étatique (réduit aujourd'hui en peau de chagrin, le droit et les forces occultes pour régner et veiller sur soi-même et les autres qui se trouvent transmis au Kabiyesi Onikoyi. Transmission ou reconstruction? Les deux à la fois sous la réserve qu'il s'agit d'une gestion plus restreinte que dans l'État et réduite à la régulation des familles et des communautés de base soucieuses de messages venus du sommet (temporel et d'En-haut (spirituel). Le tout en des gestes fondamentaux privilégiant tout à la fois la liberté totale qui s'offre sous toutes les latitudes à l'homme de changer ce qui paraît nécessaire dans la lettre des messages délivrés.

L'expérience de l'institut des Artisans de Justice et de Paix (IAJP) dans la promotion d'une culture de la paix en Afrique de l'Ouest

Par **Abbé Raymond Bernard Goudjo**

Directeur de l'IAJP/ CO – Cotonou

Avant de parler de l'action prospective de l'Institut des Artisans de Justice et de Paix (I.A.J.P.) pour le dialogue entre les peuples et la culture de la paix, permettez-moi d'attirer le regard de chacun sur le projet des Nations Unies piloté par l'UNESCO sur le dialogue interreligieux comme une chance pour le développement de la culture de la paix.

A la rencontre de tout homme et de tout l'homme

L'ambitieux projet de l'UNESCO, c'est de conduire les hommes et les femmes de toutes races et nations à parler un seul et même langage en dépit de la diversité enrichissante des langues, à développer une seule et même culture malgré la multiplicité divergente des cultures identitaires et aussi des cultes distincts.

Ce projet de l'UNESCO n'est pas sorti d'une génération spontanée, mais il part du profond patrimoine de l'humanité qui a toujours cherché à construire la paix en faisant des nations un seul et même peuple. Ainsi dans la Sainte Bible, le récit de la tour de Babel (Genèse 11, 1-9) est éloquent à ce sujet : Tous les hommes parlaient la même langue et se servaient des mêmes mots pour se faire comprendre. C'était une même culture qui malheureusement sombra dans la prétention de s'octroyer à elle-même un culte pour elle-même et par elle-même. Autrement, le Créateur en fut radicalement exclu et ce fut la source de la nécessaire diversité entre les hommes. Aucune unité ne peut se faire sans Dieu, c'est-à-dire que l'homme est obligé, malgré les difficultés inhérentes, de faire avec les différences multiples qui sont à la fois la richesse et la pauvreté (voire la misère) des peuples.

Ce projet de l'UNESCO trouve encore une autre résonance dans la Sainte Bible où l'unité des peuples, non pas leur assimilation et confusion, est célébrée par le prophète Isaïe : « Il arrivera dans la suite des temps que la montagne de la maison de Yahvé sera établie en tête des montagnes et s'élèvera au-dessus des collines. Alors toutes les nations afflueront vers elles, alors viendront des peuples nombreux qui diront : « Venez, montons à la montagne de Yahvé, à la maison du Dieu de Jacob, qu'il nous enseigne ses voies et que nous suivions ses sentiers. » Car de Sion vient la Loi et de Jérusalem la parole de Yahvé. Il jugera entre les nations, il sera l'arbitre de peuples nombreux. Ils briseront leurs épées pour en faire des socs et leurs lances pour en faire des serpes. On ne lèvera plus l'épée nation contre nation, on n'apprendra plus à faire la guerre. » (Isaïe 2, 2-4) Ce dessein de Dieu sur l'homme et cette aspiration de l'homme à la transcendance, c'est-à-dire à dépasser les avatars de ses divisions et de ses tares, suppose non seulement la puissance de l'intelligence, mais la profondeur

du cœur qui sait voir fondamentalement en tout homme l'autre soi-même bien que différent de soi-même.

Ce projet de l'UNESCO reçoit aussi sa très proche inspiration de l'appel de Jésus-Christ qui, à travers les siècles, résonne et frappe à la porte de tout homme et de tout l'homme quelle que soit son appartenance religieuse, culturelle et raciale. C'est entre autre, dans l'évangile de Matthieu que l'appel au dépassement de soi-même, à l'ouverture aux autres est patent : « Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Eh bien ! moi je vous dis : Aimez vos ennemis, et priez pour vos persécuteurs, afin de devenir fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes. Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous ? Les publicains eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Et si vous réservez vos saluts à vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » (Matthieu 5, 43-48)

Dans la « Somme contre les Gentils » que je citais dans « Identités ethniques et intégration nationale », Thomas d'Aquin s'inquiétait lui aussi de cette difficulté à dialoguer au plan religieux avec d'autres religions différentes de la religion chrétienne catholique. « Le titre de la Somme [contre les Gentils] indique déjà le but de l'auteur, il veut entamer un dialogue avec ceux qui ne partagent pas la même foi que lui et qui pourtant revêtent comme lui la même dignité humaine. Le caractère humain que Thomas d'Aquin reconnaît de facto à tout homme le conduit à rechercher la finalité ultime visée par la nature humaine¹. » Il savait que les vérités de foi, les dogmes et les convictions morales internes à chacun des groupes religieux sont des apories difficiles à dépasser sur la simple base de l'affirmation brute de foi. Il préconisa comme chemin fiable et certain celui de la raison ; mais attention ! il ne s'agit pas de la raison sèche de l'intellectualiste, cependant de cette raison éclairée bien sûr par la foi et la quête de la morale. Voici ce qu'il disait : « ... c'est que certains d'entre eux, comme les Mahométans et les païens, ne s'accordent pas avec nous pour reconnaître l'autorité de l'Écriture, grâce à laquelle on pourrait les convaincre... Force est alors de recourir à la raison naturelle à laquelle tous sont obligés de donner leur adhésion. Mais la raison naturelle est faillible dans les choses de Dieu². »

C'est cette recherche du dialogue à travers la réflexion reposant sur la foi en Dieu et la confiance en l'homme comme un « capax Dei », un capable de reconnaître Dieu en les autres hommes, que l'IAJP a été pensé et est né.

1 Goudjo, Raymond Bernard, Le droit naturel thomiste : Principe actifs d'universalité et de dialogue. In « identités ethniques et intégration nationale. Jalons pour une éthique de l'intégration ». Cotonou 1998, p. 100.

2 Thomas d'Aquin, Summa Contra Gentiles – CG –, L I, 2. Voir aussi Goudjo, Raymond Bernard, Le droit naturel thomiste... op. cit. p. 103.

Origine et objectifs

Se rangeant entièrement d'abord dans la ligne de conduite tracée par le Pape Paul VI qui créa le 6 janvier 1967 par le Motu proprio « *Catholicam Christi Ecclesiam* », la Commission Pontificale *Justitia et Pax*, puis dans la continuité au nouveau statut accordé par Jean-Paul II à cette Commission qu'il nomma Conseil Pontifical *Justitia et Pax*, par la publication de la Constitution apostolique « *Pastor Bonus* », 28 juin 1988, l'I.A.J.P se veut une pépinière de réflexion, de recherche et de formation à la paix.

Ce fut une initiative originale de Mgr. Isidore de Souza pensé pour tout le Bénin, voire l'Afrique occidentale. Après la « Conférence nationale des forces vives de la nation béninoise », il constata qu'il était du devoir de l'Église catholique du Bénin d'accompagner les hommes et femmes politiques, les cadres, les acteurs sociaux et surtout les étudiants dans leur projet et vision d'un Bénin et d'une Afrique pacifique et prospère. Il fallait le faire sans distinction ethnique et religieuse. L'institut pensé en 1990, vit officiellement le jour le 22 décembre 1997 au Séminaire Saint Gall de Ouidah, lors de son premier symposium qu'on peut considérer comme son discours programme, car il avait pour thème : « Identités ethniques et intégration nationale ».

A une échelle moins élevée, l'I.A.J.P. s'approprie **le but et le mandat** assignés par le Pape Jean-Paul II au Conseil Pontifical Justice et Paix dans la Constitution « *Pastor Bonus* ». Il s'agit :

- de promouvoir la justice et la paix selon **l'évangile et la doctrine sociale de l'Église** ;
- de vulgariser par **un travail de recherche approfondie** la pensée sociale de l'Église à toutes les couches de la société, individus et communautés ;
- de faire ressortir les textes et les actes qui **directement ou indirectement portent atteintes aux droits de l'homme**. A cette occasion, l'I.A.J.P. doit se mettre coûte que coûte au service de la vérité sur tout l'homme et sur tout homme ;
- de former et de rechercher **des approches de résolution** des questions sociales brûlantes en incitant chaque chrétien et chaque citoyen à la responsabilité personnelle ;
- **d'ancrer dans le cœur des uns et des autres** que la violence n'est jamais une issue de secours pour solutionner une question sociale. Le bien commun exige, non pas des attitudes rebelles et révolutionnaires, mais le sens du progrès patient et prudent ;
- de faire prendre conscience que le trésor caché de l'homme se trouve en lui-même chaque fois que son cœur converti cherche et trouve son repos en Dieu et dans le service désintéressé du prochain.
- **de bâtir et de promouvoir un centre de recherche et de formation « Le chant d'Oiseau »** qui devra abriter pour la circonstance des salles de travail et de conférence, une bibliothèque, une hôtellerie et une restauration. S'inspirant de Saint François d'Assise l'ami et le frère des tout-petits et de la nature, « Le chant d'oiseau » symbolise la parole de paix, de justice et

- de partage que le centre doit s'atteler à communiquer à temps et à contre temps.
- **de créer une bibliothèque spécialisée dans les questions politiques, économiques, juridiques et sociales, et aussi en théologie.** Faire de cette bibliothèque un lieu de recherche et d'érudition centré sur la grammaire de la loi morale universelle, c'est-à-dire les valeurs humaines fondamentales.

Notons que l'I.A.J.P. en initiant « Le Chant d'Oiseau » veut par là autofinancer la majeure partie de ses projets sociaux de recherche, de formation et d'assistance. D'abord primordialement orienté (selon les statuts de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) dans lesquels il s'intégrera progressivement) vers la formation des formateurs, l'IAJP et son centre de Recherche et de Formation Le Chant d'Oiseau va à la rencontre de toute personne et de tout groupe qui pense Paix, Justice, Réconciliation, Pauvreté, Développement, Dialogue, Formation morale de tous, de la jeunesse en particulier, etc.

Œuvres en cours de réalisation et projections

Je n'ose pas dire œuvres réalisées parce que ce ne serait que prétention, car tout ce qui se fait en direction de la personne humaine n'est jamais accompli, mais toujours en cours d'accomplissement. C'est d'ailleurs ce qui rend à la fois grandes et insignifiantes les œuvres que nous menons. En dernier ressort, c'est chaque personne qui doit librement y adhérer et de façon autonome s'y astreindre en dépit des difficultés et des renoncements à affronter.

En fait, **l'œuvre est unique et se résume** dans les paroles bibliques : « Où est ton frère ? » ou « Qu'as-tu fait de ton frère ? » (cf. Genèse 4, 9). A cette question de Yahvé à Caïn, je me sens le devoir non pas de me rebiffer, mais d'être le gardien du bien-être et du « bien-devenir » de tout homme et de tout l'homme à travers une multitude d'œuvres ou d'actions que l'histoire, les circonstances, les lieux et les contextes m'imposent.

L'éducation à une vision projectionniste du social

L'IAJP travaille à éduquer à l'ouverture d'esprit et du regard projeté non pas sur l'immédiateté du social mais l'avenir, le long terme. L'immédiateté du social profite généralement à soi-même et à un tout petit nombre, tandis que le regard porté vers l'avenir du social ouvre les perspectives aux sacrifices nécessaires que doit consentir tout pionnier. Le trésor caché dans nos patries africaines doit être recherché dans la perspective de la communauté, de la patrie. L'IAJP fait l'effort d'inculquer les valeurs sociales ou principes sociaux du bien commun et de la justice sociale, de la solidarité et de la subsidiarité, de la dignité personnelle et de l'option préférentielle pour les pauvres aux différentes couches citoyennes afin qu'elles assument en toute responsabilité le devenir heureux de l'Afrique.

L'intégration sociale dans l'acceptation des conflits sociaux

La mentalité du pouvoir absolu et la hantise de n'en perdre qu'une infime parcelle n'admettent pas la liberté d'opinion, encore moins l'opposition conflictuelle. On oublie trop souvent que l'appel à l'unité est devoir de faire converger leurs différences ; et quand on sait combien déjà au sein d'une famille dite nucléaire, les différences sont accentuées et les conflits fréquents, on peut facilement s'imaginer ce qu'il en est de tout l'ensemble étatique. Le chef d'État ou le régime au pouvoir qui refuse l'opposition et le conflit risque de créer une société artificiellement unie, n'ayant pas une conscience d'appartenance à une entité sociale forte. Le conflit ne signifie-t-il pas en fait un enrichissement par mode de complémentarité ? La personne peut-elle vraiment se sentir comme personne en communauté, et comme personne avec la communauté, sans que son être et son savoir soient confrontés à l'altérité ? La valeur même du social, et paradoxalement du conflit, n'est-elle pas provocation de l'amitié sociale ? C'est dans cette optique que l'IAJP organise de nombreuses conférences sociales mensuelles, des workshops et autres rencontres pour motiver les acteurs actifs du social à plus d'ouverture et d'écoute de l'autre, surtout de ses griefs.

Le travail consciencieux comme clef du développement

Un constat que nous avons fait à l'IAJP, c'est que le Béninois, voire l'Ouest-africain, travaille beaucoup trop et souvent sans perspective et sans plan de réalisation. Quand on observe le paysan qui s'échine sous un soleil de plomb ; quand on s'indigne devant la vendeuses qui, bébé au dos et marchandise sur la tête, fait du porte-à-porte des heures et des kilomètres durant, quelles que soient les intempéries, pour vendre ; quand on s'apitoie sur le porteur qui, son fardeau sur la tête ou dans son pousse-pousse ; quand on s'étonne devant le maçon qui transporte en chantonnant, une à une les briques du sol au premier, deuxième ou troisième étage avant d'élever le mur ; quand on voit même les méthodes encore rudimentaires de travail dans l'administration publique, etc. il faut conclure non pas à une conscience du travail, mais à l'exécution d'un devoir d'esclave. Le travail consciencieux est recherche permanente d'amélioration et de performance des prestations personnelles et sociales. La conscience humaine n'est pas un lieu d'incarcération spirituelle et mentale ; mais parce qu'elle refuse la précarité et la dégradation de l'en-soi, la conscience est plutôt le sommet de l'introspection promouvant la créativité et la projection du « bien-devenir ». L'IAJP incite, à travers quelques rencontres, la jeune génération, les élèves et les étudiants surtout, à oser la créativité dans le sens du travail consciencieux.

En conclusion

Pendant que la cigale chante, danse, gesticule, s'époumone, l'IAJP se résout au travail de la fourmi, répondant à l'appel toujours actuel du Cardinal Bernardin Gantin lancé aux chrétiens et à tous les africains en 1963 :

« Au reste, quoi qu'il en soit de nos conceptions du devoir d'état, nous ne pouvons échapper à son emprise. Il ne nous appartient pas de l'accepter ou de le rejeter, car il n'est que la transcription dans notre vie quotidienne et dans notre cadre social de notre vocation d'homme. Nous n'avons qu'une issue, d'ailleurs bienfaisante : c'est d'en tirer le meilleur parti. Dès que nous entrons dans la vie et que nous y demeurons, nous sommes seulement situés, en famille et en société ...

...la profession, comme la famille, nous fait membres de la société, ou plus exactement de la famille humaine ; et que par suite, nous avons l'obligation d'observer les règles établies par la profession, sous peine de manquer à nos obligations envers Dieu et envers nos frères, les hommes. Ce que nous sommes, nous le devons à Dieu et à la société. Il est normal que nous considérions comme un grave devoir d'obligation qui nous est créé de leur rendre ce que nous leur devons. Comment ? D'abord en prenant une conscience lucide de notre place dans le corps social et du rôle que nous devons y jouer. Ensuite en décidant par un acte de volonté libre, d'être fidèle à notre tâche, quelle qu'elle soit et quoi qu'il en coûte ».

Les religions et la politique : partager les mêmes convictions sociales et politiques avec des citoyens de religions et de culture différentes

Par **Père Efoé Julien Penoukou**

J'aborde le thème qui m'a été proposé non pas tant avec la tête qu'avec le cœur, le cœur du croyant, c'est-à-dire habité par la présence de Dieu. Et nous savons que plus Dieu demeure dans la profondeur du cœur, plus l'on devient un homme de paix, capable de s'ouvrir aux autres, de les comprendre, de les aimer, dans leurs différences. Encore faut-il savoir à quel Dieu l'on croit et pour quel dessein sur l'homme il est l'unique Dieu.

C'est dire que la question du **rapport entre religions et politique, comme lieu d'un dialogue interreligieux susceptible de contribuer à l'instauration de la tolérance, de l'harmonie et de la paix dans la Cité**, renvoie chaque confession religieuse à faire d'abord la vérité sur son Dieu et sur sa fidélité à ce Dieu.

Au fait, existe-t-il une seule religion authentique, dont le **Dieu se refuserait au bonheur** de tous les hommes ou recommanderait à ses adeptes de haïr, d'exterminer ceux qui ne croient pas en lui ou le confessent différemment ? Bien sûr que non ! L'histoire de l'humanité révèle plutôt que ce sont les mal croyants qui ont toujours mal compris leur Dieu et lui font dire le mal qui ne vient jamais de lui. Hélas ! Et à vrai dire, aucune religion n'y a jamais échappé, surtout pas, et en l'occurrence, le christianisme, l'islam et les religions endogènes qui ont tous eu, à un moment donné de l'histoire, leur part de violences discriminatoires. Voilà qui confirme l'obligation pour toutes les religions de se remettre continuellement en cause et d'approfondir sans cesse le contenu et les exigences de leur foi, tout comme la cohérence de leurs pratiques.

Venons-en aux **convictions sociales et politiques à partager avec des citoyens de religions et cultures différentes**, pour observer d'abord que le champ politique dans plus d'un pays du continent est désormais marqué par ce que l'on appelle généralement le Renouveau démocratique.

Cette expérience de démocratisation, là où elle existe en Afrique, porte toujours le poids d'un malaise profond, hérité du contexte conflictuel et des motivations ambiguës de son avènement.

Au Bénin par exemple, le Renouveau démocratique que la Conférence Nationale des Forces Vives de février 1990 a généré ne s'inscrit pas dans la logique d'un processus de maturité politique, ni même d'un projet de société élaboré à partir de données fondatrices d'un « vivre ensemble ». Il apparaît plutôt comme le résultat miraculeux et enthousiaste du sentiment de rejet collectif d'une situation de crise.

Il s'ensuit que le produit démocratique d'une telle Conférence n'aura jusqu'à ce jour presque rien changé à notre état d'esprit, ni par conséquent réussi à nous exorciser de nos « vieux démons ». On dirait qu'ils en ont au contraire créés de

nouveaux. Et ce n'est pas, entre autres, le dévoiement d'un multipartisme débridé, avec à la prime l'opportunisme courtisan, l'errance de la transhumance, ni les procédures de perversion du système électoral ou encore la pathologie endémique de la corruption coiffée d'impunité, qui nous démentiront. Il n'échappe ainsi à personne qu'un tel Renouveau démocratique demeure fragile et vulnérable, à moins qu'il ne s'appuie sur des convictions fondamentales et des options éthiques de base ; et ce sont là précisément des contributions inestimables que les religions, toutes confessions confondues, pourraient apporter à l'avènement d'un nouvel ordre politique.

I Les convictions fondamentales

I.1 Première conviction : avoir des convictions

Dans nos langues locales, la notion de conviction signifie prendre appui sur quelque chose de solide ou encore enraciner solidement (en mina : *Kan do e ji = creuser pour mettre dessus*). Quant au mot français « conviction », il vient du latin *convictio, convincere* = vaincre entièrement, convaincre. *La conviction relève ainsi de part et d'autre d'une attitude de fermeté qui s'enracine en profondeur*. Il s'agit de fonder un choix personnel, mûrement réfléchi, lucide et libre sur des valeurs sûres, des principes stables. La conviction se distingue de l'imagination et de l'émotion ; elle met à l'abri des fluctuations de l'opinion des autres et des événements, des réactions prime-sautières et irrationnelles. La conviction assure la pertinence et la performance de l'action.

C'est dans ce sens que l'Apôtre Paul conseille à son disciple Timothée : « demeure fidèle à tes convictions » (2Tm 3, 14) ; et il va plus loin dans la lettre aux Romains, en affirmant : « tout ce qui ne procède pas d'une conviction de foi est péché » (Rm 14, 23c).

En effet, **la conviction, au sens absolu du terme, a un caractère sacré, parce que la vérité qui la fonde et s'impose à nous comme réalité objective a pour origine ultime le Créateur et Maître de toutes choses, Dieu. La conviction est le juste rapport d'adhésion à la réalité objective, d'enracinement dans sa vérité constitutive**. La conviction, fruit d'un bon discernement, part toujours d'une vérité que nous n'inventons pas et qui n'est nullement le simple produit de notre raison subjective.

On comprend dès lors qu'une conviction, basée sur des valeurs sûres, ne puisse se négocier. C'est à ce propos que l'on affirme avec raison que celui qui est incapable de mourir pour une cause est incapable de vivre fidèlement pour cette cause. Par conviction, des citoyens, soldats ou non, sont morts pour leur patrie. Nos hommes politiques sont-ils capables de renoncer à des alliances juteuses, mais contraires à leurs convictions, de démissionner de leur poste ministériel, de dénoncer leur gouvernement, par conviction ? Celui qui n'a pas de conviction n'a pas de moralité. Nous y reviendrons.

1.2 Deuxième conviction : donner au Dieu de sa foi ou de sa religion sa vraie place dans le choix et les activités politiques

Il est frappant d'observer aujourd'hui qu'aucun de nos leaders et responsables politiques n'est athée. Il y a quelques années encore, ils l'étaient presque tous et déclaraient haut et fort que croire à Dieu et autres Vodou relevait d'un obscurantisme atavique. De nos jours, tous affirment ou affichent croire à Dieu : ils l'évoquent et le confessent sur les ondes ; ils le citent et le prient publiquement, parfois à l'aide des caméras de la télévision. Ils sont tous de la mouvance de Dieu.

Mais aujourd'hui comme hier, les résultats semblent pareils. Où se trouvent donc les convictions religieuses dans la vie politique des politiques ?

Que faire ? Jésus-Christ déclare à ce propos : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mt 12, 21). **Il ne faut pas transformer César en Dieu ni Dieu en César.** Jésus a pris cette position restée célèbre, précisément au moment où l'on allait instaurer le culte des Césars et que depuis trois siècles en Orient l'on pratiquait la déification des souverains dans les monarchies hellénistiques.

Mais cette déclaration a inspiré à tort ou à raison de nombreuses spéculations sur le partage du pouvoir entre l'ordre spirituel et l'ordre temporel. Ainsi, en Occident et jusqu'à la séparation des deux pouvoirs (États-Unis 1791, France, III^e République 1905), tantôt l'Église domine l'État (chrétienté, croisades), tantôt l'État prime et brime l'Église (princes réformés, monarchie absolue, Révolution).

Au regard du contexte historique de sa déclaration, Jésus relativise en fait le pouvoir politique. Comme l'affirme le livre biblique l'Ecclésiaste, « le pouvoir d'un pays est dans la main de Dieu » (10, 4). **César n'est que César, qui dépend lui-même de Dieu. Tout détenteur de pouvoir est un gestionnaire de ce qui ne lui appartient pas, mais qui est plutôt la propriété du Créateur de toutes choses. Cette gestion devra par conséquent se soumettre elle-même aux normes inscrites dans la nature des choses, les normes du bien, du vrai, du juste.**

Il s'ensuit que le pouvoir politique a une dimension sacrée, qui se situe au-delà de l'homme politique. L'homme qui exerce le pouvoir n'est pas sacré. Nous savons que les leaders qui ont organisé autour de leur personne des cultes n'ont souvent entretenu que du burlesque, pour finir par être des tyrans.

Le vrai Maître du pouvoir, qui a de tout temps ordonné toutes choses, c'est Dieu. Aussi recevoir le pouvoir, c'est en fait l'acquérir en délégation, pour l'exercer selon le projet même de Dieu. Il est donc impérieux de ne pas profaner un tel pouvoir par de multiples trahisons qui le dénaturent et l'éloignent de sa vraie fin.

Du coup, il n'appartient pas aux confessions religieuses, quelles qu'elles soient, de sacraliser en quelque sorte tel et tel homme politique, en prenant ouvertement position pour lui et contre d'autres, en les débauchant de leur Église ou religion d'origine, en les mystifiant par des cultes ou des prières utilitaristes. Ce sont là des pratiques de prosélytisme, qui discréditeraient ces groupes religieux et ne favoriseraient pas l'unité ni des fidèles, ni des citoyens. Or la religion est un facteur d'unité.

1.3 Troisième conviction : aimer passionnément sa patrie pour la construction d'une grande nation

Notre premier patrimoine, c'est la terre qui nous a donné naissance et croissance, avec son histoire, ses traditions, sa culture, etc. ; cette patrie est le bien commun fondamental, nécessaire à l'édification d'une nation.

La nation rassemble et intègre généralement des entités ethniques, sociales diverses, aux langues, aux religions et aux coutumes ou pratiques différentes. Elle n'est pas un groupement naturel comme la famille ou la tribu ; elle n'est pas non plus une donnée tout fait, mais un projet à construire, une représentation que les individus se font de l'être collectif que tous ensemble ils constituent.

La construction d'une nation présuppose cette conscience d'appartenance personnelle et collective à un vaste ensemble social et territorial, marquée par une histoire commune, caractérisée par des valeurs d'identités propres, et mobilisant tous les citoyens autour d'un même idéal, autour d'un « Destin national ».

Quelle histoire commune, quelles ambitions fondent notre vivre ensemble sur cet espace social qu'est la patrie ? Avons-nous un projet national à réaliser, un idéal nationaliste à proposer aux jeunes et aux futures générations comme la flamme brûlante qui alimente sans cesse leur raison d'être de cette terre des Ancêtres, leur devoir d'en faire une nation ?

Et comment alors ne pas sentir jusque dans ses entrailles un frémissement d'amour patriotique dès que l'intérêt national est en jeu ? Mais chaque fois que l'on réduit l'intérêt national à de basses ambitions égoïstes, chaque fois que l'on brade le bulletin de vote pour le ventre ou le clan, chaque fois que l'on pille, torpille et engrange pour soi les biens de tout le peuple, on sape l'avenir du pays et empêche le plan d'amour et de bonheur de Dieu de se réaliser. Voilà pourquoi, dans l'une de leurs lettres pastorales, les Evêques du Bénin écrivaient à leurs compatriotes ceci : « Nous voulons éveiller en vous un certain sens patriotique, une certaine fierté nationale, pour que vous ne participiez pas à la destruction de notre pays, afin de confirmer cette vision prophétique du Pape Jean-Paul II : 'L'Afrique n'est pas vouée à la mort mais à la vie' »¹

On le voit, ces convictions fondamentales constituent un impérieux et urgent devoir citoyen, obligeant toute conscience croyante et religieuse. Mais elles devront, pour ne pas demeurer de stériles vœux pieux, déboucher sur des options éthiques de base.

¹ Voir la Lettre pastorale « Ne bafouons pas la famille africaine sur sa propre terre », Carême du Grand Jubilé de l'an 2000, Février 2000.

2 Les options éthiques de base

2.1 Première option : le sens du bien et du mal

Il est étonnant qu'il y ait tant de croyants dans nos pays et dans le même temps tant d'actes contraires au bien : braquages, blocages de dossiers, sorcelleries, injustices et frustrations flagrantes, corruption systématique et autres méchancetés cruelles. Sortez dans les rues de Cotonou : la réaction spontanée est d'injurier ; tout le monde insulte tout le monde pour des peccadilles du code de la route ; personne ne veut laisser la priorité à l'autre ...

Jésus a un mot terrible, pour désigner les croyants qui ne sont pas portés à vivre et à agir selon leur foi. Ils les appellent « *Hypocrites* » ; un mot d'origine grecque qui se rencontre au V^e siècle av. J.C. chez le poète comique Aristophane dans son traité « *Les Guêpes* ». Ce mot a été introduit dans l'Ancien Testament pour traduire un mot hébreu qui signifie « *impie* ».

Hypocrite porte ainsi une double dimension religieuse et morale ; le critère de la bonne conduite et du bien étant le Bien absolu qu'est Dieu. **Hypocrite** désigne donc celui dont les actes ne correspondent pas à la pensée : **un fourbe, farceur, comédien**. L'hypocrite n'est pas un croyant crédible, parce qu'il n'est pas porteur de bien, mais de ruse et de fourberie...

En politique comme ailleurs, le mal est un mal, quelles que soient ses motivations ou ses conditions. Le mal n'est pas une fatalité dans l'engagement et l'activité politiques. Il est écrit au livre des rois : « Faire le mal pour un roi est une chose abominable » (Pr 16, 2) ; et le Psaume 100 recommande de « bannir de la cité tous ceux qui font le mal ». Il n'est jamais permis de faire le mal pour qu'il en résulte un bien (cf *Catéchisme de l'Église catholique*, n° 1789).

Le sens du bien en politique, c'est d'abord celui du Bien Commun, la politique étant par nature service du Bien Commun, qui désigne généralement toutes les possibilités matérielles, culturelles et humaines nécessaires au bonheur de tous.

2.2 Deuxième option : le sens de la justice

La notion de justice a connu à travers l'histoire des pensées et des praxis une évolution de sens fort variée. Aujourd'hui encore, on est frappé par la polysémie du terme et il n'est pas sûr que l'on dise toujours la même chose sous le même mot.

La *dimension sacrée de la justice* est cependant demeurée une constante, propre à toute religion et même à plus d'une culture. Déjà, dans l'antiquité grecque, le poète Hésiode l'attribue à une figure mythique, la vierge « Dikè » (Justice), **fille de Zeus**, pour la qualifier *de norme divine, immanente et inhérente au monde*².

2 Hésiode, « Les travaux et les jours », 256ss.

Perçue et vécue d'abord comme une manifestation ou une action de Dieu vis-à-vis des hommes (**justice de Dieu**), elle sera conçue comme un attribut divin, une propriété de l'essence divine (justice en Dieu). En effet, Dieu ne révèle de lui-même que ce qu'il est d'abord en lui-même. La justice en Dieu, c'est sa perfection d'être ce qu'il est. « Père juste », disait Jésus (Jn 17,25), qui recommandait à ses disciples : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5, 48).

Ainsi, pour l'homme, être parfait, c'est vivre et agir selon la justice constitutive de l'être divin, se recevoir sans cesse de la perfection d'être de Dieu, pour parvenir soi-même à une qualité d'être et à terme à un être de qualité. On le voit, la notion de justice ne se réduit point à une question de répartition de biens matériels. Elle a d'abord trait à un rapport adéquat entre sa raison d'être créé par Dieu et ses raisons de vivre comme créature Dieu. St Augustin a écrit à ce propos qu'il ne peut y avoir de vraie justice si l'on ne reconnaît pas le vrai Dieu et si toute la vie ne s'ordonne pas en fonction de lui³. Celui n'a pas le sens ni la crainte de Dieu ne saurait avoir le sens et la pratique de la justice.

2.3 Troisième option : le sens du travail

Notre drame humain le plus tragique d'Africains est le *drame de la faim, de la soif, de la santé, de l'éducation*, etc., bref de ce minimum de bien-être nécessaire à tout être de bien. Et depuis des décennies, nous traînons comme un maléfice identitaire l'étiquette humiliante de « *continent sous-développé* ». C'est dire que plus que d'autres, nous nous sentons interpellés par la recommandation du Créateur : « Dominez la terre, soumettez les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et toute bête qui remue sur la terre » (Gn I, 28-29).

L'intention fondamentale de Dieu, c'est de donner comme vocation à l'homme de s'accomplir par son propre travail, de développer et de transformer les biens matériels créés, pour en faire des biens humains. Et comme l'écrivait le Pape Jean-Paul II : « Par le travail, non seulement l'homme transforme la nature en l'adaptant à ses propres besoins, mais encore il se réalise lui-même comme homme, en un certain sens, il devient plus homme ».

Le droit de l'homme aux biens matériels est d'origine divine, comme nécessaires à son épanouissement. Travailler à les acquérir est un devoir moral. En ce sens, la mendicité ou la dépendance parasitaire constitue une faillite à cette vocation primordiale d'être homme.

Par ailleurs, travailler, c'est participer à l'œuvre du Créateur, une œuvre de bien, un service au profit des autres, comme Dieu le fait pour l'homme. Le travail est un *devoir spirituel*.

3 St. Augustin, « La cité de Dieu », XIX, pp. 21-23.

Conclusion

J'ai commencé mes propos avec un cœur de croyant. Je termine par un appel au cœur de l'homme. Selon l'évangéliste St Mathieu, Jésus a eu à dire que « c'est du cœur de l'homme que viennent les mauvaises pensées, meurtres, adultères, prostitutions, vols, faux témoignages, blasphèmes » (Mt 15, 19).

Comment partager des convictions sociales et politiques avec des citoyens de religions et de cultures différentes si le cœur de l'homme n'est point touché par le Créateur de l'homme, et s'il ignore pour quelle finalité ultime il devra s'accomplir. En religion comme en politique, il n'y a qu'un seul défi : celui du destin de l'homme face à son Dieu.

TABLE RONDE VI

Dans quelle mesure peut-on considérer les syncrétismes religieux de la diaspora africaine comme une forme de dialogue interreligieux ?

Inculturation et Culture de l'intersubjectivité au service de la paix

Par **Père Ade Edouard**

Théologien et sociologue

Vers la fin des années 80, un ouvrage avait défrayé la chronique dans les milieux universitaires : *Afriques indociles, christianisme, pouvoir et État en société postcoloniale*, de l'historien camerounais Achille Mbembe¹. Il s'agissait d'un regard critique assez documenté sur l'historiographie du christianisme africain où l'auteur avait mis en lumière ce qu'il appelait la « revanche du paganisme ». Il entendait par là tout le mécanisme par lequel le « génie du paganisme » non seulement résiste au « vecteur chrétien » qui voudrait perpétuer au plan de l'imaginaire symbolique la défaite de l'Afrique, mais également s'approprie le donné chrétien dans des schèmes qui sont complètement autres que ceux prévus par l'évangéliste. Pour lui, cette « revanche du paganisme », non seulement s'inscrivait dans la ligne historique « d'indiscipline » des sociétés africaines, mais elle permettait aussi aux Afriques de se démarquer du pouvoir et de se soustraire à la domination en place.

Un tel ouvrage, écrit de surcroît, par un ancien responsable de la JEC ne pouvait laisser personne indifférent². Car il y avait le risque de faire planer sur toute initiative chrétienne en direction des cultures africaines le soupçon d'une tentative subtile de recolonisation de l'Afrique par une culture exogène dont le christianisme ne serait que l'expression la plus affinée. Toute la thématique chrétienne moderne de l'inculturation de la foi tomberait par le fait même sous le coup du soupçon. Si la ferveur médiatique suscitée par l'ouvrage à sa parution s'est depuis lors estompée, les questions de fond qu'il pose restent actuelles en Afrique. Et ce ne sont pas les chroniqueurs de certains médias locaux au Bénin qui le démentiraient. L'inculturation de la foi chrétienne en Afrique est-elle une tentative de domination culturelle ? Cette question est d'importance au moment même où dans la communauté internationale nous cherchons à promouvoir le dialogue des religions comme service éminent à une

1 Mbembe, A., *Afriques indociles, christianisme, pouvoir et Etat en société postcoloniale*, Paris, Karthala, 1988. Le Sillon Noir, un mouvement de recherche pour l'inculturation de la foi en Afrique, avait organisé à Paris, avec le concours d'universitaires de plusieurs africains un débat contradictoire avec l'auteur dans l'année même de la parution de l'ouvrage.

2 On peut lire à ce sujet la prise de position de François Kabasele-Lumbala, *Christianisme et Afrique, une chance réciproque*, Paris, Karthala, 1993.

Afrique assoiffée de paix et d'accueil des différences. La présente communication ne sera pas, dans ce contexte, une apologie du christianisme mais un témoignage qui n'en sera pas moins un effort logique et objectif pour saisir ce que l'Église entend par inculturation et indiquer comment sa mise en œuvre, loin de porter préjudice aux cultures africaines, en constitue une porte de salut, dans un contexte de mondialisation exacerbée où l'expression de la différence est gravement mise à mal par de puissantes forces unidimensionnelles.

Dans la célèbre *Lettre à Maurice Thorez*³, où il reprochait à ceux qui deviendraient désormais ses anciens alliés communistes, leur incapacité à sortir de leur idéal d'assimilation, Aimé Césaire avait indiqué dès 1956 le nœud gordien de la survie de l'Afrique et de ses cultures : « Il y a deux manières de se perdre : par dilution dans l'universel ou par emmurement dans le particulier ». Mais lorsque l'on a refusé d'entrer dans l'alternative suicidaire pour l'identité culturelle, on n'a pas forcément retrouvé le lieu juste d'où l'on peut se poser sans s'opposer. L'expérience de Césaire lui-même qui avait cru qu'en fondant le Parti progressiste martiniquais, il pouvait promouvoir aisément une autonomie des îles, mais qui, sur le terrain politique, a surtout rencontré la résistance d'un peuple dont il a maintes fois dénoncé l'immaturité, l'assoupissement dans les délices de la consommation, de la médiocrité politicienne, et aussi l'impatience extrémiste. Les hésitations au sein du mouvement de la Négritude jusqu'à son éclatement sont elles aussi illustratives de la difficulté. Plus qu'une difficulté, il s'agit même d'une aporie. Déjà, au plan de la pensée humaine comme telle, il n'est simple de situer le particulier par rapport à l'universel. Que ce thème doit être constamment remis sur le chantier de la réflexion, l'histoire de la pensée philosophique au moins depuis Aristote est là pour l'attester.

La question de l'inculturation, telle que l'Église Catholique se la pose, ne se confine pas dans cet horizon aporétique du particulier et de l'universel où les cultures africaines seraient situées au niveau du particulier tandis que le christianisme serait de l'ordre de l'universel. Une telle perspective réduirait dangereusement aussi bien les cultures que le christianisme lui-même. Chaque culture porte en elle une dynamique d'universalisation et le christianisme se vit toujours dans le particulier sans perdre pour autant son ampleur catholique, c'est-à-dire universelle. Ce qui est en jeu dans l'inculturation, ce sont deux ordres de réalité : la culture et la foi. Les deux données ne sont pas de même nature, même si l'une doit imprégner l'autre. L'horizon de la culture est celui d'une intersubjectivité Je-Tu. Une culture n'existe qu'en altérité. La foi, se situant sur un autre palier, assure l'ouverture de cette altérité à une altérité plus fondamentale : celle de Dieu. Et c'est seulement dans cette ouverture que s'inscrit l'inculturation. Elle n'est donc une invention pour adapter le christianisme dans les pays dits de mission.

3 Césaire, A., *Lettre à Maurice Thorez*, Paris, Présence Africaine, 1956.

Dans un article publié par la revue de l'Université Pontificale Grégorienne, *Gregorianum*, « What is so new about inculturation ? » Arij Roest Crollius¹, indique que la production théologique contemporaine ne cesse de rappeler, à savoir que l'inculturation est un phénomène aussi vieux que le christianisme. Il lui est même antérieur et s'enracine profondément dans la Tradition biblique, comme Paul Beauchamp l'a mis en lumière dans ses ouvrages sur L'un et l'autre Testament². Dieu qui a parlé aux hommes a utilisé le langage humain pour dire son mystère divin, c'est-à-dire qu'il a utilisé les ressources de la culture. Et l'homme, pour lui répondre, utilise lui aussi les canaux de la culture : c'est le culte qu'il lui rend. Un processus si basique dans l'expérience judéo-chrétienne n'est pas nouveau. Ce qui semble l'être, c'est plutôt le concept d'inculturation comme tel et son expression dans un contexte civilisationnel inédit.

C'est depuis les années 20 du siècle passé que la notion circule dans les milieux missiologiques, aux points de contact entre la théologie et les sciences humaines. L'anthropologie culturelle où le terme est apparu pour la première fois lui a préféré celui de l'enculturation pour éviter l'équivoque qui pouvait naître autour du préfixe « in » dont l'une des significations est la négation comme par exemple dans le terme « inculture ». Dans le discours officiel de l'Église, les termes qui étaient usités étaient ceux de l'indigénisation, de l'adaptation, de l'accommodation, de la contextualisation. Le Concile Vatican II qui a eu de l'inculturation une compréhension révolutionnaire lorsque, par exemple, il en appelle à un nouvel examen dans chaque grand territoire socio-culturel du donné révélé lui-même (cf. AG 22)³, n'a pourtant utilisé que le terme d'adaptation. C'est la 32^e Congrégation Générale de la Compagnie de Jésus qui utilisa

1 A.R. Crollius, sj, « What is so new about inculturation ? » in *Gregorianum* 59 (1978) pp. 721-738.

2 Beauchamp, P., *L'un et l'autre Testament*, 2 vol., Paris, Seuil, 1990. Cf. aussi, *Le récit, la lettre et le corps*, Paris, Cerf, 1992.

3 Le texte conciliaire dit exactement ceci : « La semence, qui est la parole de Dieu, venant à germer dans une bonne terre arrosée de la rosée divine, puise la sève, la transforme et l'assimile pour porter enfin un fruit abondant. Certes à l'instar de l'économie de l'Incarnation, les jeunes églises enracinées dans le Christ et construites sur le fondement des apôtres, assument pour un merveilleux échange toutes les richesses des nations qui ont été données au Christ en héritage (cf. Ps. 2,8). Elles empruntent aux coutumes et aux traditions de leurs peuples, à leur sagesse, à leur science, à leurs arts, à leurs disciplines, tout ce qui peut contribuer à confesser la gloire du Créateur, mettre en lumière la grâce du Sauveur, et ordonner comme il le faut la vie chrétienne.

Pour obtenir ce résultat, il est nécessaire que dans chaque grand territoire socio-culturel, comme on dit, une réflexion théologique de cette sorte soit encouragée, par laquelle, à la lumière de la Tradition de l'Église universelle, les faits et les paroles révélés par Dieu, consignés dans les Saintes Lettres, expliqués par les Pères de l'Église et le Magistère, seront soumis à un nouvel examen (souligné par nous). Ainsi on saisira plus nettement par quelles voies la « foi », compte tenu de la philosophie et de la sagesse des peuples, peut « chercher l'intelligence », et de quelles manières les coutumes, le sens de la vie, l'ordre social peuvent s'accorder avec les mœurs que fait connaître la révélation divine. Ainsi apparaîtront les voies vers une plus profonde adaptation dans toute l'étendue de la vie chrétienne. De cette manière, toute apparence de syncrétisme et de faux particularisme sera repoussée, la vie chrétienne sera ajustée au génie et au caractère de chaque culture, les traditions particulières avec les qualités propres, éclairées par la lumière de l'Évangile, de chaque famille des nations, seront assumées dans l'unité catholique. Enfin les nouvelles Églises particulières, enrichies de leur tradition, auront leur place dans la communion ecclésiastique, la primauté de la Chaire de Pierre, qui préside à tout le rassemblement de la charité, demeurant intact.

pour la première fois de façon officielle le terme « inculturation » en 1975. Deux ans après, dans l'Exhortation Apostolique post-synodale *Catechesi Tradendae*, le Pape Jean-Paul II assumera pour le compte du Magistère Suprême de l'Église Catholique le concept qui, depuis lors, est sur toutes les lèvres, même avec des contresens. Le Pape qui, d'abord, a hésité entre le mot inculturation et celui d'acculturation, a pourtant clairement défini ce qu'il entendait par là. C'est à l'instar du mystère de l'Incarnation que l'inculturation est à comprendre : le « in » est donc ici celui de l'entrée du Verbe de Dieu dans les cultures humaines. Le concept devient dès lors clairement théologique et plus précisément christologique. C'est en ce sens qu'il faudrait désormais l'entendre. C'est le mystère de Dieu, le message de la foi qui s'inculture. Les individus s'enculturent. L'acculturation par contre concernera plus exactement la rencontre de deux cultures en situation de domination et de subordination. Elle serait finalement une forme de perversion de ce qu'un processus de rencontre de deux cultures devrait engendrer : une interculturalité harmonieuse faite d'échanges culturels, d'emprunts culturels. Cette interculturalité exempte de toute domination resterait plus de l'ordre de l'idéal que de la réalité où les intérêts politiques prennent le pas sur les intérêts proprement culturels.

Le contexte civilisationnel d'émergence de la problématique de l'inculturation n'est donc pas neutre. Il s'agit d'un contexte post-colonial encore fortement marqué par les séquelles de la Traite Négrière et de la domination coloniale, laquelle se perpétue dans un néo-colonialisme tout aussi oppressif. C'est un contexte où le déni de culture à l'Afrique n'est pas la conception d'un autre âge. Il s'agit au contraire d'un déni qui se traduit dans les actes quotidiens et qui, même, est intériorisé par les Africains eux-mêmes. Certains ont honte d'eux-mêmes et de leurs racines ou sont même en aversion ouverte vis-à-vis de leur culture. Au nom d'un universel dont on ne sait ni l'origine ni la coloration – une forme de nébuleuse culturelle – on mépriserait ses propres racines. La perpétuation de la défaite de l'Afrique ne se réalise pas d'abord au niveau du pillage des ressources économiques du Continent mais avant tout au niveau de l'imaginaire qui façonne notre vision de nous-mêmes et des autres.

Comment dans un tel contexte l'inculturation pourrait-elle s'attester comme une entreprise d'accomplissement de toute culture humaine ?

Il faut donc souhaiter; -bien plus, il convient tout à fait-, que les conférences épiscopales, dans les limites de chaque grand territoire socio-culturel, s'unissent de telle manière qu'elles puissent, en plein accord et en mettant en commun leurs avis, poursuivre ce propos d'adaptation » (Ad Gentes 22).

Lorsque l'on voit la teneur de ce passage qui gagnerait à être cité in extenso, on comprend mal les diatribes de certains théologiens africains contre Rome dont ils attendraient encore des permissions pour faire l'inculturation. On reste aussi perplexe devant la frilosité de certains pasteurs africains qui, par peur excessive du syncrétisme, annulent tout effort réel d'inculturation alors que c'est précisément une inculturation discernée et menée avec courage prophétique qui libèrera l'Afrique de certaines conduites souterraines qui s'apparentent fort bien aux ruses du « génie du paganisme » dont parlait Mbembe et donnerait aux Africains d'être pleinement chrétiens sans cesser d'être africains.

Premièrement, l'accomplissement en question doit être envisagé au sens théologique où il s'exprime. Il n'est pas une autoréalisation culturelle mais une plénitude que l'on reçoit de Dieu. Il y a une mauvaise compréhension de l'inculturation qui pourrait avoir cours dans certains milieux chrétiens : l'inculturation comme volonté d'affirmation culturelle. L'inculturation, si elle est prise au sens théologique juste du terme, ne saurait servir à légitimer idéologiquement une culture particulière en mal de reconnaissance. Elle servirait encore moins d'instrument de revanche historique d'une culture sur une autre. Elle est essentiellement l'ouverture d'une culture particulière à la grâce qui vient de Dieu. C'est en s'ouvrant au Transcendant que la culture élargit sa tente et devient véritablement une culture hospitalière de la différence.

Deuxièmement, l'accomplissement de la culture en Dieu serait un non-sens s'il n'était pas un accomplissement de personnes concrètes en Dieu. C'est ici que l'inculturation pourrait rendre le premier grand service à l'Afrique : sortir sa culture de l'anonymat, du passéisme et de la chosification. Lorsqu'en 1970, un groupe de théologiens prêtres et de fidèles laïcs qui, dans leurs villages, n'en étaient pas moins théologiens, ont entrepris de donner à l'effort d'inculturation en cours au Bénin, depuis la fondation de l'Église sur cette terre africaine, une impulsion nouvelle, au sein du mouvement de recherche en vue l'inculturation de la foi, le Sillon Noir⁴, la première donnée qu'ils ont mis au centre de la discussion est la question du sujet culturel. Cet effort de pensée théologique africaine a voulu soustraire la notion de culture à l'emprise de l'ethnologisme et de la méthode structuraliste. La culture n'est pas une donnée identitaire passéiste. Elle est encore moins une somme de valeurs inanimées, sorte de choses disponibles dans un conservatoire où l'on peut puiser des éléments à introduire dans un christianisme qui serait trop européanisé à notre goût. La culture, ainsi que Vatican II en assume la conception anthropologique juste dans *Gaudium et Spes* (n° 53), est un mystère d'alliance qui implique des sujets vivants qui, dans un milieu donné, s'inscrivent dans une tradition, c'est-à-dire dans une dynamique de réception – transmission de tout ce que la mémoire rend actuel et auquel ils ajoutent un segment de sens en créant des œuvres qui sont une forme d'objectivation du réel.

Troisièmement, l'accomplissement de la culture en Dieu ouvre le véritable espace d'intersubjectivité. Si la culture est toujours portée par des sujets personnels, tout processus authentique d'inculturation part d'un dialogue : c'est fondamentalement le dialogue de vie que le Créateur initie avec chacune de ses créatures. L'Église qui est elle-même mystère d'alliance s'efforce de se rendre attentive à ce dialogue personnel. Elle s'ouvre aussi à toutes les modalités concrètes sous lesquelles ces sujets en dialogue conscient ou non avec Dieu, structurent leur être-avec-les-autres. C'est cet être-avec-les-autres pour penser le réel qui a pris, dans le contexte d'oralité africaine, la forme d'intellectualité que le Sillon Noir a appelé « l'intellectualité

4 L'identité, l'historique, la méthode et les positions anthropologiques et théologiques de ce mouvement sont présentées dans Une expérience africaine d'inculturation (AAVV), 3 vol., Cotonou, 1991-1993.

communautaire ». Si l'acte intellectuel est un acte personnel, il n'est jamais un acte solipsiste. C'est dire que l'horizon de toute intellectualité reste fondamentalement intersubjectif. Dans le contexte particulier africain où le faible développement de l'écriture met en péril la pensée, cette ouverture intersubjective de l'intelligence prend la forme d'une structuration « communautaire ». C'est donc dans la rencontre et dans la discussion autour des propositions de sens mises en lumière dans ce contexte que le Sillon Noir mène son action dans le champ de l'inculturation inséparable pour lui de celui du dialogue.

Quatrièmement, l'accomplissement de la culture en Dieu ouvre à une interculturalité aux dimensions du monde et à une responsabilité universelle vis-à-vis de l'humanum. La reconnaissance du sujet porteur de la culture conduit *ipso facto* à la reconnaissance de l'instance de vérité et de liberté où l'intersubjectivité pourra se dégager des méandres de l'aliénation de l'un et de domination de l'autre. Cette instance est celle de la conscience éthique pouvant porter le monde et donc entrer en responsabilité universelle. Il n'y a pas d'autres manières d'échapper à la dilution dans l'universel et à l'emmurement dans le particulier que d'ouvrir le particulier à Dieu qui constitue le sujet culturel comme sujet responsable du devenir de tout l'univers. Un tel sujet ne construira pas son identité en opposition avec les autres ou en se réfugiant dans un imaginaire qui n'a aucune prise concrète sur le réel. Une telle perspective exclut toute forme de complaisance de l'Afrique avec elle-même. Tant que l'Afrique ne sortira pas de ses rêves sur une culture idéale sans péchés, elle ne pourra construire durablement une civilisation de paix, de concorde et de tolérance. Dans le même mouvement de reconnaissance de ce qui, dans sa culture est limite, et même contre-culture, parce que produit par le cœur de l'homme qui est constamment en guerre contre lui-même, l'Afrique accède à la splendeur réelle de son expression culturelle. La vérité sur nous-mêmes est la clé de notre libération et de notre auto-projection dans un avenir de l'humanité où nous ne serions pas présents les mains vides. « La vérité vous rendra libre » : cette affirmation forte de Jésus-Christ dans l'Évangile pourrait pertinemment s'appliquer à la situation de l'Afrique. C'est le sens dans lequel l'inculturation pourrait promouvoir une culture de paix. Car l'enjeu est la vérité de l'homme africain, donc sa liberté et sa vie.

En conclusion, lorsque l'Église envoyée par le Christ ressuscité annonce la bonne nouvelle du salut à toute créature, s'intéresse aux cultures, elle ne le fait avec aucune autre arrière-pensée sinon celle de rejoindre concrètement l'homme dans toute l'épaisseur de son humanité et lui proposer le salut apporté par Jésus-Christ. Cette attitude part d'une confiance préalable accordée à chaque homme comme créature de Dieu, capable de Dieu et ce, malgré l'état de péché dans lequel cet homme pourrait se trouver. C'est avec ce capital de confiance que l'homme est conduit à opérer le discernement au sein de sa propre culture pour en retenir ce qui peut accomplir l'homme et en rejeter ce qui au contraire lui nuit gravement. Sur la base d'un tel discernement et d'un tel effort de conversion personnelle, le croyant peut s'ouvrir à l'autre son semblable sans peur de s'aliéner et de perdre son identité. L'inculturation, en ouvrant toute culture à Dieu, ouvre en fait toutes les cultures les

unes aux autres. Elle favorise donc grandement le dialogue des cultures entre elles et aussi des religions.

Annexe II : Participants

Conférenciers

Conférenciers	Contact	Pays
M. AKPLOGAN Bernard	Consultant, Expert international Président du Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur (HCBE) Famille.akplogan@wanadoo.fr/ abpolygoneconsult@wanadoo.fr	FRANCE
M. ALLADAYE Jérôme M. Aguessy Honorat	Maître-assistant au Département d'histoire et d'Archéologie FLASH/UAC jerome_alladaye@yahoo.fr	BENIN
	Président –directeur de l'Institut de Développement et d'échanges endogènes (IDEE) ideebe@yahoo.fr	BENIN
M. AMANDJI Firmin		
M ^{ME} ADJAHOU Agnès	Directrice de la librairie Notre Dame à Cotonou République du Benin avognes@intnet.bj/ libdame@intnet.bj	BENIN
M. AL-HIYARI Baker	Directeur adjoint of the royal institute for Inter- faith studies (RIIFS) bakerhiyari@riifs.org	JORDANIE
M. ENNAHOUI Khalil	Président du Groupement Culturel Islamique- Conseiller principal à la Présidence de la République Islamique de Mauritanie ennahoui@maktoob.com	MAURITANIE
M. EDIBIRI Union	Professeur à l'Université du Lagos uedebiri@yahoo.com	NIGERIA
Mgr FOLLO Francesco	Représentant permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO Maison de l'UNESCO op.saint-siege@unesco.org	FRANCE
Père GOMIDO BOTCHI Jean-Marie	Curé de la paroisse de Djakotomey botchigo@yahoo.fr	BENIN
Abbé GOUDJO Raymond Bernard	Directeur de l'I.A.J.P./ C.O –Cotonou raymondgoudjo@hotmail.com/ iajp-benin@hotmail.com	BENIN
M. HOUEDAKO Koovi		BENIN
M. HABIMANA Sheikh Saleh	Mufti des musulmans du Rwanda salehhab@yahoo.com	RWANDA

Conférenciers	Contact	Pays
M. HOUNTONDJI Paulin	Professeur de philosophie à l'Université Nationale du Bénin pjhountondji@yahoo.fr	BENIN
S.E.M ^{ME} K. AKISSI YAO YAO Odette	Ambassadeur délégué permanent de la Côte-d'Ivoire auprès de l'UNESCO	FRANCE
M. KRECOUM Alphonse	Communauté di Sant'Egidio- Rome info@santegidio.org	ITALIE
S.E.M.. MARQUES VIEIRA Carlos-Edmilson	Ministre Conseiller- Délégué Permanent de la Guinée Bissau auprès de l'UNESCO dl.guinee-bissau@unesco.org / c.vieira@unesco.org	FRANCE
M. OLOGOUDOU Emile Désiré	Chroniqueur- Socio-anthropologue	BENIN
Père ADE Edouard	Théologien et Sociologue Curé de la Paroisse du Bon Pasteur-Cotonou	BENIN
Père BOCO Simplicie	Sboco2000@yahoo.fr	FRANCE
Père PENOUKOU EFOE Julien	Curé de la Cathédrale Notre Dame-Cotonou	BENIN
Père JAH ELIEJAH ADANJAH	Pionnier Ambassadeur de la Diaspora Panafricaine et du Peuple de Jah au Bénin. Aumônier et Aîné du Peuple de Jah Rastafari de l'hémisphère Francophone, fondateurs de l'école Endogène-Jardin de la Fraternité	BENIN
L'Abbe QUENUM Alphonse	Recteur de l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO)- Abidjan ucao@aviso.ci	COTE-D'IVOIRE
Mme SARR CEESAY Mariama	Consultant, UNESCO/ BREDIA	SENEGAL
M. SOUMONNI Elisé	Professeur de Droit- Université de Yaoundé soumonni@hotmail.com	CAMEROUN
M.TCHICHI Toussaint	Professeur de linguistique-Université nationale du Bénin tchitchitoussaint@yahoo.fr	BENIN
M.Topanou Victor	Maître-assistant de Droit public et de Sciences Politiques (FADESP/ UAC) victor.topanou@firstnet.bj	BENIN
M.TEVOEDJRE Albert	Médiateur de la République du Bénin Atevos1@yahoo.com	BENIN
Dr TIDJANI-SERPOS Moussa		BENIN

Invités

Hauts- dignitaires	Contact	Pays
Sa Majesté le Roi de GLIDJI	Roi de GLIDI	TOGO
Sa Majesté le Roi AGOLI-AGBO,	Roi d'Abomey	BENIN
Sa Majesté le Roi GBEHANZIN	Roi d'Abomey	BENIN
Sa Majesté le Roi de KETOU	Roi de Ketou	BENIN
Sa Majesté le Roi d'ALLADA	Roi d'Allada	BENIN
Sa Majesté le Roi de DJOUGOU	Roi de Djougou	BENIN
Sa Majesté le de PORTO-NOVO	Roi de porto-novo	BENIN
DAAGBO-HOUNON	Chef suprême du Culte Vodoun	BENIN
DAH ALLIGBONON		BENIN
Dr ABUNIMAH Hasan	Directeur Institut Royal des Etudes de la Foi Inter Religieuse (WICS)	JORDANIE
Dr AHMED SHERIF MOHAMED	Secrétaire Général de l'Appel Mondial Islamique. Tripoli	LYBIE
ALPHA AMBEKMA		

Personnalites	Contact	Pays
Mgr AGBOTON Marcel Honorat	Archevêque de Cotonou archeveque.cotonou@ifrance.com	BENIN
COMUNITA DI SAN'EGIDIO	Piazza S.Egidio 3/a info@santegidio.org	ITALIE
M. DA SYLVA Karim		BENIN
M. EL. HAREIR Idris	Représentant Permanent du WICS auprès de l'UNESCO elhareir @ unesco.org	FRANCE
MME. DESOUCHES Christine	Conseiller Spécial pour les Affaires Politiques et Diplomatiques au Cabinet du Secrétaire Général de la Francophonie	FRANCE
Feu GANTIN BERNANDIN Cardinal	Doyen Emérite	
Dr GEOFFROY ERIC	Membre du WICS http://www.islamic-call.net/french/	

Personnalites	Contact	Pays
BR GRIECO GIANFRANCO	Chef Editeur l'Osservatore Romano	VATICAN
HURBAN LAENNEC	Chercheur au CNRS Port-au-Prince	HAITI
M. MUSTAFA AYOUD Mahmoud	Président de l'université de TEMPLE, Philadelphie	ÉTATS-UNIS
M. NIMR Elsammak Mohamed,	Christian-Muslim dialogue Committee	LIBAN
M. OBEMBE Jean-François	Directeur de Cabinet du Secrétaire General de la CEEAC, Gabon	GABON
MGR OUEDRAOGO Paul	Evêque de Fada N'Gourma paulyoued@yahoo.fr	BURKINA FASO
M. PAULUS Abune	Patriarche de l'Église Orthodoxe d'Ethiopie	ETHIOPIE
M. RABN Ibrahim,	Membre WICS	
MGR SARR Adrien,	Archevêque de Dakar; président de la conférence Episcopale des Evêques de l'Afrique de l'Ouest (C.E.R.A.O).	SENEGAL
Dr SALAHDDINE MESTAOUI Mohamed		
S.E.MTOURE Abdel Kader	Conseiller spécial du président Konaré –Commission de L'Union Africaine Addis-Abeba	ETHIOPIE
WANDE Abimbola	Président of the University of Ifé Obafemi Awolowo University. www.wandeabimbola.com	NIGERIA

Participants internationaux, régionaux et sous-régionaux

Participants	Contact	Pays
M.ADJAHOSSOU Firmin	IAJP COTONOU fadjahossou@yahoo.fr	BENIN
M. AGUIDISSOU Arnette	IAJP Cotonou	BENIN
M. AMOUSSOU Eustache	IAJP Cotonou Eustache70@yahoo.fr	BENIN
M. AHANHANZO Glele Adrien	Commission de la Francophonie- Membre de la société civile - Cotonou	BENIN
Père AHOANSOU Jonas	Curé de la Paroisse St Michel – Cotonou	BENIN
M. ASSOUSSOU Serge Eloge	Acteur catholique en Entreprise- Cotonou eassossou@yahoo.fr	BENIN

Participants	Contact	Pays
M. ATAYI- GUEDEGBE Joël	Membre de la société civile Cotonou joalinho@hotmail.com	BENIN
M. AZADJI Placide	IAJP COTONOU azplacide@yahoo.fr	BENIN
Père DEDEGBE Anatole	Paroisse St Martin Akpakpa- Cotonou	BENIN
Père DESSOU Andre	Cathédrale Notre Dame – Porto-Novo	BENIN
Pere FANOU Pamphile	Paroisse St Jean-Cotonou fpamph@ifrance.com	BENIN
Frère SMITH Maurille	Église des Assemblées de Dieu	BENIN
Frère DJOSSOU Jacob	Secrétaire National des groupes Bibliques des Elèves et étudiants du Benin	BENIN
Frère SOUDE Benjamin	Président de l'union des hommes méthodistes-Gbeto	BENIN
M. GANDONOU Albert	Directeur de l'institut universitaire du Benin gandalest@yahoo.fr	BENIN
Père GNITONA Didier	Grand Séminaire – Ouidah grdsemstgall@yahoo.fr	BENIN
Père GUEZODJE Pascal	Evêché d'Abomey eveche_abomey@yahoo.fr	BENIN
M. KAKPO Romaric	Emmaus Benin-Abomey – Calvi romcylajoie@yahoo.fr	BENIN
Père KOUSSOUHOUE Jean	oungbegnon@yahoo.fr setodji@free.fr	BENIN
Pere LEGONOU Didier Arsene	Cathedrale –Abomey	BENIN
MME. LECOINTE Pauline	Chargée de Mission Ambassade de France-Cotonou	BENIN
MME. LOUPEDA Rachel	Cathédral – Abomey racheloupeda@yahoo.fr	BENIN
M. MASSOUBODJI Achille	IAJP- Cotonou	BENIN
MME. MADOUGOU Reckya	Présidente ONG-Elan- Cotonou	BENIN
Père QUILLET Paul	Supérieur Régional SMA-Cotonou	BENIN
Rev Pasteur SOSSOUKPE Gerard	Directeur Radio Maranatha-Cotonou gssossoukpe@yahoo.fr	BENIN
M. TIANDO Daniel	Jeunesse Etudiante Catholique- Benin	BENIN
Père TOHOUEGNON Xavier	COME xatognon@yahoo.fr	BENIN
M. ZINSOU Cosme	AGEFIC- Cotonou cosmezinsouzinsou@yahoo.fr	BENIN
Pere IZOUNTANGNI renee	Cathédrale - Cotonou	BENIN

Liste des personnes ressources

Nom – Prenom	Contact	Pays
MME. AYEMONA Claire	Ancien Ministre-Fondation regard d'amour Abomey-Calavi	BENIN
MME. AKANKOSSI DEGUENON Veronique		BENIN
MME. ADISSODA Antoinette	Professeur d'histoire	BENIN
M. AHOYO Roger		BENIN
M. COSSOU		BENIN
M. CARLOS Jérôme	Jeromecarlos2000@yahoo.fr	BENIN
M. BATOKO Ousman	Ancien Ministre	BENIN
M. EKUE Albert	Professeur de Lettres cppsamps@intenet.bj	BENIN
MME. GOMEZ GONZALVES Marie- Thérèse		BENIN
MME. HOUETO Colette	Senamy_05@yahoo.fr	BENIN
M. HOLO Theodore	Professeur –Chairs UNESCO Bénin	BENIN
Imam YESSOUFOU Abdoul Jalili	Imam	BENIN
Imam	Mosqué Centrale de Porto-Novo	BENIN
Imam	Mosqué Centrale de Cadjéhoun	BENIN
Imam	Mosqué centrale de Zongo	BENIN
MME. KOSSOU Véronique		BENIN
M. LADIKPO		BENIN
M. LALEYE Léonard		BENIN
MME. LAWANI Grâce		BENIN
M. MASSOUGBODJI Archile		BENIN
M. METINHOUE Pierre	Professeur	BENIN
OLOFINDJI H. Vizir Akande	Directeur d'Africa Cultures International Institute fadjahossou@yahoo.fr	BENIN
M. PLIYA Jean		BENIN
M. POGNON Stanislas	Ancien Ministre	BENIN
M. RENE Ahouanssou	CNBU Porto-Novo comnaben@intnet.bj	BENIN
Rev Pasteur BIO-YARI Etienne	Secrétaire de l'Église des Assemblées de Dieu	BENIN

Nom – Prenom	Contact	Pays
Rev Pasteur SAGBOHAN Moïse	Église Protestante Méthodiste de Cotonou	BENIN
Roi d'ALLADA		BENIN
M. SOULE Issiaka	Soule.issiaka@rmw.nl	BENIN
M.TAGNON Robert	Ancien Ministre	BENIN
MME.TURCHETTI Christiana	c.turchetti@eipa-nl.com	MAASTRICHT
MME. ZANOU Célestine		BENIN

Secrétariat UNESCO

Nom – Prenom	Contact	Pays
TIDJANI-SERPOS Noureini	Département Afrique, UNESCO n.tidjani-serpos@unesco.org	FRANCE
DIALLO Abdourahmane	Département Afrique, UNESCO a.diallo@unesco.fr	FRANCE
TEVOEDJRE Michel-Arthur	ma.tevoedjre@unesco.org	BENIN

REMERCIEMENTS

Je voudrais renouveler mes sincères remerciements à tous ceux qui ont permis la réussite de ce colloque. Je pense tout d'abord au Président de la République, Son Excellence Dr Boni Yayi, à M. le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur, à Madame la Ministre des Enseignements primaire et maternel, Présidente de la Commission nationale béninoise pour l'UNESCO, à tout le gouvernement et au peuple béninois, au protocole d'État, aux journalistes, aux Chefs religieux et coutumiers, aux traducteurs et interprètes, aux secrétaires et personnels de soutien qui ont assuré la frappe et la distribution des documents, aux chauffeurs ainsi qu'à nos hôtesse.

Nouréini Tidjani-Serpos
Sous-Directeur général
Département Afrique



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Africa
Department

*Dialogue among
endogenous religions,
Christianity and Islam
in the service of
the culture of peace
in Africa*

*Dialogue among
endogenous religions,
Christianity and Islam
in the service of
the culture of peace
in Africa*

*Proceedings of the international symposium
Cotonou, 20-21 August 2007*

Africa Department

The designations employed and the presentation of material throughout the publication do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Organization, concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning its frontiers or boundaries.

The ideas and opinions expressed in this publication are those of the authors; they do not necessarily represent the views of UNESCO and the Organization hereby declines all liability.

Published by the United Nations Educational,
Scientific and Cultural Organization (UNESCO)
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO, 2009
All rights reserved

Graphic design and layout: UNESCO/CLD

Printed by UNESCO/CLD
Printed in France

This document was prepared by the Africa Department of UNESCO.

AFR-2009/WS/I

FOREWORD

More than ever before, the world needs men and women of conviction, who defend dialogue strenuously and reject the rationale of a supposedly inevitable clash of religions. This point of view requires each of us to make a conscious, sustained effort. We must compare our experiences and knowledge with those of others in order to establish a climate of receptiveness. Knowledge and understanding of others are the only means of dispelling hatred and mistrust and of building a lasting peace so that each member of the human family may live in dignity and security.

It was with a view to achieving this objective that Benin, at the request of the Director-General of UNESCO, Mr Koïchiro Matsuura, hosted an international symposium in Cotonou on 20 and 21 August 2007 on the theme Dialogue among endogenous religions, Christianity and Islam in the service of the culture of peace in Africa organized jointly by UNESCO and the Government of Benin, support from the World Islamic Call Society.

Believers from various denominations and the major religious families in various regions, eminent spiritual and temporal leaders, researchers, experts, theologians, representatives of civil society organizations, media professionals, artists and writers from Africa and elsewhere met on those two days to transcend their diverse origins, religions and cultures and discuss their attachment to interfaith dialogue and reaffirm their rejection of intolerance and hatred.

UNESCO was most gratified to have afforded those eminent persons the opportunity to reaffirm the sacred nature of human life and advocate tolerance, mutual understanding, respect for the diversity and religious beliefs of all, peace and solidarity, in other words, values that can strengthen the regional integration process under way in Africa.

After reaffirming their conviction that the development of Africa and the well-being of its peoples can only be achieved through a culture of peace that duly upholds the principles of freedom, democracy, tolerance and solidarity, all conducive to interfaith dialogue, the participants adopted a declaration, known as the Cotonou Declaration, which gives pride of place to UNESCO's fields of competence in taking up this collective challenge.

Nouréini Tidjani-Serpos
Assistant Director-General
Africa Department

IN MEMORIAM

UNESCO learned with much sadness of the death on 13 May 2008 of **Cardinal Bernardin Gantin**, Dean Emeritus of the Sacred College of Cardinals (Vatican), eminent son of Benin and Africa, who was universally respected and moved by a profoundly apostolic spirit. On the occasion of the symposium, he transmitted to the Organization a video message and a personal letter of support, read out by Father Alphonse Quenum, Rector of the Catholic University of West Africa.

The Organization presents its sincere condolences to his entire family, close relations, the bishops of the Bishops' Conference of Benin and all Catholics in Africa.

CONTENTS

CONCEPT PAPER	7
COTONOU DECLARATION	10
EXECUTIVE SUMMARY OF THE SYMPOSIUM	14
OPENING SESSION	20
Address by Mr Nouréini Tidjani-Serpos Assistant Director-General of UNESCO for Africa	
Address by El Hadj Girigissou Gado Secretary-General of the Islamic Union of Benin	
Address by Daagbo-Hounon Supreme Chief of Vodun	
Address by Monsignor Marcel Honorat Agboton Archbishop of Cotonou	
Personal message from Cardinal Bernardin Gantin (deceased) Former Dean Emeritus of the Sacred College of Cardinals (Vatican) Message read by Father Alphonse Quenum	
Opening address by Mrs Christine Ouinsavi Minister of Primary Education, Literacy and National Languages Benin President of the Beninese National Commission for UNESCO	
SUMMARIES OF ROUND TABLES	
ROUND TABLE I	37
Role of religions and their leaders in establishing a culture of peace in Africa	
ROUND TABLE II	41
The role of dialogue between different philosophical and spiritual currents in an education system based on the transmission of common values of peace, tolerance and human rights	
ROUND TABLE III	43
Religious dialogue as an antidote to ethnic, cultural and social tension	

ROUND TABLE IV 47
 Communication and media:
 How to raise public awareness of the positive impact
 of religious coexistence, mutual understanding, harmony
 and promotion of interfaith dialogue among African peoples

ROUND TABLE V 50
 Relations between religions and political economic and social decision-makers:
 from preventive diplomacy to promoting a spirit of non-violence and
 peaceful conflict resolution

ROUND TABLE VI 53
 To what extent can the religious syncretism of the African diaspora
 be considered a form of interfaith dialogue?

CLOSING SESSION 55
 Closing address by **Mr Nouréini Tidjani-Serpos**
 Assistant Director-General of UNESCO for Africa

ANNEXES

Annex I: Interventions by participants during round table discussions 59
 Annex II: List of participants 240

THANKS AND ACKNOWLEDGMENTS 247

CONCEPT PAPER*

During its third session in Tripoli which was held on 7 and 8 May 2005, the UNESCO Committee for NEPAD recommended to the Director-General to organize a conference on “the building of dialogue of the African traditional religions, Islam and Christianity, in order to propose ways and means of creating harmony, peace and tolerance on the continent”.

Within the framework of the implementation of this recommendation, UNESCO – through its Africa Department - is organizing an international Conference on the inter-religious dialogue between the African Endogenous Religions (AER), Islam and Christianity in Africa. The Conference will be held in Cotonou, Benin (20-21 August 2007).

The objective of the Conference is to suggest conditions favourable to genuine dialogue among Christians, Muslims, and believers in Endogenous African Religions and to consider the obstacles to this inter-religious dialogue.

Religious elements have been present in many of Africa’s conflicts ever since pre-colonial times. Furthermore, since the independences, religions have continued to play a role in various armed conflicts. More particularly, the relationships between the three main religions in Africa can be a source of social tension mainly owing to misunderstandings between them. Muslims and Christians quite often view those that subscribe to AER as pagans, animists, pantheists, superstitious people or magicians, while the AER believers, whose consciousness of ethnic identity generates a feeling of suspicion toward other religions, sometimes perceive Christians and Muslims as mercenaries of “foreign and colonialist religions” thus, traitors of African independence and enemies of the restoration of African identity. In addition, the growing demographic and political power of these three religions makes it clear that inter-religious dialogue is becoming indispensable for a future of peace in Africa in order to avoid a matrix of tensions and conflicts.

All three religious families have had a considerable appeal to Africans, albeit for different reasons. The many varieties of endogenous religion, Islam and Christianity have all been used, abused and instrumental to both oppression and liberation, and all three have been accomplices to both armed conflicts and widespread violence – just as all three have also contributed tremendously to peace.

Therefore the concept of a dialogue among Christians, Muslims, and Believers in endogenous African religions has assumed increasing importance in the face of new and multi-faceted threats to peace and security in Africa. A serious reflection on religions, harmony and peace in Africa therefore requires reciprocal respect and understanding from the leadership of the three religions.

* Text elaborated before the holding of the conference.

Another point to be underlined is also that all religions are traditional and modern, in the sense that each religion remains consistent with its basic values while making positive efforts to understand the numerous values of other religions.

This is true for Islam, Christianity and African endogenous religions. In the Diaspora, in the Americas, for example, African cultural identity has borrowed, in a syncretic manner, many basic features from African religious values.

UNESCO is committed to pursuing projects and activities aimed at promoting dialogue among people of various religious denominations and spiritual traditions, in a world where intra- and inter-religious conflicts have increasing influence due to the ignorance or misunderstanding of the other's spiritual traditions and different cultural backgrounds.

From the beginning, UNESCO's approach consisted in bringing together different civilizations, cultures, religions and spiritual traditions through the adoption of formal normative conventions and declarations, in order to, on the one hand, acknowledge the closeness of their spiritual values and, on the other hand, engage them in a commitment to inter-religious dialogue.

After this initial phase UNESCO has striven to broaden the scope of this dialogue by reviewing and assessing the concepts and past approaches and organizing a series of international conferences in several parts of the world.

Furthermore, the contribution of inter-religious dialogue to stability and progress in the African regions was spelt out in key passages of the "Abuja Statement" which is the final declaration of "The International Congress on Dialogue of Civilisations, Religions and Cultures in West Africa" organized by UNESCO, and held in Abuja (Nigeria) in December 2003. The document stated that: "dialogue is understood as a unique way to foster peace among different communities belonging to various religious, ethnical and cultural walks of life ..."

Later, in June 2006, a 2nd Abuja Declaration adopted at the conclusion of the first African Regional Conference organized by UNESCO on the Dialogue among Civilizations, Cultures and People, stated that: "dialogue begins at home and is indispensable for the peaceful and prosperous development of all African countries. It sets a counterpoint against the long and painful history of forced African separation due to the legacies of colonialism, slavery and racism."

This Cotonou Conference intends to bring together religious leaders, traditional rulers, academicians, who share the same values based on an ethical and humanist aspiration for peace.

The Conference will focus on the contribution of inter-religious dialogue in order to construct a path towards peaceful coexistence, respectful of the principle and spirit of diversity. It will seek to examine and assess how religions can constructively contribute in the areas of UNESCO's expertise – education, culture, the sciences, communication and information – to enhanced stability and progress in the six African regions (East Africa, North Africa, West Africa, Southern Africa, Central Africa, and the Diaspora). These discussions will draw on experiences and best practices as well as lessons learnt in the different African regions.

The Conference will address the following key topics and questions during 6 round-tables:

Round Table I: The role of religions and of religious leaders in the implementation of a culture of peace in Africa;

Round Table II: The role of dialogue of the different philosophical and spiritual trends in an educational system based on the transmission of the common values of peace, tolerance and human rights;

Round Table III: The dialogue of religions as an antidote to ethnic, cultural and social tensions ;

Round Table IV: Communication and media: how can public awareness be raised on the positive impact of religious coexistence, towards mutual understanding, harmony and promotion of inter-religious dialogue among peoples in Africa?;

Round Table V: Relationship between religions and decision-makers in the political, economic and social fields: from preventive diplomacy to the promotion of a spirit of non-violence and peaceful conflict resolution;

Round Table VI: Can we consider the religious syncretisms of the African Diaspora as a form of inter-religious dialogue?

The Conference will adopt a **Cotonou Declaration** that will embody its recommendations.

COTONOU DECLARATION

The International Symposium on “Dialogue among endogenous religions, Christianity and Islam in the service of the culture of peace in Africa” was held in Cotonou, Benin, on 20 and 21 August 2007, on the initiative of the Director-General of UNESCO and with the support of the World Islamic Call Society (WICS) and the Government of Benin.

The participants in the meeting adopted the following declaration, to be known as the **Cotonou Declaration**:

“**We**, the participants in the International Symposium on Dialogue among Endogenous Religions, Christianity and Islam in the Service of the Culture of Peace in Africa, meeting in Cotonou on 20 and 21 August 2007,

Touched by the messages from the representative of the Head of State of Benin,

Ms Christine Ouinsavi, Minister of Primary Education, Literacy and National Languages, and President of the Benin National Commission for UNESCO, from the representative of the Director-General of UNESCO, Mr Nouréini Tidjani-Serpos, from the representative of the Secretary-General of the World Islamic Call Society (WICS), Dr Amara Beet El Afia, from Cardinal Bernardin Gantin, Dean Emeritus of the College of Cardinals, the Vatican, from El Hadj Girigissou Gado, Secretary-General of the Islamic Union of Benin, from the Archbishop of Cotonou, Monsignor Marcel Honorat Agboton, from Dagbo-Hounon, the Supreme Chief of Vodun, and from Vizir Akande Olofindji, President of the international institute “Africa-Cultures”,

Reassured by the active participation of researchers, experts, theologians, representatives of civil society organizations, eminent spiritual and temporal leaders, media professionals, artists and writers from Africa and the rest of the world,

Convinced that the concept of dialogue entails a considerable intellectual and emotional investment involving a peaceful confrontation between two or more forms of rationality with a view to opening up a new avenue which is conducive to recognizing the Other as an interlocutor with the same rights as oneself,

Aware of the fact that interfaith dialogue is an effective tool for combating ignorance, promoting respect for tolerance, and preserving values which further cultural diversity and the eminent dignity of each human being,

Desirous of promoting an education system which is open to synergies and the new challenges of our time, and which rejects various types of identity retrenchment which give rise to tensions within and between religions,

Concerned to bring together political decision-makers, religious leaders, NGOs, women and young people around innovative interreligious strategies which promote dialogue at the local, national and international levels,

Recalling:

- The Declaration of Principles on Tolerance adopted by the General Conference in November 1995;
- The UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity adopted by the General Conference in November 2001;
- The Declaration of Libreville on Intercultural Dialogue and the Culture of Peace in Central Africa and the Great Lakes Region of December 2003;
- The Abuja Statement on the Dialogue among Civilizations, Religions and Cultures in West Africa;
- The Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions adopted by the General Conference of UNESCO in October 2005;
- The Rabat Commitment: conclusions and recommendations of the Rabat Conference on Dialogue among Cultures and Civilizations through Concrete and Sustained Initiatives of June 2005;
- The Abuja Declaration of June 2006 on the Dialogue among Civilizations, Cultures and Peoples: The Pivotal Role of Education and Science,

Do solemnly declare:

- (1) that the African continent may experience sustainable development as part of its struggle to eliminate poverty only if peace reigns within a framework of social harmony and sharing based on the principles of freedom, justice, democracy, tolerance, solidarity, and a culture which respects human rights, rejects violence, endeavours to avert conflicts at source and to solve problems through dialogue, preventive diplomacy and negotiation;

- (2) that such a regional space which is open to pluralism is conducive to the recognition of the growing role played by religions in the strengthening of ethical values and social cohesion;
- (3) that in interreligious dialogue in Africa, the leaders of the various religious denominations and spiritual traditions have a great responsibility in the fight against intolerance, which demands that they incorporate a knowledge of other religions in the training of future priests, pastors, imams, preachers, theologians and endogenous religious leaders and their faithful;
- (4) that encouragement should be given in each African country to the establishment, on the initiative of the various religious confessions, of a national council with a view to providing a framework for exchange, information, encounters and the formulation of principles which should guide interreligious dialogue; in this connection, we salute the establishment, on 25 May 2007, of a framework for interfaith consultation and coordination in Benin;
- (5) that religious education should play a key role in the promotion of interfaith dialogue; in this perspective, school and university curricula should incorporate the teaching of cultural diversity, interreligious dialogue, the principles of tolerance and the recognition of differences as a source of richness;
- (6) that a policy of quality education for all should be pursued vigorously in Africa in order to attain the Millennium Development Goals (MDGs) in this field and enable Africans to push back the frontiers of ignorance by means of a sounder mastery of science, technology and scientific research in the fields of the human and social sciences;
- (7) that the various community-based modes and structures of knowledge transmission found on African soil should be taken into account in education development policies and strategies, with a view to ensuring the equity and synergy of education systems, and with the aim of strengthening the role of education in the popularization of the culture of peace through the use of national languages;
- (8) that UNESCO should encourage African States to ratify and implement the international instruments relating to the flow and dissemination of cultural goods, in particular books, thereby helping to remove the numerous obstacles to the promotion of books and reading, which are vital instruments for interreligious dialogue;
- (9) that UNESCO should help to establish in African States UNESCO Chairs on interfaith studies, linked together through networks of centres of excellence;

- (10) that all precautions concerning professional standards should be taken by professional journalists themselves to ensure that the organs of the press do not become media of hatred and intolerance, but rather function as powerful forces for and instruments of the promotion of tolerance, social justice, reconciliation and the culture of peace;
- (11) that the decision of the United Nations to celebrate World Day for Cultural Diversity and for Dialogue and Development on 21 May should be implemented in all African States in order to reactivate awareness-building among stakeholders in interfaith dialogue;
- (12) that the concerns relating to the intercultural and interreligious dialogue of the African Diaspora resulting from the slave trade and/or contemporary emigration should be acknowledged, in accordance with the Constitutive Act of the African Union, which recognizes the Diaspora as the sixth region of Africa."

Adopted unanimously on 21 August 2007 in Cotonou.

EXECUTIVE SUMMARY OF THE SYMPOSIUM

“Dialogue among endogenous religions, Christianity and Islam in the service of the culture of peace in Africa”

Cotonou, Benin
20-21 August 2007

On the initiative of the Director-General of UNESCO, an international symposium on “Dialogue among endogenous religions, Christianity and Islam in the service of the culture of peace in Africa”, was held in Cotonou, Benin, on 20 and 21 August 2007, with the support of the World Islamic Call Society (WICS) and the Government of Benin.

The solemn opening and closing ceremonies were chaired by the representative of the Head of State, Ms Christine Ouinsavi, Minister of Primary Education, Literacy and National Languages of Benin and President of the Beninese National Commission for UNESCO, in the presence of the representative of the Director-General, Mr Nouréini Tidjani-Serpos; the representative of the Secretary-General of the World Islamic Call Society, Dr Amara Beet El Afia; El Hadj Girigissou Gado, Secretary-General of the Islamic Union of Benin; the Archbishop of Cotonou, Monsignor Marcel Honorat Agboton; the Supreme Chief of Vodun, Dagbo-Hounon; the President of the international institute “Africa-Cultures”, Vizir Akonde Olofindji; and numerous researchers, experts, theologians, educators, spiritual and temporal leaders, media professionals, artists, writers and representatives of civil society organizations from Africa and the rest of the world. Cardinal Bernardin Gantin, Dean Emeritus of the Sacred College of Cardinals (Vatican), had sent a video message to the symposium and a personal message of support which was read by Father Quenum, Rector of the Catholic University of West Africa (UCAO).

In her opening address, the Minister of Primary Education, Literacy and National Languages said that “dialogue is an encounter between two potentially contrasting rationalities that could in fact benefit from cross-pollination to provide for their mutual enrichment”. “Unfortunately, throughout the world, the guns are blazing against a background of religious conflict; everywhere, a cry of desolation and incomprehension of indiscriminate violence can be heard”, she continued before specifying that “the destruction of the Buddha statues, constituting an irreplaceable world heritage, is a painful expression of this misunderstanding between religions.” “Which is the God that has ordered Man to kill his fellow men?”, asked Ms Ouinsavi, after citing several quotations from the Koran, the Gospels and lessons of Buddhism to demonstrate that all religions are religions of peace.

The Minister thanked the Director-General of UNESCO for promoting the symposium and called on participants to ensure that their work would be guided by the teachings of Mahatma Gandhi, who said that “Religions are different roads converging

upon the same point. What does it matter that we take different roads so long as we reach the same goal?”.

Earlier, the representative of the Director-General had told participants of the personal interest that Mr Matsuura attached to the meeting and of his regret that he could not be with them. After thanking the World Islamic Call Society (WICS) for its support for the meeting, the Assistant Director-General of UNESCO for Africa expressed the gratitude of the Organization to the President of the Republic, His Excellency Dr Boni Yayi and to the whole government for kindly hosting the symposium, and for providing it with the best possible conditions for a successful outcome.

Mr Nouréini Tidjani-Serpos recalled that the symposium resulted from a recommendation by the UNESCO Committee for NEPAD and said that it aimed to contribute to the dialogue of cultures and civilizations in general, and more specifically to ensure that Africa, as a stakeholder, would be able to play its rightful role in what was a burning issue.

Africa's contribution to intercultural dialogue, of which interfaith dialogue was an essential part, was, he said, “its extraordinary capacity for tolerance and adapting to others while remaining itself, which it has shown throughout history.” In this regard “the Slave Route is an illustration of the fact that intercultural dialogue can take place even in such tragic circumstances as those of the slave trade and slavery, to the point of influencing the arts, skills, beliefs and attitudes in slave societies and ensuring that some contributions have now become symbolic components of societal identities.”

Mr Nouréini Tidjani-Serpos then said that UNESCO had already done much, both in terms of standard-setting and programmes, to further interfaith and intercultural dialogue prior to the meeting, and assured delegates that the “Cotonou Declaration” that they would be adopting would provide UNESCO with a policy and action framework for implementing its programmes in this field in Africa.

Following on from UNESCO's Assistant Director-General, Dr Amara Beet El Afia and El Hadj Girigissou Gado, in the name of their respective organizations, welcomed the symposium which was fully in line with the activities of WICS and the Islamic Union of Benin to promote interfaith dialogue. Citing verses from the Holy Koran, they were keen to show that “Islam is a religion of peace and harmony” and stressed that any confusion between Islam and fundamentalism must be avoided.

El Hadj Girigissou emphasized in particular the example of his country in promoting interfaith dialogue with the establishment in May 2007 of the “framework for interfaith consultation and coordination in Benin.”

Dagbo-Hounon, the Supreme Chief of Vodun, and Vizier Akande Olofindji, then called for “a genuine interfaith dialogue” to strengthen peace through respect and mutual understanding. They said that Vodun was a tolerant religion “which does not criticize anyone for their religious beliefs or proselytize or engage in smear campaigns against other religions.”

The Supreme Chief of Vodun said that it was because the Director-General of UNESCO, Mr Matsuura was a tireless ambassador for inter-identity dialogue, giving full recognition to the African diaspora, that he had been elevated to Dah Agbofa by King

Vidognin Behanzin. He went on to proclaim that “we are the heirs of those who have died, the companions of the living and the destiny of those yet to be born. Our duty is to do all we can to avoid breaking this chain of solidarity”.

In conclusion, Dagbo-Hounon called “all Vodunsi [followers of the Vodun religion] to go to school because the world is constantly changing and religions must be part of this change.”

The Archbishop of Cotonou, Monsignor Marcel Honorat Agboton, and Cardinal Bernardin Gantin, through his personal testimony message to the symposium, also welcomed the meeting and congratulated the Director-General of UNESCO on the initiative.

They went on to say that “in their desire to grow, religions may be tempted to impose themselves, instead of offering themselves to free people of good faith. They are thus exposed to the dangers of violence and exclusiveness. Consequently, they cannot be underestimated or ignored in the field of conflict prevention... All religions have their own specific features. They also share deeply humanist values which we must promote as points of convergence to serve the culture of peace”.

They agreed that “the primary mission of any religion is to make men more fraternal by linking them to God. Religious wars are ultimately an insult to God”, while acknowledging that the reality of the situation was not easy. Indeed, “there is a tendency for any holder of strong convictions and thus for every believer to listen only to himself or herself, whereas dialogue is offered as a gift from God, who starts to bring hearts and minds closer together.” They concluded that “in this respect, Africa sets the example on a daily basis, by way of coexistence and interfaith mingling in homes and villages; the world would do well to study these examples and extend them for the benefit of all.

SUBJECT OF THE SYMPOSIUM

The Cotonou symposium was a response to a recommendation of the third session of the UNESCO Committee for NEPAD, held in Tripoli in May 2005, which invited the Director-General to organize a “conference on establishing a dialogue between endogenous African religions, Islam and Christianity, with a view to proposing measures conducive to ensuring harmony, peace and tolerance in the continent.”

Relations between the three main religions in Africa are an increasing source of tension. Muslims and Christians tend to perceive endogenous African religions as obscurantist, based on superstition or magic, while the followers of the latter see the former as “followers of foreign, colonialist religions”.

In addition, these three religions are increasingly being used for political and/or commercial purposes, which leads the least well informed populations to engage in violent behaviour and even terrorism. Consequently, interfaith dialogue is essential to peace in Africa. This raises the question of how to organize and arrange it in respect

of the specific contexts. This could involve, for example, thinking about how far the syncretism practiced in the African diaspora is part of interfaith dialogue.

For its part, UNESCO's input involved ensuring the adoption of standard-setting texts in which the partners recognized the closeness of their spiritual values; and, secondly, engaged them in a fruitful interfaith dialogue. In this context it organized several international and regional conferences, including some in Africa, which resulted in the Declaration of Libreville (November 2003) and the Abuja Statement and Abuja Declaration (December 2003 and January 2006).

The Cotonou symposium, which was part of that process, would focus specifically on how UNESCO's field of competence might best lead the way through this dialogue towards greater stability and progress on the continent.

The work of the symposium had been planned in the light of this.

ORGANIZATION AND PROCEDURE

The proceedings were organized around six round tables:

Round Table I focused on the “**Role of religions and their leaders in establishing a culture of peace in Africa**”

The aim of this theme was to think more closely about the theoretical principles and practical options for determining the scope, context and prerogatives of religious leaders in exercising spiritual leadership for peace.

Round Table II focused on the “**Role of dialogue between different philosophical and spiritual currents in an education system based on the transmission of common values of peace, tolerance and human rights**”

Working on the principle that all religions share a fundamental commonality, i.e. to lead men, by linking them with God, towards peace and brotherhood, this theme was intended to examine the extent to which interfaith dialogue could help to transmit those fundamental values through education.

Round Table III discussed “**Religious dialogue as an antidote to ethnic, cultural and social tension**”

Interfaith dialogue helps to defuse tension in social relations, even above and beyond strictly denominational relations. It therefore helps in building confidence, preventing conflict, and when necessary it can also help to defuse and manage conflict.

Round Table IV looked into the “role of Communication and media: How to raise public awareness of the positive impact of religious coexistence, mutual understanding, harmony and promotion of interfaith dialogue among African peoples”

Religious coexistence is just as essential to peace as political, ethnic and cultural coexistence. It is not enough to leave this work to educators and spiritual leaders alone. It requires a public information and awareness campaign, using national languages, literacy campaigns and harnessing all information and opinion-forming resources such as books, radio, television and the new media.

Round Table V dealt with “Relations between religions and political economic and social decision-makers: from preventive diplomacy to promoting a spirit of non-violence and peaceful conflict resolution”

It considered the conflicts of interest that might exist between the religious sphere and the political, economic and social spheres. Such a situation is likely to lead to manipulation of the former by the latter and to influence or even control of the latter by the former. Since either of these situations could be detrimental to religious coexistence in so far as it creates a fundamental imbalance, they should be prevented or minimized by promoting secularism and developing appropriate countermeasures.

Round Table VI asked the question “To what extent can the religious syncretism of the African diaspora be considered a form of interfaith dialogue?”

The changes wrought by the existence of African diasporas, particularly those from the transatlantic slave trade, led to a discussion of the future of intercultural dialogue, its universal and specific forms, and their consequences.

To this end, this round table asked whether interfaith dialogue was confined to listening to others and respecting and tolerating their religious beliefs and practices merely in order to preserve peace; and if that was so, how might the religious practices of the African diaspora be affected by their original beliefs and rites?

The main conclusions of the round tables were summarized in specific reports and in the Cotonou Declaration.

COTONOU DECLARATION

After adopting an approach based on international and regional standards and reaffirming their conviction that the development of their continent and the well-being of its peoples can only be achieved through a culture of peace that is mindful of the principles of freedom, democracy, tolerance and solidarity, and for which inter-faith dialogue is of fundamental importance, the participants adopted a declaration in twelve (12) points, known as the Cotonou Declaration, which makes education, training, culture, natural science, the social and human sciences and communication the key expression of this collective challenge.

OPENING SESSION

Address by **Mr Nouréini Tidjani-Serpos**
Assistant Director-General of UNESCO for Africa

“Tolerance does not mean toleration of social injustice or the abandonment or weakening of one’s convictions. It means that one is free to adhere to one’s own convictions and accepts that others adhere to theirs”

Madam Minister of Primary Education, Literacy and National Languages,
President of the Beninese National Commission for UNESCO,
Honourable Presidents of the Institutions of the Republic,
The Honourable Mediator of the Republic,
Distinguished Former Presidents of the Republic,
Honourable Members of the Government,
Distinguished Members of the Diplomatic and Consular Corps and
Representatives of International Organizations,
Distinguished Members of the Office of the President of the Republic,
Distinguished Participants in the Symposium,
Distinguished Religious Authorities, Crowned Heads and Opinion Leaders,
Madam Prefect of the Littoral and Atlantic Departments,
Distinguished Mayors,
Distinguished guests,
Ladies and gentlemen,

This reminder of the substance of the first article of the Declaration of Principles on Tolerance adopted within the framework of the United Nations Year for Tolerance brings us to the very heart of our meeting today and sheds light, if light were needed, on UNESCO’s reasons for organizing the symposium.

For tolerance means respect and even appreciation of the rich diversity of our world’s cultures, our forms of expression and ways of being human.

Our Organization is convinced that fostering cultural diversity and intercultural dialogue, including dialogue among religions and beliefs, is one of the most urgent challenges facing contemporary society.

In this light, you will understand the importance that the Director-General of UNESCO, Mr Koïchiro Matsuura, attaches to our meeting and his sincere regret that he is unable to be with us today.

He has urged me to thank you all for having kindly responded to our invitation and to assure you of his personal attention to the outcome of your discussions.

Madam Minister,

I would like to perform a pleasant task with which Mr Matsuura has also entrusted me: to express his thanks to His Excellency Dr Yayi Boni, President of the Republic, his government and all the people of Benin, for agreeing to host – with such generosity and hospitality – this meeting which they have ensured will be held in the best possible conditions for a successful outcome.

Moreover, as you will know, the choice of Benin – a country with an age-old tradition of ecumenism where endogenous religions, Christianity and Islam coexist and cooperate in and for the peace of hearts and minds – owes nothing to chance. It is highly symbolic of the very *raison d'être* of this meeting.

Let me also take this opportunity to thank the World Islamic Call Society (WICS), without whose support the symposium could not have taken place.

As you will recall, the symposium follows on from a recommendation by the UNESCO Committee for NEPAD, which WICS generously hosted in Tripoli. I would like to reiterate here my thanks to Dr Mohammad Ahmed Al-Sherif, Secretary-General of WICS and Chair of the UNESCO Committee for NEPAD.

Lastly, I would like to thank His Eminence Cardinal Bernardin Gantin, who since the beginning of the process leading to this meeting, has surrounded us with his support and valuable advice. We ask him to accept our gratitude for his constant consideration.

Ladies and gentlemen,

The theme of this symposium, “Dialogue among endogenous religions, Christianity and Islam in the service of the culture of peace in Africa”, is a response to a burning issue at a time when we are seeing a rise in intolerance and xenophobia and where there is a conflict or even a “clash” of civilizations. However, at the same time it is for us Africans a response to another problem: that of yet another exclusion of Africa as an integral part and full player in world progress and the construction of a pan-human civilization. Without the endogenous religions, interfaith dialogue would be incomplete and unfinished.

Ladies and gentlemen,

Africa, then, is not on the outside of History; it has made History.

It is true that Africans have always been more inclined to use religion, whether endogenous or acquired, as a means of resistance and liberation rather than expansion and enslavement. This was the case when in many countries, following the defeat and disintegration of traditional kingdoms and chiefdoms by the colonial conquerors, people found new forms of organization and resistance in their religious leaders and brotherhoods. It was also the case when slaves deported across the Atlantic found the ultimate weapon of survival in their traditional beliefs and religions.

Ladies and gentlemen, it is precisely this extraordinary capacity for tolerance and adapting to others while remaining true to oneself that Africa can bring to the dialogue, both within Africa itself – in these times of turmoil and lack of reference

points – and to the dialogue of civilizations, cultures and religions. Today Africa is once again providing the world with proof of its ineffable spirit of tolerance and openness. Indeed, while priests, followers and disciples of endogenous religions continue to celebrate, live and practice their beliefs, there are many Africans among the top Catholic, Protestant and evangelical clergy where they are vested with the authority that comes from the strength of their faith, their honesty and their priesthood in the service of God. Similarly, our Muslim religious leaders and scholars enjoy – for the same reasons and throughout the world – the respect and consideration of the greatest ulema of the Islamic Umma.

UNESCO's Interfaith Dialogue programme, a key component of intercultural dialogue, aims primarily to promote dialogue among different religions and spiritual and humanist traditions in a world where conflicts linked to religious affiliations are becoming increasingly common. It focuses on interactions and reciprocal influences between religions and spiritual and humanist traditions on the one hand; and on the need to promote reciprocal knowledge between them in order to combat ignorance and prejudice and achieve mutual respect on the other. Dialogue is a matter for all of us, from decision-makers to individual members of each community. Alongside the major international conferences to raise awareness, UNESCO endeavours to promote field activities, especially in sensitive geo-strategic areas, to reach target populations such as women, young people, minorities and the marginalized.

In addition, pursuant to the declarations adopted at interfaith meetings convened by UNESCO, the decision was taken to establish a network of UNESCO Chairs in Interreligious and Intercultural Dialogue for mutual understanding in university centres which have recognized experience in the field. The aim is to bring together academics and researchers specializing in the history of religion and who are engaged in interfaith dialogue. The networks thus established will mobilize students, researchers and professors, providing for an education that is at once secular, multi-religious and intercultural.

However, ladies and gentlemen, we still need to be vigilant.

Indeed, several contemporary events, no doubt encouraged by the globalization of trade and ideas, but also – it must be said – through the political and/or commercial exploitation of the ignorance of some peoples, have led to some disturbing instances of fundamentalism and religious intolerance on African soil. We therefore need – and this is the whole purpose of our meeting – to back up our “natural” disposition towards religious tolerance with a collective effort towards structural consolidation. This will be an inter- and multidisciplinary effort involving education, research, training and communication, which will of course mobilize religious leaders, as well as politicians, associations, the media, teachers, lawyers, historians, sociologists, writers, philosophers and opinion leaders and formers; in other words, every sphere of activity that has been invited to this meeting.

Ladies and gentlemen,

UNESCO will continue to play its full part in this long-term effort that is essential for our collective survival. Our Organization has already done much to promote dialogue and tolerance.

Since its creation it has initiated or been party to several international standard-setting texts including:

- The UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity;
- The Policy and Action Framework for dialogue between civilizations and cultures;
- The Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions;
- The New Delhi Declaration on the Dialogue among Civilizations;
- The Rabat Commitment to encourage dialogue between cultures and civilizations;
- The Abuja Statement on the central role of Education and Science in the Dialogue among Civilizations, Cultures and Peoples.

Several major intercultural projects and programmes have been designed as part of the implementation of these standard-setting texts in an attempt to persuade the international community to replace a culture of war with a culture of peace. Among the best-known programmes are the “Silk Roads”, “Arabia Plan”, “Twenty-first Century Dialogues” and “Slave Route”.

The “Slave Route” shows that intercultural dialogue can take place even in such tragic circumstances as those of the slave trade and slavery. It deals with the ways and means used by enslaved Africans to influence the arts, skills, beliefs and attitudes in slave societies, to the extent that some of their contributions have now become symbolic components of societal identities.

Thus, in analysing the global transformations wrought by this head-on encounter between peoples and continents, the “Slave Route” not only offers a history and geography of intercultural dialogue down through the ages, but also contributes to the debate on the future of intercultural dialogue in modern societies, which are increasingly multi-ethnic and multicultural, particularly given the legacy of slavery and colonization. In these societies, intercultural dialogue takes on new dimensions, raised by the formation of new types of citizenship that are mindful of cultural diversity and multiple identification models.

Activities carried out under this project, which include scientific research programmes, education on the tragedy, inventories of sites and places of memory, collection of data on the oral tradition, establishment of museums on slavery and the networking of scientific research and educational sites and centres, aim to highlight the numerous cultural interactions (in music, dance, the arts, gastronomy, pharmacopoeia and spiritual traditions) generated by that tragedy, in order to improve mutual knowledge and increase intercultural dialogue.

Ladies and gentlemen,

Despite all that has already been done, we still have much to do since we need to change attitudes and build consciences. In this respect, as you know, the role of the public authorities is fundamental. In every one of our countries we need to establish a genuine secularism; not a secularism based on an indifferent neutrality, but on an active neutrality that accords equal dignity to each religion, creating and ensuring the best climate for it to be practised while respecting other religions and republican institutions.

For its part, UNESCO will, within the framework of the implementation of its Medium-Term Strategy (2008-2013), including through the intersectoral platform devoted to Africa's priorities, pay special attention to interfaith dialogue in Africa.

The recommendations that you will make in the "Cotonou Declaration" will then provide us with a valuable contribution, as will the communications resulting from your discussions; these will be published quickly so that the ideas expressed here can be publicised widely.

Thank you for your kind attention

Address by **El Hadj Girigissou Gado**
Secretary-General of the Islamic Union of Benin

Madam Minister of Primary Education, Literacy and National Languages, and President of the Beninese National Commission for UNESCO,
Distinguished representative of the Director-General of UNESCO,
Distinguished Mediator of the Presidency of the Republic,
His Excellency Monsignor Marcel Honorat Agboton, Archbishop of Cotonou,
Distinguished representative of the Secretary-General of the World Islamic Call Society,
Distinguished Chief of Staff, representing the Ministry of the Interior and Public Security
Distinguished guests,
Ladies and gentlemen,

On behalf of the Islamic Union of Benin, I wish you most welcome and say: “*As-salāmu ‘alaikum wa-rah’matu llāhi wa-barakātuh*” – Peace and the mercy and blessings of God be upon you, ladies and gentlemen.

The Islamic Union of Benin is particularly pleased that my country, Benin, has been chosen to host this meeting, as Benin is now synonymous with values of democracy, cultural diversity, tolerance, dialogue and peace.

It was in fact here in Benin that His Holiness Pope John Paul II, during one of his trips to Africa, met with the Islamic and endogenous African religious leaders of my country.

Yes, it is here in Benin that the religious dialogue between Islam and Christianity has been evident since 1987 in Porto Novo.

Yes, it is here in Benin that exchanges have led to various initiatives thanks to the creation in 2005 of a National Council of Religious Dignitaries for Peace in Benin. In developing the content of this project, its founding religious denominations transformed its structure into a framework for interfaith consultation and coordination in Benin, following their seminar on 24 and 25 May 2007 on the place and role of religions in civil society in Benin.

In the framework for interfaith consultation and coordination in Benin we find religious denominations from the following families: Christianity, Islam and traditional religions. In keeping with the ambitions of its champions, the dialogue is currently continuing so that all members of each of these three major religions may occupy their rightful place within the framework for interfaith consultation and coordination in Benin.

Yes, it is here in Benin that the religious denominations intend to claim and occupy their rightful place in national civil society where, with their solid experience, they wish to play a role in promoting peace and harmony among our citizens irrespective of their political and ideological convictions.

Ladies and gentlemen, on behalf of the Islamic Union of Benin I would therefore like to voice the hope that during these 48 hours in Benin, a land of dialogue, discussions between participants in the symposium will be able to revive and strengthen the virtue that is inherent in dialogue, and help to avoid the insults and misrepresentations that can currently be seen throughout the world, so that Africa will not merely pay lip service to peace and harmony.

In any case, at the Islamic Union of Benin, which brings together all the Muslims in my country, Islam does not mean violence or terrorism because al-Baqara (The Cow) 2:256 in the Holy Koran teaches clearly that there is no compulsion in religion. As a founding member of the interfaith framework for consultation and coordination in Benin, the Islamic Union of Benin works tirelessly to consolidate and develop a culture of dialogue among faiths, making a valuable contribution to building peace and harmony, not only in the Republic of Benin, but in Africa and throughout the world.

So, as you will have realized, in our country interfaith dialogue is meaningful and is practised intensely every day.

In closing, let me share with you the meditations of Yunus (Jonas) 10:25 of the Holy Koran:

“And Allah invites to the abode of peace and guides whom He pleases into the right path” (End quote).

Let us work to earn divine salvation.

This is the message I bring to this meeting on behalf of the Islamic Union of Benin.

I wish you every success for the symposium, and a pleasant stay in Benin as guests of my country.

Thank you for your kind attention.

Address by **Daagbo-Hounon**
Supreme Chief of Vodun

Distinguished guests,

It gives me great pleasure to be here with you today in Cotonou and to be taking part over the next two days in the international symposium on “Dialogue among endogenous religions, Christianity and Islam in the service of the culture of peace in Africa”.

By the time we conclude these proceedings we must have agreed fair and favourable recommendations for the establishment of a lasting and profound interfaith dialogue that can promote African culture and strengthen peace among men, both on the continent and in the diaspora.

Before we begin to share our visions and launch the round tables, I would like – on behalf of all priests and followers of Voduns – to thank the Director-General of UNESCO, Mr Koichiro Matsuura and his colleagues who have made this symposium possible; a tireless ambassador of intercultural dialogue and acknowledged as a man of peace and dialogue, he was deservedly elevated to the rank of Dah Agbofa by King Behanzin during his official visit to our country.

Distinguished guests,

We must all work together in a spirit of respect and mutual understanding so that by the end of these two days each of us feels that a major step forward has been taken.

I represent the Vodun tradition handed down by our fathers, mothers, grandfathers and ancestors and which in Haiti, Brazil, Cuba and other Caribbean countries has been used as a badge of identity by our brothers and sisters who were uprooted from Africa by slavery.

I am proud to be here among you to represent Vodun, proud to come and tell you that it is neither obscurantist nor diabolical, but a genuine religion that engages in dialogue with the forces of nature, with men and women and with the creator.

Dialogue involves the mutual respect of every faith, every spiritual tradition. It is the acceptance of difference. In this respect, Vodun is a tolerant religion which does not call anyone into question on account of his or her religion; which does not conduct any smear campaigns against believers of other faiths. For Vodun, all religions without exception offer different paths that lead to the same God.

I would like to take the opportunity today to announce that the first major project of my pontificate is a school project called “All Vodunsi must go to school!”.

In officially announcing this project today, I would like to pay a heartfelt tribute to my illustrious predecessor, the venerable Dagbo Hounon Houna; who, in the early 1990s laid the foundations for an education system that was compatible with Vodun initiation.

The forthcoming adoption of the “All Vodunsi must go to school” project is essential to ensure a good cohesive climate for the three main religious communi-

ties in the country. Indeed, Christianity and Islam have established schools that have educated the leaders of this country.

In order to be able to interact with them, Vodun also needs to create the structures that can enable its followers to reconcile their schooling with religious education.

Distinguished guests,

I ask you today to consider the birth of this project and to lend me your support to implement it.

I also thank our ancestors; let us try not to disappoint them, but rather effect, once and for all, a real change in the way we behave.

Benin is a country of cultural diversity, a country where biodiversity allows us to live in a beautiful environment.

Benin must continue to be a country of peace, dialogue and peaceful coexistence of ethnic groups, regions and religions.

We are the heirs of those who have died, the companions of the living and the destiny of those yet to be born; let us all seize this destiny for a better future in Africa.

The only universal law is the law of change. The world is changing all around us and we must therefore learn to adapt to this perpetual change. Religions must be part of this change. Interfaith dialogue is one of the tools that enable us to be a part of change.

Thank you.

Address by **Monsignor Marcel Honorat Agboton**
Archbishop of Cotonou

Distinguished Minister,
Distinguished representative of the Director-General of UNESCO
Distinguished representatives of the various religious denominations,
Professors and experts,
Ladies and gentlemen,

The Catholic Church in Benin welcomes the initiative to hold an international symposium on “Dialogue among endogenous religions, Christianity and Islam in the service of the culture of peace in Africa”.

One does not have to be a seasoned observer of international geopolitics to realize that Africa is at a crossroads and that at the start of this third millennium of the Christian era it faces a challenge of historic proportions: either it takes the opportunity offered by the democratization of the continent and gives itself the means to secure comprehensive sustainable development; or it will be relegated to the margins for many years to come. This opportunity can only be seized if we get to grips with the extremely delicate and complex question of reconciliation, justice and peace. It is in this spirit that His Holiness Pope Benedict XVI, following on from his venerable Predecessor, John Paul II the Great, has convened in Rome the forthcoming Second Special Assembly for Africa of the Synod of Bishops on the theme: “The Church in Africa in Service to Reconciliation, Justice and Peace: ‘You are the salt of the earth ... You are the light of the world?’ (Matthew 5, 13-14)”.

As the witness of Christ, Prince of Peace in an Africa that has recently experienced serious intertribal conflict and continues to live through tragic events such as those in Darfur and which present a challenge to our collective conscience, the Church is aware that it cannot work alone towards reconciliation, justice and peace. Before governments and international organizations, whose cooperation it of course greatly appreciates, the Church sees other religions as its natural partners. Like the Church, albeit in different ways and with different approaches, the different religions are all working to touch the human heart and make it alive to the essential considerations that can enable us to take a fresh look at the ephemeral. We know that the latter is, unfortunately, often at the heart of these conflicts where such a high price has to be paid: the lives of so many men, women and children. It is in this sense that the Catholic Church welcomes this symposium in Cotonou.

Aurelius Augustinus, a son of Africa, born in Thagaste (now Souk Ahras in Algeria) and who died in Hippo Regius (now Annaba); an African Roman who was a master of Latin thought and culture and whose work is compared to that of Cicero; a son and Bishop of the Catholic Church whose country is now largely Muslim, is probably the person who best expressed, in the confessional literary genre he helped to establish, the very essence of this joint effort that brings us together here in Cotonou, under

the auspices of UNESCO, for these two days of reflection and sharing: “You have made us for yourself, Lord, and our heart is restless until it rests in you.” If the peace of the human heart depends on it resting with God, then promoting a culture of peace will be primarily the work of religions that directly affect human consciences. The answer to the question of whether humans can speak to each other in a genuinely person-to-person way and on which depends the answer to the political problem of contractual possibility and peaceful history, presupposes a requirement for openness to transcendence or the infinitely more profound. This can be seen clearly from the two strands of the Latin etymology of *religio*. If, following Lactantius and Tertullian, it is the idea of *ligare*, *religare* (link, bind) that is highlighted, then religion is something which fundamentally binds. If, however, we follow Cicero’s line, and focus on the idea of *legere* and *religere* (gather, collect), then religion appears to be what gives humans this unique ability to look inside to give meaning to their words and actions, to the world and the events taking place.

The Church of Christ, the Word of God which used a man as a way of reaching mankind, has always been attentive, the vicissitudes of history notwithstanding, to this basic quest which is at the heart of humanity. In the image of the Divine Lord who, in His time, knocked down barriers and, by dying on the Cross, destroyed the wall of hatred that divided Jews and Gentiles, the Church has been able, in our time, to show the way for peoples to follow the path of true peace. Two powerful statements from Vatican II continue to affirm unequivocally the great respect that each religion deserves, and, within each religion and in any human society, the sanctity of the human conscience, which is the inviolable sanctuary of religious freedom: *Nostra Aetate* (Declaration on the Relation of the Church to Non-Christian Religions) and *Dignitatis Humanae* (Declaration on Religious Freedom).

Subsequent Church documents have only strengthened these two statements, clarifying the prophetic gestures the Popes have made in various contexts towards interfaith dialogue. The meetings in Assisi initiated by Pope John Paul II, the meetings he had with representatives of different religions during his many pilgrimages around our global village, and those he had here in Benin with dignitaries of the Islamic religion and those of the Vodun religion, all bear witness to the understanding that the Catholic Church has of encounters with other religions.

Although, as part of its universal mission, the Church aims to reach every individual, whatever his or her religion, it also aims to promote, for the benefit of peoples and cultures, an institutional collaboration and a structural dialogue for the peace and happiness of every man and all mankind. It is in this sense that, following on from Pope John Paul II’s insistence on the ethical aspects of interfaith dialogue, Pope Benedict XVI, who began his pontificate by focusing the eyes of Christians, believers and all those of good will on the love that is God, now wishes to place reason at the heart of the dialogue. The inviolability of the human conscience and the service of reason are thus the two rails on which the train of interfaith dialogue will travel to ensure a harmonious future for Africa.

In wishing you every success for this symposium, I would join all the Catholic Bishops of Benin in imploring a divine blessing on all participants and stakeholders.

May the Almighty and Merciful God we all invoke as Father, make of us seekers and men of God, the artisans of peace, with an ambition to develop not only a “Culture of Peace” but also a “Spirituality of Peace” here in Africa, and why not, throughout the World.

Thank you.

Personal message from **Cardinal Bernardin Gantin**
Dean Emeritus of the Sacred College of Cardinals, the Vatican
Message read by Father Alphonse Quenum

I would like first of all to express my deepest thanks to Mr Koïchiro Matsuura, Director-General of UNESCO, for giving me the honour to join your meeting in Cotonou.

I would also like to apologize to the various organizers of this meeting: I was hoping to be there for a brief while to lend my support; unfortunately, I have important commitments away from Cotonou. But rest assured that my prayers are with you, as is my sincere encouragement.

The very acronym of UNESCO reveals the importance and usefulness of this great body of the United Nations. It refers to education, science and culture, which are important areas in the lives of peoples and for the relations that history requires them to weave.

Religions are an integral part of cultures, which they help to structure by virtue of their anthropology, their theodicy, and the myths and symbols for which they are the vehicle. In their desire to spread, they may be tempted to impose themselves instead of offering themselves to free individuals of good will. Religions are thus exposed to the dangers of violence and exclusiveness. Consequently, they cannot be underestimated or ignored in the field of conflict prevention and in efforts to develop a strategy for a sustainable culture of peace.

Returning to the theme of your meeting, “Dialogue among endogenous religions, Christianity and Islam in the service of the culture of peace in Africa”: while we need to agree that these religions have their specific features, we also need to ensure that the deep-seated values of humanism that they harbour and that you will expound as points of convergence during your discussions and debates, can find the best channels to serve a culture of peace.

The primary mission of any religion, that is, to make men more fraternal by linking them to God as Father of all, should never lead to violence or exclusion, much less to war. Religious wars are thus an insult to God. That is what the great Pope John Paul II had realized when he launched the interfaith dialogue at the Assisi meeting on 27 September 1986. This was a unique and important event whose historic significance has not yet been fully understood.

This prophetic act by John Paul II in Assisi was part of a positive development within the Catholic Church, which resulted from the Second Vatican Council. The Council had developed a deeply humanistic pastoral vision for its relations with non-Christian religions, including endogenous religions and Islam. The number of apologies expressed by Pope John Paul II during his pontificate is a reflection of this spirit of dialogue with all men and women, and the reasons for living they draw, above all, from their religions.

When Pope Paul VI declared at the rostrum of the United Nations that the Church was an “expert in humanity”, it was to this qualitative change in its deeply held

view of humanity and its culture, with its rights and obligations, that he was referring in such noble terms.

UNESCO had already reflected on intercultural dialogue in November 2003 in Libreville. It therefore has considerable experience for this debate on the problems of civilization. I would, however, like to say that, with regard to interfaith dialogue, the issues we need to discuss are often sensitive or difficult.

We therefore need to agree on the meaning of the word “dialogue” in order to avoid any self-delusion. We would like to see dialogue here as making small steps towards a reconciliation of hearts and minds. The aim should be to find the ways and means of securing a school for *an introduction to tolerance*.

I say “tolerance” because the first tendency of every believer or holder of a conviction is to listen only to himself or herself, whereas dialogue comes as a gift from God to enable us to learn from each other. It offers different religious players the opportunity to hear the words of others; and their words will be free from bias, as long as they are sincere.

Dialogue thus enables us to better understand our counterparts and gives everyone the opportunity to rediscover oneself and strengthen one’s own convictions. It is an opportunity for the children of God, sons of the same Father, since all are created in His image and likeness, as the Christian faith believes and affirms. It expands the area of trust and seeks what unites rather than what divides and pushes apart.

Even if things are not always easy, we are already living this reality in many sub-Saharan African families and villages where endogenous, Christian and Muslim religions overlap, sometimes in a surprising spirit of solidarity. We need to identify the framework of this movement so that it may be extended to serve a culture of social and political peace.

.Since what is at stake is a culture of peace in Africa, no initiative can be one too many. Everyone must make an individual contribution towards the common good. But if education is to be effective and sustainable, it has to work patiently and for the long term. In the Africa of belief, where religion is doing well, we must train our trainers in this great spirit of tolerance, which requires us to acknowledge the inalienable rights of all, including that of belief.

Allow me to conclude by saying that the choice of Cotonou in Benin, a land of dialogue between religions, seems particularly fortunate. The pantheon of deities of the ancient kingdom of Abomey bears witness to this. The great monotheistic religions respect each other, without abandoning their mission.

Leaving aside religious interpretations, which are multifaceted, not least in the way people choose to live their faith, this dialogue will be beneficial to all of us if it leads to the respect and protection of the life of each of us and of all. Ultimately, this is what it is all about.

I wish you a very productive debate.

Opening statement by **Mrs Christine Ouinsavi**
Minister of Primary Education, Literacy and National Languages of Benin,
President of the Beninese National Commission for UNESCO

It is with great pleasure that I welcome you to Benin as part of the interfaith dialogue that will bring us together over the next two days. I would like, on behalf of the Head of State, His Excellency Dr Boni Yayi, the Government, the Beninese people and on behalf of you all, to thank the Director-General of UNESCO, Mr Koïchiro Matsuura, and all those who promoted the Cotonou international meeting on such a crucial and topical issue as “Dialogue among endogenous religions, Christianity and Islam in the service of the culture of peace in Africa”.

Islam is most definitely a religion of peace, as witness the greeting “*As-salāmu ‘alaikum*”; Christianity is also a religion of peace, as embodied by its creator; Judaism, too, is a peaceful religion, as evidenced by the word “Shalom”! And the traditional religions, to our knowledge, are no less peaceful.

Where then does the religious violence that brings them into conflict come from? This violence that holds the world in fear of hijackings, bomb explosions and kidnappings, all of which destabilize our world? Religion has been perverted by political conflicts.

It may well be that we have not understood the meaning of “dialogue” which means, literally, “through”, “across” and logos: “discourse”, “logic” or “rationality”.

Dialogue, in other words, is an encounter between two potentially contrasting rationalities that could in fact benefit from cross-pollination to provide for their mutual enrichment.

Unfortunately, the world awoke on the morning of 11 September 2001 to the brutal realization that if the Cold War was at last a closed chapter, another one had opened, announcing a clash of civilizations between the Christian West and the Muslim East.

Some observers saw the wrath of God in the collapse of the Twin Towers and sought an announcement of this tragedy in the Bible (Genesis, Chapter 11, verse 9 – in other words 11 September), where God destroyed the Tower of Babel, a symbol of the arrogance of Man, while the destruction of the World Trade Center was an attack on the worship of money and unbridled materialism.

Ladies and gentlemen, throughout the world the guns are blazing against a background of religious conflict; everywhere, a cry of desolation and incomprehension of indiscriminate violence can be heard. The destruction of the Buddha statues, constituting an irreplaceable world heritage, is a painful expression of this misunderstanding between religions. Which is the God that has ordered Man to kill his fellow men?

People of goodwill with a broad understanding of human history have become aware of the potential risk of a planetary conflagration if nothing is done to stop the excesses of the fundamentalists. It was in this spirit that the President of the Islamic Republic of Iran, Mohammad Khatami, proposed at the 53rd session of the United

Nations General Assembly, that 2001 be declared United Nations Year of Dialogue among Civilizations. In October 2001, UNESCO adopted the UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity. Three years later in 2004 in Algiers, the Islamic Educational, Scientific and Cultural Organization (ISESCO), adopted its own Declaration on Cultural Diversity (Islamic Declaration on Cultural Diversity) and undertook to bring the divergent schools of the Islamic Umma closer together by organizing meetings between different religious leaders, the Islamic madhhabs and scholars of the Islamic world in order to restore the truth about Islam in the face of mounting fundamentalism and fanaticism. There have been many other meetings of this type.

These are all signs that show the need for cultures, civilizations and, therefore, religions to live together in peace. Clashes between Christian denominations are now a thing of the past, even if some pockets of antagonism remain; but these are more a result of economic rather than religious issues. The occupation of holy places today and the clashes between Judaism and Islam in the Middle East are the only real remnants of religious conflict that divide the family of the descendants of Abraham.

Ladies and gentlemen, at a time of human interstellar space travel in search of other intelligent life in the cosmos, it is paradoxical that we cannot live in peace with our fellows. Man has walked on the moon and made us dream of a heroic world of universal peace, mutual understanding and solidarity; a sublime human adventure that could overcome all conflicts and problems. But the dream only lasted a while, just long enough for us to marvel in astonishment at the wonders of science and technology. National self-interest has returned to the fore, perpetuating the injustices underpinning conflicts between civilizations.

The voice of the prophets has been silent since then and the world now resounds to the clash of weapons, to sound and fury signifying nothing, to quote Shakespeare, who already mentioned Mahu in *King Lear* in 1606 (Act III, Scene 4). But Gandhi, the father of non-violence, whose speeches were compiled by the French National Commission for UNESCO to mark the centenary of his birth, reminds us that we are all brothers and stresses that which should inform our thinking about our prejudices, our fanaticism, our sectarianism and religious intolerance:

“Religions are different roads converging on the same point. What does it matter that we take different roads so long as we reach the same goal? In reality, there are as many religions as there are individuals.

Even as a tree has a single trunk, but many branches and leaves, so is there one true and perfect Religion, but it becomes many, as it passes through the human medium. The one Religion is beyond all speech. Imperfect men put it into such language as they can command and their words are interpreted by other men equally imperfect. Imperfect. Whose interpretation is to be held to be the right one? Everybody is right from his own standpoint, but it is not possible that everybody is wrong. Hence the necessity of tolerance, which does not mean indifference towards one's own faith, but a more intelligent and purer love for it. Tolerance gives us spiritual insight, which is as far from fanaticism as the North Pole from the South. True knowledge of religion breaks down the barriers between faith and faith.”

Turning to the Holy Koran, it teaches us the fundamental virtues of tolerance, as can be seen in the following two sūras:

“He hath ordained for you that religion which He commended unto Noah, and that which We inspire in thee, and that which We commended unto Abraham and Moses and Jesus, saying, ‘Establish the religion, and be not divided therein’. Ash-Shura (Consultation) 42:13

“... and if Allah had pleased He would have made you (all) a single people, but that He might try you in what He hath gave you, therefore strive with one another to hasten to virtuous deeds; to Allah is your return, of all (of you), so He will let you know that in which you differed.” Al-Māida (The Table) 5:48

Jesus Christ preached the gospel of peace and love and taught us the parable of the Good Samaritan, which is emblematic of this love.

There is no need to say more, other than to stress that religions must bring us closer together in a fruitful dialogue that refuses any rejection of the Other and his or her faith. It behoves us all to build this bridge between all cultures, all civilizations and all religions. And whenever Reason is scuppered, religious violence flares up and there is tension between communities of different – but not opposing – faiths, let us be the moral authorities that are able to bring peace, harmony and social cohesion back to our ways and our cities.

I therefore wish you every success in your work. May it result in the Cotonou Declaration, a call for dialogue among religions for peace in Africa and the world.

Ladies and gentlemen, with these words I declare open the International Symposium on Dialogue among endogenous religions, Christianity and Islam in the service of the culture of peace in Africa.

Thank you for your kind attention.

May God bless you!

“*As-salāmu ‘alaikum*”!

Shalom!

ROUND TABLE I

Role of religions and their leaders in establishing a culture of peace in Africa

Moderator: **Professor Roger Ahoyo**

Rapporteur: **Olofin II, Vizir Akandé Olofindji**

Official speakers:

- 1 Mr Baker Al Hiyari
- 2 Dah Alligbonon
- 3 Mr Etienne Bio Yari

I General

More than 40 people took part in Round Table I. We listened to four papers, three official statements and 12 volunteer statements. The discussions were very fruitful, constructive and instructive.

In the Yoruba African belief, when two brothers lock themselves away in discussion and emerge smiling, they have not been telling each other the truth. This was not the case with Round Table I. Voices were raised between speakers and participants and between practitioners of different religions.

But just as the tongue and the teeth will not fight until they reach the point when either one or the other has to leave the mouth, we ended on a good note and met up as brothers around the cocktail table after the discussions.

UNESCO was delighted to have invited, for the first time, the leaders of ancient African beliefs to this interfaith symposium.

When asked to explain the concept of endogenous religion, UNESCO said that a term was needed to describe this category of religious practices, and that the symposium could influence the most appropriate term to be used in the future.

2 Conclusions of Round Table I

All participants in Round Table I recognized that:

- 2.1 a danger is hovering over Africa in terms of the coexistence between different religions.
- 2.2 ancient Africa has a myriad of beliefs that have always come together to solve the problems of the city of humanity.

- 2.3 no religion is foreign to Africa – the cradle of humanity – as Christianity and Islam, with their roots in the Middle East, are only branches of the monotheism of Moses, of Egypt and therefore, Africa; moreover, they would not have been able to spread without a significant contribution from Africa.
- 2.4 building on the dialogue between ancient African beliefs, and in order to remove the imminent danger it is essential to establish a permanent dialogue between ancient African beliefs, Christianity and Islam.
- 2.5 Africa, the cradle of humanity, does not need to create a religion to defend itself vis-à-vis Christianity and Islam, which are encroaching upon ancient African beliefs. But Mother Africa has a duty to promote the first and only universal religion, humanism, the cradle of all the religious practices of this world; a universal humanism where Christianity, Islam and the cults of our ancestors can each find their place.
- 2.6 the proposed provisions for dialogue between religions should cover interfaith and even interpersonal dialogue.
- 2.7 all dialogue presupposes mutual understanding.
- 2.8 we must encourage the creation of frameworks for dialogue and exchanges between all faiths and religions, including the creation of Centres of Humanism to organize ecumenical meetings.
- 2.9 the interfaith dialogue recommended here does not aim for conversion; its goal is to enable us to get to know each other and achieve mutual respect.
- 2.10 from a doctrinal point of view, all religions are concerned with social welfare; this is why we must ensure that all our differences converge towards peace. There is no bad religion. There are only bad practitioners.
- 2.11 religious leaders have a responsibility to lead their faithful out of ignorance and encourage them to love and accept those who practice religions other than their own.
- 2.12 the tolerance that is a common feature of ancient African beliefs should be promoted, developed and made available to all humanity in order to inspire the other religious practices on our planet.
- 2.13 African languages must be taken seriously and developed in the service of a culture of peace.
- 2.14 there can be no peace if nothing is done to reduce poverty; religious leaders worthy of the name will make the fight against poverty a religious battle.

3 Recommendations

The debates and questions raised by participants in Round Table I inspired the following recommendations:

3.1 Creation of Centres of Humanism

- Whereas dialogue is the source of a culture of peace,
- Whereas dialogue is the fruit of mutual understanding,
- Whereas humanism is the father of all the religious practices on our planet,

The symposium recommends:

The creation of Centres of Humanism around the world to serve as permanent fora for meetings and exchanges between all religious leaders, and consequently for ecumenical meetings. The first Centre of Humanism is being planned for Cotonou and will inspire all localities that are devoted to peace and interfaith dialogue. UNESCO and all institutions of peace are expected to provide significant support towards building this pilot centre.

3.2 Building the City – Seat of Humanism

- Whereas the first stone of the City - Seat of Humanism was laid under the high patronage of the United Nations on 19 August 1999 at the conclusion of the first World Conference of Kings, Queens, Traditional Chiefs and Religious Leaders on Conflict Prevention in the Twenty-First Century,
- Whereas the City – Seat of Humanism will be surrounded by mosques, churches and temples of all the world's religious practices in order to cultivate interfaith dialogue,

The symposium recommends:

This city, known as the City of the African Renaissance, to be built and appeals to all peace-loving people and institutions in the world to join in the “**Africa 2010**” project which aims to pay a deserved tribute to our ancestors who were deported by the heinous system of slavery by repatriating to this city in 2010 the remains of those ancestors.

3.3. Directory of ancient African beliefs

- Whereas we only respect what we know,
- Whereas ancient African beliefs are widely misunderstood,

The symposium recommends:

The creation of a UNESCO programme to prepare the directory and shed light on all knowledge of ancient African beliefs.

3.4 Prevention of electoral conflict

- Whereas election periods have become a time of insecurity and war in Africa,
- Whereas the admirable experiences of Benin, where elders, religious leaders and all the crowned heads are striving to avoid electoral conflict,

The symposium recommends:

The creation of a programme backed by UNESCO and the entire United Nations system for the prevention of electoral conflict in Africa.

3.5 Creating Schools and Universities of the African Renaissance

- Whereas all Africa's wounds from slavery and cultural alienation must be treated before it can find its way,
- Whereas dialogue starts with mutual understanding and mixing between peoples,
- Whereas the best form of education, training and dialogue is that which is mastered at an early age,

The symposium recommends:

The support of UNESCO and the entire United Nations system and of all peace-loving institutions for the Creating Schools and Universities of the African Renaissance programme, which aim to be melting pots for dialogue between the children from different cultures, different religions and different African states that have emerged from the unjust Balkanization of the continent.

ROUND TABLE II

The role of dialogue between different philosophical and spiritual currents in an education system based on the transmission of common values of peace, tolerance and human rights

Moderator: **H.E. Ms Odette A. Kan Yao Yao**

Rapporteur: **Mr Emile Ologoudou**

Columnist – socio-anthropologist

Since this is not the first time people have come together in interfaith dialogue, or the first time it has been addressed or experienced on the ground, we can report that the statements and brief discussions of our round table can be divided into two methodological approaches:

- Firstly: an approach addressing the state of play, exposing gaps and shortcomings, in order to identify the new requirements of interfaith dialogue.
- Secondly: an approach based on foresight.

With regard to the state of play and new requirements, a number of sectors were reviewed, in particular by Father Alphonse Quenum, who spoke about the religious and ethical foundations for citizenship education. The floor was then given to Mr Khalil Ennahoui, who shed light on the prospects of a religious education for a culture of peace. Professor Honorat Aguessy, meanwhile, addressed education for peace, human rights, democracy, regional understanding and tolerance. Subsequently, Professor Koovi Houedako dealt with the contribution of Vodun to interfaith dialogue, while Ms Sarr-Ceesay used a gender approach, namely Women, Religion and a Culture of Peace in Africa. As Alain Godonou was absent, his theme, heritage as a place of interfaith dialogue, was not addressed.

With regard to the first approach, the contribution of Vodun to interfaith dialogue, presented by **Mr Houedako**, was welcomed as a genuine first, in particular as regards the understanding there might be of endogenous religions and consequently of the efforts on all sides to put them on the same equal footing in education for dialogue and social peace at the national level, and everlasting peace throughout the world.

Father Alphonse Quenum said he much preferred civics over the citizenship that was currently fashionable, but which in fact only implied a knowledge of the law. For him civics had to be reinvented with the emphasis on commitment, an effort involving personal responsibility and an enlightened conscience.

Mr Ennahoui felt that all religions were bearers of values leading to education, peace and love. Education and a culture of peace had to be woven together; hence his plea for the Koranic school to be overhauled.

Professor Aguessy then emphasized three basic ideas. The first was the mystical connection between the gods, which were perceived to be fearsome but whose anger was quickly soothed if they were well treated by humankind. The second consideration was that there is no field that religion does not encompass, while the third stressed the refusal to understand endogenous religions and African culture. Hence the idea of promoting education as a bulwark against war, discrimination and racism.

Education should be the concern of everyone in order to combat tension and promote dialogue for peace, understanding and democracy, as UNESCO had stressed.

Ms Sarr-Ceesay stressed the importance of women in interfaith dialogue and a culture of peace. She emphasized the historical role of women as mothers, wives and educators of children. She believed that tolerance had biological and cultural roots. Similarly, women were the first victims of war, hence their heightened awareness of the values that need to be marshalled to ensure that peace can prevail.

The second approach, which we called foresight, enabled **Professor Hountondji** to define the conceptual foundations of interfaith dialogue as follows: there would be no such dialogue; this dialogue was not taking place between religions but between men and women who were conditioned by various factors including religion, ideology, ethnicity, culture, class, i.e. the position occupied in the production and distribution of national income.

The opposite of dialogue is conflict, which works against peace and the shared desire for dialogue and mutual understanding. Professor Hountondji asked "How can we get religions to engage in dialogue when we know they tend to be mutually exclusive?". This exclusion could have two meanings: either it means that in the religions themselves we are dealing with doctrinal bases or ritual practices that encourage conflict or dialogue. Or, the relationship of individuals to their religion would make them open to conflict or dialogue with others. Our task was thus to establish the extent and terms of influence of a religion over its followers and then determine where it was possible to intervene.

The so-called dialogue that was currently fashionable involved organized hierarchical groups as well as representatives of different religions.

What was to be done? According to Professor Hountondji, there was a need to analyse and deconstruct the theme into its constituent parts in order to clarify whether there was a dialogue or not. Representatives and opinion leaders always used their influence and credibility on the faithful masses in order to impose a certain conception of God, using a certain language about God. Most often, that language was intended to sow terror and turn people into fundamentalist fanatics, isolated both intellectually and morally. That was quite the opposite of our fervent desire to see religion become a factor of openness and liberation, supported by transcendence and the power of dreams and escape, just as with art. For that to happen we need a relativist conception of God, as well as relativism in the language we use to serve Him. In this regard, religious morality and ethics education should be judged on the basis of universal human morality.

ROUND TABLE III

Religious dialogue as an antidote to ethnic, cultural and social tension

Moderator: **Professor Maurice Glèlè-Ahanhanzo**
President of the Institute of Human Rights of Benin

Rapporteur: **Mr Bernard Akplogan**
President of the High Council of the Beninese Abroad (HCBE)

The international symposium on “Dialogue among endogenous religions, Christianity and Islam in the service of the culture of peace in Africa”, was held in partnership with the Republic of Benin on 20-21 August 2007 in Cotonou, Benin. The symposium follows on from resolutions and commitments which UNESCO initiated or is associated with, including the:

- UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity;
- Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions;
- Abuja Declaration on the Dialogue among Civilizations, Cultures and Peoples: The Pivotal Role of Education and Science.

In order to facilitate the discussions, the general theme was split up into six round tables with Round Table III focusing on “Religious dialogue as an antidote to ethnic, cultural and social tension”.

Six papers were presented to participants and discussed in greater depth at plenary with input from the participants.

Papers presented:

- 1 **Subject:** Cyrene in Libya: Crossroads of interfaith dialogue, Professor Albert Tevoedjre, Mediator, Presidential Body of the Republic (Benin);
- 2 **Subject:** Civil societies and religions in Africa, Professor Victor Topanou;
- 3 **Subject:** African and Western philosophical and spiritual currents: their impact on the educational systems of Africa, Father Jean-Marie Gomido Botchi;
- 4 **Subject:** Religious tolerance and interfaith dialogue in Benin: Experience and lessons for social peace, Professor Jérôme Alladaye;
- 5 **Subject:** The basis for interfaith dialogue: Christianity, Islam and endogenous African religions for a culture of peace, Dr Moussa Tidjani-Serpos;
- 6 **Subject:** Gods and the gods: the concept of the Supreme Being in the traditional Benin environment: an approach for interfaith dialogue, Father Simplice Boco.

Can Africa move forward in dialogue and promote it without revisiting and reclaiming the contribution it has made to the path that led to Calvary?

Two points are highlighted: first, the need to recover from oblivion and ignorance the small town of Cyrene, on the African continent, more specifically in Libya; this was the town of Eratosthenes and Synesius, hometown of Simon of Cyrene who helped Jesus to carry the cross on the road to Calvary; Africa should feel a shared sense of redemption in this, and make it more widely known.

Secondly, the Islamic choir which was heard during the opening session called for an international ministry of interfaith dialogue for culture and peace. This proposal struck a chord with Professor Albert Tévoédjrè, who called on us to engage in a sort of collective brainstorming in order to think about it in depth and prepare to carry it forward.

Can Africa move forward in the “dialogue of religions as an antidote to ethnic, cultural and social tension” and promote it without shedding light on “civil society”?

The changes we see in societies show that it is not easy to agree on a definition of “civil society”. Therefore, to avoid getting bogged down in the search for a definition of civil society to be used as a catch-all term, it was suggested that we use the term “Civil Society Organizations” (CSOs), as this semantic approach makes it easier to identify, structure and categorize them. Nevertheless, this still appears inadequate to avoid the constant dual temptation of Civil Society Organizations (CSO) to insist on defending the interests of the community against the all-powerful State (thus implying that the State does not necessarily work in the interest of the community) or to refrain from winning, exercising and retaining political power. Legally, while Law No. 1901 (French law applied by French-speaking countries since independence) seems common to the existence of most Civil Society Organizations, religions also find reasons to use it, although we should not lose sight of the fact that religions are a special kind of CSO. This raises the question of what is the precise legal nature of Civil Society Organizations (CSO) and religions in Africa. We also need to ask whether this predisposes them to be key political players, acting through civil society organizations. Otherwise, how do we explain religious interference in the political affairs of countries such as Benin? Who can guarantee that this interference is not detrimental to the principle of secularism, and thus conducive to interfaith conflict?

We therefore need to establish that CSOs and religions are essentially apolitical. In addition, the principle of secularism does not mean an absence or misunderstanding of religions. Even if the paths of secularism differ from one country to another, they are based on the rejection of a single all-powerful State religion that applies indiscriminately to everyone.

Civil Society Organizations (CSO) and religions are increasingly tempted by politics. The influence of CSOs and their activism has enabled a country like Benin to

avoid any tinkering with the constitution in order to keep the same people in power. It must be said, however, that the Civil Society Organizations (CSO) working in the fields of democracy and the rule of law have inherent shortcomings themselves.

Civil Society Organizations (CSO) and religions are not unequivocally virtuous and sometimes find themselves having to make compromises.

We therefore need to establish that Civil Society Organizations (CSO) and religions must not seek to influence or control political power in a country in any way.

There can be no genuine interfaith dialogue other than in a context of secularism (*the State is neither religious nor anti-religious! It is a-religious. It maintains its neutrality with regard to all religions and guarantees their free exercise in accordance with the law*) in which all religions are placed on the same footing of equality before the law, and recognizing the dignity of the human person with a view to ensuring peaceful public order and freedom of religion or belief, as enshrined in the International Covenant on Civil and Political Rights.

Can Africa move forward in the “dialogue of religions as an antidote to ethnic, cultural and social tension” and promote it without discussing the philosophical and spiritual roots of its education systems?

While the question is essential to our discussion, it should be noted that the change of subject meant it was not possible to put the communication to the appropriate round table, which will receive the contribution in extenso.

Can Africa move forward in the “dialogue of religions as an antidote to ethnic, cultural and social tension” and promote it if the dialogue is biased by other religions that are still reluctant to engage in dialogue with endogenous religions?

In addressing religious diversity we need to leave behind the superiority complex inherited from the colonization period. Following the triumphalism of the early missionaries, resisted by national populations, some Christian, Islamic and other leaders began to open up towards mutual acceptance.

This tentative movement was a prelude to more important meetings such as the Vatican Council’s call for ecumenism, which has remained poorly implemented in Africa, in particular because of the ostracism of endogenous religions.

Thus the “*Nostra Aetate*” declaration on the Church and non-Christian religions stresses in particular that while Catholics are called to bring others to the light, they must do so through prayer, penance, example and words, without ever subjecting anyone to the use of force.

This raises the fundamental question of religions with regard to human rights and the need for any dialogue to understand what they are and how they work.

In other words, can Africa move forward in the “dialogue of religions as an antidote to ethnic, cultural and social tension” and promote it without laying the foundations on which the dialogue can take root and grow?

We therefore need to establish the essential pre-conditions:

- exchanges;
- equal status for the partners in the dialogue;
- self-respect and respect for others, whoever they are and whatever their opinions;
- the need for self-knowledge and knowledge of one's own religion;
- an indispensable identification with Mother Earth.

It will not be sufficient to establish an organization at the national level where a top-down dialogue would alienate the faithful, who are often poorly educated or ignorant of the doctrine of their own religion. This undoubtedly raises some concerns about the actual value of information flows or commitments made by leaders. To achieve this, convergences must exist or be found; the slim thread that connects sometimes openly opposing positions must be identified so that:

- the geographical and spatial siting of places of worship is not used to “kill the other”;
- fundamentalist, extremist, fanatical terrorist visions, attitudes and practices can be called to account in internal debates in every religion and in interfaith dialogue in an increasingly globalized world;
- dialogue can take place in a pleasant and peaceful community atmosphere;
- education in secularism must be at the heart of interfaith dialogue ... because when everyone is right, no one is entirely right.

By way of proposals and recommendations:

- 1 *The “dialogue of religions as an antidote to ethnic, cultural and social tension” must start and develop first and foremost within the family unit;*
- 2 Identify and harmonize all the values of humanism and civilization and all the values of all religions, and group them together in a written document for publication;
- 3 Examine closely all traditional and non-traditional banned practices which impact mainly on girls and women and place them in perspective in order to prevent the inevitable;
- 4 Establish mechanisms for reconciliation between different faith groups;
- 5 Investigate and implement the idea of an international ministry of interfaith dialogue for culture and peace;
- 6 Establish the teaching of African cultures and religions; this is a matter of respect for the individual, and includes the freedom of thought, religion and belief, and freedom of expression enshrined in the International Covenant on Civil and Political Rights.

ROUND TABLE IV

Communication and media: How to raise public awareness of the positive impact of religious coexistence, mutual understanding, harmony and promotion of interfaith dialogue among African peoples

Moderator: **Mr Karim Da Sylva**
Eminent political and social figure in Benin

Rapporteur: **Rev. Gervais Sossoukpe**

An international symposium on “Dialogue among endogenous religions, Christianity and Islam in the service of the culture of peace in Africa” was held at Cotonou International Centre on Monday 20 and Tuesday 21 August 2007. To facilitate the debate, the general theme was discussed in six round tables; Round Table IV addressed the topic of “Communication and media: How to raise public awareness of the positive impact of religious coexistence, mutual understanding, harmony and promotion of interfaith dialogue among African peoples.”

The round table discussed the following issues:

- “Encounter of religions in the African oral and written literature” Professor Union Edibiri.
- “African languages, literacy and teaching the values of peaceful coexistence” Professor Toussaint Tchichi.
- “The circulation of books and the promotion of dialogue through writing and pictures” Ms Agnès Adjaho.
- “Is the revealed Christ present within African traditions and cultures? Let us dare to discuss it.” Firmin Amandji.

- 1 The first speaker, **Professor Union Edibiri**, spoke of the conflicts within religions expressed in African oral and written literature, citing the example of some authors, including: Jean Pliya in *l’Arbre fétiche*; Birago Diop in *le conte Sasan*, and Bernard Dadié in *Béatrice du Congo*.
 - He mentioned the migrations and emotional injuries resulting from conflicts between religions.
 - He recommended that writers should continue to produce proper accounts of these internal conflicts in order to eradicate ignorance and interfaith quarrels.
- 2 The second speaker, **Professor Toussaint Tchichi**, spoke about fanaticism, dogmatism and ethnocentrism, beliefs which are contrary to peaceful coexistence.

- His contribution to the symposium provided food for thought about interfaith dialogue, and consideration was given to how African languages might best be harnessed in literacy and teaching the values of peaceful coexistence.
 - In this context, he emphasized the language situation in Africa, along with literacy and the teaching of the values of tolerance, solidarity, peace and peaceful coexistence; these were undermined by some dogmatic approaches that hindered peaceful coexistence.
- 3 The third speaker, **Ms Agnès Adjaho**, focused on the circulation of books and the promotion of dialogue through writing and pictures.
- Her speech showed that the backdrop against which we must build our communication is illiteracy and poverty.
 - She also noted the functions of books and reading and wondered if there was a future for books in Africa because they were difficult to access.
 - She noted that adults no longer have time to read and said that imposing rudimentary methods of reading on children only put them off, whereas a literary work was only complete when it had been read.
 - She suggested encouraging literary output on the continent.
 - The works of writers from Benin should be marketed.
 - Book prices should be revised downwards.
 - Member States and governments should be encouraged to ratify and implement international instruments on the movement and circulation of cultural property, in particular books.
 - Major airlines should be lobbied in order to secure preferential transport costs for books.
 - The AFRILIVRES Association should be supported in its commitment to develop book distribution platforms in Africa.
 - Library diversity should be backed by supporting the continent's literary talent and independent members of the book chain: writers, publishers, booksellers, librarians.
- 4 The fourth speaker was absent. Consequently, after consulting the participants, **Mr Firmin Amandji** was asked to speak on the topic: "Is the revealed Christ present within African traditions and cultures? Let us dare to discuss it."
- He called for scientific studies to be conducted to safeguard centuries-old oral traditions and to build on popular scientific testimony regarding the risen Christ.
 - The various recommendations made by participants at the round table were that:
 - the press should no longer be used against religions.
 - the media should no longer compare religions.
 - no religion should be singled out in books.
 - the media should respect freedom of religion for all.
 - steps should be taken to raise public awareness about the spirit of religious texts.

- It was noted that very few women had been invited to the symposium.
- It was suggested that the organizers should take account of the gender approach next time, since of the 34 submissions, only four were assigned to women.
- UNESCO and the institutions responsible for the rights of the child must help to promulgate legislation on the rights of the child within endogenous faith communities.
- The leaders of these beliefs must strive to ensure there is knowledge and protection of those rights within their convents.
- States Parties to the Convention on the Rights of the Child must take serious steps to ensure that in Africa and in Benin in particular the rights of the child are genuinely known, respected and defended.
- The heads of endogenous beliefs must, in the name of respect for human dignity and the right to education and instruction, allow children and more specifically girls to attend school rather than choosing for them or condemning them to a hard life in a convent.
- UNESCO must take account of the grievances of Dagbo-Hounon and help to secure funding to build schools outside rather than within the convents, so that these children who are subject to initiations may experience the happiness and joy of playing their full role in the development of Benin and Africa.

ROUND TABLE V

Relations between religions and political, economic and social decision-makers: from preventive diplomacy to promoting a spirit of non-violence and peaceful conflict resolution

Moderator: **Professor Théodore Holo**

Rapporteur: **Dah Adoko Gbedika**

In discussing the contents of the central theme of Round Table V, several speakers contributed by way of sub-themes, which are summarized below:

Turning to sub-theme 1, **“Sant’Egidio and the culture of peace in Africa”**, presented by Mr Alphonse Krecoum, the key message was as follows: This community imposes nothing but helps to find the ways and means to restore peace. For this community, all religions must strive for peace because they tend towards God. All the world’s children are children of the country of the rainbow. Mr Krecoum said that war was the mother of poverty.

Sub-theme 2, entitled **“African countries in post-conflict situations: the example of Guinea-Bissau”**, presented by Mr Carlos-Edmilson Vieira, revealed the following:

- Guinea-Bissau has long been shaken by repeated coups d’état and religions have been manipulated by colonizers, but these same religions were now aware of the situation and were working to resolve conflicts using a dialogue-based approach.
- With regard to recommendations, the moderator said that religions should no longer be manipulated, because peace is a matter of mindset.

Sub-theme 3 was entitled **“The role of dialogue among religions in the emergence of a culture of peace in Côte d’Ivoire”**, and was presented by Ms Odette Yao Yao Akissi.

She said that it was a fact that conflicts had occurred in Côte d’Ivoire. To this end, all eyes were turned to religious denominations to keep the peace. The important thing was the contribution of various personalities at different levels.

- A well-deserved tribute was paid to the late President Félix Houphouët-Boigny, a wise man of the subregion who had long worked for peace. For him “Peace is not an empty word; it is a way of behaving”.
- As for the kings and traditional chiefs of Cote d’Ivoire, they had always worked to resolve conflict in a friendly fashion.
- Clerics had not failed in their mission of peacekeeping at their own specific level.

In conclusion, dialogue is the weapon of the strong, not the weak.
Religion is not a divisive factor; it is a factor for peace.

Sub-theme 4, entitled “**Outcomes of the International Conference on Christian-Muslim dialogue in Khartoum (Sudan) on the sustainability of peace and consolidation of national unity**”, was presented by Mr Baker Al-Hiyari, who showed how the Sudan is facing the same problems as other African countries. He said that peace-keeping charters were being promulgated in order to restore peaceful coexistence and the effectiveness of interfaith dialogue.

Sub-theme 5: “**Intercultural Dialogue: The meaning and scope of contemporary monarchical restorations; the case of Baba Ademola-Ojo Fabiyi, Kabiyesi Onikoyi of Ouidah and environs**”, presented by Professor Emile Ologoudou. In developing the sub-theme, the speaker placed particular emphasis on the fact that we are in a republican system, hence the need to include civil society in the concept of Benin. It was important that kings and traditional chiefs were now involved in managing the affairs of the country.

By way of illustration, he focused on the story of Baba Ademola Ojo Fabiyi, His Majesty Onikoyi of Ouidah, whence dialogue spreads to other communities. It should be noted that Onikoyi has no intention of conquering any lands.

In conclusion, the restoration of the monarchy can help to secure peace between national and international communities. To achieve the desired objectives, the speaker recommended that special attention be paid to the National Directorate of the interfaith framework for consultation and coordination in Benin, which was established at a national seminar on 24-25 May 2007 on: ***The place of religious denominations in civil society.***

Sub-theme 6 entitled “**The experience of the Institute of Artisans of Justice and Peace (IAJP) in promoting a culture of peace in West Africa**”, was presented by Father Raymond Bernard Goudjo. After stressing morality and common sense, the speaker said that:

- Violence has never solved anything
- Clerics should pave the way for the future.

Sub-theme 7: “**Religion and Politics: Sharing the same social and political beliefs with citizens of different religions and cultures**”, presented by Father Efoé Julien Penoukou.

The speaker said that all religions had to look inside in order to achieve a conflict-free future. To this end, there was a need for convictions based on different options:

- the option of good and evil;
- the option of justice;
- the option of meaningful work.

In conclusion, religion was a unifying force.

Sub-theme 8: **“Conflict resolution using traditional techniques”** by Professor Lancine Sylla

General conclusion

At the end of the discussions on the eight topics of Round Table V, the following emerged:

All the interventions were concerned with the same things: to establish dialogue between endogenous religions, Christianity and Islam for the culture of peace in Africa.

In order to achieve this noble objective, the following are required:

- education;
- mutual respect;
- religious union;
- no manipulation of religions by politicians.

Conflict management must take place in the best possible conditions in order to avoid social unrest and civil wars. Côte d'Ivoire, Guinea-Bissau and Sudan are examples of this. In any case, it must be remembered that where there is no interfaith dialogue, division takes hold within communities.

ROUND TABLE VI

To what extent can the religious syncretism of the African diaspora be considered a form of interfaith dialogue?

Moderator: **H.E. Mr Joseph Olabiyi Yaï**
Chair of the Executive Board of UNESCO

Rapporteur: **Mr Albert K. Ekué**
Professor of Humanities

- 1 Participants in the Cotonou Symposium are called upon to place “special emphasis on the contribution of interfaith dialogue towards peaceful coexistence that respects the principle and spirit of diversity”. They have been urged to study and assess “how religions can contribute constructively through dialogue in UNESCO’s fields of competence – education, culture, science, communication and information – towards securing greater stability and progress in the six regions of Africa (East Africa, North Africa, West Africa, Southern Africa, Central Africa and the diaspora)”.
- 2 Of note is the fact that, in addition to the five regions making up the geographical division of Africa, the African Union has begun to include another one: the **African diaspora**, which is the bearer of certain original and important cultural values.
- 3 What do we mean by **African diaspora**? The concept includes the migration which, over time, has taken Africans away from their continent. It is twofold:
 - (a) on the one hand there is the ancient or historical diaspora, which refers to Africans sent to the Americas during the slave trade;
 - (b) on the other is a new, **selective** diaspora, which refers to Africans who have decided to settle outside the continent.Thus, between the continent and its diaspora, a tidal flow has been established, a permanent and enriching relationship of give-and-take between the African nation and the exterior.
- 4 In religious terms, a curious symbiosis has appeared overseas between African religious traditions, Islam, Christianity and indigenous religions. Thus, over time, a religious syncretism and an original cultural identity have been shaped. Within the African diaspora – in the Americas, for example – cultural identity has borrowed syncretically and extensively from African religious values. Brazil and Haiti are good examples of this.
- 5 **Can the religious syncretism of the African diaspora be considered a form of interfaith dialogue?** This is one of the questions raised at the Cotonou International Symposium (20-21 August 2007)
- 6 In response, a round table was set up. It was chaired by Dah Aligbonon and the rapporteur was Professor Albert K. Ekué.

- 7 Three papers were presented. Bernard Akplogan addressed “**The experience of the diaspora in interfaith dialogue**”; Reverend Edouard Ade spoke on “**Inculturation and a culture of inter-subjectivity for peace**”. Father Jah Eliejah Adanjah presented his “**Jah Rastafari Movement: a religious, biblical, African natural lifestyle, in the vanguard of universal peace**”.
- 8 What can we **learn** from these communications and discussions? Here are some key elements:
- (a) the African diaspora is part of civil society and must play its role at the national level; in this regard, the participants regretted the absence of representatives of the first and second generation of the diaspora at the Cotonou Symposium;
 - (b) nationals from outside Africa must no longer be treated apart; they are also part of the diaspora;
 - (c) the African diaspora has made a significant contribution to national economic and cultural life; it should be studied more closely, in order to highlight its role.
- 9 Reference was also made to the movement back towards the continent, as in Liberia and as evidenced by the “Jah Rastafari” in Benin today.
- 10 The main question the Round Table was tasked with answering, i.e. “Can the religious syncretism of the African diaspora be considered a form of interfaith dialogue?” received a resoundingly positive response.
- 11 Nevertheless, some qualification is required:
- (a) the African diaspora’s religious encounter with other religions was at first a huge shock;
 - (b) the Christian religions and African traditions in the Americas have had to get along with each other; this has resulted in a rich cultural mix (e.g. Ajudas);
 - (c) culture and religion must not be dehumanized; they are moved forward by human beings;
 - (d) any encroachment of religion upon politics must be avoided.
- 12 Inculturation, acculturation and enculturation; these are all risks for the diaspora if we are not careful. Hence the need to refer regularly to the UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity. Interfaith dialogue, a factor in bringing peace to the diaspora, must be based on respect for others. It is a continuous quest, nourished by questions, research and hope.
- 13 Following the discussions, the Round Table issued the following recommendations:
- (a) UNESCO should increasingly involve representatives of the first and second generation of the African diaspora in its work;
 - (b) African States should consider nationals from outside Africa as an integral part of the diaspora and civil society;
 - (c) UNESCO should raise the profile, first and foremost in Africa, of the Jah Rastafari movement, which is a new factor in its cultural and spiritual diversity.

CLOSING SESSION

Closing address by **Mr Nouréini Tidjani-Serpos**
Assistant Director-General of UNESCO for Africa

Madam Minister of Primary Education, Literacy and National Languages, and President
of the Beninese National Commission for UNESCO,
Distinguished participants,
Distinguished guests,
Ladies and gentlemen,

We have reached the end of our work. These last two days have been dedicated to dialogue, leading us to reflect, question ourselves about our certainties, talk to each other, share our instincts, feelings, prejudices and ideas; I hope this has helped all of us, without compromise or apostasy, to take a step towards each other and try to understand what is most intimate about us, our faith, through which we apprehend the world and our relations with others; in short, our very existence as human beings. I also hope it has helped us to understand how and why we feel so far removed, so different from each other, and how and why we are ultimately so similar and so close.

Ladies and gentlemen,

This is the meaning, the significance and scope of the genuine dialogue which UNESCO wanted for this symposium; several participants – and I must agree with them – have called it a gift from God, because dialogue is a specific feature of the Human.

All of you, regardless of religion, have declared together that no god commands his creatures to kill each other because he has created them different. The mere discovery of the truth of this piece of common sense, and in particular its acceptance by all parties – no mean task – is more than enough to justify our holding this symposium.

This, ladies and gentlemen, is the first lesson I have learned from our meeting.

The second lesson, which I believe you share with me, is the importance of education in consolidating and transmitting the values of interfaith dialogue.

We all firmly believe that we need to uphold and instil in our homes, schools, places of work and worship, in particular with the younger generations, the virtues which are inherent in interfaith dialogue, first and foremost, for ourselves, as a source of enrichment and fulfilment of our own humanity; and secondly as a factor in social cohesion and peace, which is the basis of our collective security.

The third lesson, ladies and gentlemen, is that I have heard loud and clear the trust and expectation that you place in UNESCO, not so much to inspire or even lead this interfaith dialogue; but rather to help – as an agency of cooperation for peace in the hearts of men and women – to facilitate the conditions for it to be held.

In this regard, I wish to assure you that our organization will marshal all its experience and expertise – including its partnership network within and beyond the United Nations system – so that the Cotonou Declaration you have just adopted will be a milestone in the process of interfaith dialogue.

In this perspective, we will ensure that our programmes and projects relating to the cultural heritage, issues of identity and cultural diversity, basic education, teacher training and the education of women and girls, continue to take into account interfaith dialogue as one of the fundamentals of peace.

In so doing, I welcome the fact that, in addition to the importance it attaches to education and culture, the Cotonou Declaration also refers to the vital role of research, through the UNESCO Chairs; and of communication, through the relevant media, as key vehicles of interfaith dialogue.

I am also pleased that the Cotonou Declaration, in calling for a national mechanism for interfaith dialogue in each of our countries and referring to the organic texts of the African Union, also stresses the key role of African governments and institutions in promoting and consolidating interfaith dialogue on the continent.

Madam Minister,
Distinguished participants,
Distinguished guests,
Ladies and gentlemen

UNESCO is convinced that together we can establish the genuine dialogue it has called for. On behalf of the Director-General, I would like to thank you for having already answered this call.

Your thoughts, analysis, interventions, advice and communications have been an inexhaustible source of enrichment. Rest assured that we will put them to good use.

Finally, I would like once again to thank most sincerely all those who have helped make the symposium such a success: I am thinking in particular of the President of the Republic, His Excellency Dr Boni Yayi; the Minister for Foreign Affairs, African Integration, the Francophonie and the Beninese Diaspora; you, Madam Minister, and all the Government and people of Benin, including the Head of Protocol; the journalists, religious and traditional leaders; the translators and interpreters; the secretaries and support staff who have typed and distributed the documents; the chauffeurs and our charming hostesses.

I wish you all a safe journey home and thank you for your kind attention.

ANNEXES

Annexe I

Interventions des participants au cours des tables rondes

TABLE RONDE I

Rôle des religions et de leurs dirigeants dans la mise en place d'une culture de la paix en Afrique

Le dialogue interreligieux et l'œcuménisme : L'unité par la diversité

Par **Monseigneur Francesco Follo**

Représentant permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO

Le 2 février 2007, Sa Sainteté Benoit XVI a reçu les Membres de la « Foundation for Interreligious and Intercultural Research and Dialogue », dont il est parmi les fondateurs quand il était encore Cardinal.

Entre autres, il a dit : « Les travaux de la Fondation contribueront à une prise de conscience croissante de tout ce qui, dans les différentes cultures de notre temps, est conforme à la sagesse divine et sert la dignité de l'homme, pour mieux discerner et pour mieux rejeter tout ce qui est usurpation du nom de Dieu et dénaturation de l'humanité de l'homme. Aussi sommes-nous invités à nous engager dans un travail commun de réflexion, travail de la raison que j'appelle avec vous de tous mes vœux, pour scruter le mystère de Dieu à la lumière de nos traditions religieuses et de nos sagesse respectives, pour en discerner les valeurs aptes à éclairer les hommes et les femmes de tous les peuples de la terre, quelles que soient leur culture et leur religion. C'est pourquoi il est précieux de disposer désormais d'une référence commune grâce à la réalisation de votre travail. Nous pourrions ainsi progresser dans le dialogue interreligieux et interculturel, dialogue aujourd'hui plus nécessaire que jamais : un dialogue vrai, respectueux des différences, courageux, patient et persévérant, qui puise sa force dans la prière et qui se nourrit de l'espérance qui habite tous ceux qui croient en Dieu et qui mettent leur confiance en Lui.

Nos traditions religieuses respectives insistent toutes sur le caractère sacré de la vie et sur la dignité de la personne humaine. Nous le croyons, Dieu bénira nos initiatives si elles concourent au bien de tous ses enfants et si elles leur donnent de se respecter les uns les autres, dans une fraternité aux dimensions du monde. Avec tous les hommes de bonne volonté, nous aspirons à la paix. C'est pourquoi je le redis avec

insistance: la recherche et le dialogue interreligieux et interculturel ne sont pas une option, mais une nécessité vitale pour notre temps ».

- Au moins en deux occasions, l'ancien Card. Ratzinger a cité le livre d'Oscar Cullmann, *L'unité par la diversité*, (Paris, Cerf, 1986). Une fois dans la « Theologische Quartalschrift » (1987) et une autre fois dans le discours de son installation à l'Académie di Science Morales et Politiques (6 novembre 1992). Dans les deux cas il parle de ce livre de Cullmann, pour exposer sa pensée sur l'œcuménisme. Benoît XVI a continué à utiliser cette expression et on la trouve aussi dans l'audience générale du 28 mars 2007.
- Dans l'Église Catholique, l'œcuménisme est le travail de pensée, prière, action pour réintégrer l'unité de tous les Chrétiens et « par «Mouvement œcuménique» on entend les entreprises et les initiatives provoquées et organisées en faveur de l'unité des chrétiens, selon les nécessités variées de l'Église et selon les circonstances. Ainsi en premier lieu, tout effort accompli pour éliminer les paroles, les jugements et les faits qui ne correspondent ni en justice, ni en vérité à la situation des frères séparés, et contribuent ainsi à rendre plus difficiles les relations avec eux. Ensuite au cours de réunions de Chrétiens de diverses Églises ou Communautés, organisées dans un esprit religieux, le «dialogue» mené par des experts bien informés, où chacun explique à fond la doctrine de sa Communauté et montre de façon claire ce qui la caractérise. Par ce dialogue, tous acquièrent une connaissance plus véritable, en même temps qu'une estime plus juste, de l'enseignement et de la vie de chaque Communauté. De la même manière, ces Communautés viennent à collaborer plus largement à toutes sortes d'entreprises qui, selon les exigences de toute conscience chrétienne, contribuent au bien commun. On peut aussi, à l'occasion, se réunir pour une prière unanime. Enfin, tous examinent leur fidélité à la volonté du Christ par rapport à l'Église et entreprennent, comme il le faut, un effort soutenu de rénovation et de réforme » (Decr. Conc. *Unitatis Redintegratio*, 4).
- Il est :
 - a) un œcuménisme doctrinale: la recherche de la commune adhésion au contenu intègre de la foi révélée ;
 - b) un œcuménisme spirituel, âme du mouvement œcuménique, prière, conversion, sainteté de vie ;
 - c) œcuménisme pratique : coopération dans les actions et dans le témoignage en faveur de l'humanité ;
 - d) un œcuménisme institutionnel.

Le substantif « œcuménisme » fut introduit en 1937 par le dominicain français Yves Congar puis repris et confirmé par Vatican II, mais l'usage de ce mot dépasse aujourd'hui le seul cadre ecclésial. Certain l'utilisent pour évoquer le dialogue des Églises avec d'autres religions, d'autres y voient un qualificatif pour tout effort de consensus ou d'unité entre des personnes ou de groupes humains.

Souvent on utilise le mot « œcuménisme » aussi pour le projet d'unité et de paix pour lequel le dialogue interreligieux et interculturel travaille.

En effet, pour le travail « œcuménique » il faut reconnaître qu'**il existe une continuité essentielle entre le dialogue des cultures et le dialogue interreligieux. « Il ne peut y avoir de dialogue interreligieux authentique si celui-ci n'est pas basé sur la culture** ; et inversement, tout dialogue interculturel est, en définitive, un dialogue sur les grandes questions religieuses » (Benoît XVI). Le Saint Père a souvent expliqué comment, au-delà des apparences d'antagonisme et des défis du pluralisme religieux, il est possible de capter des tendances telles que : « **la tâche de donner un sens, globalement, à sa vie** », et « **le dynamisme pour dépasser le monde visible et aller au-delà de ce monde** ». La **relation avec le monde transcendant est un patrimoine commun des cultures et des religions.**

De l'œcuménisme des chrétiens au dialogue interreligieux

L'ancien Card. Ratzinger, en 1997, disait : « Au XIXe siècle, le mouvement œcuménique s'était formé peu à peu, tout d'abord à partir de l'expérience des Églises protestantes qui éprouvaient leur fragmentation en une multiplicité de confessions comme l'obstacle essentiel de leur témoignage dans la rencontre avec le monde païen et reconnaissaient ainsi dans l'unité de l'Église une condition sine qua non de la mission. L'œcuménisme fut, en ce sens, tout d'abord un phénomène du protestantisme mondial, né au moment où il est sorti du monde intérieur de la religion chrétienne (cfr. R. Rouse - St. Ch. Beill, *Geschichte der ökumenischen Bewegung 1517-1948*, 2 vol., Göttingen, 1957 et 1958; H.J. Urban – H. Wagner (éd.), *Handbuch der Ökumenik*, vol. II (Paderborn, 1986). La tentative de représenter la revendication universelle de son message évangélique présupposait que ses représentants ne se contredissent pas et n'apparussent pas en groupes fragmentés, avec des particularités et des oppositions fondées uniquement dans l'histoire du monde occidental. L'impulsion du mouvement œcuménique s'est ensuite, progressivement, étendue à toute la chrétienté. D'abord s'y est jointe l'Orthodoxie, certes prenant au début des distances prudentes. Le rapprochement de l'Église catholique s'amorça à partir de petits groupes dans les pays qui avaient eu à souffrir particulièrement de la division de l'Église, jusqu'à ce que le IIe Concile du Vatican ouvrît toutes grandes les portes de l'Église à la recherche de l'unité de tous les chrétiens. La rencontre avec le monde non chrétien avait donc servi, comme nous l'avons vu, de déclencheur à la recherche de l'unité chrétienne. Mais il n'était pas possible que les religions du monde ne fussent, elles aussi, entendues toujours davantage dans leur propre expression religieuse. Car on n'annonçait pas l'Évangile à des hommes sans religion, sans connaissance de Dieu. Il devenait de plus en plus impossible d'ignorer que l'on parlait à un monde qui était profondément pénétré de convictions religieuses et en était imprégné jusqu'aux détails de la vie quotidienne, en sorte que la piété de ces hommes devait susciter la honte chez les chrétiens, déjà parfois un peu lassés de leur foi. Aussi ne suffisait-il plus du tout de désigner les représentants d'autres religions par le nom élémentaire de païens ou, de façon purement négative, de non-chrétiens. Il fallait connaître ce qui leur était propre ; il fallait aussi se demander s'il était tout simplement permis de détruire leur monde religieux, ou s'il n'y avait pas moyen

ou si l'on ne se trouvait pas même devant l'obligation de les connaître de l'intérieur et de faire entrer leur héritage dans le christianisme. Ainsi l'œcuménisme chrétien s'est-il progressivement étendu au dialogue interreligieux (Cf. K. Reiser, *Ökumene im Übergang. Paradigmenwechsel in der ökumenischen Bewegung?* – München, 1989). Ce dialogue ne veut pas se contenter, bien sûr, de parcourir le chemin de la recherche en matière d'histoire des religions aux XIX^e et XX^e siècles. On s'était alors placé à un point de vue libéral et rationaliste, censément en dehors ou au-dessus des religions, pour juger les différentes religions avec les certitudes de la raison éclairée. Aujourd'hui on est largement convaincu qu'il ne peut y avoir un tel point de vue ; pour la comprendre, on doit sentir la religion de l'intérieur et c'est seulement à travers cette expérience, qui est nécessairement particulière et historiquement liée à son point de départ, que l'on peut parvenir à la compréhension mutuelle, et ainsi à un approfondissement et une purification de la religion.»

Réflexions personnelles

A la suite de Benoît XVI, je dirais que si l'œcuménisme vise à retrouver l'unité des Églises, le dialogue interreligieux n'a pas à imaginer une réunification des religions : il doit permettre à des populations de religions et cultures diverses de mieux vivre ensemble, ce qui exige des rencontres réelles, de la compréhension mutuelle, et la réconciliation des mémoires. La question que pose le pluralisme religieux est la suivante : quelle signification reconnaître à la pluralité des traditions religieuses ? Une réflexion de fond s'est instaurée, qui a connu plusieurs étapes, riche d'une préhistoire qui passe par le *De pace fidei* de Nicolas de Cues, le *Nathan le sage* de Lessing et le refus par Troeltsch de l'absoluité du christianisme, telle que Hegel l'avait illustrée de manière grandiose.

a) **La théologie contemporaine face à la pluralité des religions** – La première de ces étapes fut la sortie d'une opposition stérile, fruit d'un lourd héritage, entre ce qu'il a été convenu de nommer un « exclusivisme », catholique ou protestant, et un relativisme absolu, l'un appelant l'autre : côté catholique, une interprétation littérale de l'adage « hors de l'Église pas de salut » (Sesboüé 2004), côté protestant, l'opinion de Karl Barth, pour qui la religion est foncièrement idolâtrie, l'homme escaladant le ciel au lieu d'entendre la parole de Dieu. Depuis les Lumières, un relativisme radical, réduisant la liturgie au symbole et le théologal à l'éthique, et par suite l'institution à un jeu de pouvoirs, ramenait les diverses formes du rel., toujours soupçonnables, à une manière populaire et bien imparfaite d'entretenir l'exigence morale.

Un mouvement se produisit entre la Seconde Guerre mondiale et le Vatican II, desserrant cet exclusivisme selon lequel il était impossible d'être sauvé sans baptême ni confession de foi, en pensant un « inclusivisme » qui mettait au centre le Christ et non pas l'Église. Le salut de tout être humain est inclus dans le mystère du Christ quelle que soit la culture, la religion ou la tradition spirituelle où il s'inscrit, pourvu qu'il soit ouvert à la grâce, en suivant la

droiture de sa conscience, alors même que les circonstances ont pu faire que l'annonce du Christ ne lui soit pas parvenue. On peut citer comme représentants Henri de Lubac, Jean Daniélou, ou encore la théorie (critiquée) des « chrétiens anonymes » de Karl Rahner ; les uns et les autres veulent concilier la volonté divine universelle de salut et l'unicité du Christ médiateur et sauveur (cf. I Tm 2, 3-6 et Ac 4 10-12).

Un second déplacement eut lieu entre les années 1970 et 1990. Plusieurs thèses asiatiques, comme Panikkar, Samartha ou Piéris, ont fait valoir la profondeur spirituelle, la durée et l'extension des traditions spirituelles majeures de leur continent. Leur recherche fut transformée aux Etats-Unis par le presbytérien John Hick et le catholique d'origine Paul Knitter, qui systématisèrent un passage du christocentrisme au « théocentrisme ». La « révolution copernicienne » de l'école « pluraliste » était née, qui plaçait au centre une Réalité ultime, et comme satellites les multiples traditions religieuses, reconnues comme autant de médiations salutaires, l'événement du Christ étant un parmi les autres, la voie propre des chrétiens.

Dans une telle solution, la trace d'une provenance occidentale se laisse voir dans l'appel, chez John Hick, à un « réel » ultime qui ressemble à l'Être suprême des Lumières autant qu'à la « chose en soi » kantienne, mais aussi dans la reprise de la question de Lessing sur la médiation d'un salut universel par un événement historique (« Des vérités historiques contingentes peuvent-elles être la condition d'un salut éternel ? »). Les réactions ne se firent pas attendre : ce serait annuler la foi chrétienne que de ne pas confesser l'unicité et l'universalité de la médiation du Christ. Et certains de tenter alors ce que l'on pourrait appeler des hybridations théologiques (gardant en même temps un univers théocentrique et une christologie normative).

Des théologiens catholiques se sont alors lancés dans le débat, qu'on ne peut tous citer : par exemple Gavin D'Costa, avec une puissante réflexion trinitaire, Jacques Dupuis, dont les formules durent gagner en clarté et en précision, mais qui visait juste quand il appelait de ses vœux une christologie davantage pneumatologique, ou David Tracy, avec une réflexion de th. Fondamentale sur le pluralisme. (Tracy devait toutefois abandonner ultérieurement ses thèses.)

Très attentif à cette recherche, le magistère catholique a voulu préciser les enjeux, et la congrégation pour la Doctrine de la foi, dans sa Déclaration *Dominus Iesus* du 6 août 2000, a rappelé entre autres choses « comme vérité de foi catholique que la volonté salvifique universelle du Dieu Un et Trine est manifestée et accomplie une fois pour toutes dans le mystère de l'incarnation, mort et résurrection du Fils de Dieu » (§14). On ne saurait imaginer deux économies du salut, celle du Verbe incarné, crucifié et ressuscité, et celle de l'Esprit, comme si le rôle de celui-ci pouvait en quelque sorte être plus universel de n'être pas lié à l'incarnation du Verbe (§12). Il est vrai que l'une des clefs est la grande difficulté, en Asie, comme ce fut le cas pour l'hellénisme rencontré par les Pères de

l'Église, de sortir d'un schéma où la corporéité et l'histoire sont une gêne pour s'approcher de l'Absolu.

La recherche se poursuit donc, dans un débat extrêmement complexe, à la fois théorique et pratique, que la problématique de « l'accomplissement » des religions non chrétiennes dans le christianisme ne suffit pas à résoudre totalement.

b) **Pistes possibles pour faire avancer le débat en th. chrétienne** – Plusieurs suggestions sont possibles, les unes sur des points précis, d'autres sur la méthodologie théologique elle-même.

- 1) Il faut d'abord prendre acte de l'échec du glissement déjà mentionné, de l'ecclésiocentrisme au christocentrisme, puis au théocentrisme. Dans le premier cas, légitime pour une part, il n'est déjà pas sûr que l'on donne plus au Christ en retirant à l'Église. L'une des questions impératives posées aux Églises, dont la sacramentalité et l'aspect institutionnel sont minorés dans les théologies pluralistes ou relativistes, est de savoir où se trouve vraiment le corps du Christ, si l'on ne veut pas que la référence à l'Évangile demeure sans incarnation, ou bien encore réduite à la lettre de l'Écriture. Par ailleurs, le second glissement, du christocentrisme au théocentrisme est illégitime en théologie chrétienne, dans la mesure où ce n'est certainement pas en se décentrant du Christ Jésus que l'on se centrera davantage sur Dieu. La solution devrait être cherchée dans une christologie davantage trinitaire, c'est-à-dire davantage pneumatologique. On ne peut parler de Sauveur universel sans faire référence à l'Esprit.
- 2) Le débat théologique renvoie à une dialectique entre unicité et plur. Il faut tenir compte non seulement de la pluralité des religions, mais de la diversité du rel. lui-même. Le concept de religion, enveloppe commode pour l'éventail assez large des « faits rel. », recouvre des réalités très diverses. Tout en évitant d'enfermer le concept de religion dans la forme d'appartenance ecclésiale, dominante en Occident, il conviendrait de distinguer ce qui dans la réalité ne se présente que tressé : les figures culturelles et leur matrice religieuse, ce dernier concept étant lui-même largement analogique. Le catholicisme a toujours tenu à la connaissance naturelle de Dieu, à partir d'une th. de la création ; la réflexion sur la connaissance « culturelle » de Dieu, par un être humain à la fois spirituel et sociable, ne fait que commencer.
- 3) Dans le christianisme lui-même, la diversité des cultures, des sagesses et des spiritualités a trouvé sa place, et la variété de ses formes historiques au cours du temps a été un défi plus qu'un obstacle à l'unité de la foi. Le discernement prudent du travail de l'Esprit à l'œuvre dans les traditions religieuses, spirituelles et sapientielles, leurs multiples formes et leurs évolutions, est une tâche ouverte.
- 4) La confession de foi en l'unicité et l'universalité du Christ Jésus, médiateur et sauveur, peut être perçue comme violence faite aux consciences.

Cela doit inviter à concevoir, à l'image même du Crucifié, l'unicité comme le contraire de l'exclusion, et la médiation comme celle du Serviteur. La manière dont le Seigneur est unique médiateur, à la croix, ressemble à la forme de sa vie tout entière, tournée vers le Père et vers l'humanité. La manière dont l'Église célèbre et actualise dans sa réalité sacramentelle l'unique médiation du Christ Jésus, tout comme sa condition de serviteur, ne l'enferme pas sur elle-même, mais la tourne vers Dieu plus grand, et vers l'humanité plus grande.

- 5) Des recherches en cours visent à désigner l'Église « sacrement du salut », comme « sacrement du règne de Dieu ». Cette manière de rendre compte de *Lumen Gentium I* (« l'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain ») n'est pas réductrice de la mission de l'Église. L'avantage de cette expression est double : elle décentre d'une part de l'angoisse humaine du salut, pour recentrer sur l'accueil du don de Dieu qu'est le Règne, et d'autre part, elle met en avant, dans l'annonce de l'Évangile aux Nations, le mystère eschatologique de l'Église qui l'invite à purifier ses formes historiques.
- 6) Le problème de la « double appartenance » (peut-on être hindouiste ou bouddhiste et chrétien ?) serait sans doute mieux posé en abandonnant cette problématique, qui retombe toujours sur les apories du syncrétisme. Une piste possible serait de distinguer ce qui dans une tradition spirituelle ou religieuse est facteur d'humanité et capacité d'ouverture à Dieu, plutôt que d'insister sur l'extériorité d'une appartenance qui se joue très différemment selon les cultures. En sollicitant quelque peu les définitions de Chalcédoine, l'appartenance de Jésus à Dieu ne retire rien à son appartenance à l'humain, et réciproquement. Tout ce qu'il peut y avoir d'« authentiquement humain » et d'humanisant dans les traditions spirituelles et religieuses du monde ne saurait obérer l'appartenance à Dieu, et doit pouvoir conduire, d'une manière ou d'une autre, à la solidarité avec son corps ecclésial, historique et eschatologique.
- 7) Le thème de la « voie » peut être ambigu, dans la mesure où Jésus est sauveur et pas seulement Maître de sagesse : il est la Voie et pas seulement celui qui montre la voie. Mais il y a urgence, surtout en Asie et en Afrique où la sagesse joue un rôle dominant, à reprendre cette thématique trop peu travaillée, en ne séparant pas la voie, la vérité et la vie.
- 8) Contre tout relativisme, la question de la vérité est incontournable. Mais il conviendrait de distinguer les registres : la vérité d'ordre noétique (avec sa requête d'objectivité) doit être reliée au registre de la vérité comme tâche éthique, dans la reconnaissance mutuelle des sujets. En régime chrétien pourtant, l'horizon est celui de la Vérité ultime, reconnaissable dans la foi : Dieu lui-même, manifesté dans le Crucifié-Ressuscité, dans le corps à corps qu'il entretient en la personne de son Fils avec toute humanité, à

commencer par la plus perdue. Cette Vérité-là juge non seulement les éthiques et sagesse, mais toute tradition religieuse. Par ailleurs, la plénitude de la Vérité, manifestée dans le Christ Jésus, est eschatologique, et vérité salutaire : à ce double titre elle n'a pas fini de se déployer dans l'histoire.

- 9) Si l'on prend comme paradigmatique l'articulation entre Premier et Nouveau Testament, le devenir chrétien suppose toujours une altérité irréductible, car c'est un humain déterminé, juif ou grec, qui devient chrétien. L'un comme l'autre n'ont rien à renier en leur humanité de ce qui la rend bénéficiaire de la Promesse. Ainsi de tout homme religieux, pourvu qu'à l'imitation du peuple de Dieu du Premier Testament il renonce à l'idolâtrie, conversion qui est le corrélat de l'alliance avec le Dieu vivant.

J. Hick (1985), *Problems of religious pluralism*, Londres. – G. D'Costa (1986), *Theology and Religious Pluralism*, Oxford. – P.F. Knitter(1987), *No Other Name? A Critical Survey of Christian Attitudes Toward the World Religions*, Maryknoll, – J. Dupuis (1997, 20052), *Vers une théologie chrétienne du pluralisme religieux*, CFI 200. – D. Tracy (2000), *Pluralité et ambiguïté*, Paris. – D. Gira et J. Scheuer (éd) (2000), *Vivre de plusieurs religions. Promesse ou illusion?*, Paris. – B. Sesboué (2004), *Hors de l'Église pas de salut?*, Paris – C. Geffré, *De Babel à Pentecôte*, CFI 247.

Dialogue in Islam

Par **Sheikh Saleh Habimana**
Mufti des musulmans du Rwanda

The contribution will highlight the following in short:

- Human right
- Terrorism
- Dialogue in Islam
- The way forward

I Human right

Dealing with human right issues we need to take into consideration the fact that mankind has come into existence with the end goal of perfection.

The perfection is something unanimously accepted by all deep thinkers.

Furthermore no human being with a moderate mind can deny a desire to seek perfection within him and others.

The clash between man and man is caused by:

- 1 Egoism and love for despotism, which destroy God's gift of reasoning, preventing the two from operating naturally.
- 2 The fact that perfection comes in various forms, can cause the simple minded to doubt possibility of its attainment.
- 3 The third and the most dangerous one, is the existence in this world of a big number of individuals who lust for power, and see dynamic human beings on the road to perfection as an obstacles in the satisfaction of their selfish ends.

Right to attend perfection is a foundation of all human rights. And here is where we people of faiths we were suppose to beat the rest. Our believe in: Wish and love for your fellow human being all of what you wish and love for your self. Obviously no better act of mercy and kindness can be accorded to people than recognition of their natural rights.

It's recoded in the Nahjul Al Balaghaa of Subhi Saleh Letter 53, P427, That the Calif Ali Bin Abitalib has instructed his administrator for Egypt by saying: Oh Malik, bring to your heart kindness and mercy with regard to peasants, do not behave towards them like a wild beast, this is because they are your brothers in religion, or the same like you in creation.

We Muslims request only the perfection in whatever we do, as it was pointed out by Tony Blair in his speech on Islam in London on 4 June 2007 in the Cambridge University: {Muslims overwhelmingly want to play a full part in the complex and diverse societies in which they find themselves – both contributing and shaping those societies.

Most seek to play a part as loyal citizens of their countries, and as loyal Muslims. This is of course contrary to the often crude portrayals in the media or by those who deal only in stereotypes and seek to whip up **islamophobic** sentiment.}

Dr. Mohamad Ahmad Sherrif is always in my cotes he thought us by saying:

A good Muslim is a good citizen.

By the disappearance of this noble values, {wish for others all of what you wish for yourself.} And the rise of evil attitude of selfishness, the Globe is threatened by Terrorism.

2 Terrorism

What is terrorism?

Terrorism derives from Latin (terrere, to frighten) the world entered modern western vocabularies through the French language in the 14th century. The first English usage was recorded in 1528. The majority of definitions in use have been written by agencies directly associated to a government, and are biased to exclude governments from the definition.

Edward Peck former U.S. head of mission in Iraq expressed the following opinion:

In 1985 when I was the deputy director of the Reagan white house task force on terrorism, they asked us to come up with a definition of terrorism that could be used throughout the government.

We produced about six, and in each and every case, they were rejected, because careful reading would indicate that our own country had been involved in some of those activities. (Wikipedia, 2006)

Only and until we reach an international accepted definition of "Terrorist and Terrorism" that will result in the reduction of tension between nations in solving international crises. Otherwise the organizations like:

- The American Revolutionary Sons of Liberty
- The resistance movement during World war II

All forms of colonization which exposed indigenous peoples to disease, exploitation and death.

The Irgum of the 1940s, former Israeli Prime Minister Menachem Begin, an unapologetic member of the group was later awarded the Noble Price for Peace.

The Hagana and Stern Gang, whose former members rose to be respected politicians.

All of this movement might have been unjustly considered Terrorists by today's standards.

3 Dialogue

Dialogue is indispensable for safeguarding the future of every one, where there is ignorance there is distract, and sometimes hatred. Understanding one another is a great healer.

We Muslims on the basis of ours believes don't have any problem with dialogue.

Only few people know, but it's about time to appreciate the oldest dialogue in the recent history of dialogue, initiated by the Leader Muamar El Gadaf.

For the last 25 years the very successful Dialogue has been going on between Tripoli and Rome, conducted by the World Islamic Call Society and Vatican; I happen to be one the dialoguers on the side of the World Islamic Call Society.

The Union of Muslim Councils for east central and southern Africa UMC, the Union bringing together 27 countries in the region, of which I am the chairman, will host the second Commissioners meeting of Interfaith Action for Peace in Africa IFAPA, headed by the most Reverent Dr. Ismail Noko the Secretary-General of the Lutheran World Federation LWF based in Geneva. IFAPA brings for Dialogue all Faiths on the continent including the rastafaries.

The meeting will take a place in Tripoli, Libya from 27th to 30th August 2007 with full support of the World Islamic Call Society.

Allah dialogues with us in the Holly Kor'aan on how he created Mankind, Camel, on how he protected the sky.

The Koran teaches us to dialogue with our own souls.

With other faiths we are instructed to (dialogue with them in ways that are best).

Koran teaches us to call peoples of the books, (Say O people of the book, come to common terms as between us and you, that we worship none but God.) Kor'aan, c Al Emran, v. 63.

Through Dialogue only we shall be able to tell people of the book, (Say we believe in God, and in what has been revealed to us and what was revealed to Abraham, Ishmail, Isaac, Jacob, and the tribes, and we believe in the books given to Moses, Jesus and the Prophets, from their Lords; we make no distinction between them, and to God do we bow our will in Islam....)Kor'aan, c Al Emran, v. 84.

This is a cristal clear manifestation of Islamic dialogue which brings about dealing kindly and justly, as it's stated in the Holly Koran: (Allah forbids you not, with regard to those who fight you not on the account of your faith, nor drive you out of your homes, from dealing kindly and justly with them...) Koran, c Mumtahirah, v. 8.

4 The way forward

While Muslims and Christians view African indigenous religions as pagans or magicians, the African Indigenous Faiths consider Islam and Christianity to be foreign and

colonialist faiths, we need to suggest favorable conditions to easy a genuin dialogue among all faiths in the continent.

The African misunderstanding and separation due to the legacies of colonialism, slavery, racism and exploitation, all of this realities call upon sons and daughters of the continent to discover through interfaith dialogue, ways and means of contributing to the quick rise of the sleeping giant, home and grave of 60% of the world reserve of all tipes of minerals, and yet owners live as poorest of the poor.

My dear brothers and sisters, only black can make black, and through black you produce the rest.

Therefore Africa is the mother of Humanity, with floods, man caused catastrophes and global warming in the first world. We urgently need to implement and create a culture of peace in Africa, the only foundation of African might based on scientific discoveries and financial institutions, and thereafter we welcome all sons and daughters of Eve and Adam from the man-caused catastrophes to their motherland, otherwise escaping from the flads, will ease the inversion of our untouched volcanos, hills and mountains, forest and savanas; and the slave route in Ouidah will open again for us to leave the safe continent.

Interfaith dialogue is the power to safeguard our race, let's for it, and the time is now, it's do or die.

Aluta Continua

Histoire des rencontres interreligieuses en Afrique

Par **M. Elisé Soumoni**

Professeur de Droit, Université de Yaoundé (Cameroun)

Le thème sur lequel il m'a été demandé de réfléchir, tel qu'il apparaît dans le programme du colloque, est l'Histoire des rencontres interreligieuses en Afrique. Il m'a paru un peu trop ambitieux dans le cadre d'une rencontre dont l'objectif apparaît clairement dans les horizons et profils variés des participants. Aussi ai-je cru utile de le modifier légèrement pour ne pas donner l'impression de me livrer à un exercice académique. Ce sont donc, en guise d'introduction à de fructueux échanges, quelques observations générales que je voudrais faire sur le thème de mon intervention. Ces observations porteront, entre autres, sur rapport culture/religion ; dialogue et rencontres inter-religieuses traditionnelles ; aspects des relations entre christianisme, islam et religions endogènes en Afrique et dans la diaspora.

Cultures et religions

Il me semble pertinent de rappeler que le dialogue des civilisations et des cultures n'a pas de sens s'il exclue de son cadre opératoire le dialogue des religions. La religion est, en effet, un élément essentiel de la culture. Celle-ci, tout comme celle-là, n'est pas statique comme on est souvent tenté de le penser, s'agissant notamment de l'Afrique. La religion, tout comme la culture, est dynamique. Son évolution implique interactions et emprunts. On a souvent, à tort, perçu le syncrétisme en Afrique comme le résultat de la rencontre des religions endogènes avec les deux principales religions monothéistes que sont le christianisme et l'islam, oubliant que ces religions endogènes, qui leur sont antérieures, ont toujours été caractérisées par des interactions, des échanges et des emprunts réciproques dans un climat de tolérance mutuelle remarquable. Cette dynamique des religions endogènes, dont la dimension historique a été souvent négligée au profit des descriptions ethnologiques, a été mise en exergue, à travers des exemples variés, dans l'ouvrage collectif, publié sous la direction de Jean-Pierre Chrétien, sous le titre de *L'invention religieuse en Afrique. Histoire et religion en Afrique noire*¹. Comme cela a été souligné dans l'introduction de cet ouvrage, même quand ils étaient en guerre les uns avec les autres, les états africains, avant l'intrusion des deux religions monothéistes, semblent avoir exclu leurs dieux respectifs du champ de leurs affrontements. Mieux, les vainqueurs intégraient volontiers les dieux des vaincus dans leur panthéon, voyant là une occasion en or de s'approprier leur force protectrice. L'exemple du *Danhomé*, dont l'expansion territoriale en pays yoruba s'est souvent heurtée à l'opposition d'Oyo est à cet égard significatif. *Mawu*, dieu fon, est d'origine yoruba. Il a été introduit

¹ Acct-Karthala, Paris, 1993.

à Abomey sous le règne du roi Tegbessou. Ce dernier a été éduqué à la cour royale d'Oyo où il était gardé comme otage lors de l'une des batailles que son père Agaja a livrées au célèbre royaume yoruba *Lisa*, bien connu du panthéon fon, n'est autre que Orisa, second élément du couple dont *Mawu* représente la partenaire. Et que dire du *Fa*, si bien représenté au-delà de son aire yoruba d'origine ?

L'acceptation réciproque des religions endogènes et leur tolérance envers les religions d'origine extérieure au continent s'explique largement, à mon avis, par le fait qu'elles ne disposent pas, à l'instar du christianisme et de l'islam, de textes sacrés de référence permettant de faire la différence entre intégristes et réformistes, entre orthodoxie et hérésies. L'étalon d'appréciation de la religion semble résider en son efficacité, à sa capacité à 'soulager les malheurs des hommes' et à s'assurer la fertilité, la prospérité, la santé et l'harmonie sociale comme cela a été si bien souligné par John Iliffe dans sa synthèse de l'histoire de l'Afrique². Ce pragmatisme religieux, qui exclue le prosélytisme, n'est pas étranger à l'éclectisme des religions locales. Des traditions et pratiques religieuses extérieures sont en effet acceptées ou intégrées aux croyances locales dès lors qu'elles sont supposées efficaces.

L'avènement du christianisme et de l'islam

C'est cet environnement traditionnel de tolérance, qui leur a pourtant servi de base solide d'expansion en Afrique, que les deux religions monothéistes allaient polluer par leur prosélytisme forcé. Quelques brefs rappels historiques sont éclairants à cet égard.

Le progrès du christianisme, introduit en Egypte dans la seconde moitié du premier siècle, ne se heurta point à l'hostilité des cultes traditionnels. Par contre, lorsque, en 312, Constantin en fit la religion officielle de l'Empire romain, la persécution allait s'abattre sur les prêtres de ces cultes dont les temples furent fermés ou transformés en églises et monastères. L'effet de cette politique a été radical : vers la fin du quatrième siècle, près de 90 % des Egyptiens étaient, de gré ou de force, chrétiens. La conquête musulmane de l'Egypte en 642 devait, à son tour, changer cet ordre des choses. Au quatorzième siècle, les chrétiens ne représentaient plus que 10 % de la population égyptienne.

L'arrivée des missionnaires catholiques portugais dans l'ancien royaume du Kongo vers la fin du 15^e siècle devait saper les fondements religieux traditionnels du royaume. Alphonse 1^{er}, qui accéda au trône au début du 16^e siècle avec l'appui du Portugal, devait être l'illustration de cette rupture fondamentale. Le mani Kabunga, prêtre traditionnel de la terre, converti au christianisme tout comme Alphonse, devint le gardien de l'eau bénite³. On connaît la suite de cette aventure : la codification d'un programme de christianisation et de lusitanisation du Kongo devait aboutir à la

2 John Iliffe, *Africans. The History of a Continent* (Cambridge University Press, 1995), p. 87.

3 Jean Vansina, *Kingdoms of the Savanna* (The University of Wisconsin Press, 1966), p. 46.

désintégration du royaume et au développement du trafic des esclaves avec son prolongement dans le Nouveau Monde.

Contrairement à la partie septentrionale, l'islamisation de l'Afrique sub-saharienne ne tira pas son impulsion initiale de la conquête, mais plutôt du commerce transsaharien. Il convient toutefois de souligner que le développement de ce commerce transsaharien s'est opéré à partir des foyers d'échange pré-islamiques. Le Ghana, le Mali et le Kanem-Bornou étaient de ces foyers. Ce n'est donc pas un effet du hasard qu'ils soient les principaux points de rayonnement de la nouvelle religion en Afrique sub-saharienne. Ce rayonnement semble s'être d'abord accommodé de la coexistence avec l'ordre social traditionnel. La capitale du Ghana (Koumbi Saleh) est probablement la meilleure illustration de cette coexistence.

Selon Al Bakri, les deux agglomérations de la grande cité abritent respectivement les adeptes de l'ancienne et de la nouvelle religion. L'une représente la ville royale et animiste. Le roi y a son palais, d'où il administre ses sujets avec l'aide des responsables des cultes traditionnels, ce qui ne l'empêchait nullement de faire preuve d'une grande libéralité envers les musulmans comme en témoigne la mosquée érigée près du palais. La seconde partie de la ville, habitée par les musulmans, Arabo-Berbères surtout, comptait, vers le 11^e siècle, une douzaine de mosquées⁴. La conquête almoravide de 1076-77 n'a pas réussi à porter un coup fatal au destin des religions endogènes. Si, au quatorzième siècle, les empereurs du Mali se sont fait remarquer par leurs pèlerinages à La Mecque, leur observation des règles coraniques laisse à désirer. Leur islam officiel reste marqué par les influences des traditions et croyances religieuses négro-africaines auxquelles leurs sujets restent attachés dans leur écrasante majorité.

En dépit de la résistance des religions endogènes, on aurait tort, toutefois, de sous-estimer l'impact du christianisme et de l'islam sur l'évolution des cultures africaines. Les deux religions monothéistes, malgré leur antagonisme réciproque, manifestent le même mépris pour les religions endogènes, pour ce qu'elles considèrent comme des pratiques diaboliques. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la conversion à l'une ou à l'autre de ces religions ait servi de justification ou de prétexte, pendant des siècles, au commerce et à l'esclavage des dizaines de millions de noirs à travers le Sahara, l'Océan indien et l'Atlantique. Théoriciens et leaders des deux religions se réfèrent volontiers à leurs livres sacrés pour déterminer ou définir ceux qui sont susceptibles d'être réduits en esclavage.

Les papes Nicolas V et Calixte III ont justifié le commerce portugais des esclaves comme une croisade pour le christianisme⁵. L'histoire du royaume du Kongo, évoquée plus haut, est bien une triste illustration de la duperie de cette vision. En dépit de la conversion de ses rois à la foi catholique, le Kongo a été le premier fournisseur

4 In Raymond Mauny, *Les Siècles Obscurs de l'Afrique noire* (Fayard, 1970), p.144 et Joseph Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire. D'Hier à Demain* (Hatier, 1972), p. 111.

5 Sylviane A. Diouf, *Servants of Allah. African Muslims Enslaved in the Americas* (New York University Press, 1998), p. 12.

principal de la main-d'œuvre servile au Nouveau Monde. Même ceux de ses citoyens déjà convertis au christianisme n'ont pas été épargnés ! Le développement ultérieur de la traite négrière transatlantique ne devait pas s'écarter sensiblement de la théorie et de la pratique des pionniers portugais au Kongo. Tous les non-chrétiens, y compris les adeptes de l'islam étant perçus comme des païens, leur asservissement comme moyen de conversion était non seulement légitime, mais aussi légal.

La perspective islamique n'était guère différente. En principe, selon la loi islamique, seuls les païens peuvent être réduits en esclavage. La pratique a démontré que cela n'a pas toujours été le cas. Le commerce des esclaves à travers le Sahara ou l'Océan indien n'a pas affecté que les 'infidèles'. De même, les guerres civiles ou saintes du Soudan central ont, au cours du dix-neuvième siècle, contribué à l'accroissement du nombre des musulmans dans le contingent d'esclaves débarqués en Amérique. Le rôle de ces éléments islamisés sera déterminant dans la coordination de la rébellion de 1835 à Bahia. Le mouvement n'aurait toutefois pas connu la même ampleur s'il n'était que l'affaire des seuls Mahométans. Tous ces esclaves obligés d'embrasser la foi catholique sont restés en réalité fidèles à leurs croyances traditionnelles dont la vitalité a de quoi étonner, encore de nos jours !

Destin des religions endogènes dans les Amériques

La vitalité des religions d'origine africaine prouve, s'il en était besoin, que ces millions d'Africains n'ont pas traversé déserts ou océans uniquement avec leur force de travail. Leurs dieux étaient aussi avec eux. Dans une certaine mesure, ils leur ont, non seulement permis de survivre dans des environnements hostiles, mais aussi d'exercer une grande influence sur ceux qui les ont asservis. *Candomblé* et *santería* viennent spontanément à l'esprit lorsqu'il est question des religions d'origine africaine en Amérique. Mais il n'y a pas qu'au Brésil et à Cuba que les dieux africains ont laissé leurs empreintes indélébiles. Partout où ils ont été implantés de force au cours de ces siècles de servitude, de nouvelles formes de spiritualité se sont imposées aux adeptes du christianisme et de l'islam.

Ce processus, il convient de le souligner, a commencé sur le continent africain et s'y est poursuivi pendant les périodes de la traite atlantique et de l'administration coloniale. Le mouvement missionnaire catholique a eu recours aux concepts des religions endogènes pour faire comprendre son message. *Mawu*, dont l'origine et le statut dans le panthéon du Danhome a été souligné plus haut, est devenu, dans l'aire culturelle aja-fon, l'homologue du Dieu unique des chrétiens. Il en est de même du *vodun*, religion traditionnelle dans la même aire dont le jour du culte (*vodungbe*) sert à désigner le dimanche, jour du Seigneur des chrétiens⁶. Mais c'est probablement sur le continent américain que les religions traditionnelles africaines ont démontré leur vitalité et leur force d'attraction sur les adeptes des religions monothéistes. Les conversions forcées

6 Cf. Olabiyi B. Yai, 'From Vodun to Mawu: monotheism and history in the fon cultural area', in Jean-Pierre Chrétien, *L'invention religieuse en Afrique*, op.cit., ch.10.

au christianisme et les mesures coercitives du système esclavagiste n'ont pas réussi à attédier la foi ancestrale avec laquelle les esclaves ont foulé le sol américain. Très vite, ces derniers ont trouvé dans les saints de la liturgie catholique des équivalences de leurs panthéons africains. Un dialogue, fût-il forcé, s'est ainsi établi entre les deux visions spirituelles du monde pour déboucher sur des formes et des expériences originales de syncrétisme. Il est aujourd'hui aisé de mesurer l'ampleur de ce processus à travers le dynamisme et le rayonnement des religions d'origine ou d'inspiration africaine dans diverses régions du continent américain. Les diverses cultures de ce continent sont difficilement compréhensibles sans la prise en compte de ces apports africains.

Que resterait-il de la culture haïtienne si l'on faisait abstraction du *vodun* ? Il n'est sûrement pas erroné de suggérer, *mutatis mutandis*, que le vodun est pour les Haïtiens ce que l'islam est pour les musulmans : pas seulement une religion, mais aussi un style de vie. C'est à croire que cette religion d'origine dahoméenne a trouvé en ce coin de la Caraïbe une terre particulièrement fertile pour son rayonnement⁷. Il n'y a pratiquement aujourd'hui aucune île de cette Amérique qui ne porte les stigmates des divinités africaines.

Et que dire du Brésil et de Cuba, où *candomblé* et *santería* ne comptent pas que des adeptes d'origine africaine ? La fréquentation des lieux de culte chrétiens y serait considérablement réduite si leur accès devait être interdit à ces adeptes.

Comme on le voit, les rencontres interreligieuses ont débouché sur des formes de dialogue et de coexistence remarquable. Tout comme les anciens esclaves ont traversé l'Atlantique avec leurs dieux, de même ceux d'entre eux ou leurs descendants qui ont eu la chance de retrouver la terre de leurs ancêtres y sont revenus avec cet esprit de tolérance et de coexistence. Le cas des *Aguda* ou *Afro-Brésiliens* de la côte du Bénin mérite, à cet égard, une mention spéciale. Le christianisme qu'ils ont contribué à développer n'est pas celui des premiers missionnaires européens, mais plutôt cette forme syncrétique vécue outre-Atlantique et peu soucieuse de l'orthodoxie catholique. L'abbé Pierre Bouche et le révérend père Borghero n'ont pas manqué de dénoncer le christianisme de ces '*retornados*' qui, selon eux, n'est qu'un mélange de paganisme et de superstitions fétichistes⁸.

On retrouve le même esprit de tolérance et de coexistence parmi les Afro-Brésiliens musulmans. Les mosquées qu'ils ont contribué à construire au dix-neuvième siècle sont inspirées du style des cathédrales de Bahia plutôt que des mosquées d'Arabie saoudite. Ils ont volontiers conservé leurs noms de baptême chrétien en plus de ceux de leur foi islamique. Ils ne refusent pas les fonctions de chefs traditionnels en dépit des rituels 'paiens' qu'elles impliquent.

7 L'ouvrage de Guérin Montilius, *Dieux en diaspora. Les Loa haïtiens et les vaudou du royaume d'Allada (Bénin), (Celtho, Niamey, 1988)* est, à cet égard, significatif. On lira également avec intérêt, Alfred Métraux, *Le Vaudou haïtien* (Editions Gallimard, 1958).

8 Voir, entre autres, Olabiya Babalola Yaï, 'The identity, contributions, and ideology of the Aguda (Afro-Brazilians) of the Gulf of Benin: a reinterpretation', in Kristin Mann and Edna G. Bay (eds.), *Rethinking the African Diaspora. The Making of a Black Atlantic World in the Bight of Benin and Brazil* (Frank Cass, London, 2001).

Il y a, à n'en pas douter, des leçons à tirer de ces expériences dans la promotion du dialogue inter-religieux pour une culture de la paix en Afrique. C'est sur cet aspect que je voudrais attirer l'attention, en guise de conclusion aux brèves considérations historiques qui précèdent.

De la nécessité du dialogue interreligieux

Alors que, hors de notre continent, les religions traditionnelles africaines exercent une attraction certaine, il est affligeant de constater, en Afrique même, la persistance d'une certaine attitude de mépris à leur égard de la part des responsables des cultes monothéistes, voire des autorités politiques. Celles-ci pensent rarement associer les leaders des religions traditionnelles à la recherche des solutions aux divers problèmes auxquels nos sociétés sont confrontées. Si, fort heureusement, des signes d'un changement d'attitude sont perceptibles, beaucoup reste encore à faire pour créer ce cadre permanent de dialogue inter-religieux pour l'enracinement d'une culture de la paix. Il me paraît évident que la collaboration des responsables religieux, toutes dénominations confondues, est indispensable pour la prévention des conflits d'ordre ethnique, religieux ou culturel. Plutôt que d'user leur énergie dans un prosélytisme dangereux et stérile, les responsables des divers cultes doivent encourager un dialogue visant à mieux connaître leurs religions respectives. C'est, me semble-t-il, la meilleure façon d'éviter de tomber dans le piège des homélies incendiaires génératrices de tensions et de conflits.

TABLE RONDE II

Le rôle du dialogue entre les différents courants philosophiques et spirituels dans un système éducatif fondé sur la transmission des valeurs communes de paix, de tolérance et des droits humains

Les fondements éthiques et religieux d'une éducation à la citoyenneté

Par **l'Abbé Alphonse Quenum**

Recteur de l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO) – Abidjan

Introduction

Pour traiter de façon utile, comme il est souhaitable, le thème qui nous est proposé, à savoir les fondements éthiques et religieux d'une éducation à la citoyenneté », il faut investir tous les concepts qui sont ici sollicités. On peut, d'entrée de jeu, constater que le thème lui-même peut se subdiviser en deux blocs : un premier plan que nous pourrions considérer comme l'objectif visé : « une éducation à la citoyenneté ». A un second niveau, cet objectif fait appel à deux structures fondamentales, « l'éthique et la religion ». Une telle approche ne peut être vraiment opérationnelle que si elle intègre ses propres limites par une analyse critique. Entrons donc dans cette double perspective comme schéma de réflexion.

I L'objectif : l'éducation à la citoyenneté

(I) L'éducation

La notion d'éducation est pour le moins courante. Mais il n'est pas sûr que la signification qu'on lui accorde soit partout la même. Il faut tenir qu'elle a une signification précise au niveau de l'UNESCO dont elle est un des objectifs majeurs. L'UNESCO la présente comme un laboratoire de transformation de l'apprenant pour en faire un sujet de savoir et de transmission des valeurs. Si les choses, sur le plan des principes, sont claires pour cette institution onusienne, il y a cependant lieu de se demander si dans les faits, les divers acteurs des systèmes de formation ne continuent pas à confondre l'éducation avec l'enseignement ou l'instruction.

Dans tous les cas, il nous appartient d'être ici bien précis. L'éducation ne peut se satisfaire du savoir ni du savoir-faire. Pour honorer son souci d'équilibre de l'intelligence, du cœur et de la conscience, l'éducation doit s'orienter vers un savoir-être. Lorsque les Africains accusent quelqu'un d'être bien instruit, mais de ne pas avoir d'esprit, c'est une manière de dire qu'il est inefficace et donc inapte à la responsabilité.

Mais, pour ce qui concerne notre thème d'analyse, il ne s'agit pas de l'éducation en général mais de l'éducation à la citoyenneté. Cernons donc un peu plus les données, en réfléchissant sur la citoyenneté

(2) La citoyenneté

La notion de citoyenneté a émergée au XVIII^e siècle dans un contexte très libertaire. Elle est aujourd'hui à la mode et la quête de nouvelles démocraties dans le cadre de la mondialisation, la sollicite volontiers. On parle de « comportement citoyen ». On voudra bien m'excuser de ne pas céder à la mode. Si la citoyenneté est définie « comme la qualité d'être citoyen », elle m'apparaît assez pauvre en vue d'une utilisation féconde. En la circonstance, il y a lieu de se demander s'il n'existe pas de concept plus significatif pour en tenir lieu.

Puisqu'il est question d'éducation et que celle-ci ne se contente pas d'une simple connaissance de la loi pour être un bon citoyen, nous pensons que la notion de civisme que l'on semble avoir relégué peut-être comme dépassé, serait d'un meilleur apport, s'il est bien réinvesti.

La citoyenneté enferme dans une logique restrictive, malgré les apparences, alors que le civisme appelle un engagement et un effort personnel pour intérioriser non seulement les règles déterminantes du vivre ensemble social mais aussi la responsabilité personnelle qui fait appel à une conscience éclairée. C'est du civisme que vient la civilité qui implique courtoisie ; civilisation qui éloigne des diverses formes de barbarie.

Ce n'est pas sans raison qu'on parle d'instruction et d'éducation civiques. Ces deux niveaux complémentaires de formation ont pour but de prendre en compte science et conscience, les droits et devoirs du citoyen. Le civisme suppose des exigences qui font précisément appel à l'éthique et au facteur religieux. La citoyenneté m'apparaît, malgré tout, plus statique et d'un légalisme étroit.

Voyons alors les ressorts dont cet objectif a besoin pour avoir un enracinement solide.

II Les fondements éthiques et religieux

Si ce qui s'appelle « comportement citoyen » cache bien des imprécisions, le civisme voile difficilement les exigences morales par lesquelles il sollicite la conscience éclairée, l'adhésion de chaque personne. Dans les sociétés aux confessions religieuses multiples, le facteur religieux ne peut être fondement commun que pour autant qu'il s'inscrive dans un consensus ou dans une loi naturelle acceptée par tous. Il faut convenir que c'est tout, sauf évident. C'est la non confessionnalité de l'État que je préfère au concept de laïcité qui permet d'édifier ce consensus.

(1) Les fondements éthiques

L'éthique, dans le contexte d'aujourd'hui, voudrait indiquer une approche ouverte et plus universelle de la morale. Celle-ci apparaît comme trop liée aux exigences communautaires restrictives et un tantinet étouffantes.

Les éléments susceptibles de servir de raison éthique à une éducation à la citoyenneté, ou comme j'ose préférer bien modestement au civisme, sont :

L'Emergence de la personne humaine à la conscience collective comme sujet de droits et de devoirs, respectable et respecté. Si les Droits de la personne humaine font l'objet d'une grande attention au niveau des Nations Unies et de ses organes techniques, la logique des devoirs qui a été trop occultée, explique, en partie, les difficultés rencontrées pour structurer un vivre ensemble harmonieux dans les Cités modernes et dans la plupart de nos Jeunes États.

La *science d'un bien commun* à promouvoir et à protéger dans l'intérêt et le service de tous est d'une grande nécessité. On pourrait dire que l'essentiel des crises africaines sociopolitiques trouve son origine dans l'inconsistance et l'inconstance des relations des individus avec le *bien commun* dont il faut développer ce que j'ose appeler la sacralité. N'est vraiment respecté que ce dont on conçoit et accepte la *sacralité*.

La *responsabilité* et la *coresponsabilité* qui libèrent d'une conscience d'esclave vis-à-vis de la chose publique, doivent être développées. Il est important de faire entrer dans la culture première familiale et primaire de chaque membre d'une communauté nationale que son propre devenir dépend de la qualité de son rapport au *bien commun*. C'est ici que s'élabore des règles consensuelles pour servir de garde-fou au débridement des forces centrifuges des libertés iconoclastes. Dans un tel contexte, il n'est certainement pas raisonnable de dire qu'il est interdit d'interdire puisqu'il s'agit de ce sur quoi on s'entend pour protéger et promouvoir un vivre ensemble obligé.

(2) Les fondements religieux

Il est pour le moins évident que les fondements religieux sont difficiles à établir, du fait que les conceptions sociopolitiques des religions sont très différenciées. De plus, les relations entre le temporel et le spirituel ne se disent et ne se vivent pas de la même manière d'une religion à l'autre. Par exemple, une société pluraliste ne peut sans problème faire vivre dans une même citoyenneté des fondamentalistes musulmans qui promeuvent la charia et les intégristes chrétiens qui ne voudraient que se réclamer de la Bible.

Les religions traditionnelles ont des exigences morales évidentes, mais elles ne sont pas à la portée du premier venu. Au sein du christianisme qui se réclame globalement des commandements de Dieu, le catholicisme offre une doctrine sociale dont bien des éléments nourrissent une éducation à la citoyenneté, au civisme et au sens des valeurs. L'islam, dans certains cas, cherche à imposer la Charia comme un principe social et pour contrer les déviances morales, devenues excessives.

Toutes les religions font appel à l'intégrité de la conscience individuelle et à des pratiques communautaires plus ou moins respectées. Le point de convergence n'est pas toujours facile à circonscrire dans le concret même lorsque le dialogue interreligieux prône une certaine tolérance.

La croyance religieuse qui peut être considérée comme un lieu de convergence, c'est que les hommes sont tous fils de Dieu et qu'il doit exister une solidarité humaine. Dieu est perçu comme le Père de tous. Ce devrait le sentiment partagé par les religions endogènes, le christianisme et l'islam.

L'éducation au respect de l'autre et de ses droits, par crainte de Dieu peut trouver un point d'appui pour inviter à la tolérance. Si Dieu est souverain, les diverses manières de le prier ne sont pas des absolus. La vertu d'humilité est une école de sagesse religieuse.

Il n'est aucune religion qui accepte en ses principes fondateurs l'injustice, l'exploitation du faible, la malhonnêteté.

Conclusion

Si, comme le dit le Père Teilhard de Chardin, grand paléontologue et grand humaniste, tout ce qui monte converge, les consciences religieuses, assumées dans une orthopraxie conséquentes, peuvent contribuer à bâtir des sociétés apaisées. Ici, où se déploie la vraie citoyenneté, sans cesse régénéré par un civisme dynamique, nul ne sera de trop, l'individu servira le Tout et le Tout sera un espace de sécurité matérielle, spirituelle et morale pour chacun et chacune.

Quand on parle d'éducation, rien n'est jamais définitivement acquis. Il faut la patience qui sollicite le temps et la générosité qui nourrit les recommencements qui améliorent les imperfections de chaque génération.

Vers une éducation religieuse au service de la culture de la paix

Par **M. Khalil Ennahoui**

Président du Groupement Culturel Islamique,
Conseiller principal à la Présidence de la République Islamique de Mauritanie

I Introduction

Éducation et religion

L'Éducation occupe une place prépondérante dans la vie de l'homme. Elle lui donne le sens le plus profond de son identité humaine. De ce fait, toutes les religions se sont présentées comme messages d'éducation. Pour le cas de l'Islam, le premier ordre divin n'était ni un ordre de prière, ni un ordre de jeûne, mais tout simplement un ordre de lecture et par tant d'éducation :

- « 1. Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé,
- « 2. qui a créé l'homme d'une adhérence.
- « 3. Lis! Ton Seigneur est le Très Noble,
- « 4. qui a enseigné par la plume [le calame],
- « 5. a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas ».

C'est la force de la parole à laquelle, nonobstant les autres interprétations, le nouveau testament fait allusion. Par son verset introductif, l'évangile de Jean déclare :

« Au commencement était la Parole »

Plus loin, on lit :

« Toutes choses ont été faites par Elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans Elle.

« En Elle était la vie, et la vie était la lumière des hommes ».

Les textes sacrés s'accordent ainsi à certifier la force de la parole qui était et demeure le médium le mieux véhiculé et le plus véhiculant de l'éducation.

L'histoire révélée nous rapporte que Dieu a ordonné aux anges de se prosterner devant Adam. Adam l'être humain, créé d'argile, prendra face aux anges la position de l'enseignant face à ses élèves, lorsque Dieu lui ordonna de leur apprendre les noms.

« 31. Et Il apprit à Adam tous les noms (de toutes choses), puis Il les présenta aux Anges et dit: « Informez Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques! » (Dans votre prétention que vous êtes plus méritants qu'Adam).

« 32. Ils dirent: « Gloire à Toi! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous as appris. Certes c'est Toi l'Omniscient, le Sage ».

« 33. Il dit: « Ô Adam, informe-les de ces noms ».

Ensuite vint l'ordre annonciateur de la gloire suprême de l'homme, porteur du savoir :

« 34. Et lorsque Nous demandâmes aux Anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent à l'exception d'Iblis qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles »

Selon un hadith du prophète Mohamed psl, la quête du savoir est une obligation personnelle pour chaque musulman et chaque musulmane.

A fortiori, cette obligation prend la dimension d'un droit, tel que l'affirme la Déclaration Universelle des droits de l'homme. L'article 26 stipule:

« Toute personne a droit à l'éducation ». Puis ce droit prend la forme d'une obligation spécifique : « L'enseignement élémentaire est obligatoire ».

Avant d'aborder le droit à l'éducation, la Déclaration observe la relation innée entre éducation et religion, L'article 18 évoque l'enseignement dans un contexte fortement lié à la religion et aux croyances: « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion » ; ce droit implique « la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites ».

Éducation et paix

Dans son acte constitutif, L'UNESCO déclare Que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes » et que « c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». Pour ce faire, l'UNESCO s'est fixé l'objectif de « Contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations ».

A cet égard, l'éducation pourra avoir un effet curatif, mais elle a surtout, incontestablement, un rôle préventif à jouer. Le Plan d'Action de Dakar (EPT) l'affirme en ces termes : « l'éducation a un rôle essentiel à jouer dans la prévention des conflits à l'avenir, et dans l'édification d'une paix et d'une stabilité durables ».

Cette vision n'est pas étrangère à la religion qui tend le plus souvent à promouvoir les valeurs morales et spirituelles de l'homme, et l'appelle ainsi à se surpasser, à dominer ses passions, à vaincre sa colère et ses tentations et à résoudre ses différends avec les autres à travers la concertation et le dialogue vertueux.

Un exemple éloquent qui témoigne de l'importance du rôle de l'éducation dans la préservation de la vie humaine. A l'issue de la grande bataille de Badr, les musulmans ont capturé des dizaines des guerriers ennemis. Le Prophète Mohammed PSL a fixé deux conditions pour la libération de ces prisonniers, soit le paiement d'une rançon, soit l'alphabétisation de 10 musulmans analphabètes. Les érudits de l'armée ennemie n'avaient ainsi qu'à dispenser des cours d'écriture pour recouvrir leur liberté. Ainsi, en islam, l'alphabétisation des hommes équivaut à leur liberté et à leur affranchissement d'un état de captivité qui pourrait lui coûter la vie.

Le Sultan du Maroc Moulaye Ismail (1727) a réédité, à sa manière, cette expérience, dix siècles plus tard. Ayant capturé 50 européens, il a réclamé, pour leur libération, 100 manuscrits par tête, soit 5.000 au total. C'était pour lui une astuce pour

récupérer une partie du prestigieux patrimoine culturel écrit que les arabes ont laissé derrière eux en Andalousie.

Religion et paix

Les messages religieux convergent, pour l'essentiel, à prêcher paix et amour de l'humanité. Le verset le plus invoqué chez les musulmans est celui par lequel débute tous les chapitres.

« Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux » traduit autrement par : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux ». Ce verset invite le musulman à s'inspirer dans ses actes de tous les jours de ces qualificatifs : « miséricordieux », « clément ». La formule consacrée de salutation et très couramment employée par tous les musulmans, qu'ils soient arabes ou non, n'est autre qu'une déclaration de paix :

Assalamou aleikoum

Le mot « assalam » en arabe signifie la paix.

Bien que le Coran autorise dans quelques versets l'usage de la force pour se défendre

« Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre) - parce que vraiment ils sont lésés; et Allah est certes Capable de les secourir » (al Hajj, 39), il prône dans une centaine de versets la paix, le dialogue, le pardon, la patience, etc.

Plus particulièrement, nous croyons à l'importance, dans le noble objectif de la paix, de mettre à profit l'apport de l'éducation religieuse qui, de fait, demeure incontournable dans de grands espaces géographiques et humains.

2 L'Éducation religieuse ; un passé présent

L'exploration puis l'occupation coloniale européenne a donné lieu à l'apparition des premiers établissements de l'enseignement formel et l'église y a joué un rôle principal. Au Madagascar, se sont implantés, à partir de 1861, des day-schools ainsi que des internats dirigés par des missionnaires anglais, norvégiens et français, visant une élite urbaine.

Les colons belges ont laissé aux missions d'évangélisation, estimées à 720, le soin de créer et de gérer les écoles dans leurs colonies africaines. Jusqu'en 1939, les écoles formelles en territoires africains occupés par la Grande Bretagne, étaient des écoles missionnaires subventionnées partiellement par l'administration coloniale. Au Nigeria, sous l'occupation britannique, 2/3 des élèves, dans les régions du sud, fréquentaient des écoles missionnaires.

Bien avant l'ère coloniale, l'Afrique a connu ses premiers établissements scolaires avec l'avènement de l'islam. Introduit très tôt, mais modérément en Ethiopie (avant même que le Prophète Mohamed Psl s'installe à Médine), l'Islam s'installe en Egypte dès l'an 20 de l'hégire (639) puis continue sa propagation en Afrique.

Ces réalités historiques sont encore vivantes et conditionnent largement la vie quotidienne des hommes et des femmes en Afrique et ailleurs.

Selon des études de l'UNESCO, l'éducation religieuse est une matière obligatoire dans les emplois du temps de 73 des pays étudiés.

Dans 54 de ces pays, le temps moyen qui doit être consacré à l'instruction religieuse pendant les six premières années de scolarité est de 388,4 heures, soit environ 8,1 % de la durée totale de l'enseignement. Ce taux s'élève à 31 % en Arabie saoudite et à 28,2 % au Yemen. Malheureusement, l'étude ne fournit pas des informations fiables sur les pays africains, où l'éducation religieuse est omniprésente. Les écoles coraniques de divers niveaux et sous diverses appellations (daaras, makaranta, dudal, massik, majilissi, Khalwa, marondi, mahadra, ect) sont présentes dans les localités les plus petites et les plus reculées dans plusieurs pays de l'Afrique.

Au Niger, les écoles coraniques sont largement répandues, et leur présence est fort ancienne. Leur création remonte au VII^{ème} siècle. Mais, c'est réellement à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle que le lettré, prédicateur et rénovateur, Ousmane Dan Fodio instaura dans le pays Haussa et sur les plateaux de l'Adamaoua, un royaume islamique. Ce royaume eut un rayonnement culturel sur toute la zone couverte par l'actuel Niger, la région septentrionale du Nigeria et le Nord Cameroun.

Au début du 20^e siècle, les français ont estimé le nombre des écoles coraniques au Niger à 9.000. Aujourd'hui, leur nombre est estimé à 40.000-50.000. Elles sont solidement implantées partout dans le pays et continuent à drainer un nombre important d'enfants et d'adultes en quête de savoir.

Une enquête menée par Caritas, en 2005, annonce un chiffre de 709 écoles coraniques et de 75 812 élèves uniquement à Niamey, Agadez et Maradi.

Au Sénégal, il existe également une tradition séculaire de l'enseignement islamique. Les Daaras y existent depuis l'introduction de l'Islam au Pays. Selon Alvisse de Cadamosto, l'introduction de l'enseignement coranique au Sénégal remonterait au XV^e siècle où il était dispensé dans la cour des souverains de l'époque par des enseignants d'origine berbère. Al Bakri situe l'évènement vers 432 H (1040 après Jésus Christ), sur la foi de ses écrits où il déclare que l'Islam fut adopté d'abord au Takrur (désignant un peuple noir islamisé en Afrique de l'Ouest) par le prince Waar Diabe, dont le fils sera allié plus tard du souverain almoravide Abu Bekr Ibn Amer.

Adama Diop, Premier Conseiller technique du Ministre de l'Education du Sénégal, résume la place des Daaras en ces termes : « Est-il besoin d'insister sur le fait qu'au Sénégal, tous nos grands marabouts, beaucoup d'Hommes d'affaires sont non seulement sortis des Daaras, mais sont devenus des fondateurs et des animateurs de Daaras qui s'estiment de nos jours à plusieurs milliers d'unités. Un sentiment de nostalgie et de reconnaissance s'attache encore à ces structures d'apprentissage du Coran si lointaines et si proches de nous. Leur disparition du paysage socioculturel n'est pas envisageable ».

Au Tchad, l'introduction de l'école coranique remonte au début du 10^e siècle ère chrétienne correspondant au 4^e siècle de l'Hégire. Ce modèle d'enseignement, ayant fleuri dans les célèbres royaumes du Kanem, du Baguirmi et du Ouaddaï, s'est

au fil des siècles propagé aux alentours du bassin de Lac Tchad. L'ancienneté de ce modèle d'enseignement fut attestée par d'anciens historiens tels Al Magrizi, Léon l'Africain (Al Hassane Al Wazzan), Yakout Al Hamawi, Gustave Nachtigale et autres. Dans un débat au Parlement tchadien en 2004, des députés ont défendu les droits des écoles coraniques en évoquant le grand nombre des enfants du Pays qui, de nos jours, fréquentent ces écoles, et les prix que remportent, presque chaque année, les enfants tchadiens participants aux concours internationaux de récitation du Saint Coran.

Au Sierra Léone, un rapport présenté aux autorités britanniques, à Londres, en 1802 fait état de la présence active, au nord du pays, d'écoles coraniques.

Au Bénin, en 1926, Paul Marty comptait 154 écoles coraniques abritant 1.900 élèves pour l'ensemble de la colonie dahoméenne. De nos jours, selon Galilou Abdoulaye, le nombre des « écoles arabes », malgré leur avènement récent, s'est beaucoup accru. Elles existent dans presque tous les ménages musulmans et sont difficiles à énumérer en raison du caractère officieux de leur existence. De façon générale, les écoles sont créées soit par un imam marabout, soit par un ancien élève coranique, soit par un riche aladji ou encore par le chef de la famille.

Selon le même auteur, Les années 1950 marquent une étape dans la trajectoire de l'Islam au Bénin. Elles constituent la période du début de l'avènement des écoles „modernes“ ou arabes. Ces écoles en réalité mi-coraniques et mi-arabes qui étaient aussi appelées „écoles franco-arabes“ par leurs promoteurs, sont l'œuvre d'érudits shaykh et marabouts ayant séjourné dans les institutions arabo islamiques du Nigeria, du Soudan, d'Égypte ou même de l'Arabie Saoudite. À Kandi et à Parakou, la première école arabe fut créée par Shaykh Abdoulaye Soilihou en 1957. À Djougou, elle date des années 1950 et fut l'œuvre d'Alfa Issa Yari. À Porto-Novo l'école de El-Hadj Abdou Rahim Mokthar est citée comme la toute première école arabe créée en 1946.

Ces écoles tiennent leur particularité de se calquer un tant soit peu sur le modèle des écoles publiques en ce sens qu'elles greffent à l'enseignement traditionnel, l'apprentissage de la grammaire et de la langue arabe avec l'usage du tableau, des stylos et des cahiers.

Si l'enseignement du mysticisme n'occupait plus une place de choix dans le programme comme c'est le cas dans les majilissi, il n'y faisait pas complètement défaut. C'est dans ces écoles que l'élite moderne, dans la poursuite de sa formation socioreligieuse, a commencé ses premiers pas dans l'apprentissage de l'arabe. Ayant accédé à la clé du savoir que constitue la capacité de lire, d'écrire et de parler l'arabe, elle nourrira de nouvelles ambitions dont elle ne trouvera le lieu de réalisation que dans les écoles arabes plus développées du Togo (les écoles arabes de Lomé et de Sokodé créées vers les années 1960).

En Guinée, les écoles maternelles, pour l'essentiel des établissements privés, sont toujours assez rares. Par contre, presque tous les enfants musulmans (qui représentent 80 % de la population) assistent à l'école coranique avant ou pendant les premières années de la scolarisation laïque.

A Mayotte, un « Document de travail concernant la rénovation de l'enseignement coranique », rédigé par le sénateur Mr Soibahaddine IBRAHIM, révèle la présence de trois types d'école coranique :

- les écoles coraniques de villages : chacun des 70 villages en comporterait en moyenne 6;
- les écoles coraniques du secteur public : 17, soit une par commune;
- les écoles coraniques rénovées (madrassat).

Selon le même auteur, « l'enseignement coranique à l'école publique a été réintroduit en 1977. Il est dispensé chaque après-midi après la classe par 17 maîtres recrutés sur concours ».

Cette prise en compte de la dimension religieuse en éducation, bien que partielle et insuffisante, constitue néanmoins une avancée remarquable par rapport au traitement réservé aux écoles coraniques, entièrement délaissées par les pouvoirs publics, dans les pays africains indépendants !

Dans l'ensemble, l'éducation religieuse, islamique soit elle ou autre, occupe une place de choix dans les sociétés africaines, tant attachées à la religion. Senghor le fait observer : « On s'étonnera que je commence par le problème religieux et que je le proclame fondamental ... C'est qu'ici (en Afrique), la religion est partout, imprègne tout...et qu'elle fut la Pierre Angulaire de l'État et de la Société, singulièrement des communautés villageoises et familiales ».

Aussi, face à un tel dévouement, la solution aux problèmes que l'on attribue au fanatisme religieux n'est pas de bannir l'éducation religieuse. Mais plutôt de l'exercer plus correctement et plus habilement.

3 Comment marier éducation religieuse et culture de paix ?

De la méfiance ...

La question de l'enseignement religieux est, depuis quelques temps, l'objet d'un débat animé qui ne se limite point à l'espace du monde islamique. Il suffit de se rappeler la réforme controversée que le Canada a décidé récemment d'apporter à cet enseignement.

En Europe, « le débat sur la place de la religion dans l'éducation a été relancé après l'attaque contre le World Trade Centre le 11 septembre 2001 », écrit James Wimberley, du Conseil de l'Europe. Cet événement, dit-il, a été perçu comme « un vrai appel » à résoudre « le problème, aussi grave que largement répandu, des mauvaises relations intercommunautaires en Europe », où « la méfiance mutuelle, l'intolérance, les incidents racistes et la discrimination prennent principalement une forme ethnique, mais parfois aussi religieuse ».

Mais, avouons le, la question de l'éducation religieuse suscite aujourd'hui beaucoup plus d'intérêt, de suspicion et d'interrogation lorsqu'il s'agit de l'enseignement islamique.

Ce climat de méfiance est justifié, non par ce qu'est, par essence, l'éducation religieuse, soit-elle islamique ou non, mais surtout par les conditions dans lesquelles se

déroule cette éducation et par les injustices que subissent ceux qui sont porteurs, ou prétendus porteurs de cette éducation.

Il est vrai qu'en jetant un « brin » de passion et de ferveur dans un champ d'exclusion et d'amertume on ne peut que s'attendre à des incendies difficilement maîtrisables. Cependant il est vérité indéniable que seule l'éducation – une véritable éducation – pourrait atténuer l'effet nuisible de ce cocktail molotov.

Or, pour que l'éducation puisse efficacement modérer les passions et calmer les tensions, elle ne doit pas être elle-même un champ d'injustice et de discrimination.

....A la confiance

Pour cultiver la culture de la paix, on doit s'appuyer sur un arsenal de mesures impliquant à la fois politique, économie, justice et éducation. Dans ce dispositif, le rôle de l'école demeure le plus important, du moins pour qu'émergent de nouvelles générations éprises de paix et des valeurs humaines. Dans les milieux islamisés, l'enseignement religieux en est lui-même le meilleur outil. Il détient un pouvoir réel et potentiel qu'il faudra investir pour traiter et prévenir les suspicions. C'est par lui-même que l'on pourra assurer une transition réciproque de la méfiance à la confiance et gagner ainsi le pari de l'éducation pour la paix.

A cet effet, il faudra là où les réalités socioculturelles l'exigent, reconnaître l'école coranique, l'accompagner et l'intégrer.

Reconnaître et connaître

En préalable à toute action de réforme, l'école coranique doit être reconnue par les pouvoirs publics. Il ne s'agit pas de délivrer des actes administratifs, comme le faisaient jadis l'administration coloniale, dans le but plutôt de contraindre et de restreindre. Les écoles coraniques sont des écoles communautaires par excellence. Elles l'étaient hier, elles le sont encore aujourd'hui et doivent, autant que possible, continuer à l'être demain. La libre initiative et le dynamisme des communautés et des individus sont des points de forces que ces écoles doivent préserver et cultiver dans la légalité. La reconnaissance requise est surtout la prise en compte de ces entités éducationnelles dans les politiques et stratégies de développement et de gestion des affaires de la nation. Les pouvoirs publics doivent savoir donner aux écoles coraniques des signes et des marques d'intérêt. Ils doivent dans la mesure du possible comptabiliser leurs produits. En effet, il est peu sensé que des érudits sortants d'écoles coraniques soient considérés analphabètes pour la simple raison qu'ils ne savent pas lire et écrire en caractères latins, comme s'il n'y avait sur la planète qu'une seule culture écrite ! Jadis, de grands savants candidats au pèlerinage à la Mecque, se trouvaient souvent fichés « analphabètes » par l'administration coloniale, qui ne reconnaissait à l'époque que sa propre langue. Aujourd'hui, dans des États qui auront bientôt totalisé cinq décennies d'indépendance, des millions d'hommes et de femmes méritent d'être réhabilités dans leurs droits d'alphabètes ; leurs acquis, si modestes soient ils, doivent être évalués, consolidés et investis pour une meilleure prise en compte de toutes les formes et voies susceptibles

de véhiculer le savoir dans la société et de faciliter l'universalisation de l'enseignement de base. Les annuaires des statistiques scolaires doivent progressivement consigner des données sur les écoles coraniques. Dans ce domaine, l'expérience coloniale pourrait servir de modèle à suivre, car, tout au long de son règne, l'administration française a réussi à établir des rapports périodiques sur les écoles coraniques de ses colonies : la localité, le(s) maître(s), les effectifs, les disciplines enseignées, les livres, etc.

En préparant un livre sur la vie culturelle en milieux nomades, j'ai réussi à collecter dans les archives coloniales à Nouakchott, à Dakar et à Paris des données abondantes sur les « mahadras » de la Mauritanie, pendant les six décennies du règne colonial. Mais malheureusement, j'ai perdu toutes les traces à partir de l'année de l'indépendance. Il est vrai que le colonisateur craignait ces écoles et que c'est surtout par méfiance et par souci de contrôle et de main mise qu'il veillait à la collecte de ces informations. C'est un souci que les pouvoirs publics d'un état indépendant ne sont pas, bien sur, obligés de partager. Mais, n'y a-t-il pas d'autres motifs sains de poursuivre ce travail d'exploration et de découverte ? Les autorités publiques n'en gagnent elles pas mieux à connaître les réalités du terrain et à s'en servir pour des objectifs nationaux sereins ? Feu Professeur Mohamed Lamine Traoré, ex Ministre de l'Education Nationale du Mali reconnaît franchement que son Ministère ne dispose pas d'informations sur les écoles coraniques ; c'est le cas presque partout dans les pays de l'Afrique à appartenance islamique.

Longtemps négligées et de ce fait ignorées par les pouvoirs publics, ces écoles méritent aujourd'hui d'être reconnues au moins pour être connues. Leurs apports effectifs et potentiels à l'Education Pour Tous et à l'alphabétisation méritent d'être explorés et évalués. Et sans vouloir emboîter les pas de l'Occident qui, selon le Professeur Traoré, « avec son cortège de fantasmes (...) veut parfois nous faire partager ses inquiétudes », il y a quand même pour nos sociétés des risques réels à continuer à traiter ces écoles avec mépris ou négligence.

Le Président du Sénégal, Me Abdoulaye Wade a fait preuve d'une prise de conscience à cet effet, en déclarant en Avril 2005 : « Je sais qu'ils sont nombreux les foyers éducatifs où des Hommes de Dieu, guidés par la lumière de la Foi et du savoir transmettent aux enfants dans l'amour et la compréhension, les connaissances qui les préparent à la vie adulte ».

Ces derniers temps, de nouvelles tendances favorables sur le plan international, interpellent nos États pour qu'ils prennent conscience de leurs propres réalités et de leurs spécifiques potentialités.

Le Cadre d'Action de Dakar, adopté par le Forum Mondial sur l'Education (28 avril 2000) appelle à la prise en compte des différentes formes d'éducation : « Etant donné que le rythme, le style, la langue, les circonstances de l'apprentissage ne seront jamais les mêmes pour tous, il doit y avoir place pour diverses approches plus ou moins formelles, pourvu qu'elles assurent à tous un apprentissage valable et confèrent un statut équivalent. (...) En faisant appel à des approches aussi bien formelles que non formelles, elle (l'éducation) doit prendre en compte les besoins des pauvres et des plus défavorisés (...) Les systèmes éducatifs doivent être intégrateurs, aller à la rencontre

des enfants non scolarisés et apporter une réponse souple aux situations et besoins de tous les apprenants ».

Accompagner et soutenir

Il s'agit de s'intéresser à l'homme, au lieu de l'apprentissage, au milieu, au contenu et à l'ensemble des conditions de l'enseignement religieux.

Améliorer les conditions matérielles de l'apprentissage

Les conditions de vie des écoles coraniques, notamment dans les pays de l'Afrique subsaharienne, sont d'une précarité notoire. Comme le constate Stephania Gandolfi : « L'État accorde ses préférences à l'École française ou anglaise plutôt qu'aux médersas » ou aux écoles coraniques. Les maigres ressources budgétaires des États de la Région sont destinées, à hauteur de 20 % à 40 % à l'école héritée de l'ère coloniale, alors qu'aucun soutien financier, matériel ou moral n'est offert aux autres structures d'éducation, pourtant profondément ancrées dans l'histoire et les traditions de la société, largement implantées et nettement nécessaires. Cet état de chose, comme le souligne une étude de l'UNICEF au Mali, nourrit « au sein des écoles coraniques un sentiment d'injustice par rapport au traitement de faveur réservé à l'école formelle (imposition, cantines scolaires, matériel didactique, etc.) ». Ainsi, « les enfants talibés » deviennent des sources de « revenus » pour leurs maîtres et « l'enseignement coranique devient secondaire ou peu consistant ». C'est dans ce contexte, que s'est développé le phénomène de mendicité attribué aux écoles coraniques. Certains pensent, à tort, que ce phénomène n'est qu'un rite religieux dont l'objectif est de cultiver l'humilité ! Loin de là, la religion en question interdit catégoriquement la mendicité sauf dans des situations d'extrême nécessité. C'est justement ce genre de situation qui pousse les enfants « talibou » ou « gharibou » à sortir chercher de quoi se nourrir et nourrir leur maître. Dans les milieux où la situation économique le permet, ces écoles coraniques sont prises en charge par les parents des élèves et les communautés, et l'on ne voit guère d'enfants quémander. Occasionnellement, des groupes d'enfants sortent collecter de la charité pour être par la suite discrètement distribuée aux pauvres dont leur dignité les empêche de tendre la main publiquement. Les mutations socio économiques des dernières décennies ont lourdement frappé les sociétés sahélo sahariennes et ont engendré un exode rural massif vers les centres urbains. Ce bouleversement, doublé d'appauvrissement de larges couches populaires, amène les familles pauvres à confier l'éducation (et la nutrition) de leurs enfants à des marabouts citadins. Ceux-ci, non moins démunis, ne trouvent mieux pour alléger ces charges supplémentaires, que d'envoyer les enfants chercher de quoi se nourrir. Aussi, pour comprendre pertinemment ce phénomène, devons-nous y voir un procès que font ces enfants, à leur manière innocente, contre les pouvoirs publics, les partenaires au développement et tous les acteurs qui ne font rien pour changer cette situation. Evitons que ce procès dégénère.

Bien que rares et timides, des initiatives lucides s'affichent à l'horizon. Parmi celles-ci, le programme de modernisation des Daaras du Sénégal qui figure dans le volet de l'éducation non formelle prévu par le Programme Décennal pour l'Education et la Formation ». D'un coût estimatif de 18.949.600.000 FCFA, ce projet vise à moderniser les écoles coraniques.

Stephania cite l'exemple de jardins d'enfants à Dakar où l'on enseigne le Coran pour concurrencer les écoles coraniques traditionnelles. « Dans ces écoles coraniques où l'enseignement reste, dans la forme, assez traditionnel, les parents des élèves doivent déboursier de 500 à 1.000 F CFA par mois. Ni les élèves des écoles maternelles islamiques, ni ceux plus âgés mais saisonniers « des trois mois » ne mendient ».

L'UNICEF a initié au Niger et dans d'autres pays des projets pilotes d'appui aux écoles coranique. D'autres partenaires, tels Danida, Aide Action, Caritas s'y intéressent également.

Suite à une étude de faisabilité conduite par l'UNESCO en partenariat avec la Banque Islamique de Développement, le Niger et le Tchad se sont dotés de sous programmes pour la rénovation des écoles coraniques.

Promouvoir les ressources humaines

Les écoles coraniques, en Afrique subsaharienne, se trouvent assez souvent handicapées pédagogiquement, tout comme économiquement, dans l'accomplissement de leur mission principale et unique pour la plupart d'entre elles, à savoir l'enseignement du saint Coran. Les enseignants ne sont pas préparés pour leur fonction. Ils se bornent à retransmettre ce qu'ils ont reçu ou acquis dans des conditions similaires ou pires. Ils ne disposent que de très peu, sinon de rien du tout, des aptitudes pédagogiques et des compétences didactiques. Ils transmettent des messages dont ils ne maîtrisent, souvent, ni la phonétique, ni le sens, ni les règles de lecture ou d'écriture. Tout juste, un effort de mémorisation qui a, certes, son importance pédagogique et sa valeur affective et spirituelle ; mais qui gaspille d'importantes potentialités qu'il fallait mettre en œuvre. Pour que cette situation change, et pour que l'effort louable de l'école coranique soit optimisé, les enseignants doivent suivre des cycles de formation qui les préparent à mieux assumer leur mission principale et à permettre à l'école coranique de se rénover et de s'ouvrir davantage sur le milieu. La phonétique, l'exégèse de certains versets, les règles de récitation et d'écriture, des rudiments de l'arabe, medium du Coran, les méthodes d'apprentissage et de la didactique ; tous ces thèmes et bien d'autres devront faire partie d'un programme bien conçu de formation des maîtres des écoles coraniques, un programme qui prend en charge également le souci de vulgariser la culture de paix. Un dispositif de suivi et de renforcement des acquis des apprenants devra être mis en place.

Ce souci est déjà pris en compte par certains États. Le Plan Décennal de Développement de l'Education au Niger prévoit la formation de 4.800 enseignants d'écoles coraniques. Mais aucun dispositif de mise en œuvre n'est encore en place.

Améliorer la qualité

L'amélioration de la qualité de l'enseignement coranique dépend largement des efforts consentis pour réajuster les conditions matérielles et surtout pour rehausser les performances didactiques des maîtres. Toutefois, il y a lieu également de repenser le programme de l'école coranique et de la pourvoir de supports pédagogiques appropriés, dont les cassettes audio. Dans certains milieux urbains, il conviendrait d'encourager, ne serait ce qu'à titre expérimental, l'apprentissage assisté par ordinateur ou par vidéo.

Rien n'empêche, pour des sociétés en pleine mutation, que se côtoient sur le même espace la planche (allowh) et le Cdrom ; la plume et le clavier ; la lecture du maître de l'école et celle d'un célèbre liseur de Coran suivi sur un écran de vidéo ou d'ordinateur. Bien au contraire, cela permettra à l'école coranique de se redynamiser et de s'intégrer davantage dans son ère moderne.

L'amélioration de la qualité exige également de mettre un accent particulier sur le contenu, pour que les apprenants puissent saisir le sens des versets qu'ils récitent. Mémoriser la parole et l'aimer du fond du cœur, ne suffit pas pour élever la conscience de l'individu et faire de lui l'homme vertueux que prêche la religion. Une ferveur absurde et confuse pourrait même drainer l'individu vers des situations de dérive, de fanatisme et d'intolérance.

Donc, l'assimilation du contenu, suivant un programme mûrement réfléchi doit être une partie intégrale de l'apprentissage du Coran, notamment pour ce qui concerne les versets ayant trait à la morale et au comportement de l'homme vis-à-vis de l'homme. Sans cela, les apprenants risqueraient d'être dans la mauvaise situation décrite par le Coran, celle de « l'âne qui porte des livres » !

A.M. Mbow rappelle a juste titre que « la mise en valeur d'une écriture que l'enfant a peiné pour apprendre l'épanouirait et lui montrerait que cette langue, qu'il apprend pour le Coran, est aussi une langue de culture susceptible de l'ouvrir au monde moderne »

Rénover et intégrer

Le but ultime de toute intervention au profit des écoles coraniques devra être celui de son intégration, dont la rénovation en est l'outil. Aussi les écoles coraniques seraient elles en mesure de mieux servir les objectifs de développement. Au delà de ses prestations spirituelles, et grâce à elles, l'école coranique aura un rôle croissant à jouer dans la prévention des conflits, l'établissement de la paix, et le raffermissement de la cohésion sociale. Elle pourra servir de levier pour le travail, la créativité, la production et pour toute action utile à la vie dans ce bas monde.

L'école coranique devra cesser d'être – malgré elle même et à cause de sa marginalisation chronique – une machine qui ne produit essentiellement que des petits « mendiants » ou des grands chômeurs, tels qu'elle est observée dans certains pays africains.

Le changement du mode de vie et l'injustice érigée en système font que les sortants des écoles coraniques, même après avoir réussi des études universitaires d'arabe, se trouvent dans l'impasse au moment où leurs concitoyens issus des écoles formelles s'accaparent toutes les faveurs de l'État et s'insèrent normalement dans ses rouages. De ce fait, la plupart de sortants malheureux de l'école coranique, surtout ceux qui ne réussissent pas à être des imams ou des oulémas, se trouvent finalement exilés dans leurs propres pays et condamnés à vivre en marge de la société active. C'est dans un tel état de désolation et d'exclusion que se forment les germes de la révolte et de la rébellion.

Pour pallier cette situation, les sortants des écoles coraniques devront être habilités à s'insérer, le plus aisément possible, dans la vie active de leurs sociétés.

L'école coranique devra retrouver, en Afrique contemporaine, le rôle qui était et demeure le sien dans d'autres temps et d'autres sphères, celui d'une « école de vie ». Bien connectée à son environnement, apte à le servir et à le transformer, elle doit pouvoir nourrir le cœur sans affamer le corps.

L'intégration requise implique, notamment, le respect de la diversité culturelle, la promotion du partenariat et de l'interférence entre les modes d'éducation ainsi que l'ouverture sur le marché de l'emploi.

Respecter la diversité culturelle

Le premier pas vers la réhabilitation de l'école coranique est celui de l'adhésion au principe du droit à la diversité culturelle. Toutes les populations de la planète devront pouvoir jouir de ce droit pour être en mesure de se connaître, se comprendre mutuellement et de s'entraider. Ce droit mobilise tant de voix sur la scène internationale.

La France, souvenons-en, a milité au plus haut niveau pour défendre, au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce, le droit à « l'exception » culturelle.

A Cotonou, la III^e Conférence ministérielle de la Francophonie sur la Culture (juin 2001) a adopté la Déclaration de Cotonou au terme de laquelle, l'OIF s'est engagée à soutenir la diversité culturelle et à tout mettre en œuvre pour faire aboutir l'élaboration et l'adoption à l'UNESCO, d'un instrument juridique international contraignant qui donnerait un fondement incontestable aux politiques de préservation et de développement de la diversité culturelle. Mission accomplie, trois ans plus tard, lorsque l'UNESCO a adopté la convention internationale sur la diversité culturelle (33^e conférence, 20 octobre 2005).

Le domaine d'excellence où doit s'exercer le plus pertinemment possible cette diversité demeure celui de l'éducation.

A cet effet, M. Roger Dehaybe, ancien Administrateur général de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, a, dans plusieurs discours, prêché sagement le partenariat linguistique. Devant la 50^e session de la CONFEMEN (Ouagadougou, novembre 2002), il s'est exprimé ainsi : « La prise en compte des spécificités régionales et nationales dans les politiques d'éducation est peut-être une réponse à ce qu'il faut bien reconnaître comme l'échec des politiques antérieures. Chacun aujourd'hui

s'accorde, enfin, à reconnaître la nécessité de prendre en compte la diversité culturelle dans les politiques de développement (...). S'il y a bien un domaine où cette notion de diversité culturelle, avec ce qu'elle véhicule au niveau des patrimoines, des traditions, des usages sociaux et des langues est à prendre en compte, c'est bien celui de l'éducation (...). Il faut donc rompre avec la notion de modèle éducatif unique pour lui substituer des approches adaptées aux communautés concernées de telle sorte que l'éducation reste un facteur d'identité.

« Même dans leur projet d'intégration européenne, les États membres revendiquent, au nom de l'efficacité, les spécificités nationales et régionales. Pourquoi le Sud ne participerait-il pas d'une telle démarche qui vise tout simplement à faire de l'éducation un facteur d'identité et d'affirmation des cultures ? »

Le Président français Jacques Chirac, intervenant devant le sommet de la Francophonie à Beyrouth en 2002, a promis de doter l'Organisation Internationale de la Francophonie d'une Maison (un siège) qui se hissera face au siège de l'UNESCO. « j'y vois, dit-il, plus qu'un symbole. J'y vois la promesse d'un beau et fructueux dialogue au service des valeurs de notre grande famille : la diversité culturelle, la justice, les droits de l'homme, le partage et la solidarité... ».

Le Conseil de l'Europe s'y intéresse lui aussi. Il a pris la décision de faire du « dialogue interculturel et interreligieux » l'un des axes majeurs de son action.

Réclamée par le sommet de Johannesburg (2002), celui de Beyrouth pour la Francophonie, la même année, sollicitée par le NEPAD et le Plan d'Action de Cotonou – 2001, puis confirmée par une convention internationale, la diversité culturelle est devenue une exigence à la fois mondiale et régionale.

Forts de ces tendances favorables au niveau international, les pays de l'Afrique subsaharienne auront intérêt à en profiter pour exercer leur propre droit à la diversité culturelle ; lequel droit est solidement lié au devoir de raffermir les liens de coopération, de solidarité et de compréhension mutuelle entre les nations de l'humanité.

Il va de soi que l'exercice de ce droit se fera mieux par et pour l'éducation.

Promouvoir le partenariat et l'interférence

Plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne ont connu, depuis plusieurs siècles, des établissements d'éducation arabo islamique, bien avant que les colonisateurs n'établissent leur propre réseau d'éducation et réussissent, petit à petit, à le généraliser. Toutefois, l'ancien système a continué à opérer en dépit du parti pris de l'administration, de manière parfois plus sévère en ère post coloniale, pour l'école formelle de type occidental, dont les programmes n'ont subi aucune sérieuse tentative de réajustement. Il en résulte, la présence sur le même sol de deux systèmes éducatifs qui ne se communiquent que très peu.

Cet état de choses pourra à la longue comporter des risques. Amadou Mahtar Mbow, Ancien Directeur général de l'UNESCO l'a rappelé : « La dichotomie qui résulte de l'existence de deux systèmes d'éducation éloignés l'un de l'autre par leurs contenus, leurs méthodes et leurs objectifs, peut avoir des effets nuisibles à la

construction nationale. Quand, au sein d'un même pays, des hommes et des femmes reçoivent une éducation orientée différemment, il est inévitable que se créent entre eux des sensibilités différentes, voire une perception différente des problèmes dont peut dépendre la compréhension mutuelle et la stabilité intérieure. »

Autrement dit, « Dans le contexte socioculturel actuel, la juxtaposition de deux modèles éducatifs différents qui évoluent parallèlement et de manière autonome pose des problèmes. »

S'il est vrai que la standardisation arbitraire de l'éducation, compromettant la diversité culturelle, pourrait provoquer des malaises sociaux, il n'en demeure pas moins juste que l'on gagnerait à briser les barrières dressées entre les deux systèmes, de sorte à y favoriser, de part et d'autre, un seuil optimal de communicabilité et de connectivité.

Interpellé par ce souci, la CONFEMEN affirme, par la Déclaration de Bamako, issue de sa 49^e session, « l'indispensable articulation entre l'éducation formelle et non formelle et le développement local ». Cette articulation se fera mieux au bénéfice d'un enseignement qui prend en compte les soucis de la population et les exigences de la modernité et de l'ouverture sur le monde extérieur. Un enseignement bilingue franco arabe ou anglo arabe, selon les milieux islamisés, offrira ce terrain, fécond et fertile, d'entente et d'interférence.

Cette option est d'autant plus utile qu'elle constituerait un raccourci de rattrapage pour plusieurs pays en déficit de scolarisation. En effet, sur la trentaine des pays qui auraient des difficultés à atteindre les objectifs de l'Education Pour Tous, dix neuf appartiennent à l'Afrique subsaharienne. 38 millions des enfants de cette région ne fréquentent pas l'École et 40 % de ceux qui y accèdent n'achèvent pas le cycle de base. Quatorze pays de la Région enregistrent un taux d'analphabétisme estimé à plus de 40 %.

Sans pour autant minimiser d'autres facteurs d'influence, l'une des causes et pas des moindres, de cet état de faits, comme l'indique un document de la Banque Islamique de Développement, « est le désengagement des populations de cette région vis à vis de l'école officielle, une école dans laquelle ces populations ne se reconnaissent pas toujours. Cette école officielle dont l'enseignement est exclusivement en langues européennes a fait accomplir, il faut le rappeler, d'immenses progrès dans l'acquisition des sciences et techniques de tous ordres ; elle a été sans nul doute un puissant instrument de promotion sociale et de développement.

Cependant, force est de constater que dans certains pays de l'Afrique subsaharienne, de larges couches de la population, notamment dans le milieu rural, se retrouvent en dehors de l'influence de l'école officielle. Pour étayer cette thèse, il n'est que de constater les faibles taux de scolarisation à l'école officielle, les taux élevés d'abandon et d'échec, les fermetures des classes faute d'élèves alors qu'au même moment, fleurissent d'innombrables écoles coraniques dont les nobles objectifs sont malheureusement handicapés, entre autres, par le manque cruel de moyens de fonctionnement.

Une analyse approfondie de cette situation révèle au moins deux considérations : (i) les populations rurales islamisées, dans les pays d'Afrique subsaharienne de l'Ouest nourrissent une certaine méfiance vis à vis de l'école officielle ; il y a une crise de confiance entre l'école et les parents à telle enseigne que ces derniers arrivent à la conviction que dans ladite école leurs enfants pourraient perdre leur identité culturelle originelle ainsi que leur héritage spirituel ; (ii) cette conviction est solidement encrée et pourrait pendant longtemps encore, éloigner les ressources humaines potentielles des pays en cause, du processus de développement moderne. Dès lors, dans la zone concernée, une coopération s'avère nécessaire entre l'école d'expression française ou anglaise et l'enseignement arabo-coranique, par la voie d'un enseignement bilingue harmonisé et soutenu par les pouvoirs publics.

Cette piste, faut il le rappeler, a été déjà explorée par les colonisateurs, qui ont y trouvé un moyen de concilier leur école et celle des habitants. Et c'est grâce à cet accouplement qu'ils ont gagné, du moins en partie, la confiance des milieux populaires hostiles à « l'école des blancs ».

C'est dans ce contexte, que la France créa fin 1907, à Saint-Louis du Sénégal, la première « medersa » de l'Afrique subsaharienne ; une école où l'enseignement est dispensé en Français et en Arabe. Suivront plusieurs nouvelles medersas dont celles de Tombouctou et Djenné (au Mali) ; de Mao, Faya-Largeau et Abéché (au Tchad), de Say au Niger et de la capitale sénégalaise Dakar.

Malheureusement, les autorités de l'ère post coloniale n'ont pas consenti d'efforts significatifs en vue de consolider ces acquis. Ce sont en revanche, les populations qui ont tenu, tant bien que mal, à développer ce système d'enseignement bilingue, souvent dominé par la langue arabe.

De nos jours, cet enseignement continue à susciter un réel engouement auprès de la population comme le souligne Etienne Gérard qui évoque de nouveaux choix éducatifs, dans son ouvrage *La tentation du savoir en Afrique, Politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali*. Selon lui, l'expansion des médersas et des écoles coraniques éclaire « les nouvelles stratégies d'éducation qui s'affirment aujourd'hui au Mali comme dans certains pays voisins (Burkina Faso, Niger). Par exemple, dans l'arrondissement de Kangaré, peuplé essentiellement de Malinkés et située au Sud-Ouest du Mali, « le nombre des médersas a quadruplé en dix ans. Trois fois plus de maîtres y enseignent aujourd'hui qu'au début de cette période. Trente ans plus tôt, une seule médersa existait où trois maîtres dispensaient des cours d'arabe. Alors que le taux de scolarisation dans le secteur public n'a cessé de baisser depuis plus d'une décennie, près de la moitié (49,6 %) des élèves scolarisés de l'arrondissement suit désormais un enseignement privé islamique (médersas et écoles coraniques) ».

De nouveaux centres de gravité de l'éducation arabo islamique ont émergé ces derniers temps au Mali, tout comme dans d'autres pays de la région. Paradoxalement, Tombouctou qui fut une prestigieuse métropole de savoir arabo islamique, et qui attirait même des célèbres érudits et étudiants de l'Égypte, tel l'Imam Al Souyoufi, voit aujourd'hui son rôle historique régresser au profit d'autres cités et régions du pays. Le pourcentage des élèves de la région de Tombouctou inscrits dans les medersas

n'est que de 5 % comparé à l'ensemble des élèves fréquentant les écoles formelles de ladite région, alors que Sikasso et Kayes enregistrent des scores de scolarisation arabo islamique de 16 à 18 %. Mais dans l'ensemble, les médersas prolifèrent à travers toutes les régions du Pays, et ce grâce à des initiatives quasi totalement privées. Elles sont plus de 1.200 selon les services du Ministère de l'Education Nationale.

Au Burkina Faso, on compte plus de 600 medersas toutes privées ou communautaires. Au Niger et au Tchad, où s'exécutent depuis l'an 2000 des projets pilotes d'appui à l'enseignement franco arabe, ce système d'éducation connaît un essor considérable. Le nombre des établissements d'enseignement franco arabe au Niger est passé de 192 établissements en 2000 à plus de 900 en 2007.

Contrairement à une certaine idée reçue sur les écoles purement coraniques, les promoteurs de ces écoles affichent une prédisposition que l'on croit inattendue à accepter toute rénovation ne compromettant pas leur mission d'origine, celle d'enseigner le saint Coran.

En Guinée, plusieurs écoles coraniques « introduisent les enfants à la lecture d'une langue étrangère ».

Des promoteurs de grandes écoles coraniques au Niger, appartenant à ses huit régions, ont accueilli favorablement le nouveau programme conçu à l'aide de l'UNICEF et de la Banque Islamique de Développement et dans lequel d'importantes plages horaires sont affectées à l'apprentissage de la langue française (voir le tableau ci après).

Programme des écoles coraniques rénovées au Niger

Disciplines et horaires hebdomadaires

Discipline	1 ^{er} et 2 ^e année	3 ^e et 4 ^e année	5 ^e et 6 ^e année
Le Saint Coran	15h	13h	13h
Les études islamiques	4h 30	3h 30	3h 30
La langue arabe	4h 30	3h 30	3h 30
Le français	–	2h	2h
Les mathématiques	1h 30	1h 30	1h 30
L'EPS	30 mn	30 mn	30 mn
Les APP	30 mn	1h	1h
Les sciences sociales	–	1h 30 mn	1h 30 mn
Les récréations	2h 30	2h 30	2h 30
Les pauses prières	1h	1h	1h
	30h	30h	30h

Cette tendance au bilinguisme commence à intéresser des partenaires techniques et financiers de même que des gouvernements soucieux d'accélérer le rythme de la scolarisation et d'adapter l'offre officielle à la demande sociale en éducation. De même. A cet effet, le Programme de l'Éducation Bilingue en Afrique subsaharienne constitue une nouveauté qui fait ses preuves depuis l'an 2000.

Initié, tout au début, dans le cadre d'un partenariat entre le Niger, le Tchad et la Banque Islamique de développement, élargi ensuite à l'UNESCO, l'ISESCO et l'ALECSO, il continue à susciter l'intérêt d'autres pays et d'autres partenaires.

C'est dans le cadre de ce programme que l'UNESCO a conduit en 2002 et 2003 des études de faisabilité sur l'enseignement franco arabe, dont les résultats ont été soumis à la première conférence internationale sur l'éducation bilingue tenue à N'Djamena fin juin 2004. Les travaux de la Conférence ont été sanctionnés par l'Appel de N'djamena dont copie est en annexe.

Un an plus tard, Niamey a accueilli, en seconde édition, une table ronde internationale sur le financement des programmes de développement de l'éducation bilingue au Niger et au Tchad.

Les programmes en question s'articulent autour de plans d'action pour la promotion de l'enseignement franco arabe, à tous niveaux, de la formation technique et professionnelle et de l'alphabétisation en langues africaines transcrites traditionnellement en caractères arabes, ainsi que pour la rénovation des écoles coraniques.

En mai dernier (2007), Dakar a accueilli une troisième édition, un symposium sur l'éducation bilingue franco arabe qui a précédé la signature de quatre accords pour le financement de nouvelles études de faisabilité sur l'enseignement franco arabe au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Sénégal.

C'est dire les horizons qui s'ouvrent aujourd'hui à certains pays africains pour rapprocher les deux systèmes d'éducation qui cohabitaient, sur leurs territoires, en dichotomie depuis plusieurs décennies.

Devant la Conférence Internationale de N'djamena, Monsieur A.M. Mbow a plaidé pour cette troisième piste, en ces propos : « bilinguisme est souvent synonyme de biculturalisme, et dans une certaine mesure aptitude à mieux pénétrer d'autres cultures. Il apparaît ainsi comme un facteur essentiel de paix (...) Le bilinguisme franco arabe peut redonner à chacun le sentiment d'une dignité retrouvée. A ce titre, il peut constituer un facteur éminent de stabilité, de progrès et de paix ».

S'ouvrir sur le marché de l'emploi

Les sortants des écoles coraniques et arabo islamique devront être préparés à une insertion sociale et économique adéquate. Des programmes adaptés aux besoins du milieu permettront d'établir des passerelles aptes à faciliter la transition des élèves, à bas âge, vers l'enseignement formel bilingue (franco arabe, par exemple) et des plus âgés vers le marché de l'emploi. Si le premier type de passerelles constitue, à moyen et à long terme, une bonne solution, il en est de même, y compris à court terme, pour le deuxième type. L'école coranique doit bénéficier de programmes de formation

accélérée pour préparer les élèves adultes n'ayant plus la possibilité d'intégrer l'école formelle ou de poursuivre leurs études, à l'exercice d'un métier du milieu (maçonnerie, plomberie, menuiserie, électricité, mécanique, couture, artisanat, conservation d'aliments, saisie informatique, etc.).

Mais que faire des adultes diplômés d'universités arabes qui sont là par milliers sur le sol africains et qui n'ont pas d'accès à la fonction publique dans leurs pays ? Ceux-ci méritent également d'être insérés dignement dans la vie active de leurs sociétés. Là où l'on pratique des politiques de promotion d'un enseignement d'arabe, ces chômeurs diplômés pourraient être facilement intégrés dans le corps enseignant. C'est le cas, par exemple, au Niger où l'on recrute chaque année, sur concours, des enseignants d'arabe pour répondre aux besoins croissants des écoles franco arabes. Paradoxalement, on y trouve parfois des maîtres qui, faute d'emploi plus approprié, postulent pour des postes de volontaires ou de contractuels de l'enseignement primaire.

Au Sénégal, l'État a mis en place ces dernières années une politique d'insertion des diplômés arabophones, avec l'ambition d'en recruter 300 par an. Avec l'aide de la Banque Islamique de Développement, il a été également procédé à la constitution d'un fonds pour allouer des micro crédits aux diplômés arabophones désireux de monter des projets ou des petites entreprises fiables.

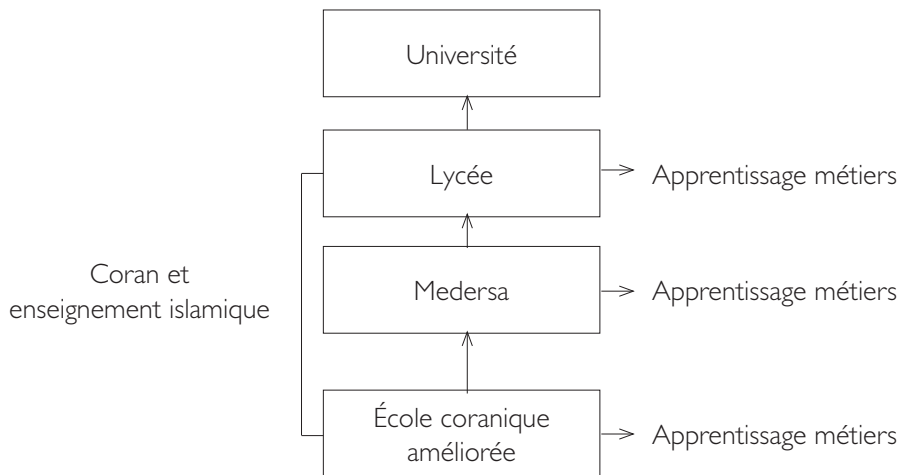
L'expérience de la Mauritanie mérite d'être citée ici, car elle illustre la connectabilité de l'enseignement originel à l'enseignement formel et à l'enseignement professionnel. Ce pays dont la capitale administrative fut, tout au long de sa colonisation, Saint – Louis (au Sénégal) a vécu une forte résistance à l'école formelle introduite par la France. Au moment où elle accéda à l'indépendance en 1960, la Mauritanie n'avait que 5 universitaires. Pour gérer les affaires de l'État naissant, il a fallu recourir, dans une large mesure, aux services des sortants des célèbres institutions classiques d'enseignement arabo islamique, les Mahadras. L'État s'est arrangé avec la Tunisie et d'autres pays arabes pour assurer à des sortants de ces institutions des formations au terme desquelles, ils ont pu s'insérer aisément dans les rouages de l'administration.

La force de fait de l'enseignement originel et la présence, au niveau formel, d'un enseignement largement arabophone a naturellement facilité l'accès des élèves du non formel au formel. Chaque année, des élèves de mahadras se portent candidats libres au brevet et au baccalauréat, série A ou série O (originelle) et arrivent parfois à devancer leurs collègues qui ont suivi le cursus normal.

Une passerelle est également établie au niveau de l'enseignement supérieur grâce à l'organisation de concours d'entrée à l'Institut Supérieur des Etudes et Recherches Islamiques. Tous comme les bacheliers, les élèves de mahadras sont autorisés à y participer.

Il existe aussi un centre de formation professionnelle des élèves des mahadras, incluant diverses sections dont l'informatique.

Schéma de passerelles proposé par une étude de l'UNICEF



4 Conclusion et recommandations

Pour élever les défenses de la paix dans les esprits des hommes, l'éducation demeure, certes, l'outil le plus efficace. La religion, étant source et objet de passion, devra être habilement mise au service de la paix, par le biais d'une éducation religieuse consciente et efficiente.

Dans les milieux islamisés, notamment en Afrique subsaharienne, l'éducation coranique et arabo islamique est, de fait et potentiellement, un support d'excellence pour vulgariser la culture de la paix. Cependant, la négligence dont elle souffre, la marginalisation de ses détenteurs, l'anarchie de ses programmes et la précarité de ses moyens... tous ces facteurs concourent à handicaper sérieusement son apport à la paix sociale et pourraient même provoquer davantage de malaises sociaux, à moins que des mesures correctives et préventives ne soient prises.

Dans l'état actuel des choses, il y a à la fois des risques à éviter et des chances à saisir.

Les risques de l'exclusion et de la privation sont aggravés parfois, certes, par la mauvaise interprétation, mais souvent et surtout par la pure et simple ignorance des préceptes réels de l'islam.

Heureusement, on est encore en mesure de vaincre ces risques si l'on arrive à saisir les atouts qui s'offrent aujourd'hui et dont voici quelques uns parmi les plus importants :

- la force du message de paix en Islam, étant une religion qui se proclame universelle, qui institue explicitement la liberté de culte et qui prône la compréhension mutuelle entre les peuples;
- la prédisposition des écoles coraniques à la réforme tel que l'atteste des expériences pilotes menées ces dernières années ;

- l'essor que connaît le système d'enseignement bilingue, franco arabe en particulier, et son effet de raccordement et de synchronisation sur paysage culturel;
- la prise de conscience, à travers le monde, de la nécessité de préserver la diversité culturelle et d'assurer une connexion optimale entre les systèmes formels et non formels de l'éducation.

Armés de ces atouts, les acteurs de l'éducation (pouvoirs publics, organismes internationaux et régionaux, ONG, communautés, etc.) devront conjuguer les efforts pour revitaliser le rôle de l'éducation religieuse dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et le renforcement du dialogue des cultures.

Tout commence par la reconnaissance du système d'enseignement arabo islamique et par son exploration en vue de sa connaissance. Des activités de recensement devront être menées en vue d'établir des bases de données sur les écoles coraniques ; les stratégies nationales et internationales de lutte contre la pauvreté et pour l'universalisation de l'éducation devront prendre en charge cette dimension.

Une meilleure connaissance de ce mode d'éducation aidera sans doute, à élaborer des plans d'action spécifiques pour accompagner l'éducation religieuse dans ses structures principales, écoles coraniques et médersas, mais aussi dans les programmes d'enseignement en général.

Dans ce cadre, l'on doit œuvrer pour que la religion soit enseignée correctement, convenablement et dans un souci réel d'équité. Plus particulièrement, il y a lieu de:

- Constituer des fonds et inventer des mécanismes pour soutenir matériellement les écoles coraniques et éradiquer le phénomène de mendicité des enfants.
- Promouvoir les ressources humaines de ces écoles à travers notamment des stages de perfectionnement au profit des maîtres. La dimension « culture de paix » devra t être incluse dans les programmes de formation.
- Améliorer la qualité de l'offre éducationnelle, par l'usage de supports pédagogiques modernes, la rénovation des programmes et l'incitation à l'assimilation des sens des textes au lieu de se contenter de la mémorisation des mots.
- Etablir des passerelles à double direction, favorisant l'accès des élèves des écoles coraniques, selon l'âge et le niveau d'instruction, soit à l'école formelle, soit au marché de l'emploi. La rénovation des programmes, pour inclure des matières profanes, la formation aux métiers du milieu et le jumelage entre écoles coraniques et écoles formelles sont, entre autres, des pistes à emprunter pour réaliser ce couplage utile et nécessaire.

Grâce à ce bouquet de mesures, on pourra faire de l'éducation religieuse un levier de paix, solide et puissant.

Le Coran nous le rappelle : « Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas? Seuls les doués d'intelligence se rappellent » (Sourate 39, verset 9).

L'Éducation pour la paix, les droits de l'homme, la démocratie, la compréhension régionale et la tolérance

Par **Prof. Honorat Aguessy**

Coordonnateur-fondateur de l'Institut de développement et d'échanges endogènes (IDEE)

« La liaison mystique avec les ancêtres divinisés est constante et active. Rien ne se fait sans les consulter et s'assurer de leur protection ; les hommes sont dans l'abondance et dans la prospérité s'ils ont su les satisfaire et, par contre, les catastrophes et les calamités se succèdent sur terre si ces dieux ont été négligés ou offensés. Ces croyances ne sont pas basées sur la terreur ; elles ont un côté terrible car elles exaltent la force des divinités et leur puissance ; ces dieux sont terribles et redoutables, mais convenablement traités, apportent aide et protection à leurs fidèles. Il n'est que de se conformer à la règle, à la loi, pour ne pas avoir à en souffrir. »

« Soulignons encore qu'aucun domaine de la vie africaine n'est resté aussi inintelligible à l'européen que celui de la religion ; la plupart des auteurs n'ont voulu voir, dans les institutions dites « fétichistes », qu'erreurs, superstitions grossières et supercheries de la part du clergé traditionnel. »

« La colonisation est cette situation où l'homme a une religion et ne peut la vivre comme il l'entendrait, une langue, et ne peut la cultiver comme il voudrait. Il a une vocation économique mais il est contraint de n'être qu'un objet d'appoint dans la vie économique de son pays. Il a des traditions sociales, mais il ne peut les développer selon son genre propre². »

Face à la violence qui se répand partout dans toutes les sociétés, eu égard aux criantes injustices qui s'imposent dans les relations sociales, compte tenu de l'idée unique qui tend à prévaloir, au regard du refus de compréhension mutuelle qui entrave les rapports entre les individus et entre les sociétés, vis-à-vis de l'intolérance généralisée qui gangrène la vie collective, y aurait – il meilleur recours et cadre de solution que l'éducation ?

L'UNESCO n'a-t-elle pas enseigné au monde entier depuis plus d'un demi siècle que c'est grâce à l'éducation que l'individu et tout groupe se transforment pour passer d'un état donné à un autre état ou mode d'être dont la marque est l'amélioration ?

L'UNESCO n'a-t-elle pas, tout le temps, mis l'accent sur le fait que, c'est par l'éducation que s'édifient, dans l'esprit des citoyens et dans toute société, les remparts contre la guerre ainsi que les promontoires pour la compréhension internationale, la tolérance, la paix ?

1 Paul Mercier in Religion, épopée, histoire – Notes sur les fonctions latentes des cultes dans les civilisations du Bénin.

2 Alioune Diop – Cotonou, 16 Août 1970: Présence Africaine.

Dans le cadre de ses attributions, cette agence de l'organisation des Nations Unies n'a-t-elle pas, sans répit, insisté sur le point cardinal que c'est par l'éducation que l'humanité se dote d'une vision du monde susceptible de réduire toutes les espèces de contradictions, de tensions, et de discriminations ?

N'est-ce pas elle qui n'a eu de cesse de prôner que c'est par l'éducation que l'humanité peut avancer vers la justice sociale, la liberté et la paix ?

N'est-ce pas à elle qu'est revenu l'honneur ces deux dernières décennies, de mettre en exergue que c'est par l'éducation que chaque être humain, tout au long de sa vie peut et doit se développer de façon continue, harmonieuse, et peut connaître la paix ?

L'UNESCO n'a-t-elle pas attiré l'attention du monde entier sur le fait que c'est par l'éducation que les citoyens du monde peuvent coexister et s'épanouir en apprenant à vivre ensemble dans le village – planète après avoir appris à vivre dans leurs communautés de base, leurs nations, leurs régions, leurs voisinages ?

En bref, l'UNESCO n'a-t-elle pas révélé, à la face du monde, dans sa belle publication « l'Education, un trésor est caché dedans » (p.121) que l'éducation devient l'affaire de tous ? Elle concerne l'ensemble des citoyens désormais acteurs et non plus simples consommateurs passifs d'une éducation dispensée par les institutions. Chacun peut faire l'expérience de la minorité des situations éducatives et même devenir tour à tour enseigné et enseignant au sein de la société éducative. Intégrant délibérément l'informel au formel, l'éducation correspond alors à une production constante de la société qui en est tout entière responsable et se refonde à travers elle ?

A travers cette puissante tâche et mission de l'UNESCO, quelles sont les acceptations des concepts clés mis en évidence pour élucider les problèmes nés de la violence résultant des tensions et discriminations ? Comment convient-il d'appréhender les acceptations des mots suivants : dialogue, paix, tolérance, différence ?

Élucider cette tâche relative à l'acceptation des concepts clés, requiert une saisie holistique impliquant les phases suivantes :

- i) mettre en relief les domaines où gît la violence ;
- ii) mieux comprendre les raisons de la volonté de discrimination et de l'homogénéisation qui se dégage de l'identification de ces domaines de violence ;
- iii) mieux appréhender le cas spécifique de la discrimination relative au domaine interreligieux ;
- iv) préciser l'augmentation de la thèse privilégiant la dialectique de la violence ;
- v) examiner comment sortir du cercle vicieux de la violence par le dialogue ;
- vi) mieux travailler les concepts de paix, de tolérance ;
- vii) décrypter le principe de la différence qui doit être à la base de toute relation sociale ;
- viii) revisiter les domaines de l'éducation indispensables à la culture de la paix, de la tolérance, du dialogue, de la différence.

La présente présentation ne pourra pas appréhender toutes les phases requises par ladite saisie holistique.

- i) au lieu de prospecter tous les domaines où gît la violence, nous nous contenterons d'évoquer ces domaines et de souligner l'ubiquité des domaines d'infiltration de la violence ;
- ii) les raisons de la volonté de violence seront mises en relief ;
- iii) nous rappellerons la thèse de la dialectique de la violence qui installe le cercle vicieux de la violence ;
- iv) comment sortir du Cercle vicieux en travaillant minutieusement les concepts-clés ?

Domaines ou gît la violence

En dehors du domaine interreligieux empoigné par le présent Colloque, il y a d'autres domaines dont l'identification nous permettra de dégager la leçon qui se dégage de toute manifestation de volonté de violence.

Domaine de la rencontre entre deux mondes

Le Colonialisme et son succédané l'Apartheid. Ce domaine comporte plusieurs formes particulières de violence résultant de la discrimination.

Domaine des relations inter-ethniques

Avec l'infériorité présumée de telle ethnie par rapport à telle autre avec comme accompagnement la limitation de la conception décrétée de l'ethnie inférieure.

Domaine de l'éducation

Il convient de noter le temps considérable mis par le dominateur en Afrique avant de décréter l'enseignement secondaire. De plus, l'enseignement primaire n'est pas ouvert à tous les citoyens.

Qu'on se rappelle le contenu de la Convention et de la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement adoptés par la Conférence Générale de l'Unesco à sa onzième session le 14 Décembre 1960.

Domaine de la politique politicienne

Manifestation d'une modalité spéciale de violence due à l'aspect arithmétique auquel d'aucuns réduisent la démocratie. Dès que des conciliabules et diverses tractations plus ou moins honnêtes et durables permettant à un groupe de totaliser 50 % des voix plus une voix, l'autre groupe fait l'objet d'une discrimination ardue, permanente, policière et même meurtrière...

Ubiquité des domaines d'infiltration de la violence

La violence est l'expansion de la discrimination qui peut émaner de n'importe quel prétexte de discrimination ou de différence entre les êtres humains, entre les communautés, les nations, les régions, les continents. La discrimination s'infiltré partout dès que la moindre occasion de distinction s'offre. Elle traverse alors la distinction. Elle est

imprévisible. La langue parlée par l'autre, les réflexes et tics de l'autre, le sourire et le rire de l'autre, la démarche physique de l'autre bref tout ce qui distingue l'alter ego de l'ego est empoigné comme prétexte pour faire surgir une nouvelle discrimination d'où la manifestation de la violence.

En tout cas, la volonté de puissance, de domination et d'asservissement de l'autre, ainsi que le refus de reconnaître l'application des droits de l'homme pour l'alter-ego sont à la base de l'échafaudage artificiel de pseudo-valeurs et de mécanismes et dispositifs mis en place pour exercer la violence.

Quelques raisons de la volonté de discrimination qui entraîne la violence

Nous devons chercher la fonction de discrimination au sein :

- i) des incertitudes de la société ;
- ii) de l'insécurité ambiante ;
- iii) de la précarité de la concurrence économique ;
- iv) de la peur de l'inconnu ;
- v) de l'obscurité qui plane sur les lendemains.

Or, dans la mesure où l'enfer c'est l'autre, l'on se protège en recourant au refus d'accepter l'autre tel qu'il est ; l'on se barricade derrière l'affirmation de soi.

Ainsi, la discrimination profite à l'accusateur qui prend les devants pour rejeter l'autre dans la perversion ; la discrimination traduit le désir d'agresser l'autre, et la recherche de la légitimation de l'agression en oblitérant la volonté d'hégémonie.

La discrimination qui entraîne la violence dans les domaines identifiés, traduit le règne de l'affectivité et l'intérêt travestis par une argutie dépourvue de logique. C'est alors que, contrairement aux découvertes scientifiques, en matière de biologie mettant l'accent sur :

- i) le polymorphisme génétique fondant le mécanisme de l'évolution ;
- ii) le fait que l'humanité est une et que tous les hommes appartiennent à la même espèce (homo sapiens) ;
- iii) le métissage omniprésent et dès l'origine.

L'on refuse ces éléments de base avérés pour proclamer la supériorité d'une race sur une autre.

Face à la fonction d'auto-protection devant la peur, l'insécurité foncière et l'avidité économique qui constituent les racines de la discrimination, comment peut-on parvenir à briser le cercle de l'irrationnel, de la passion et de l'intérêt que crée la discrimination au service de la violence ?

Dialectique de la violence qui installe le cercle vicieux de la violence

La violence a eu à été considérée comme l'accoucheuse de toute vieille société grosse d'une société nouvelle. Ce fut le credo permanent de Karl Marx.

Avec lui, Engels, dans l'Anti Dühring, s'est interrogé aussi sur le rôle joué par la violence dans l'instauration de l'État. Pour lui, il ne suffit pas de noter que Vendredi a été asservi par Robinson. N'a-t-il pas fallu utiliser une épée qui entre dans un processus économique ? L'état «économique n'est-il pas la cause déterminante de l'état

politique qui traduit l'asservissement, par la violence de Vendredi par Robinson ? Pour Engels, en fin de compte, la violence n'est pas un simple acte de volonté ; elle exige, pour s'exercer, des conditions préalables très matérielles, à savoir des instruments dont le plus parfait l'emporte sur le moins parfait.

Si la violence, selon ce raisonnement, est déjà partout dans le monde, comment se fait-il qu'un Gandhi ait pu préconiser la non-violence et même la paix ? Comment pouvait-il opter pour la non-violence quand quelques milliers d'Anglais devaient maintenir sans leur joug des millions d'Indiens. Ne pouvait-il pas être considéré comme complice des dominateurs ? Ne devrait-il pas utiliser la violence contre la violence, pour la bonne cause, en se disant, comme l'a fait Davezies : il y a la violence qui libère et la violence qui opprime ?

L'humanité peut-elle aller de l'avant en s'enfermant dans le cercle de la violence ?

Thèse privilégiant la dialectique de la violence

Faisons une incursion à l'intérieur des pièces de théâtre de Jean Paul Sartre.

Prenons l'engrenage

Nous savons que c'est la première ébauche d'une autre pièce : les mains sales.

Dans cette pièce l'histoire ou la violence est prise comme thème. Ici, l'histoire est violence. L'histoire n'est pas la rencontre ou l'occasion où la liberté individuelle abstraite se conteste ou bien où le vague à l'âme d'une liberté individuelle s'extériorise.

Il s'agit de la révolution dans un pays sous-développé où le Tyran, Jean, a été arrêté. Or, lors de son procès, on s'est rendu compte qu'il a été le leader de la révolution précédente ayant eu pour objectifs les mêmes impératifs que la révolution présente.

Si Jean, le leader révolutionnaire de la précédente révolution a mal tourné dès le jour de son accession au pouvoir, c'est peut-être parce qu'il n'a pas voulu suivre la violence jusqu'au bout. Il a été pris dans un engrenage pour avoir reculé sur le seul point pouvant garantir l'indépendance du pays, face à la menace de l'Ambassadeur d'Allemagne : la nationalisation des puits de pétrole.

Il s'en est tenu au compromis ou plutôt à la compromission, en acceptant la solution du moindre mal qui s'est avérée la solution du pire. Lui, qui a été porté au pouvoir par les ouvriers du pétrole a dû poser des actes qui le mettent en porte à faux par rapport à la révolution :

- i) Refus de la tenue de l'Assemblée générale en vue de la nationalisation des puits du pétrole ;
- ii) Restauration de la terreur qui l'amène jusqu'à la haine des masses dont l'ébranlement a été catastrophique pour lui.

Mais, le nouveau leader révolutionnaire Lucien supposé corriger les erreurs de Jean est entré dans le même engrenage du chantage de l'Ambassade d'Allemagne.

C'est alors que la pièce l'Engrenage met face à face deux attitudes face à la violence que paraît engendrer le conflit inscrit au cœur de l'histoire du pays.

Lucien (le nouveau leader) exprime sa philosophie face à la violence : « Tu sais ce que donnera ton projet ? Des milliers de morts de part et d'autre. Je... ne pourrai pas supporter l'idée que je suis responsable de ces morts. Je... j'ai horreur de la violence »

Jean (le précédent leader) : « Regarde, Lucien, là-bas, il y a des milliers d'ouvriers réduits à la misère. Est-ce qu'ils ne sont pas victimes de la violence, eux aussi ? Et si tu ne luttas pas contre elle, est-ce que tu n'es pas complice ?

Lucien : « Je veux lutter contre elle, mais à ma manière, je ne suis pas un homme d'action, moi j'écris. Je veux la dénoncer avec ma plume ».

Jean ricane avec un peu d'agacement : « Tu ne veux pas te mouiller, quoi !

Lucien le regarde avec tristesse sans répondre.

- Bon, je suis un râleur. Mais je vais te faire une proposition. Dans ces trucs-là, c'est sûr qu'il faut se salir les mains. Tu as raison. Mais il y a une limite.
- Moi non plus, je n'aime pas la violence. Si je pensais qu'un jour je dois avoir du sang jusqu'au coude... » Il regarde Lucien d'un air presque suppliant et poursuit : « Viens avec nous. Lucien. Je ne te demande qu'une chose : quand nous voudrions employer des moyens injustes ou sanglants, tu seras là pour nous dire : « Arrêtez-vous ! » Il n'y a que toi qui puisses le faire, parce que tu es pur » D'aucuns ne diront-ils pas que Jean manifeste les contradictions objectives et la violence inscrites dans les objets ? Lui aussi détestait la violence. Seulement il a accepté les implications de l'action : « Au début, j'avais décidé de lutter par la violence. Mais j'espérais que je ne m'en servais que contre nos ennemis. Et puis j'ai compris que j'étais dans un engrenage et qu'il faudrait, quelque fois, pour sauver la cause, sacrifier des innocents... Tu me hais ? Lucien : « Non, je te plains. Moi j'aurai gardé jusqu'au bout les mains propres. Je ne regrette rien... Tu as les mains pleines de sang ».
- Je sais, dit Jean. Tu crois que je n'aurais pas aimé, moi aussi, rester pur ? Mais si j'avais été comme toi, le Régent serait encore sur place. La pureté c'est un luxe. Tu as pu te le permettre, parce que j'étais près de toi et que je me salissais les mains... A quoi ça sert-il de parler de la justice si on n'essais pas de la réaliser ? »

N'a-t-on pas eu à reconnaître par là qu'il y a une impossibilité objective de réalisation de l'Absolu lancinant inscrite dans les instruments matériels, culturels et idéologiques de toute société ?

Sommes-nous conviés ou voulons-nous vous convier à la morale de la pureté kantienne contrairement à l'entreprise de moralisation sartrienne qui partant de l'intérêt, de la passion, de l'annexion de tout acte par les morales traditionnelles, met l'accent sur le fait "nous ne sommes pas des anges et nous n'avons pas le droit de "comprendre" nos ennemis, nous n'avons pas encore le droit d'aimer tous les hommes. C'est à partir de la réalité actuelle, historique, qu'une totalisation effective de l'homme pourra s'ébaucher : l'humain n'est nulle part ailleurs que dans l'homme tel qu'il est aujourd'hui. Sa mondanisation et la situation qui l'incarnent dans un monde chargé de

sens, de haine et d'amitié, de répulsion et de fascination... nous amènent à assumer simultanément les diverses dimensions humaines que seront : la facticité et la transcendence, le pour-soi et le pour-autrui, l'ensoi et le pour-soi.

Au préalable se pose le genre de questions suivantes : Connaissons-nous l'essence de l'homme pour nous en tenir à des réglementations morales assumant ses actes ?

La vie en société, l'existence, ne précède-t-elle pas l'essence de l'homme que nous aimerions maîtriser avec des impératifs ?

N'est-ce pas du monde que nous devons apprendre l'essentiel de nos attitudes vis-à-vis des autres, des groupes, des sociétés ? N'est-ce pas vrai que, en tant qu'êtres humains, nous ne pouvons nous moraliser que sur fond du monde soutenant chaque Ego et au cours d'une Praxis qui impose ses propres normes et ses propres exigences, la praxis visant à la totalisation du monde s'articulant en une cohérence vitale qui ne fait problème que par la rencontre avec d'autres totalisations ?

Quelle attitude adopter pour assumer, authentiquement, la totalité du monde, des hommes et de notre personne ?

Quelle attitude adopter pour être responsable de toutes les déterminations concrètes de la réalité inter-individuelle, communautaire, nationale, internationale ?

Face à la vision dialectique qui vient d'être dégagée du théâtre sartrien faudrait-il tendre à vous servir une sonpe électrique récompense du raisonnement par voies polies et froides avenues parsemées de "il faut" "il faut", afin de déboucher sur une vision purement éthique ?

Au lieu du ciel glacial des idées apprêté par l'élégance de l'argumentation, la subtilité technique de la solution trouvée et l'habileté de telle ou telle jonglerie, n'est-il pas préférable de se confronter aux réalités sociologiques des domaines où s'exprime la violence ?

Comment sortir du cercle vicieux de la violence ?

Fonder la paix, une vie de paix, par le Dialogue permanent pour corriger l'inanité des textes juridiques.

Comme le rappelle un texte de l'UNESCO : « les problèmes que posent la discrimination et les préjugés ne sont pas de ceux que les mesures législatives puissent résoudre à elles seules. Aussi l'attention se porte-t-elle de plus en plus sur les mécanismes dont le jeu permet au racisme de s'intégrer aux structures sociales et aux préjugés de se perpétuer et de rechercher une légitimation »³.

La paix à fonder n'est pas un objet qu'on tente de capturer ni un lieu auquel on accède comme on découvre mon pays.

La paix n'est pas formulable non plus par simple juxtaposition de mots et de phrases.

3 Plan à Moyen Terme, 1984-1989, p. 247.

La paix est une manière d'être. Elle jaillit du dialogue permanent entre soi et soi-même, entre soi et l'autre, entre son groupe et les autres groupes.

Ce qui est important à préciser dans ce cas, ce n'est pas la paix ; c'est le Dialogue, le dialogue vrai.

Dans Dialogue, le préfixe "dia" indique une traversée de part en part, qui **seule donne ainsi la pleine mesure de quelque chose**, comme le diamètre donne la mesure du cercle en le traversant de part en part.

Dans le Dialogue vrai, nous devons déboucher sur le logos du dia c'est-à-dire ce qui **ouvre à son plein déploiement** ce que des propos égocentriques ou monologues retiennent dans le retrait de la sous-jacente des préjugés.

Ainsi, l'on parvient à une vue éclairante, synoptique, sur le monde.

A force de se renvoyer la question initiale, « la question transformée transformera le questionneur » (***) . Grâce à la traversée commune des problèmes, l'essentiel va jaillir soudain des échanges comme l'étincelle jaillit de la flamme ; c'est pourquoi l'essentiel mérite qu'on passe sa vie avec et qu'on n'ait de cesse de l'aborder et jauger sous tous les angles et de multiples manières.

Tout comme dans toute entreprise dialectique, il faut apprendre à se perdre soi-même ou s'oublier soi-même dans le rapport avec l'autre et de la réciproque advenant de l'autre c'est-à-dire l'oubli de lui-même ou la perte de soi un autrui, nous aurons la négation de la négation ou la négation se rapportant négativement à elle-même, qui éclairera, soudain, chacun. La positivité de la paix ne peut que jaillir de là.

C'est un processus, un acheminement. Tout ce qu'indique le dialogue est mouvement et vie non une idée fixe ou attitude pétrifiée.

Le dialogue, d'un autre point de vue implique des longueurs et des dégressions inévitables. Il faut savoir prendre du temps et même tourner en rond comme nous le recommandent le "Politique", "Phèdre", la "République" par exemple !

"La République" ne note-t-elle pas que "tout ce qui est grandeur est mouvement ou glissement".

"Le Politique" n'insiste-t-il pas sur le défi suivant : « Si quelqu'un peut faire mieux en plus bref, il a la parole » en précisant « moi, je préfère prendre du temps » ?

Enfin Phèdre (274a) n'en est-il pas arrivé à cette sagesse : « C'est pourquoi, si c'est long et si ça tourne en rond, ne t'en étonné pas ; pour les grandes choses, en effet, il faut tourner autour contrairement à ce que tu t'imagines » ?

Le contre-exemple de dialogue

Et pourtant, c'est chez Platon, dont la plupart des écrits portent le titre commun Dialogue, que nous trouvons les "modèles" de dialogue à ne pas recommander et suivre, du moins si l'on tient à la paix en s'imposant le devoir de permettre à toutes les parties en cause de s'exprimer totalement, entièrement ; librement sans risque de frustration.

Dans le théâtre, par exemple, nous constatons que l'interlocuteur de Socrate est réduit à n'émettre que des répliques du genre :

"C'est vrai" (****);
"C'est mon avis" (Sox****);
"C'est ce que je pense" (Ep****);
"Peut-être non" (l****);
"Si, bien certainement" (****);
"Ainsi dois-je faire, si tel est ton avis" (A****);
"Oui" (Eg****);
"Comment le nier" (****);
"Comment cela" (****).

De toutes les répliques, la réplique suivante donne une indication significative de l'attitude que, des siècles après Platon, chacune des parties en cause doit éviter :

"Il faut donc obéir, Socrate, puisque vous ordonnez. D'ailleurs, si je me trompe, vous me redresserez" (146C Théâtre).

Suivre ce genre de réplique en s'en tenant au rapport entre dominant et dominé auquel on se plie, laisse libre cours à la violence qui ne fait que se renforcer et s'illustrer dans cette série de discours juxtaposés qu'on veut abusivement appeler dialogue. Comme nous l'écrivions dans *Cultures Vodoun (Manifestations-Migrations-Métamorphoses :Afrique-Caraïbes-Amérique)* : "De nombreuses incompréhensions et méprises culturelles sont dues à la mauvaise conception et ambiance du dialogue. Le dialogue conçu et subi comme information orientée dans un contexte de directivité y est pour beaucoup, contrairement au dialogue partagé et vécu sous forme de communication dont témoignent les débats appelés "sous l'arbre à palabres"⁴.

En bref, le vrai dialogue requiert la mise entre parenthèses des préjugés et opinions non fondées du locuteur pour aller vers l'interlocuteur. Il convient de tenir compte de la dynamique, sans limite, portant le locuteur à s'imprégner totalement de ce que l'interlocuteur a de particulier, de non connu, d'union et d'original à lui apporter.

Mais, comment y parvenir sans la tolérance et la prise en compte permanente de la justice ?

Rapport paix-dialogue-tolérance

Qu'en est-il de l'acceptation du concept "tolérance" ?

La tolérance n'est pas seulement un principe qui nous est cher ; c'est également une condition nécessaire à la paix et au progrès économique et social de tous les peuples.

En tenant compte des nombreuses recherches et publications de l'UNESCO sur ce sujet, rappelons que la tolérance est le respect, l'acceptation et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression

et de nos manières d'exprimer notre qualité d'êtres humains. Elle est encouragée par la connaissance, l'ouverture d'esprit, la communication et la liberté de pensée, de conscience et de croyance.

La tolérance est l'harmonie dans la différence. Elle n'est pas seulement une obligation d'ordre éthique ; elle est également une nécessité politique et juridique. La tolérance est une vertu qui rend la paix possible et contribue à substituer une culture de la paix à la culture de la guerre.

Il convient d'ajouter à ces caractéristiques de la tolérance l'appréciation suivante : conformément au respect des droits de l'homme, pratiquer la tolérance ce n'est ni tolérer l'injustice sociale, ni renoncer à ses propres convictions, ni faire de concessions à cet égard.

Sur le faux dialogue interculturel, je considérerai toujours comme audacieux, significatif et inspirateur le propos suivant de Feu Monseigneur Isidore de Souza, propos tenu en France, à Lyon, lors d'une Conférence de la Société des Missionnaires de Lyon.

« Je voudrais faire allusion à la mentalité qui prévalait aussi bien chez les conquérants occidentaux que chez les missionnaires, leurs compatriotes. Les uns et les autres avaient conscience de la valeur unique, non seulement exemplaire, mais également normative de leur culture, de leur civilisation et de leur religion le beau, le bien, le vrai, ne pouvaient être que l'apanage de l'Occident. L'art, la musique, le droit, la philosophie n'ont d'existence qu'en Occident. Or face, c'est le néant. Ce qui existait ne pouvait être que sans importance, pour ne pas dire mauvais et diabolique. Cette suffisance dicta la méthode à suivre, il faut hominiser c'est-à-dire désafricaniser, désalvagiser et occidentaliser. C'est alors seulement qu'on pourra semer la graine de l'Évangile, dans ce sol retourné, bêché, aseptisé et débarrassé des éléments du terroir.

En d'autres termes, ne peut être chrétien que celui qui accepte de renoncer à ce qu'il est par sa culture, pour épouser l'identité de son maître et seigneur. La mission apparaît, dans ces conditions, comme une entreprise d'assimilation et d'information, dans laquelle toute l'initiative revient au missionnaire, tandis que le missionné est réduit à être simple réceptif passif et irresponsable. Il n'a rien à donner. Il a tout à recevoir même son identité.

Deux lacunes essentielles de l'activité missionnaire : la méconnaissance du fait et de la légitimité de la différence et de la diversité des peuples, de leurs coutumes, de leurs projets de société, d'une part, et d'autre part, l'inexistence de la confiance réciproque, condition d'enrichissement mutuel et d'un dialogue fécond »

La pratique de la tolérance signifie que chacun a le libre choix de ses convictions et accepte que l'autre jouisse de la même liberté. Elle signifie l'acceptation du fait que les êtres humains, qui se caractérisent naturellement par la diversité de leur aspect physique, de leur situation, de leur mode d'expression, de leurs comportements et de leurs valeurs, ont le droit de vivre en paix et d'être tels qu'ils sont. Elle signifie également que nul ne doit imposer ses opinions à autrui.

C'est dans cet ordre d'idées qu'un texte international stigmatise « La montée actuelle de l'intolérance, de la violence, du terrorisme, de la xénophobie, du nationalisme

agressif, du racisme, de l'antisémitisme, de l'exclusion, de la marginalisation et de la discrimination à l'égard des minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques, des réfugiés, des travailleurs migrants, des immigrants et des groupes vulnérables au sein des sociétés, ainsi que... l'augmentation des actes de violence et d'intimidation commis à l'encontre de personnes exerçant leur liberté d'opinion et d'expression, tous comportements qui menacent la consolidation de la paix et de la démocratie au niveau tant national qu'international et qui constituent autant d'obstacles au développement »

Ce que n'est pas la tolérance doit être davantage souligné.

La tolérance n'est ni concession, ni condescendance, ni complaisance. La tolérance est, avant tout, une attitude active animée par la reconnaissance des droits universels de la personne humaine et des libertés fondamentales d'autrui. En aucun cas la tolérance ne saurait être invoquée pour justifier des atteintes à ces valeurs fondamentales. La tolérance doit être pratiquée par les individus, les groupes et les États.

Enfin, pour en préciser la place dans le fonctionnement de toute société, en quelques mots, notons que la tolérance est la clé de voûte des droits de l'homme, du pluralisme (y compris le pluralisme culturel) de la démocratie et de l'État de droit. Elle implique le rejet du dogmatisme et de l'absolutisme et conforte les normes énoncées dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

La référence obligatoire aux normes nationales, internationales amène à dire quelques mots du rapport entre le Dialogue et la Justice.

Rapport entre dialogue et justice

Si la culture de la paix est fondée sur la justice et la tolérance où la violence cède la place au dialogue, à la reconnaissance mutuelle et à la négociation que ce soit au niveau de la famille, ou de la collectivité, au sein des nations ou entre pays, l'acceptation du concept Justice requiert moins d'élucidation que le concept tolérance. Il s'agit d'insister sur le fait que le dialogue n'a pas lieu dans un *vacuum* juridique sans tenir compte des normes nationales et internationales consignées dans les instruments internationaux aussi bien que les textes constitutionnels nationaux.

Le dialogue n'a pas lieu sur fond de fantaisie et de condescendance. Il convient, avant tout, de faire reconnaître les lois levant lesquels tous les citoyens sont égaux ainsi que les normes régissant les relations internationales et nationales.

Pas de vie de paix sans reconnaissance de la différence

Un beau texte d'Henri Lefebvre, le Manifeste différentialiste, nous situe la portée de la reconnaissance de la différence :

« Peut-on proposer le droit à la différence ? Oui. Ce droit inclurait le droit à la vie privée, prévu par les textes (Déclaration Universelle des Droits de l'homme) et resté lui-même une abstraction. En un sens, le "droit à la différence" n'a pas besoin d'être stipulé car il fonde les autres droits concrets et il en est la source.

Rendre effectif le droit à la différence ce serait accomplir et dépasser le droit écrit qui a besoin d'une stipulation pour se faire reconnaître parce qu'il n'est pas entré "dans les mœurs c'est-à-dire dans la pratique sociale. Le Droit à la différence peut se proclamer ; il lui est difficile d'acquérir une existence formelle et juridique. Il ne peut s'affirmer pleinement qu'au-delà de l'écrit et du prescrit, dans une coutume reconnue comme fondement des rapports sociaux.

Combats entre pouvoirs homogénéisants et capacités différentielles. Ces pouvoirs homogénéisants disposent de moyens énormes ; "modèles, appareils, centralités, idéologies (le productivisme, la croissance illimitée).

Ces pouvoirs destructeurs des particularités et par conséquent des différences possibles, savent aussi se servir de la technicité, de la scientificité, d'une certaine rationalité (certaine et bornée). Les drames du monde ne se laissent pas réduire à des quantités et la poésie a quelque chose d'indestructible... trappés, accablés, les résiduels ne peuvent s'effacer"⁵.

Conclusion

L'harmonie dans la différence que constitue la tolérance doit être au rendez-vous de la visée de la paix qui n'est pas donnée pour être consommée passivement. C'est un processus dynamique à laquelle seule l'éducation peut prédisposer.

Le dialogue qui ne s'en tient pas à l'alignement sur l'avis du plus fort, du dominateur, l'accusateur requiert un travail d'éducation de tous les instants, tout au long de la vie et au cœur de la société.

Qu'il s'agisse de la paix, du dialogue, de la tolérance, les sociétés africaines doivent apprendre à suivre de près les tensions qui couvent et qui sont susceptibles d'exploser entre individus, entre groupes, entre nations, etc.

Le caractère régional, continental des phénomènes en cause doit requérir des responsables à tous les niveaux une vigilance plus éduquée et une conscientisation multidimensionnelle.

En posant des actes politiques et économiques sur le plan régional international, les décideurs doivent mesurer, à tous propos, les risques que ces actes peuvent entraîner sur le plan global (dans les relations entre les nations) et sur le plan local (dans les relations intra-nationales). L'Afrique, dite traditionnelle, a des contributions appréciables à apporter au monde moderne. Comme l'a écrit Almany Conde "pour éviter les conflits et leur extension à d'autres régions, les Africains avaient inventé l'équivalence des patronymes suivant les régions (un Diop du Sénégal s'appellera Traoré au Mali, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et il est hors de question qu'il y ait confrontation entre un Diop du Sénégal et un Traoré c'est-à-dire un Diop lui-même). Pour les mêmes raisons, ils avaient inventé les parentés à plaisanterie. Ainsi, au Sénégal

5 pp. 44-50.

le Toucouleur ou le Peul n'est jamais vexé par les propos tenus par un Sérère, quelles que soient leurs virulences. Les classes d'âge et les rapports qu'elles entretiennent entre elles, relèvent du même souci de paix »⁶.

La destruction d'une culture de la violence pour une vie de paix requiert de tout être humain d'apprendre à aller vers l'autre qui deviendra alors son prochain, d'apprendre à recevoir de l'autre considéré comme dépositaire de talents et compétences non immédiatement perceptibles, d'apprendre à vivre ensemble, d'être disposé à apprendre tout au long de sa vie, d'apprendre à respecter la différence qui est la caractéristique de l'humanité.

Si l'autre est différent de moi, il est cependant mon partenaire dans l'action et l'intermédiaire par lequel, j'accède à la pleine connaissance et à l'épanouissement de moi-même, car autrui est médiateur indispensable entre moi et moi-même. C'est la socialité qui m'enrichit pour mieux être responsable dans le processus de démocratie ainsi que pour donner le meilleur de moi-même dans le développement. Chacun, chacune a beaucoup à gagner en acceptant l'égalité des chances à garantir aux différents groupes et individus qui constituent le tissu de la société.

6 Breda Series N° 11, 1995, l'Education pour la paix, les Droits de l'Homme, la Démocratie et la compréhension internationale en Afrique: Situation actuelle et perspectives d'avenir:

L'Apport des religions endogènes au dialogue des religions : Le cas de l'aire Vodun

Par **Docteur Koovi Houedako**

Le dialogue entre les religions est-il possible ou, ce qui revient au même, les religions peuvent-elles coexister pacifiquement pour servir de gage important à la paix sociale ? Voilà une question terrible, irrésistible, invincible qui implique, non seulement que l'on lui apporte les réponses appropriés, mais impose surtout que l'on recherche les voies et les moyens susceptibles de conduire à sa résolution positive.

L'énoncé, pèle mèle, des religions qui jonchent la planète terre permet de jauger la difficulté qu'il y aurait à démêler l'écheveau : bouddhisme, judaïsme, hindouisme, christianisme auréolé de ses démembrements que sont, entre autres, les catholiques, les Églises chrétiennes d'Orient, les protestants et les anglicans, islam bien logé aussi à ses propres enseignes et enfin le kaléidoscope de tant d'autres religions disséminées un peu partout dans le monde et dont on peut dire que les religions endogènes africaines sont le fleuron. On constate aisément que cette liste n'est pas exhaustive, loin s'en faut.

Comme pour en ajouter à l'imbroglie, chaque religion possède, génère ou secrète ses propres schismes que d'aucuns, selon le degré de l'inspiration ou du fanatisme qui les anime, utilisent en guise d'instruments de conquêtes. Somme toute la voie de passage d'une religion à une autre n'est pas rectiligne, même pas dans le christianisme qui semble figurer comme le meilleur accomplissement du judaïsme. C'est dire que tant dans leurs conceptions que dans leurs ritualisations les religions sont des mines et des montagnes d'obstacles pénibles à franchir, de handicaps particulièrement rébarbatifs.

En d'autres termes innombrables sont les causes des blocages et les natures des traditions spirituelles qui forment l'ossature des religions. On pourrait toutefois forcer la porte d'entrée qui favoriserait l'accès à leur univers. Ce fil d'Ariane ou ce sésame consiste à répertorier les clivages essentiels dont la nomenclature génère les antagonismes qui, en raison de leur caractère irréductible, actionnent les tensions sociales et par conséquent, les conflits dont la violence est le bras armé. Toute l'histoire n'en distille que les récits, chaque siècle et chaque génération en portent les stigmates. Certes la religion n'est pas seule responsable des dégâts, voire des catastrophes et des ravages que les guerres essaient à travers les âges, mais elle en est un des maillons les plus importants sans doute.

A Fondements des antagonismes

Nous distinguons trois verrous fondamentaux : le premier tient du rapport de l'être à la pensée ou, ici, à l'idée ou à la conception d'un être qui serait bien supérieur à l'être qu'il est lui-même et à qui il voue un culte, devant lequel il s'agenouille, si imaginaire qu'il soit, en signe de soumission et de dévotion totales, pour prier et lui demander

assistance, protection et bénédiction maintenant et après sa mort. Le fin mot de cette approche est que l'homme lui-même, ce « roseau pensant » selon Pascal, admet qu'il est un produit d'un Dieu, créateur du ciel et de la terre, du moins il lui reconnaît un tel pouvoir sans limite qui lui permet de décider et de disposer de tout. Il serait immortel, infiniment bon et toujours juste. Face à lui se dresserait un autre être, créé par lui, qui lui était si docile mais qui, devenu rebelle, fut déchu et cet ange de Lumière deviendra Satan ou Lucifer, prince des démons, ne symbolisant plus que le mal, la méchanceté et régnerait sur l'enfer à jamais, dit la tradition judéo-chrétienne.

Le second verrou a pour configuration le « paradis », la réplique des Champs Elysées, séjour des bienheureux ou des âmes vertueuses dans l'au-delà d'après la mythologie gréco-romaine. Cette question relative à ce que devient le croyant après sa mort n'est nullement subsidiaire mais majeure. Elle est au cœur de tout l'édifice religieux et commande tout le comportement de l'adepte de son vivant. Autrement dit toute la vie du croyant est un long chemin, un processus au cours duquel il doit se préparer par le bon exemple tel qu'il est prescrit par le code de la déontologie, pour mériter de la grâce divine et la vie éternelle après sa mort. Sinon, c'est la géhenne ou le purgatoire.

Toute une kyrielle de systèmes de pensées draine la théologie, balise, par ses prescriptions, la voie royale vers ce devenir certain. Et ce sont autant de schismes ou de confrontations autour des doctrines. Combien de séances de prières faut-il observer chaque jour pour être dans les normes ? Serait – on un prétendant sérieux si l'on a procréé, si l'on est célibataire ou marié, si l'on a une seule ou plusieurs épouses, si l'on consomme tel ou tel animal, si l'on prend telle ou telle boisson ? Bref il ne suffit pas de croire pour être bon, il faut éviter les péchés autant que faire se pourrait ou courir après leur rémission. « Tu ne tueras point », l'injonction est formelle et pourtant...

Le troisième verrou porte sur la matérialisation de toute une flopée d'arsenaux juridiques, politiques, idéologiques, culturelles, artistiques et militaires pour en imposer aux autres. Dire que les guerres ont été nombreuses qui ont jonché le parcours du christianisme et de l'islam est une lapalissade : pendant des périodes données elles ont été pour eux une nécessité ou, parfois la condition même de leur survie n'hésitant pas à s'affronter eux-mêmes, armes au poing, là où il y a impasse. Rappeler ici l'extraordinaire épopée des croisades et de tant d'autres guerres saintes est superfétatoire car de nos jours encore le phénomène ne s'est pas encore éteint. Pourquoi ?

Il n'est plus tant à se demander si ces genres de guerres sont « justes » ou « injustes » comme le recommande Mao-Tse-Tung mais à constater la récurrence de la chose, à l'interpréter et à suggérer des antidotes. Christianisme et islam, deux religions à larges audiences, nées dans la même région géographique, fondées par des descendants d'Abraham leur ancêtre commun et à sept siècles d'intervalle portant ainsi, dès leur apparition, les relents de quelques dissensions à régler en dehors du cadre familial. Une compétition s'est alors engagée entre les deux aussi bien en fait de prosélytisme qu'en matière de prestige. Dans tous les cas l'issue de cette dualité demeure incertaine malgré le caractère apparent des zones d'influence de chacun d'eux.

Somme toute aspirant l'un, à évangéliser le monde et l'autre à islamiser alors que celui-ci n'est pas extensible, ils se retrouvent à sortir de leurs territoires naturels, donc à se croiser sur des terres inconnues avec tout ce que cela comporte d'aléas. La violence surgit qui génère d'autres violences et comme là où il y a oppression il y a résistance, un foyer de tensions subsiste en permanence. Il faut donc changer de méthodes pour que chez les peuples, l'initiation ne soit plus à fleur de peau, que pour les uns et les autres s'acceptent dans leurs différences, pour que le caractère sacré de la tradition soit respectée par tous.

B L'apport du Vodun au dialogue interreligieux

Le Vodun est la première et, partant, la plus ancienne religion que connaisse l'humanité. D'abord parce qu'il plonge ses racines dans l'Afrique profonde, terre de Lucie et de **Toumai**, berceau sans conteste de l'humanité et surtout parce que, contre vents et marées, il est resté le plus proche et le plus intimement lié à la nature.

I Ses origines

La religion, dans la nuit des temps, est la réaction immédiate de l'homme primitif par rapport aux forces de la nature. Il s'est vu si petit dans le monde physique qui fut le sien ; aussi loin qu'il s'efforçât d'aller la terre lui paraissait sans limites, les montagnes le défiaient par leurs grandeurs, les cours d'eau, ces « serpents » dont il ne connaissait ni le commencement, ni la fin, le troublaient, les vents qui « parlent », qui se déplacent sans qu'il ne les voie et qui, subitement, se découvrent la force d'arracher les arbres géants dont il a si peur, la pluie qui redonne la vie aux cours d'eau, aux végétaux et aux animaux, le feu qui, sur son passage, réduit tout en cendre ou en charbon mais qui « meurt » devant l'eau, la foudre qui, en quelques secondes opère de façon déroutante, les étoiles qui brillent dans l'immensité de voûte, bref tout lui inspire curiosité et frayeur. Il se sentit si fragile que, de toute évidence, tout pourrait lui nuire, voire le détruire. Il eut alors le sentiment qu'un danger le guette à tout instant. Il évoque donc et « défie » tous les éléments qu'il ne pouvait contrôler, les exhorte à le protéger, à lui assurer une certaine longévité pour qu'il soit affranchi d'une mort précoce. En retour il offre son dévouement et sa reconnaissance et assure tous ses protecteurs de sa fidélité qu'il illustrera désormais par des offrandes, des libations et l'adoration qu'il leur vouera. Le vodun est né. Ethymologiquement il signifie en langue fon du Bénin « vo bo dun » c'est-à-dire « prends ton temps et puise » car il est inépuisable, intarissable puisque chacun pourra y choisir son dieu.

De cette forme de prise de conscience spirituelle de l'homme dériveront toutes les autres, au fil du temps donc du développement des forces productives, de la division de la société en classes, du mode de répartition du revenu national.

2 Un dieu unique, suprême est-il possible chez les vodun ?

Oui et non. Oui si un vodun s'affirme dans l'univers des dieux et s'y distingue comme le plus puissant. Non si son existence efface celle de tous les autres car le vodun est pluriel dans sa forme comme dans son fond, c'est-à-dire qu'il n'y a pas un signe unique pour le symboliser ou pour le représenter. Chaque type de vodun ou d'esprit remplit des fonctions spécifiques conformément à la prédestination, aux exigences qui justifient son implantation, à la mission qu'il est censé accomplir dans la famille qui l'a accueilli.

Il n'existe donc pas, contrairement au Dieu des religions du Livre, un vodun qui se trouverait partout, ici et ailleurs au même moment, qui entendrait tout, verrait tout et dont la volonté se fait sur la terre et au ciel simultanément. Tout au plus, pris dans leur ensemble, les vodun pourraient avoir un tel pouvoir. Or il ne sera jamais possible de les regrouper tous ensemble sous un même toit ou dans un même temple et sous l'autorité d'une seule administration, d'un même prêtre ou d'une même prêtresse.

Les vodun sont alors complémentaires. Ils ne se bousculent pas et ne se combattent jamais étant étendu que chacun d'eux à son site, son tabernacle, sa famille d'adoption et son domaine d'intervention. Entre eux la solidarité est une donnée objective.

Par syncrétisme d'aucuns s'acharnent ou s'inclinent à adapter au vodun le monothéisme des chrétiens et des musulmans. Ils y tiennent pour se faire bonne conscience mais c'est un accommodement arbitraire. Et pourquoi ne vouloir admettre que l'existence d'un seul Dieu et se porter à frapper d'ostracisme, et cribler d'anathèmes tous ceux qui pensent autrement ou qui ne se reconnaissent pas dans la couleur qu'on imprime au Dieu unique ?

3 Le Vodun ne sursaute pas à l'idée d'un dieu unique

Issu d'une multitude où d'une pluralité infinie de dieux, le vodun n'est pas partie prenante dans les querelles que le monothéisme et ne se préoccupe guère de juger les différents camps qui l'animent. Tout en estimant qu'il est vain de rechercher à procéder à une hiérarchisation exhaustive des dieux, il admet qu'il pourrait bien en exister un qu'aucun autre ne surpasserait dans sa grandeur et par l'exubérance de sa puissance. Ce Jupiter -là, il l'a surnommé « Mahu » ce qui veut dire « grand parmi les grands » ou « le plus grand ». On l'appelle aussi « Ségbo Lissa » et le caméléon est son symbole.

Un dieu unique ou un Dieu dominant, l'humanité en a connu plus d'un avant le Dieu des chrétiens et le Dieu des musulmans. Nous ne mentionnerons ici que Rê dans l'ancienne Egypte et Jupiter dans la mythologie gréco-romaine. Les cultes voués à ces dieux-là étaient proches de celui de vodun qui pense, non sans raison, que toutes les autres religions ne se font une place au soleil que par rapport à lui en puisant dans ses arsenaux à son détriment et par ponctions multiples, en opérant leurs révolutions, en débaptisant ou en rebaptisant ses éléments auxquels elles attribuent des consonances selon l'appel de la modernité.

Il en résulte que, toutes proportions gardées, dans l'histoire de chacune d'elles se retrouve celle du vodun qu'elles criblent désormais d'injures et des anathèmes les plus dégradants et infâmants. Et pourtant sa mansuétude ne se dilue guerre et jamais l'animosité n'apparaît sur son front.

Ainsi le vodun repousse-t-il toutes les frontières quand à l'opportunité qu'il y aurait à enfermer les dieux dans un vase clos mais sans, pour autant, vouer aux gémonies les adeptes du monothéisme. Bien au contraire. Partout il leur offre hospitalité, assistance et encadrement de toutes sortes. Voilà qui explique pourquoi, en débarquant à Ouidah en 1861, les premiers missionnaires ne rencontrèrent aucune hostilité particulière et ne vécurent pas les affres du dépaysement. Voilà qui explique pourquoi une seule rue sépare Dangbéhoué (le Temple des Pythons) et la Basilique de Ouidah qui se font face depuis bien des décennies et de manière pacifique. L'Histoire retient que le terrain sur lequel la Basilique est érigée a été offert à titre gracieux à l'Église catholique, par les prêtres du Vodun ou vodunnon que l'édifice lui-même a été construit en 1905 grâce à l'apport déterminant et gratuit des adeptes du vodun. La grande Mosquée de Ouidah, construite en 1920, a bénéficié des mêmes largesses et ne se trouve, elle aussi, séparée du Grand Temple Sacré de Daagbo Hounon que par une petite rue. Là aussi la paix règne de façon sereine, à ce jour, au quartier Adomé.

Ouidah est, par prédilection, la cité du vodun. L'absence de réserve des prêtres du Vodun vis-à-vis des religions importées a beaucoup favorisé l'expansion de celle-ci au sud du Bénin. Déjà au XVI^e siècle, Kpaténon, un vodunnon, accueilli avec une chaleur inégalable « Zo djagué », le premier blanc, sieur Diego de Santarem et le conduisit en héros vers les siens.

Il convient de faire observer que, malgré leur bonne prédisposition, le vodun et ses adeptes n'ont presque jamais obtenu le change comme il se doit. De l'autre côté force semble rester au Djihad et à la violence verbale : au quotidien le vodun est dénoncé comme une manifestation du « diable » et nombre de ses partisans, notamment les plus âgés et les plus pauvres, sont contraints par leurs propres progénitures à rejoindre leurs religions ou à périr faute d'assistance.

4 Le Vodun ne croit pas au paradis après la mort

Ce que l'adepte du vodun deviendra après sa mort ne lui est guère indifférent. Il est forcément préoccupé par l'avenir dans l'outre-tombe mais il n'a pas les mêmes réponses et n'éprouve pas les mêmes inquiétudes que ses pairs des autres religions. Chez lui, l'angoisse est nettement plus atténuée : il n'ira pas au paradis, n'y aspire pas et n'y croit pas. En revanche, il est convaincu que ses ancêtres l'attendent quelque part là-bas. Il suffit, pour qu'il les voie, que soient effectives les cérémonies prescrites par le type de vodun dont il relève, dans les normes avant son enterrement et que, par la suite, avec une égale attention, soient célébrées les cérémonies coutumières de mise.

Une fois accomplie les rites sacrificiels faits de libations, d'abattages d'animaux, de chants, de danses au son des tambours et des tams-tams lancinants, l'adepte du vodun est sûr qu'il rejoindra, d'une façon ou d'une autre, les siens dans l'au delà. Et

mieux, il se dit en bon fataliste, que l'occasion lui sera donnée « de voir enfin le vodun, son mari » Tout ce processus est taxé de paganisme et de satanisme par les autres. Et la sentence est tombée !

Le vodun et l'apostasie

L'apostasie est l'une des meilleures formes d'expression de la liberté de conscience et de culte. Elle constate la jouissance effective de ce droit imprescriptible par tout croyant. Mais en pratique la chose ne se réalise pas aussi facilement, impunément ou sans qu'on n'y laisse des plumes. A cela plusieurs raisons, nous n'en invoquerons que deux :

- 1) l'apostat s'en va, emportant avec lui une mine de secrets ou d'informations dont la communauté religieuse qu'il a abandonnée est légitimement jalouse puisqu'elle en est, non seulement la gardienne mais surtout parce qu'elle a seule autorité, le pouvoir et le devoir de les transmettre obligatoirement à la postérité dans les règles de l'art. Cela fait mal, très mal, et la communauté qui se sent trahie peut s'en offusquer, concédant-le, mais il faudra bien s'y faire.
- 2) « Partir c'est mourir un peu » comme le dirait l'autre. Celui qui s'en va, quittant délibérément la cause qu'il a épousée et les êtres qu'il a aimés pendant des années, a une claire conscience de l'acte qu'il a posé. Il a agi en toute lucidité après bien des méditations et des souffrances car il n'est pas de bois. Aussi est-on en droit de penser que quels que soient les motifs qui l'ont incité à commettre ce geste prémédité-sentiment de préméditation, accès de colère, parce que « trop c'est trop », l'impression d'avoir été victime d'injustice et d'humiliation bien des fois-, l'apostat traverse un enfer qu'il ne saurait réprimer sans séquelles.

Chacune des deux parties a perdu quelque chose et panse quelques blessures. Chacune d'elles doit s'astreindre à respecter l'obligation de réserve, à éviter de s'adonner à des provocations ou à engager des bras de fer qui, en définitive, n'honorent personne. En fait de rapports de force, c'est le partant qui est minoritaire, ce qui ne veut pas dire qu'il est faible au point de ne pas avoir quelque capacité de nuisance. Il en est doté sans doute mais c'est à l'autre parti qu'il revient surtout de ne pas user de ses forces de répressions de faire l'âne, de se résoudre à l'humilité. Le pourrait-elle ?

En ce qui concerne le vodun il faudra bien avouer que, pendant longtemps des « missiles appropriés » se lançaient en direction de la « cible audacieuse » ; la « puissance de chaque missile » était fonction du degré de responsabilité assumée au préalable par l'apostant. Mais depuis le règne de Daagbo Hounon Houna (1975-2004) cette pratique fut proscrite. L'apostat est affranchi de toutes représailles désormais.

C Les recommandations

Le vodun est présent aujourd'hui sur tous les continents, son influence ne cesse de s'entendre et quand bien même, au rebours du christianisme et de l'islam, il n'a pas une administration centralisé ou des lieux de pèlerinages où ses adeptes sont appelés à se

rendre de gré ou de force, il fait office de religion pacifique. Le Bénin est son berceau et Ouidah son pôle attractif. Il est la religion endogène africaine ayant le d'audience, donc la plus connue à travers le monde et, en cette qualité, sert de trait d'union avec toutes les autres. Il est leur sémaphore et se confond avec elles de la manière la plus naturelle.

a) A l'endroit du christianisme et de l'islam

- 1 Le christianisme et l'islam doivent cesser de qualifier les coutumes et les traditions africaines de manifestations sataniques, de cultures rétrogrades. On peut comprendre que, nés au Moyen-Orient donc relativement loin du continent africain, ils ne comprennent pas les us et coutumes ayant cours sur le continent d'où les lointains ancêtres de leurs fondateurs sont partis depuis des millions d'années.
- 2 Le christianisme et l'islam doivent cesser de rejeter systématiquement les religions endogènes, de les traiter avec mépris et de les banaliser.
- 3 Le christianisme et l'islam doivent faire preuve de bonne foi au cours des négociations et des discussions à nouer avec les religions africaines pour donner naissance à des relations durables voire perpétuelles.
- 4 Le christianisme et l'islam doivent faire preuve de bonne foi au cours des négociations et des discussions à nouer avec les religions africaines pour donner naissance à des relations durables voire perpétuelles.
- 5 Le christianisme et l'islam, sans pour autant renoncer à leurs dogmes fondamentaux, doivent ranger leurs muscles et se départir de la violence verbale et du djihad comme moyen de persuasion.
- 6 Le christianisme et l'islam, sans cesser de prêcher et de croire qu'il y aura bientôt la « fin du monde », doivent reconnaître et respecter le droit à la différence.
- 7 Le christianisme et l'islam, à défaut de comprendre qu'il n'est pas possible « de porter la bonne parole » à tous les vents et à tous les peuples, doivent promouvoir des relations apaisées et non agressives.
- 8 Les chrétiens et les musulmans doivent prendre part aux cérémonies du vodun et fréquenter les temples de celui-ci comme le font à loisir les « vodunhisants » et les adeptes des autres religions endogènes à l'occasion des messes, corps présent dans les Églises et des prières musulmanes lorsque celles-ci concernent leurs parents et amis défunts ayant relevé de leurs congrégations.
- 9 Les chrétiens et les musulmans devront apprendre à respecter les engagements qu'ils contracteraient vis-à-vis de leurs partenaires des religions endogènes.
- 10 Les chrétiens et les musulmans doivent témoigner constamment du respect dans leurs relations avec leurs partenaires des religions endogènes.

b) A l'endroit des religions endogènes Africaines (REA)

Le monde a beaucoup changé et continue de changer, chaque jour, à une vitesse vertigineuse grâce au progrès technique, au progrès scientifique et au progrès économique

notamment. Si bien d'ailleurs qu'il est devenu même un petit village que les multinationales tiennent dans leurs tentacules comme un morceau de pain. Pour elles la terre est devenue si minuscule qu'elles tentent déjà de jeter leurs antennes vers les autres planètes du système solaire. Plus rien ne sera comme avant. Il n'est donc plus possible de se recroqueviller dans son pagne, de s'asseoir sur ses ergots ou de se replier sur soi-même. Il ne sert à rien non plus de rabattre les mêmes antennes en rappelant, sans cesse, le rôle sinistre que le christianisme et l'islam ont joué dans la colonisation du continent. On est condamné à pardonner, à oublier, à s'ouvrir et à partager.

- 1 Les adeptes des REA doivent, comme par le passé, continuer d'aider les chrétiens et les musulmans à s'établir librement partout où ils le désirent sur le continent
- 2 Les adeptes des REA doivent, comme d'habitude, continuer de mettre, leurs enfants à leur disposition pour animer leurs églises et leurs mosquées.
- 3 Les adeptes des REA doivent s'ouvrir davantage aux chrétiens et aux musulmans pour promouvoir la compréhension mutuelle.
- 4 Ils doivent même, lorsque l'opportunité s'offre, procéder à leur « initiation » comme ils aiment si bien le faire, par vocation, en convertissant et en baptisant leurs enfants.
- 5 Ils doivent prospecter, à tout prix, les voies et moyens pouvant leur permettre de retirer, de manière pacifique, ceux des leurs qui sont allés chercher refuge chez les autres.

D Synthèse

Le dialogue interreligieux est d'une importance absolue en tant qu'il est un facteur de paix à l'échelle des familles, des États, des continents et du monde pris dans son ensemble. Certes il ne peut, à lui seul, générer et gérer la paix universelle puisqu'il subsiste bien d'autres foyers de tensions sociales encore plus graves comme, par exemple, les contradictions irréductibles entre le travail et le capital ainsi que les conflits d'intérêt. Malheureusement au seuil de ce troisième millénaire où s'observe un certain apaisement entre le socialisme et le capitalisme, les antagonismes religieux se détachent de plus en plus du faisceau de la paix qui était le leur pour se transformer de plus en plus en leur contraire. Autrement dit, du rôle à elles dévolu et qui est de servir de vecteur pour la diffusion de la « lumière » parmi les hommes c'est-à-dire de la propagation, en « eux de l'amour et de la concorde qui leur permettraient de connaître le chemin de Dieu », de se reconnaître en lui pour que leur séjour sur terre soit agréable et davantage encore cet autre qui sera le leur dans l'au-delà et pour l'éternité, les religions ont de plus en plus tendance à devenir des pyromanes. Il faut donc les contenir et les consigner à nouveau dans leur fonction primitive et c'est là le hic.

Un écueil, et non des moindres, est le concept même de religion. Nous ne nous posons pas ici la question de savoir s'il en faut, s'il est nécessaire qu'il en existe ou pas ; nous partons du simple constat que cela s'impose et qu'il y en a une infinité. Il est à craindre que la localisation ou la dispersion des religions à travers le monde ne

soit, grosso modo, la matérialisation de fiertés ethniques ou raciales données : le bouddhisme et l'hindouisme pour l'Asie, le judéo christianisme pour l'Israël, l'Europe, les Amériques et l'Australie, l'islam pour les Arabes et les religions africaines pour les pays au sud du Sahara. Ces différentes catégories de religions n'ont pas les mêmes conceptions de la vie et de la mort d'une manière générale.

Quoi qu'il en soit force est de relever que les antagonismes irréductibles subsistent entre le christianisme, l'islam et les REA qui font l'objet de notre attention en l'occurrence. Mais il urge, malgré les dissensions et les obstacles qui entravent la conciliation, de trouver un modus vivendi qui favoriseraient l'institution d'une paix durable. C'est l'appel de la raison et c'est une nécessité.

Pour le vodun, porte parole des REA, un accord est sans doute possible ; d'ailleurs il en a toujours jeté les bases en accordant une hospitalité sans faille au christianisme et à l'islam quand bien même il leur reproche d'avoir commis un crime de sinistre mémoire pour avoir servi de vecteurs à la colonisation de l'Afrique et en continuant de dispenser des enseignements qui incitent et exhortent ceux qui les reçoivent à mépriser et à fouler au pied les traditions africaines au profit exclusif des leurs qu'ils doivent seuls adopter et aimer.

Le vodun leur reproche également d'aller bien vite en besogne en attribuant des qualificatifs désobligeant et haineux à des pratiques qu'ils ne connaissent pas et qu'ils ne comprennent pas et de s'empresser de les rejeter par surcroît en les assimilant à des œuvres de Satan. Une pareille attitude assortie constamment de déclarations bellicieuses cache mal un préjugé et une hostilité à dominance raciale.

Les adeptes du vodun estiment qu'il en est bien temps d'arrêter cette déferlante qui, pareille à des avalanches s'éjectant depuis le haut de la falaise, provoque, par saccades, des secousses dans la foi religieuse et ébranle tout l'édifice devant des croyants ahuris. C'est peut-être bien le lieu de révéler que le dialogue interreligieux, ici au Bénin, progresse de manière significative et est en passe même de se doter de structures fiables et définitives.

A voir de près les frontières entre les religions sont tenues. Nul n'a choisi sa famille, l'instant de sa naissance et les signes imprimés dans ses mains. Il ne sert alors à rien de fertiliser le fanatisme en religion car comme le chantent les adeptes du vodun en dansant : « aucun fidele, si fervent il, en entrant dans le temple, n'a jamais vu assis près du tabernacle à l'attendre, le dieu qu'il a toujours vénéré ». Autant dire symbolique, totem, prophète, ange, saint, diable, dieu au singulier au ou pluriel, tout n'est que dénomination, représentation convention et profession de foi.

Women, religion and a culture of peace in Africa

Par **Mrs Mariama Sarr Ceessay**

Consultant, UNESCO/BREDA

Introduction

- Importance of the issue given prominence by every organization, country, society on planet earth
- Full participation of women crucial with equal rights
- There are still challenges to the definition of Peace which from every vantage point looks at hope for the world and solace but from very different individual and collective realities
- Poverty
- War affected
- Victims of all kinds of violence
- A review of the available information on Peace initiatives shows that in all cases women and girls form the great majority of poor mostly illiterates, victims of violence and war in the African continent.
- Yet they are very instrumental in peace processes world over if given the opportunity
- The gender dimension distinctly stands out and glaringly.

I Samples of gender dimensions of illiteracy and poverty

A door to door survey conducted then revealed that of the 290,000 illiterate people aged between 9 and 45 years, more than 75 per cent were women” (UNESCO, 2001).

“46 % of girls in the world's poorest countries have no access to primary education” (Action Aid, 2003).

“More than 1 in 4 adults cannot read or write: 2/3 are women” (Action Aid, 2003).

“When Oxfam began its work in Kalma camp, South Darfur, and began talking to the people living there, we realized that for many people, particularly the women, illiteracy was a major concern” (Oxfam, 2005).

“In addition, gender and region may interact to even worse effects. Table I shows that rural females lag far behind their urban counterpart in literacy skills.” (World Bank, 1991).

“115 million children currently do not attend primary school, 57 per cent of them girls” (UNFPA, 2003).

“Women make up the greater proportion of the poor and socially vulnerable” (African Development Bank, 2003).

“Poverty afflicts a significant portion of the population, especially women ...” (UNICEF, 2004).

“The literacy learners in Haiti’s rural disadvantaged area of Saint Marc are adults of all ages, mostly women” (Countdown, September –November 2001 issue).

“About 2/3 of the illiterate population are girls and women whose majority live in the rural areas and thus mostly not empowered economically and politically” (UNESCO, 2001).

“The majority of those without literacy competencies are women and girls” (UNESCO, 2001).

“This discrimination is reflected in the fact that two-thirds of the total global illiterates are women!” (Womenaid International, 2000)

“Girls make up two-thirds of the 100 million children who drop out of school” (Womenaid International, 2000).

2 What and why peace

- Quite safe to assume all human beings desire peace.
- What is not always very clear is what each person means by Peace.
- Yet Peace represents the most telling indicator of a country’s development status.
- There is clear evidence that Peace raises the productivity and earning potential of a population, and improves the quality of life.
- In the majority of sub Saharan African countries illiteracy/poverty/violence is an endemic gender problem.
- More than half the population in Sub-Saharan Africa is without any literacy skills, a statement which is valid even in the absence of concrete and reliable figures on literacy.
- The core of mass public education, and hence the starting place for literacy for most of the world’s population, is primary education.
- A large number of countries in sub Saharan Africa have yet to achieve universal primary education, and educational systems with high enrolments are often plagued by high dropout rates.

3 Peace: a gender challenge

- UN Security Council 1325 international instrument on women, peace and security helpful as a target.
- Coalition of international NGOs pressing for full implementation of the resolution – “No women, no peace: The importance of women’s participation in peace and development”.

- Many people talk about gender but its application to education gets problematic because it is mostly equated with feminism and a women's affair.
- "Gender" refers to the social roles, responsibilities, and behaviours that are believed to belong to men and women; for example, "men as income earners" and "women as child caregivers."
- Gender roles are created by a society and are learned from one generation to the next.
- Promoting gender equality is an important part of all areas of education and ultimately the Peace process in Africa.

4 Honor the women in Christianity

- As Jesus was saying these things, a woman in the crowd called out, 'Blessed is the mother who gave you birth and nursed you.' He replied, 'Blessed rather are those who hear the word of God and obey it.' " (Luke 11:27-28)

5 Honoring thy mother in Islam

- A man asked the Prophet: 'Whom should I honor most?' The Prophet replied: 'Your mother'. 'And who comes next?' asked the man. The Prophet replied: 'Your mother'. 'And who comes next?' asked the man. The Prophet replied: 'Your mother!'. 'And who comes next?' asked the man. The Prophet replied: 'Your father'".

Conclusion

- Colloquiums a step in the right direction if mainstreamed and sustained through networking for peace.
- Women continue talking to women to look into causes of violence and hatred and how they can overcome these.
- Then bring in men for commitment to gender equity without which social justice is a NO NO!, in addressing the masculinity problem.
- All components of society have a part to play.
- Women build up more solidarity and support locally, nationally, regionally & internationally (the Wajir Women for Peace example).

Les bases conceptuelles du dialogue interreligieux

Par **M. Paulin J. Hountondji**

Professeur de philosophie à l'Université Nationale du Bénin

Le poète ougandais Okot p'Bitek, qui était aussi un sociologue et un brillant conteur, raconte l'histoire suivante dans un ouvrage sur les religions africaines vues par les experts occidentaux¹:

En 1971, des prêtres italiens posèrent à un groupe d'anciens chez les Acholi la question suivante: « Qui vous a créés ? »; et comme la langue luo n'a pas un concept indépendant pour dire « créer » ou la « création », la question fut interprétée de la manière suivante: « Qui vous a modelés ? » (Who moulded you?). Mais ça n'avait pas de sens non plus, puisque les êtres humains naissent de leurs mères. Les anciens dirent aux visiteurs: nous ne savons pas. Mais cette réponse, nous dit-on, parut insatisfaisante, et les missionnaires insistèrent pour qu'une réponse satisfaisante fût donnée. Un des anciens se souvint: quand une personne, normale à la naissance, est atteinte d'une tuberculose de la moelle épinière, alors elle perd sa silhouette normale et devient « modelée ».

Aussi déclare-t-il: « c'est Rubanga qui modèle les gens ». C'est le nom de l'esprit malfaisant qui, dans la croyance des Acholi, est à l'origine de la bosse ou de la malformation du dos. Et au lieu d'exorciser ces esprits malfaisants en les envoyant parmi les porcs, les représentants de Jésus-Christ se mirent à prêcher que Rubanga était le Père Saint qui a créé les Acholi.

J'accepte, sans y changer un seul mot, le sujet que m'ont proposé les organisateurs de ce colloque: « le bases conceptuelles du dialogue inter-religieux ». Je mets seulement entre guillemets les deux derniers mots, car ils ne vont pas de soi, et nous verrons pourquoi.

Réfléchissant à haute voix, je formulerai tour à tour quelques constats, quelques questions et quelques hypothèses.

Les religions ne dialoguent pas. Ce sont les hommes qui, le cas échéant, dialoguent. Ce sont les êtres humains, hommes et femmes, qui dialoguent ou au contraire se battent, des hommes et des femmes façonnés sans doute, orientés et conditionnés par des facteurs divers, mais des hommes et des femmes de chair et d'os, isolés ou en groupes, et non les constructions imaginaires dont ils sont éventuellement porteurs. Les religions en elles-mêmes ne dialoguent pas. Ce sont des systèmes de croyances relativement clos qu'accompagnent des pratiques rituelles spécifiques. Ces systèmes ne se parlent pas, ces rituels non plus, bien que des adeptes de religions différentes

¹ Okot p'Bitek, *African Religions in Western Scholarship*, Nairobi: East African Literature Bureau, s.d. (vers 1970), p.62. L'auteur est davantage connu comme un poète que comme sociologue, depuis la publication de *Song of Lawino*, Lusaka/Nairobi: East African Publishing House, 1966. Nouveaux tirages en 1968, 1971, 1972, 1973, 1974 et probablement au delà. Traduction Française sous le titre: *la complainte de Lawino*, Paris: Présence Africaine.

puissent, à l'occasion, développer entre eux des discussions sur leurs croyances et pratiques-ce qu'on appelle habituellement des discussions théologiques.

La religion n'est pas l'unique facteur, mais l'un des facteurs qui conditionnent, orientent, façonnent les êtres humains et les prédisposent au dialogue ou, selon, les cas, au refus du dialogue. D'autres facteurs sont, par exemple, la politique, l'idéologie, l'ethnie, la culture, ou cet autre facteur dont on parle de moins en moins aujourd'hui parce qu'il n'est plus à la mode : l'appartenance de classe. Par rapport à ces différents facteurs, la religion n'a rien de bien spécial. Qu'on y prenne garde, cependant. On parle souvent de dialogue politique pour désigner le dialogue entre partis ou entre groupes politiques ; de dialogue inter-ethnique pour désigner le dialogue entre groupes ethniques ; de dialogue interculturel pour désigner le dialogue entre groupes se réclamant de cultures différentes. Mais on n'en parlera pas de dialogue idéologique ou inter-idéologique, par exemple. Tout au plus parlera-t-on de dialogue entre adeptes d'idéologies différentes. De même, ce qu'on appelle improprement dialogue inter-religieux n'a de sens que comme dialogue entre groupes d'hommes et de femmes se réclamant de différentes religions.

Le contraire du dialogue, c'est le conflit. Inversement, le seul antidote au conflit, et une des conditions incontournables de la paix, c'est le langage. C'est, plus exactement, l'échange sous toutes les formes, toutes les modalités d'échange que permet le langage. L'échange peut être plus ou moins vif, la discussion plus ou moins chaude. Le dialogue peut à la limite, exprimer de graves tensions ; Mais tant qu'il n'est pas rompu, il demeure un moyen puissant de canaliser la violence. Il fonctionne comme un exutoire, une alternative à cette exposition de violence qu'on appelle la guerre. La guerre éclate, justement, faute de dialogue. La guerre, c'est le trop plein de violence que ne peuvent plus contenir les canaux connus du dialogue ordinaire, le trop plein qui déborde et coule de partout. La guerre substitue ce qu'on appelle métaphoriquement le langage des armes, au langage réel. Parce qu'elle est en réalité l'anti-langage, le saut périlleux hors de l'univers du langage. La guerre est une conduite d'échec. Elle éclate au point précis où le dialogue est rompu, lorsque le dialogue est devenu, de façon durable et persistante, dialogue de sourds, et que les parties en présence renoncent à le poursuivre.

Tout dialogue a ses lois, son rythme, ses degrés d'intensité variable, ses conditions de succès et ses limites. Célestin Monga a écrit une très intéressante *Anthropologie de la colère*², où l'on voit comment celle-ci, tout en se donnant libre cours dans le langage, doit prendre en compte un seuil au-delà duquel elle deviendrait suicidaire. Il faut pouvoir, dans chaque cas, déterminer ce seuil.

Le prétendu « dialogue des religions » a son contraire : les guerres dites de religion. Mais ici comme tout à l'heure, il faut mettre en garde contre le langage ordinaire. Les religions s'excluent en tant que visions du monde, systèmes généraux d'explication des phénomènes, mais elles ne sauraient guerroyer entre elles. Ceux qui se battent, ce

2 Célestin Monga, *Anthropologie de la Colère*, Paris.

sont, une fois de plus, les hommes et les femmes façonnés par ces visions du monde ; qu'ils prennent simplement comme prétextes. Que ce soit dans la guerre ou dans le dialogue, la religion n'est jamais qu'un prétexte. Les « guerres de religion » sont des guerres qui prennent pour prétexte les religions.

La question n'est donc pas vraiment : « comment faire dialoguer les religions entre elles ? ». La question est plutôt : comment faire en sorte que les religions, dans leur grande diversité, et par-delà leur tendance à s'exclure mutuellement, favorisent le dialogue plutôt que le conflit entre les êtres humains ? Les vrais acteurs, dans le dialogue comme dans la guerre, ne sont jamais, nous l'avons vu, les religions elles-mêmes. Les vrais acteurs, ce sont les hommes et les femmes éventuellement façonnés par ces religions. La question est donc de savoir comment tirer le meilleur parti possible du fait religieux, comment faire en sorte, étant donné la force d'attraction que les religions, comme systèmes, exercent sur les groupes d'hommes et de femmes de par le monde, que cette force d'attraction produise sur eux un effet bénéfique et les pousse au dialogue plutôt qu'à la guerre.

Cette question elle-même peut être étendue de deux façons. Premièrement, qu'est-ce qui, dans les religions elles-mêmes, peut favoriser le conflit ou au contraire le dialogue ? En d'autres termes, existe-t-il, parmi les croyances et prescriptions rituelles réunis en systèmes, des éléments potentiellement ou objectivement générateurs de conflits et d'autres éléments, au contraire, susceptibles de favoriser l'esprit de dialogue et de paix ? Et si oui, comment, par quelles méthodologies est-il possible d'agir sur ces éléments ? Deuxièmement, qu'est-ce qui, dans la relation de l'individu à sa religion, et dans les modalités de cette relation, le prédispose au conflit ou au dialogue avec les autres ? Quels sont les degrés et les modalités de l'emprise d'une religion sur ses adeptes ?

En réponse à la première question, on peut formuler au moins une hypothèse : dans toutes, ou presque toutes les doctrines religieuses, on trouve des prescriptions contradictoires, au moins à première vue. Certaines de ces prescriptions établissent l'obligation, pour le fidele, de rechercher la paix et la concorde avec tous les hommes, d'autres, au contraire, ordonnent la guerre sainte- la guerre prétendument sainte-contre les infidèles. Dans toutes les religions du Livre, et notamment les trois grandes (le judaïsme, le christianisme et l'islam), ces contradictions sautent aux yeux. Il appartient à l'exégète, au croyant individuel et, de proche en proche, au lecteur ordinaire, qu'il soit croyant ou pas, d'interpréter ces textes apparemment contradictoires pour y introduire un minimum de cohérence.

Du point de vue qui nous intéresse, cette cohérence peut emprunter deux, et seulement deux voies. Ou bien le fidele privilégié, dans sa lecture et son rapport aux textes, le pôle non-violent des prescriptions religieuses, et ceci l'amène à relativiser les prescriptions apparemment va-t-en guerre en les subordonnant aux premières, ou bien il privilégie au contraire les prescriptions guerrières, et il est alors obligé de réinterpréter, de relativiser, de mettre en perspective tous les textes, toutes les règles, nombreuses et importantes dans toutes les religions, qui prescrivent aux fideles d'œuvrer pour la paix et la fraternité universelle.

On le voit, la possibilité de l'intolérance, du fanatisme, du fondamentalisme, de l'intégrisme est inscrite dans l'incohérence principielle des religions du Livre, sans exception. Les croisades du Moyen-âge menées par la « chrétienté » occidentale³ contre le monde non-chrétien, n'étaient guère meilleures, ni plus humaines, ni plus morales, que les pires excès du terrorisme islamiste auxquels l'humanité assiste aujourd'hui, impuissante et apeurée. Mais il doit être possible, aujourd'hui comme hier, de ramener la balle à terre et de montrer que l'intolérance n'est jamais directement prescrite par les livres saints, mais résulte toujours d'une interprétation partielle et partiale, dont les fideles restent seuls responsables. Et qu'une autre interprétation est possible, une interprétation qui mette en évidence l'idéal de paix et de concorde qui prescrit de recourir toujours et partout, pour combattre l'injustice même la plus criarde, aux ressources infinies du dialogue et de la persuasion.

Choisir la paix plutôt que la guerre, respecter les religions des autres et les accepter comme des égaux, suppose en outre que l'on renonce à tout prosélytisme. Les autres ont d'autres religions qui sont aussi valables que la nôtre.

Pourquoi chercher, dans ces conditions, à les convertir ? Il se trouve qu'en fait, les religions du Livre prescrivent la conversion des infidèles. Chaque religion dite révélée s'affirme la seule vraie et la seule valide. Chaque religion du Livre perçoit toutes les autres comme fausses, ou au mieux, comme des « pierres d'attente » annonciatrice d'elles même, et se donne pour mission de leur porter la bonne nouvelle pour les aider à s'accomplir pleinement. Ce qui amène, parfois, à d'in vraisemblables acrobaties verbales ou à des approximations grossières comme celle que signale Okot p'Bitek, pour traduire le message chrétien dans des langues qui ignorent, au départ, quelques uns de ses concepts fondateurs. La question, en tout cas, sera celle-ci : comment rendre ce devoir de prosélytisme compatible avec l'exigence de paix et de fraternité ?

Ramener ainsi la balle à terre, faire prévaloir, dans chaque doctrine, les éléments de progrès sur les éléments rétrogrades, suppose que se développe un dialogue interne à chaque groupe religieux. Il appartient aux chefs religieux de prendre leurs responsabilités sur ce plan. Personne ne peut, à leur place, expliquer aux fidèles qui leur font confiance que leur religion gagnerait à être comprise, par eux-mêmes et par les autres groupes religieux, par toutes les autres composantes de la nation et dans le monde entier, comme une religion de paix et de fraternité.

Reste à répondre à la deuxième question : quelles sont les formes et les modalités de l'emprise religieuse, et comment peut-on agir sur la relation du croyant à sa religion pour favoriser la construction d'un monde de paix ? On a déjà partiellement répondu quand on a fait ressortir la responsabilité de l'herméneute. Ce n'est jamais Dieu qui m'ordonne de tuer, c'est moi qui le comprends ainsi. Je suis donc le premier responsable de mon acte. Mais justement pour cette raison, il faut admettre que le

3 Ce concept de « chrétienté » mérite lui aussi d'être déconstruit. Il repose, on le sait, sur un amalgame et sur l'identification imaginaire de l'humanité occidentale à une doctrine religieuse dont elle s'est érigée en portedrapeau.

rapport de chacun à sa religion d'appartenance peut être plus ou moins éclairé, plus ou moins responsable. C'est l'éducation, et elle seule, qui peut développer en chacun ce sens de la responsabilité grâce auquel il ne pourra plus se réfugier paresseusement derrière sa religion, ou derrière des prescriptions d'un autre ordre, pour justifier ses actes.

Une fois ainsi posé le principe de la responsabilité personnelle, force est de constater que très souvent, hélas, les croyants abdiquent leur liberté de pensée et de choix pour s'en remettre, pieds et poings liés, au bon vouloir d'un guide spirituel. Il faut examiner de près les raisons d'une telle abdication, les facteurs qui favorisent le développement du suivisme religieux, et mettre en place des stratégies efficaces pour les combattre. L'extrême pauvreté est un des ces facteurs, mais probablement pas le seul. Les pouvoirs publics et les sociétés civiles ont la responsabilité de développer la stratégie la plus appropriée pour combattre ce phénomène. De cette stratégie, nous venons d'indiquer au moins deux composantes : le développement de l'éducation en général, mais de manière plus précise, d'une éducation qui forme à la responsabilité personnelle ; et d'autre part, la lutte contre la pauvreté et pour une reprise de l'initiative économique par les couches sociales les plus défavorisées. Des actions peuvent et doivent être menées, dans chacun de ces secteurs, à l'intérieur des États. Elles ne porteront pleinement leurs fruits, on le sait aujourd'hui, que si la communauté internationale se mobilise, dans son ensemble, pour une action concertée à l'échelle planétaire.

D'une certaine manière, les observations qui précèdent reposent sur une vision atomistique de la société, où tout repose sur l'être humain individuel, et où la clef du salut est la liberté et la responsabilité personnelle. C'est dans ce sens qu'on a mis en cause l'idée même d'un dialogue entre les religions, en faisant valoir que ce sont les hommes qui dialoguent, ou au contraire se mettent en conflit, non les doctrines religieuses auxquelles ils prétendent adhérer et qui fonctionnent, objectivement, comme des prétextes. Toutefois, il faut bien reconnaître qu'au sens le plus général, « dialogue interreligieux » n'a jamais voulu dire pour personne dialogue entre les doctrines religieuses elles-mêmes, mais beaucoup plus simplement, dialogue entre les groupes religieux, exactement dans le même sens où l'on parle de dialogue inter-ethnique ou interculturel. Dans tous les cas, ce sont bien, comme nous l'avons dit, des hommes et des femmes qui dialoguent, et non des doctrines.

Mais il faut ajouter immédiatement que dans tous ces cas, les groupes dialoguent à travers leurs représentants. Ce ne sont pas les groupes, en tant qu'entités collectives, qui entrent en rapport, mais leurs porte-parole légitimes ou illégitimes, dûment mandatés ou non. Une question se pose alors forcément : celle des rapports entre les groupes et les représentants.

Dans toutes les sortes de groupes, mais particulièrement dans les groupes religieux, l'individu est confronté à un risque : celui d'être manipulé. L'on doit donc, pour une étude complète du dialogue entre les hommes et des voies et moyens pouvant mettre les religions au service de ce dialogue, examiner de très près les conditions,

les formes et les modalités de la manipulation, et les moyens les plus efficaces pour la combattre.

Un mot très simple, pour conclure provisoirement. La religion est une arme à double tranchant. Elle peut générer le fanatisme, le fondamentalisme, l'intégrisme, et toutes les formes de dogmatisme et d'enfermement idéologique. Mais elle peut aussi, sous certaines conditions, contribuer à développer chez les fideles ce sens de la transcendance, cet appel vers un ailleurs par où la religion s'apparente à l'art. La religion peut être force d'évasion positive, source de rêve et d'inspiration. Peut-être faut-il cependant, pour qu'elle puisse jouer pleinement ce rôle, la libérer de toute superstition. Plus exactement, il faudrait remettre à leur juste place toutes les religions dans ce qu'elles ont de particulier, pour laisser se déployer en elles, et à travers elles le sens de l'humain.

J'ai attiré ailleurs l'attention sur la nécessité de « moraliser Dieu » et l'urgence qu'il y avait à le faire⁴. A voir à quoi sert concrètement, de nos jours, le discours sur Dieu, à voir tous les crimes, toutes les manipulations, toutes les formes d'exploitation et d'oppression éhontée qui se commettent en son nom, et cette immoralité qui déferle partout et se drape du manteau sacré de la religion, il est clair qu'on ne peut, pas plus aujourd'hui qu'hier, fonder la morale sur la religion. Il faut au contraire examiner et apprécier les prescriptions des différentes doctrines à la lumière d'une morale humaine élémentaire, et retrouver en nous-mêmes, en dehors de toute référence à Dieu et avant que certains catéchisme n'aient perverti notre sens de l'humain, la voix naturelle de la conscience.

4 Paulin J.Hountondji, « l'acte et la parole : pour penser la violence aujourd'hui », in Association des théologiens du Bénin, christianisme et humanisme en Afrique. Mélanges en hommage au cardinal Bernardin Gantin, Paris : Karthala, 2003 : pp.107-115.

TABLE RONDE III

Le dialogue des religions comme antidote aux tensions ethniques culturelles et sociales

Cyrène en Libye : carrefour du dialogue interreligieux

Par **Prof. Albert Tevoedjre**
Médiateur de la République du Bénin

Ce colloque de Cotonou sur le dialogue inter religieux est initié par l'UNESCO et il est soutenu par l'Association Mondiale de l'Appel Islamique dont le siège se trouve implanté à Tripoli en Libye.

Je remercie les organisateurs d'avoir bien voulu m'y convier.

De conviction chrétienne depuis mon enfance, c'est assez tardivement que je me suis ouvert à d'autres religions et notamment à l'Islam.

En effet au cours d'un pèlerinage à Jérusalem en 1985, une expérience personnelle m'a profondément saisie.

Un arrêt à la mosquée de Jérusalem nous a fait découvrir dans la cour, derrière l'édifice, des monuments à la gloire des grands prophètes et plus particulièrement à la gloire de Jésus.

Dès lors j'ai voulu trouver dans l'islam, religion du Livre, un autre carrefour des enfants d'Abraham, une Tour d'appel à la prière, au jeûne et à la solidarité, un prolongement de mon attachement aux sources du christianisme et aux insondables mystères de l'incarnation qui passent par la mission d'une jeune prédestinée admirablement reconnue dans le Saint Coran (Sourate 19).

Ainsi, malgré les avatars et les tragédies de notre histoire humaine, Jésus, fils de Marie- Issa Ibn Maryam-, Christ et Rédempteur, les musulmans le respectent profondément, nous en avons tous de nombreux témoignages.

Des terres africaines d'Islam ont jadis accueilli ce prodigieux nazaréen.

Des Juifs venus de tous les horizons de l'univers d'alors l'ont approché.

Et de cette même Libye d'où s'élève aujourd'hui l'Appel de l'Islam, des hommes et des femmes ont parcouru les mers et les collines jusqu'à Jérusalem, tel ce Simon revenant des champs et réquisitionné pour aider " le Roi des Juifs " à porter sa croix.

Je me suis intéressé à ce personnage nommé Simon et à son origine. Il venait de notre Afrique. Alors, j'ai poussé ma curiosité jusqu'à chercher la particularité de sa ville de Cyrène et j'ai appris son originalité.

Cyrène, l'ancienne ville grecque (dans le nord-est de l'actuelle Libye avec Benghazi pour ville principale), est la plus ancienne et la plus importante des cinq colonies grecques dans la région et lui donne son nom de Cyrénaïque, qui est encore utilisé aujourd'hui. Elle se situe dans la vallée de Djebel Akhdar.

Cyrène a été fondée par des Grecs venus de Théra (Santorin), sur les conseils de l'oracle de Delphes. Ils s'installent en un lieu aux terres riches « où le ciel est percé » (signe de pluies abondantes).

La fondation de la ville est racontée dans le livre IV des Histoires d'Hérodote. La Cyrénaïque devient une partie de l'empire des Ptolémées (vers 321 av .J.-C.) puis de l'Empire romain en 96 av .J.-C.

La ville est le lieu de naissance de savants comme Eratosthène, de poètes comme Callimaque, de philosophes comme Aristippe de Cyrène, fondateur de l'École hédoniste dite des Cyrénaïques.

Les habitants de Cyrène à l'époque de Sylla (vers-85) sont divisés en quatre classes : citoyens, fermiers, étrangers résidents et les Juifs, qui constituent une minorité agitée et plus tard opprimée.

La principale exportation de Cyrène à travers son histoire, l'herbe médicinale sylphium (ou silphion) que les Grecs considéraient comme une panacée, est représentée sur les monnaies de Cyrène jusqu'à sa disparition complète et tardive. Bien que souffrant de la concurrence de Carthage puis d'Alexandrie, Cyrène demeure un centre urbain important avec son port d'Apollonia (Marsa Susa) jusqu'au tremblement de terre de 365.

Cyrène est aujourd'hui un site archéologique près du village de Shahat. Il abrite le Temple d'Apollon qui fut construit dès le VIII^e siècle av .J.-C. Parmi les structures anciennes, on compte aussi un temple de Déméter et un temple encore en partie enfoui de Zeus.

Cyrène est restée un carrefour de la science, de la réflexion philosophique et de forts témoignages spirituels.

Plusieurs noms illustres, comme on l'a déjà mentionné, émergent dans l'histoire de cette métropole devenue célèbre.

Je voudrais en citer quelques uns.

Eratosthène, Simon de Cyrène et Synesius de Cyrène

Eratosthène

Eratosthène est né aux environs de 276 av JC à Cyrène. Il séjourne ensuite à Athènes, jusqu'à 40 ans, où il acquiert une solide réputation.

Au cours du III^e siècle avant Jésus-christ, Alexandrie est devenue la plus grande cité du monde. L'époque des conquêtes d'Alexandre est révolue, et c'est désormais par la culture que les souverains alexandrins tentent de se distinguer. Ainsi, Ptolémée fonde à Alexandrie une bibliothèque qui deviendra la plus importante de l'antiquité. A la mort du poète Callimaque, originaire comme lui de Cyrène, et qui fut un de ses maîtres, Eratosthène est appelé par Ptolémée III pour devenir le 3^e bibliothécaire d'Alexandrie. Ceci fit d'Eratosthène l'un des plus multi – disciplinaires des savants.

D'abord, en mathématiques, on lui doit son célèbre crible, qui, sous une forme un peu modifiée, est encore utilisé de nos jours pour fabriquer des nombres premiers. On lui doit aussi un procédé mécanique, le mésolebe, pour réussir la duplication du

cube. Mais c'est en astronomie peut être qu'Eratosthène a réussi son exploit le plus retentissant : il réussit en effet, à l'aide de quelques mesures sur l'angle des rayons du soleil un jour d'été, à estimer la longueur du méridien terrestre. Il aurait aussi calculé l'inclinaison de l'axe de la terre (phénomène responsable des saisons).

En histoire, il travaille à l'élaboration d'un système chronologique afin de dater les événements importants survenus depuis la guerre de Troie. En géographie, il fabrique une carte du monde connue (le bassin méditerranéen). Il aurait encore dressé un catalogue de 675 étoiles, et se serait aussi intéressé à l'astronomie.

A la fin de sa vie, Eratosthène est devenu aveugle. Il choisit alors de mettre fin à ses jours.

De nombreuses sociétés savantes se réfèrent encore de nos jours à Eratosthène génie incomparable aux yeux de beaucoup.

Simon de Cyrène

Trois évangiles mentionnent le nom de Simon de Cyrène, venant des champs et réquisitionné par les soldats pour aider Jésus à porter sa croix.

Cet épisode constitue un événement significatif dans l'histoire de la rédemption chrétienne c'est l'association de l'étranger, de l'africain, à la prodigieuse montée vers le sacrifice qui deviendra résurrection.

Beaucoup de penseurs et de maîtres spirituels, se sont intéressés à Simon de Cyrène et ont même fait remarquer l'étrange silence de Jésus à son égard.

Alors qu'à Véronique et aux femmes qui s'apitoyaient sur son sort, Jésus a montré une attention particulière, alors qu'il promet le paradis au bon larron, nul ne sait le regard qu'il porta vers celui qui partagea sa peine et l'aida à porter l'instrument de son supplice. On sait seulement que Simon avait deux fils, Alexandre et Rufius, héritiers de l'engagement de leur père, porteur de croix et silencieux complice de rédemption comme le discret Saint Joseph, instrument et témoin privilégié du mystère de l'incarnation et dont l'évangile et le Christ lui-même ne disent rien ou presque rien. D'où cette interpellation poétique que nous devons à Aliette AUDRA (Via Crucis, 1924):

« Un homme pointe à l'horizon du paysage amer.
Il est robuste et calme. Il revient de ses champs
à la minute extrême où Dieu n'en pouvait plus.
On le happe au tournant et le mystère descend
sur le Christ et sur lui qui s'élèvent ensemble.
Puis, la montagne acquise, les soldats le libèrent.
On le rend à la nuit. »

« Simon de Cyrène – si près de Dieu, puisque le bois te heurte-
silencieux auditeur de la croix que tu portes, et qui
n'as jamais rien dit.

Qu'as-tu donc entendu des battements de son Cœur,
alors que le Passionné montait ? »

« Je n'ai rien entendu – dit Simon – que je puisse redire.

Puisque l'Évangile s'est tu. »

« Le Seigneur te précède et t'omet

L'Écriture mentionne sa grâce à Véronique, aux femmes son apostrophe.

Mais à toi plus prochain, qui partages avec lui le fardeau des humains,

Il n'a pas dit merci !... »

« Saint Simon de Cyrène, philosophe ignoré, toi qui marche dans l'ombre de toute la Clarté,

Il te laisse derrière, la part du bois qui traîne, pour que l'intelligence à jamais te soit faite des choses inconsolées... »

Simon de Cyrène et sa descendance ont permis une implantation chrétienne en Cyrénaïque et dans d'autres terres africaines.

Dans cette épopée chrétienne un personnage de Cyrène se distingue encore et dont il faut parler car l'histoire a retenu son nom. Il s'agit de Synesius de Cyrène, le philosophe évêque.

Synesius de Cyrène

Synésius, écrivain et poète, est né en Libye, à Cyrène, vers 370. Issu d'une famille d'aristocrates païens, grands propriétaires terriens, il poursuit des études supérieures à Alexandrie avant que d'être délégué, entre 399 et 402, auprès de l'empereur pour négocier une réduction d'impôts destinée à soulager la Pentapole soumise à de multiples invasions barbares. Il retourne ensuite à Cyrène où il épousera une chrétienne, sans aucun doute de haute condition sociale, car c'est Théophile, le patriarche d'Alexandrie, qui bénira cette union. Libéré de ses obligations officielles, Synésius consacre son temps à sa famille, à l'entretien de ses propriétés ainsi qu'à ses activités philosophiques et littéraires. En 404, Cyrène est victime de nouvelles incursions de pillards. Synésius organise la défense de la région qui retrouve la paix en 405. Cette proximité avec les siens lui vaudra d'être acclamé évêque après le décès de l'évêque de Ptolémaïs.

Cette élection le surprend et il tarde à l'accepter car il ne veut ni se séparer de son épouse, ni renoncer à ses convictions néoplatoniciennes. Il écrit une lettre ouverte à son frère : « Tu ne seras pas seul à lire cette lettre ; en te l'adressant, je veux surtout faire savoir à tous dans quelles dispositions je suis. Quoi qu'il arrive par la suite, on n'aura pas le droit de m'accuser, ni devant Dieu, ni devant les hommes, ni surtout devant le vénérable Théophile. En lui soumettant toutes mes pensées, je m'en remets à sa décision ; en quoi donc pourrais-je être coupable ? Or, Dieu lui-même et la loi m'ont donné une épouse de la main sacrée de Théophile. Je le déclare hautement, je ne veux point me séparer d'elle ; je ne veux point non plus m'approcher d'elle furtivement, comme un adultère, car de ses deux actes, l'un répugne à la piété, l'autre

est une violation de la règle. (...) Enfin, il est un point sur lequel (...) je dois insister, un peu plus ; car, à côté de cette difficulté, toutes les autres ne sont rien. Il est malaisé, pour ne pas dire impossible, d'arracher à notre esprit les convictions que la science y a fait entrer. Or, tu sais que la philosophie repousse beaucoup de ces dogmes admis par le vulgaire. (...) Cette résurrection, objet de la commune croyance, n'est pour moi qu'une allégorie sacrée et mystérieuse, et je suis loin de partager les opinions de la foule. (...) Si je suis appelé à l'épiscopat, je n'irai point, j'en prends à témoin Dieu et la vérité hommes, prêcher des dogmes auxquels je ne croirai point. Dieu est la vérité même et je ne veux pas l'offenser. Mes doctrines sont le seul point où je ne pourrai me faire violence. (...) jamais je ne consentirai à dissimuler mes conviction.. Ma langue ne sera pas en désaccord avec ma conscience.»

Théophile d'Alexandrie fit confiance à cet esprit droit et l'ordonna évêque au cours de l'an 410... Chacun appréciera.

Conclusion

Ce parcours à travers l'histoire et les témoignages nous interpelle aujourd'hui.

Il apparaît en effet clairement que la ville de Cyrène représente un rare symbole de communion de peuples et de pensées. Elle témoigne d'un engagement exceptionnel pour la vérité et la tolérance.

Elle mérite d'être appelée "carrefour", lieu de rencontre et d'élévation qui reçoit l'oracle, indique le chemin et rassemble les énergies.

Il faut aujourd'hui ressusciter Cyrène et son esprit pour faire renaître notre humanité.

L'UNESCO et l'Association mondiale de l'Appel Islamique ont vocation à y contribuer.

Voilà la vraie dimension du colloque de Cotonou où le dialogue permet de retrouver "**la tradition**" qu'elle se nomme Vaudou, Osiris, Zeus ou Apollon- et le "**révélé**" depuis Abraham- qu'il s'articule en sourates coraniques ou en paraboles d'évangile - toujours pour reconnaître la puissance d'Allah, Mahou, Yahvé lui même, Père créateur et miséricordieux, fondement de réconciliation et de paix entre les humains.

Sociétés civiles et religions en Afrique

Par **M. Victor Topanou**

Maître-assistant de Droit public et
de Sciences Politiques (FADESP/UAC)

Les organisateurs du présent colloque ne m'ayant pas été restreint dans mes réflexions par des termes de référence stricts, j'ai passé plusieurs jours à trouver l'angle d'attaque le plus intéressant possible pour mon sujet. En effet, il y aurait beaucoup à dire sur les sociétés civiles (au pluriel) et les religions en Afrique, sur leur nature, l'état des lieux, leur force et faiblesse. Mais j'ai vite fait de recentrer mes réflexions en tentant le lien entre les sociétés civiles et les religions en Afrique, d'une part, et la perspective « d'un dialogue interreligieux authentique » débarrassé de tous obstacles, d'autre part.

Originellement utilisée comme un terme générique pour désigner la société politique, la société civile se réfère aujourd'hui aux arrangements, codes et institutions économiques et sociaux autre que l'État, autrement dit aux aspects non politiques de l'ordre social contemporain.

Aujourd'hui, plusieurs définitions sont données de la société civile mais s'il est une constante dans toutes ces définitions, c'est bien la démarcation qui est faite entre, d'une part, la société civile et, d'autre part, l'État, la société civile étant considérée comme ce secteur tertiaire qui joue un rôle d'intermédiaire entre, d'une part, notre statut individuel de producteurs et de consommateurs, autrement dit la sphère privée et, d'autre part, notre statut collectif et abstrait de membre d'un peuple souverain, c'est à dire l'État.

Ainsi, pour Benjamin Barber, la société civile est « un domaine indépendant où la vie sociale s'exerce librement à l'abri de la souveraineté tant de l'État que du marché que les hommes créent pour eux-mêmes à divers niveaux notamment familial clanique ou autres ».

Cette approche est confirmée par la définition de Larry Diamond pour qui « la société civile serait le champ d'une vie sociale organisée de façon volontaire et spontanée, financièrement indépendante et autonome face à l'État ». Mais il apporte une précision supplémentaire qui s'avérera déterminante dans la définition quand il ajoute que la société civile « se distingue de la société en générale car elle implique de la part des citoyens une action collective dans la sphère publique pour exprimer leurs idées, échanger des informations, atteindre des objectifs communs, soumettre des revendications à l'État et tenir les représentants des pouvoirs publics pour comptables de leurs actions ».

S'il est absolument impertinent d'aligner ici des dizaines de définitions, il convient de dire, pour faire bref, que la société civile est perçue comme un ensemble d'organisations à but non lucratif constituant une classe intermédiaire plus ou moins homogène entre la classe politique et les citoyens pris individuellement.

De fait, elle implique tous les acteurs de la société, des organisations religieuses aux syndicats en passant par les ONG et d'autres associations de loi 1901, à l'exception

des acteurs étatiques. C'est pourquoi nous faisons ici une précision sémantique qui consiste à dire que plutôt que de parler de société civile qui devient un fourre tout, il vaut mieux parler d'Organisations de la Société Civile

(les OSC), ce qui facilite leur identification, leur structuration et leur catégorisation. Ainsi tout au long de cette communication, nous utiliserons la notion d'Organisation de la Société Civile (OSC).

Au Bénin, en dehors des Associations de développement qui sont apparues dans les dernières années de la Révolution, l'émergence des OSC travaillant dans les domaines de la démocratie et des droits de l'homme date de 1990 avec en arrière fond « la redéfinition du rôle de l'État en matière de développement économique et politique ».

De façon constante, les Organisations de la Société Civile se définissent par deux critères essentiels à savoir leurs finalités et leurs éléments constitutifs.

Du point de vue des finalités, les organisations de la société civile ont une finalité positive et une finalité négative.

La finalité positive consiste essentiellement en la défense des intérêts de la collectivité contre la toute puissance étatique. Mais cette approche présuppose que la classe politique ne travaille pas nécessairement dans l'intérêt de la collectivité ce qui, il faut bien le dire, n'est pas exact. Certes la puissance étatique a tendance à devenir liberticide tellement la gestion d'intérêt contradictoires voire divergeant contrarie les intérêts particularistes et catégoriels défendus par les OSC.

L'horizon des OSC est court et étroit là où celui de l'État est large et infini. Les OSC et la classe politique travaillent donc pour le bien commun, l'État le faisant au niveau macro tandis que les OSC le font au niveau micro.

La finalité négative, elle, consiste pour les OSC à s'interdire de conquérir, d'exercer et de conserver le pouvoir politique ; toute organisation qui ambitionne de conquérir, d'exercer et de conserver le pouvoir cesse d'être une OSC pour devenir une organisation politique, un parti politique.

Du point de vue de ses éléments constitutifs, Jeremy Pope estime que la société civile comprend « les organisations, les structures et les réseaux qui sont séparés des branches législatives, judiciaires et administratives de l'État et qui fonctionnent en dehors de la machine gouvernemental mais qui sont en contact avec elle ». Cette définition de Jeremy Pope conforte la distinction entre les organes étatiques et les organes non étatiques qui apparaît déjà dans la définition par finalité.

Mais pour Ganger et Umar qui divisent la société en quatre groupes que sont l'État, l'Armée, l'Église, et la société civile, l'Église doit être exclue de la société civile, d'une part, parce que l'Église est un corps constitué et, d'autre part, parce que certains États sont des États chrétiens à commencer par le Vatican. Cependant, il existe plusieurs organisations religieuses qui font partie de la société civile parce que non membres de la hiérarchie catholique mais dont le fondement de leur action part d'une philosophie ancrée dans la conviction religieuse ; ce sont notamment Caritas, EMMAUS, la JEC (jeunesse étudiante catholique), le MIEC (Mouvement International des Etudiants Catholiques) etc.

Vu sous cet angle, la société civile devient trop englobante au point d'inclure aussi bien les syndicats que les religions, ce qui, du reste, n'est pas toujours du goût de ces derniers. Car la religion se définit essentiellement comme une relation intime et directe entre l'individu et Dieu ; elle fait appel à la foi et à la croyance dans la perspective de l'après vie sur terre. Mais la religion est aussi une institution et de ce point de vue, elles ne sont pas différentes des organisations de la société civile.

A l'exception notoire de la religion catholique incarnée par un État, l'État du Vatican, du point de vue juridique, aussi bien les organisations de la société civile que les religions sont toutes constituées sous le régime des organisations à but non lucratif, communément appelé les Associations régies par la loi 1901 en référence à la loi française y relative ; j'y reviendrai plus loin dans mon développement. Et de fait, même les branches locales ou nationales de l'Église catholique sont constituées en Association de loi 1901 à l'exception des représentations diplomatiques que sont les Nonciatures.

Néanmoins, les religions sont des organisations de la société civile d'un type particulier. Car autant les organisations de la société civile sont par nature particularistes, autant les religions sont par essence englobante. Ainsi un individu peut appartenir à plusieurs organisations de la société civile à la fois, mais ne peut appartenir qu'à une seule religion à la fois. Cette particularité est d'autant plus importante.

Les réflexions que je serai amené à faire dans les lignes qui vont suivre, s'inspireront pour l'essentiel de la réalité béninoise qui peut certes, à plusieurs égards être étendus à plusieurs pays africains ; elles seront guidées par le seul souci d'identifier les obstacles d'un dialogue interreligieux authentique.

Quelle est la nature juridique réelle des organisations de la société civile et des religions en Afrique ? Cette nature les prédispose-t-elle- à être ou non des acteurs principaux de la politique ? Si non comment expliquer cette ingérence à la limite du tolérable dans les affaires politiques au Bénin ? Et cette ingérence n'est-elle pas préjudiciable au principe de la laïcité et partant propice à des conflits interreligieux ?

C'est à l'ensemble de ces questions que je tenterai d'apporter des réponses dans les lignes qui vont suivre. Pour ce faire, je structurerais mes réflexions autour de deux axes essentiels à savoir, d'une part, les organisations de la société civile et les religions par essence apolitiques (I) et, d'autre part, les organisations de la société civile et les religions pourtant tentées par la politique (II).

I Les OSC et les religions par essence apolitiques

La nature juridique (A) des OSC et des religions fait d'elles des organisations essentiellement apolitiques afin de préserver le milieu politique de toute influence particulariste (B).

A La nature juridique des OSC et des religions

Comme je le disais dans mon introduction, les OSC et les religions sont régies par les dispositions de la loi 1901 relatives aux associations à but non lucratif et apolitiques. Par Association à but non lucratif, on entend des associations qui ne sont mues pas la seule recherche du profit financier et par apolitiques, on entend les associations qui n'entendent pas faire de la politique au sens classique du terme, c'est à dire conquérir, exercer et conserver le pouvoir politique. Autrement dit la nature juridique des OSC et des religions ne les empêchent ni de mener des activités génératrices de revenus ni de faire de la politique en s'intéressant aux grands sujets d'intérêt national ; il y a juste une limite parfois infime à ne pas franchir.

En tout état de cause dans le droit positif béninois, il y a d'abord l'article 5 de la Constitution qui prescrit que « les parts politiques concourent à l'expression du suffrage ». Cette disposition constitutionnelle est renforcée par la Loi de 2000 portant Charte des partis politiques en république du Bénin qui complète le cadre légal de l'exercice du pouvoir politique au Bénin. Il est clair qu'aux termes de cet arsenal juridique, les Organisations de la Société Civile et les religions sont exclues de la profession de la politique (politicienne). Le souci primordial est en effet de consacrer le milieu politique à la défense exclusive des intérêts collectifs et non particularistes.

B Le milieu politique lieu privilégié de l'intérêt collectif

En faisant des OSC, des associations défendant des intérêts particularistes, le principe de la laïcité a contribué à la sacralisation de l'espace politique, seul gage d'impartialité. Le principe de la laïcité ne signifie pas absence ou méconnaissance des religions comme certains le pensent. Comme le dit l'alinéa 2 de l'article 23 de notre constitution, « elles se développent sans entrave et ne sont pas soumises à la tutelle de l'État ; elles règlent et administrent leurs affaires d'une manière autonome ». Les trajectoires de la laïcité diffèrent d'un pays à un autre ; il est violent en France et beaucoup plus accommodant en Europe du Nord, en Angleterre voire aux États-Unis. **Mais le point commun à toutes ces trajectoires, c'est le refus d'une religion d'État dominante et qui s'impose à tous sans discrimination.** Ce consensus minimal exige un comportement de la part de tous, à savoir refouler dans la vie privée toutes les considérations religieuses et ne conserver dans la vie publique que les comportements laïcs. Cette exigence est vraie pour le citoyen ordinaire ; il l'est d'avantage encore pour les responsables politiques en charge de la destinée de tout le peuple divers. Or au Bénin, tous les espaces publics sont couverts de signes ostentatoires d'appartenance à telle ou telle religion. Les amphithéâtres, les bureaux dans les administrations publiques sont recouverts des signes distinctifs.

Et pourtant, la laïcité est tout autre aussi bien au Bénin qu'ailleurs en Afrique.

II Les OSC et les religions pourtant tentées par la politique en Afrique

Qu'il s'agisse des OSC ou des religions en Afrique, elles sont toutes tentées par la politique et elles en font d'une manière ou d'une autre. Elles ont mené ensemble des combats nobles (A) de même qu'elles se compromettent des fois dangereusement (B).

A Les OSC et les religions dans les combats politiques nobles

Je ne reviendrai ici sur le passé glorieux des OSC et des religions que pour signaler de façon anecdotique le combat commun contre le régime marxiste de Kérékou I des années 70 et 80. L'église catholique s'est positivement illustrée dans cette lutte de même que les Associations de développement qui finalement étaient des officines d'opposition politique.

Plus près de nous, les OSC et les mouvements religieux se sont tous mobilisés pour lutter contre ce qu'il est convenu d'appeler la remise en cause du consensus issu de la conférence nationale de 1990, à savoir la révision de la constitution par l'ancien régime et la perpétuation du Président Kérékou au pouvoir.

Le projet de révision de la constitution a été perçu par les OSC comme une tentative de rupture du pacte social de la conférence nationale. Ainsi, face au déclenchement par les participants du président Kérékou du débat sur la remise en cause de la limitation d'âge (70 ans maximum) et du nombre de mandats (deux au maximum), l'Association ELAN a déclenché en juillet 2003 une vaste campagne de sensibilisation et de protestation dénommée « touche pas à ma constitution », avec des affiches géantes apposées dans toutes les grandes villes du Bénin. Dès lors, les OSC vont se structurer pour mener à bien les mobilisations : un premier groupement dénommé FORS Présidentielle 2006 c'est-à-dire le Front des Organisations de la Société Civile pour les élections transparentes et démocratiques va se créer en janvier 2006 ; il sera constitué de l'ONG ELAN, de trente trois (33) associations et réseaux d'associations de défense des droits humains, de lutte contre la corruption, de prévention de conflits, de promotion de paix et d'éducation civique ainsi que des personnalités civiles et universitaires.

A l'approche de l'élection, un deuxième réseau d'association et de personnalités se forme autour de l'ONG Centre Afrika Obata. Il est dénommé le Consortium des animateurs de la société civile pour des élections transparentes (Cascet).

Dans la foulée, un troisième mouvement civique est formé par les centrales syndicales du pays, regroupées au sein d'un cadre de concertation. Face à cette mobilisation générale, le président Kérékou a vite fait de mettre un terme au débat sur la révision une première fois le 11 et une seconde fois le 31 juillet en s'engageant à ne pas modifier la Constitution pour rester au pouvoir en 2006. Mais la jubilation des OSC sera de courte durée car les partisans du président Mathieu Kérékou vont désormais avancer l'idée de « couplage » des consultations électorales qui consisterait à repousser la présidentielle et les législatives de 2007 à 2008 afin d'organiser trois

élections en une au motif que l'État n'aurait pas les moyens d'organiser trois élections sur trois ans et que le processus en cours était entaché d'irrégularités

Deux groupes hostiles à l'organisation du scrutin présidentiel en mars 2006, vont se former pour appuyer cette idée : le premier dénommé Front National pour le couplage des Elections (FNCE) est un regroupement de partis politiques et d'associations politiques et le second dénommé Mouvement d'appui à la mobilisation estudiantine et scolaire (MAMES) est une structure de jeunesse. Ces groupes vont multiplier les manifestations de rue dans le pays et organiser des conférences de presse, des forums et autres campagnes de sensibilisations. L'action de ces deux groupes a été confortée, d'une part, par la déclaration du Ministre des Finances selon laquelle les caisses de l'État sont vides ; dès lors, la volonté de blocage du processus électoral par le gouvernement est devenue claire aux yeux de l'opinion publique.

La mobilisation des organisations de la société civile repart de plus belle : elles engagent des campagnes de dénonciations du gouvernement et de son chef ; des banderoles et affiches sont apposées dans les villes du pays sur lesquelles on pouvait lire : « non au couplage et au report des élections de mars 2006 », « le peuple veut voter en mars 2006 », « organisation des élections : une solution pour la paix », Fors présidentielle s'associe avec les centrales syndicales et d'autres personnalités pour former la Coalition Républicaine pour les Actions Citoyennes (CRAC).

Un meeting géant est organisé à Cotonou par le CRAC pour exiger l'organisation des élections à bonne date. Des lettres « d'injonctions citoyennes » ont été adressées au Président de la République pour lui demander de donner des moyens financiers à la Cena ; d'autres lettres partiront en direction du Parlement pour qu'il engage une procédure de parjure contre le chef de l'État. Des actions judiciaires sont engagées devant la Cour Constitutionnelle, garante de la régularité des élections et du bon fonctionnement des institutions républicaines. Des menaces de désobéissance civique sont lancées et en janvier 2006 une grève politique générale de 48 heures a été déclenchée par les centrales syndicales (Csa-Benin, Cgtb, Cosi et Unstb). Mais dans sa stratégie de mobilisations citoyennes, les OSC ne se sont pas contentées de constituer un contre-pouvoir contestataire ; elles ont également démontré une grande capacité de propositions concrètes.

Les OSC ont adressé aux groupes parlementaires une série de propositions dont ils tenu compte dans l'élaboration des textes relatifs au processus électoral. De plus, Fors présidentielle a réussi à obtenir une décision de la cour constitutionnelles demandant aux parlementaires d'intégrer la représentation de la société civile dans la composition de la Cena et de ses démembrements. Par ailleurs, lorsque le gouvernement a évoqué la manque d'argent au niveau du Trésor public pour bloquer le processus électoral, deux initiatives ont vu le jour : la première est venue de l'ONG ALCRER, qui a proposé la mise en place d'un emprunt obligatoire pour financer les élections et la seconde de Fors présidentielle qui s'est associé à d'autres organisations pour créer le Cercle de Rénovation Ethique qui va lancer, en janvier 2006, une souscription volontaire en vue de la constitution « d'un fonds d'appui citoyen à la Cena » pour l'organisation des élections. Cette opération a permis de récolter en moins de

deux semaines plus de 7 millions de Francs Cfa qui seront remis à la CENA entre les deux tours pour acheter 10.000 lampes torches pour éclairer le scrutin, 4000 nattes pour concevoir des isolements de circonstance et 30.000 enveloppes pour renfermer les procès verbaux de dépouillement.

Les OSC ont également mis à la disposition de la CENA des camions pour distribuer le matériel électoral et les ordinateurs offerts à la CENA. De même un expert en matière électoral et un avocat ont été gracieusement mis à la disposition de la CENA. Des concertations régulières ont été instaurées entre les OSC et le bureau de la CENA. Enfin, conformément à une tradition inaugurée depuis les élections législatives de 1995, les OSC organisent l'éducation au vote, la sensibilisation des électeurs à la non violence et la supervision des élections.

Mais l'activisme des OSC s'est même poursuivi au lendemain de l'élection ; Lors présidentielle 2006 a transformé son mouvement en Forum des organisations de la société civile pour le contrôle citoyen de l'action publique (FORSCAP). Ce forum a affirmé son opposition au projet de couplage des députés en estimant qu'il s'agissait non pas d'une réforme constitutionnelle mais plutôt d'une modification circonstancielle et opportuniste et en proposant au Chef de l'État, la mise en place d'une commission de réforme constitutionnelle dans un cadre «élargi pour proposer des solutions consensuelles.

Mais en dépit de ces avancées que l'on n'observe dans aucun autre pays francophone subsaharien, les Organisations de la société civile travaillant dans les domaines de la démocratie et de l'État de droit présentent tout de même des faiblesses inhérentes à leur nature.

B Les OSC et les religions en situation de compromission

Les situations dans lesquelles les OSC et les religions se sont compromises sont autant nombreuses que les situations dans lesquelles elles ont combattu du bon combat.

En effet, c'est souvent que l'on voit la naissance de plusieurs OSC à la veille des élections et qui bien souvent finissent dans l'arène politique. Je ne citerai pas ici de nom mais tous les observateurs de la vie politique nationale comprennent de quoi il s'agit. Ce constat est également vrai dans la plupart des pays africains où en règle générale, ce sont les hommes politiques qui débutent dans la vie associative qui remplissent une belle carrière politique. La frontière n'est donc pas si étanche que cela dans nos pays. Dans le sens inverse aussi, très peu de partis politiques ont en Afrique une couverture nationale de sorte que dans bien des cas, ce sont les OSC qui servent de relais sur le terrain. La société civile est également bien souvent représentée dans l'arène politique.

En ce qui concerne les religions et pour ne remonter que dans les années 90, il est aisé de distinguer trois grands périodes :

La première période va de 1990 à 1996 ; durant cette période, c'est l'influence de la religion chrétienne à travers l'Église catholique qui a été observée. Déjà la Conférence nationale des forces vives de la nation a été présidée par le très

influent Monseigneur Isidore de Souza, Chef de l'Église catholique. Puis l'organe législatif transitoire à savoir le HCR a été dirigé par lui. C'est la période où les Evêques étaient Président de Conseil d'Administration de grosses sociétés et où les cadres catholiques à travers leurs différentes organisations avaient le vent en poupe ; ils occupaient les postes de responsabilité et les fonctions ministérielles pour leur appartenance à la religion catholique et non forcément pour leur compétence. Nul ne peut aujourd'hui nier l'influence de l'Église catholique sur la rédaction de la Constitution béninoise. Les vertus de la famille érigées en principes constitutionnels de même que le bénéfice par les institutions et communautés religieuses des subventions de l'État portent la marque indélébile de l'Église catholique, tant il est vrai que plusieurs de ses cadres se sont retrouvés dans la commission constitutionnelle. Certains analystes estiment également à tort ou à raison que la défaite électorale du Président Soglo en 1996 est pour partie due au fait que l'Église catholique lui ait retiré son soutien.

La seconde période va de 1996 à 2006 où pour la première fois, le Président de la République affiche publiquement son appartenance religieuse, mais s'il s'agit toujours de la religion chrétienne, il s'agit plus des nouveaux mouvements religieux venus de l'Amérique du Nord et plus précisément des États-Unis d'Amérique. Mieux, le Président de la République affiche sa disposition d'esprit à promouvoir ses frères de religions. Ainsi les Ministres Attin, Gnacadja, Sehlin et autres doivent d'avantage leur promotion à leur appartenance au même mouvement. Cette tendance va encore s'accroître depuis la dernière élection présidentielle.

La troisième période va de mars 2006 jusqu'à nos jours. Plus personne ne peut sous-estimer le travail de mobilisation colossale effectué par les églises évangéliques dans la victoire de l'actuel Président de la République. Elles ont montré toute l'étendue de leurs qualités et de leur capacité de mobilisation faisant au passage beaucoup mieux que les partis politiques traditionnels. La conséquence, c'est que comme dans les deux premières périodes ci-dessus évoquées, les responsables de ces mouvements religieux revendiquent aussi à juste titre d'être récompensés et le pouvoir en place ne peut rien faire d'autre que d'accélérer à leur demande surtout dans la perspective du renouvellement du mandat.

Un autre signe caractéristique de cette troisième période c'est le fait que pour la première fois dans notre pays, un candidat à une élection présidentielle, qui plus est un Président d'institution en fonction est allé jusqu'à solliciter les suffrages des électeurs sur la base de leur appartenance commune à la religion islamique

Conclusion

En conclusion, il est important de rappeler que le OSC et les religions ne doivent sous aucun prétexte chercher à influencer ou à contrôler de quelque manière que ce soit le pouvoir politique dans un pays. Chaque fois qu'il en est ainsi ou même simplement que cela est ainsi perçu cela crée des frustrations qui peuvent aller jusqu'aux crises de tous ordres. Il ne saurait y avoir de dialogue interreligieux authentique que dans un contexte de laïcité et dans l'hypothèse où toutes les religions sont placées sur

le même pied d'égalité. C'est vrai aussi qu'au Bénin, il n'y a encore jamais eu de conflit de religion et je ne le souhaite d'ailleurs pas ; mais il vaut mieux prévenir que guérir.

Courants philosophiques et spirituels africains et occidentaux : leur impact sur les systèmes éducatifs de l'Afrique.

Par **Père Jean-Marie Gomido Botchi**

Si la thématique du dialogue des religions endogènes, du christianisme et de l'islam se maintient comme la toile de fond du colloque qui nous réunit, elle ouvre par ailleurs une nouvelle perspective plus radicale et plus déterminante : celle du dialogue entre les hommes qui « animent » les religions. Par-delà le dialogue entre les religions, c'est donc le dialogue entre les hommes qu'il convient de ne pas perdre de vue, si tant est que la culture de la paix ne prend sa source nulle part que dans les hommes. Néanmoins, il n'y a d'homme qu'éduqué. L'éducation apparaît ainsi comme la conditionnalité de l'humanisation. Je n'exagère rien en lui accordant la préséance. Les tenants des thèses contraires pourraient cependant prioriser le politique. Mais c'est l'éducation qui prépare le politique même si celui-ci vient à en définir les politiques, c'est-à-dire à organiser et à contrôler l'éducation. Ils pourraient tout aussi bien hisser le développement au-delà de tout autre domaine. Mais l'éducation est la clef du développement qui, d'ailleurs, ne se conçoit que dans un contexte de sécurité dont la charge revient au politique (cf. Assaba 2005 : 143).

En somme, l'éducation, le politique et le développement se laissent percevoir comme trois champs concaténés en raison de leur interdépendance, de leur interférence et de leur interaction. Mais la caractéristique de l'éducation, c'est sa transversalité. Il n'est, en effet, aucun domaine où ne s'avère indispensable l'investissement éducatif. Le but de la présente communication est néanmoins de prendre en compte les systèmes éducatifs de l'Afrique et d'en examiner les racines philosophiques et spirituelles en nous référant à la genèse des grandes représentations et à la généalogie des matrices spirituelles de l'éducation. Celles-ci ne sauraient se comprendre sans que soient élucidées les trois grandes « crises de la transmission » qui constituent la marque de la problématique de l'éducation. Examinons-les avant d'en venir à leur impact sur l'Afrique en général et, en particulier, sur la République du Bénin.

I Au sujet des courants philosophiques et spirituels en matière de la philosophie de l'éducation

C'est au travers de l'histoire philosophique des idées éducatives que s'apprécient ces courants porteurs des théories, des pratiques et de leurs rapports avec les visions du monde qui leur sont contemporaines. La distinction entre ce qu'il est convenu de considérer comme sociétés traditionnelles et sociétés modernes permet de saisir cette histoire.

Du point de vue des sociétés traditionnelles, elle tient à l'impératif catégorique de la répétition. Pour elles, le passé constitue la source suprême et fondatrice des valeurs ; toute innovation technique ou culturelle se révèle comme proscrire. Dans un tel contexte, transmettre, c'est reproduire à l'identique le passé fondateur. Eduquer, c'est faire

grandir, faire imiter l'exemple familial des adultes qui, eux, aspirent à l'ancestralité. En schématisant davantage, nous pouvons retenir que dans le contexte traditionnel, les questions importent moins que les réponses, les doutes moins que les certitudes et, en définitive, la culture moins que la nature. De l'avis des experts, « l'humanité a vécu sous cet empire durant la plus grande partie de son histoire » (Tavoillot 2006 : 359). Elle en est sortie au moyen de la succession de trois grandes crises de la transmission.

La toute première crise, bien lointaine dans l'histoire de l'humanité, connut le jour à partir du moment où la coutume, pour des raisons plus ou moins explicites, cessa d'apparaître comme la valeur suprême. Avec cette première crise, le doute s'installa nécessairement dans les finalités et dans les modalités de l'éducation. À l'origine de cette crise se situe la doctrine platonicienne. Ce fut la première grande philosophie de l'éducation dont le mérite était de dévoiler, à la suite de l'œuvre critique des sophistes, l'arbitraire de la coutume. De fait, Platon définit, dans la République (VII), l'éducation comme une « conversion de l'âme » et inaugure ainsi le problème de la transformation de l'homme dans toute son ampleur. Dans une telle perspective, croître ce n'est pas changer pour devenir le même (que les parents, les adultes ou les ancêtres), mais se transformer entièrement, du tout au tout, et s'élever vers un monde supérieur. Ainsi, pour la première fois, l'élève prend le pas sur l'enfant. Dans le contexte de cette première crise, l'éducation est fonction d'une rupture avec le familial au profit d'une instance destinée à remplir le rôle d'« éducateur »¹.

La deuxième crise se trouve liée à l'avènement de l'humanisme moderne plongeant ses racines dans l'ébranlement et même dans l'affaiblissement des instances supérieures et des certitudes naguère considérées comme définitivement acquises. Dans un contexte de « désenchantement du monde », le but de l'éducation ne s'en tenait plus à un ordre cosmique ni à l'attente de l'au-delà, mais à l'homme lui-même : le mouvement partait de l'homme pour revenir à l'homme. De fait, l'éducation nouvelle unanimement médiatisée par les grands modernes trouvait son origine et sa finalité en l'homme. De Pic de la Mirandole à Érasme, de Rabelais à Montaigne, de Descartes à Comenius, de Locke à Rousseau, il fallait non seulement rendre l'homme toujours davantage humain et promouvoir l'autonomie de sa pensée et de son action, mais aussi cultiver la liberté qui le caractérise essentiellement. Philonenko (1984) nous apprend que celle-ci apparaît désormais comme la condition, l'obstacle et la finalité de l'éducation². Toute la question est en effet de savoir comment éduquer un être libre.

1 Ce rôle d'éducateur s'avère d'autant plus déterminant dans la première crise qu'il signifie le changement radical lié à celle-ci. La philosophie élève ainsi à la sagesse cosmique et le texte biblique conduit au salut, l'une et l'autre subvertissant la famille (« tu quitteras ton père et ta mère ...»), la tradition (car le passé est une « chute ») et la reproduction (puisque'il faut sortir de cette « caverne » du péché) au profit d'un appel à devenir autre que ne furent les anciens, même si s'impose dans le christianisme la fidélité à la révélation initiale.

2 La liberté est la condition de l'éducation, car on n'éduque que des hommes libres. Elle est un obstacle à l'éducation, car si, en tant que condition initiale et essentielle, elle n'est pas disciplinée, elle peut en venir à se faire tyrannique. Enfin, la liberté est la finalité de l'éducation ; pour ce faire, la discipline n'a plus sa raison d'être dès lors qu'elle se met au service d'une liberté supérieure.

Pour les tenants de la période des modernes, l'idéal en matière d'éducation c'est non pas la liberté abstraite, mais la liberté incarnée.

Enfin, la troisième crise est d'autant mieux liée à l'exigence de cette liberté que les notions d' « instruction publique », d' « éducation nationale » et de « formation individuelle » recouvrent en fait des courants idéologiques. Aussi bien en Europe (la France en particulier) qu'en Afrique, ces courants idéologiques se sont succédés et ont, de nos jours, retenu l'attention de Tavoillot & Todorov (2003) et de Gauchet (2004).

- a) L'enseignement s'est d'abord révélé comme une « instruction publique » dont l'objectif était de transmettre des savoirs et des connaissances. Sous ce rapport, les experts opposent d'habitude Condorcet à Rousseau. Le premier (Condorcet 1791) reprochait en effet au second sa méfiance à l'égard des sciences et des arts, puisqu'il entendait lutter contre le préjugé et les illusions de la connaissance, et refusait de favoriser l'accumulation des savoirs. Condorcet qui voulait promouvoir une « éducation positive », percevait dans cette « éducation négative » un double danger : celui de transmettre à la fois trop peu de savoir (c'est un « art d'apprendre à ignorer ») et trop de valeurs (ne relevant pas de la sphère publique, mais de la seule sphère privée). Pour lui, le but de la transmission des connaissances, c'est de favoriser les progrès de l'esprit humain. Le savoir, affirme-t-il, éduque et élève l'enfant à l'humanité en l'arrachant aux préjugés. Ainsi donc, par le savoir, l'enfant accède à l'autonomie. Cette position aura sans doute une influence durable sur les contenus mêmes des programmes scolaires.
- b) En 1932, sous le ministère du philosophe Anatole de Monzie, se produisit légalement le passage à l' « éducation nationale ». Cette mutation était-elle plutôt révélatrice d'un élargissement du domaine éducatif, dans le contexte du renforcement de l'État-providence, qu'une régression à Rousseau ? En tout cas, dès la période révolutionnaire, Rabaut Saint Etienne (1792, cité par Baczko 1982, 2000) avait d'autant mieux donné son aval à l' « éducation nationale » qu'il écrivait : « Il faut distinguer l'instruction publique de l'éducation nationale ; l'instruction publique éclaire et exerce l'esprit, l'éducation doit former le cœur ; la première doit donner des lumières, et la seconde des vertus ; la première fera le lustre de la société, la seconde en fera la consistance et la force. ... Elles sont sœurs, mais l'éducation nationale est l'aînée. Que dis-je ? C'est la mère commune de tous les citoyens qui leur donne à tous le même lait, qui les élève et les traite en frères, et qui, par la communauté de ses soins, leur donne cet air de ressemblance et de famille qui distingue un peuple ainsi élevé de tous les autres peuples de la terre ». Ainsi, l'éducation nationale s'inscrit dans une perspective téléologique selon laquelle la société n'est qu'une étape vers la nation : la finalité de l'éducation est de faire de la société une nation, de parvenir à une identité collective et, ainsi, de sauvegarder la république.
- c) Si de la problématique de l'éducation nationale on en est venu à la problématique de la formation, c'est parce que les finalités de l'éducation se sont déplacées du collectif à l'individuel. Il ne s'agit plus d'éduquer en se souciant

de conférer une culture aux citoyens de la République (au sens où on parlerait d'instruction publique) ou de forger l'identité collective de la Nation (en ce sens où on parlerait en termes d'éducation nationale) ; il s'agit plutôt d'une formation dont la visée est d'aider l'individu à devenir l'individu qu'il est appelé à être en groupe et, en l'occurrence, en société. Comment peut-on parvenir à ce but sans porter atteinte à la liberté individuelle ? En effet, toute la question, avons-nous dit plus haut, est de savoir comment éduquer l'individu qui est essentiellement un être libre. De l'avis des experts (Tavoillot 2006 : 360), cette question se heurte à trois obstacles.

Le premier obstacle réside dans le rôle de l'État qui devrait repenser l'éducation de l'individu en sauvegardant aussi bien sa sphère collective que sa sphère privée ; et ceci, en promouvant une plus grande autonomisation des établissements scolaires et universitaires qui, eux, envisageraient une meilleure prise en charge collective de l'éducation individuelle. Sur le terrain concret de la réalisation, cette tâche s'avère bien redoutable. Car ceux qui l'ont conçue n'indiquent pas pour autant les modalités de sa réalisation.

Un deuxième obstacle se laisse percevoir, en raison de la confusion qui prévaut de nos jours dans le domaine de l'éducation et qui est due à la tolérance et au relativisme observés dans le choix des *contenus* et des sources de la *transmission*. Cette situation découle, en un sens réel, du type de société qui, de nos jours, semble s'imposer universellement : il s'agit de la société démocratique qui, par nature, est pluraliste et, par l'entremise des médias, joue d'une part, sur les conceptions du bien et des valeurs et, d'autre part, sur la perte de monopole de la famille et de l'école en matière de *transmission*. En réalité, les promoteurs de l'éducation ne savent plus quoi transmettre, en raison des doutes et des incertitudes qui planent sur les programmes scolaires et génèrent la difficulté à définir le vrai contenu de la « culture commune ».

Enfin, l'obstacle au projet d'éducation de l'individu réside dans la difficulté à nouer le lien de la transmission, en raison des âges de la vie indiquant entre les hommes la différence liée aux divers stades de la croissance. Cet obstacle s'observe par rapport à un triple principe. En raison d'un premier principe, celui du changement incessant dont le monde est l'objet, les adultes se préoccupent de transmettre aux enfants des savoirs qu'ils jugent pourtant stables et utiles pour eux. En raison d'un deuxième principe, celui de la formation continue inhérente tous les âges, les hommes voués à n'être que des adultes en devenir, ne sauraient parvenir à un stade achevé ; cette transmutation permanente implique bien évidemment le manque d'un idéal à transmettre. Enfin, en raison d'un troisième principe de base, celui de la liberté et de l'égalité juridiques des hommes à leur naissance, le rapport hiérarchique entre ceux-ci s'avère évanescant, alors que le rapport de dépendance persiste et se veut en tout cas inévitable. Ce triple principe montre bien en quoi le lien de la transmission d'une génération à l'autre est une question qui ruine largement aussi bien la problématique de la reproduction sociale que celle de l'amélioration de l'humanité. Que l'on se réjouisse de ce lien à la manière de Sloterdijk (2005) ou qu'on le déplore dans le sens de Arendt (1997), on peut, selon les termes de Tavoillot (2006 : 361), non seulement estimer qu'il

est « irrémédiablement brisé », mais aussi « penser qu'il est en train de se reconfigurer progressivement selon de nouvelles modalités qu'il conviendra de définir ».

II Les systèmes éducatifs de l'Afrique : l'exemple de la République du Bénin

Notre projet étant d'évaluer l'impact des courants philosophiques et spirituels sur les systèmes éducatifs de l'Afrique, la démarche à suivre sera de nous en tenir non pas à un survol des pays du continent, mais à une étude de cas représentatif. Selon ASSABA (2006 : 141), « le Bénin est l'un des pays que l'on peut qualifier de toutes les expériences au regard de son histoire politique marquée par plusieurs changements politiques avec des expériences ou des choix idéologiques fluctuants induisant, par ricochet, des transformations au niveau du système éducatif ». Le Bénin est donc l'un des pays les plus représentatifs sur le continent africain. C'est en l'occurrence dans son contexte historique que s'inscrivent les divers niveaux de son système éducatif. Celui-ci se lit à travers trois grandes périodes : de 1960 à 1972, de 1972 à 1990 et, enfin, de 1990 à nos jours.

2.1 Le système éducatif de 1960 à 1972

Au lendemain des indépendances, le Dahomey (actuel Bénin) comptait des cadres et des intellectuels qui n'étaient pas forcément des concepteurs ni des promoteurs de réformes éducatives. Cependant, peu avant les indépendances et pendant les années d'après, des accords furent signés entre la France et la République du Dahomey. Ces accords subordonnèrent le système éducatif dahoméen à celui qui était en vigueur en France. Par-delà la nation française, c'était en fait les « universitaires » français qui non seulement influèrent sur les schèmes directeurs des politiques éducatives, mais les définissaient dans leur totalité. Quant aux universitaires dahoméens, ils ne purent s'impliquer dans les réformes éducatives ; leur seule attitude revenait à se ranger sur les positions de la Métropole dans le domaine éducatif. De l'avis des experts, « les universitaires d'alors n'avaient de toute évidence aucune place dans la conception des systèmes éducatifs, d'autant qu'en vertu des accords signés par les anciennes colonies avec la Métropole, le Dahomey s'était engagé en 1959, à l'instar des autres pays, dans la sauvegarde et le renforcement des liens culturels et linguistiques avec la France » (Assaba 2006 : 148-149). Concrètement, la France s'est illustrée dans les actions suivantes : fournir des enseignants et élaborer des programmes éducatifs. Il y eut, le 16 septembre 1959, une convention annexe sur l'aide et la coopération entre la République Française et la République du Dahomey. Ladite convention notifiait en son article premier : « Le gouvernement de la République Française met à la disposition de la République du Dahomey dans toute la mesure de ses moyens, le personnel qualifié que le gouvernement de la République du Dahomey estime nécessaire au fonctionnement de ses établissements publics d'enseignement et de la culture pour l'inspection pédagogique, à l'organisation et à la sanction des examens et concours et au fonctionnement

des services administratifs de l'enseignement. ... De son côté, le gouvernement de la République du Dahomey s'engage à consulter le gouvernement de la République Française sur toute modification de l'organisation de ses services d'enseignement et de culture susceptible d'avoir des incidences sur l'aide et la coopération dans le domaine de l'enseignement et de la culture telles qu'elles sont prévues par la présente convention... » (cf. Noudjenoume et Yao 2006 : 149). Outre cette convention, il eut un accord de coopération culturelle entre la République Française et la République du Dahomey ; il fut conjointement signé à Paris le 24 avril 1964 par Michel Debré et Hubert Maga, et abondait dans le même sens que la convention ci-dessus citée.

L'état des lieux a révélé aux experts que ces accords restés en vigueur jusqu'en 1970 avaient un impact réel sur le système éducatif du Dahomey d'alors. Car des changements sont survenus dans le système éducatif français en raison de la réforme Fouche de 1963 à 1964 et de la Révolte de Mai 1968, et ceci avec leurs conséquences sur le système éducatif du Dahomey. De fait, les moyens d'information et de communication permettaient aux acteurs sociaux de ne pas être exclus de l'actualité d'alors.

Cependant, l'impact eut pour effet non pas l'adhésion des intellectuels africains et dahoméens, mais leur réaction. Ayant pris conscience de l'inadéquation de l'école « extravertie » par rapport aux réalités socio-économiques des diverses nations, ces cadres africains et dahoméens se sont indignés et tentèrent d'élaborer de nouveaux systèmes éducatifs en tenant compte des conclusions des Conférences d'Addis-Abeba (1961), d'Abidjan (1964) et de Nairobi (1968). Selon ces nouveaux systèmes éducatifs de caractère plutôt endogène, il fallait tout au moins pour le Dahomey d'alors :

- envoyer massivement les enfants à l'école pour qu'en 1971, l'on connaisse le maximum d'enfants scolarisés ;
- rendre l'enseignement primaire gratuit et obligatoire ;
- et, enfin, étudier les difficultés relatives à l'intégration de l'éducation au développement économique, social et culturel du Dahomey.

Les cadres universitaires firent des efforts supplémentaires en accordant une grande attention à l'histoire et à la géographie, c'est-à-dire aux matières scolaires susceptibles d'accroître le civisme et surtout le patriotisme des acteurs sociaux. Avant les indépendances, ces matières avaient d'autant mieux pour but d'accroître l'extraversion dans les colonies qu'elles ne focalisaient que l'Europe en général et, en particulier, la France.... Dans les années 1965-1966, les cadres universitaires s'intéressèrent plus particulièrement au monde rural qu'il fallait désenclaver par l'enseignement secondaire.

2.2 Le système éducatif révolutionnaire de 1972 à 1989

Cette période fut marquée par les bouleversements survenus dans les systèmes éducatifs du Bénin de 1972 à nos jours. Essayons de les comprendre au moyen d'un texte de Lê Thanh Khôi (1991), tout en nous limitant à la période 1972-1989.

« Tout État a une politique explicite ou implicite qui s'exprime dans ses grandes orientations lesquelles ne sont pas indépendantes de son idéologie. Et c'est sous les formes de cette idéologie qu'il demande à l'éducation et notamment à sa principale

instance, l'école, d'assurer ses fonctions de préparation de la force de travail, de transmission du patrimoine culturel, de socialisation. Quel que soit le régime, l'éducation tend à réaliser le consensus en légitimant le système. Ce qui diffère c'est la nature de l'idéologie : aujourd'hui, d'un côté, le libéralisme, l'individualisme, la démocratie politique, la propriété privée ; de l'autre, le socialisme, la propriété collective des moyens de production, le plein emploi. Dans les deux cas, il y a loin évidemment des promesses à la réalité et des classes ou des groupes sont plus favorisés que d'autres. C'est précisément le rôle de l'État, en combinant répression et persuasion, de faire accepter l'ordre des choses et d'éviter que les mécontentements ne dégénèrent en révoltes. Faut-il souligner que ce rôle a existé de tout temps ? Les réformes, elles, sont des changements apportés au système d'enseignement, ou à l'un de ces niveaux, en vue de l'améliorer. L'amélioration est conçue par l'auteur de la réforme. Elle est une représentation. Dans les faits, il faut savoir à qui elle profite et ce qui change. Les effets réels peuvent diverger des effets prévus. Enfin, les décisions les plus importantes d'un gouvernement prennent la forme de lois. Sociologiquement parlant, une loi comme une réforme, est toujours un compromis entre les intérêts en présence, il résulte du rapport des forces dans le pays.»

Ce texte contient les deux formes d'idéologie qu'expérimenta le Bénin. Il s'agit, d'une part, du libéralisme prôné par l'école coloniale et appliqué jusqu'en 1972, année de la prise de pouvoir par Mathieu Kérékou. Il s'agit, d'autre part, du marxisme-léninisme retenu en 1975 par le nouveau gouvernement militaire pour conduire à la plus grande réforme du système scolaire qu'ait connu le pays. Elle avait pour nom l'« Ecole Nouvelle », conformément à l'Ordonnance n° 75-30 du 23 juin 1975, portant Loi d'orientation de l'éducation nationale. Mais les grands contours de cette décision se profilaient déjà dans la Déclaration du 30 novembre 1972 à Goho. Suivons-en un extrait selon les expressions mêmes de Kérékou (1972):

« Jusqu'ici l'enseignement, l'éducation et la culture ont été au service de la domination et de l'exploitation étrangère. Ici également s'impose une politique nouvelle d'indépendance nationale qui rompt avec le carcan d'étouffement de nos valeurs nationales que constitue l'Ecole traditionnelle. Dans cette optique, il est impérieux d'installer un système d'éducation démocratique et patriotique qui permette l'enseignement d'une science et d'une technique modernes au service des intérêts du peuple. Pour cela, il faudra :

- Elaborer une réforme authentique de l'enseignement conforme aux exigences de la nouvelle politique. Cette réforme aura à mettre en place des structures, un enseignement d'orientation et de contenu conformes aux nécessités d'un développement économique et national indépendant ;
- Revaloriser notre culture en l'adaptant aux besoins de nos masses laborieuses ;
- Ouvrir notre Université à toutes les formes du savoir et à tous les courants contemporains de la pensée scientifique. Elle doit avoir une vocation africaine en même temps qu'universelle et réserver une place privilégiée au brassage des expériences accumulées par les universités sœurs. »

Ainsi, ce système éducatif s'inspire de l'intérêt de Karl Marx d'unir l'éducation et le travail. L' « École nouvelle » est définie comme une « unité de production » qui veut lier l'école à la vie et amener les élèves à s'autogérer. Elle se veut une institution scolaire différente de l'ancienne école coloniale et néocoloniale. Ses objectifs en font une institution démocratique et populaire, obligatoire et gratuite, publique et laïque, libératrice de toute exploitation.

Dans le sens de la mise en œuvre de cette nouvelle réforme de l'éducation, l'État révolutionnaire a déclenché une vaste enquête dont un séminaire national a étudié les résultats en 1973. Le nouveau système éducatif est né de ce séminaire ; il fut adopté par le Conseil National de la Révolution présidé par Mathieu Kerekou lors d'une session extraordinaire des 09 et 10 septembre 1974. Ce système éducatif fut promulgué sous forme de loi : c'était la Loi n° 075-30 du 23 juin 1975.

2.3 Le système éducatif de 1990 à nos jours : les idées démocratiques et la quête de l'excellence

Ministre de l'Éducation Nationale des débuts de cette période démocratique, Hountondji (1990) affirmait :

« Le problème No. 1 de l'éducation dans notre pays c'est que le système scolaire avait été mis en place pour former des fonctionnaires, et qu'il faut aujourd'hui, face à la saturation de la Fonction publique, mettre en place de toute urgence et presque sans transition, un système qui forme pour autre chose. Pour autre chose, c'est-à-dire forcément le secteur privé, et puisque ce secteur privé est encore embryonnaire, pour l'auto-emploi, la création d'emplois, la capacité à s'installer à son propre compte et à générer, à l'occasion, de nouvelles offres. Il nous faut opérer consciemment, méthodiquement, cette nécessaire reconversion, tiré en toute rigueur les conséquences de ce choix nouveau et incontournable ».

Ce même auteur abordait la problématique de l'excellence en ces termes :

« Une autre question, aussi fondamentale et, je crois, complémentaire : la question des voies et moyens de recréer l'excellence, de rompre, de façon décisive et irréversible, avec ce vaste système de reproduction de la médiocrité qu'est un peu devenue, malheureusement, l'école, dans ce pays qu'on appelait pourtant, voici un demi-siècle, le quartier latin de l'Afrique. Il nous faut recréer au Bénin une élite courageuse et dynamique, intellectuellement armée pour affronter les problèmes immenses de cette fin du XX^e siècle, capable d'exercer sur toute la population et en particulier sur les plus jeunes, un effet d'entraînement qui les portent vers l'avant, individuellement et collectivement. Il faut encourager l'effort, développer la créativité, promouvoir l'invention. »

Enfin, Hountondji propose la stratégie pour généraliser l'enseignement primaire et éradiquer l'analphabétisme ; il dit : « Pour réussir ce vaste programme, il faudra, à coup sûr, commencer par le commencement : étendre au maximum le savoir à la base. Dans cet ordre d'idées, il nous faut mettre en place un plan cohérent de généralisation

de l'enseignement primaire, et pourquoi pas d'éradication complète de l'analphabétisme au Bénin en l'an 2000.»

La tenue des États Généraux de l'Éducation du 02 au 09 octobre 1990 insuffla néanmoins une réforme partielle à l'Ecole Nouvelle : « Il ne s'agit pas d'investir nécessairement un système éducatif nouveau mais de s'inspirer des expériences passées en vue d'améliorer les programmes qui existent déjà » (cf. Ministère de l'Education Nationale 1990 : 32). Il s'agit en fait de susciter de nouvelles politiques éducatives devant orienter vers la reconquête de la culture de l'excellence. La liste des Ministres qui ont tenu le Ministère en charge de l'Éducation Nationale (cf. Assaba 2005 : 161-162) et l'ardeur des cadres universitaires dans la conception et la production des manuels pédagogiques fournissent la preuve de cette reconquête. Ainsi, des valeurs éducatives autochtones existent et se font efficaces sous plusieurs rapports. Il importe néanmoins de ne pas les sous-estimer et de ne pas les ignorer au profit de l'excellence obéissant aux exigences et aux contraintes du libéralisme économique que l'on s'applique de nos jours à exhiber comme un corollaire inéluctable de la culture démocratique. Avec l'avènement de l'ère du changement du Dr Boni Yayi, nouveau Président du Bénin depuis l'an 2006, l'exigence de l'excellence et de la culture démocratique continue à prévaloir. Nous attendons de voir dans quelle mesure elle « agira » sur le système éducatif béninois.

En guise de conclusion

Nous ne saurions nier l'impact des courants philosophiques et spirituels sur les systèmes éducatifs de l'Afrique en général et, en particulier, du Bénin. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement. Car en ce domaine de l'éducation, aucune nation, aucun pays ne peut se contenter de vivre en autarcie. L'exigence de l'ouverture s'avère inéluctable. Pour l'Afrique et notamment pour le Bénin, nous avons perçu que non seulement cette ouverture était dépendante des contextes historiques, mais qu'elle s'inscrivait aussi dans un rapport de forces se laissant lire comme un rapport de domination et de subordination. Qu'on l'avoue ou non, c'est une situation de fait qui se trouve positivement médiatisée. Et les euphémismes pour la couvrir ne manquent pas. On s'exprime en effet, de nos jours, en termes de « partenariat », d' « aide et de coopération », de « renforcement de liens culturels et linguistiques », d' « accords bilatéraux » et même d' « accords de coopération culturelle ». Ces expressions recouvrent certes des contenus visés. Mais elles peuvent tout aussi bien n'être qu'un protocole dont la finalité est d'atténuer la violence symbolique de ladite situation de fait. En Afrique et plus particulièrement en République du Bénin, l'impact de cette situation pourrait s'apprécier non seulement à l'aune de tous les bienfaits que l'on en tire, mais il pourrait aussi se traduire par les crises de transmission, l'ébranlement des valeurs et des certitudes, l'exigence de la liberté individuelle avec toutes leurs implications au plan des systèmes éducatifs. A y voir de près, la crise dans le domaine de l'éducation se trouve à l'amont et à l'aval d'une crise plus profonde parce que plus fondamentale, celle des hommes. Cependant, le présent colloque se soucie très particulièrement des hommes

en dialogue, et ceci dans un contexte d'inter-religiosité et de recherche de paix en Afrique. Cela n'est possible que si l'on s'applique à éduquer ces hommes aux valeurs religieuses ainsi qu'à la culture de la paix. C'est néanmoins un tout autre projet que de s'appliquer à élucider les modalités et les conditionnalités d'une telle éducation.

Bibliographie

- ARENDE H., 1997, *La crise de la culture* (1969), trad. P. Lévy (dir.) Paris: Gallimard "Folio".
- ASSABA C., 2005, « L'éducation: enjeux sociopolitiques de développement », in *Du développement humain au Bénin. Acte des conférences sociales mensuelles 2004*, Cotonou: Les Editions Catholiques du Bénin.
- BACZKO B., 2000, *Une éducation pour la démocratie* (1982), Paris: Droz.
- BLAIS M.-C., GAUCHET M. & OTTAVI D., 2003, *Pour une philosophie politique de l'éducation*, Paris: Bayard.
- CONDORCET, 1994, *Cinq mémoires sur l'instruction publique* (1791, 1792), Paris: Flammarion.
- GARIN E., 1995, *L'éducation de l'homme moderne* (1957), trad. J. Humbert, Paris: Hachette « Pluriel ».
- GAUCHET M., 2004, « La redéfinition des âges de la vie », *Le débat*, n° 132.
- HOUSSAYE J. (dir.), 1999, *Education et philosophie. Approches contemporaines*, Paris: ESP.
- KAHN P., QUZOULIAS A. & THIERRY P. (dir.), 1990, *L'éducation, approches philosophiques*, Paris: PUF.
- KEREKOU Mathieu, 1972, *Discours-Programme du 30 novembre*, in *EHUZU, Quotidien d'Information, Organe du Militantisme Révolutionnaire*, n° 1452, 7 juillet 1981.
- KI-ZERBO J., 1990, *Eduquer ou périr?*, Paris: UNICEF-UNESCO.
- LỄ THANH KHÔI, 1991, *L'éducation: cultures et sociétés*, Paris: Publications de la Sorbonne.
- Ministère de l'Education Nationale, 1990, *Actes des États Généraux de l'Education*, Porto-Novo: CNPMS.
- MOUMOUNI Abdou, 1998, *L'éducation en Afrique*, Préface de J. KI-ZERBO, Paris: Présence Africaine.
- NOUDJENOUME P. et YAO D., 2005, *Les traités et accords de coopération entre le Bénin et la France 1851-1993*, in ASSABA C., « L'éducation: enjeux sociopolitiques de développement », in *Du développement humain au Bénin. Acte des conférences sociales mensuelles 2004*, Cotonou: Les Editions Catholiques du Bénin.
- PIAGET Jean, 1971, *Où va l'éducation?* Paris: Seuil.
- PHILONENKO A., 1984, « Introduction », in I. KANT, *Réflexions sur l'éducation* (1776), Paris: Vrin.
- RENAUT A., 2002, *La libération des enfants*, Paris: Bayard.

SLOTERDIJK P., 2005, Règles pour le parc humain (1999), trad. O. Mannoni, Paris : Mille et une nuits.

TAVOILLOT P.-H. & TODOROV T.,

– 2003, « L'ennui gravement à l'école », L'Ennui à l'école, Paris : Albin Michel.

– 2006, « Education (philosophie de l') », in MESURE S. et SAVIDAN P. (dir.), Le dictionnaire des sciences humaines, Paris : PUF.

TAVOILLOT P.-H., 2006, « Education (Philosophie de l') », Le dictionnaire des sciences humaines, Paris : Presses Universitaires de France.

La tolérance religieuse et le dialogue interreligieux au Bénin : Expérience et leçons pour la paix sociale

Par **Prof. Jérôme Alladaye**

Maître-assistant au Département d'Histoire
et d'Archéologie FLASH/UAC

La religion occupe une place capitale dans la vie et l'évolution des peuples du Bénin. Elle constitue une dimension essentielle de leur culture et de leur histoire dont elle peut aider à comprendre bien d'autres aspects. La recherche de la paix sociale indispensable au développement économique et à la satisfaction des besoins matériels des Béninois ne peut donc ignorer la dimension spirituelle, religieuse. Plus précisément, la bonne entente entre les différentes religions en présence constitue un facteur de stabilisation important.

Dans cette optique, la présente communication vise à faire le bilan des relations interreligieuses au Bénin, notamment les relations entre deux confessions marquantes que sont la religion endogène ou traditionnelle et la religion chrétienne.

Pour ce faire, nous montrerons d'abord la grande diversité des religions auxquelles adhèrent les Béninois et qui fonde la nécessité d'une acceptation réciproque. Ensuite, nous examinerons le cheminement qui a conduit le christianisme d'une attitude de mépris à la tolérance envers la religion endogène. Enfin, nous analyserons comment le Concile Vatican II a fait entrer le monde catholique dans l'ère du dialogue avec les autres confessions et quel en est l'écho au Bénin.

I Le Bénin : un pays de grande diversité religieuse

L'article 23 de la constitution béninoise du 11 décembre 1990 édicte entre autres : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, de culte... L'exercice du culte et l'expression des croyances s'effectuent dans le respect de la laïcité de l'État ».

Au-delà des principes de droit universel, cette disposition de la loi fondamentale est le reflet pratique de la diversité religieuse au Bénin. En effet, la multiplicité des religions que professent les Béninois impose que l'État, régulateur de la vie de la communauté, responsable de la paix collective, assure à tous le libre exercice de leurs croyances, sans entrave des uns par les autres.

Trois grands groupes de religions se partagent les Béninois : la religion endogène, l'islam et le christianisme.

1) Les adeptes de la religion endogène ou traditionnelle

Selon le dernier recensement de la population effectué en 2002, 23,3 % des Béninois se déclarent adeptes de cultes locaux¹.

Doit-on parler de la religion endogène ou des religions endogènes ? Il n'existe pas chez les populations du pays prises dans leur ensemble, un système de pensée, de croyances et d'organisation religieuse uniforme, et moins encore tirant son origine d'un même inspirateur ou annonciateur tels les Rama, Krishna, Bouddha, Hermès, Moïse, Jésus, Mahomet...². D'une région à une autre, d'un peuple à un autre, les croyances et les rites varient plus ou moins sensiblement. Cependant, tous possèdent un fond commun hérité des ancêtres, accumulé au cours des âges et dont la force et la permanence peuvent nous permettre de les distinguer et parfois même de les opposer collectivement aux religions venues de l'extérieur, tel l'islam ou le christianisme. Il nous paraît donc fondé de considérer l'ensemble de ces croyances et rites comme une même religion : la religion endogène ou traditionnelle dans laquelle l'esprit est l'élément premier et permanent : Grand esprit du Dieu créateur, esprit des ancêtres morts, esprits des phénomènes de la nature.

De ce culte, nous retiendrons ici trois caractéristiques qui intéressent notre propos : il s'agit d'une religion monothéiste, d'une religion anthropocentrique et géocentrique et d'une religion non prosélytiste.

L'adepte de la religion endogène croit en l'existence d'un Créateur suprême qu'il craint et respecte et à la volonté de qui tout est soumis. C'est le Mawu des langues du sud-centre, forme syncopée de l'expression « Nu de ma hu » c'est-à-dire « l'être tel qu'il n'y en a pas de plus grand ». On retrouve là la grandeur inégalable reconnue à Dieu le Créateur dans toute l'aire culturelle aja-tado.

Cependant, beaucoup d'observateurs décrivent la religion endogène comme un culte polythéiste en se référant à la multitude des dieux intermédiaires présents dans le système. En réalité, il s'agit là d'une grave méprise. En effet, ces dieux, qu'il s'agisse des ancêtres morts, des phénomènes naturels comme la houle ou le tonnerre, des esprits tutélaires, ne sont que des intermédiaires créés par Mawu et établis entre Lui et les hommes pour intercéder en leur faveur. On pourrait les assimiler aux saints et aux anges de la religion chrétienne.

Par ailleurs, la religion endogène est géocentrique et anthropocentrique. Les rites du culte recherchent fondamentalement la quiétude et le bonheur de l'homme sur terre. L'homme et son bonheur ici-bas sont au cœur de toutes les préoccupations religieuses. Tout dans l'univers s'occupe de lui : la terre tremble pour prévenir du mécontentement des ancêtres, la pluie tombe sur la prière des esprits, la guérison

1 Recensement général de la population et de l'habitat, 2002.

2 Sur les grands fondateurs de religions, voir E. Shuré : *Les grands initiés : Esquisse de l'histoire secrète des religions*, 1931, Paris, Librairie académique Perrin.

survient par l'efficacité d'un philtre. Ces objectifs apparaissent nettement différents de ceux du christianisme qui recherche essentiellement le salut dans l'au-delà.

Enfin, dans le respect mutuel pour les croyances des autres, il n'y a pas seulement tolérance, qui sous-entend un sentiment de supériorité, mais acceptation. On ne conteste pas la foi en d'autres dieux car il est juste que chacun vénère ses propres esprits protecteurs. Ce qui serait inadmissible, c'est que l'étranger, le profane, ne respecte pas les croyances religieuses du milieu. Ceci eut une importance extrême sur le processus d'implantation du christianisme dans le pays.

2) Les chrétiens

Certains auteurs pensent qu'avec l'arrivée des Portugais au XV^e siècle, la côte de ce qu'on appelait le Dahomey a reçu les premiers signes du catholicisme³. Mais les premières tentatives réelles d'évangélisation du pays datent du XVII^e siècle et ont été l'œuvre de missionnaires espagnols et français. Mais toutes se sont soldées par des échecs. Il a fallu attendre 1860 pour voir la Société des Missions Africaines de Lyon (France) relancer le travail et là encore, les résultats sont demeurés bien minces jusqu'au début du XX^e siècle, le christianisme rencontrant dans les pesanteurs religieuses, culturelles et sociologiques du milieu, un mur presque infranchissable. Cependant, les missionnaires ont su se donner au XX^e siècle des moyens humains, matériels et financiers vigoureux qui leur ont permis d'enregistrer désormais des succès importants. Ainsi, en 2002, 27,1 % des Béninois se déclaraient catholiques⁴.

De leur côté, les protestants méthodistes étaient entrés en scène, notamment avec le pasteur Thomas Birch Freeman qui se fit recevoir par le roi Gezo en 1843 et reçut le droit de s'installer à Ouidah. Aujourd'hui, les protestants font 5,4 % de la population dont 3,2 % de méthodistes.

La prolifération des nouveaux mouvements religieux a donné naissance à de nombreux groupes qui tirent leur essence du christianisme. En 2002, leurs adeptes font 10,3 % dont 5 % pour le christianisme céleste créé en 1947 par un Béninois du nom de Samuel Joseph Oschofa.

Au total, les diverses confessions se réclamant du christianisme englobent 42,8 % de la population.

3 La Croix, avril 1961, p.2.

4 Recensement général de la population et de l'habitat : op.cit.

3) Les musulmans

Ils représentent 24,4 % de la population aujourd'hui.

L'islam s'est introduit dans les régions du pays à des époques variées mais surtout à partir du XIX^e siècle, d'abord par les Hausa, ensuite par les Yoruba du Nigéria et par les originaires du territoire du Niger¹.

La tolérance de l'islam à l'égard des mœurs du pays comme la polygamie, les pratiques magiques des marabouts souvent proches des méthodes de guérison traditionnelles, étaient autant de facteurs de nature à attirer des adeptes à cette religion. Les marabouts parcouraient le pays pour vendre leurs amulettes et propager leur religion, plaçant tous les soins qu'ils dispensaient aux populations sous le signe de la volonté de Mahomet, leur prophète. Toutefois, les importantes concentrations des convertis à l'islam restèrent surtout le fait des régions frontalières avec le Nigéria et le Niger, notamment le nord du pays².

Au terme de ce tableau de la répartition des Béninois dans les confessions religieuses, il convient de noter que les chiffres indiqués n'ont pas une valeur de foi absolue, étant donné le syncrétisme des uns et des autres, notamment les interférences entre christianisme et religion endogène.

II Le christianisme : du mépris à la tolérance de la religion endogène

Imbus du complexe de supériorité de leur religion et de leur culture, les premiers missionnaires ont voulu détruire tout du vieux passé de l'Africain. Mais la résistance des populations les obligea à emprunter la voie de la collaboration.

1) Les fondamentaux du complexe de supériorité de L'Occident chrétien

Au plan strictement religieux, la supériorité du christianisme sur toute autre croyance s'affirme dans le postulat que le salut ne peut venir que du Christ. Fils de Dieu fait homme pour sauver les hommes de la déchéance où les a jetés le péché, il est la seule voie qui conduit au Père. Qui le suit trouve la lumière et la vie éternelle du paradis, qui le rejette s'enfonce dans les ténèbres et est voué aux pleurs et aux grincements de dents de l'enfer.

Plus largement, les missionnaires voyaient dans la culture locale un paquet de sauvagerie qu'il fallait détruire et remplacer par les valeurs européennes : c'est la mission civilisatrice de l'homme blanc. Il s'agissait de cette idée répandue et entretenue

5 AGBO (C.): Histoire de Ouidah du XVI^e siècle au XX^e siècle, 1959, Paris, Editions Presses Universelles, pp.104-105.

6 ALLADAYE (C.J.): Le catholicisme au pays du vaudun, p.96.

par les milieux colonialistes que les races «supérieures» – en l’occurrence la race européenne – devaient gouverner le monde et l’exploiter à leur profit «pour le plus grand bien de l’humanité». Dans ce contexte, le Bantu de l’Afrique centrale, tout comme le Danhomènu, faisaient figure « de brutes innombrables, de cannibales invétérés, redescendus presque au niveau des bêtes et que seule une éducation séculaire pourrait amener à une vraie civilisation »⁷.

Le Dahomey avait une réputation particulière de barbarie que les premiers missionnaires de Lyon ont beaucoup contribué à répandre encore par leurs écrits⁸. Il n’est pas jusqu’au «chant du départ» des missionnaires de Lyon, qui ne portait la marque de ce préjugé de barbarie et de cruauté des populations qu’ils allaient évangéliser. Il était en effet dit au couplet III de ce cantique :

« Sur les autels enlevés à Satan
Faites couler la grâce du baptême
Où l’on versait des flots de sang »⁹.

Il n’est pas alors surprenant que les missionnaires partis au Dahomey dans cet état d’esprit, aient eu tendance à faire table rase des cultures locales pour monter à la place l’édifice euro-chrétien.

2) Le triomphalisme des premiers missionnaires et l’opposition des populations

Citons quelques exemples illustratifs de l’irrévérence et de l’attitude provocatrice des missionnaires.

En 1877 et en 1879, les missionnaires de Ouidah refusèrent de monter à Abomey à l’invitation du roi Glèlè sous prétexte que les cérémonies auxquelles ils étaient conviés « pourraient comprendre des sacrifices humains »¹⁰. Les autorités de Ouidah, qui dépendaient d’Abomey, réagirent en s’opposant aux tentatives de réinstallation des missionnaires dans cette ville qu’ils avaient dû abandonner en 1871 à la suite de manifestations hostiles de la population.

A Grand-Popo, la mise à mort en 1885 d’un python de seba, serpent vénéré dans la région, dressa la population contre les essais d’implantation des missionnaires dans la ville¹¹.

A Ouidah encore, en 1903, un prêtre tua et enterra sur le chantier de la nouvelle église, un python royal. Or, ce serpent vénéré symbolisait la douceur et la sagesse pour les populations de la ville ; sa venue dans leur habitation était toujours bien

7 Charles (R.P.) : «Une élite sociale : l’exemple du clergé indigène», Compte-rendu de la XXIIe session des semaines sociales, p. 449.

8 On peut citer à ce sujet les ouvrages des abbés Bouche, Desribes et Laffitte.

9 Theillard de Chardin (J) : La Guinée supérieure et ses missions, 1888, p. 232.

10 Rapport de mission du commandant de «l’Hamelin», avril 1877, p.8 et Rapport du commandant du «Vaudreuil», juin 1879, Archives Nationales françaises, Section Outre-Mer, Série BB4.

11 Rapport de mission du commandant Arnoux, 1885, p. 144.

accueillie, la croyance étant que cette présence apportait la vie, la santé et le bien-être. Les ouvriers protestèrent donc et cessèrent le travail pendant une semaine. Ils ne retournèrent sur le chantier qu'après l'intervention d'un chef religieux traditionnel de la ville qui a obtenu des prêtres des garanties de réparation et des assurances que de pareils actes ne se reproduiraient pas¹².

Ces difficultés amenèrent les missionnaires à se montrer moins agressifs à l'égard des cultures locales.

3) Monseigneur Steinmetz et l'amorce de l'acceptation réciproque

La carrière missionnaire du Français Steinmetz a été de celles qui furent les plus fécondes. Ordonné prêtre le 13 juillet 1890, il débarqua à Cotonou le 14 octobre 1892. En 1905, à la mort de Mgr Dartois, premier Vicaire apostolique du Dahomey, il fut appelé à recueillir sa succession et fut sacré évêque à Lyon le 18 octobre 1906.

Pour nous en tenir à ce qui nous intéresse ici, disons qu'une caractéristique essentielle qui facilita la réussite de Mgr. Steinmetz réside dans ses rapports avec les hommes. D'une part, il sut entretenir avec l'administration coloniale de bonnes relations d'amitié et de travail. D'autre part, il s'attacha la sympathie de beaucoup d'autochtones, aussi bien des chrétiens que des chefs de la religion endogène. « Ne manquez pas, recommandait-il à ses jeunes missionnaires, *lorsque vous passez dans un village, si petit soit-il, d'aller saluer le chef* »¹³. Il intervenait régulièrement pour aplanir les difficultés qui pourraient surgir entre les missionnaires et les populations. Tant à Ouidah, siège de la Mission, que dans les autres stations du territoire, on a conservé de lui l'image d'un bon père aimable. Sa familiarité avec la population lui a valu le surnom sympathique et déférent de «daaga»¹⁴.

III L'ère du dialogue interreligieux

Le catholicisme a longtemps entretenu des relations d'opposition avec les autres religions. Le concile de Vatican II tenta d'amorcer un retournement de la situation à travers l'appel à l'œcuménisme. Mais la mise en œuvre de cette nouvelle orientation fut très faible en Afrique en général et au Dahomey en particulier, à cause notamment de l'ostracisme contre la religion endogène.

12 *Grands Lacs*, juillet 1946, p.144.

13 *La Croix*, mai-juin 1952, p.22.

14 Cette appellation familière chez les Fon est à la fois une marque de révérence pour l'âge et la sagesse d'un homme et une allusion à sa grande taille.

1) Le Concile Vatican II et l'ouverture vers les autres religions

Le 21 novembre 1964, au cours de la cinquième session publique du concile, fut promulgué le décret¹⁵ « Unitatis Redintegratio » sur l'œcuménisme. Il compte trois chapitres qui exposent les principes de l'œcuménisme catholique, la pratique de l'œcuménisme et la définition des chrétiens séparés de l'Église catholique comme étant les fidèles des Églises orientales et ceux des communautés nées de la réforme au XVI^e siècle et qu'on appelle les protestants¹⁶.

Le 28 octobre 1965, à la septième session publique, fut promulguée la déclaration¹⁷ « Nostra Aetate » sur l'Église et les religions non-chrétiennes. Elle comprend deux chapitres qui traitent des relations avec les non-chrétiens et de la liberté religieuse. Le texte souligne notamment que les catholiques sont appelés à amener les autres hommes à la lumière, mais qu'ils le feront par la prière, la pénitence, l'exemple et la parole sans jamais contraindre quelqu'un par l'usage de la force¹⁸.

Comment ces recommandations ont-elles été reçues au Dahomey/Bénin ?

2) La mise en œuvre timide du dialogue interreligieux au Dahomey/Bénin

En 1966, à l'occasion du sixième anniversaire de l'indépendance du Dahomey, le rédacteur en chef de La Croix, Ernest Mihami, réalisa une interview des chefs religieux sur le thème « Les rapports de l'Église catholique avec les autres confessions religieuses (protestante et musulmane) du Dahomey »¹⁹. Mgr Gantin répondit que les relations inter-confessionnelles ici ont toujours été des relations de bon voisinage, de courtoisie, de compréhension et même d'amitié, surtout en ce qui concerne les chrétiens qui partagent la même foi et le même baptême. Il ajouta qu'elles étaient devenues fraternelles au lendemain de Vatican II. Il a dit enfin son espoir d'un avenir fait de collaboration dans tous les domaines, social, culturel, économique où l'Église doit se montrer soucieuse de la promotion et du destin de l'homme.

Les uns et les autres mirent en place des structures à cet effet. Ainsi, l'Église protestante méthodiste créa en 1965 « Approche de l'Islam » devenu plus tard « Service des relations islamo-chrétiennes »²⁰. De leur côté, les catholiques installèrent en 1966-1968 au sein de la Conférence épiscopale, deux commissions chargées l'une des religions traditionnelles et syncrétistes et l'autre des relations avec les musulmans, ainsi qu'un Secrétariat à l'œcuménisme²¹.

15 C'est le terme conciliaire pour désigner une décision ou un ensemble de décisions ayant une portée pratique, normative ou disciplinaire.

16 La Croix, janvier 1965, p.3.

17 C'est le terme conciliaire pour exprimer une étape dans la recherche et l'explication.

18 La Croix, décembre 1965, p.2.

19 La Croix, juillet 1966, p.6.

20 Fassinou (D.) : Histoire de l'Église Protestante Méthodiste du Bénin : 1843-1993, 1993, p.80.

21 Annuaire de l'Église Catholique du Bénin, pp.6-8.

Mais en réalité, peu d'actions d'envergure furent menées pour asseoir, à défaut d'une unité retrouvée des chrétiens, un dialogue permanent entre catholiques et protestants. Les efforts en vue de surmonter les différences entre chrétiens et musulmans furent encore plus insignifiants. Citons à ce propos la conférence-débat organisée le 1er mars 1987 par le Comité catholique d'ouverture en direction des musulmans, de Porto-Novo, sur le thème « Le jeûne chez les chrétiens et les musulmans : origines, modalités et buts », conférence-débat qui a connu la participation de responsables musulmans. De même, le 26 septembre 1987, catholiques, protestants et musulmans se sont retrouvés au centre d'enseignement islamo-arabe An-Ssar-Dine de Porto-Novo autour du thème « Historicité et authenticité des Livres Saints : la Bible et le Coran ».

Mais au-delà du caractère très limité de ces actions, c'est la mise à l'écart de la religion endogène dans ce processus de dialogue qu'il convient de souligner.

3 La persistance de l'ostracisme à l'égard de la religion endogène

Comme au XIX^e siècle, la religion endogène continue aujourd'hui d'être dénoncée par les clergés chrétiens de tous bords comme un culte rendu au diable. Les homélies aux offices religieux constituent des illustrations quotidiennes de cette position.

Certes, on trouve sous la plume de quelques prêtres béninois, des observations et des analyses fort pertinentes sur la nature profonde de la religion endogène, sa reconnaissance du Créateur suprême et ses hautes valeurs humaines. Au nombre de ces hommes d'Église mais également hommes de science, on peut citer les abbés Pénoukou, Agossou, Adoukonou et d'autres animateurs du mouvement d'inculturation. Leurs études sur la question peuvent être résumées dans ces lignes d'un article de l'abbé Joseph Babatoundé : « Il est incontestable que l'animisme africain est loin d'être une religion immaculée. Cependant, la présence de ces faux religieux en son sein ne lui est pas essentielle : elle lui est aussi accidentelle que l'existence dans l'Église, de prêtres indignes, de chrétiens faux-dévots ou mal formés. Nos pères ont tout de même eu assez de sens moral pour réprover et rejeter de leur foi et de leur pratique religieuse ces monstruosité qui se rencontrent sous tous les cieus (...). Nos ancêtres, il est vrai, n'étaient pas formés à faire des études dans les livres ; mais tous ont pu lire la loi inscrite par Dieu dans leur cœur, et savaient qu'ils ne devaient ni voler, ni tuer, ni commettre l'adultère »²².

Mais lorsqu'on passe du terrain des sciences profanes au terrain religieux, théologique, l'attitude de ces chercheurs ne semble pas différer fondamentalement de celui des missionnaires européens. Pour les prêtres catholiques comme pour les pasteurs de toute obédience, le vodun ou religion endogène est, de toutes les confessions pratiquées dans le pays, celle qui éloigne le plus de Dieu et de la félicité éternelle.

22 La Croix, juillet 1965, p.6.

C'est dans ce sens que le grand érudit abbé Gilbert Dagnon écrit : « Le fétichisme ..., dans ses débuts, a sans doute été une recherche de Dieu Mais aujourd'hui où Dieu nous a envoyé son propre Fils, pour nous dire ce qu'Il est, nous exprimer sa volonté sur nos relations avec Lui, avons-nous encore le droit de cheminer par nos propres routes, pouvons-nous encore donner priorité à ce que nos ancêtres avaient cru valable et qui l'était pour eux ? »²³.

Ces hésitations paraissent en retrait par rapport à l'attitude plus hardie que préconisa et adopta Mgr Steimetz il y a cent ans et qui a contribué à faciliter le progrès de l'évangélisation tel que nous l'avons dit. Elles ne répondent pas non plus aux espoirs qu'on pouvait nourrir à partir de la rencontre du pape Jean-Paul II avec les adeptes du vodun le 04 février 1993, notamment avec les échanges de propos rassurants et d'ouverture qui l'ont marquée. En effet, dans son discours, le porte-parole de Sossa Guèdèhoungù, le président de la communauté du culte vodun, insista alors sur les points communs existant entre son culte et le catholicisme en déclarant : « Les dieux qui habitent le panthéon béninois ne sont que des intermédiaires entre l'homme et Dieu, maître de toute chose. Vous êtes venu au milieu de nous comme le signe tangible de l'amour du Dieu vivant ». Il alla même jusqu'à attribuer à l'Église catholique un discernement dont elle n'a pas toujours fait preuve au cours de son histoire au Bénin : « Durant toute la période d'évangélisation, l'Église, malgré mille périls, n'a jamais cherché à étouffer nos valeurs ancestrales. Au contraire, elle s'est toujours employée à les renforcer en ce qu'elles ont de positif et de salutaire pour l'âme »²⁴. En réponse, le pape réaffirma la volonté de dialogue de l'Église catholique en ces termes : « Le concile Vatican II, qui a tracé la route de l'Église pour la fin de ce millénaire, a reconnu dans les diverses traditions religieuses qu'il y a du vrai et du bon, des semences du Verbe. L'Église catholique considère la liberté religieuse comme un droit inaliénable. C'est dans un climat de respect pour la liberté de chacun que le dialogue inter-religieux peut se développer et porter ses fruits »²⁵.

Que conclure au terme de cet exposé ?

La diversité religieuse au Bénin, la prolifération des groupes religieux et mystiques de toutes sortes, peuvent constituer une menace pour la paix sociale si chaque confession s'enferme dans la conviction d'incarner la toute puissance rédemptrice de Dieu, avec l'assurance d'une théologie impavide qui exclut tout salut hors de sa doctrine. Au contraire, cette diversité peut être une source de richesse si les uns et les autres continuent à faire preuve d'ouverture et à s'accepter. Mieux, il faut opérer un bond qualitatif en développant des initiatives hardies pour le dialogue interreligieux. En cela, nous

23 Dagnon (G) : Libérer de la divination, de la sorcellerie, 1999, pp.69-70.

24 Jeune Afrique Economie, N° 165, mars 1993, p.91.

25 Ibidem.

sommes en parfait accord avec l'abbé Mellon H. Djivoh qui écrivait en 1991 : « Il revient à l'Église locale de jeter les ponts du dialogue et d'initier un cadre précis de rapports. Là, les uns et les autres exprimeront leur angoisse et leur attente. Concrètement, il faut une structure permanente de dialogue qui fixerait certaines clauses auxquelles seront tenues toutes les parties »²⁶.

26 La Croix, septembre 1991, p.9.

Éléments de bibliographie indicative

- ADETONAH A., 1972. *Lumière sur le Christianisme Céleste*, Porto-Novo, 85 p.
- ADOUKONOU B. et VILLACA T., 2000. *Guide pour un pèlerinage aux sources de notre foi*, Cotonou, Imprimerie Grande Marque, 30 p.
- AGBO C., 1959. *Histoire de Ouidah du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, Editions Presses Universelles, 307 p.
- AGOSSOU J.M., 1972. *Gbèto et Gbèdoto: L'homme et le dieu créateur selon le Soudahoméen: de la dialectique de participation vital à une théologie anthropocentrique*, Paris, Beauchesne Cop., 256 p.
- AGOSSOU J.M., 1987. *Christianisme africain*, Paris, Karthala, 220 p.
- ALLADAYE C.J., 2003. *Le catholicisme au pays du vodun*, Cotonou, Editions du Flamboyant, 459 p.
- ALLIER R., 1927. *Le non civilisé et nous, différence irréductible ou identité foncière?*, Paris, PUF, 217 p.
- AUPIAIS R.P., 1938. *Le missionnaire*, Paris, Editions Larose, 172 p.
- BADINET R.P., 1997. *Mouvements religieux et sectes: 70 questions-réponses*, Ouidah, 103 p.
- BALARD M., 1998. *Dahomey 1930: Mission catholique et culte vodoun: l'œuvre de Francis Aupiais (1877-1945)*, Missionnaire et ethnographe, Presses Universitaires de Perpignan, 336 p.
- BAUDIN R.P., 1884. *Fétichisme et féticheurs*, Lyon, Séminaire des Missions Africaines, 112 p.
- BONFILS J., 1999. *La Mission Catholique en République du Bénin des origines à 1945*, Paris, Editions Karthala, 276 p.
- BOUCHE P., 1885. *La Côte des Esclaves et le Dahomey*, Paris, Librairie Plon, 405 p.
- BOULAGA E.F., 1981. *Christianisme sans fétiche, révélation et domination*, Paris, Présence Africaine, 219 p.
- DAGNON G., 1999. *Libérer de la divination, de la sorcellerie*, Cotonou, Imprimerie Grande Marque, 143 p.
- DE PURY R., 1958. *Les Églises d'Afrique entre l'Évangile et la coutume*, Cahors, Imprimerie A. Coueslant, 95 p.
- DESRIBES E., 1877. *L'Évangile au Dahomey et à la Côte des Esclaves*, Clermont Ferrand, Imprimerie Centrale, 502 p.
- FASSINOU M.J., 1993. *Histoire de l'Église Protestante Méthodiste du Bénin: 1843-1993*, Porto-Novo, CNPMS, 139 p.
- FROELICH J.C., 1965. *Animisme. Les religions païennes de l'Afrique de l'Ouest*, Paris, éditions de l'Orante, 225 p.
- HAZOUME P., 1942. *Cinquante ans d'apostolat au Dahomey: souvenir de son excellence Mgr Steinmetz*, Lyon Procure des Missions Africaines, 62 p.
- HURBON L., 1993. *Les mystères du vaudou*, Paris, Découvertes Gallimard, Religions, 176 p.

- Jean-Paul II, 1995. *Exhortation apostolique post-synodale Ecclesia in Africa aux évêques, aux prêtres et aux diacres, aux religieux et aux religieuses et à tous les fidèles en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000*, Rome, Typographie Vaticane, 155 p.
- LAFFITTE J., 1881. *Le Dahomé : Souvenirs de voyage et de mission*, Tours, Alfred Mame et Fils Editeurs, 239 p.
- LARER P., 1992. *L'essor des Églises évangéliques*, Paris, Le Centurion, 120 p.
- MARTIN P.E., 1979. *Vatican II. Les seize documents conciliaires*, Paris, FIDES, 671 p.
- MARTY R., 1926. *Etudes sur l'islam au Dahomey, le Bas-Dahomey, le Haut-Dahomey*, Collection de la revue du monde musulman, Paris, Editions Ernest Leroux, 295 p.
- PENOUKOU J.E., 1984. *Églises d'Afrique : propositions pour l'avenir*, Paris, Editions Karthala, 161 p.
- POGNON G.S.A., 1998. *Un laïc chrétien à la découverte de Vatican II (orientations doctrinales et pastorales)*, Cotonou, Les Editions du Flamboyant, 292 p.
- QUENUM A., 1999. *Evangéliser Hier, Aujourd'hui : Une vision africaine*, Abidjan, Editions ICAO, 253 p.
- SEDES J.M., 1952. *Le racisme en Afrique. Problème de la colonisation et des missions*, Paris, Editions Fernand Sorlot, 64 p.
- SHURE E., 1931. *Les grands initiés : Esquisse de l'histoire secrète des religions*, Paris, librairie académique Perrin, 558 p.

Les bases du dialogue interreligieux, christianisme, islam et religions endogènes africaines pour la culture de la paix

Par **Docteur Moussa Tidjani-Serpos**

Un dialogue présuppose un échange, une conversation entre deux ou plusieurs personnes physiques ou morales. Il présuppose également une certaine égalité des partenaires qui échangent des points de vue qui visent à trouver un terrain d'entente, un *modus vivendi*. Si l'une des parties subit le diktat de l'autre, il n'y a donc plus dialogue mais un rapport de dominant à dominé. Dans le dialogue interreligieux pour la culture de la paix, il ne s'agit donc pas pour une religion d'abdiquer sa doctrine au profit de celle d'un autre culte. Il s'agit d'accepter d'échanger, de respecter les membres d'autres religions que la sienne et de bannir la philosophie d'agression qui pourrait conduire les adeptes de diverses religions à se haïr et à s'entretuer. Sur quelles bases un tel dialogue peut-il germer et se développer ?

I Quelques généralités

Certaines religions sont structurées de manière pyramidale à l'échelon mondial ; c'est le cas de l'église catholique par exemple. La moindre décision du pape engage toutes ses ouailles. Il n'en est pas de même dans la plupart des religions. Dans le protestantisme, l'islam et les religions endogènes africaines par exemple, la structure est plutôt plate et ne reconnaît pas de chef suprême mondial. En effet le culte de Orisha Shango n'est pas au dessus de celui de Orisha Yémodja des vodouns Dangbé ou Gambada ou des Glvodoun.

Pour toutes ces religions il existe parfois une organisation sur le plan national. Ces structures permettent au pouvoir politique d'avoir des répondants officiels pour lui faciliter son action sur les populations.

En prenant ses quelques exemples l'on réalise que ce n'est pas simple de faire passer un mot d'ordre, un engagement dans les dédales des religions à structure étalée. Dans les cas de figure où le dialogue interreligieux s'instaurerait au sommet, si on peut ainsi parler, il y a lieu de s'interroger sur la valeur réelle de la circulation de l'information ou des engagements pris par les chefs. Les conclusions de ces rencontres d'Assise initiées par feu sa sainteté le pape Paul II en 2002 a le mérite d'exister, d'être un exemple, d'avoir permis à plus de 200 religieux de toutes catégories de publier un document d'une dizaine d'engagements envoyés à tous les chefs d'État de par le monde. Seulement ces genres de rencontres lient-elles réellement les autres responsables de culte similaire ou non? Des positions prises au sommet engagent-t-elles effectivement la grande masse des fidèles ? La réponse à ces questionnements permet d'approcher le type de dialogue efficace qui devrait s'installer entre les religions en cause au cours de ce séminaire.

2 Quels ont été les rapports des trois grandes tendances de religions jusqu'ici ?

La plupart des religions endogènes se tolèrent, voire se complètent mutuellement. Elles n'ont porté ou soutenu la guerre dans aucun pays d'Afrique ou d'ailleurs. Les religions du livre, le christianisme et l'Islam (exclus le judaïsme) sont des religions de conquête. Elles disent porter la bonne nouvelle aux peuples, soit par l'exploitation économique soit par le commerce soit encore par la guerre (suites de la colonisation). Ces deux religions là ont envahi l'Afrique avec leur degré d'intolérance, de mépris vis à vis des religions endogènes africaines. Jusqu'à nos jours, les petites églises chrétiennes sectaires n'ont jamais cessé de prêcher à visage découvert dans leurs temples ou sur des ondes de divers médias audiovisuels contre les religions endogènes africaines avivant inutilement des rancœurs. La culture de tolérance qui caractérise les religions endogènes a fait que nous n'avons jamais connu de guerre fratricide jusque là.

Dans la plupart des traditions religieuses africaines, ne devient pas adepte qui veut. Personne n'est tenu d'appartenir à une religion sauf cas de force majeure de désignation par les oracles. C'est sur ce socle qu'est venue se greffer la chasse à l'homme (esclavage), et que sont arrivées les religions importées, par le commerce pour l'Islam, à la suite du canon du colonisateur pour la chrétienté. Les gouverneurs blancs et les missionnaires ont confirmé la domination de leurs pays sur ceux conquis. De ce fait ils ont traité avec mépris les religions endogènes africaines. Les plus grandes cathédrales ont été implantées devant les grands couvents de nos religions ancestraux. Au Bénin par exemple ce fut le cas de la petite basilique de Ouidah (devant le temple du python), de la cathédrale Notre Dame de Lourdes de Porto-Novo devant l'espace vert de vodoun Gbélolo pour ne citer que ces quelques exemples que je connais bien. A l'inauguration de ces monuments, il a été dit que «ceci tuera cela» ceci étant la cathédrale et cela le couvent du vodoun.

3 Freins au dialogue interreligieux

Le fondamentalisme

Une religion, que sa doctrine soit écrite ou non doit s'adapter à son temps même si le fond dogmatique reste inchangé. Le maintien à contre courant d'approches désuètes allant contre les droits universels de l'homme, la démocratie, le respect de l'homme de la femme et de l'enfant constitue sur le socle sur lequel s'érige le fondamentalisme que nous devons bannir profondément de notre approche à autrui et surtout de nos têtes¹. Que ce soit entre des religions de sources différentes ou de même cru, le fondamentalisme existe. C'est ainsi qu'au sein de certaines religions il existe des schismes qui font que des fidèles d'un même culte se combattent.

¹ La Femme par Elle-Même : in *Telem* p.68.

L'intégrisme et le fanatisme

C'est l'attitude et la disposition d'esprit de certains croyants qui, au nom d'un respect intransigeant de la tradition, se refusent à toute évolution. S'ils sont fanatiques, ils vouent une passion, une admiration excessive à leur religion. Cet aspects sont peu différents de celui décrit dans le précédent volet, celui du fondamentalisme.

Le terrorisme

C'est l'usage de la violence pour parvenir à des objectifs politiques, idéologiques voire religieuses. Cette appellation est péjorative. Elle avilit et discrédite la personne ou le groupe à qui on applique l'adjectif « terroriste ». Si cela peut être considéré comme une expression d'un faire valoir, il faut reconnaître que le terrorisme ne peut et ne sera jamais un élément positif pour le dialogue inter religieux. Le terrorisme international est « considéré comme un défi majeur pour le monde et comme nécessitant une action préventive dont beaucoup d'éléments sont du ressort de l'UNESCO dans des domaines tels que la communication, l'éducation, la science et la culture². »

L'irrespect, manifestation souvent né d'un sentiment de supériorité

Il est évident que la base de tout dialogue est le respect de l'autre ce qui suppose que le sentiment d'appartenir à une religion plus évoluée que l'autre doit disparaître. Les appellations sectes ou schismes ne sont guerre de mise ici, la condescense non plus.

Éloi Messi Metogo, o.p. (sociologue et prêtre) pense que « Le dialogue inter-religieux s'est surtout intéressé à ce qu'on appelle «les grandes religions du monde» ou encore «les religions majeures» (le judaïsme, l'hindouisme et le bouddhisme), en négligeant les religions traditionnelles d'Afrique et d'ailleurs. Cette situation est le résultat d'une hiérarchisation des religions selon laquelle les religions traditionnelles n'ont pas de fondateurs, qu'elles sont primitives et ethniques tandis que les «religions majeures», ont des fondateurs, sont historiques, porteuses de civilisation et appelées à un destin universel. Or, pour en rester à l'Afrique, les religions traditionnelles sont encore vivantes dans plusieurs régions ; et là où les institutions et les rites ont disparu, les croyances traditionnelles n'en continuent pas moins à déterminer les comportements d'un grand nombre d'Africains, même convertis au christianisme et à l'islam. Comment ne pas prendre au sérieux ces religions à partir du moment où, comme dans les autres religions, des hommes et des femmes y cherchent un sens à leur vie et à leur mort³ ? »

2 Rapport de Jacqueline Rougé, présidente honoraire, représentante permanente de la CMRP auprès de l'UNESCO.

3 Éloi Messi Metogo, o.p. (Sociologue et prêtre) dans son article : Dialogue avec les religions traditionnelles Et l'Islam en Afrique noire.

4 les bases d'un dialogue interreligieux pour une culture de la paix

La croyance eu Dieu

La croyance en une entité transcendante, immanente, qu'on l'appelle Dieu, Allah, Olorun, Mahou et que sais-je encore, l'essentiel c'est la foi que l'on a en la divinité qui compte. Je ne connais pas de religion dont l'objectif affiché soit la perte de l'homme. Toutes les religions visent à le sauver. Cette approche commune est un point de la plus haute importance. L'objectif est le même, ce sont donc les voies qui diffèrent. Quand tout le monde a raison, personne n'a entièrement raison. Il s'agit de trouver le fil tenu qui relie des oppositions apparentes. Les raisons pour s'asseoir à une même table pour dialoguer ne manquent. Dans le respect de l'autre, dans la non ingérence dans le dogme de son interlocuteur.

L'éducation pour tous pour une culture de la paix généralisée

Les couvents des religions traditionnelles africaines sont des écoles où sont formés les adeptes à la religion souvent à certains métiers. Ces derniers sont souvent et malheureusement des petits métiers. Bon nombre d'adeptes ne savent ni lire ni écrire dans la langue officielle de leur pays. Cette situation les coupe des grands centres de décision nationaux ou internationaux. Ces religions sont de simples viviers pour les hommes politiques. Leur doctrine n'arrive pas être consignée par écrit par les adeptes eux mêmes. L'éducation pour toutes les religions doit se dérouler dans l'esprit d'une culture pour la paix aussi bien dans le fond que dans la forme. Le contenu de l'éducation donnée dans toutes nos écoles, publiques ou privées, laïques ou confessionnelles, doit être équilibré dans le message véhiculé. Le choix des lectures et des livres au programme de l'enseignement officiel doit être minutieusement choisis. Ils ne doivent pas être tendancieux et ne favorisant ou dénigrant même subrepticement telle ou telle autre religion. Mieux, si allusion à la religion il devrait y avoir, le message doit être celui de la tolérance entre les religions. Les enseignants quelque soit leur confession propre, doivent être les plus impartiaux possibles pour maintenir et diffuser un enseignement pour la paix. Les élèves et les étudiants doivent vivre en convivialité. Les femmes, nos mères sont les premières éducatrices de l'enfant. Il est inconcevable donc de maintenir les femmes dans une situation de sous développement intellectuel et espérer que, dans une vision globale du monde, elles pourront diffuser un message de tolérance et de paix.

«Une des meilleures solutions pour les pays en développement consiste à impliquer les femmes à tous les niveaux du processus du développement... Cela signifie qu'il faut leur accorder le même statut qu'aux hommes»

Comme un végétal, la paix se plante, se cultive, pousse, grandit puis donne des fleurs et des fruits. Son terreau c'est la tête des Hommes. L'enseignement et l'éducation ont un rôle incommensurable dans l'évolution dans la culture de la paix.

La coexistence pacifique : le pardon, la tolérance et l'amour

Le pardon sans amnésie du passé de tout le mal qui a pu être fait pendant les longs siècles de la traite des noirs est indispensable. Que l'on ne s'étonne guère que l'esclavage apparaisse dans cette discussion sur les religions. Qu'il nous souvienne que les religions traditionnelles africaines ont été exportées vers les Iles Caraïbes, Haïti etc.) par le biais de ce douloureux transfert. Il faut donc repartir sur de nouvelles bases. L'amour des uns et des autres sans syndrome mégalomane, ni condescendance peut faciliter le dialogue vrai et profond entre des hommes et des femmes qui ne font que se tolérer en vérité.

Le dialogue au sommet oui, mais surtout le dialogue à la base

Les rencontres à des niveaux élevés entre personnalités de haute responsabilité sont souhaitables. Pour avoir tout son poids, elles doivent se dérouler dans des cadres neutres. Elles ont l'avantage de créer des balises pour l'action à la base. L'efficacité des décisions issues de tels dialogues au niveau des fidèles doit être renforcée par des rencontres à la base pour l'échange et surtout pour une vie communautaire conviviale. C'est dans cette ambiance que peuvent naître l'amour et le respect réciproques.

Le rôle des gouvernements africains

Les hommes politiques sont souvent à la base des conflits d'apparence religieuse. Ils trouvent un terrain fertile où ils sèment la division au sein de paisibles citoyens, juste pour leurs intérêts sordides. Ils attirent les religieux par l'argent, sèment la haine, avivent des querelles oubliées au sein des populations. Le rôle des chefs religieux est très important ici. Ils doivent pouvoir garder toute leur dignité face au pouvoir de l'argent et des discours fielleux des hommes politiques de peu de foi.

Le rôle des gouvernants en Afrique est essentiel. L'on ne saurait vouloir une chose et son contraire. Une bonne gouvernance c'est aussi amener son peuple vers la prospérité dans une vie paisible. La notion de laïcité dans l'administration générale de nos pays doit figurer en clair dans toutes nos Constitutions. L'équilibre selon le poids humain et politique de chaque religion doit être respecté.

Peut-on raisonnablement faire correspondre des fêtes légales avec des fêtes religieuses ? Oui, mais de manière équilibrée.

Conclusion

La pluralité des religions n'est pas une malédiction. C'est plutôt un enrichissement car « Plus tu diffères de moi, plus tu m'enrichis » a dit le philosophe. C'est à travers la différence de l'autre que l'on peut mesurer sa propre foi. Ce n'est donc pas en abaissant autrui que l'on s'élève soi-même. Il faut donc se convaincre et convaincre ses coreligionnaires qu'il faille accepter les hommes et femmes d'autres religions que la sienne.

Après tout, chacun est en religion pour sauver sa tête et non celle de l'autre. Au lieu d'agresser son voisin, ne vaut-il pas mieux le respecter, se comporter de manière exemplaire et rayonner par l'exemple.

Pour que s'établisse un dialogue pour une culture de la paix je résume donc en disant qu'un minimum de critères doivent être réunis.

Respect mutuel dans un rapport égalitaire pour les parties en dialogue.

Nécessité d'une ouverture d'esprit vers les objectifs pré-établis.

Il faut bannir tout esprit de supériorité ou d'infériorité.

Eviter à tout prix de faire glisser le dialogue sur les questions de dogme.

Le dialogue doit s'accompagner d'actions pour une vie communautaire conviviale

Pour que le dialogue interreligieux puisse aboutir, la laïcité de l'éducation est indispensable.

Le rôle des gouvernants est d'importance et celui de l'UNESCO ne l'est pas moins.

Impliquer la Femme dans le dialogue interreligieux pour la qualité et la pérennisation d'une culture pour la paix.

Dieux et les dieux : le concept de l'Être Suprême dans les milieux traditionnels béninois : approche pour un dialogue interreligieux.

Par **l'Abbé Simplicie Boco**

Le Bénin : Havre d'un « monothéisme polythéiste », Terre d'une grande diversité spirituelle et Champ d'un nécessaire dialogue interreligieux ?

Mise en perspective

Le mot spiritualité dérive de 'spirituel', qui lui-même qualifie ce qui relève de l'esprit qui à son tour désigne généralement¹ ce qui fait que l'homme passe infiniment l'homme, ce qui fait qu'il ne se réduit pas seulement à sa chair, au simple animal raisonnable de Socrate, à ses besoins biologiques : manger, boire, dormir... c'est ce qui fait que, croyant ou pas, après même avoir décrété la mort de Dieu, l'Homme reste perpétuellement préoccupé du sens de la vie présente, du sens de 'l'après-vie', de l'infini, de l'existence de la souffrance, du mal, de l'injustice du bonheur... Cette réalité qui en l'homme le met constamment en quête de l'Absolu, rassurez-vous, les Béninois l'ont, je dirais en dose importante, et pour cause, le Bénin d'hier - pas plus que celui d'aujourd'hui - ne connaît pas d'athéisme. C'est là, une thèse connue de tous. L'Africain est réputé religieux en ce sens qu'il est naturellement, je ne dirai pas plus spirituel que d'autres, mais collaborateur avec cette partie de lui-même qu'est l'esprit. C'est cette spiritualité naturelle qui, traduit dans les mœurs prend des formes diverses selon les différents contextes traditionnels. Il n'y avait donc pas au Bénin de milieux traditionnels, et donc de cultures traditionnelles spécifiques qui ne soient empreintes de pratiques religieuses spécifiques, il n'y avait pas de culturel sans le cultuel. C'est ce qui explique que nous avons une multiplicité de religions traditionnelles correspondant à la mosaïque d'ethnies que compte le Bénin. C'est dire que la religion première et la plus dominante du Bénin, c'est l'animisme : au moins 50 % de la population.

I L'animisme

On a regroupé sous le vocable 'animisme' l'ensemble de ces religions traditionnelles qu'on rencontre bien sûr au Bénin, en Afrique, mais aussi en Océanie et en Amérique latine et qui représentent dans leur ensemble la 4^e grande religion du monde après le christianisme, l'islam, l'indouisme.

¹ Mises à part toutes les querelles philosophiques et religieuses autour de la matière, l'esprit, l'âme et le corps.

Avant la grande patrouille du système des 3M (Marchands, Missionnaires, Militaires) vers 1800, la première forme d'expression religieuse du béninois – du Nord, du Centre, du Sud, est donc l'animisme qui attribue à certaines réalités naturelles des forces surnaturelles et qui faisaient d'elles des divinités. « Quand nos ancêtres luttèrent pour leur survie ils ressentaient les forces de la nature comme des puissances imprévisibles, bienfaitantes ou menaçantes auxquelles ils attribuaient une bonne part de tout ce qu'ils vivaient. De là donner à ces puissances la force de l'homme ou de l'animal et d'en faire des dieux, le pas a été vite franchi. Bien sûr, les fonctions et surtout les noms de ces innombrables dieux ou demi-dieux ou génies, ou esprits... varient d'une culture ethnique à une autre » : Nous avons par exemple, le dieu du fer 'Ogou' qui protège de tout accident lié au métal, le dieu 'Legba' le gardien publique et son adjutant 'le Zangbéto' le veilleur nocturne, le dieu de la mer 'Mamy Water' (la mère des eaux), certains parmi nous ont pu suivre le mois dernier la brève séquence de 'Thalassa' sur leur fonctionnement. vous avez pu constater qu'il n'y a pas de doctrines écrites mais il y a des textes oraux qui véhiculent les doctrines et les règles. Il n'y a généralement pas de fondateurs nommés parce tout remonte à la nuit des temps, il y a cependant une organisation hiérarchique, le but essentiel étant de vivre en intimité, en harmonie avec les dieux, bénéficier de leur protection, leurs aides en tout, et même jouir d'une parcelle de leur pouvoir si ont leur est docile. En tout cas il se passe là des choses, des choses qui jusqu'ici échappent à toute scientificité. C'est un univers entier, encore inexploré et je ne sais s'il le sera jamais. Il faut ajouter que ses différentes divinités forment au niveau de tout le Sud du Bénin, dans l'aire culturelle Aja-Fon, une fédération qu'on appelle le 'Vodun' qui est célébré au niveau national le 10 janvier depuis l'avènement de la démocratie au Bénin. Parce que justement cette démocratie qui a fait du Bénin le modèle des démocraties africaines des temps modernes, a été vécue presque par tous comme un don de Dieu, et par les adhérents Vodun comme une bénédiction accordée à la nation entière par les divinités Vodun. C'est là que j'en viens à cette autre thèse, elle aussi très probante² : l'animisme béninois est monothéiste ou si vous le voulez, c'est : un « monothéisme polythéiste ».

2 Un monothéisme polythéiste ?

Comment Comprendre le paradoxe d'un monothéisme qui soit à la fois une sorte de polythéisme ?

Tous, du plus grand prêtre féticheur, le 'vodunon' (la mère du vodun), jusqu'au plus petit adepte, le 'vodunsi' (l'épouse du vodun) croient tous en un Dieu unique, transcendant que rien ne dépasse 'Mahou' pas même les divinités, un Dieu chefs des chefs, le 'Dada Ségbo' le père fondateur, le chef-suprême...

2 N'en déplaise à Eloi E. a publié il y a quelques années « Dieu peut-il mourir en Afrique ? » dans lequel il s'acharne à prouver le phénomène de l'incroyance en Afrique.

En pays Baatonou, « Gusunon », Dieu, est l'Être Suprême, qui est unique, et ce nom n'a pas de pluriel. On ne peut pas dire les dieux dans cette langue parce que Dieu est unique.

Ce Dieu maître du ciel et de la terre, créateur de l'univers est trop puissant et trop lointain pour qu'on puisse lui rendre directement un culte qui lui est dû. C'est pour cela qu'il faut des divinités intermédiaires entre Lui et les Hommes. Les divinités sont donc comme des échelles pour joindre le Dieu Suprême.

Mais le contact avec l'Occident a offert aux Béninois une autre gamme d'intermédiaires pour aller vers le même Dieu.

3 L'islam

Actuellement près de 15 % de Béninois ont choisi Mahomet qu'ils reconnaissent comme prophète du Dieu grand et unique : « Allah est grand et Mahomet est son prophète ». Il s'agit des musulmans qui sont surtout concentrés dans quelques grandes villes du pays : Porto-Novo, Parakou, Djougou.

4 Le christianisme

Par contre d'autres Béninois³, je suis de ceux là, ont trouvé qu'avec trop d'intermédiaires on risque de ne jamais atteindre le but et ont donc préféré la formule où la fin et le moyen font un, l'Alfa et l'Oméga Jésus-Christ, Homme-Dieu : le Christianisme. On rencontre les principales formes de christianisme au Bénin : les catholiques⁴ (les plus nombreux 19 %), les protestants de tous bords (les méthodistes étant les plus nombreux du groupe, les évangélistes, les luthériens, les presbytériens, les baptistes, les anglicans ...) 15 %.

Cette floraison spirituelle ambiante s'est ensuite déployée en une multiplicité de sectes dérivées pour la plus part du christianisme : je n'en veux pour preuve que le christianisme céleste qui, à peine fondé s'est déjà exporté avec succès vers la France, les États-Unis après avoir pris racine dans les pays africains.

Et Quand par ailleurs on se rappelle que c'est le Vodun béninois qui est à l'origine de tout l'héritage culturel négro-américain du Brésil, d'Haïti, des îles antillaises... Eh bien on se rend compte que la spiritualité béninoise est comme un océan qu'on ne saurait

3 Près de 34 %. La plus part des chiffres donnés dans cet article sont approximatifs et auront besoin d'être actualisés.

4 J'en profite ici pour rendre hommage aux missionnaires français. Au delà de tout ce qu'on peut leur reprocher, c'est d'abord à eux, aux écoles catholiques que le Bénin devait d'être le quartier latin de l'Afrique? Il n'est pas inutile d'évoquer ici la part belle et fort importante que l'Église a également prise dans la construction de la démocratie au Bénin, dans l'instauration de cette sorte d'articulation harmonieuse et sans confusion entre le politique et le religieux qui sont sous d'autres cieux « chien et chat ». Comme quoi, en suivant son cours, l'histoire commune de l'humanité respecte les particularités propres à chaque peuple.

épuiser en quelques pages. On voit surtout apparaître comme une nécessité vitale le dialogue interreligieux.

5 De la nécessité du dialogue interreligieux au Bénin

Dans le contexte de multiculturalisme religieux qu'est le Bénin, la nécessité du dialogue interreligieux est très vite apparu comme une urgence pour la vie sociale, la cohabitation pacifique des différentes ethnies et pour le développement des peuples. Mais il est resté pendant longtemps dans le seul cadre religieux sous l'initiative du catholicisme, jusqu'en 1994 où grâce à la Déclaration de Barcelone sur le rôle des religions et la promotion de la paix et les Propositions de Rabat formulées en 1995 à l'issue de la rencontre des spécialistes du projet « Routes de la foi », le programme de dialogue interreligieux de l'UNESCO l'officialisa à l'échelle internationale comme une dimension essentielle du dialogue interculturel et du dialogue entre les civilisations.

a) Une démarche très ancienne

Le dialogue interreligieux demeure cependant une démarche très ancienne et très propre à l'esprit du christianisme. Pour nous disciples de Jésus-Christ. Déjà en germe dans l'Évangile, c'était une préoccupation importante des premières fraternités chrétiennes, même si ensuite l'histoire a été témoin de déviations graves. Selon les lieux et les temps, cette dynamique a subi bien des aléas. L'histoire est là pour stigmatiser les malentendus, les erreurs, les faux pas mortifères... Mais, très près de nous, le Concile Vatican II a réactivé cette valeur et en a souligné toutes les dimensions.

La déclaration « *Nostra Aetate* » du 28 octobre 1965 résume tout ce qui a été écrit pendant le Concile Vatican II sur les « Relations de l'Église avec les Religions non-chrétiennes ». Elle fut suivie bientôt de nombreux événements ou écrits, tels que la « journée de prière d'Assise » innovée le 27 octobre 1986, le document « Dialogue et Annonce » (DA) du 20 juillet 1991 et la fondation de plusieurs Instituts de Sciences et Théologie des Religions, (ISTR). Le souhait de Jean-Paul II s'adressant aux 130 responsables religieux de toutes les religions du monde réunis à Assise est très révélateur de ce souci d'ouverture qui est au cœur du christianisme: « Dans la bataille pour la paix, l'humanité, avec sa grande diversité même, doit puiser aux sources les plus profondes et les plus vivifiantes où la conscience se forme et sur lesquelles se fonde l'agir moral des hommes ».

Une autre motivation chrétienne du dialogue est la certitude que « Dieu est Amour et que tout homme est sauvé s'il participe à une histoire qui est une histoire de salut ». Cette dimension du dialogue est partie intégrante de l'Église en marche. Les Actes des Apôtres actuels continuent de s'enrichir de ces rencontres entre hommes, entre cultures, entre traditions spirituelles. Les Actes s'écrivent au jour le jour, l'Esprit est à l'œuvre.

Il est important de noter ici l'usage du terme œcuménisme pour désigner le dialogue entre les confessions chrétiennes et lorsque la démarche s'élargit à la rencontre

avec toutes les quêtes spirituelles c'est le terme « dialogue interreligieux » qui est utilisé.

Il convient également de souligner, au Bénin comme ailleurs, pour peu qu'on se veuille crédible et réaliste, que le dialogue interreligieux ne va pas sans quelques difficultés.

b) Épreuves du dialogue

Les événements du monde et de notre pays nous révèlent suffisamment comment la vie en commun dans une même nation, entre personnes d'ethnie, de langue, de formation et surtout de religion différentes est une épreuve pour tous : Épreuve de la cohabitation par manque d'écoute et de tolérance réciproque, par peur mutuelle d'être « dominés » ou « indexés ». Épreuve des foyers islamo-chrétiens. Épreuve de la vie quotidienne, où des tensions, heureusement peu fréquentes mais dépassant parfois les simples paroles, risquent de détériorer les relations entre chrétiens et musulmans.

c) De quel dialogue s'agit-il ?

Cela nous amène à préciser la nature du dialogue. Il ne s'agit pas, ni pour les uns ni pour les autres de renoncer à leur foi profonde, ni de faire des concessions doctrinales, ni d'abandonner des fondements essentiels de leur religion respective. Il ne s'agit pas non plus de vouloir « convertir » l'autre par des arguments faciles ou des pressions sociales ou économiques. Pour les catholiques, il doit être clair que c'est Dieu et non pas l'homme qui par son Esprit convertit les cœurs. À nous il demande de témoigner la Vie nouvelle en Jésus le Seigneur, par notre fidélité à l'Évangile, par notre amour fraternel jusqu'au pardon des insultes, et par notre foi en sa présence dans le cœur de tout homme.

En définitive, il s'agit d'un « dialogue de vie », partout et toujours. (...)

Collaborer avec tous, toutes confessions confondues, dans tout ce qui fait grandir la communauté humaine et nationale, dans tout ce qui unit des personnes dans la fraternité, c'est entrer dans la logique du dialogue. C'est un objectif commun à tous les hommes de bonne volonté. Comme le rappelait le Pape Jean-Paul II au Mali, il y a quelques années : « tous nous sommes de l'unique famille humaine. Nous vivons dans le même monde ». N'avons-nous pas la même humanité en Adam ? Ne sommes-nous pas tous fils de cette Afrique avec ses valeurs de tolérance, de respect et de compréhension ? Ne croyons-nous pas tous en un Dieu Créateur, qui le premier, a voulu dialoguer avec l'Homme ? Souvenons-nous d'Adam, de Noé, d'Abraham, de Moïse, de tous les prophètes et « finalement de Jésus notre Seigneur, la Parole faite chair ». Notre foi au Christ est la motivation la plus contraignante qui nous pousse au dialogue afin que tous soient uns et l'un soit en tous.

TABLE RONDE IV

**La communication et les medias :
comment sensibiliser l'opinion publique à l'impact
positif de la coexistence religieuse, de la compréhension
mutuelle, de l'harmonie et de la promotion du dialogue
interreligieux parmi les populations africaines**

**Les langues africaines, alphabétisation et enseignement
des valeurs de coexistence pacifique**

Par **Professeur Toussaint Tchichi**
Professeur de linguistique-Université nationale du Bénin

Introduction

Tel qu'il est envisagé par l'UNESCO, le dialogue interreligieux constitue un processus long de promotion (i) de l'éducation à la paix au sein des communautés religieuses à travers une meilleure compréhension mutuelle afin de surmonter toutes sortes de préjugés et de stéréotypes, (ii) en favorisant la connaissance réciproque entre les différentes communautés religieuses comme par exemples les musulmans, les catholiques les vodunsi ou les hunsi, (iii) en établissant un espace permanent d'échanges d'expériences et en mettant l'accent sur l'utilisation des langues africaines ; de ce point de vue, il me paraît évident que la pratique des langues dans les couvents vodun obéit à une pédagogie méconnue des non-initiés ; une telle pratique pédagogique et andragogique devra faire l'objet de vulgarisation pour un apprentissage rénové des langues maternelles à l'école ; nous allons bâtir notre contribution autour d'une présentation sommaire de la situation linguistique de l'Afrique, un survol des freins inhérents à la coexistence pacifique, l'enseignement des langues et l'éducation des adultes pour l'enracinement d'une culture de la paix, dans le contexte de l'éducation tout au long de la vie, puis les effets bénéfiques de l'enseignement des langues ou de la langue maternelle de façon plus précise.

Situation linguistique de l'Afrique

Excepté l'Afrique blanche avec l'arabité comme trait linguistique dominant, l'Afrique au sud du Sahara est une Afrique morcelée et fragilisée au plan linguistique et parfois culturel ; on peut y déceler trois axes en matière de répartition des langues sur cette partie du Continent ; ainsi, on arrive à distinguer (i) des États à situation linguistique monolingue, comme la Somalie, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, (ii) des États à situation linguistique multilingue avec une langue dominante comme par exemple la République du Sénégal avec le Wolof, la République du Mali (dans une certaine mesure)

avec le Bamanakan, (iii) des États à situation linguistique multilingue sans langue dominante comme la République du Bénin y compris l'ensemble des autres États qui ne se retrouvent ni dans le premier ni dans le second groupe d'États ; les langues concernées par les États monolingues au premier groupe sont le somali, le kinyarwanda, le kirundi, le kiswahili ; il n'y a pas si longtemps l'Union Africaine a adopté le kiswahili comme langue de travail dans les instances de l'Union.

C'est un effort louable déjà que d'adopter une langue africaine dans les instances d'une institution panafricaine, car, comme j'ai eu à le souligner (Tchitchi, 2007), la grande majorité des communautés nationales africaines utilise leurs langues à l'intérieur d'un territoire national et peut-être au-delà, en ce qui concerne les langues transfrontalières ; il est difficile d'accroître le champ d'usage de ces langues si ceux qui les parlent ou leurs ancêtres, n'ont ou n'avaient aucune prétention d'exercer leur pouvoir hors de leurs frontières ; la culture de la valeur de la culture de libération des énergies, d'une culture qui favorise et stimule la créativité de chacun pour reprendre l'expression de Amadou Mahtar Mbow n'existe pas encore dans nos traditions.

L'Église Catholique au Bénin, en application des recommandations du concile Vatican II, a intensifié l'utilisation des langues locales ; dans certaines de nos paroisses aujourd'hui, l'inculturation ouvre la porte à l'intégration de certains concepts ou des énoncés liés au rituel des vodun, comme par exemple [xwaadi] que l'on substitue volontiers à Amen ou à Ainsi soit-il. Comme le souligne Hamza Amadou (1988, 136) l'interprétation des langues africaines dans les stratégies de communication est une donnée essentielle dans la propagation de l'Islam ; en effet, estime-t-il, *la grande masse de l'auditoire ouest-africain par exemple parle peu l'arabe, l'anglais ou le français ; elle utilise le hausa, le fulfuldè, le bambara, ... et d'autres langues nationales véhiculant les valeurs de la culture ; c'est là une réalité incontournable, que nous ne pouvons ignorer car c'est finalement elle qui détermine globalement le niveau d'impact que nous entendons atteindre, à travers les échanges de programmes sur lesquels s'appuiera sans nul doute l'essentiel de l'information dans notre aire islamique.*

Voilà une ouverture heureuse pour l'enracinement de l'Islam ; cependant, il importe que certains jugements de valeur, certaines attitudes et certaines appréhensions comme freins au dialogue interreligieux soient atténuées pour laisser place à la tolérance. La pratique de la tolérance au triple plan du Christianisme, de l'Islam et du Vodun

La pratique de la tolérance

Une connaissance imparfaite des pratiques religieuses locales a permis aux croyants des religions révélées de les traiter avec mépris, de les regarder comme relevant uniquement du paganisme, sans commune mesure avec les cultures qui les sous-tendent.

Les chrétiens catholiques ont considéré le vodun comme un obstacle à l'évangélisation ; ainsi en Haïti par exemple, Claude Souffrant indique que chrétiens et marxistes, au regard de principes en vue d'objectifs différents, aboutissent à la même conclusion que le vodun est un facteur négatif pour le développement du pays ; il

rappelle que *l'école catholique a commencé par dénier au vodun le titre de religion. Elle y a vu un culte superstitieux, satanique, tandis que l'école marxiste a plaqué sur le vodun, de façon mécanique le slogan célèbre de l'opium ; j'en conclus pour ma part qu'en admettant que le vodun est l'opium du peuple haïtien, c'est l'accepter comme une religion, parce que le culte dévolu à ses dieux réclame un corps sacerdotal hiérarchisé, une société de fidèles, des temples, des autels, des cérémonies...* Pour Jean Price-Mars, *le vodun est une religion parce que, à travers le fatras des légendes et la corruption des fables, on peut démêler une théologie, un système de représentation grâce auquel, (...) nos ancêtres africains s'expliquaient les phénomènes naturels et qui gisaient de façon lente à la base des croyances anarchiques sur lesquelles repose le catholicisme hybride de nos masses populaires.*

J'ouvre ici une parenthèse pour signifier que le vaudouisme n'a rien à voir avec le polythéisme ; tout est affaire de représentation symbolique ; tout acte religieux réfère à Mawu et le vodun ne sert que d'intermédiaire entre les êtres humains et Lui ; on peut consulter à cet effet un article que j'ai soumis à publication et dont le titre est indiqué ci-dessous : » Du Voju à Mawu, une problématique d'intermédiation divine«(Annales de la Flash n° 13, 2007).

Mais on retiendra avec Karl Marx qu'aujourd'hui, *les religions respectives sont divers degrés de développement de l'esprit humain.* L'avantage du catholicisme et de l'islam est que ces deux pratiques religieuses ont bénéficié de la révolution alphabétique en dépit de la Révélation de la Parole qui semble constituer leur fondement théorique; elles s'appuient sur les textes écrits, car les écrits restent et les paroles s'envolent, dit le sage.

Nous retenons avec le Dr. Mohamed Ibrahim Jacem, délégué de l'UNESCO à la première Conférence islamique des Ministres de l'Information de l'OCI que *la coexistence des cultures inspiré par la compréhension, la raison et la sagesse est la meilleure voie qui nous fait mériter de la paix (...); le lien entre le développement et le changement confessionnel et les différentes identités culturelles, – qu'elles soient en paix ou en conflit –, est un lien très net. Car il ne saurait y avoir des progrès réels, ni de développement digne de continuité et de stabilité, sans l'existence d'une plateforme culturelle et religieuse.*

Cependant, une vue univoque des choses et frisant le dogmatisme semble se dégager des grandes conclusions de cette Conférence dont voici quelques extraits; le texte dit : *Face à l'invasion culturelle et à la campagne de christianisation,*

- Nécessité de tracer un Plan intégré pour contrer les campagnes d'invasion intellectuelle, culturelle et idéologique dont les musulmans sont des cibles dans le monde entier ;
- Nécessité de faire face aux campagnes d'évangélisation, qui visent le monde islamique et encourager les autorités concernées à suivre de près leurs effets et à surveiller les activités des missions éducatives, hôpitaux, œuvres de bienfaisance et services qui entrent dans le cadre de leurs activités ;
- Contrer les visées des radiodiffusions ciblées d'évangélisation destinées à amener les musulmans à douter de leur religion et les attirer vers d'autres religions (p. 180).

Il s'agit là de l'expression d'une autodéfense empreinte de dogmatisme, d'absence de liberté religieuse, de musellement des libertés pour offrir aux communautés à travers les médias une vue des choses ; c'est ce que j'appelle univocité en matière religieuse, et ceci alimente une violence verbale. La libéralisation des ondes a atténué les effets d'une position que l'on pourrait qualifier de rigide.

Néanmoins, *l'information islamique est inspirée par le Droit, la Justice et la Sincérité et le système musulman est fondé sur les valeurs morales et adopte un style simple et éloquent, (car), Dieu dit : Appelle (les hommes) vers le chemin de ton Seigneur par la sagesse et la bonne exhortation. Discute avec eux de la meilleure façon. En vérité, c'est ton Seigneur qui connaît le mieux celui qui suit la bonne voie. S.16 V. 125.*

En réalité cette sourate atténue la violence verbale indiquée ci-dessus et consacre la petitesse de l'homme, car il n'y a que le Seigneur qui connaît le mieux celui qui est sur la bonne voie. La modestie, l'humilité, la reconnaissance de l'autre comme étant différent de soi sont des valeurs qui convergent vers l'instauration d'un climat de paix dans toutes les sociétés. Leur enracinement nécessite un développement tel qu'à l'école, la morale et l'éthique barrent la voie à la dépravation des mœurs et que les langues africaines soient porteuses de valeurs de coexistence pacifique.

Langues africaines et enseignement des valeurs de coexistence pacifique

En nous référant à Gabriel Boko (2007, 2-14) citant Le Thanh Khoy, on pourra dire que *toute éducation est socialisation. Ni l'enfant, ni l'adulte ne peuvent être dissociés du milieu culturel dans lequel ils sont nés. Or la langue constitue un élément essentiel de ce milieu : elle n'est pas seulement un complexe de mots et de formes grammaticales, mais surtout le véhicule des concepts et des traditions du groupe social, c'est-à-dire de sa culture. En même temps que l'enfant acquiert cette langue, il assimile le milieu.*

Notre effort doit tendre vers l'appropriation des valeurs de coexistence pacifique par l'apprentissage des langues africaines et par l'acquisition des savoirs et savoir-faire qui ont été enregistrés et codifiés par elles et les populations locutrices ; l'éducation et la formation des couches juvéniles doivent nous y aider ; cela suppose non seulement la mise en œuvre des réformes cohérentes qui tiennent compte des langues communes à plusieurs États, mais aussi et surtout le développement des curricula, la conception et l'élaboration des outils didactiques, une politique intégrative de formation de formateurs.

Certes, l'école n'est pas le seul endroit d'éducation et de formation en langues africaines ; la coexistence pacifique intéresse les adultes au plus haut niveau ; c'est pourquoi il faut envisager pour tous les lettrés en langues étrangères l'apprentissage des langues africaines par la mise en œuvre d'une cohérente politique d'alphabétisation en leur direction, puis en direction des communautés analphabètes à la base ; le processus ainsi envisagé permet de sécuriser l'apprentissage des langues maternelles à l'école, puisque l'adulte ne sera plus complètement étranger à ce que rapporte l'enfant de l'école ; grâce à l'alphabétisation, il aura maîtrisé l'écriture, la lecture et la production

des textes dans sa langue maternelle ou tout au moins dans la première langue de l'enfant ; dans ces conditions, il faut cesser de regarder l'alphabétisation comme une approche andragogique destinée à la libération des illettrés, mais comme un processus dont la finalité est la libération de tout le peuple ; il s'agit d'un processus englobant qui devra limiter les effets de l'aliénation du néo-colonisé.

La mise en œuvre d'une politique d'introduction des langues africaines à l'école ou leur utilisation comme support d'alphabétisation doit tenir compte de la mère, car *la mère est la première et la plus précieuse des écoles de la vie : **La mère est une école**, les mères luttent toujours pour élever leurs enfants suivant des principes et des valeurs bénéfiques, afin de bâtir une famille prête à apporter sa contribution à la construction d'une société respectable. Elles font tout leur possible pour jeter les fondements d'une société saine, sûre d'elle-même et qui puisse prendre en main son destin (Les femmes et la paix en Afrique, p.107).*

C'est dire que la femme constitue un pilier fondamental dans la recherche de solutions aux conflits, pour asseoir les bases d'une coexistence pacifique véritable ; mais puisqu'il s'agit de la femme, c'est-à-dire la mère de l'enfant, qui lui assure la transmission des savoirs et savoir faire, il nous faut examiner ici à grands traits tout le bénéfice que l'on peut tirer de l'enseignement d'une langue maternelle, celle que l'enfant acquiert au contact de sa mère; c'est en réalité par cette langue qu'il socialise son existence, qu'il désigne et nomme les objets et les choses de son environnement; voilà pourquoi on pourrait mettre l'accent sur le rôle de la langue maternelle ou de la langue tout court au triple plan psychologique et moral, culturel, économique.

Sur le plan psychologique et moral, on retient que la maîtrise de la langue maternelle par un individu lui assure la confiance en lui-même avec une facilité de communication; conforté dans la découverte de la nature, il cherche à mieux se l'approprier, c'est-à-dire à en faire un instrument de communication adapté à la vie moderne; en intériorisant certains préceptes religieux, il pourra se départir de certains autres préceptes religieux véhiculés par des langues qui lui sont étrangères.

Sur le plan socioculturel, la langue maternelle confère à tout individu plus d'assurance et plus d'aptitude à agir sur son milieu; il partage avec ses co-locuteurs, sans intermédiaire aucun, tout ce qui lui paraît utile et nécessaire pour un développement socioculturel durable; comme c'est la société qui secrète la culture, les langues s'enrichissent naturellement et mutuellement, permettant ainsi d'exprimer tous les concepts et toutes les réalités de la vie moderne en fonction des expériences des locuteurs; ainsi la religion comme perception de la nature par l'homme et sa propre projection sur cette nature, participe de son expérience en société; de là découle naturellement l'implication de la langue dans la vie religieuse de chaque individu.

Sur le plan économique, l'individu scolarisé ayant la capacité d'écrire dans sa langue maternelle devient un agent incontournable de développement économique; il participe plus activement à la promotion économique dans l'application des nouvelles technologies de transformation, de conservation, de fabrication et de commercialisation des produits de son milieu de vie. C'est pourquoi les religions considérées aujourd'hui comme monothéistes doivent consacrer un temps de réflexion à la recherche et à

l'identification des traits sémantiques définitoires du monothéisme dans les autres manifestations religieuses (Tchitchi: 2006) à travers les langues qui en constituent les véhicules; car le dialogue interreligieux nécessite le rejet à la périphérie des préjugés; il doit se fonder sur une connaissance approfondie de l'autre et de son milieu afin d'éviter d'être intolérant à son égard. Dans cette perspective, il serait bénéfique pour l'école béninoise que les couvents se laissent visiter pour une meilleure appréciation non seulement de la didactique des langues qui s'y déroule mais aussi du développement de la vie religieuse. Ce sera l'amorce du dialogue interreligieux à la base.

Conclusion

J'ai souligné au début de cette contribution un des effets bénéfiques sans doute de l'inculturation ; j'ai noté avec satisfaction que le commun des chrétiens catholiques peut souligner son accord avec les préceptes religieux, à la fin d'une célébration par è xo ɔ, á dɣi, pour le locuteur aja, ou a xo ɔ, é ná dɣi pour le locuteur fon, ou ni shɛ pour le locuteur du fongbè, au lieu de clamer Amen ou Ami ou Ainsi soit-il ou encore Inch Allah!

Je voudrais me permettre une analyse des signes linguistiques qui manifestent ce type d'énoncé: è xo ɔ, á dɣi ; chaque signe ici est porteur de signification ; c'est ainsi que /è/ représente le récepteur singulier dans ce contexte de profération ; son emploi permet de réduire la distance entre l'acte énonciatif et le récepteur, Représentant de Dieu au moment de l'énonciation ; /xò/ est un lexème verbal assumant une fonction de prédicat, le /ɔ/ étant une particule dictomodale fonctionnant ici comme un morphème qui rend compréhensible l'acte d'énonciation ; en latin, on parlerait volontiers du cas vocatif ; la séquence /á dɣi/ comprend d'abord /á/ qui joue ici plusieurs rôles: un pronom référentiel reconnu par la marque du ton haut, car le pronom référentiel dans l'àjagbè est /é/ et cela se justifie quand on compare cette même séquence à celle énoncée dans le fongbè, à savoir /é ná dɣi/ ; le /é/ de cet énoncé est bien un pronom référentiel ; le pronom /á/ connaît un amalgame avec le verbe /a-/ ou la modalité verbale du futur ; il traduit ainsi /il + futur/, ce que le fongbè exprime par /ná/ ; /dɣi/ ou /dɣi/ comme lexème verbal assume aussi une fonction de prédicat et se positionne comme l'accomplissement de la prière: si tu le professes, cela va s'accomplir.

L'intégration de ces énoncés en langues africaines à la pratique religieuse des croyants de toutes les religions au Sud du Bénin par exemple marque le début d'une forme d'acceptation de ce qui naguère procédait du paganisme ; tout acte religieux est d'essence culturelle et est en rapport avec le comportement de l'homme en société.

L'instauration d'un climat de confiance, de paix et de tolérance suppose le refus du dogmatisme et du fanatisme. Mais la propagation de la foi religieuse dans un contexte monolingue ne freine même pas les élans dogmatiques; c'est pourquoi il faut insister lourdement la pratique d'un dialogue franc et sincère en regardant autrui comme différent de soi.

Éléments de bibliographie

- BOKO Gabriel, L'importance des langues maternelles dans le développement psychomoteur, affectif et cognitif de l'enfant, in *Langage et Devenir*, publication du Cenala, Cotonou, 2008, pp. 2-14.
- BUCAILLE Maurice, *La Bible le Coran et la science, les Ecritures saintes examinées à la lumière des connaissances modernes*, éditions Seghers/Silva, Pais, 1976.
- CAPO B.C. Hounkpati, Evaluation du potentiel linguistique en langues maternelles au Bénin et perspectives, in *Atelier national sur l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Bénin*, Kpossotomè, 13-17 août 2007.
- CAPO B.C. Hounkpati, *Linguistique constructive en Afrique Noire*, Helmut Buske Verlag Hamburg, 1989.
- CHOMSKY Noam, *Language and Problems of Knowledge*, The Managua Lectures, The MIT Press (Massachusetts Institute of Technology, 1988.
- Da CRUZ Maxime, *Expériences africaines en matière d'utilisation des langues nationales dans le système éducatif formel au Bénin*, Kpossotomè, 13-17 août 2007.
- GLELE AHANHANZO Maurice, *Religion, culture et politique en Afrique Noire, collection Politique comparée*, Economica, Présence Africaine, Paris, 1981.
- HADDAD Yazbeck Yvonne et SMITH Idleman Jane, (textes réunis par) Les communautés musulmanes en Amérique du Nord, *Nouveaux Horizons*, State University of New York press, 1994.
- Hans Jonas, *Le concept de Dieu après Auschwitz, Une voix juive suivi d'un essai de Catherine Chalier*, traduit de l'allemand par Philippe Ivernel, Editions Payot et Rivages, pour la traduction française, Paris, 1994.
- HAYS Alain et MATUK Silvia, *Construire pour la paix (des abris pour la guerre, des maisons pour la paix)*, Editions alternatives/ Editions UNESCO, Paris, 1995.
- HAZOUME Marc-Laurent, *L'Afrique et le défi démocratique*, Essai sur l'éducation des adultes pour la démocratie et la culture de la paix, Institut de l'UNESCO pour l'Education (IUE), Hambourg, 1999.
- HAZOUME Marc-Laurent, *Politique Linguistique et développement, cas du Bénin*, Les Editions du Flamboyant, Cotonou, 1994.
- HAZOUME Marc-Laurent, *Plurilinguisme et communication démocratique*, Editions des Presses du Journal Officiel de la République du Bénin (JORB), Porto-Novo, 1996.
- KHOSROKHAVAR Farhad, *L'Instance du sacré*, Essai de fondation des sciences sociales, les Editions du cerf, Paris 2001.
- MBUYAMBA Lupuwishi, s/d, *Observatoire des politiques culturelles en Afrique*, OPCA, éditeur, Zagreb, 2004.
- MINISTÈRE DE L'INFORMATION, *Documents de la première Conférence Islamique des Ministres de l'Information*, JEDDAH, 11-12 Octobre 1988.
- MONTILUS Guérin, *Dieux en diaspora, Les loa Haïtiens et le vaudou du Royaume d'Allada (Bénin)*, CELTHO, Niamey, 1988.

- NEKPO F. Célestin, Education et Culture, Tome I, *Psychologie, Education, Pédagogie, Approches définitives. Pouvoir de l'homme sur l'homme*, Centre National de Production Scolaire (CNPMS), Porto-Novo, 1997.
- Présence Africaine, VODUN, Paris, 1993, Ouidah 92.
- SALAOU Amoussa, *Impact de l'alphabétisation fonctionnelle sur les structures pré-coopératives agricoles dans le Borgou ; cas de N'Dali*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, inédit, Université Nationale du Bénin, Cotonou, 1992.
- SARGENT Tower Lyman, *les Idéologies politiques contemporaines*, Nouveaux Horizons, 7^e édition, traduit de l'américain par Odile, Economica, Paris 1987.
- TCHITCHI et CODO C. Bellarmin, Contexte historique de production des noms forts de rois du danxomɛ et leur interprétation linguistique, in *Colloque International sur la vie et l'œuvre de Behanzin*, Abomey, 13-15 décembre 2006.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Décimaliser les systèmes numériques, Pourquoi ? Comment ? in *Actes du Colloque International sur Savoirs traditionnels et Science moderne, Centre Africain des Hautes Études*, Cotonou, 16-19 octobre 2006.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi et NAKOU Sounon Adam, Evedada comme processus d'apprentissage dans l'aire culturelle ajatado, in *Journées Scientifiques de l'Université de Lomé*, 24-28 octobre 2006.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Du Voju à Mawu, une problématique d'intermédiation divine dans une perspective sémantique, in *Annales de la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines n° 13*, Université d'Abomey-Calavi, Abomey-Calavi, 2007, pp. 140-156.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, L'illettrisme, source d'arriération de l'Afrique au 21^e siècle, in *Cahiers d'Etudes Linguistiques (CEL) n° 7*, Revue scientifique du Département des Sciences du Langage et de la communication, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi, 2003, pp 107-117.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, La terminologie au service de la vulgarisation scientifique, in *1^{er} Colloque des Sciences, Cultures et Technologies*, Université d'Abomey-Calavi, juin 2007.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Langues africaines et problèmes de Terminologie, in *Langage et Devenir, n° 3*, Bulletin du Centre National de Linguistique Appliquée, Cotonou, 1986, pp 4-28.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Langues africaines, alphabétisation, promotion sociale et culturelle, in *Préoccupations et exigences de la linguistique en Afrique*, Thèse de doctorat d'État ès Lettres et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi, Abomey-Calavi, 2002, pp. 592-610.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Langues et cultures en Francophonie, in *Diversité culturelle et mondialisation*, Les Editions Autrement, Paris, 2004, pp. 136-169.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Langues nationales et promotion du livre en milieu néo-alphabète au Bénin, in *Mondialisation, Cultures et Développement, s/d de Isidore Ndaywel E Nziem et Julien Kilanga Musinde*, Maisonneuve et Larose, Paris, novembre 2005, pp 219-228.

- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Les signes linguistiques en jeu dans la formation du terme vodun, in *Langage et Devenir*, n° 10, in Bulletin du Centre National de Linguistique Appliquée, Cotonou, 2006, pp. 57-65.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Panafricanisme, diversité linguistique et culturelle: sur les voies de Cheikh Anta Diop, in *Actes du Colloque International, Pas d'Afrique crédible sans le Panafricanisme*, Institut de Développement et d'Echanges Endogènes (IDEE), Ouidah, 2007.
- TCHITCHI Toussaint Yaovi, Abíkú, gbɔtemi et gbèsi : de l'énoncé au syntagme nominal lexicalisé, une problématique énonciative, in *Actes du 1^{er} Colloque de l'Université d'Abomey-Calavi des Sciences, Cultures et Technologies*, Abomey-Calavi, avril 2008, pp. 125-136.
- UNESCO, *Les femmes et la paix en Afrique, Etudes de cas sur les pratiques traditionnelles de résolution des conflits*, Paris, 2003.
- UNESCO, *Tolérance, J'écris ton nom*, Editions Saurat-UNESCO, Paris, 1995, «Passages», Collection dirigée par Heinz Wisman,

La circulation des livres et la promotion du dialogue par l'écrit et l'image

Par **Mrs Agnes Adjaho**

Directrice de la librairie Notre Dame à Cotonou
République du Bénin

A l'ère de la communication généralisée où toutes les idées, tous les événements, toutes les images peuvent être reçus en temps réel, les organisateurs du présent colloque ont été bien inspirés de rappeler au cœur des réflexions de ces deux jours la place de l'écrit et de l'image, plus spécifiquement la place du livre, comme un des instruments de dialogue entre les êtres humains, mais un instrument irremplaçable. Qu'il soit parlé, écrit, visuel, le langage reste de tout temps le support du dialogue par excellence.

Comment parler de la circulation du livre sans garder présent à l'esprit tout au long des lignes qui vont suivre, les indicateurs qui limitent son accès au plus grand nombre ? Ces indicateurs sont connus, étudiés, évalués et des politiques péniblement engagées pour réduire leur portée, avec le concours de tous : gouvernants, secteur privé, partenaires au développement. Il s'agit de l'analphabétisme, du faible taux de scolarisation, particulièrement chez les fillettes, de l'illettrisme. A cela s'ajoute le cliché qui veut que l'Afrique soit un continent de l'oralité, par opposition aux pays de l'écrit et du numérique, comme si tout un pays à fortiori tout un continent pouvait être exclusivement l'un ou l'autre. Enfin, la question récurrente de la pauvreté n'autorise pour beaucoup, qu'un accès très limité au livre qu'il soit utilitaire, didactique ou qu'il entraîne le lecteur dans les dédales de la fiction. Dans tous les cas, le livre est l'instrument de rencontre par excellence entre un écrivain et son lecteur.

L'intitulé de la communication porte sur « les » livres et l'image. Bien entendu, la fiction

« Sozaboy » qu'offre le Nigérian Ken Saro Wiwa est bien distincte de l'essai

« Et demain l'Afrique » de l'historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo. Ces deux genres sont à leurs tours distincts du livre de géographie de l'élève d'une classe de l'école primaire, qui n'a pas grand chose à voir avec les illustrations et contes pour la jeunesse de l'ivoirienne Véronique Tadjou. Les genres littéraires sont en effet extrêmement divers ; du livre scolaire, à la littérature stricto sensu, en passant par le livre de jeunesse ou les sciences humaines.

Plus que dans la classification des genres littéraires, c'est dans les fonctions du livre et tout ce qu'il procure au lecteur et dans les fonctions de l'Image, que se cache ce plus d'humanité que ces deux media apportent à la rencontre et au dialogue entre les hommes. Nous parlerons donc du livre et non des livres dans la mesure où tous les types de livres et tous les genres littéraires ont des fonctions qui comblent l'attente des lecteurs.

Le Livre et l'Image cependant, comme tous les media ont deux faces : celle qui peut panser et celle qui peut blesser. Source du surcroît d'humanité que cherchent ceux et celles qui s'y familiarisent, c'est aussi par ces media que passent les idées les plus

nauséabondes d'intolérance, de racisme, d'incitation à la haine et à la violence. Le côté qui panse absorbera nos énergies, le côté qui blesse butera contre nos résistances.

Nous aborderons donc le sujet singulier de la place et de la circulation du livre en nous référant :

- En tout premier lieu aux fonctions intrinsèques qui fondent le caractère incontournable de celui-ci ?
- Puis, en évoquant dans un deuxième temps, les mutations qu'il n'a cessé de subir depuis les Mésopotamiens jusqu'à nous et, de façon décisive, depuis le dernier quart du XX^e siècle avec l'irruption des nouvelles technologies, notamment le numérique par qui l'image envahit tout le champ de la communication.
- Ce parcours enfin, ne peut que ramener à notre contexte africain avec sa toile de fond spécifique. Alors, se posent les seules questions qui vaillent et qui appellent des pistes de prospections et de solutions :

Le livre a-t-il un avenir en Afrique ? Peut-il circuler à grande échelle pour remplir ses fonctions ? Les créateurs des langues écrites peuvent-ils rencontrer des lecteurs et communiquer ainsi leurs rêves ? Quelles aptitudes développer chez les jeunes pour le décodage de l'image envahissante ?

Les fonctions du livre et de la lecture

L'écrit est un média qui, sous la forme de publication périodique (presse) ou de livre est associé depuis toujours à la volonté de chaque être humain d'accéder à l'information, à l'instruction et plus largement au savoir. Tous les êtres humains aspirent à ce stade quel que soit leur statut dans la société. Le statut d'analphabète ou d'illettré est toujours défini en rapport avec l'absence ou le déficit de l'accès à l'écrit, en langue étrangère ou en langue nationale.

Objet de multiples utilités, le livre est une source dans laquelle le lecteur recherchera au gré de ses besoins la distraction, le rêve et le dépaysement, l'information et la réponse à des questions, l'instruction, l'accès au savoir, à la science, le renouvellement des connaissances, la recherche d'une liberté intérieure, le ressourcement spirituel, la quête d'une sagesse, la quête du neuf, la spiritualité, le renouvellement des idées reçues.

Dépositaire de la mémoire personnelle ou collective, le livre est l'objet où l'on peut trouver rassemblés les acquis de l'inventivité humaine : savoirs, inventions et croyances, rêves et interrogations, sentiments et souvenirs. C'est par cet objet que se transmet aux générations futures la riche matière de cette mémoire recueillie et transcrite. **Il est en cela un parfait instrument d'éducation et de culture.** Il soutient l'effort d'apprentissage, nourrit la curiosité ou l'appétit de connaissance. Il permet enfin à chacun de donner une forme singulière et vivante à sa pensée.

Besoin vital pour l'esprit, le livre et la lecture développent chez ceux qui ont la chance d'y accéder régulièrement, la capacité à user de cet acquis, pour créer, pour transformer, pour confronter c'est à dire mesurer, pour féconder de la sève des utopies vivifiantes, le rapport aux autres, le rapport à son environnement, à son pays.

Par-là, cet accès donne le droit et le devoir de partager avec le monde sa création, son savoir, ses connaissances, ses richesses, sa vision.

La relation au livre et à la lecture : une question d'apprentissage

Pourtant, l'accès au livre et à la lecture, n'est pas chose facile, non seulement pour les raisons campées dans notre toile de fond en introduction, mais il crée un rapport singulier entre l'écrivain et le lecteur. Ce rapport nécessite un apprentissage, une aptitude à rencontrer l'auteur, son œuvre, ses personnages. « L'œuvre littéraire n'est achevée que lorsqu'elle a été lue » a-t-on dit. Face à l'écrivain, le lecteur a toute sa place. C'est lui qui joue de sa capacité à s'approprier le texte qu'il tient entre ses mains, c'est lui aussi qui perçoit la pluralité des significations de ce texte. C'est encore lui qui choisit de se tourner vers tel ou tel genre parmi ceux qui lui sont offerts.

La relation aux livres, à la lecture, est donc une question d'apprentissage, et ceci dès le plus bas âge. D'aucuns parleraient d'habitude. Elle varie en intensité et en motivation à toutes les étapes de la vie de l'enfance à la vieillesse. Chaque âge exprime, pour le livre, des besoins, des attentes en synergie avec l'insertion sociale qui lui est propre.

De ce point de vue, la place « obligatoire » donnée au livre et à la lecture dans le quotidien de l'enfant pendant sa scolarité n'est pas toujours du plus bel effet. Une étude met en relief le risque de la « prescription » scolaire de la lecture. Elle a souvent en effet comme conséquence indirecte, l'abandon d'une pratique de lecture à la fin de la scolarité. Lorsqu'ils deviennent autonomes dans leurs choix de loisirs ou d'activités personnelles, les enfants ont tendance à délaisser la lecture dont le plaisir n'a pas été leur découverte propre¹. Il est vrai que le livre est indispensable à la dispensation du savoir scolaire mais, il faudrait dans le même temps, donner aux élèves le goût de la lecture, d'où le rôle primordial que peut jouer la littérature de jeunesse dont les enseignants devraient faire la promotion.

Au moment de la constitution de la personnalité du jeune adulte, les livres contribuent à nourrir l'appétit de connaissance, l'appétit de vivre et l'appétit de rêver. Une offre de lecture doit aller à la rencontre de cette tranche d'âge de grande perméabilité et par conséquent sollicitée de façon toute spéciale par l'audio-visuel. Enfin, chez la grande majorité des adultes, les temps et les motivations de lecture peuvent se trouver réduits par la vie active.

A la télévision comme sur Internet, l'image elle, est constituée d'un ensemble de codes en interaction avec le langage verbal oral ou écrit. Ces codes : l'image visuelle (formes, couleurs, cadrages), l'image sonore (bruits, musique, paroles, silence) sont associés au langage pour donner un contenu au message. Le troisième référentiel,

¹ Lire à 12 ans, Nathan/Observatoire France-Loisirs de la lecture, 1989.

c'est le sujet récepteur en même temps que constructeur de l'image que nous sommes tous.

Les enfants et les jeunes sont en particulier exposés aujourd'hui à cette relation à l'image et se retrouvent seuls et dépourvus de références pour en démonter les codes. L'un des enjeux aujourd'hui, c'est l'aptitude à choisir la bonne information. **D'où l'impérieuse nécessité de la formation des éducateurs au regard critique sur la masse d'information iconographique qui est offerte pour le meilleur comme pour le pire.** N'a-t-on pas dit opportunément, que « donner à lire, ou donner à voir, c'est donner à penser » ? De nouveau d'actualité, l'introduction de l'instruction civique dans les programmes scolaires peut être ce canal, sans qu'il soit besoin d'en créer de nouveaux, par où se distillera l'éveil des éducateurs, des enfants et des jeunes à la nécessité de « trier » le bon grain de l'ivraie.

De l'argile au livre électronique ou les mutations au fil du temps

De tout temps, l'écrit a voyagé à l'intérieur d'une société donnée, mais aussi en dehors des frontières géographiques et linguistiques où il est apparu. Le temps à son tour vient enrichir son support et sa signification. Aujourd'hui, l'Afrique ne peut échapper à la vitesse de la communication par l'écrit dans la mesure où des acquis scientifiques ont définitivement battu en brèche le préjugé d'une Afrique continent sans écriture(s), préjugé si solidement ancré dans les esprits. Partant de l'évidence que de nombreuses études scientifiques ont été et sont consacrées à la question, nous nous contenterons de citer ici l'Exposition « **l'Afrique et la lettre** » consacrée en 1986 à l'Histoire de la Lettre et à l'évolution de l'écriture sur le continent. Dans l'espace de cette exposition se trouvait réuni un panorama de presque cinquante systèmes d'écriture ou symbolismes graphiques différents employés en Afrique au cours des derniers 5000 ans. De ce parcours dans le temps, on retiendra les travaux d'harmonisation des alphabets des principales langues nationales, puis un des résultats les plus singuliers : celui de la conception d'une machine à écrire pour transcrire l'ensemble des presque 250 langues du Nigéria avec des techniques les plus récentes d'impression et de traitement de texte².

De l'argile, premier support de l'écriture au IV^e millénaire avant Jésus-Christ, au livre électronique de l'an 2000 après J-C et au journal électronique, l'écriture a fait du chemin. D'abord couché sur l'argile, puis sur le papyrus, ensuite sur le parchemin, c'est avec le codex que le livre est né avec le best-seller qu'est la Bible. Le papier vint enfin, puis au XV^e siècle, Gutenberg inventa l'imprimerie. Grâce à cette invention, la création littéraire prend sa place sur le support du livre, circule et continue de traverser les cultures du monde. Elle demeure cette parole en surcroît où se façonne par delà les œuvres singulières et les publics de lecteurs, l'utopie des communautés humaines,

2 Collectif : L'Alphabet « Pan-Nigerian » et la machine à écrire par le National Language Centre Lagos ; in Catalogue de l'Exposition « L'Afrique et la Lettre/ Africa and the written word » 1986 Diffusion Karthala Paris.

offrant par le texte et l'image, des œuvres d'une infinie richesse, où le plus intime s'ouvre à l'universel.

A la fois fugace et envahissante, l'Image quant à elle, imprègne nos mémoires et notre imaginaire de multiples représentations. Celles-ci passent par le livre illustré, par la télévision, par la publicité. L'image est aujourd'hui partie intégrante du rythme du développement du continent. Mais, le livre présente cet avantage de fixer la pensée et de la conserver. Il est par ailleurs plus accessible au plus grand nombre pour peu que les verrous qui entravent son accès, et ils sont nombreux, soient levés.

Précisément du fait de son accessibilité au plus grand nombre et du fait de son caractère pérenne, le livre a l'éternité pour lui, face à la montée fulgurante des nouvelles technologies. Comme l'affirme Hubert Védrine, ancien ministre français des Affaires Etrangères : « L'Écrit poursuivra son chemin, les technologies lui ouvriront de nouvelles carrières sans abolir les anciennes, il demeurera ainsi le compagnon de nos vies car il apporte à l'homme, être de désir, de curiosité, d'interrogation et d'angoisse, un miroir d'une profondeur unique, des questions qui vont plus loin, des réponses qui résonnent plus longuement en nous... L'Écriture n'est pas toute la culture, loin de là, mais elle est au cœur de son expression, de sa diffusion, de la propagation de la pensée, des émotions et des rêves de l'humanité... »³.

Il est écrit, « l'homme ne vit pas seulement de pain » (Mat.4, 4). Oui, l'être humain recherche par essence, des émotions, la communion aux choses et aux êtres. Il recherche aussi une direction, un fil d'Ariane qui le conduirait au plus profond de lui-même tout en le reliant au reste de l'humanité. Il recherche cette direction qui pourrait le conduire vers le divin. Le livre est une des sources privilégiées où peut être puisée la satisfaction de ce besoin spirituel.

La création littéraire et la circulation du livre en Afrique

Le Livre ne peut remplir ces multiples fonctions de médiation entre les écrivains et leurs lecteurs, encore moins circulé que si la création endogène est encouragée.

Certes, un large fonds d'ouvrages d'auteurs africains existe dont bon nombre acquiert une réputation qui va bien au-delà de nos frontières. Même si l'Afrique a la potion congrue des grands prix littéraires internationaux, (Wolé Soyinka reste le seul Nobel de littérature de l'Afrique noire depuis 1986), des écrivains d'une nouvelle génération émergent, et, faute de moyens et d'audience, des éditeurs peinent sur le continent pour les publier. Malgré tout, de nombreuses actions commencent à poindre avec comme objectif de développer des habitudes de lecture. Toutefois de nombreux talents restent silencieux faute d'être découverts et édités.

3 Hubert Védrine; 17 mars 2000; Adresse aux écrivains portugais et aux « 100 Libraires du monde » invités au Salon du Livre de Paris 2000.

Des verrous à faire sauter

Il est pourtant des évidences à considérer parce qu'elles sont source du cercle vicieux dans lequel s'inscrit la faible présence du livre sur le continent et la difficulté récurrente de sa circulation.

- La création littéraire n'est ni soutenue, ni encouragée par des ateliers d'écriture pour les jeunes talents, l'incitation par des prix littéraires, l'appui à toute la chaîne du livre : édition, librairie, bibliothèque, créant ainsi les conditions pour l'émergence d'une véritable économie du livre.
- L'information sur la production éditoriale du livre africain reste encore artisanale, les relais médiatiques quasi inexistantes, excepté quelques efforts qui restent marginaux à l'ère où la radio est pourtant présente dans les coins les plus reculés de nos pays.
- Le livre reste inaccessible à un grand nombre de lecteurs potentiels compte tenu de son coût prohibitif exacerbé par les taxes douanières qui pèsent sur sa circulation d'un pays africain à l'autre. Une action vigoureuse s'impose pour alléger le coût des transports et pour réduire ou supprimer les taxes douanières et la TVA.
- Agir pour la circulation du livre, **c'est agir pour la lecture publique**. Le pouvoir d'achat s'érode de plus en plus du fait du contexte économique fragile des pays, marginalisant par là-même un grand nombre de personnes par rapport aux offres de culture. Le propre de l'instruction qui fait partie des besoins fondamentaux est de donner à chacun les clés pour ouvrir les portes du savoir et du dialogue avec les autres. L'accès au livre vu sous cet angle peut être considéré comme un service public qui se concrétise par exemple par la multiplication des bibliothèques et des centres de lecture et leur dotation en livres pour toutes les catégories de lecteurs.
- La question de l'absence de logistique de la distribution du livre en Afrique constitue un des principaux obstacles à sa circulation avec comme conséquence, le risque que l'audience des écrivains africains ne s'arrête à l'intérieur des frontières de leurs propres pays entravant ainsi gravement la circulation des idées dans une relation sud-sud qui devrait pourtant être développée par tous les moyens.
- A défaut d'un tel dispositif, les talents du continent sont dénichés et récupérés par des éditeurs du Nord lorsqu'ils ne s'exilent pas d'eux-mêmes.
- L'éducation à la relation à l'image des enfants et des jeunes requiert une attention toute particulière, eux qui sont déjà aujourd'hui, les artisans de l'Afrique de demain.
- Ces évidences qui sont malheureusement des freins, ne peuvent trouver des **solutions durables que dans le cadre formel de Politiques nationales du Livre et de la Lecture publique dont peu de pays se sont dotés**. La résolution de faire de la circulation du livre et de la promotion de la lecture un des leviers du développement et un instrument privilégié de

dialogue entre tous les Africains doit en principe présider à la mise en œuvre de ces politiques.

Des initiatives pour combler le vide

De nombreuses initiatives de la société civile en faveur de la promotion des écrivains africains et de la lecture notamment chez les jeunes dans les écoles sont engagées ici et là. Ces actions méritent d'être soutenues et encouragées par les pouvoirs publics. A titre d'illustration, citons-en quelques-unes au Bénin :

La caravane du livre et de la lecture mobilise chaque année 8 pays africains dont le Nigéria. Initiée par l'Association Internationale des Libraires Francophones (AILF), elle est organisée chaque année par les libraires et offre un temps de promotion et de sensibilisation à la lecture notamment par la vente à prix réduit d'une sélection de plusieurs milliers de titres d'écrivains **africains de toutes les aires linguistiques du continent**. Avec la participation des écrivains et de nombreux acteurs culturels, des animations pédagogiques sont proposées autour du livre et s'adressent à toutes les catégories de public spécialement aux jeunes dans les écoles⁴.

Spécialement destinée aux enfants et aux jeunes, **la semaine du livre béninois de jeunesse (SELIBEJ)** organisée par les éditeurs béninois de Livre de jeunesse offre, outre un assortiment de livres d'auteurs et d'illustrateurs africains, de nombreuses activités telles que des ateliers d'écriture pour les créateurs en herbe et des tables rondes pour sensibiliser un large public aux enjeux de la lecture chez les jeunes.

Le Concours « Lu pour Vous » organisée par l'association du même nom, mobilise chaque année un grand public d'adultes et de jeunes autour de l'art du compte-rendu de lecture d'œuvres littéraires africaines. Doté de nombreux prix ce concours attire chaque année plusieurs centaines de participants.

Le Projet « Défi Lecture » quant à lui, organisée chaque année par l'association « Femmes Action et Développement » promeut les œuvres littéraires africaines auprès des élèves et met en compétition plusieurs dizaines de lycées et collèges.

Evouons les tentatives **d'Afrilivres** l'association des éditeurs africains, pour la mise en place de plates formes de distribution du livre en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale afin de faciliter la circulation de la production littéraire africaine d'un pays à l'autre. Afrilivres tout comme le réseau des éditeurs africains; African Publishers Network (APNET) agit pour l'émergence et la promotion de l'édition africaine.

4 www.librairesfrancophones.org

Des actions urgentes à engager

- **Inciter** les États et Gouvernements membres, à ratifier et à mettre en œuvre les instruments internationaux en matière de circulation et de diffusion des biens culturels en particulier le livre. (**Accords de Florence 1950, Protocole de Nairobi 1976**) Intervenir dans cette perspective, lèverait un des multiples obstacles pour la promotion du livre et la lecture. **Comment faire passer ce souhait mainte fois exprimé en acte ? L'UNESCO, composé des États peut-il trouver le mécanisme contraignant ses membres à coopérer ?**
- **Étudier les modalités d'installer un dispositif de lobbying auprès des principales compagnies aériennes africaines** (Air Sénégal, Air Ivoire, Royal Air Maroc, Afriqiya, pour ne citer que celles là) en vue d'une coopération portant sur des coûts de transport préférentiels pour le livre.
- **Conjuguer** les efforts pour la mise en place de plates formes de distribution du livre en Afrique, incitant et soutenant ainsi le travail des éditeurs africains et décloisonnant par-là même la création littéraire des différents pays.
- **Soutenir** la bibliodiversité, en apportant un appui aux talents littéraires du continent, de toutes les aires linguistiques et des langues nationales ainsi qu'aux métiers de la chaîne du livre que sont : l'écrivain, le traducteur, l'éditeur, l'illustrateur, le libraire, le bibliothécaire. Ce travail est extrêmement important car il y va de l'apport de l'Afrique dans la circulation des idées⁵.

Conclusion

De tout temps, le dialogue constitue le premier pas dans la recherche de la paix. Il offre le terrain le plus fertile pour construire et pour pérenniser la paix. Il suppose la rencontre de l'autre, la connaissance de sa nature propre, la compréhension de sa vision du monde. Il suppose aussi la possibilité de partager les idées. La création littéraire offre cette possibilité.

José Pliya, jeune dramaturge franco-béninois explique bien les modalités de ce partage des idées à l'occasion d'une Caravane du Livre et de la lecture au Bénin, quand il dit : « Le poète martiniquais Edouard Glissant a inventé le concept du «tout monde» pour qualifier son rêve pour les littératures et les sociétés antillaises. Je constate avec bonheur que nous sommes, nous africains, en avance sur ce rêve : nos romans, pièces de théâtre et autres nouvelles peuvent avoir, indifféremment pour décor, Cotonou, Bamako, Tokyo ou Fort de France ; ce qui compte c'est l'universel des conflits, des tourments, des joies et des malheurs que nous pouvons raconter. C'est ça le «tout monde» : une vaste scène où le particulier de mon village est à même hauteur, à

5 <http://www.alliance-editeurs.org/>, www.Afrilivres.org, www.apnet.org

même mesure que le gigantisme d'une mégalopole ... Je suis fier d'appartenir à cette génération »⁶.

Par la littérature donc, « canal précieux » où les écrivains africains rencontrent leurs lecteurs, pour reprendre une expression d'un groupe d'élèves du CEG Ste Rita de Cotonou, les hommes et les femmes, petits et grands, peuvent se parler au-delà des frontières. Ils peuvent partager leur conception de la vie, leur savoir, se dire en quoi ils croient.

C'est ainsi que toutes les voix du monde, dont celles d'Afrique, s'élèvent pour enrichir le dialogue en faveur de la Paix. Dans la quête largement partagée que toutes les cultures du monde apportent leur pierre à l'édification de la destinée commune de l'humanité, l'Afrique aura à cœur de soutenir la création des œuvres littéraires, de promouvoir ses écrivains afin que tous ses fils et toutes ses filles, petits et grands, puissent les découvrir et découvrir en eux des architectes d'idées et des producteurs de sens opérant à une échelle planétaire.

Les écrivains africains, y compris ceux d'entre eux qui sont si appréciés en dehors du continent, méritent de rencontrer les lecteurs africains dans un tête-à-tête d'échange et de vérité. Ceux qui sont « restés au pays » méritent une plus grande visibilité. Ils méritent surtout d'être davantage entendus, de Lagos à Bamako, de Dakar à Johannesburg, de Cotonou à Nairobi...

Qui mieux qu'eux, savent dire de l'Afrique, ses peines, son espérance, le chemin immatériel qui s'impose à elle pour exister, pour se dire ses maux avec ses propres mots. Les constellations de rêves, de révoltes non violentes, d'utopies fécondes qui naissent de leurs rencontres avec d'autres écrivains du monde entier, lient l'Afrique, grâce à leur génie créateur, au village planétaire pour le rendre habitable pour tous.

C'est une mission que d'être créateur de sens! « ... Les écrivains africains à l'instar d'Aristophane et de Victor Hugo, ont inscrit la paix parmi les mots de la littérature. Mais comment dire et écrire la paix, quand on appartient à un continent en proie à toute sorte de violences ? ... La paix du cœur n'est pas une course contre la montre: elle ne se calcule pas, ne se chiffre pas. Il s'agit d'en prendre soin, avec des mots, des paroles et des gestes venus de nulle part, du silence de l'intériorité par exemple⁷. » Ces paroles de Tanella Boni, philosophe et poète ivoirienne, se résument bien dans ces autres vers de l'auteure, qui incisent dans la terre altérée des cœurs, les interstices où pourraient couler la rosée de la paix et de la rencontre en vérité.

« Le ciseleur de mots s'est réveillé
Au rythme de la musique du terroir
Il a fermé sa mémoire à la puissance du vent
Afin de fortifier les portes du temps. »⁸

6 Auteur dramatique, comédien et metteur en scène, entrepreneur de spectacle et professeur en dramaturgie. Ses pièces sont traduites en plusieurs langues et jouées sur les cinq continents. « Prix du Jeune Théâtre 2003 » de l'Académie Française pour le « Complexe de Thénardier » et l'ensemble de ses œuvres. Le Complexe de Thénardier a été joué sous la Coupole de l'Académie Française en janvier 2004.

7 Tanella Boni « Paix, Violence et Démocratie en Afrique » Actes du Colloque d'Abidjan. 9-11 janvier 2002.

8 Tanella Boni « Il n'y pas de parole heureuse » Poésie ; éditions Le Bruit des Autres Solignac 1997.

Bibliographie sommaire

- Le Monde des Littératures; Universalis 2003
- Le Métier de Libraire; Editions du Cercle de la Librairie
- Notre Librairie N° 157 janvier/mars 2005 : A. Adjaho : Des Livres pourquoi faire ?
- Forum sur l'Ecrivain dans l'Espace Francophone; Société Des Gens De Lettre (SGDL) Paris 27- 28 mars 2006; A.Adjaho: « La Librairie support de la littérature francophone »
- Rencontre Tunis. CAFED 21-23 février 2007; Diffusion et Distribution du livre africain
- Vers une solution durable? Contribution de l'Association Internationale des Libraires Francophones (AILF) par A. Adjaho ; www.capjc.nat.tn/
- Exposition Village eBook Salon du Livre Paris 2000
- Collectif: Encyclopédie des Religions; Encyclopedia Universalis 2004

TABLE RONDE V

Les relations entre les religions et les décideurs politiques, économiques et sociaux : de la diplomatie préventive à la promotion de l'esprit de non-violence et de résolution pacifique des conflits

Sant'Egidio et la culture de la paix en Afrique

Par **M. Alphonse Krécoum**

Communauté di Sant'Egidio

Qu'il me soit permis avant toute chose de vous transmettre les salutations cordiales de la communauté de Sant' Egidio pour l'honneur que vous lui faites en l'invitant à participer à ce colloque sur l'édification d'une culture de paix en Afrique.

Je me nomme Alphonse Krécoum, je suis ivoirien membre de Sant' Egidio.

Mon intervention de ce jour porte sur l'expérience de Sant' Egidio sur le champ de la culture de la paix en Afrique.

Le développement de ce thème obéira à une approche ternaire dont les axes principaux sont le service aux pauvres, le dialogue interreligieux et l'engagement à la résolution des conflits. Cependant avant d'aborder le premier point, je voudrais procéder à une présentation sommaire de la Communauté de Sant' Egidio.

La communauté de Sant' Egidio est née à Rome en 1968 au lendemain du concile Vatican II à l'initiative d'un lycéen aujourd'hui professeur d'histoire du monde contemporain; c'est une association de laïcs de l'Eglise catholique reconnue par le Saint Siège depuis 1986. Elle compte environ 60.000 membres dans 70 pays dont vingt-cinq en Afrique. Son charisme repose sur les points suivants:

- la prière socle de toute vie chrétienne
- le service aux pauvres comme œuvre bénévole de charité
- le travail pour la paix par la recherche de solution à tant de conflits ouverts dans le monde; la guerre étant perçue comme la mère de toutes les pauvretés
- l'amitié entre ses membres et avec tous sans exclusive, convaincue que la rencontre est le premier pas vers la cohésion par la découverte de la richesse de chacun.

Comment Sant' Egidio participe à la construction de la paix à travers les points mentionnés antérieurement ?

I Le service aux pauvres

« Personne n'est si pauvre au point de ne pouvoir aider plus pauvre que lui ».

Cette idée au cours des années a poussé Sant' Egidio à découvrir les visages de la pauvreté et Dieu seul sait combien ils sont nombreux en Afrique où l'une des

premières situations auxquelles nous avons été confrontés est celle des enfants. (Bidonville, rues, malades...)

Au delà du soutien matériel et sanitaire, il nous est apparu urgent de leur apprendre à lire et à écrire. Notre service avec les enfants des bidonvilles s'appelle « **l'école de la paix** ». c'est un espace d'éducation et de formation humaine.

Elles regroupent des centaines d'enfants. Elles mettent ensemble des enfants issus d'horizons différents (nationalité, religion...).

En Côte d'Ivoire par exemple, elles ont toujours regroupé des enfants musulmans et chrétiens, du Nord et du Sud, ivoiriens et non ivoiriens.

Au Rwanda, il ya des enfants Tutsi et Hutus.

Dans des pays à majorité musulmane comme la Guinée Conakry et le Sénégal, « l'école de la paix » est faites par des jeunes chrétiens à des enfants musulmans pour la plupart.

En mettant en contact ces enfants nous mettons un accent particulier sur la promotion de valeurs telles que l'amitié, la cohabitation pacifique, la fraternité le respect des différences qui ne doivent pas être source de méfiance.

Ce faisant elles construisent un avenir de paix car elles jettent des ponts sur les abîmes de la différence ethnique qui trop souvent en Afrique, a servi de ferment à la légitimation de la violence politique. Les cas du génocide rwandais, des guerres en Côte d'Ivoire et au Libéria... ne nous le rappellent que trop.

Par cette éducation de base à la paix, il s'agit de faire des hommes et des femmes nouveaux pour le monde de demain.

Pour mieux le comprendre, il est intéressant de relever ces passages du manifeste du Pays de l'arc en ciel qui est le mouvement qui regroupe tous ces enfants dans le monde : « Nous voulons grandir ensemble et en paix parce que la guerre est stupide et même celui qui gagne a toujours peur ».

Notre communauté travaille aussi pour la réinsertion dans la vie sociale et civile des enfants de la rue.

2 Le dialogue interreligieux

En 1986, à Assise le Pape Jean Paul II de vénérée mémoire convoqua les leaders des religions mondiales à la prière pour la paix.

Après cette édition, Sant' Egidio pressentant l'importance de ne pas laisser tomber cet héritage s'est fait fort de le perpétuer en organisant chaque année la prière pour la paix avec toujours plus de participants issus des sphères culturelle, politique et religieuse du monde entier.

L'idée essentielle autour de laquelle se tiennent ces rencontres est que les religions ne peuvent servir de justificatifs à la violence quelle qu'elle soit : « le nom de Dieu c'est la paix ».

Par ailleurs dans un contexte de mondialisation où certains comme Samuel Huntington prédisent « le choc des civilisations » Sant' Egidio en organisant la prière pour la paix qui promeut le dialogue interreligieux voudrait faire comprendre que

vivre ensemble, dans le respect de la spécificité de chacune des religions, peut être vecteur de paix.

En Afrique, nos communautés travaillent à l'établissement de liens d'amitié avec les croyants de tous les bords.

Au cœur de la crise politico-militaire en Côte d'Ivoire, nous avons organisé diverses manifestations pour appeler à la paix (caravane de la paix Côte d'Ivoire/Burkina Faso Juillet 2004; journée de la paix à Abidjan le 16 Juillet 2005 avec une délégation de Rome, du Burkina, de l'Église ivoirienne et des soldats français du 43^e BIMA; Rencontre interreligieuse du 8 Septembre 2006...).

3 La résolution des conflits

C'est l'aspect le plus médiatisé des actions de Sant' Egidio. Cependant elle résulte de l'engagement auprès des pauvres qui malheureusement sont les victimes des conflits armés en Afrique.

Ce long chemin de médiation a commencé au Mozambique qui après 16 années de guerre, a retrouvé la paix. Il s'est poursuivi en RDC, au Burundi, en Ouganda du Nord, au Togo, en Algérie et en Côte d'Ivoire.

Il s'agit d'aider des frères ennemis « à considérer ce qui les unit et à mettre de côté ce qui les divise ».

La méthode de Sant' Egidio, c'est de ne rien imposer mais écouter et aider à trouver des solutions.

Les pays africains en situation de post-conflit : l'Exemple de la Guinée-Bissau

Par **M. Carlos-Edmilson Marques Vieira**

Ministre Conseiller, Délégué Permanent de la Guinée Bissau
auprès de l'UNESCO

Nous sommes ici réunis aujourd'hui pour témoigner notre quête commune d'une paix effective et durable entre les peuples de l'Afrique, par le dialogue, la fraternité et la tolérance, conditions incontournables pour le développement de notre continent. C'est pourquoi je voudrais adresser mes sincères félicitations à l'UNESCO, en particulier le Département Afrique, pour cette brillante initiative qui va dans le droit chemin de la continuité des objectifs fixés par l'organisation pour atteindre une vraie culture de paix en Afrique d'une part, et le déploiement des efforts pour la matérialisation des objectifs du NEPAD à travers le Comité UNESCO pour le NEPAD d'autre part.

Le dialogue des religions est une rencontre entre croyants de différentes religions, pour un échange en toute liberté dans une atmosphère d'ouverture et d'écoute de l'autre. C'est au delà d'une rencontre entre islam et christianisme, une rencontre entre musulmans, chrétiens, animistes et autres formes de croyances africaines. Ce dialogue doit être imprégné par les histoires personnelles, y compris par les préjugés et par les mentalités différentes ouvertement et sans aucun tabou.

Pour entamer le dialogue en profondeur, il faut tout d'abord qu'on dépasse nos préjugés en libérant notre imaginaire de ce qui l'encombre et en apprenant progressivement à nous regarder plus lucidement et objectivement.

Le dialogue des religions doit marcher de pair avec le dialogue des civilisations, vers l'aboutissement d'une culture universelle de la paix, accessible à tous les êtres humains. Le fait de se parler n'est pas suffisant, il faudrait encore avoir une vision plus exigeante de la grandeur et de la transcendance du divin, de l'invisible, de l'immatériel pour nous permettre d'être plus proche de ce à quoi nous croyons.

La Guinée-Bissau a mené une longue lutte de libération nationale contre les portugais, de 1959 à 1973, date de la proclamation de l'indépendance. Comme tous les pays africains indépendants, nous cherchions à consolider l'unité nationale dans le but de créer un État-Nation, harmonieux, réconcilié avec sa culture et ses religions sur la base d'une compréhension réciproque entre les acteurs de la vie politique, principalement les dirigeants plus familiers avec la pratique animiste, que la religion musulmane et catholique.

Certes, les animistes, les musulmans et les catholiques ont remarquablement contribué à la lutte de libération, mais on ne peut pas faire fi non plus du fait qu'ils ont été également manipulés et utilisés par la puissance coloniale.

Après l'indépendance, les gouvernements successifs ont engagé un vrai dialogue culturel dans le sens de réconcilier toutes les religions et de respecter toutes les pratiques animistes, en laissant chacun rester fidèle à ses valeurs spirituelles de base. Ainsi, le dialogue des chrétiens, des musulmans et les croyants des religions endogènes

bissau-guinéennes ont participé à l'effort de création d'un État hégémonique et laïc basé sur le respect des autres.

Mesdames et Messieurs.

Je suis là pour vous parler de l'expérience malheureuse de la Guinée-Bissau en tant que pays en situation post-conflit d'où mon grand intérêt pour cette rencontre, car je suis intimement convaincu qu'une des causes primaires du sous-développement de mon pays, et de tant d'autres pays africains c'est l'absence de la paix, socle d'instabilités sociales, qui provoque la destruction des tissus sociaux et culturels.

Or, il est impérieux que nous éliminions ce handicap par le dialogue et la concertation afin de faire face à la mondialisation galopante d'une économie ultra libérale.

En 1998-1999 nous avons connu un long coup d'État, qui s'est transformé en une longue guerre interurbaine. Le Gouvernement démocratiquement élu, dirigé par un Président et un Premier Ministre catholiques a été renversé par un général musulman, qui comptait parmi ses fidèles et chefs de guerre rebelles une large majorité d'animistes.

Des lors nous nous sommes retrouvés dans une pente très dangereuse, avec une forte probabilité de basculer vers un conflit ethnique et religieux. Le monde entier nous regardait, certains avec intérêt, d'autres par simple curiosité pour observer un nouveau point de conflit armé en Afrique de l'Ouest.

Après les tentatives de médiation de la CEDEAO, de la communauté des Pays de langue portugaise (CPLP), recommandations et appels au cessez-le feu des Nations Unies et de L'Union Européenne avec peu de conviction, le coup d'état fut consommé, et le Président de la République déchu fut obligé de s'exiler au Portugal. Les militaires de la junte militaire auteurs du coup d'état, ont créé un gouvernement de transition, un Président de la République par intérim, dont l'objectif était d'organiser les élections au bout de deux ans.

Je voudrais attirer votre attention que durant le conflit, il y a eu plusieurs tentatives de réconciliation des deux camps par les chefs religieux, aussi bien catholiques que musulmans. Les messes et les prières ont été organisées pour la paix dans le pays, par les deux religions qui comptent plus de fidèles en Guinée-Bissau –musulmans et catholiques. Cela a déclenché un véritable élan de solidarité et de dialogue entre les citoyens qui ne partageaient pas la même religion ou autres pratiques spirituelles. Mais il faut croire qu'il faut encore du chemin pour que les hommes et les femmes apprennent à se connaître et à changer leurs visions et expériences de la vie, pour enrichir la vie des uns et des autres tout en respectant la vérité subjective et en respectant la liberté de pensée et de croyance de chacun.

Un comité de bonne volonté a été constitué par le Président de la République, il était composé essentiellement des chefs religieux des deux confessions, des sages et des chefs de villages, ainsi que quelques hommes et femmes politiques. Ce comité a été appelé à travailler dans un esprit de tolérance pour pouvoir vaincre la peur de l'autre. Ses membres avaient pour obligation conjuguer leurs efforts pour atteindre l'objectif de la paix, dans une démarche désintéressée avec beaucoup d'humilité.

Pendant cette période de crise qui reste à jamais gravée dans l'esprit de tous les bissau-guinéens, nous nous sommes rendus compte que la religion est un élément important de la société et qu'elle pouvait jouer un rôle très important dans des moments de crise. En même temps, les dirigeants politiques ont repris conscience de son importance dans la mobilisation des masses pour différentes causes. Elle s'est révélée être un excellent moyen de communication entre les citoyens, qu'ils soient croyants ou pas, de même dans le domaine de l'éducation, elle fait passer plus facilement le message entre l'école, les parents d'élèves et l'État.

En mon humble avis, le dialogue des religions endogènes, catholiques et musulmanes en Afrique est un catalyseur par excellence de la diffusion et la prise de conscience pour nos populations, de la nécessité d'adopter une véritable culture de la paix, car nous faisons face aujourd'hui à un nouveau défi, aussi bien dans le domaine de la consolidation de la paix et de la gestion des sociétés post-conflit, que celui du combat et l'éradication définitive de l'analphabétisme de notre continent.

Mais la culture de la paix commence et passe par l'éducation, alors que l'histoire nous a montré à maintes reprises que, chaque fois qu'il y a un conflit, on retrouve malheureusement des enfants sur les fronts, et la grande majorité de ces enfants soldats, ne savent ni lire ni écrire. De notre point de vue, ce crime constitue une usurpation flagrante de l'unique opportunité d'innocence offerte à l'être humain. C'est pourquoi nous croyons fermement que l'UNESCO doit jouer un rôle important pour nous aider à lutter sans merci contre l'illettrisme.

Il est vrai aussi que les pratiques religieuses, contribuent facilement à combattre l'illettrisme et à inculquer dans l'esprit des croyants la culture de la paix. Dans notre cas d'espèce, le Gouvernement et le Chef d'État, maintiennent aujourd'hui une relation de dialogue permanent avec les responsables des deux religions et avec les sages animistes. Ils sont régulièrement consultés avant toute prise de décision importante concernant la vie de la Nation.

L'objectif est de promouvoir de plus en plus, à tous les niveaux du débat des décideurs politiques cette forme de diplomatie préventive pour la promotion de la non violence et résolution pacifique des conflits.

En procédant ainsi en Guinée-Bissau, nous apprenons petit à petit à nous connaître et à nous respecter les uns les autres en tant que membres d'une unique famille humaine, c'est une forme de politique qui exige la réciprocité. En effet la religion est par nature une relation établie entre l'homme et le divin, c'est par la prière ou autres formes de manifestations religieuses que chacun exprime ce rapport, dès lors il incombe aux décideurs politiques de solliciter les concours des prières, outre leurs efforts personnels pour avoir la paix dans le pays.

Car la paix est une question d'état d'esprit, et on ne peut pas s'engager dans le dialogue de la paix sans mesurer les exigences telles que : être à l'écoute, être humble, prendre l'initiative d'aller vers les autres et ne pas ménager les efforts pour comprendre les différences qui nous séparent et nous lient en même temps.

Le rôle du dialogue des religions dans l'émergence de la culture de la paix en Côte-d'Ivoire

Par **M^{me} Odette A. Kan Yao Yao**

Ambassadeur délégué permanent de la Côte-d'Ivoire
auprès de l'UNESCO

Mesdames et Messieurs

Permettez tout d'abord que je remercie le président de séance et tous ceux qui ont pris la parole avant moi pour leurs contributions qui ont été à la hauteur de mes attentes. Leurs propos ont été d'un si haut niveau, que je ne peux que les en féliciter.

Cela dit, je suis heureuse de participer au colloque international sur le « dialogue des religions endogènes, du christianisme et de l'islam au service de la culture de la paix en Afrique » qui se tient ici à Cotonou au Bénin.

C'est l'occasion pour moi de remercier au nom de mon pays, le Directeur général de l'UNESCO, pour l'opportunité qu'il nous donne de nous retrouver afin d'instaurer un dialogue je l'espère fécond entre les religions africaines endogènes, l'islam et le christianisme dans l'intérêt de notre continent.

Je voudrais saisir cette tribune pour témoigner toute ma reconnaissance au Sous Directeur Général de l'UNESCO pour l'Afrique, notre compétent grand frère, monsieur Tidjani-Serpos, qui a une parfaite connaissance des enjeux auxquels l'Afrique est confrontée et sa contribution dans ce domaine est tout à fait singulière et louable en particulier depuis le déclenchement de la crise en Côte d'Ivoire, où, il n'a ménagé aucun effort pour nous aider à juguler au mieux. Cher aîné, le Président Gbagbo, votre frère, votre ami, vous dit merci et le peuple de Côte d'Ivoire, votre second pays bien aimé compte sur vous.

Je ne saurai passer sous silence l'accueil chaleureux et toutes les attentions dont je fais l'objet depuis notre arrivée à Cotonou, ville mythique, dont la renommée a dépassé ses frontières et constitue une étape importante des ivoiriens dans leurs rêves de voyage.

Mes remerciements vont également au Gouvernement du Bénin, dont l'amitié, la fraternité et le soutien n'ont jamais fait défaut à mon pays dans ses joies comme dans ses peines.

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Sous-directeur général pour l'Afrique, m'a demandé de présenter une communication sur « **le rôle du dialogue des religions dans l'émergence de la culture de la paix en Côte d'Ivoire** ».

Le sujet, vous vous en doutez est assez délicat compte tenu de la grave crise que vient de traverser mon pays mais, je ne m'y déroberai pas et tenterai de vous donner mon sentiment, étant entendu qu'il ne peut s'agir que d'une analyse partielle.

Deux axes de réflexion retiennent mon attention : dialogue des religions d'une part et émergence de la culture de la paix en Côte d'Ivoire de l'autre.

Je dois vous dire d'emblée que le mot émergence me gêne un peu car la Côte d'Ivoire a historiquement été une terre de transition, de rencontres, d'échanges, d'accueil et de paix. Malgré des frontières coloniales peu respectueuses des identités linguistiques et culturelles des différentes populations de cette zone géographique, ce pays a toujours constitué un environnement pluriethnique et multiculturel qui a su donner une réponse intelligente à la diversité. Quelque soit ses croyances ou sa religion, l'étranger, d'où qu'il vienne, pouvait s'installer et faire souche sans qu'on ne lui demande des comptes ; et ce grâce à un respect de la diversité, fondamental sur cette terre d'immigration édifiée de concert entre populations autochtones et groupes allogènes, ces derniers souvent pourchassés par des conflits historiques et dynastiques du passé ou pour des causes politiques et économiques.

C'est d'ailleurs, de cette tradition de paix, profondément ancrée dans la culture ivoirienne riche de multiples apports, que s'est inspiré le Président Houphouët-Boigny pour imprimer dans le comportement de la Côte-d'Ivoire moderne, post coloniale, cette idéologie de la paix et du dialogue qui lui était si chère. Deux valeurs essentielles sans cesse ressassées à l'école dans les programmes d'instruction civique et morale, dans les journaux et même à la télévision, où un créneau était toujours réservé à « une pensée du jour ». Une pensée présidentielle bien sûr, dont l'incontournable « la paix ce n'est pas un vain mot mais un comportement ».

Même si dans l'histoire de la Côte d'Ivoire, quelques tensions se sont manifestées le plus souvent consécutivement à des difficultés économiques ou les nationaux avaient le sentiment d'avoir moins à partager avec les nouveaux arrivants, jamais les armes n'ont parlé pour trancher des différents interethniques ou religieux. Donc la culture de paix était comme un socle autour duquel les ivoiriens pouvaient dialoguer non seulement entre eux mais aussi avec leurs frères venus d'ailleurs. De même, dans ce pays, les religions n'ont jamais été un facteur de divisions. Des chrétiens, des musulmans et des animistes pouvaient vivre dans la même cour commune, se fréquenter, travailler ensemble, procéder à des alliances et des mariages jusqu'à en faire l'un des pays africains où se comptent le plus métissage culturel et religieux. De ce fait, la culture de la paix me semble t'il existait. Je souhaiterais que nous parlions sans doute de maintien de la culture de la paix, surtout dans l'actualité sociopolitique d'aujourd'hui, plutôt que d'émergence de la culture de la paix.

Aussi, qui aurait pu penser qu'un tel pays sombrerait dans la violence et la régression, comme le décret si bien Christian Bouquet dans son ouvrage intitulé géopolitique de la Côte d'Ivoire que je cite : « à son tour, la Côte d'Ivoire est venu alourdir la désespérance. Pouvait-on imaginer qu'un pays qui avait si bien négocié le virage de l'indépendance, qui frappait à la porte du groupe des pays émergents, qui exposait au regard du monde plusieurs signes forts de développement, notamment en matière de réussite économique, de réseau routier, de croissance urbaine, d'électrification de campagnes, de taux et de niveau de scolarisation et qui semblait emprunter le chemin

de la démocratie apaisée, allait en quelques mois se lézarder à ce point et laisser surgir tant de rancœur et de haine que la scission territoriale apparaissait comme un moindre mal » fin de citation. La crise qu'a vécu la Côte d'Ivoire et dont elle se sort péniblement n'est pas propre à ce pays. Elle s'ajoute à d'autres qui déchirent l'Afrique et qui continueront, si nous n'y prenons garde.

Certes, des frémissements ont jalonné notre histoire depuis l'indépendance avec des complots, des tentatives de déstabilisation qui ont d'ailleurs éveillé la conscience du Président Houphouët-Boigny sur la nécessité de calmer les esprits en se référant à la célèbre citation de Karl Marx qui dit que **la religion est l'opium du peuple**, mais, il n'y avait pas péril en la demeure. Cependant, il a réussi à capter l'attention sur la paix à travers la religion. Il a donc mobilisé des contributions financières des populations pour créer des lieux cultes. Des mosquées, des cathédrales, des temples sont sortis de terre faisant la fierté des villes et le couronnement a été la construction de la Basilique notre Dame de la Paix de Yamoussoukro.

Bien entendu, aucune œuvre humaine n'est parfaite ; elle suscite toujours des mécontentements. Les chrétiens se plaignaient de ce que leurs pèlerinages n'étaient pas pris en charge par l'État, alors que ce dernier mobilisait tous les moyens pour la réussite de celui des musulmans. Les musulmans reprochaient à l'État de ne pas organiser leurs écoles alors qu'il subventionnait les établissements chrétiens et ci et ça. Les religions endogènes n'avaient pas voix au chapitre dans ces petites querelles de clocher jusqu'à leur réhabilitation par la philosophe-écrivain Jean-Marie Adiaffi dans les années 90, années des libertés, sous le vocable rassembleur de « Bossonisme ». Désormais, les libations font partie de toutes les cérémonies.

L'idéologie de paix du Président Houphouët-Boigny va être parachèvee à l'UNESCO où le concept culture de la paix qui a été inventé à Yamoussoukro lors d'un colloque sur la paix fait son petit bonhomme de chemin et un prix international pour la recherche de la paix porte son nom. Mesdames et Messieurs, voici encore quelques raisons qui ont provoqué ma gêne à parler d'émergence de la paix.

Pour ce qui est de cette nouvelle crise, je continue de croire qu'elle a été instrumentalisée en antagonisme religieux pour masquer un mal être économique et social qui aurait pu se résoudre par la dialogue. Malheureusement, dans notre monde contemporain où les antagonismes religieux sont utilisés comme moyens de pression politique pour diviser les peuples et les dresser les uns contre les autres, la Côte d'Ivoire ne pouvait pas échapper à la trappe. Pendant que le multipartisme se concrétisait, même si l'apprentissage de la démocratie paraissait difficile c'est le moment que certains politiciens ont choisi pour défendre des intérêts occultes à travers une certaine presse locale et internationale qui a exacerbé des sentiments ethniques et religieux, faisant croire que les ivoiriens sont xénophobes.

Si l'on écarte les petits calculs tactiques à dessein de conquérir ou de préserver des intérêts égoïstes, la crise reste sans fondements. Des clivages artificiels ont fini par avoir raison de l'équilibre politique, économique et social laissé par le Président Houphouët-Boigny ?

Cependant, il faut reconnaître que cette crise qui a éclaté le 19 septembre 2002, suite à un coup d'État armé qui a échoué et qui s'est transformé en rébellion, dont la durée s'est prolongée de manière inattendue et inquiétante a détérioré les relations interpersonnelles et intercommunautaires. C'est pourquoi, les regards se sont tournés vers les religieux pour demander leur intercession auprès du Tout-Puissant, afin que soit rétablie la cohésion sociale ; les différents accords ne trouvant pas de solution.

Ainsi, dans leur diversité, les confessions religieuses ont activé leur forum pour promouvoir la cohésion, l'assistance mutuelle et la coexistence pacifique. Ce forum des confessions religieuses qui regroupe : catholiques, protestants, bouddhistes, musulmans, évangélistes, chrétiens célestes pour ne citer que les plus célèbres a été créé le lendemain du coup d'État militaire du 24 décembre 1999 à l'initiative du Gerdes qui est une ONG qui œuvre pour la démocratie en Afrique. Les chefs religieux ont eu le mérite de se mettre au dessus des contradictions qui opposent généralement les religions pour asseoir ensemble ce cadre de concertation permanente et créer des conditions de paix et de concorde. Leurs actions ont été remarquables et remarqués à travers des séminaires, des tables rondes, des prières écume unique, des visites aux leaders politiques et aux diplomates accrédités en Côte d'Ivoire ainsi que des tournées dans les régions en conflit. En outre, ils n'ont pas cherché à remettre en cause la laïcité de l'État et ont réussi à régler à l'amiable tout différent majeur impliquant une confession ou une communauté religieuse susceptible de mettre en péril la paix sociale.

À côté du forum qui regroupe les religions révélées, il faut citer également le rôle non moins important de l'association des rois et chefs traditionnels, gardiens de nos traditions. Ils ont agi à leur manière mais avec la même efficacité, redynamisant les us et coutumes et autres stratégies à même de ramener la paix. C'est ainsi que les alliances à plaisanteries ont été renouées, et qu'il a été fait appel très discrètement aux puissants ordres religieux traditionnels qui dominent le système social dont les guerriers des zones lagunaires, le poro des sénoufos du nord, ainsi que les masques des groupes wé, dan et wan de l'ouest et du centre ouest. Malheureusement, les danseuses baoulés d'adjanou de Sakassou, localité située près de Bouaké se sont sacrifiées dans leur mission de médiatrice de paix aux premières heures de la rébellion.

Pour ces raisons liées aux avantages du pluralisme religieux, le dialogue interreligieux est apparu comme une nécessité pour réconcilier les esprits et les cœurs avec les grandes valeurs humaines que sont le pardon, l'amour, la fraternité, la tolérance. En Côte d'Ivoire, les religieux n'ont pas failli. Ils se sont attachés jusqu'au bout à la promotion d'un dialogue instructif et constructif. Ils sont l'espérance que fait naître aujourd'hui, la volonté des ivoiriens de vivre ensemble, de s'accepter mutuellement au-delà des différences naturelles, ethniques, religieuses, politiques et idéologiques.

Conclusion

Mesdames et messieurs, voici la modeste contribution que je voulais apporter au débat de cette rencontre de Cotonou, en m'appuyant sur une expérience exemplaire qui est la contribution du dialogue des religions dans le maintien de la paix en Côte d'Ivoire.

En effet, le traumatisme suite à la tentative de déstabilisation du 19 septembre 2002 a été tel au niveau des populations avec les pertes en vies humaines, la partition du pays, qu'il faut appeler la vigilance des pouvoirs publiques sur les paravents religieux de certaines organisations dites religieuses dont les motivations avancées restent à prouver et dont les abus et les dérives peuvent à terme devenir des instruments de haine, de déstabilisation et de conflits.

Les politiciens qui ne voient que leurs intérêts propres et leur quête effrénée du pouvoir devraient s'appuyer sur cette autre voix, celle du dialogue interreligieux pour faire reprendre confiance aux populations et prendre eux-mêmes leurs responsabilités pour le bien du pays et œuvrer pour la reconstruction de ce pays de solidarité.

Je voudrais pour terminer dire que l'Afrique a ses forces qui résident dans nos religions fondamentales que nous voulons oublier pour prendre sur nous des mots d'ordre qui ne nous arrangent pas.

Je ne peux pas clore cet exposé sans citer encore le Président Houphouët-Boigny, sage de l'Afrique, apôtre inlassable de la paix, comme tous l'ont reconnu, qui nous répétait sans cesse « le dialogue est l'âme des forts et non des faibles, c'est l'arme de ceux qui font passer leurs problèmes généraux avant les problèmes particuliers, avant les questions d'amour propre ».

Dialogue interculturel : Le sens et la portée des restaurations monarchiques contemporaines Le cas de Baba Ademola Ojo-Fabiyi, Kabiyesi Onikoyi d'Ouidah et environs

Par **Emile Ologoudou**
Chroniqueur, Socio-anthropologue

SECTION I

Du contexte et de la justification de la présence active de la royauté moderne

Les Chefs et les rois couronnés en fonction d'une des nombreuses expressions de la tradition imposent à nous leur présence au moment des élections, des tâches de développement, les fêtes et commémorations, et de fil en aiguille, dans le Dialogue inter-religieux. Cette présence, de plus en plus consistante, est au cœur du processus moderne appelé « **le retour des rois** ».

Soit qu'on s'adresse à eux avec beaucoup de respect et de déférence en les désignant sous le titre de sa Majesté ou de Têtes Couronnées; soit qu'on ne se justifie pas tellement leur présence sur l'échiquier en vertu d'une vision faussement progressiste qui avait conduit à leur suppression dans plusieurs pays africains postcoloniaux à moins que le gouvernant africain n'ait choisi aujourd'hui de sévir contre eux en leur coupant les vivres.

Mais au-delà des restrictions que connaissent les rois et leur cour, plus ou moins nombreuse, ceux-ci continuent d'exister en apportant la preuve d'une certaine compatibilité de leur règne avec l'ordre républicain et démocratique, en construction un peu partout en Afrique, de nos jours.

De proche en proche, les détenteurs du pouvoir traditionnel bénéficient d'une visibilité soulignée par leurs camisoles blanches ou grises, leurs grands pagnes drapés, leurs toques cousues d'or ou d'argent, avec des emblèmes divers, sans compter leurs gandouras et caftans en étoffes de premier choix venus du Nigéria, via le monde arabe.

Leurs statuts juridiques sont tout à fait différents en vertu du type de légitimité dont ils se réclament. De Kétou à Allada, de Savé en passant par Savadou vers Nikki, on les aura beaucoup vus dans les couloirs de la conférence Nationale et sous le régime Soglo (1990-1996).

À Abomey, la grande cité historique, dont il est lui-même originaire, le Président Nicéphore Soglo, semble avoir jeté son dévolu, à travers le Parti de la Reconnaissance du Bénin (RB), sur le roi Dedjalagni Agoli Agbo. Ce faisant, il avait d'ailleurs suivi le renversement de tendances dans la famille royale, qui conduit neuf Assiata ou porte-drapeaux

par lignée à voter constamment pour le palais de Gbindo et trois assiatas seulement pour celui de Djime, quartier général des Behanzin.

En revanche, les deux mandats du Président Mathieu Kerekou (1996-2006), ont semblé avoir accordé la préséance au roi Houedogni Behanzin, en tenant compte, bien sûr, de sa qualité de médecin militaire, mais surtout du prestige inégalé de son aïeul Gbehanzin Aïdjre, grand résistant à la colonisation française et de ce fait, proclamé par la postérité Héros national.

Si la royauté se montre attachée à l'entretien de la mémoire des temps passés et met tout en œuvre pour en accélérer l'intensification, c'est à Nikki qu'on le remarque avec la fête annuelle de la Gani. Fête traditionnelle pittoresque qui rassemble, tous les ans, au milieu des chevaux bien harnachés pour les rodéos de même que les cors et tambours résonnants, beaucoup de monde venu d'un peu partout et notamment du Nigéria des origines (Busa).

En 2006, le Docteur Boni Yayi est plébiscité au sommet de l'État sous l'impulsion de courants politiques et de mouvements sociaux variés qui se laissent subsumer dans la notion de diversité culturelle. L'expression enthousiaste et certains actes de ces nouveaux faiseurs de rois modernes, semblent avoir momentanément marginalisé les 252 partis récemment répertoriés par les experts du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP 2007).

Le dynamisme des chefs et rois ne manque pas de rendre particulièrement complexes et ardues les réflexions en cours au Bénin sur la société civile. On constate ainsi que depuis la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990, le Bénin a enregistré une floraison d'associations et d'organisations non Gouvernementales.

Ces structures ont pour vocation d'accompagner l'État dans la mise en œuvre des actions de développement au niveau sectoriel.

Pour une meilleure intégration des activités que mènent ces associations dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, le Gouvernement a choisi de faire d'elles, ses partenaires sociaux.

C'est dans ce contexte que le Ministère Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur a été créé en 1999 pour répondre à ce besoin, surtout que les Partenaires au Développement encourageaient également cette approche.

Plusieurs initiatives ont été prises pour matérialiser cette volonté politique dont, entre autres, la création du Centre de Promotion de la Société Civile.

Malheureusement, il s'observe que la définition du concept de la Société Civile est différemment interprétée par ces acteurs en fonction des enjeux et des motivations, au risque d'induire une crise dont les conséquences pourraient s'avérer préjudiciable à la cohésion sociale et à la stabilité politique nationale.

Il convenait alors de clarifier, sur les plans empirique et scientifique, le concept de Société Civile afin que toutes ses composantes, ainsi que la classe politique soient au même diapason sur la compréhension qu'il faut en avoir dans le contexte béninois. Cela était d'autant plus nécessaire que le Gouvernement avait besoin d'avoir

des répondants de cette Société Civile pour des raisons d'État et pour des missions spécifiques.

C'est à cette tâche de clarification que s'attèlent aujourd'hui tous ceux qui se veulent membres de la Société civile, à savoir, non seulement les Associations et ONG, plus ou moins cooptées par l'État, dans un premier temps, mais aussi, dans une approche plus récente, les grandes confessions religieuses du pays, le Conseil National des Rois du Bénin et d'autres organisations nouvelles issues des crises à répétition de ce même Conseil de la royauté. On va jusqu'à se demander aujourd'hui si, c'est à l'État que reviendrait la tâche d'organiser un séminaire sur le concept de la Société Civile dans le contexte béninois.

Toujours est-il que, dans la nouvelle théorie qui s'élabore, les chefs et rois issus de la tradition ne se font pas prier pour dire leur mot et leur volonté d'appartenir à la Société Civile.

Les religions africaines endogènes, l'islam, le christianisme dans ses diverses ramifications en églises catholique, méthodiste, chrétienne-céleste, évangélique, et séraphiste, se sont mises en branle, à la veille de l'élection présidentielle pour montrer que dans un pays organisé, les dignitaires religieux ont pour rôle primordial la conscientisation du peuple par rapport aux lois de la nature, aux prescriptions divines, aux règles de la société et parfois à l'observation des lois de la Société.

Ce processus d'enseignement est noté aussi bien parmi les Confessions religieuses que dans toutes les structures sociales à caractère traditionnel. Elles ont toutes pour rôle, tout en rappelant les principes de base, de promouvoir les normes de la société et les commandements de Dieu. Elles essayent, dans une démarche pédagogique de restaurer l'image de la communauté en sensibilisant les masses à travers ce que doit être la société et ce que l'Être Suprême, Dieu, veut que cette société soit, hier, aujourd'hui et demain car, les valeurs morales sont considérées ici comme étant les seuls éléments qui peuvent subsister éternellement, parce que valables, conscientes, saines et dignes de considération et de servir de modèle

Les dignitaires religieux, à travers leurs activités quotidiennes forgent et raffermissent l'esprit des masses vers un savoir-vivre et un savoir-être conformément à ce qui doit être. Leur travail s'inscrit donc dans la formation du citoyen patriote, honnête, conscient et respectueux.

Mais entre 2005-2007, les dignitaires religieux changent de fusil d'épaule: au lieu de mettre sur pied le Conseil National des Dignitaires Religieux pour la Paix au Bénin, les mêmes grandes Confessions religieuses mobilisées ont préféré asseoir leur Cadre de Concertation au cours d'un Séminaire national organisé du 24 au 25 mai 2007. Ce cadre de concertation est notamment justifié de la manière suivante :

A chaque détour de la vie politique de notre pays, les confessions religieuses ont toujours joué un rôle d'avant-garde en vue de la paix et de l'unité nationale. Selon les organisateurs, les conférences religieuses constituent une composante, à part entière, de la société civile. Or un manteau d'oubli, voire de rejet couvre les confessions religieuses dès qu'il est fait appel à la société civile.

Considérant que nombre d'institutions démocratiques de l'État prévoient explicitement la représentation en leur sein de la société civile et des personnalités indépendantes, les confessions religieuses devaient être régulièrement consultées et impliquées par l'État.

Outre les revendications d'ordre politique, le Cadre de Concertation mis en place en mai 2007, se fixe comme objectifs, entre autres :

- d'entretenir la coexistence pacifique de toutes les Confessions religieuses du Bénin pour la paix et la concorde.
- faciliter le dialogue interreligieux
- œuvrer à la coexistence pacifique des institutions de l'État et des acteurs de la Société Civile au Bénin.

De ce qui précède, on voit surgir la grande problématique autour des préoccupations nationales quant au rôle des confessions religieuses et pour leur part, les rois et Chefs traditionnels peuvent jouer, dans l'émergence de la Société Civile et au-delà, dans la définition de leurs responsabilités en matière de dialogue inter-religieux

S'agissant de ce thème important du dialogue, inter-religieux, la vision de la jeunesse béninoise paraît moins sereine que celle des anciens que nous sommes déjà. A ce propos, voici ce qu'écrivait Dotou Janvier Segla:

« Le Bénin est-il assis sur une fulminante poudrière ethno-religieuse ? S'il était permis de procéder à l'état des lieux des manifestations du phénomène religieux dans ce petit pays du Golfe de Guinée, on ne s'étonnerait guère de constater, non sans effroi, combien cet État, en principe laïc constitutionnellement, sert d'insidieux creuset bouillonnant à un déferlant foisonnement incompressible, incontrôlable, de mouvements et institutions religieux, de toutes obédiences confessionnelles et de tous acabits.

Pourtant, la constitution du 11 décembre 1990, tout en reconnaissant aux citoyens l'inaliénable droit de culte et de pratique religieuse, n'en stipule et dispose pas moins, formellement, que la République demeure et reste un État laïc, souverain libre et indépendant ».

Et l'auteur de poursuivre sur cette lancée : « Malheureusement hélas !, à observer la tournure et l'allure de certaines formes d'expression et de pratiques religieuses qui s'apparentent fort à des élans hardis de prosélytisme fondamentaliste, sectaire, ostraciste, on ne peut guère s'abstenir, en singeant, l'autruche, de redouter l'exacerbation, l'explosion cataclysmique, à terme, de violentes et pernicieuses crises agressives, incitatives à de furieux affrontements barbares, sanglants, tribalistes et ethno-religieux. Il importe alors de sonner à temps l'alarme pour prévenir l'irréparable ».

Comme on s'en aperçoit, sous une forme qui semble n'appartenir qu'à lui, ce jeune auteur béninois poursuit, quant au fond, les mêmes objectifs que nous-mêmes et surtout les organisateurs du Colloque International qui nous rassemble aujourd'hui.

SECTION II

L'apport de la royauté restaurée au dialogue interreligieux

Peut-on dire qu'en leur qualité de grands prêtres du Vodoun ou de chefs et de Rois, nos ancêtres se préoccupaient déjà du dialogue inter-religieux?

En dehors de la hiérarchie de type clérical ou temporel, qu'en était-il des hommes et des femmes du peuple? Jusqu'à quel point les communautés de base se concertaient-elles au sujet de la religion, des litiges et conflits y relatifs? Ou alors n'y avait-il, de leur part, que soumission aveugle à la terreur personnifiée dans certaines de nos divinités et au diktat des dirigeants civils et religieux?

En admettant qu'il y avait dialogue et concertation, comment s'articulaient les débats ? Au sein des communautés ou entre elles? Dans les deux directions, à la fois?

Le thème de dialogue ou de crise ouverte au sujet de la religion, en général, ou sur le point particulier de son expansion a-t-il, de tout temps, existé en Afrique Noire? Ou alors cette problématique n'est-elle apparue qu'avec les religions du type prophétique comme l'islam et le christianisme ? Avec les grandes poussées, plus ou moins rapides, de l'Islamisation et de l'évangélisation et grâce à la chose écrite (Coran et Evangiles). Quelles peuvent-être les motivations sous-jacentes à l'appel pressant au Dialogue entre toutes les confessions religieuses qui opèrent en Afrique Noire? Un vœu pieux ? Une douce illusion? Une nécessité, de premier ordre, eu égard aux conséquences proches et lointaines de l'apparition de la civilisation Occidentale, la seule qui se soit développée dans un sens purement matériel et la seule aussi qui ne s'appuie sur aucun principe d'ordre supérieur ?

La présente étude voudrait apporter quelques réponses à ces diverses interrogations dont la liste n'est d'ailleurs pas limitative. On s'en tiendra, de prime abord, à l'état de la question, de nos jours, quitte à ne pas oublier le passé.

L'évocation simultanée du passé et du présent est d'un grand recours, si l'on tient compte des surprises que le passé peut créer, des préfigurations qu'il peut contribuer à révéler au grand jour, de même que les modèles susceptibles d'être validés à tout moment.

Quoi qu'il en soit, le présent occupe une place centrale dans notre exposé, pour au moins deux raisons: la première, c'est qu'on ne peut traiter du sort actuel de l'Afrique Noire sans se référer à divers changements intervenus dans le cadre de la traite esclavagiste et la colonisation Européenne, notamment avec l'apparition en Afrique de formes nouvelles d'organisation sociale, d'interaction culturelle et d'exercice du pouvoir politique.

La deuxième raison, c'est bien dans l'Afrique postcoloniale que s'implante le dialogue inter-religieux, vaste débat qui mobilise ses interlocuteurs, un peu dans tous les camps: religions endogènes, islam, christianisme, sans compter les élites et les mouvements d'avant et d'arrière garde recourant à divers stratégies cherchant à garantir l'œcuménisme ou l'inculturation.

Les religions endogènes, pour ce qui est du Sud du Bénin, arrivent au débat mondial, alignées en deux rangs avec en tête, d'un côté, les dignitaires actuels du pouvoir spirituel (grands vodounnon) et de l'autre, les têtes couronnées de la monarchie restaurée à petite échelle, et à l'étape actuelle de l'évolution socio-politique du Bénin.

Les dignitaires de l'ordre religieux Orisha et Vodoun, les Rois et Chefs ont toujours eu partie liée avec les grands acteurs, plus au moins anonymes de la sauvegarde des cultes et religions d'autrefois.

Il paraît, en outre, utile de retracer par le menu les étapes symboliques de la restauration monarchique, telle qu'on peut l'observer de nos jours au Bénin. Ces étapes soulignent un fait très important: La capacité d'adaptation, de récréation incessante de la tradition lorsqu'elle doit s'affronter aux aspects novateurs du monde moderne.

Il ne faut pas chercher longtemps pour se rendre compte qu'il existe un Conseil National des Rois et des Chefs dont l'existence mouvementée n'en implique pas moins la volonté farouche de participation à l'actualité.

On a dit plus haut que les statuts juridiques de ces Rois contemporains sont tout à fait différents en vertu du type de légitimité dont-ils se réclament. La situation des uns est claire du point de vue l'histoire et de la délimitation territoriale des chefferies et Royaumes dont ils sont ou se veulent aujourd'hui les héritiers. Pour les autres, à savoir ceux qui se disent rois, bien de doutes subsistent au plan strict de l'histoire des Royaumes connus ou disparus. En dépit des normes et critères dégagés au cours d'un important colloque du Département d'Histoire et d'Archéologie de l'DAC tenu à l'INFOSSEC, Cotonou le 24, 25, 26 Octobre 2006 sur les «Enjeux actuels de l'Historiographie Béninoise»: la question de l'évolution socio-politique (XI^e-XII^e siècle à nos jours), des chefs et des rois surgissent de toutes parts avec des revendications plus ou moins précises. La plus importante des ces réclamations concernent l'exercice de l'influence, avec un certain droit de regard beaucoup plus citoyen que d'un privilégié d'autrefois.

Faute de mieux, le «Retour des Rois» se voudrait compatible avec l'ordre républicain et démocratique en cours de construction au Bénin. Ainsi les têtes couronnées véritables ou présumées ne se font-elles pas prier pour manifester, de diverses façons, leur volonté d'appartenir à la société civile.

A cet égard, les luttes des années 90 offrent un premier point d'ancrage. Tandis que nous examineront, dans cette deuxième partie, l'apport de la monarchie restaurée dont tout le symbolisme à l'entour viserait à associer aux honneurs princiers subsistant encore dans la démocratie africaine un certain nombre de postulants cooptés dans la société civile et les milieux royalistes de notre pays.

Pour qu'il ait dialogue, il faut au moins un interlocuteur valable en face de soi-même c'est pourquoi, il est utile à ce stade d'interroger les restaurations monarchiques de temps présent. Pour ce faire, nous nous pencherons sur un cas précis: la restauration mise en œuvre, de part et d'autre, au Nigéria et au Bénin. Cette restauration, dans les formes quelle peut revêtir aujourd'hui, s'est effectivement matérialisée et a abouti à l'intronisation et au couronnement du Roi Ademola Alabi Ojo-Fabiy! de Ouidah

et environs. A l'état civil, il s'agit de M. Raphaël ODJO-FAVI Instituteur et Directeur d'école à la retraite.

SECTION III

Le parcours personnel du Kabiyesi Onikoyi de Ouidah et environs, nous paraît très important à plusieurs titres.

La famille dont le patronyme se trouve retranscrit sous la forme Ojo-Fabiya au lieu d'Odjo-Favi parmi les Fon et Xwéla de Ouidah, n'a pas survécu, en arrivant d'lkoyi, sans avoir tâté de l'esclavage sous la férule du sieur Félix Francisco de-Souza ou Chacha Ier

Beaucoup de familles Nago ayant appartenu à la famille de-Souza par les liens de l'esclavage se souviennent encore de ces jours mi-figue, mi-raisin en milieu aristocratique et urbain.

La deuxième idée à retenir de ce parcours cahoteux est la suivante : pour qu'on parle de restauration monarchique aujourd'hui il faut qu'il ait en décadence autre fois. Ce qui nous amène naturellement à parler de la décadence telle qu'elle apparaît au Nigéria après la disparition du fameux Empire d'Oyo.

L'invasion peuhle au 18e siècle et l'arrivée des Européens dans la seconde moitié du 19e siècle ont porté un coup fatal au royaume connu également pour être devenu, à travers le temps, l'ennemi héréditaire du royaume du Danxomé, vers l'Ouest.

Oyo prend, dans votre rétrospective, une place importante parce qu'il constitue la région charnière entre la savane et la forêt, entre le Nord et le Sud du Nigéria. Dans sa chute (vers 1830), Oyo Ilé a entraîné de nombreuses grandes cités dont, notamment lkoyi, d'où proviennent de nombreuses familles de Ouidah classées parmi les captifs de guerre et autres marchands ambulants et colporteurs d'autrefois.

En pays yoruba, la royauté d'lkoyi est la deuxième après celle d'Oyo incarnée par l'Alaafin. C'est ce dernier qui déclare la guerre tandis que la guerre est faite par les grands guerriers commandés par le roi d'lkoyi.

Avec la décadence, la royauté Onikoyi s'est disloquée à plusieurs reprises. De nos jours, elle est dispersée, pour ce qui est du Nigéria, dans au moins dix villes dont Lagos.

C'est autour du roi Onikoyi de Lagos que naît l'idée d'une représentation royale auprès des familles de la même appartenance au Bénin, notamment Porto-Novo, Ouidah et ses environs.

A Ouidah, le clan d'origine Esho-lkoyi comporte plus d'une quarantaine de maisons avec plusieurs familles, grandes et petites. L'idée de la restauration naît donc à Lagos où se tient, tous les deux ans, un Festival célébrant la mémoire Esho-lkoyi et visant le rassemblement et le retour au pays de tous les enfants d'appartenance Esho-lkoyi dispersés.

Ce mot d'ordre de paix et de concorde est notamment repris textuellement par Oba Bello Ayinla Adesite II, décédé le 1er mai 2005. Mais dix ans plus tôt Adesite II avait été le consécuteur qui devait transmettre le pouvoir royal d'Oba à un fils

du terroir revenu de loin Adésité II résidait auparavant à Illorin avant de retourner à IKOYI, répondant ainsi parmi les premiers à l'appel du retour de tous les enfants de la dispersion. Cet appel parti de Lagos reçoit un écho favorable dans diverses autres localités, comme Kwara, Osun, Kogui, Ijofin, et dans le milieu esho Ikoyi de Ouidah. De proche en proche deux candidats furent pressentis, l'un devant résider à Porto-Novo, l'autre à Ouidah et environs, mais il restait à trouver deux hommes capables de relever le défi.

Dans un long entretien de Baba adémola que m'a accordé en son domicile le Vendredi 18 Août 2007, il a tenu à replacer le choix de sa personne dans le cadre strict de la tradition, telle qu'on la garde au Nigéria, en ce sens que l'ambition personnelle du candidat compte toujours très peu pour qu'on soit roi.

Tout dépend du signe, bon ou mauvais, tiré de l'oracle IFA. Dans son cas personnel, la consultation donnant le signe favorable de Tura-Sa s'est faite à son insu et tenue secrète. C'est peu à peu qu'il entre dans le jeu des communautés Onikoyi du Nigéria et du Bénin de voir deux des leurs intronisés à Porto-Novo et Ouidah. Bien sûr, la monarchie qu'on souhaitait restaurée n'existait pas auparavant, du moins à Ouidah, les Onikoyi n'ont entrepris aucune conquête territoriale du côté d'Ouidah et de ses environs. Mais Baba Adémola se justifie parfaitement la situation juridique dans laquelle il se trouve. D'un côté, il est aujourd'hui ressortissant béninois, à part entière, de l'autre, il est plus exactement un roi étranger appelé à résider dans un territoire qui n'est pas le sien, de moins en sa nouvelle qualité de tête couronnée et d'ambassadeur culturel.

Pour plus de précision n'oublions pas, qu'il est né de parents devenus béninois par la force des choses. La famille est connue à Ouidah. Son grand père, Odjo Favi (pour les gens d'Ouidah) est né d'Ariori. Son père se nomme Abiola Ojo-Favi. Celui-ci sera le premier membre de la famille à visiter Lagos en compagnie de son fils Raphaël, le futur Kabiyesi. C'était en 1963 : le jeune instituteur s'était rendu à Lagos pour son propre plaisir.

Entre 1963 et 1995, notre grand voyageur n'a cessé de visiter et de fouiller le Nigéria de fonds en comble. Ainsi, suivait-il en partie l'itinéraire de son l'aïeul Odjo Atoyebi, obligé de migrer avec toute sa famille d'Ikoyi à Ogbomocho, puis de là, à Iyayé, près d'Ibadan et enfin à Abéokouta. Mais il revient sur ses pas mourir à Ibadan. Captif de guerre, Odjo-Favi laisse son père Ariori à Abéokouta et débarque par la voie fluviale (Ogun) à Ouidah.

Il deviendra l'un des grands Babalawos du Négrier Francis Félix de-Souza alias Chacha Ier.

Odjo Favi ne quittera plus jamais le Dahomey/Bénin, mais tout viendra renforcer son identité Esho-Ikoyi dans la famille, des premières générations à nos jours.

Les traditions familiales sont claires sur cette identité à l'œuvre, dès les, des origines allant jusqu'à encadrer la vie spirituelle des immigrés aux XIX^e-XX^e siècles.

Le jeune Raphaël tout en étant élève n'a aucun mal à apprendre par cœur l'Oriki commun à bien d'autres familles d'Ouidah et de Porto-Novo. Engagé très tôt dans le circuit Egun, il en apprendra des dizaines d'autres Oriki en un parcours mi-secret mi-

public, qui a fait de lui un fin connaisseur de la culture yoruba tout en affirmant d'année en année comme un pratiquant de la langue yoruba au quotidien.

L'oracle IFA l'ayant désigné, il n'a plus qu'à se conformer aux proscriptions venues d'en haut. Accompagné d'une bonne délégation de descendants Onlyoyi, il est intronisé le 20 Octobre 1995. C'est le 09 Octobre 1997 qu'il portera la fameuse couronne de perles. Tout cela se passe à Ikoyi sous la présidence d'Oba Bello Ayinla Adesite II, déjà cité.

De retour au Bénin sa résidence habituelle, le nouveau dignitaire fête l'événement en grande solennité le 21 décembre 1997. Il installe par la suite sa cour qui comprend trois femmes en position d'lyalodé, lyaladjè, d'lyaogué. Celles-ci sont suivies des prêtresses lyalashè également au nombre de trois. Puis viennent les ministres, dont certains sont aujourd'hui décédés, et d'autres toujours en poste.

La restauration ne s'arrête pas là, elle touche à la mise en place d'un orchestre de trois tam-tams: l'un de grande taille, l'autre de taille moyenne et la dernière est la plus petite. Cet orchestre dénommé Igbedu-Oba est joué les jours de marché (ossè). Ce qui correspond à Ouidah à la tenue du marché Kpassè.

Le plus important de notre entretien tourne autour du dialogue, à la fois inter culturel et inter religieux, d'abord dans la juridiction de l'aire culturelle des «E Kaaro E Jire, c'est-à-dire le dialogue de Nago à Nago, qui suit divers réseaux allant de Ouidah aux dix autres royaumes Onikoyi dispersés dans le Nigéria. Nous tombons en plein dans un dernier circuit transnational et qui a jusque dans l'Amérique espagnole et lusophone, avec notamment le Brésil, Cuba et le Venezuela. De ces contrées lointaines, on revient sur le sol béninois pour mentionner les relations qui s'intensifient soudain avec les anciens royaumes de Sakete, Pobe, Dassa, Save et de Savalou, pour ne citer que quelques-uns.

A un autre niveau, le dialogue interreligieux met en contact la culture yoruba avec celle de l'aire culturelle Ajatado. Est-il besoin de le préciser? Les deux cultures ne sont séparées que par pure convention didactique. D'un univers à l'autre, tout s'interprète et s'interféconde depuis des temps immémoriaux.

N'oublions également pas le dialogue de palier à palier dans la ville cosmopolite d'Ouidah et environs. Ces environs peuvent aller jusqu'au Togo (Atakpamè), en Côte d'Ivoire (milieu des photographes très connus et souvent décrits).

Jamais les Orisha et les vodoun n'ont autant conversé et solidarisé qu'aujourd'hui, depuis la création de la fête du 10 janvier chaque année. Jamais les accolades n'ont été aussi franches entre animistes, musulmans et chrétiens. Jamais il n'y a eu de révolte des grands prêtres à Ouidah contre le pouvoir central, qu'il fût aboméen, colonial ou postcolonial. Le tout se rapporte à la tolérance et l'hospitalité légendaires au Bénin et ailleurs en Afrique.

La conception que se fait BABA Adémola de la théologie yoruba se fonde sur un Dieu unique, créateur de l'arbre et des lianes qui l'entourent. Si dans la tradition, personne n'a jamais fait état de plusieurs dieux créateurs, par centre, cette même tradition est très peu dogmatique et efficace sur le plan de l'enseignement des langues

aux couvents des Vodoun et Orisha. Ce sont les Irunmolé au nombre de 404 qui ont assisté à la création du monde.

Descendus d'en haut sur terre, ces esprits démiurgiques deviennent les Orisha. Chaque homme et chaque femme est le fils ou la fille d'un Orisha. De même, chaque clan d'origine sert un orisha de base avant de pouvoir en obtenir d'autres par les échanges matrimoniaux et autres. De proche en proche, on aboutit à la création du calendrier chez les Yoruba. Ce qui nous amène à préciser que les Orisha ne sont pas tous descendus du ciel au même moment.

On distingue un avant-dernier et un dernier arrivé parmi les hommes. Selon Baba Adémola, Edan (élément femelle) est l'avant dernier, il est l'orisha des Ogboni. Le dernier est Ela (élément masculin). Il est appelé à combattre le diable et la mort en sept (7) jours. Le premier jour est Ojo Ayé (symbole de la fortune), ce deuxième jour Ichègoun (victoire), le troisième jour Ojoru (tout chamberde à nouveau, le combat redoutable d'intensité) puis vient le quatrième jour Ojo obo (accalmie et réconciliation) le cinquième jour Ojo Ti : Ela meurt, le sixième jour Ojo Abamèta, allusion aux trois stratégies dont la première est de trouver comment empêcher la résurrection d'Ela. Le deuxième comment le faire ressusciter sans qu'on le sache. La troisième, comment l'empêcher de monter au ciel ? Septième jour Ojo Ayiku (Ela est monté au ciel).

Un deuxième calendrier de quatre jours existe également, inventé par un Orisha particulier :

- 1 Ojo Osè correspondant au marché de Kpassè (Ouidah);
- 2 Ojo Awo (Gour d'Ifak) correspond à Bossigbé ou Tokpadomè (non loin d'Ouidah);
- 3 Ojo Ogun correspond à Tokpa (Cotonou);
- 4 Ojo Shango ou Jakuta, correspond à Adjahi (Abomey).

Les dernières explications reçues de BABA Adémola touchent à la notion d'Awo, qu'on interprète aujourd'hui par une forte propension au secret voire au mensonge, facilement accepté et jamais critiqué comme tel Baba Adémola donne des explications en nous montrant que « Awo » se réfère à la connaissance profonde, difficile à acquérir, mais qui demeure accessible via l'initiation. Comme beaucoup d'autres sociétés africaines, la société yoruba est avant tout, initiatique.

Nous demandons ensuite pourquoi tant de réticences de nos gens pour rapporter l'histoire telle qu'elle s'est déroulée? Baba Adémola répond ce n'est ni la maladie, ni la mort qui est en cause dans « Itan » ou le récit historique, ce sont nos propres enfants, dont le nombre est toujours trop grand.

On ne peut être que réticent si l'on ne veut pas dévoiler au tout venant comment chacun de nos enfants est né.

Nous trouvons que l'éducation que donne yoruba est trop sévère au point que si l'on acquiert cent pouvoirs magiques le dernier ingrédient doit être pour supprimer son propre enfant (proportionnellement à la gravité de la faute).

Baba Adémola insiste encore sur l'éducation à la spartiate qui fait qu'un paysan est en colère contre son fils peut être amené à le blesser à coups de machette.

Nous abordons, à la fin de notre entretien, le chapitre de l'intégrité reconnue aux esclaves yoruba dans les grandes familles autochtones ou créoles d'Ouidah. Baba Adémola réplique: beaucoup des nôtres ont été d'une moralité intransigeante. Ils ont restitué des terres qu'on leur avait confiées au moment où les anciens propriétaires s'y attendaient le moins. Mais il est aussi du nombre des Yoruba, des crapules, contaminées sans doute par leur actuel milieu de vie.

La notion du péché existe bien sous la forme (è-gun) à savoir sacrilège absolu. Le sacrilège touche ainsi à l'adultère, au manque de respect à son propre père ou à un aîné. Revenant une dernière fois sur sa propre position de roi, à la fois autochtone et envoyé en représentation à l'étranger. A l'appui il cite l'exemple du roi Olowu venu d'Elè Ifè et de Agura venu d'Igbo-Yémchi pour régner sur certaines familles d'Abéokuta.

Notre entretien se termine sur le thème de la vertu des plantes et des feuilles, avec Orisha Osayi, un écologiste avant la lettre, qui prend un soin particulier de la végétation, des forêts et des plans d'eau.

Nous nous quittons à regret sur la question de la grande dispersion des gens Ikoyi en direction de Kwara Ogouwo (Ogbomoncho) et d'Idjayé (Ibadan).

C'est à la foi le pouvoir étatique (réduit aujourd'hui en peau de chagrin, le droit et les forces occultes pour régner et veiller sur soi-même et les autres qui se trouvent transmis au Kabiyesi Onikoyi. Transmission ou reconstruction? Les deux à la fois sous la réserve qu'il s'agit d'une gestion plus restreinte que dans l'État et réduite à la régulation des familles et des communautés de base soucieuses de messages venus du sommet (temporel et d'En-haut (spirituel). Le tout en des gestes fondamentaux privilégiant tout à la fois la liberté totale qui s'offre sous toutes les latitudes à l'homme de changer ce qui paraît nécessaire dans la lettre des messages délivrés.

L'expérience de l'institut des Artisans de Justice et de Paix (IAJP) dans la promotion d'une culture de la paix en Afrique de l'Ouest

Par **Abbé Raymond Bernard Goudjo**

Directeur de l'IAJP/ CO – Cotonou

Avant de parler de l'action prospective de l'Institut des Artisans de Justice et de Paix (I.A.J.P.) pour le dialogue entre les peuples et la culture de la paix, permettez-moi d'attirer le regard de chacun sur le projet des Nations Unies piloté par l'UNESCO sur le dialogue interreligieux comme une chance pour le développement de la culture de la paix.

A la rencontre de tout homme et de tout l'homme

L'ambitieux projet de l'UNESCO, c'est de conduire les hommes et les femmes de toutes races et nations à parler un seul et même langage en dépit de la diversité enrichissante des langues, à développer une seule et même culture malgré la multiplicité divergente des cultures identitaires et aussi des cultes distincts.

Ce projet de l'UNESCO n'est pas sorti d'une génération spontanée, mais il part du profond patrimoine de l'humanité qui a toujours cherché à construire la paix en faisant des nations un seul et même peuple. Ainsi dans la Sainte Bible, le récit de la tour de Babel (Genèse 11, 1-9) est éloquent à ce sujet : Tous les hommes parlaient la même langue et se servaient des mêmes mots pour se faire comprendre. C'était une même culture qui malheureusement sombra dans la prétention de s'octroyer à elle-même un culte pour elle-même et par elle-même. Autrement, le Créateur en fut radicalement exclu et ce fut la source de la nécessaire diversité entre les hommes. Aucune unité ne peut se faire sans Dieu, c'est-à-dire que l'homme est obligé, malgré les difficultés inhérentes, de faire avec les différences multiples qui sont à la fois la richesse et la pauvreté (voire la misère) des peuples.

Ce projet de l'UNESCO trouve encore une autre résonance dans la Sainte Bible où l'unité des peuples, non pas leur assimilation et confusion, est célébrée par le prophète Isaïe : « Il arrivera dans la suite des temps que la montagne de la maison de Yahvé sera établie en tête des montagnes et s'élèvera au-dessus des collines. Alors toutes les nations afflueront vers elles, alors viendront des peuples nombreux qui diront : « Venez, montons à la montagne de Yahvé, à la maison du Dieu de Jacob, qu'il nous enseigne ses voies et que nous suivions ses sentiers. » Car de Sion vient la Loi et de Jérusalem la parole de Yahvé. Il jugera entre les nations, il sera l'arbitre de peuples nombreux. Ils briseront leurs épées pour en faire des socs et leurs lances pour en faire des serpes. On ne lèvera plus l'épée nation contre nation, on n'apprendra plus à faire la guerre. » (Isaïe 2, 2-4) Ce dessein de Dieu sur l'homme et cette aspiration de l'homme à la transcendance, c'est-à-dire à dépasser les avatars de ses divisions et de ses tares, suppose non seulement la puissance de l'intelligence, mais la profondeur du cœur qui

sait voir fondamentalement en tout homme l'autre soi-même bien que différent de soi-même.

Ce projet de l'UNESCO reçoit aussi sa très proche inspiration de l'appel de Jésus-Christ qui, à travers les siècles, résonne et frappe à la porte de tout homme et de tout l'homme quelle que soit son appartenance religieuse, culturelle et raciale. C'est entre autre, dans l'évangile de Matthieu que l'appel au dépassement de soi-même, à l'ouverture aux autres est patent : « Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Eh bien ! moi je vous dis : Aimez vos ennemis, et priez pour vos persécuteurs, afin de devenir fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes. Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous ? Les publicains eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Et si vous réservez vos saluts à vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » (Matthieu 5, 43-48)

Dans la « Somme contre les Gentils » que je citais dans « Identités ethniques et intégration nationale », Thomas d'Aquin s'inquiétait lui aussi de cette difficulté à dialoguer au plan religieux avec d'autres religions différentes de la religion chrétienne catholique. « Le titre de la Somme [contre les Gentils] indique déjà le but de l'auteur, il veut entamer un dialogue avec ceux qui ne partagent pas la même foi que lui et qui pourtant revêtent comme lui la même dignité humaine. Le caractère humain que Thomas d'Aquin reconnaît de facto à tout homme le conduit à rechercher la finalité ultime visée par la nature humaine¹. » Il savait que les vérités de foi, les dogmes et les convictions morales internes à chacun des groupes religieux sont des apories difficiles à dépasser sur la simple base de l'affirmation brute de foi. Il préconisa comme chemin fiable et certain celui de la raison ; mais attention ! il ne s'agit pas de la raison sèche de l'intellectualiste, cependant de cette raison éclairée bien sûr par la foi et la quête de la morale. Voici ce qu'il disait : « ... c'est que certains d'entre eux, comme les Mahométans et les païens, ne s'accordent pas avec nous pour reconnaître l'autorité de l'Écriture, grâce à laquelle on pourrait les convaincre... Force est alors de recourir à la raison naturelle à laquelle tous sont obligés de donner leur adhésion. Mais la raison naturelle est faillible dans les choses de Dieu². »

C'est cette recherche du dialogue à travers la réflexion reposant sur la foi en Dieu et la confiance en l'homme comme un « capax Dei », un capable de reconnaître Dieu en les autres hommes, que l'IAJP a été pensé et est né.

1 Goudjo, Raymond Bernard, Le droit naturel thomiste : Principe actifs d'universalité et de dialogue. In « identités ethniques et intégration nationale. Jalons pour une éthique de l'intégration ». Cotonou 1998, p. 100.

2 Thomas d'Aquin, Summa Contra Gentiles – CG –, L I, 2. Voir aussi Goudjo, Raymond Bernard, Le droit naturel thomiste... op. cit. p. 103.

Origine et objectifs

Se rangeant entièrement d'abord dans la ligne de conduite tracée par le Pape Paul VI qui créa le 6 janvier 1967 par le Motu proprio « Catholicam Christi Ecclesiam », la Commission Pontificale Justitia et Pax, puis dans la continuité au nouveau statut accordé par Jean-Paul II à cette Commission qu'il nomma Conseil Pontifical Justitia et Pax, par la publication de la Constitution apostolique « Pastor Bonus », 28 juin 1988, l'I.A.J.P se veut une pépinière de réflexion, de recherche et de formation à la paix.

Ce fut une initiative originale de Mgr. Isidore de Souza pensé pour tout le Bénin, voire l'Afrique occidentale. Après la « Conférence nationale des forces vives de la nation béninoise », il constata qu'il était du devoir de l'Église catholique du Bénin d'accompagner les hommes et femmes politiques, les cadres, les acteurs sociaux et surtout les étudiants dans leur projet et vision d'un Bénin et d'une Afrique pacifique et prospère. Il fallait le faire sans distinction ethnique et religieuse. L'institut pensé en 1990, vit officiellement le jour le 22 décembre 1997 au Séminaire Saint Gall de Ouidah, lors de son premier symposium qu'on peut considérer comme son discours programme, car il avait pour thème : « Identités ethniques et intégration nationale ».

A une échelle moins élevée, l'I.A.J.P. s'approprie **le but et le mandat** assignés par le Pape Jean-Paul II au Conseil Pontifical Justice et Paix dans la Constitution « Pastor Bonus ». Il s'agit :

- de promouvoir la justice et la paix selon **l'évangile et la doctrine sociale de l'Église** ;
- de vulgariser par **un travail de recherche approfondie** la pensée sociale de l'Église à toutes les couches de la société, individus et communautés ;
- de faire ressortir les textes et les actes qui **directement ou indirectement portent atteintes aux droits de l'homme**. A cette occasion, l'I.A.J.P. doit se mettre coûte que coûte au service de la vérité sur tout l'homme et sur tout homme ;
- de former et de rechercher **des approches de résolution** des questions sociales brûlantes en incitant chaque chrétien et chaque citoyen à la responsabilité personnelle ;
- **d'ancrer dans le cœur des uns et des autres** que la violence n'est jamais une issue de secours pour solutionner une question sociale. Le bien commun exige, non pas des attitudes rebelles et révolutionnaires, mais le sens du progrès patient et prudent ;
- de faire prendre conscience que le trésor caché de l'homme se trouve en lui-même chaque fois que son cœur converti cherche et trouve son repos en Dieu et dans le service désintéressé du prochain.
- **de bâtir et de promouvoir un centre de recherche et de formation « Le chant d'Oiseau »** qui devra abriter pour la circonstance des salles de travail et de conférence, une bibliothèque, une hôtellerie et une restauration. S'inspirant de Saint François d'Assise l'ami et le frère des tout-petits et de la nature, « Le chant d'oiseau » symbolise la parole de paix, de justice et

de partage que le centre doit s'atteler à communiquer à temps et à contre temps.

- **de créer une bibliothèque spécialisée dans les questions politiques, économiques, juridiques et sociales, et aussi en théologie.** Faire de cette bibliothèque un lieu de recherche et d'érudition centré sur la grammaire de la loi morale universelle, c'est-à-dire les valeurs humaines fondamentales.

Notons que l'I.A.J.P. en initiant « Le Chant d'Oiseau » veut par là autofinancer la majeure partie de ses projets sociaux de recherche, de formation et d'assistance. D'abord primordialement orienté (selon les statuts de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) dans lesquels il s'intégrera progressivement) vers la formation des formateurs, l'IAJP et son centre de Recherche et de Formation Le Chant d'Oiseau va à la rencontre de toute personne et de tout groupe qui pense Paix, Justice, Réconciliation, Pauvreté, Développement, Dialogue, Formation morale de tous, de la jeunesse en particulier, etc.

Œuvres en cours de réalisation et projections

Je n'ose pas dire œuvres réalisées parce que ce ne serait que prétention, car tout ce qui se fait en direction de la personne humaine n'est jamais accompli, mais toujours en cours d'accomplissement. C'est d'ailleurs ce qui rend à la fois grandes et insignifiantes les œuvres que nous menons. En dernier ressort, c'est chaque personne qui doit librement y adhérer et de façon autonome s'y astreindre en dépit des difficultés et des renoncements à affronter.

En fait, **l'œuvre est unique et se résume** dans les paroles bibliques : « Où est ton frère ? » ou « Qu'as-tu fait de ton frère ? » (cf. Genèse 4, 9). A cette question de Yahvé à Caïn, je me sens le devoir non pas de me rebiffer, mais d'être le gardien du bien-être et du « bien-devenir » de tout homme et de tout l'homme à travers une multitude d'œuvres ou d'actions que l'histoire, les circonstances, les lieux et les contextes m'imposent.

L'éducation à une vision projectionniste du social

L'IAJP travaille à éduquer à l'ouverture d'esprit et du regard projeté non pas sur l'immédiateté du social mais l'avenir, le long terme. L'immédiateté du social profite généralement à soi-même et à un tout petit nombre, tandis que le regard porté vers l'avenir du social ouvre les perspectives aux sacrifices nécessaires que doit consentir tout pionnier. Le trésor caché dans nos patries africaines doit être recherché dans la perspective de la communauté, de la patrie. L'IAJP fait l'effort d'inculquer les valeurs sociales ou principes sociaux du bien commun et de la justice sociale, de la solidarité et de la subsidiarité, de la dignité personnelle et de l'option préférentielle pour les pauvres aux différentes couches citoyennes afin qu'elles assument en toute responsabilité le devenir heureux de l'Afrique.

L'intégration sociale dans l'acceptation des conflits sociaux

La mentalité du pouvoir absolu et la hantise de n'en perdre qu'une infime parcelle n'admettent pas la liberté d'opinion, encore moins l'opposition conflictuelle. On oublie trop souvent que l'appel à l'unité est devoir de faire converger leurs différences ; et quand on sait combien déjà au sein d'une famille dite nucléaire, les différences sont accentuées et les conflits fréquents, on peut facilement s'imaginer ce qu'il en est de tout l'ensemble étatique. Le chef d'État ou le régime au pouvoir qui refuse l'opposition et le conflit risque de créer une société artificiellement unie, n'ayant pas une conscience d'appartenance à une entité sociale forte. Le conflit ne signifie-t-il pas en fait un enrichissement par mode de complémentarité ? La personne peut-elle vraiment se sentir comme personne en communauté, et comme personne avec la communauté, sans que son être et son savoir soient confrontés à l'altérité ? La valeur même du social, et paradoxalement du conflit, n'est-elle pas provocation de l'amitié sociale ? C'est dans cette optique que l'IAJP organise de nombreuses conférences sociales mensuelles, des workshops et autres rencontres pour motiver les acteurs actifs du social à plus d'ouverture et d'écoute de l'autre, surtout de ses griefs.

Le travail consciencieux comme clef du développement

Un constat que nous avons fait à l'IAJP, c'est que le Béninois, voire l'Ouest-africain, travaille beaucoup trop et souvent sans perspective et sans plan de réalisation. Quand on observe le paysan qui s'échine sous un soleil de plomb ; quand on s'indigne devant la vendeuses qui, bébé au dos et marchandise sur la tête, fait du porte-à-porte des heures et des kilomètres durant, quelles que soient les intempéries, pour vendre ; quand on s'apitoie sur le porteur qui, son fardeau sur la tête ou dans son pousse-pousse ; quand on s'étonne devant le maçon qui transporte en chantonnant, une à une les briques du sol au premier, deuxième ou troisième étage avant d'élever le mur ; quand on voit même les méthodes encore rudimentaires de travail dans l'administration publique, etc. il faut conclure non pas à une conscience du travail, mais à l'exécution d'un devoir d'esclave. Le travail consciencieux est recherche permanente d'amélioration et de performance des prestations personnelles et sociales. La conscience humaine n'est pas un lieu d'incarcération spirituelle et mentale ; mais parce qu'elle refuse la précarité et la dégradation de l'en-soi, la conscience est plutôt le sommet de l'introspection promouvant la créativité et la projection du « bien-devenir ». L'IAJP incite, à travers quelques rencontres, la jeune génération, les élèves et les étudiants surtout, à oser la créativité dans le sens du travail consciencieux.

En conclusion

Pendant que la cigale chante, danse, gesticule, s'époumone, l'IAJP se résout au travail de la fourmi, répondant à l'appel toujours actuel du Cardinal Bernardin Gantin lancé aux chrétiens et à tous les africains en 1963 :

«Au reste, quoi qu'il en soit de nos conceptions du devoir d'état, nous ne pouvons échapper à son emprise. Il ne nous appartient pas de l'accepter ou de le rejeter, car il n'est que la transcription dans notre vie quotidienne et dans notre cadre social de notre vocation d'homme. Nous n'avons qu'une issue, d'ailleurs bienfaisante : c'est d'en tirer le meilleur parti. Dès que nous entrons dans la vie et que nous y demeurons, nous sommes seulement situés, en famille et en société ...

...la profession, comme la famille, nous fait membres de la société, ou plus exactement de la famille humaine ; et que par suite, nous avons l'obligation d'observer les règles établies par la profession, sous peine de manquer à nos obligations envers Dieu et envers nos frères, les hommes. Ce que nous sommes, nous le devons à Dieu et à la société. Il est normal que nous considérions comme un grave devoir d'obligation qui nous est créé de leur rendre ce que nous leur devons. Comment ? D'abord en prenant une conscience lucide de notre place dans le corps social et du rôle que nous devons y jouer. Ensuite en décidant par un acte de volonté libre, d'être fidèle à notre tâche, quelle qu'elle soit et quoi qu'il en coûte ».

Les religions et la politique : partager les mêmes convictions sociales et politiques avec des citoyens de religions et de culture différentes

Par **Père Efoé Julien Penoukou**

J'aborde le thème qui m'a été proposé non pas tant avec la tête qu'avec le cœur, le cœur du croyant, c'est-à-dire habité par la présence de Dieu. Et nous savons que plus Dieu demeure dans la profondeur du cœur, plus l'on devient un homme de paix, capable de s'ouvrir aux autres, de les comprendre, de les aimer, dans leurs différences. Encore faut-il savoir à quel Dieu l'on croit et pour quel dessein sur l'homme il est l'unique Dieu.

C'est dire que la question du **rapport entre religions et politique, comme lieu d'un dialogue interreligieux susceptible de contribuer à l'instauration de la tolérance, de l'harmonie et de la paix dans la Cité**, renvoie chaque confession religieuse à faire d'abord la vérité sur son Dieu et sur sa fidélité à ce Dieu.

Au fait, existe-t-il une seule religion authentique, dont le **Dieu se refuserait au bonheur** de tous les hommes ou recommanderait à ses adeptes de haïr, d'exterminer ceux qui ne croient pas en lui ou le confessent différemment ? Bien sûr que non ! L'histoire de l'humanité révèle plutôt que ce sont les mal croyants qui ont toujours mal compris leur Dieu et lui font dire le mal qui ne vient jamais de lui. Hélas ! Et à vrai dire, aucune religion n'y a jamais échappé, surtout pas, et en l'occurrence, le christianisme, l'islam et les religions endogènes qui ont tous eu, à un moment donné de l'histoire, leur part de violences discriminatoires. Voilà qui confirme l'obligation pour toutes les religions de se remettre continuellement en cause et d'approfondir sans cesse le contenu et les exigences de leur foi, tout comme la cohérence de leurs pratiques.

Venons-en aux **convictions sociales et politiques à partager avec des citoyens de religions et cultures différentes**, pour observer d'abord que le champ politique dans plus d'un pays du continent est désormais marqué par ce que l'on appelle généralement le Renouveau démocratique.

Cette expérience de démocratisation, là où elle existe en Afrique, porte toujours le poids d'un malaise profond, hérité du contexte conflictuel et des motivations ambiguës de son avènement.

Au Bénin par exemple, le Renouveau démocratique que la Conférence Nationale des Forces Vives de février 1990 a généré ne s'inscrit pas dans la logique d'un processus de maturité politique, ni même d'un projet de société élaboré à partir de données fondatrices d'un « vivre ensemble ». Il apparaît plutôt comme le résultat miraculeux et enthousiaste du sentiment de rejet collectif d'une situation de crise.

Il s'ensuit que le produit démocratique d'une telle Conférence n'aura jusqu'à ce jour presque rien changé à notre état d'esprit, ni par conséquent réussi à nous exorciser de nos « vieux démons ». On dirait qu'ils en ont au contraire créés de nouveaux. Et ce n'est pas, entre autres, le dévoiement d'un multipartisme débridé, avec à la prime l'opportunisme courtisan, l'errance de la transhumance, ni les procédures

de perversion du système électoral ou encore la pathologie endémique de la corruption coiffée d'impunité, qui nous démentiront. Il n'échappe ainsi à personne qu'un tel Renouveau démocratique demeure fragile et vulnérable, à moins qu'il ne s'appuie sur des convictions fondamentales et des options éthiques de base ; et ce sont là précisément des contributions inestimables que les religions, toutes confessions confondues, pourraient apporter à l'avènement d'un nouvel ordre politique.

I Les convictions fondamentales

I.1 Première conviction : avoir des convictions

Dans nos langues locales, la notion de conviction signifie prendre appui sur quelque chose de solide ou encore enraciner solidement (en mina : *Kan do e ji = creuser pour mettre dessus*). Quant au mot français « conviction », il vient du latin *convictio, convincere* = vaincre entièrement, convaincre. *La conviction relève ainsi de part et d'autre d'une attitude de fermeté qui s'enracine en profondeur*. Il s'agit de fonder un choix personnel, mûrement réfléchi, lucide et libre sur des valeurs sûres, des principes stables. La conviction se distingue de l'imagination et de l'émotion ; elle met à l'abri des fluctuations de l'opinion des autres et des événements, des réactions primesautières et irrationnelles. La conviction assure la pertinence et la performance de l'action.

C'est dans ce sens que l'Apôtre Paul conseille à son disciple Timothée : « demeure fidèle à tes convictions » (2Tm 3, 14) ; et il va plus loin dans la lettre aux Romains, en affirmant : « tout ce qui ne procède pas d'une conviction de foi est péché » (Rm 14, 23c).

En effet, **la conviction, au sens absolu du terme, a un caractère sacré, parce que la vérité qui la fonde et s'impose à nous comme réalité objective a pour origine ultime le Créateur et Maître de toutes choses, Dieu. La conviction est le juste rapport d'adhésion à la réalité objective, d'enracinement dans sa vérité constitutive.** La conviction, fruit d'un bon discernement, part toujours d'une vérité que nous n'inventons pas et qui n'est nullement le simple produit de notre raison subjective.

On comprend dès lors qu'une conviction, basée sur des valeurs sûres, ne puisse se négocier. C'est à ce propos que l'on affirme avec raison que celui qui est incapable de mourir pour une cause est incapable de vivre fidèlement pour cette cause. Par conviction, des citoyens, soldats ou non, sont morts pour leur patrie. Nos hommes politiques sont-ils capables de renoncer à des alliances juteuses, mais contraires à leurs convictions, de démissionner de leur poste ministériel, de dénoncer leur gouvernement, par conviction ? Celui qui n'a pas de conviction n'a pas de moralité. Nous y reviendrons.

1.2 Deuxième conviction : donner au Dieu de sa foi ou de sa religion sa vraie place dans le choix et les activités politiques

Il est frappant d'observer aujourd'hui qu'aucun de nos leaders et responsables politiques n'est athée. Il y a quelques années encore, ils l'étaient presque tous et déclaraient haut et fort que croire à Dieu et autres Vodou relevait d'un obscurantisme atavique. De nos jours, tous affirment ou affichent croire à Dieu : ils l'évoquent et le confessent sur les ondes ; ils le citent et le prient publiquement, parfois à l'aide des caméras de la télévision. Ils sont tous de la mouvance de Dieu.

Mais aujourd'hui comme hier, les résultats semblent pareils. Où se trouvent donc les convictions religieuses dans la vie politique des politiques ?

Que faire ? Jésus-Christ déclare à ce propos : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mt 12, 21). **Il ne faut pas transformer César en Dieu ni Dieu en César.** Jésus a pris cette position restée célèbre, précisément au moment où l'on allait instaurer le culte des Césars et que depuis trois siècles en Orient l'on pratiquait la déification des souverains dans les monarchies hellénistiques.

Mais cette déclaration a inspiré à tort ou à raison de nombreuses spéculations sur le partage du pouvoir entre l'ordre spirituel et l'ordre temporel. Ainsi, en Occident et jusqu'à la séparation des deux pouvoirs (États-Unis 1791, France, III^e République 1905), tantôt l'Église domine l'État (chrétienté, croisades), tantôt l'État prime et brime l'Église (princes réformés, monarchie absolue, Révolution).

Au regard du contexte historique de sa déclaration, Jésus relativise en fait le pouvoir politique. Comme l'affirme le livre biblique l'Ecclésiaste, « le pouvoir d'un pays est dans la main de Dieu » (10, 4). **César n'est que César, qui dépend lui-même de Dieu. Tout détenteur de pouvoir est un gestionnaire de ce qui ne lui appartient pas, mais qui est plutôt la propriété du Créateur de toutes choses. Cette gestion devra par conséquent se soumettre elle-même aux normes inscrites dans la nature des choses, les normes du bien, du vrai, du juste.**

Il s'ensuit que le pouvoir politique a une dimension sacrée, qui se situe au-delà de l'homme politique. L'homme qui exerce le pouvoir n'est pas sacré. Nous savons que les leaders qui ont organisé autour de leur personne des cultes n'ont souvent entretenu que du burlesque, pour finir par être des tyrans.

Le vrai Maître du pouvoir, qui a de tout temps ordonné toutes choses, c'est Dieu. Aussi recevoir le pouvoir, c'est en fait l'acquérir en délégation, pour l'exercer selon le projet même de Dieu. Il est donc impérieux de ne pas profaner un tel pouvoir par de multiples trahisons qui le dénaturent et l'éloignent de sa vraie fin.

Du coup, il n'appartient pas aux confessions religieuses, quelles qu'elles soient, de sacrifier en quelque sorte tel et tel homme politique, en prenant ouvertement position pour lui et contre d'autres, en les débauchant de leur Église ou religion d'origine, en les mystifiant par des cultes ou des prières utilitaristes. Ce sont là des pratiques de prosélytisme, qui discréditeraient ces groupes religieux et ne favoriseraient pas l'unité ni des fidèles, ni des citoyens. Or la religion est un facteur d'unité.

1.3 Troisième conviction : aimer passionnément sa patrie pour la construction d'une grande nation

Notre premier patrimoine, c'est la terre qui nous a donné naissance et croissance, avec son histoire, ses traditions, sa culture, etc. ; cette patrie est le bien commun fondamental, nécessaire à l'édification d'une nation.

La nation rassemble et intègre généralement des entités ethniques, sociales diverses, aux langues, aux religions et aux coutumes ou pratiques différentes. Elle n'est pas un groupement naturel comme la famille ou la tribu ; elle n'est pas non plus une donnée tout fait, mais un projet à construire, une représentation que les individus se font de l'être collectif que tous ensemble ils constituent.

La construction d'une nation présuppose cette conscience d'appartenance personnelle et collective à un vaste ensemble social et territorial, marquée par une histoire commune, caractérisée par des valeurs d'identités propres, et mobilisant tous les citoyens autour d'un même idéal, autour d'un « Destin national ».

Quelle histoire commune, quelles ambitions fondent notre vivre ensemble sur cet espace social qu'est la patrie ? Avons-nous un projet national à réaliser, un idéal nationaliste à proposer aux jeunes et aux futures générations comme la flamme brûlante qui alimente sans cesse leur raison d'être de cette terre des Ancêtres, leur devoir d'en faire une nation ?

Et comment alors ne pas sentir jusque dans ses entrailles un frémissement d'amour patriotique dès que l'intérêt national est en jeu ? Mais chaque fois que l'on réduit l'intérêt national à de basses ambitions égoïstes, chaque fois que l'on brade le bulletin de vote pour le ventre ou le clan, chaque fois que l'on pille, torpille et engrange pour soi les biens de tout le peuple, on sape l'avenir du pays et empêche le plan d'amour et de bonheur de Dieu de se réaliser. Voilà pourquoi, dans l'une de leurs lettres pastorales, les Evêques du Bénin écrivaient à leurs compatriotes ceci : « Nous voulons éveiller en vous un certain sens patriotique, une certaine fierté nationale, pour que vous ne participiez pas à la destruction de notre pays, afin de confirmer cette vision prophétique du Pape Jean-Paul II : 'L'Afrique n'est pas vouée à la mort mais à la vie' »¹

On le voit, ces convictions fondamentales constituent un impérieux et urgent devoir citoyen, obligeant toute conscience croyante et religieuse. Mais elles devront, pour ne pas demeurer de stériles vœux pieux, déboucher sur des options éthiques de base.

¹ Voir la Lettre pastorale « Ne bafouons pas la famille africaine sur sa propre terre », Carême du Grand Jubilé de l'an 2000, Février 2000.

2 Les options éthiques de base

2.1 Première option : le sens du bien et du mal

Il est étonnant qu'il y ait tant de croyants dans nos pays et dans le même temps tant d'actes contraires au bien : braquages, blocages de dossiers, sorcelleries, injustices et frustrations flagrantes, corruption systématique et autres méchancetés cruelles. Sortez dans les rues de Cotonou : la réaction spontanée est d'injurier ; tout le monde insulte tout le monde pour des peccadilles du code de la route ; personne ne veut laisser la priorité à l'autre...

Jésus a un mot terrible, pour désigner les croyants qui ne sont pas portés à vivre et à agir selon leur foi. Ils les appellent « *Hypocrites* » ; un mot d'origine grecque qui se rencontre au V^e siècle av. J.C. chez le poète comique Aristophane dans son traité « *Les Guêpes* ». Ce mot a été introduit dans l'Ancien Testament pour traduire un mot hébreu qui signifie « *impie* ».

Hypocrite porte ainsi une double dimension religieuse et morale ; le critère de la bonne conduite et du bien étant le Bien absolu qu'est Dieu. **Hypocrite** désigne donc celui dont les actes ne correspondent pas à la pensée : **un fourbe, farceur, comédien**. L'hypocrite n'est pas un croyant crédible, parce qu'il n'est pas porteur de bien, mais de ruse et de fourberie...

En politique comme ailleurs, le mal est un mal, quelles que soient ses motivations ou ses conditions. Le mal n'est pas une fatalité dans l'engagement et l'activité politiques. Il est écrit au livre des rois : « Faire le mal pour un roi est une chose abominable » (Pr 16, 2) ; et le Psaume 100 recommande de « bannir de la cité tous ceux qui font le mal ». Il n'est jamais permis de faire le mal pour qu'il en résulte un bien (cf *Catéchisme de l'Église catholique*, n° 1789).

Le sens du bien en politique, c'est d'abord celui du Bien Commun, la politique étant par nature service du Bien Commun, qui désigne généralement toutes les possibilités matérielles, culturelles et humaines nécessaires au bonheur de tous.

2.2 Deuxième option : le sens de la justice

La notion de justice a connu à travers l'histoire des pensées et des praxis une évolution de sens fort variée. Aujourd'hui encore, on est frappé par la polysémie du terme et il n'est pas sûr que l'on dise toujours la même chose sous le même mot.

La *dimension sacrée de la justice* est cependant demeurée une constante, propre à toute religion et même à plus d'une culture. Déjà, dans l'antiquité grecque, le poète Hésiode l'attribue à une figure mythique, la vierge « Dikè » (Justice), **fille de Zeus**, pour la qualifier *de norme divine, immanente et inhérente au monde*².

2 Hésiode, « Les travaux et les jours », 256ss.

Perçue et vécue d'abord comme une manifestation ou une action de Dieu vis-à-vis des hommes (**justice de Dieu**), elle sera conçue comme un attribut divin, une propriété de l'essence divine (justice en Dieu). En effet, Dieu ne révèle de lui-même que ce qu'il est d'abord en lui-même. La justice en Dieu, c'est sa perfection d'être ce qu'il est. « Père juste », disait Jésus (Jn 17,25), qui recommandait à ses disciples : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5, 48).

Ainsi, pour l'homme, être parfait, c'est vivre et agir selon la justice constitutive de l'être divin, se recevoir sans cesse de la perfection d'être de Dieu, pour parvenir soi-même à une qualité d'être et à terme à un être de qualité. On le voit, la notion de justice ne se réduit point à une question de répartition de biens matériels. Elle a d'abord trait à un rapport adéquat entre sa raison d'être créé par Dieu et ses raisons de vivre comme créature Dieu. St Augustin a écrit à ce propos qu'il ne peut y avoir de vraie justice si l'on ne reconnaît pas le vrai Dieu et si toute la vie ne s'ordonne pas en fonction de lui³. Celui n'a pas le sens ni la crainte de Dieu ne saurait avoir le sens et la pratique de la justice.

2.3 Troisième option : le sens du travail

Notre drame humain le plus tragique d'Africains est le *drame de la faim, de la soif, de la santé, de l'éducation, etc.*, bref de ce minimum de bien-être nécessaire à tout être de bien. Et depuis des décennies, nous traînons comme un maléfice identitaire l'étiquette humiliante de « *continent sous-développé* ». C'est dire que plus que d'autres, nous nous sentons interpellés par la recommandation du Créateur : « Dominez la terre, soumettez les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et toute bête qui remue sur la terre » (Gn 1, 28-29).

L'intention fondamentale de Dieu, c'est de donner comme vocation à l'homme de s'accomplir par son propre travail, de développer et de transformer les biens matériels créés, pour en faire des biens humains. Et comme l'écrivait le Pape Jean-Paul II : « Par le travail, non seulement l'homme transforme la nature en l'adaptant à ses propres besoins, mais encore il se réalise lui-même comme homme, en un certain sens, il devient plus homme ».

Le droit de l'homme aux biens matériels est d'origine divine, comme nécessaires à son épanouissement. Travailler à les acquérir est un devoir moral. En ce sens, la mendicité ou la dépendance parasitaire constitue une faillite à cette vocation primordiale d'être homme.

Par ailleurs, travailler, c'est participer à l'œuvre du Créateur, une œuvre de bien, un service au profit des autres, comme Dieu le fait pour l'homme. Le travail est un *devoir spirituel*.

3 St. Augustin, « La cité de Dieu », XIX, 21, 23.

Conclusion

J'ai commencé mes propos avec un cœur de croyant. Je termine par un appel au cœur de l'homme. Selon l'évangéliste St Mathieu, Jésus a eu à dire que « c'est du cœur de l'homme que viennent les mauvaises pensées, meurtres, adultères, prostitutions, vols, faux témoignages, blasphèmes » (Mt 15, 19).

Comment partager des convictions sociales et politiques avec des citoyens de religions et de cultures différentes si le cœur de l'homme n'est point touché par le Créateur de l'homme, et s'il ignore pour quelle finalité ultime il devra s'accomplir. En religion comme en politique, il n'y a qu'un seul défi : celui du destin de l'homme face à son Dieu.

TABLE RONDE VI

Dans quelle mesure peut-on considérer les syncrétismes religieux de la diaspora africaine comme une forme de dialogue interreligieux ?

Inculturation et Culture de l'intersubjectivité au service de la paix

Par **Père Ade Edouard**

Théologien et sociologue

Vers la fin des années 80, un ouvrage avait défrayé la chronique dans les milieux universitaires : *Afriques indociles, christianisme, pouvoir et État en société postcoloniale*, de l'historien camerounais Achille Mbembe¹. Il s'agissait d'un regard critique assez documenté sur l'historiographie du christianisme africain où l'auteur avait mis en lumière ce qu'il appelait la « revanche du paganisme ». Il entendait par là tout le mécanisme par lequel le « génie du paganisme » non seulement résiste au « vecteur chrétien » qui voudrait perpétuer au plan de l'imaginaire symbolique la défaite de l'Afrique, mais également s'approprie le donné chrétien dans des schèmes qui sont complètement autres que ceux prévus par l'évangéliste. Pour lui, cette « revanche du paganisme », non seulement s'inscrivait dans la ligne historique « d'indiscipline » des sociétés africaines, mais elle permettait aussi aux Afriques de se démarquer du pouvoir et de se soustraire à la domination en place.

Un tel ouvrage, écrit de surcroît, par un ancien responsable de la JEC ne pouvait laisser personne indifférent². Car il y avait le risque de faire planer sur toute initiative chrétienne en direction des cultures africaines le soupçon d'une tentative subtile de recolonisation de l'Afrique par une culture exogène dont le christianisme ne serait que l'expression la plus affinée. Toute la thématique chrétienne moderne de l'inculturation de la foi tomberait par le fait même sous le coup du soupçon. Si la ferveur médiatique suscitée par l'ouvrage à sa parution s'est depuis lors estompée, les questions de fond qu'il pose restent actuelles en Afrique. Et ce ne sont pas les chroniqueurs de certains médias locaux au Bénin qui le démentiraient. L'inculturation de la foi chrétienne en Afrique est-elle une tentative de domination culturelle ? Cette question est d'importance au moment même où dans la communauté internationale nous cherchons à promouvoir le dialogue des religions comme service éminent à une Afrique

1 Mbembe, A., *Afriques indociles, christianisme, pouvoir et Etat en société postcoloniale*, Paris, Karthala, 1988. Le Sillon Noir, un mouvement de recherche pour l'inculturation de la foi en Afrique, avait organisé à Paris, avec le concours d'universitaires de plusieurs africains un débat contradictoire avec l'auteur dans l'année même de la parution de l'ouvrage.

2 On peut lire à ce sujet la prise de position de François Kabasele-Lumbala, *Christianisme et Afrique, une chance réciproque*, Paris, Karthala, 1993.

assoiffée de paix et d'accueil des différences. La présente communication ne sera pas, dans ce contexte, une apologie du christianisme mais un témoignage qui n'en sera pas moins un effort logique et objectif pour saisir ce que l'Église entend par inculturation et indiquer comment sa mise en œuvre, loin de porter préjudice aux cultures africaines, en constitue une porte de salut, dans un contexte de mondialisation exacerbée où l'expression de la différence est gravement mise à mal par de puissantes forces unidimensionnelles.

Dans la célèbre *Lettre à Maurice Thorez*³, où il reprochait à ceux qui deviendraient désormais ses anciens alliés communistes, leur incapacité à sortir de leur idéal d'assimilation, Aimé Césaire avait indiqué dès 1956 le nœud gordien de la survie de l'Afrique et de ses cultures : « Il y a deux manières de se perdre : par dilution dans l'universel ou par emmurement dans le particulier ». Mais lorsque l'on a refusé d'entrer dans l'alternative suicidaire pour l'identité culturelle, on n'a pas forcément retrouvé le lieu juste d'où l'on peut se poser sans s'opposer. L'expérience de Césaire lui-même qui avait cru qu'en fondant le Parti progressiste martiniquais, il pouvait promouvoir aisément une autonomie des îles, mais qui, sur le terrain politique, a surtout rencontré la résistance d'un peuple dont il a maintes fois dénoncé l'immaturation, l'assoupissement dans les délices de la consommation, de la médiocrité politicienne, et aussi l'impatience extrémiste. Les hésitations au sein du mouvement de la Négritude jusqu'à son éclatement sont elles aussi illustratives de la difficulté. Plus qu'une difficulté, il s'agit même d'une aporie. Déjà, au plan de la pensée humaine comme telle, il n'est simple de situer le particulier par rapport à l'universel. Que ce thème doit être constamment remis sur le chantier de la réflexion, l'histoire de la pensée philosophique au moins depuis Aristote est là pour l'attester.

La question de l'inculturation, telle que l'Église Catholique se la pose, ne se confine pas dans cet horizon aporétique du particulier et de l'universel où les cultures africaines seraient situées au niveau du particulier tandis que le christianisme serait de l'ordre de l'universel. Une telle perspective réduirait dangereusement aussi bien les cultures que le christianisme lui-même. Chaque culture porte en elle une dynamique d'universalisation et le christianisme se vit toujours dans le particulier sans perdre pour autant son ampleur catholique, c'est-à-dire universelle. Ce qui est en jeu dans l'inculturation, ce sont deux ordres de réalité : la culture et la foi. Les deux données ne sont pas de même nature, même si l'une doit imprégner l'autre. L'horizon de la culture est celui d'une intersubjectivité Je-Tu. Une culture n'existe qu'en altérité. La foi, se situant sur un autre palier, assure l'ouverture de cette altérité à une altérité plus fondamentale : celle de Dieu. Et c'est seulement dans cette ouverture que s'inscrit l'inculturation. Elle n'est donc une invention pour adapter le christianisme dans les pays dits de mission.

3 Césaire, A., *Lettre à Maurice Thorez*, Paris, Présence Africaine, 1956.

Dans un article publié par la revue de l'Université Pontificale Grégorienne, *Gregorianum*, «What is so new about inculturation ? » Arij Roest Crollius¹, indique ce que la production théologique contemporaine ne cesse de rappeler, à savoir que l'inculturation est un phénomène aussi vieux que le christianisme. Il lui est même antérieur et s'enracine profondément dans la Tradition biblique, comme Paul Beauchamp l'a mis en lumière dans ses ouvrages sur L'un et l'autre Testament². Dieu qui a parlé aux hommes a utilisé le langage humain pour dire son mystère divin, c'est-à-dire qu'il a utilisé les ressources de la culture. Et l'homme, pour lui répondre, utilise lui aussi les canaux de la culture : c'est le culte qu'il lui rend. Un processus si basique dans l'expérience judéo-chrétienne n'est pas nouveau. Ce qui semble l'être, c'est plutôt le concept d'inculturation comme tel et son expression dans un contexte civilisationnel inédit.

C'est depuis les années 20 du siècle passé que la notion circule dans les milieux missiologiques, aux points de contact entre la théologie et les sciences humaines. L'anthropologie culturelle où le terme est apparu pour la première fois lui a préféré celui de l'enculturation pour éviter l'équivoque qui pouvait naître autour du préfixe « in » dont l'une des significations est la négation comme par exemple dans le terme « inculture ». Dans le discours officiel de l'Église, les termes qui étaient usités étaient ceux de l'indigénisation, de l'adaptation, de l'accommodation, de la contextualisation. Le Concile Vatican II qui a eu de l'inculturation une compréhension révolutionnaire lorsque, par exemple, il en appelle à un nouvel examen dans chaque grand territoire socio-culturel du donné révélé lui-même (cf. AG 22)³, n'a pourtant utilisé que le terme d'adaptation. C'est la 32^e Congrégation Générale de la Compagnie de Jésus qui utilisa

1 A.R. Crollius, sj, «What is so new about inculturation ? » in *Gregorianum* 59 (1978) 721-738.

2 Beauchamp, P., *L'un et l'autre Testament*, 2 vol., Paris, Seuil, 1990. Cf. aussi, *Le récit, la lettre et le corps*, Paris, Cerf, 1992.

3 Le texte conciliaire dit exactement ceci : « La semence, qui est la parole de Dieu, venant à germer dans une bonne terre arrosée de la rosée divine, puise la sève, la transforme et l'assimile pour porter enfin un fruit abondant. Certes à l'instar de l'économie de l'Incarnation, les jeunes églises enracinées dans le Christ et construites sur le fondement des apôtres, assument pour un merveilleux échange toutes les richesses des nations qui ont été données au Christ en héritage (cf. Ps. 2,8). Elles empruntent aux coutumes et aux traditions de leurs peuples, à leur sagesse, à leur science, à leurs arts, à leurs disciplines, tout ce qui peut contribuer à confesser la gloire du Créateur, mettre en lumière la grâce du Sauveur, et ordonner comme il le faut la vie chrétienne.

Pour obtenir ce résultat, il est nécessaire que dans chaque grand territoire socio-culturel, comme on dit, une réflexion théologique de cette sorte soit encouragée, par laquelle, à la lumière de la Tradition de l'Église universelle, les faits et les paroles révélés par Dieu, consignés dans les Saintes Lettres, expliqués par les Pères de l'Église et le Magistère, seront soumis à un nouvel examen (souligné par nous). Ainsi on saisira plus nettement par quelles voies la « foi », compte tenu de la philosophie et de la sagesse des peuples, peut « chercher l'intelligence », et de quelles manières les coutumes, le sens de la vie, l'ordre social peuvent s'accorder avec les mœurs que fait connaître la révélation divine. Ainsi apparaîtront les voies vers une plus profonde adaptation dans toute l'étendue de la vie chrétienne. De cette manière, toute apparence de syncrétisme et de faux particularisme sera repoussée, la vie chrétienne sera ajustée au génie et au caractère de chaque culture, les traditions particulières avec les qualités propres, éclairées par la lumière de l'Évangile, de chaque famille des nations, seront assumées dans l'unité catholique. Enfin les nouvelles Églises particulières, enrichies de leur tradition, auront leur place dans la communion ecclésiastique, la primauté de la Chaire de Pierre, qui préside à tout le rassemblement de la charité, demeurant intact.

pour la première fois de façon officielle le terme « inculturation » en 1975. Deux ans après, dans l'Exhortation Apostolique post-synodale *Catechesi Tradendae*, le Pape Jean-Paul II assumera pour le compte du Magistère Suprême de l'Église Catholique le concept qui, depuis lors, est sur toutes les lèvres, même avec des contresens. Le Pape qui, d'abord, a hésité entre le mot inculturation et celui d'acculturation, a pourtant clairement défini ce qu'il entendait par là. C'est à l'instar du mystère de l'Incarnation que l'inculturation est à comprendre : le « in » est donc ici celui de l'entrée du Verbe de Dieu dans les cultures humaines. Le concept devient dès lors clairement théologique et plus précisément christologique. C'est en ce sens qu'il faudrait désormais l'entendre. C'est le mystère de Dieu, le message de la foi qui s'inculture. Les individus s'enculturent. L'acculturation par contre concernera plus exactement la rencontre de deux cultures en situation de domination et de subordination. Elle serait finalement une forme de perversion de ce qu'un processus de rencontre de deux cultures devrait engendrer : une interculturalité harmonieuse faite d'échanges culturels, d'emprunts culturels. Cette interculturalité exempte de toute domination resterait plus de l'ordre de l'idéal que de la réalité où les intérêts politiques prennent le pas sur les intérêts proprement culturels.

Le contexte civilisationnel d'émergence de la problématique de l'inculturation n'est donc pas neutre. Il s'agit d'un contexte post-colonial encore fortement marqué par les séquelles de la Traite Négrière et de la domination coloniale, laquelle se perpétue dans un néo-colonialisme tout aussi oppressif. C'est un contexte où le déni de culture à l'Afrique n'est pas la conception d'un autre âge. Il s'agit au contraire d'un déni qui se traduit dans les actes quotidiens et qui, même, est intériorisé par les Africains eux-mêmes. Certains ont honte d'eux-mêmes et de leurs racines ou sont même en aversion ouverte vis-à-vis de leur culture. Au nom d'un universel dont on ne sait ni l'origine ni la coloration – une forme de nébuleuse culturelle – on mépriserait ses propres racines. La perpétuation de la défaite de l'Afrique ne se réalise pas d'abord au niveau du pillage des ressources économiques du Continent mais avant tout au niveau de l'imaginaire qui façonne notre vision de nous-mêmes et des autres.

Comment dans un tel contexte l'inculturation pourrait-elle s'attester comme une entreprise d'accomplissement de toute culture humaine ?

Il faut donc souhaiter; -bien plus, il convient tout à fait-, que les conférences épiscopales, dans les limites de chaque grand territoire socio-culturel, s'unissent de telle manière qu'elles puissent, en plein accord et en mettant en commun leurs avis, poursuivre ce propos d'adaptation » (Ad Gentes 22).

Lorsque l'on voit la teneur de ce passage qui gagnerait à être cité in extenso, on comprend mal les diatribes de certains théologiens africains contre Rome dont ils attendraient encore des permissions pour faire l'inculturation. On reste aussi perplexe devant la frilosité de certains pasteurs africains qui, par peur excessive du syncrétisme, annulent tout effort réel d'inculturation alors que c'est précisément une inculturation discernée et menée avec courage prophétique qui libèrera l'Afrique de certaines conduites souterraines qui s'apparentent fort bien aux ruses du « génie du paganisme » dont parlait Mbembe et donnerait aux Africains d'être pleinement chrétiens sans cesser d'être africains.

Premièrement, l'accomplissement en question doit être envisagé au sens théologique où il s'exprime. Il n'est pas une autoréalisation culturelle mais une plénitude que l'on reçoit de Dieu. Il y a une mauvaise compréhension de l'inculturation qui pourrait avoir cours dans certains milieux chrétiens : l'inculturation comme volonté d'affirmation culturelle. L'inculturation, si elle est prise au sens théologique juste du terme, ne saurait servir à légitimer idéologiquement une culture particulière en mal de reconnaissance. Elle servirait encore moins d'instrument de revanche historique d'une culture sur une autre. Elle est essentiellement l'ouverture d'une culture particulière à la grâce qui vient de Dieu. C'est en s'ouvrant au Transcendant que la culture élargit sa tente et devient véritablement une culture hospitalière de la différence.

Deuxièmement, l'accomplissement de la culture en Dieu serait un non-sens s'il n'était pas un accomplissement de personnes concrètes en Dieu. C'est ici que l'inculturation pourrait rendre le premier grand service à l'Afrique : sortir sa culture de l'anonymat, du passéisme et de la chosification. Lorsqu'en 1970, un groupe de théologiens prêtres et de fidèles laïcs qui, dans leurs villages, n'en étaient pas moins théologiens, ont entrepris de donner à l'effort d'inculturation en cours au Bénin, depuis la fondation de l'Église sur cette terre africaine, une impulsion nouvelle, au sein du mouvement de recherche en vue l'inculturation de la foi, le Sillon Noir⁴, la première donnée qu'ils ont mis au centre de la discussion est la question du sujet culturel. Cet effort de pensée théologique africaine a voulu soustraire la notion de culture à l'emprise de l'ethnologisme et de la méthode structuraliste. La culture n'est pas une donnée identitaire passéiste. Elle est encore moins une somme de valeurs inanimées, sorte de choses disponibles dans un conservatoire où l'on peut puiser des éléments à introduire dans un christianisme qui serait trop européanisé à notre goût. La culture, ainsi que Vatican II en assume la conception anthropologique juste dans *Gaudium et Spes* (n° 53), est un mystère d'alliance qui implique des sujets vivants qui, dans un milieu donné, s'inscrivent dans une tradition, c'est-à-dire dans une dynamique de réception – transmission de tout ce que la mémoire rend actuel et auquel ils ajoutent un segment de sens en créant des œuvres qui sont une forme d'objectivation du réel.

Troisièmement, l'accomplissement de la culture en Dieu ouvre le véritable espace d'intersubjectivité. Si la culture est toujours portée par des sujets personnels, tout processus authentique d'inculturation part d'un dialogue : c'est fondamentalement le dialogue de vie que le Créateur initie avec chacune de ses créatures. L'Église qui est elle-même mystère d'alliance s'efforce de se rendre attentive à ce dialogue personnel. Elle s'ouvre aussi à toutes les modalités concrètes sous lesquelles ces sujets en dialogue conscient ou non avec Dieu, structurent leur *être-avec-les-autres*. C'est cet *être-avec-les-autres* pour penser le réel qui a pris, dans le contexte d'oralité africaine, la forme d'intellectualité que le Sillon Noir a appelé « l'intellectualité communautaire ». Si l'acte intellectuel est un acte personnel, il n'est jamais un acte solipsiste. C'est dire

4 L'identité, l'historique, la méthode et les positions anthropologiques et théologiques de ce mouvement sont présentées dans *Une expérience africaine d'inculturation* (AAVV), 3 vol., Cotonou, 1991-1993.

que l'horizon de toute intellectualité reste fondamentalement intersubjectif. Dans le contexte particulier africain où le faible développement de l'écriture met en péril la pensée, cette ouverture intersubjective de l'intelligence prend la forme d'une structuration « communautaire ». C'est donc dans la rencontre et dans la discussion autour des propositions de sens mises en lumière dans ce contexte que le Sillon Noir mène son action dans le champ de l'inculturation inséparable pour lui de celui du dialogue.

Quatrièmement, l'accomplissement de la culture en Dieu ouvre à une interculturalité aux dimensions du monde et à une responsabilité universelle vis-à-vis de l'humanum. La reconnaissance du sujet porteur de la culture conduit *ipso facto* à la reconnaissance de l'instance de vérité et de liberté où l'intersubjectivité pourra se dégager des méandres de l'aliénation de l'un et de domination de l'autre. Cette instance est celle de la conscience éthique pouvant porter le monde et donc entrer en responsabilité universelle. Il n'y a pas d'autres manières d'échapper à la dilution dans l'universel et à l'emmurement dans le particulier que d'ouvrir le particulier à Dieu qui constitue le sujet culturel comme sujet responsable du devenir de tout l'univers. Un tel sujet ne construira pas son identité en opposition avec les autres ou en se réfugiant dans un imaginaire qui n'a aucune prise concrète sur le réel. Une telle perspective exclut toute forme de complaisance de l'Afrique avec elle-même. Tant que l'Afrique ne sortira pas de ses rêves sur une culture idéale sans péchés, elle ne pourra construire durablement une civilisation de paix, de concorde et de tolérance. Dans le même mouvement de reconnaissance de ce qui, dans sa culture est limite, et même contre-culture, parce que produit par le cœur de l'homme qui est constamment en guerre contre lui-même, l'Afrique accède à la splendeur réelle de son expression culturelle. La vérité sur nous-mêmes est la clé de notre libération et de notre auto-projection dans un avenir de l'humanité où nous ne serions pas présents les mains vides. « La vérité vous rendra libre » : cette affirmation forte de Jésus-Christ dans l'Évangile pourrait pertinemment s'appliquer à la situation de l'Afrique. C'est le sens dans lequel l'inculturation pourrait promouvoir une culture de paix. Car l'enjeu est la vérité de l'homme africain, donc sa liberté et sa vie.

En conclusion, lorsque l'Église envoyée par le Christ ressuscité annonce la bonne nouvelle du salut à toute créature, s'intéresse aux cultures, elle ne le fait avec aucune autre arrière-pensée sinon celle de rejoindre concrètement l'homme dans toute l'épaisseur de son humanité et lui proposer le salut apporté par Jésus-Christ. Cette attitude part d'une confiance préalable accordée à chaque homme comme créature de Dieu, capable de Dieu et ce, malgré l'état de péché dans lequel cet homme pourrait se trouver. C'est avec ce capital de confiance que l'homme est conduit à opérer le discernement au sein de sa propre culture pour en retenir ce qui peut accomplir l'homme et en rejeter ce qui au contraire lui nuit gravement. Sur la base d'un tel discernement et d'un tel effort de conversion personnelle, le croyant peut s'ouvrir à l'autre son semblable sans peur de s'aliéner et de perdre son identité. L'inculturation, en ouvrant toute culture à Dieu, ouvre en fait toutes les cultures les unes aux autres. Elle favorise donc grandement le dialogue des cultures entre elles et aussi des religions.

Annexe II : Participants

Conférenciers

Conférenciers	Contact	Pays
M. AKPLOGAN Bernard	Consultant, Expert international Président du Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur (HCBE) Famille.akplogan@wanadoo.fr / abpolygoneconsult@wanadoo.fr	FRANCE
M. ALLADAYE Jérôme M. Aguessy Honorat	Maître-assistant au Département d'histoire et d'Archéologie FLASH/UAC jerome_alladaye@yahoo.fr	BENIN
	Président –directeur de l'Institut de Développement et d'échanges endogènes (IDEE) ideebe@yahoo.fr	BENIN
M. AMANDJI Firmin		
M ^{ME} ADJAHOU Agnès	Directrice de la librairie Notre Dame à Cotonou République du Benin avognes@intnet.bj / libdame@intnet.bj	BENIN
M. AL-HIYARI Baker	Directeur adjoint of the royal institute for Inter- faith studies (RIIFS) baker.hiyari@riifs.org	JORDANIE
M. ENNAHOUI Khalil	Président du Groupement Culturel Islamique- Conseiller principal à la Présidence de la République Islamique de Mauritanie ennahoui@maktoob.com	MAURITANIE
M. EDIBIRI Union	Professeur à l'Université du Lagos uedebiri@yahoo.com	NIGERIA
Mgr FOLLO Francesco	Représentant permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO Maison de l'UNESCO op.saint-siege@unesco.org	FRANCE
Père GOMIDO BOTCHI Jean-Marie	Curé de la paroisse de Djakotomey botchigo@yahoo.fr	BENIN
Abbé GOUDJO Raymond Bernard	Directeur de l'I.A.J.P./ C.O –Cotonou raymondgoudjo@hotmail.com / iajp-benin@hotmail.com	BENIN
M. HOUEDAKO Koovi		BENIN
M. HABIMANA Sheikh Saleh	Mufti des musulmans du Rwanda salehhab@yahoo.com	RWANDA

Conférenciers	Contact	Pays
M. HOUNTONDJI Paulin	Professeur de philosophie à l'Université Nationale du Bénin pjhountondji@yahoo.fr	BENIN
S.E.M ^{ME} K. AKISSI YAO YAO Odette	Ambassadeur délégué permanent de la Côte-d'Ivoire auprès de l'UNESCO	FRANCE
M. KRECOUM Alphonse	Communauté di Sant'Egidio- Rome info@santegidio.org	ITALIE
S.E.M.. MARQUES VIEIRA Carlos-Edmilson	Ministre Conseiller- Délégué Permanent de la Guinée Bissau auprès de l'UNESCO dl.guinee-bissau@unesco.org / c.vieira@unesco.org	FRANCE
M. OLOGOUDOU Emile Désiré	Chroniqueur- Socio-anthropologue	BENIN
Père ADE Edouard	Théologien et Sociologue Curé de la Paroisse du Bon Pasteur-Cotonou	BENIN
Père BOCO Simplicie	Sboco2000@yahoo.fr	FRANCE
Père PENOUKOU EFOE Julien	Curé de la Cathédrale Notre Dame-Cotonou	BENIN
Père JAH ELIEJAH ADANJAH	Pionnier Ambassadeur de la Diaspora Panafricaine et du Peuple de Jah au Bénin. Aumônier et Aîné du Peuple de Jah Rastafari de l'hémisphère Francophone, fondateurs de l'école Endogène-Jardin de la Fraternité	BENIN
L'Abbe QUENUM Alphonse	Recteur de l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO)- Abidjan ucao@aviso.ci	COTE-D'IVOIRE
Mme SARR CEESAY Mariama	Consultant, UNESCO/ BREDIA	SENEGAL
M. SOUMONNI Elisé	Professeur de Droit- Université de Yaoundé soumonni@hotmail.com	CAMEROUN
M.TCHICHI Toussaint	Professeur de linguistique-Université nationale du Bénin tchitchitoussaint@yahoo.fr	BENIN
M.Topanou Victor	Maître-assistant de Droit public et de Sciences Politiques (FADESP/ UAC) victor.topanou@firstnet.bj	BENIN
M.TEVOEDJRE Albert	Médiateur de la République du Bénin Atevos1@yahoo.com	BENIN
Dr TIDJANI-SERPOS Moussa		BENIN

Invités

Hauts- dignitaires	Contact	Pays
Sa Majesté le Roi de GLIDJI	Roi de GLIDI	TOGO
Sa Majesté le Roi AGOLI-AGBO,	Roi d'Abomey	BENIN
Sa Majesté le Roi GBEHANZIN	Roi d'Abomey	BENIN
Sa Majesté le Roi de KETOU	Roi de Ketou	BENIN
Sa Majesté le Roi d'ALLADA	Roi d'Allada	BENIN
Sa Majesté le Roi de DJOUGOU	Roi de Djougou	BENIN
Sa Majesté le de PORTO-NOVO	Roi de porto-novo	BENIN
DAAGBO-HOUNON	Chef suprême du Culte Vodoun	BENIN
DAH ALLIGBONON		BENIN
Dr ABUNIMAH Hasan	Directeur Institut Royal des Etudes de la Foi Inter Religieuse (WICS)	JORDANIE
Dr AHMED SHERIF MOHAMED	Secrétaire Général de l'Appel Mondial Islamique. Tripoli	LYBIE
ALPHA AMBEKMA		

Personnalites	Contact	Pays
Mgr AGBOTON Marcel Honorat	Archevêque de Cotonou archeveque.cotonou@france.com	BENIN
COMUNITA DI SAN'EGIDIO	Piazza S.Egidio 3/a info@santegidio.org	ITALIE
M. DA SYLVA Karim		BENIN
M. EL. HAREIR Idris	Représentant Permanent du WICS auprès de l'UNESCO elhareir @ unesco.org	FRANCE
MME. DESOUCHES Christine	Conseiller Spécial pour les Affaires Politiques et Diplomatiques au Cabinet du Secrétaire Général de la Francophonie	FRANCE
Feu GANTIN BERNANDIN Cardinal	Doyen Emérite	
Dr GEOFFROY ERIC	Membre du WICS http://www.islamic-call.net/french/	

Personnalites	Contact	Pays
BR GRIECO GIANFRANCO	Chef Editeur l'Osservatore Romano	VATICAN
HURBAN LAENNEC	Chercheur au CNRS Port-au-Prince	HAITI
M. MUSTAFA AYOUD Mahmoud	Président de l'université de TEMPLE, Philadelphie	ÉTATS-UNIS
M. NIMR Elsammak Mohamed,	Christian-Muslim dialogue Committee	LIBAN
M. OBEMBE Jean-François	Directeur de Cabinet du Secrétaire General de la CEEAC, Gabon	GABON
MGR OUEDRAOGO Paul	Evêque de Fada N'Gourma paulyoued@yahoo.fr	BURKINA FASO
M. PAULUS Abune	Patriarche de l'Église Orthodoxe d'Ethiopie	ETHIOPIE
M. RABN Ibrahim,	Membre WICS	
MGR SARR Adrien,	Archevêque de Dakar: président de la conférence Episcopale des Evêques de l'Afrique de l'Ouest (C.E.R.A.O).	SENEGAL
Dr SALAHDDINE MESTAOUI Mohamed		
S.E.MTOURE Abdel Kader	Conseiller spécial du président Konaré –Commission de L'Union Africaine Addis-Ababa	ETHIOPIE
WANDE Abimbola	Président of the University of Ifé Obafemi Awolowo University. www.wandeabimbola.com	NIGERIA

Participants internationaux, régionaux et sous-régionaux

Participants	Contact	Pays
M.ADJAHOSSOU Firmin	IAJP COTONOU fadjahossou@yahoo.fr	BENIN
M. AGUIDISSOU Amette	IAJP Cotonou	BENIN
M. AMOUSSOU Eustache	IAJP Cotonou Eustache70@yahoo.fr	BENIN
M. AHANHANZO Glele Adrien	Commission de la Francophonie- Membre de la société civile - Cotonou	BENIN
Père AHOANSOU Jonas	Curé de la Paroisse St Michel – Cotonou	BENIN
M. ASSOUSSOU Serge Eloge	Acteur catholique en Entreprise- Cotonou eassossou@yahoo.fr	BENIN

Participants	Contact	Pays
M. ATAYI- GUEDEGBE Joël	Membre de la société civile Cotonou joalinho@hotmail.com	BENIN
M. AZADJI Placide	IAJP COTONOU azplacide@yahoo.fr	BENIN
Père DEDEGBE Anatole	Paroisse St Martin Akpakpa- Cotonou	BENIN
Père DESSOU Andre	Cathédrale Notre Dame – Porto-Novo	BENIN
Père FANOU Pamphile	Paroisse St Jean-Cotonou fpamph@ifrance.com	BENIN
Frère SMITH Maurille	Église des Assemblées de Dieu	BENIN
Frère DJOSSOU Jacob	Secrétaire National des groupes Bibliques des Elèves et étudiants du Benin	BENIN
Frère SOUDE Benjamin	Président de l'union des hommes méthodistes-Gbeto	BENIN
M. GANDONOU Albert	Directeur de l'institut universitaire du Benin gandalest@yahoo.fr	BENIN
Père GNITONA Didier	Grand Séminaire – Ouidah grdsemstgall@yahoo.fr	BENIN
Père GUEZODJE Pascal	Evêché d'Abomey eveche_abomey@yahoo.fr	BENIN
M. KAKPO Romaric	Emmaus Benin-Abomey – Calvi romcylajoie@yahoo.fr	BENIN
Père KOUSSOUHOUE Jean	oungbegnon@yahoo.fr setodji@free.fr	BENIN
Père LEGONOU Didier Arsene	Cathedrale – Abomey	BENIN
MME. LECOINTE Pauline	Chargée de Mission Ambassade de France-Cotonou	BENIN
MME. LOUPEDA Rachel	Cathédral – Abomey racheloupeda@yahoo.fr	BENIN
M. MASSOUGBODJI Achille	IAJP- Cotonou	BENIN
MME. MADOUGOU Reckya	Présidente ONG-Elan- Cotonou	BENIN
Père QUILLET Paul	Supérieur Régional SMA-Cotonou	BENIN
Rev Pasteur SOSSOUKPE Gerard	Directeur Radio Maranatha-Cotonou gssoukpe@yahoo.fr	BENIN
M. TIANDO Daniel	Jeunesse Etudiante Catholique- Benin	BENIN
Père TOHOUEGNON Xavier	COME xatognon@yahoo.fr	BENIN
M. ZINSOU Cosme	AGEFIC- Cotonou cosmezinsouzinsou@yahoo.fr	BENIN
Père IZOUNTANGNI renee	Cathédrale - Cotonou	BENIN

Liste des personnes ressources

Nom – Prenom	Contact	Pays
MME. AYEMONA Claire	Ancien Ministre-Fondation regard d'amour Abomey-Calavi	BENIN
MME. AKANKOSSI DEGUENON Veronique		BENIN
MME. ADISSODA Antoinette	Professeur d'histoire	BENIN
M. AHOYO Roger		BENIN
M. COSSOU		BENIN
M. CARLOS Jérôme	Jeromecarlos2000@yahoo.fr	BENIN
M. BATOKO Ousman	Ancien Ministre	BENIN
M. EKUE Albert	Professeur de Lettres cppsamps@intenet.bj	BENIN
MME. GOMEZ GONZALVES Marie- Thérèse		BENIN
MME. HOUETO Colette	Senamy_05@yahoo.fr	BENIN
M. HOLO Theodore	Professeur –Chairs UNESCO Bénin	BENIN
Imam YESSOUFOU Abdoul Jalili	Imam	BENIN
Imam	Mosqué Centrale de Porto-Novo	BENIN
Imam	Mosqué Centrale de Cadjéhoun	BENIN
Imam	Mosqué centrale de Zongo	BENIN
MME. KOSSOU Véronique		BENIN
M. LADIKPO		BENIN
M. LALEYE Léonard		BENIN
MME. LAWANI Grâce		BENIN
M. MASSOUBODJI Archile		BENIN
M. METINHOUE Pierre	Professeur	BENIN
OLOFINDJI H. Vizir Akande	Directeur d'Africa Cultures International Institute fadjahossou@yahoo.fr	BENIN
M. PLIYA Jean		BENIN
M. POGNON Stanislas	Ancien Ministre	BENIN
M. RENE Ahouanssou	CNBU Porto-Novo connaben@intnet.bj	BENIN
Rev Pasteur BIO-YARI Etienne	Secrétaire de l'Église des Assemblées de Dieu	BENIN

Nom – Prenom	Contact	Pays
Rev Pasteur SAGBOHAN Moïse	Église Protestante Méthodiste de Cotonou	BENIN
Roi d'ALLADA		BENIN
M. SOULE Issiaka	Soule.issiaka@rmw.nl	BENIN
M.TAGNON Robert	Ancien Ministre	BENIN
MME.TURCHETTI Christiana	c.turchetti@eipa-nl.com	MAASTRICHT
MME. ZANOU Célestine		BENIN

Secrétariat UNESCO

Nom – Prenom	Contact	Pays
TIDJANI-SERPOS Noureini	Département Afrique, UNESCO n.tidjani-serpos@unesco.org	FRANCE
DIALLO Abdourahamane	Département Afrique, UNESCO a.diallo@unesco.fr	FRANCE
TEVOEDJRE Michel-Arthur	ma.tevoedjre@unesco.org	BENIN

THANKS AND ACKNOWLEDGMENTS

I would like once again to thank most sincerely all those who have helped make the symposium such a success: I am thinking in particular of the President of the Republic, His Excellency Dr Boni Yayi; the Minister for Foreign Affairs, African Integration, the Francophonie and the Beninese Diaspora, the Minister of Primary Education, Literacy and National Languages - President of the Beninese National Commission for UNESCO and all the Government and people of Benin, including the Head of Protocol; the journalists, religious and traditional leaders; the translators and interpreters; the secretaries and support staff who have typed and distributed the documents; the chauffeurs and our hostesses..

Nouréini Tidjani-Serpos
Assistant Director-General
Africa Department